3 1761 11650531 4


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116505314

71
C37
24

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Thursday, May 30, 1991
Tuesday, June 11, 1991

Chairperson: Jim Edwards

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 1

Le jeudi 30 mai 1991
Le mardi 11 juin 1991

Président: Jim Edwards

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Official Languages

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Langues officielles

RESPECTING:

May 30, 1991

Organization Meeting pursuant to Standing Orders 106(1) and 106(2)

June 11, 1991

Annual Report 1990 of the Commissioner of Official Languages

CONCERNANT:

Le 30 mai 1991

Réunion d'organisation en vertu des articles 106(1) et 106(2) du Règlement

Le 11 juin 1991

Rapport annuel 1990 du commissaire aux langues officielles

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
AUG 6 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

STANDING COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Chairperson: Jim Edwards

Vice–Chairman: Gilles Bernier

Members

Warren Allmand
Ronald Duhamel
Phillip Edmonston
Jean–Guy Hudon
Bill Kempling
Nicole Roy–Arcelin—(8)

(Quorum 5)

Monique Hamilton

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président: Jim Edwards

Vice–président: Gilles Bernier

Membres

Warren Allmand
Ronald Duhamel
Phillip Edmonston
Jean–Guy Hudon
Bill Kempling
Nicole Roy–Arcelin—(8)

(Quorum 5)

La greffière du Comité

Monique Hamilton

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons of Monday, March 25, 1991:

The Speaker laid upon the Table,—Report of the Commissioner of Official Languages for the year 1990 entitled: "A Partial Thaw" (English and French) - Sessional Paper No. 342-1/301C. (*Pursuant to Standing Order 108(4) (a) permanently referred to the Standing Joint Committee on Official Languages*).

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons of Saturday, May 25, 1991:

Mr. Tremblay (Québec-Est) for Mr. Cooper, from the Standing Committee on House Management, presented the Second Report of the Committee, which is as follows:

Your Committee recommends that the Standing and Legislative Committees of this House be composed of the Members listed below:

DEPARTMENTAL

OFFICIAL LANGUAGES

Members

Warren Allmand
Gilles Bernier
Ronald Duhamel
Phillip Edmonston
Jim Edwards
Jean-Guy Hudon
Bill Kempling
Nicole Roy-Arcelin

By unanimous consent, it was ordered,—That the Second Report of the Standing Committee on House Management, presented earlier this day, be concurred in.

ATTEST

ROBERT MARLEAU

The Clerk of the House of Commons

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du lundi 25 mars 1991 :

Le Président dépose sur le Bureau,—Rapport du commissaire aux langues officielles pour l'année 1990 intitulé : «Dégel partiel» - Document parlementaire n° 342-1/301C. (*Renvoyé en permanence au Comité mixte permanent des langues officielles conformément à l'article 108(4)a) du Règlement*).

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du samedi 25 mai 1991 :

M. Tremblay (Québec-Est), au nom de M. Cooper, du Comité permanent de la gestion de la Chambre, présente le deuxième rapport de ce Comité dont voici le texte :

Votre Comité recommande que les comités permanents et législatifs de la Chambre soient composés des députés dont les noms figurent ci-après :

SECTEUR MINISTÉRIEL

LANGUES OFFICIELLES

Membres

Warren Allmand
Gilles Bernier
Ronald Duhamel
Phillip Edmonston
Jim Edwards
Jean-Guy Hudon
Bill Kempling
Nicole Roy-Arcelin

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que le deuxième rapport du Comité permanent de la gestion de la Chambre, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit agréé.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 30, 1991
(1)

[*Text*]

The Standing Committee on Official Languages met at 10:11 o'clock a.m. this day in Room 209, West Block, for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Gilles Bernier, Jim Edwards and Bill Kempling.

Acting Members present: Louise Feltham for Jean-Guy Hudon and David Bjornson for Nicole Roy-Arcelin.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe and Grant Purves, Research Officers.

The Clerk of the Committee presided over the election of a Chairman.

William Kempling moved, seconded by Louise Feltham,—That, Jim Edwards do take the Chair of this Committee as Chairman.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Chairman took the Chair.

On motion of David Bjornson, it was agreed,—That, Gilles Bernier be elected Vice-Chairman of the Committee.

Bill Kempling moved,—That, the Chairman be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present provided that at least one (1) Member of the Opposition is present.

Louise Feltham moved,—That, the motion be amended by striking out all the words after provided, and substituting the following therefore:

"that at least 3 Members be present including a Member of the Opposition."

After debate, the question being put on the amendment, it was, by a show of hands, negatived: Yeas 1; Nays 3.

The question being put on the main motion it was agreed to.

On motion of Gilles Bernier, it was agreed,—That, at the discretion of the Chairman, reasonable travelling expenses, as per the regulation established under the administration of the Speaker, be paid to witnesses invited to appear before the Committee, and that for such payment of expenses a limit of two (2) representatives per organization be established.

On motion of Bill Kempling, it was agreed,—That, the Committee print 550 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*, as established by the Board of Internal Economy.

On motion of David Bjornson, it was agreed,—That, one (1) transcript of all *in camera* meeting be kept in the Committee Clerk's office for consultation and; that all those transcripts be destroyed at the end of the session.

On motion of Louise Feltham, it was agreed,—That the Committee retain the services of one or more Research Officers from the Library of Parliament as needed, to assist the Committee in its works, at the discretion of the Chairman.

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 30 MAI 1991
(1)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des langues officielles tient aujourd'hui sa séance d'organisation à 10 h 11, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest.

Membres du Comité présents: Gilles Bernier, Jim Edwards et Bill Kempling.

Membres suppléants présents: Louise Feltham remplace Jean-Guy Hudon; David Bjornson remplace Nicole Roy-Arcelin.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe et Grant Purves, attachés de recherche.

Le greffier procède à l'élection du président.

William Kempling, appuyé par Louise Feltham, propose,—Que Jim Edwards soit élu président du Comité.

La motion est mise aux voix et adoptée.

Le président prend place au fauteuil.

Sur motion de David Bjornson, il est convenu,—Que Gilles Bernier soit élu vice-président du Comité.

Bill Kempling propose,—Que le président soit autorisé à tenir des séances, à entendre des témoignages et en permettre l'impression en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre de l'opposition soit présent.

Louise Feltham propose,—Que le motion soit modifiée en remplaçant tous les mots après «pourvu», par ce qui suit:

«que trois membres du Comité soient présents dont un membre de l'opposition»

Après débat, l'amendement, mis aux voix, est rejeté par 3 voix contre 1.

La motion principale est mise aux voix et adoptée.

Sur motion de Gilles Bernier, il est convenu,—Qu'à la discrétion du président et conformément aux directives du Président de la Chambre, les témoins invités à comparaître devant le Comité soient remboursés de leurs frais de déplacement jugés raisonnables, à raison d'au plus deux délégués par organisme.

Sur motion de Bill Kempling, il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 550 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*, suivant les directives du Bureau de régie interne.

Sur motion de David Bjornson, il est convenu,—Qu'une transcription de toutes les séances tenue à huis clos soit conservée au bureau du greffier pour consultation et que tous les documents soient détruits à la fin de la session.

Sur motion de Louise Feltham, il est convenu,—Que le Comité, s'il le juge à propos et à la discrétion du président, retienne les services d'au moins un attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement, pour l'aider dans ses travaux.

It was agreed,—That, D'Iberville Fortier, Commissioner of Official Languages, be invited to appear before the Committee in relation to the Annual Report 1990 of the Commissioner of Official Languages, and that this meeting be held on Tuesday, June 11, 1991 or Wednesday, June 12, 1991 at the discretion of the Chairman.

At 10:29 o'clock a.m., the Committee proceeded to sit *in camera.*

It was agreed,—That, the Standing Committee on Official Languages join the Office of the Commissioner of Official Languages in hosting, on Thursday, June 6, 1991 from 5:00 to 7:00 o'clock p.m., a reception to honour Mr. D'Iberville Fortier on the successful completion of his term as Canada's Third Commissioner of Official Languages. Invitees will include, amongst others, Ambassadors, representatives of national minority languages associations and senior public servants with whom Mr. Fortier has worked closely over the past seven years.

—That, the Standing Committee on Official Languages charge to the Committee's hospitality budget the sum of $848.00 which will cover the costs of the reception for the Members of the House of Commons and the Senate of the Standing Joint Committee on Official Languages of the previous session and the present Members of the Standing Committee on Official Languages of the House of Commons.

At 10:40 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JUNE 11, 1991
(2)

The Standing Committee on Official Languages met at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 308 of the West Block, Gilles Bernier, Vice-Chairman, presiding.

Members of the Committee present: Warren Allmand, Gilles Bernier, Phillip Edmonston and Jean-Guy Hudon.

Acting Members present: Robert Layton for Bill Kempling and Sheila Finestone for Ronald Duhamel.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe and Grant Purves, Research Officers.

Witness: From the Office of the Commissioner of Official Languages: D'Iberville Fortier, Commissioner of Official Languages.

In accordance with Standing Order 108(4)(a), the Committee commenced consideration of its examination of the annual report for the year 1990 of the Commissioner of Official Languages entitled "A Partial Thaw".

The Commissioner of Official Languages made an opening statement and answered questions.

On motion of Warren Allmand, it was agreed—That, during the questioning of witnesses at any meeting of this Standing Committee, there be allocated 10 minutes for the first questioner of each party; and that thereafter, 5 minutes be allocated to each subsequent questioner.

Il est convenu,—Que D'Iberville Fortier, commissaire aux langues officielles, soit invité à témoigner à l'occasion de l'étude du rapport annuel 1990 du Commissaire aux langues officielles; que la réunion ait lieu le mardi 11 ou le mercredi 12 juin, au choix du président.

À 10 h 29, le Comité déclare le huis clos.

Il est convenu,—Que le Comité permanent des langues officielles s'associe au Commissariat aux langues officielles pour donner une réception en l'honneur de M. D'Iberville Fortier, à l'expiration de son mandat en qualité de troisième commissaire aux langues officielles. La réception aura lieu le jeudi 6 juin, de 17 à 19 heures. Des invitations seront faites, entre autres, aux ambassadeurs, aux représentants des minorités linguistiques nationales ainsi qu'aux hauts fonctionnaires qui ont collaboré étroitement avec M. Fortier au cours des dernières années.

—Que le Comité impute un montant de 848 $ sur le poste Hospitalité de son budget pour couvrir les frais de réception des membres du Comité mixte permanent (Chambre et Sénat) de la session précédente, et des membres de l'actuel Comité permanent de la Chambre des communes.

À 10 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 11 JUIN 1991
(2)

Le Comité permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 15 h 40, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Gilles Bernier (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Warren Allmand, Gilles Bernier, Phillip Edmonston et Jean-Guy Hudon.

Membres suppléants présents: Robert Layton remplace Bill Kempling; Sheila Finestone remplace Ronald Duhamel.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe et Grant Purves, attachés de recherche.

Témoin: Du Commissariat aux langues officielles: D'Iberville Fortier, commissaire.

Suivant le mandat que lui confère l'alinéa 108(4)a) du Règlement, le Comité examine le rapport annuel de 1990 du commissaire aux langues officielles, intitulé «Dégel partiel».

Le commissaire fait un exposé et répond aux questions.

Sur motion de Warren Allmand, il est convenu,—Que lors de l'interrogation des témoins, pour toutes les séances du Comité, dix minutes soient accordées au premier intervenant de chaque parti, et cinq minutes par la suite, à chaque autre intervenant.

At 5:48 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Monique Hamilton

Clerk of the Committee

À 17 h 48, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Monique Hamilton

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, May 30, 1991

• 1008

The Clerk of the Committee: Honourable members, I see a quorum. In conformity with Standing Orders 116, 106.(1), and 106.(2), your first item of business is to elect a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Kempling (Burlington): Madam Clerk, I would put forward the name of Jim Edwards in nomination for chairman.

Mrs. Feltham (Wild Rose): I second that.

Motion agreed to

The Clerk: I declare Mr. Jim Edwards duly elected chairman of this committee and invite him to take the chair.

Le président: J'apprécie la confiance que me font mes collègues en me nommant président de ce Comité très important.

I will not get into any elaborate statement at this time since this is an organizational meeting, but I do wish at a later date to say some things about official languages and their position in the scheme of things within our country.

Standing Order 106.(2) states:

Each standing or special committee shall elect a Chairman and two Vice-Chairmen, of whom two shall be Members of the government party and the third a Member in opposition to the government.

• 1010

We are now coming to the point of election of a first vice-chairman. I would receive a nomination for that position, please.

Mr. Bjornson (Selkirk—Red River): Mr. Chairman, I would like to move that Gilles Bernier be electerd to the position of first vice-chairman.

The Chairman: Is there a seconder for that nomination?

Mr. Kempling: I second it.

Motion agreed to

Le président: Je félicite M. Bernier, l'honorable député de Beauce.

M. Bernier (Beauce): Merci au proposeur et au secondeur. Connaissant l'atmosphère qui règne au pays actuellement, notre Comité aura une grande importance au cours des prochains mois et des prochaines années, particulièrement au cours des prochains mois.

Le président: Sans doute, monsieur le vice-président. Merci.

Now we come to the election of a second vice-chairman. The way I read this standing order it says that the third vice-chairman shall be a member in opposition to the government. Perhaps we can consult the original text of the standing order and see whether that is an accurate quotation. Yes, it says "shall be", "the third shall be a Member in opposition to the government".

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 30 mai 1991

La greffière du Comité: Honorables membres, je vois qu'il y a quorum. Conformément aux articles 116, 106(1) et 106(2) du Règlement, il vous incombe avant tout d'élire un président. Je suis maintenant prête à recevoir des motions en ce sens.

M. Kempling (Burlington): Madame la greffière, je voudrais proposer Jim Edwards pour le poste de président.

Mme Feltham (Wild Rose): J'appuie la motion.

La motion est adoptée

La greffière: Je déclare M. Jim Edwards président dûment élu du comité et l'invite à prendre le fauteuil.

The Chairman: I appreciate the confidence my colleagues have shown in me by electing me chairman of this very important committee.

Je n'ai pas l'intention de faire de longs discours maintenant puisqu'il s'agit d'une séance d'organisation, mais je voudrais à une date ultérieure parler des langues officielles et de leur place dans notre pays.

L'article 106(2) précise ce qui suit:

Chacun des comités permanents et spéciaux élit un président et deux vice-présidents, dont deux parmi les députés du parti ministériel et un parmi les députés de l'opposition.

Il nous faut donc élire un premier vice-président. Je suis maintenant prêt à recevoir vos propositions pour ce poste-là.

M. Bjornson (Selkirk—Red River): Monsieur le président, je propose M. Gilles Bernier pour le poste de premier vice-président.

Le président: Y-a-t-il un comotionnaire?

M. Kempling: J'appuie la motion.

La motion est adoptée

The Chairman: I congratulate Mr. Bernier, the Honourable Member for Beauce.

Mr. Bernier (Beauce): I thank the mover and the seconder. Given the atmosphere that currently prevails in Canada, our committee will certainly play an important role in the coming months and years, particularly over the next few months.

The Chairman: No doubt, Mr. Vice-Chairman. Thank you.

Nous devons maintenant élire un deuxième vice-président. D'après ce qui est écrit ici, le troisième vice-président doit être choisi parmi les députés de l'opposition. Nous devrions peut-être consulter le texte de l'article en question pour nous assurer que c'est bien cela que nous devons faire. Eh bien, le texte du Règlement précise, en effet, que chaque comité élit un président et deux vice-présidents dont «un parmi les députés de l'opposition».

[*Text*]

Since there are no members of the opposition present at this time, I believe it would be appropriate to deal with this matter at another meeting when members of the opposition are present. We do not have any choice in the matter. We cannot choose a member of the government for that particular position, much as members on the other side may wish to do so. It is not permitted under the Standing Orders. We will have to retrun to that item at another meeting, or if members of the opposition do arrive at this meeting we can return to that particular item on the agenda.

Item number three on the agenda is hearing evidence and printing the same when a quorum is not present. I would appreciate a motion on this matter.

Mr. Kempling: I will move that the chair be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

The Chairman: And just as you have stated it, Mr. Kempling. Is there a seconder to that motion?

I am told by the clerk that Mr. Allmand had indicated to her that he wished to have a rider attached to it, Mr. Kempling: "provided that a government and an opposition member are present".

Mr. Kempling: I appreciate that view, but you have to realize that with the structure of the committee we may not have an NDP member here, they being a smaller party. I have experienced this before. If you do not have an NDP member present your meeting cannot proceed. I would prefer to say as long as there is a member of the opposition, not of each party, present.

The Chairman: If you were to present your motion with the language that you quoted and add to it "provided that both government and opposition members are present", I think that would serve Mr. Allmand's objectives and serve your objectives, Mr. Kempling.

Mr. Kempling: That is fine.

The Chairman: So we will accept the motion with that language. Is there a seconder for the motion?

Mrs. Feltham: I have a question.

The Chairman: Sorry, Mrs. Feltham. Do we have a seconder before we take your question? Mr. Bjornson seconds the motion.

Mrs. Feltham: In the other committees I have been on we do have what we call a quorum to hear witnesses, a quorum of three as a rule. From what we are saying here, does this mean that just a chairman, one from the other parties, either the opposition or the government party, so two could hear it?

• 1015

The Chairman: That is the effect of this motion, yes.

[*Translation*]

Puisqu'aucun membre de l'opposition n'est actuellement présent, je crois qu'il vaudrait mieux que nous attendions que des membres de l'opposition soient parmi nous pour aborder cette question. D'ailleurs, nous n'avons pas le choix. Nous n'avons pas la possibilité d'élire un autre vice-président parmi les députés du parti ministériel, bien que les députés d'en face le souhaitent peut-être. C'est contraire au Règlement. Il va donc falloir que nous abordions cette question une autre fois, ou si jamais des membres de l'opposition arrivent avant la fin de la réunion, nous pourrons éventuellement y revenir tout à l'heure.

Le troisième point à l'ordre du jour concerne la possibilité de recevoir des témoignages et d'en autoriser leur impression en l'absence de quorum. Quelqu'un aurait-il l'obligeance de nous proposer une motion là-dessus?

M. Kempling: Je propose que le président soit autorisé à tenir des réunions en vue de recevoir des témoignages et d'en demander l'impression en l'absence du quorum.

Le président: Très bien, monsieur Kempling. Quelqu'un appuie-t-il la motion?

La greffière vient de me dire que M. Allmand souhaitait qu'on y rattache la condition suivante, M. Kempling: «à condition qu'un député du gouvernement ainsi qu'un député de l'opposition soient présents».

M. Kempling: Oui, je comprends, mais il faut se rappeler qu'étant donné la structure du comité, nous n'aurons peut-être pas de député néo-démocrate puisque ce parti-là a le moins de membres. C'est d'ailleurs déjà arrivé dans le passé. Par conséquent, en l'absence d'un député néo-démocrate, la réunion ne peut pas avoir lieu. Je préfère donc qu'on précise qu'un membre de l'opposition, et non de chaque parti, doit être présent.

Le président: Si vous voulez bien proposer votre motion en y ajoutant les mots suivants, «à condition que des membres du gouvernement et de l'opposition soient présents», je crois qu'une telle formulation serait conforme aux objectifs de M. Allmand ainsi qu'aux vôtres, monsieur Kempling.

M. Kempling: Très bien.

Le président: Nous acceptons donc la motion ainsi formulée. Y-a-t-il un comotionnaire?

Mme Feltham: J'ai une question à poser.

Le président: Excusez-moi, madame Feltham. Pourrais-je demander un comotionnaire avant que vous ne posiez votre question? M. Bjornson appuie la motion.

Mme Feltham: Dans d'autres comités auxquels j'ai siégé, nous avions toujours un nombre prévu pour entendre des témoins; en général, il s'agit de trois députés. Voulons-nous dire que le président et un membre du comité, qu'il soit de l'opposition ou du parti ministériel, c'est-à-dire deux députés, suffiraient pour recevoir des témoignages?

Le président: Oui, c'est bien cela.

[*Texte*]

Mr. Kempling: You see the way that is written. If I may, Mr. Chairman, on page 2, motion three, it says "and that both Government and Opposition Members". That is confusing her. Members could mean two members of the official opposition or members of the opposition parties. So as long as we have one opposition member present, I think that is adequate.

The way you phrase the motion is the way we should proceed then.

Mr. Bjornson: May I ask a question out of curiosity? We have a number of independent members. Is it possible that they would consider themselves as opposition members and an independent member could sit in the position that we are discussing right now?

The Chairman: I believe that is the case, Mr. Bjornson, yes.

Mrs. Feltham: Again, I feel that if people come in from different areas of the country there should be at least three. In the past, we have found it is better to have at least three. My feeling is we should have three.

The Chairman: Are you proposing an amendment to Mr. Kempling's motion?

Mrs. Feltham: Yes, I would move that as long as there are three present with one from the government side and at least one from the opposition.

Mr. Kempling: That is just to hear evidence.

The Chairman: That is just to hear evidence. Is there a seconder for Mrs. Feltham's amendment?

Mr. Kempling: I would not support that. I have been around too long for that.

The Chairman: I am told by the clerk that a seconder is not required for the motion. Therefore, let us vote on the amendment first, unless there is further discussion on the amendment. Those in favour of Mrs. Feltham's amendment please signify.

Are you going to vote in favour of your amendment, Louise?

Mrs. Feltham: Oh yes.

The Chairman: Mr. Bernier.

M. Bernier: Pour ce qui est de l'amendement de M^me^ Feltham, ne serait-il pas préférable que l'opposition soit présente pour en discuter ou voulez-vous le faire immédiatement?

Le président: Préférez-vous attendre que l'opposition soit là pour discuter de cet enjeu?

M. Bernier: Ce n'est pas que je le préfère; je le suggère. On peut attendre si c'est nécessaire; autrement, on peut procéder. Je vois que les bancs sont vides de l'autre côté.

The Chairman: Mr. Bernier has suggested that we might wait for the presence of the opposition to resolve this particular question.

Mrs. Feltham, you have an amendment on the floor. Mr. Kempling, you have a motion on the floor. What is your reaction to Mr. Bernier's suggestion?

[*Traduction*]

M. Kempling: C'est à cause de la formulation. Si vous regardez la page 2, monsieur le président, vous constaterez qu'on dit dans la troisième motion «députés du gouvernement et de l'opposition». Cela n'est pas très clair. Quant au terme «membres», il pourrait s'agir de deux membres de l'Opposition officielle ou des partis de l'opposition en général. À mon avis, il suffirait qu'un membre de l'opposition soit présent.

C'est donc votre formulation qui devrait l'emporter.

M. Bjornson: Me permettriez-vous de vous poser une question, par curiosité? Nous avons un certain nombre de députés indépendants. Est-ce que ces derniers pourraient se considérer membres de l'opposition au même titre que ceux dont on discute actuellement?

Le président: Je crois que oui, monsieur Bjornson.

Mme Feltham: Encore une fois, j'estime que si on fait venir des témoins de diverses régions du pays, il convient d'en avoir au moins trois. Par le passé, nous avons justement constaté qu'il vaut mieux assurer la présence d'au moins trois députés. Voilà donc mon avis.

Le président: Proposez-vous donc une modification à la motion de M. Kempling?

Mme Feltham: Oui, je propose qu'on assure la présence d'au moins trois députés, dont un du gouvernement et au moins un de l'opposition.

M. Kempling: Pour recevoir des témoignages, n'est-ce pas?

Le président: Oui, uniquement pour recevoir des témoignages. Quelqu'un voudrait-il appuyer la modification de M^me^ Feltham?

M. Kempling: Je ne suis pas en faveur d'un tel changement. Je suis là depuis trop longtemps pour accepter ce genre de chose.

Le président: La greffière me dit qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un comotionnaire pour la motion. Votons donc d'abord sur cette dernière, à moins que vous ne désiriez en discuter encore. Ceux qui appuient la modification proposée par M^me^ Feltham, veuillez lever la main.

Louise, avez-vous l'intention de voter pour votre modification?

Mme Feltham: Oui, bien sûr.

Le président: Monsieur Bernier.

Mr. Bernier: Regarding Mrs. Feltham's amendment, would it not be preferable to wait until opposition members are present to discuss this, or do you wish to proceed with it immediately?

The Chairman: Would you prefer to wait until the opposition is present to discuss this issue?

Mr. Bernier: I am not saying I prefer it; I am simply making a suggestion. We can wait if necessary; otherwise, we can proceed. I see the seats opposite are empty.

Le président: M. Bernier propose que nous attendions que des membres de l'opposition soient présents pour régler cette question.

Madame Feltham, vous avez proposé un amendement. Monsieur Kempling, vous avez présenté une motion dont nous sommes actuellement saisis. Que pensez-vous de la suggestion de M. Bernier?

[*Text*]

Mr. Kempling: It does not really matter that much to me. They have limited numbers on the other side and depending on business in the House we could be in a very difficult position by not having many more than one member in the opposition at a meeting at any time. This is fairly standard stuff. I think we should proceed and get the thing under way.

M. Bernier: D'accord.

Mr. Bjornson: If I might ask the clerk a question, has either of the opposition parties made representation to you that they were unavailable for this meeting this morning?

The Clerk: Mr. Edmundston is in Toronto today, unfortunately. Mr. Allmand will return as soon as he can. Mr. Duhamel is unavailable. I understood he was going to send a substitute. However, he has not.

Mr. Bjornson: Was there any request by either of the opposition parties to delay the meeting to a convenient time? No. Then I think we should proceed.

The Chairman: All right, we will take the vote first on Mrs. Feltham's amendment.

Amendment negatived

The Chairman: We will now take the vote on Mr. Kempling's motion.

Motion agreed to

• 1020

The Chairman: We move to item number four, which is the question of the appointment of a subcommittee on the agenda. This is the so-called steering committee motion.

Mr. Kempling: Mr. Chairman, may I suggest that the whole committee be the subcommittee on the agenda. If we had a committee of 10 or 12 or 15 or 20, then that would make sense, but this is a very small committee. As long as we can get somebody from the opposition here at a meeting, I think the whole committee should be the subcommittee on agenda. For a committee this size we do not really need to have a steering committee.

The Chairman: So you would favour having no motion on that subject, Mr. Kempling. Are there other comments on that point?

Mrs. Feltham: I would move that the committee as a whole be the steering committee.

The Chairman: We have a motion from Mrs. Feltham that the committee... Actually, Madam Clerk, I do not know whether that motion would be necessary, because in the absence of a motion the committee does become its own steering committee. If you would agree to withdraw that, it would be understood that the committee would act.

Motion withdrawn

[*Translation*]

M. Kempling: Cela m'est égal, en fait. Les membres de l'opposition ne sont pas très nombreux et selon les questions à l'étude à la Chambre, nous pourrions éventuellement nous trouver dans une situation assez difficile si nous prévoyions la présence de plus d'un membre de l'opposition aux réunions du comité. Il s'agit là de la formulation habituelle. À mon avis, il convient de voter là-dessus immédiatement.

Mr. Bernier: Fine.

M. Bjornson: J'aimerais poser une question à la greffière, si vous me le permettez. J'aimerais savoir si des membres des partis de l'opposition vous ont fait savoir qu'ils ne pourraient assister à la réunion de ce matin?

La greffière: M. Edmunston est à Toronto aujourd'hui, malheureusement. Quant à M. Allmand, il sera de retour le plus tôt possible. M. Duhamel n'a pas pu assister. J'avais cru comprendre qu'il enverrait un remplaçant, mais il ne l'a pas fait.

M. Bjornson: Est-ce que l'un ou l'autre des partis de l'opposition aurait demandé que la réunion soit reportée? Non? Bon. Dans ce cas-là, je pense que nous devrions voter immédiatement.

Le président: Très bien. Nous allons d'abord voter sur l'amendement de M^me^ Feltham.

L'amendement est rejeté

Le président: Nous allons maintenant voter sur la motion de M. Kempling.

La motion est adoptée

Le président: Nous passons donc au point numéro 4, concernant la nomination d'un sous-comité du programme et de la procédure. Il s'agit là de la motion prévoyant la création de ce qu'on appelle le comité directeur.

M. Kempling: J'aimerais proposer, monsieur le président, que le comité plénier fasse fonction de sous-comité du programme. Si notre comité était composé de 10, 12, 15 ou 20 membres, ce serait peut-être logique de créer un sous-comité, mais nous sommes au contraire un petit comité. À condition de pouvoir assurer la présence d'un membre de l'opposition à nos réunions, je pense que le comité plénier doit agir à titre de sous-comité du programme et de la procédure. Un comité de cette taille n'a pas vraiment besoin d'un comité directeur.

Le président: Vous suggérez donc, monsieur Kempling, que nous n'adoptions pas de motion là-dessus. Y a-t-il d'autres remarques a ce sujet-là?

Mme Feltham: Je propose que le comité plénier fasse fonction de comité directeur.

Le président: M^me^ Feltham propose donc que le comité... En fait, madame la greffière, je me demande si l'on a vraiment besoin d'une motion, car en l'absence d'une motion, le comité devient automatiquement son propre comité directeur. Si vous voulez bien retirer votre motion, il sera entendu que le comité plénier fera fonction de comité directeur.

La motion est retirée

[*Texte*]

The Chairman: The next item is the printing of a specific number of copies of *Minutes of Proceedings and Evidence.*

Mr. Kempling: I move that the committee print 550 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence,* as established by the Board of Internal Economy.

Motion agreed to

The Chairman: The next subject is the issue of transcripts of in camera meetings. Mr. Bjornson has moved that one transcript of all in camera meetings be produced and kept in the committee clerk's office for consultation and that all of these transcripts be destroyed at the end of a session.

Motion agreed to

The Chairman: Item number seven is on the Library of Parliament. Mrs. Feltham has moved that the committee retain the services of one or more research officers from the Library of Parliament as needed to assist the committee in its works at the discretion of the chairman.

Motion agreed to

The Chairman: The next item has to do with witness expenses.

M. Bernier propose qu'à la discrétion du président du Comité, conformément à la politique du Bureau de régie interne et si demandé, les témoins qui auront comparu devant le Comité soient remboursés de leurs frais de déplacement jugés raisonnables à raison d'au plus deux représentants par organisme.

La motion est adoptée

The Chairman: Now, other business. We have one item here, the decision of the appearance of the commissioner on the annual report. Madam Clerk, I wonder if you could advise us on that matter, please.

The Clerk: The commisioner's mandate ends June 14, and he would very much appreciate appearing on his annual report before the end of his mandate. He is available at the request of the committee.

The Chairman: Some date prior to the 13th of—

The Clerk: He will be available whenever the committee wishes to invite him.

The Chairman: Is it required that he appear before the committee, or is it normal practice?

Mr. Kempling: He is the commissioner.

The Chairman: He reports to Parliament through the committee. It seems appropriate to do that. The question is to set a particular date, and it seems to the chair that it might be advantageous to do this the week of June 10, given some of the commitments that I know members of this committee may have. Would it be agreeable if the chair, in consultation with the clerk, strove to set a date for either June 11 or June 12, that being a Tuesday or a Wednesday? Is that agreeable?

• 1025

Some hon. members: Agreed.

[*Traduction*]

Le président: Le point suivant concerne l'impression d'un certain nombre d'exemplaires des *Procès-verbaux et témoignages.*

M. Kempling: Je propose que le comité fasse imprimer 550 exemplaires des *Procès-verbaux et témoignages,* conformément aux directives du Bureau de régie interne.

La motion est adoptée

Le président: Nous allons maintenant aborder la question de la transcription des réunions à huis clos. M. Bjornson propose qu'une transcription de toutes les réunions tenues à huis clos soit produite et conservée au bureau de la greffière du comité, aux fins de consultation, et que tous ces textes soient détruits à la fin de la session.

La motion est adoptée

Le président: Le point numéro 7 concerne la Bibliothèque du Parlement. M^me^ Feltham propose que le comité engage les services d'un ou de plusieurs attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement, selon les besoins, pour aider le comité à mener à bien ses travaux, et ce, à la discrétion du président.

La motion est adoptée

Le président: Le point suivant concerne les dépenses des témoins.

Mr. Bernier moves that at the discretion of the Chairman, reasonable travelling expenses, in accordance with the policy of the Board of Internal Economy, be paid on request to witnesses who appear before the Committee, up to a limit of two representatives per organization.

Motion agreed to

Le président: Nous passons donc au point concernant les autres travaux. Là, il s'agit d'une décision au sujet de la comparution du commissaire sur son rapport annuel. Madame la greffière, je me demande si vous pourriez nous renseigner là-dessus, s'il vous plaît.

La greffière: Le mandat du commissaire prend fin le 14 juin, et il aimerait bien pouvoir vous présenter son rapport annuel avant la fin de son mandat. Il et prêt à comparaître si le comité le désire.

Le président: Peut-être avant le 13...

La greffière: Il est prêt à comparaître à n'importe quelle date qui conviendra au comité.

Le président: Faut-il qu'il comparaisse; est-ce normal qu'on l'invite?

M. Kempling: C'est quand même le commissaire.

Le président: Il est vrai qu'il fait rapport au Parlement par l'entremise du comité. Il semble donc normal de l'inviter. Il faut donc fixer une date, et il me semble raisonnable de prévoir sa comparution au cours de la semaine du 10 juin, étant donné que certains membres du comité ont des engagements à d'autres moments. Vous conviendrait-il que le président, en consultation avec la greffière, essaie d'organiser une réunion pour le 11 ou le 12 juin, c'est-à-dire mardi ou mercredi? Cela vous conviendrait-il?

Des voix: D'accord.

[*Text*]

The Chairman: Okay, we will work on that.

There is another question that has arisen. It came before the committee just prior to the prorogation of the last session. Since it has to do with money matters, I would propose that if we have a motion to this effect, we might move in camera to discuss this particular issue. It has to do with a question of hosting a reception to honour Mr. Fortier on the completion of his term as Canada's third Commissioner of Official Languages. Do we have a motion to move in camera for that?

Mr. Kempling: I so move.

Motion agreed to

The Chairman: We will move in camera and this will be a closed session, with only members of the committee and staff remaining.

[*Proceedings continue in camera*]

[*Translation*]

Le président: Très bien. Nous allons faire quelque chose.

Il y a une autre question à régler également. Elle a été soulevée devant le comité juste avant la prorogation du Parlement à la fin de la dernière session. Puisqu'il s'agit d'une question financière, je propose qu'on présente une motion dès maintenant pour que nous en discutions à huis clos. C'est au sujet de la possibilité d'organiser une réception pour rendre hommage à M. Fortier dont le mandat à titre de troisième commissaire aux Langues officielles du Canada expire. Quelqu'un pourrait-il proposer une motion pour que le comité poursuive ses travaux à huis clos?

M. Kempling: J'en fais la proposition.

La motion est adoptée

Le président: Nous allons donc continuer nos discussions à huis clos, et par conséquent, seuls les membres du comité et le personnel sont autorisés à rester.

[*Le Comité poursuit ses travaux à huis clos*]

Tuesday, June 11, 1991

• 1536

Le vice-président: La séance est ouverte.

En l'absence du président du Comité, M. Jim Edwards, je vais présider la réunion de cet après-midi.

Conformément à l'article 108(4)a) du Règlement, le Comité entreprend l'étude du Rapport du commissaire aux langues officielles pour l'année 1990 intitulé *Dégel partiel*.

Notre principal témoin est le commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, qui en est à sa dernière apparition officielle devant le Comité. Monsieur Fortier, avant de vous céder la parole, j'aimerais dire quelques mots.

Vous avez rempli un mandat de sept ans qu'on dit prolifique, rempli d'ailleurs de beaucoup d'honnêteté, d'à-propos, de conviction et de rigueur intellectuelle. Souvent, pendant ces sept années, vous avez été assis sur un baril de poudre, mais on voit qu'aujourd'hui, en pleine forme et en bonne santé, vous avez su passer à travers tous les obstacles.

J'ose croire que votre successeur, au masculin ou au féminin, saura s'inspirer de votre dynamisme, de votre rigueur et de votre grand dévouement à la cause. Monsieur D'Iberville Fortier, la parole est à vous.

M. D'Iberville Fortier (commissaire aux langues officielles): Merci, monsieur le président, de ces mots d'accueil que j'apprécie vivement. En effet, nous avons été assis sur un baril de poudre, mais heureusement, la poudre est beaucoup plus mouillée qu'on ne le croit. Nous n'avons pas pris un risque très sérieux de monter en flammes.

Je voudrais d'abord, monsieur le président, anciens et nouveaux membres de ce Comité, vous présenter mes collègues. Ce sont Marc Thérien, directeur général des Affaires politiques; Catherine Bastedo-Boileau,

who will appear in a moment, who is the Director of Resource Management;

Le mardi 11 juin 1991

The Vice-Chairman: I call the meeting to order.

In the absence of the committee's Chairman, Mr. Jim Edwards, I shall chair this afternoon's meeting.

Pursuant to Standing Order 108(4)(a), the committee will consider the 1990 annual report of the Commissioner of Official Languages, entitled *A Partial Thaw*.

Our main witness is the Commissioner of Official Languages, Mr. D'Iberville Fortier, who is making his last official appearance before the committee. Before giving you the floor, Mr. Fortier, I would like to say a few words.

You have fulfilled a productive seven-year mandate with great presence of mind in a spirit of honesty, conviction and intellectual rigour. During this seven year period, you often found yourself sitting on a powder keg but here you are today, in fine form and good health, having overcome all obstacles in your way.

I trust that the man or woman succeeding you will take inspiration from your unstinting energy, your rigour and your great devotion to the cause. Mr. D'Iberville Fortier, you have the floor.

Mr. D'Iberville Fortier (Commissioner of Official Languages): Thank you, Mr. Chairman. I greatly appreciate your words of welcome. We have indeed been sitting on a powder keg but fortunately, the powder is a lot damper than we thought and there was not a very serious risk of going up in flames.

First of all, Mr. Chairman, I would like to introduce my colleagues to the veterans and new members of the committee. With me are Marc Thérien, Director General, Policy Analysis Branch; Catherine Bastedo-Boileau,

qui est sur le point d'arriver, elle est directrice de la Gestion des ressources;

[*Texte*]

M. Michel Robichaud, directeur général adjoint, Direction des plaintes et vérifications, qui représente à ce titre M. Jean-Claude Nadeau, le directeur général de cette direction qui est hospitalisé depuis quelques jours et à qui nous souhaitons tous un prompt rétablissement et un prompt retour;

Peter Rainboth, well-known by most of you, I think, who is the Deputy Commissioner; Marilyn Amendola, Director of the Communications Branch;

et M. Pierre de Blois, directeur des Opérations régionales.

Monsieur le président, je suis heureux d'être votre premier témoin et j'en profite pour féliciter le président et chacun des membres du nouveau Comité permanent d'avoir accédé à ce que je me permets de considérer—c'est un peu subjectif—comme le comité le plus important de la Chambre des communes. Je tiens à remercier vivement tous les membres du Comité pour leur participation généreuse à la réception qui a été offerte en mon honneur à l'Édifice de l'Ouest, jeudi dernier. J'en ai été très profondément touché, je vous l'assure.

• 1540

C'est aussi à la toute fin de mon mandat que je viens rappeler les grandes lignes de mon Rapport annuel de 1990 selon la tradition, rapport que j'ai déposé devant les deux Chambres le 25 mars dernier. Mon septième et dernier rapport comportait trois volets. Cela en a rendu la compréhension peut-être un peu difficile pour nos amis journalistes qui doivent aller très vite en affaires, et peut-être pour nos distingués amis parlementaires qui ont beaucoup de lecture, mais il est important de se rappeler cette structure.

Le rapport formule d'abord, dans un chapitre rétrospectif, un diagnostic nuancé mais généralement favorable de l'évolution du régime linguistique depuis 20 ans et, plus particulièrement, depuis l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés jusqu'au lendemain de l'échec de l'Accord du lac Meech. Il a été conçu, et c'est assez évident, pour faire le point de notre expérience nationale dans le domaine linguistique sur une assez longue période et en tirer certaines conclusions qui pourraient être applicables au cours du débat actuel qui porte sur l'avenir de ce pays. C'était un effort considérable et nous avons essayé de le faire le plus objectivement possible. Nous espérons qu'il peut jeter quelque lumière.

En second lieu, passant du passé à l'avenir et parlant du Canada de demain, il nous a semblé essentiel de formuler dans ce rapport des propositions constitutionnelles assez précises sur la place que la dualité linguistique et la place que nos minorités doivent occuper dans tout changement apporté à la Loi fondamentale du Canada.

Troisièmement, pour ce qui est de la mise en oeuvre de la Loi sur les langues officielles de 1988 dans les institutions fédérales l'an dernier, ce qui est l'année normale sur laquelle nous faisons rapport comme la loi nous y invite, nous avons parlé d'un dégel partiel en pesant bien nos mots. On aurait préféré un dégel total, mais le dégel partiel est toujours bienvenu après l'hiver. Plusieurs organismes fédéraux ne constituant hélas pas encore la majorité ont enfin commencé à avancer sur la voie de la réforme qui, pour nous, est la mise en oeuvre de la volonté du Parlement canadien tel qu'elle est exprimée par la Loi sur les langues officielles.

[*Traduction*]

Mr. Michel Robichaud, Assistant Director General, Complaints and Audits Branch, representing Mr. Jean-Claude Nadeau, the Director General of the Branch, who has been in hospital for the past several days and whom we wish a speedy recovery so that he will soon be back among us;

Peter Rainboth, que vous connaissez bien pour la plupart, le sous-commissaire; Marilyn Amendola, directrice de la Direction des communications;

Mr. Pierre de Blois, Director of Regional Operations.

Mr. Chairman, I am pleased to be your first witness and I take this opportunity to congratulate the Chairman and all members of this new standing committee on being chosen to sit on what I like to consider, in my admittedly subjective judgment, the most important committee of the House. I wish to offer my heartfelt thanks to all the committee members for their generous participation in the reception which took place in my honour in the West Block last Thursday. I was very deeply touched, I assure you.

I come at the very end of my mandate to discuss, as is the tradition the highlights of my annual report for 1990, the which was tabled in both houses on March 25. My seventh and final report was in three parts. This may have made the report somewhat more difficult to understand for our journalist friends, who must work very quickly, and perhaps for our distinguished parliamentarians with all the reading they have to do, but it is important to keep this structure in mind.

First, in a retrospective chapter, the report makes a generally favourable, albeit qualified, assessment of developments in language policy in the past 20 years and particularly from the adoption of the Canadian Charter of Rights and Freedoms to the period immediately following the failure of the Meech Lake Accord. It was intended to serve as an assessment of our national experience in language matters over quite a long period and to draw certain conclusions that may be applicable to the present debate dealing with the future of the country. It was a considerable effort and we attempted to be as objective as possible. We hope that the chapter may prove to be enlightening.

Second, speaking of the Canada of tomorrow, it also seemed essential to us to formulate in this report specific constitutional proposals concerning the place that linguistic duality and our minorities should have in any change made to the fundamental law of Canada.

Third, in discussing the implementation of the 1988 Official Languages Act in federal institutions last year, in keeping with our mandate under the Act, we spoke of a "partial thaw", choosing our words carefully. We would have preferred a complete thaw, but a partial thaw is always welcome after the winter. A number of federal agencies, but unfortunately not the majority, have finally begun to make progress in reform, that is in implementing the will of the Parliament of Canada as expressed in the Official Languages Act.

[*Text*]

Le dépôt du premier avant-projet de réglementation de la loi sur les communications et les services, un élément nettement positif, n'est pas étranger à ce mouvement favorable que nous avons pu observer au cours de l'année 1990.

Les membres du Comité auront peut-être pu prendre connaissance également du dernier numéro de *Langue et Société*, paru au début de juin. Dans mon dernier éditorial de cette revue, je reprends un à un, pour les réfuter, les arguments que plusieurs invoquent dans le climat trouble actuel, pour remettre directement en question la réforme linguistique accomplie et indirectement les voies de l'avenir.

Parlons donc un peu plus de la rétrospective. Là nous faisons preuve d'un optimisme prudent sans doute, mais nous mettons en relief les réalisations majeures. Dans cette rétrospective qui coiffe le Rapport annuel, nous évoquons ce que nous osons appeler «la révolution tranquille» des langues officielles au cours des 10 ou 20 dernières années, et plus généralement depuis la Loi sur les langues officielles de 1969. Le temps ne permet que de rappeler certains grands constats.

Dans l'appareil fédéral, malgré les hésitations, les progrès sont nets. De plus en plus, les Canadiens peuvent recevoir des services des institutions du gouvernement fédéral dans la langue de leur choix là où il y a demande importante.

La participation équitable des Canadiens de langue française et de langue anglaise dans les institutions fédérales est un autre des domaines où les progrès ont été marqués, même s'il reste des efforts à accomplir pour redresser en particulier les trop nombreux déséquilibres géographiques ou sectoriels.

C'est cependant pour ce qui est du choix de leur langue de travail pour les employés de l'État dans les zones désignées que le tableau est le moins reluisant et les inquiétudes les plus vives. Sauf au Québec, le français n'a toujours pas la place qui lui est due dans l'administration fédérale.

• 1545

Il n'en demeure pas moins que l'action entreprise depuis 20 ans a contribué dans une grande mesure à la vitalité du français partout au Canada, y compris au Québec. La loi avait proclamé l'égalité des deux langues, et c'est évidemment la moins égale des deux, si je puis dire, qui devait être la principale bénéficiaire. On pense bien sûr aux grandes institutions fédérales qui ont fait que le Canada s'exprime et rayonne en français, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Je pense à Radio-Canada, à Téléfilm Canada et à l'ONF. Mais il ne faut surtout pas oublier l'influence quotidienne de l'emploi, par une grande administration, du français dans une multitude d'activités.

Pour ce qui est du Québec en particulier, rappelons simplement que les dizaines de milliers de fonctionnaires fédéraux qui y travaillent, surtout en français, représentent une contribution non négligeable à l'objectif de la province de faire du français la langue normale de travail.

Pour la majorité des Canadiens, la dualité n'est pas seulement un concept et une réalité fédérale. L'appui s'est manifesté par l'adoption de la Loi 8 en Ontario également, par la Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-

[*Translation*]

The tabling of the first draft regulations under the Act, on communications and services, is clearly a positive development related to this progress observed in 1990.

The members of the committee may have seen the most recent issue of *Language and Society*, which appeared at the beginning of June. In my final editorial in this magazine, I take up, one by one, in order to refute them, the arguments used by some in the present troubled climate to directly call into question the language reform that has taken place and, indirectly, what is to come.

Let us first consider the Retrospective. Here we display a rather cautious optimism, but we do emphasize the major achievements. In the Retrospective that leads off our annual report, we refer to what I have taken the liberty to call the "Quiet Revolution" of official languages in the past 10 or 20 years and more generally since the Official Languages Act of 1969. Time permits me to recall only some of the major findings.

In the federal administration, despite hesitations, the progress is clear. Increasingly, Canadians can receive services from federal government institutions in the language of their choice where there is significant demand.

The equitable participation of English-speaking and French-speaking Canadians in federal institutions is another of the areas where progress has been conspicuous, although further efforts are required, in particular to rectify the all too numerous geographical or sectoral imbalances.

With regard to the choice of language of work by federal employees in the designated regions, however, the picture is least bright and the concerns deepest. Except in Quebec, French still does not enjoy its rightful place in the federal administration.

Nevertheless, the actions taken in the past 20 years have in large measure contributed to the vitality of French everywhere in Canada, including Quebec. The equality of both languages is proclaimed in the Act and it is of course the less equal of the two, so to speak, that stood to be the main beneficiary. One thinks, naturally, of the great federal institutions that have ensured that Canada speaks and exerts its influence in French, both at home and abroad: the CBC, Telefilm Canada, the NFB. But above all we must not forget the daily influence of the use, by a large administration, of French in a multitude of activities.

With respect to Quebec in particular, let us remember simply that the tens of thousands of federal public servants who work there, mainly in French, represent a significant contribution to the province's objective of making French the normal language of work.

For most Canadians, duality is more than a concept and a federal reality. Support for it has been shown by the adoption of Bill 8 in Ontario, by the Official Languages Act of the Northwest Territories and of the Yukon, by Bill 142 in

[*Texte*]

Ouest et celle du Yukon, par la Loi 142 au Québec et par l'adoption dans plusieurs provinces de politiques et de programmes en vue d'assurer une meilleure prestation de services essentiels à la minorité.

Donc, c'est tout un ensemble de changements et de développements positifs que cette première semence de la Commission B & B, la première Loi sur les langues officielles, a amené à sa suite.

La dualité linguistique a également des dimensions très concrètes pour les majorités, dont la plus évidente est la maîtrise de la deuxième langue officielle. Tout le monde connaît l'extraordinaire succès des programmes d'immersion qui ont connu cette année, ce qui a été surprenant, une augmentation de près de 8 p. 100, alors que certains parents auraient pu se dire: Attendons voir ce qui va se passer. Mais non! Une augmentation de 8 p. 100, ce n'est pas négligeable du tout, surtout dans cette forme d'enseignement qui représente une option très nette.

La reconnaissance progressive de la dualité linguistique canadienne a coïncidé avec un autre phénomène majeur au Canada, l'affirmation de plus en plus claire du caractère distinct de la société québécoise. L'avenir du Canada ne pourra se bâtir sans que l'on prenne en compte non seulement sa dualité linguistique mais aussi cette particularité d'un quart de la population du pays, en tenant compte, certes, des réalités et des aspirations des autres régions et groupes de notre pays.

Après ceci, passons donc au débat constitutionnel et à nos propositions. Vous vous demanderez ce que le commissaire vient faire là-dedans. Eh bien, le commissaire est chargé de faire rapport au Parlement, par votre entremise en général, sur la mise en oeuvre de la Loi sur les langues officielles. Lorsque cette mise en oeuvre peut être entravée ou modifiée, maintenant ou à l'avenir, par des circonstances comme un débat constitutionnel, il est évident que cela nous intéresse. Mais cela nous intéresse aussi parce que nous avons un *locus standi. Mon prédécesseur, Max Yalden, avait comparu devant un comité législatif sur l'article 23. Par la suite, toutes les cours du pays, y compris la Cour suprême, nous ont reconnu le droit d'être des intervenants dans des causes qui se rapportaient à la Charte des droits et libertés, en particulier à l'article 23.

Toutes les thèses sur notre avenir constitutionnel font présentement l'objet de discussions devant un nombre croissant de commissions, de forums et de comités. Tout semble être remis en question. Certains—des personnalités politiques, des universitaires, des journalistes—ont commencé à rouvrir le procès des langues officielles. On croit avoir trouvé, je pense, une espèce de bouc émissaire, et je dirai pourquoi.

Comme disait Fontenelle:

Je suis effrayé de la conviction qui règne autour de moi.

Fontenelle ne comprenait pas plus cette conviction que nous ne comprenons ce besoin de faire un procès dans un domaine qui, au fond, a réussi et est tout à fait à l'honneur de notre pays.

Je me permettrai de répéter ici quelques-uns des arguments que j'ai élaborés afin de montrer combien mal fondées sont ces thèses.

[*Traduction*]

Quebec and by the adoption in various provinces of policies and programs designed to ensure better delivery of essential services to the minority.

Thus a whole series of positive changes and developments were brought forth by the first seeds of the B & B Commission, namely the first Official Languages Act.

Linguistic duality also has very tangible dimensions for the majorities, the most obvious of which is knowledge of the second official language. Everyone knows about the extraordinary success of immersion programs, in which enrolment has increased nearly 8% this year, a surprising fact when some parents might have preferred to take a wait-and-see attitude. On the contrary, an 8% increase is by no means insignificant, particularly for a type of teaching which stands out as a very distinct option.

The gradual recognition of Canadian linguistic duality has coincided with another major phenomenon in Canada, that of the increasingly clear affirmation of the distinct character of Quebec society. The future of Canada cannot be built unless both its linguistic duality and this distinctive feature of a quarter of its population are taken into account -bearing in mind, naturally, the realities and aspirations of other regions of the country and groups within it.

We shall now turn to the constitutional debate and our proposals. You may wonder what business the Commissioner has venturing into this area. The Commissioner is responsible for reporting to Parliament, normally through your committee, on the implementation of the Official Languages Act. When this implementation may be hindered or in some way modified now or in the future by circumstances such as a constitutional debate, our interest is quite clear. The matter is also of interest to us because we have a *locus standi*. My predecessor, Max Yalden, appeared before a legislative committee on section 23. Thereafter, all the courts in the land, including the Supreme Court, recognized that we had the right to appear in cases relating to the Charter of Rights and Freedoms, particularly section 23.

All the proposals about our constitutional future are currently being discussed in a growing number of commissions, forums and committees. It seems that everything is in question. Some politicians, academics and journalists have begun once again to put the official languages on trial. They believe they have found a scapegoat.

As Fontenelle said:

I am frightened by the beliefs that prevail around me.

Fontenelle no more understood such beliefs than we understand this need to call into question one of our successful achievements that stands as a credit to our country.

I will take the liberty to repeat here some of the arguments I developed to show how ill-founded these views are.

[*Text*]

• 1550

Il y a un certain nombre de mythes qui se sont infiltrés et qu'il faut dénoncer.

Le premier est que la réforme de notre régime linguistique serait un échec parce qu'il n'a pas assuré la réconciliation nationale tant souhaitée. Il y a beaucoup de gens qui pensent cela et qui sont de très bonne foi. Il y a même une majorité de Canadiens qui le pensent, comme le démontre un sondage récent.

La recherche de l'égalité des deux langues officielles n'a jamais eu pour but cependant de résoudre seule la question du caractère distinct du Québec ni du partage des compétences dans notre fédération. Le bilinguisme officiel s'imposait au nom de l'histoire et de l'équité. C'est ainsi que la Commission B & B l'a présenté: l'administration fédérale devait cesser d'être un gouvernement linguistiquement étranger pour les francophones du Canada. C'est ce qui est arrivé. Nous avons réussi.

Un deuxième mythe: Les communautés hors Québec seraient en voie de disparition et ne mériteraient donc pas que l'on s'en embarrasse plus longtemps.

Les minorités francophones les plus faibles numériquement vivent depuis longtemps—tout le monde le sait et tout le monde en connaît les causes—des difficultés sérieuses qui ont tendance à s'atténuer. La situation des grandes minorités au Nouveau-Brunswick et en Ontario, quoique plus nuancée, progresse visiblement. Il ne faut donc pas chercher à enterrer vivantes toutes ces communautés, mais plutôt à les aider à se consolider et à refaire leurs forces. La pleine mise en oeuvre de l'article 23 de la Charte, qui garantit le droit à l'éducation dans la langue de la minorité, serait un grand pas en avant. Nous pourrons parler également plus tard du phénomène en matière d'éducation qui se produit chez la minorité anglophone du Québec, qui est un problème tout à fait différent, mais qui n'en est pas moins un problème important.

Un troisième mythe: Certains professeurs disent que le modèle suisse fonctionnerait mieux.

Je me demande s'ils ont visité fréquemment la Suisse. C'est une question qu'il faudrait leur poser. À première vue, et ce doit être à première vue que cette suggestion est faite, cette solution paraît très séduisante. Mais le Canada compte près de 2 millions de personnes qui habitent dans les provinces où elles sont en situation linguistiquement minoritaire. C'est plus que la population de plusieurs provinces et c'est égal à environ 40 ou 45 p. 100 de la population de la Suisse.

Au Canada, en vertu de notre Constitution, les compétences linguistiques suivent en principe le partage des pouvoirs existants entre les deux ordres de gouvernement. Ce n'est pas moi qui le dis, mais la Cour suprême, dans un jugement en particulier et de façon très nette. En vertu du principe romain *accessorium sequitur principale*, la langue devient un accessoire des compétences qui sont conférées par la Constitution. C'est logique. Grosso modo, c'est ainsi que

[*Translation*]

It is time to dispel a number of myths that have arisen.

The first myth is that the reform of our language policy is a failure because it has not led to the national reconciliation so keenly desired. Such a view is sincerely held by many people. It is actually a majority view of Canadians, as shown by a recent poll.

The attempt to ensure the equality of the two official languages was never intended, by itself, to resolve the question of the distinct character of Quebec or that of the division of powers in our federation. Offical bilingualism was necessary in the name of history and equity. As the B & B Commission put it, the federal administration had to cease being linguistically a foreign government to francophones in Canada. This objective has been successfully attained.

The second myth is that the communities outside Quebec are disappearing and are therefore no longer worth worrying about.

As everyone knows and for reasons known to everyone, the numerically smallest francophone minorities have for a long time been experiencing serious problems, which are now easing somewhat. The situation of the large minorities in New Brunswick and Ontario, although more complicated, is visibly improving. We must not, therefore, try to bury all these communities alive, but rather help them consolidate and regroup their forces. The full implementation of section 23 of the Charter, which guarantees the right to instruction in the minority language, would be a major step forward. We can also discuss later the phenomenon occurring in education among the English-speaking minority in Quebec; it is quite a different problem but is not the less serious.

The third myth is the claim made by some professors that the Swiss model would work better.

I wonder how often they have been to Switzerland—that is something they should be asked. At first sight, and the suggestion must be based on first sight only, this solution seems attractive. But Canada has nearly two million people who live in provinces where theirs is the minority language. That is more than the population of several provinces and it is also approximately 40% or 45% of the population of Switzerland.

In Canada, under our Constitution, linguistic powers in principle follow the existing division of powers between the two orders of government. Not I but the Supreme Court in a very clearly worded ruling says so. Under the Roman principle *accessorium sequitur principale*, language follows as an accessory the jurisdictions conferred by the Constitution. It is a matter of logic. Generally speaking, that is how the Canadian model works. There is no need to make significant

[*Texte*]

cela se passe dans le modèle canadien. Il n'y a pas besoin d'y apporter des changements importants. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas faire des retouches dans les modes d'application ou d'interprétation. Nous pourrions y revenir. On pourrait donc difficilement transférer aux provinces des pouvoirs qui s'y trouvent déjà. Voilà notre réponse à ce genre de critique.

Un quatrième mythe: Le fédéral devrait être bilingue alors que le Québec est unilingue. Pourquoi le fédéral devrait-il être bilingue? La Loi 178 a provoqué un choc violent auprès de l'opinion publique anglophone au Canada, il n'y a pas de doute. Elle est peut-être largement responsable, et beaucoup d'observateurs le croient, de l'échec de l'Accord du lac Meech. Mais regardons la réalité bien en face. Le Québec est toujours soumis aux obligations de l'article 133 de l'ancien Acte de l'Amérique du Nord britannique. Les services en anglais sont disponibles dans de très nombreux secteurs, surtout là où vit l'immense majorité des Québécois de langue anglaise. Le Québec compte, et de beaucoup, le plus grand nombre de bilingues: 30 p. 100 des francophones et près de 60 p. 100 des anglophones se disent bilingues.

• 1555

J'ai eu l'occasion d'assister, pendant le dernier week-end, à une partie de l'assemblée annuelle d'Alliance Québec. Ce fut une rencontre très intéressante, très vive, où de nombreux points de vue ont été présentés. Ce que je viens de dire là n'est pas nié simplement. Comme vous le savez, il y a d'autres questions qui se posent et des inquiétudes qui se manifestent pour cette communauté dans des sondages d'opinion qui montrent qu'un bon nombre de jeunes anglophones au Québec ne prévoient pas y rester. Tout de même, c'est un mythe de croire que le Québec est unilingue. C'est un des mots les plus dangereux du vocabulaire et un des plus utilisés. Le Québec reste sous bien des aspects la province la plus bilingue.

To conclude, do we really think our society could do without constitutional protection for language rights without jeopardizing the entire edifice of human rights? We must guard against discussing these questions as if we were speaking of abstractions. What is at stake is the reality experienced daily by some 2 million Canadians, more than the entire population of many provinces. It is, above all, a question of human dignity. Our fellow Canadians understand this.

The Southam-Angus Reid poll of last week shows that 80% of English-speaking Canadians and 87% of Quebeckers support the constitutional guarantees designed to protect minority language rights. That was a gift for one who was about to address you, Mr. Chairman. But it has not been the only one we have received, because in general the support of the Canadian people, the vast majority of the Canadian people, for the whole edifice that has been built over the past 20 years, is strong and steady notwithstanding the constitutional storm. This is remarkable.

We presented in our annual report a comprehensive plan to preserve and strengthen the rights of our two communities and their respective minorities. We know there are groups, some of whom are getting stronger, who have completely

[*Traduction*]

changes. That does not mean that adjustments cannot be made to the methods of application or interpretation. We may return to this point. Thus it would be difficult to transfer to the provinces powers they already have. That is our answer to this particular criticism.

The fourth myth is that the federal administration should be bilingual, while Quebec is unilingual. Why should the federal government be bilingual? There is no doubt that Bill 178 caused a violent reaction in anglophone public opinion in Canada. Many observers believe that is the main cause of the failure of the Meech Lake Accord. But let us take a close look at the reality. Quebec is still subject to the obligations of section 133 of the old British North America Act. Services in English are available in a great many sectors, especially in places where the vast majority of English-speaking Quebecers live. Quebec has by far the largest number of bilingual residents: 30% of francophones and nearly 60% of anglophones say they are bilingual.

I had the opportunity last weekend to attend part of the annual meeting of Alliance Quebec. It was a very interesting gathering, very lively, and I heard many points of view. What I just said there is not easily denied. As you know, there are other issues and this community has concerns shown in opinion polls where many young anglophones say they do not plan to stay in Quebec. All the same, it is a myth that Quebec is unilingual. This is one of the most used and most dangerous in our vocabulary. In many respects, Quebec is actually the most bilingual province.

En terminant, croyez-vous vraiment que notre société peut se passer de la protection constitutionnelle de ses droits linguistiques sans que nous mettions en danger tous l'édifice des droits de la personne? Nous devons bien nous garder de débattre de ces questions comme s'il s'agissait d'abstractions. L'enjeu en fait est la vie quotidienne de quelque deux millions de Canadiens, soit un nombre plus élevé que la population de nombreuses provinces. C'est, après tout, une question de dignité humaine et nos concitoyens le savent bien.

D'après le sondage Southam—Angus Reid de la semaine dernière, 80 p. 100 des Canadiens anglophones et 87 p. 100 des Québécois appuient les garanties constitutionnelles conçues pour protéger les droits linguistiques de la minorité. Quel cadeau pour celui qui devait prendre la parole devant vous, monsieur le président. Mais ce n'est pas le seul que nous ayons reçu car de façon générale, le peuple canadien, du moins la grande majorité des Canadiens, accorde un appui ferme et soutenu au vaste édifice qui s'est construit au cours des 20 dernières années, et ce malgré la tempête constitutionnelle qui fait rage. C'est remarquable.

Nous avons présenté dans notre rapport annuel un plan global visant à protéger et à renforcer les droits de nos deux collectivités et de leurs minorités respectives. Nous savons qu'il existe des groupes, dont certains prennent de la vigueur,

[*Text*]

different views. We respect the views of these groups. This is an interplay of democracy. However, one must be very careful not to allow oneself to be unduly intimidated by such views, especially in the face of opinion surveys carried out scientifically which indicate this very important degree of steadfast support.

In addition to the preservation of existing rights, we propose, among other things, that the linguistic obligations of the Constitution Act of 1867, which apply to the federal government and Quebec, should also apply for reasons of equity to Ontario, which has the largest francophone minority of any province. The reasoning might go this way: Of course section 133 is of a symbolic nature, but why would it be very useful, perhaps even necessary, for 700,000 anglophones in Quebec and not equally useful or necessary for half a million francophones in Ontario? In our view it does not make sense.

We have put forward this proposal with due recognition of the fact that this is a matter that must be handled very delicately, and there is a time when things become possible and a time when things are not possible. We think we are approaching the time when it will become possible, because we think the worst scenario is not the most likely one.

• 1600

New Brunswick's Bill 88 respecting the equality of its communities would be entrenched in the Constitution. The code of the official language communities going beyond these existing rights and on a voluntary basis—this is with an opting-in formula—might form part of the Constitution, but by allowing for the voluntary opting-in of the provinces that wish to do so, it would contain provisions based on the respective needs and situations of these communities regarding access to a variable range of services, such as social and health services, and those services that are the closest to the people.

Contrary to what many people believe, this is not expensive. There are start-up costs but it does a great deal to facilitate the life of minorities. What we suggest is consonant with the past theory and practice; that is, as these are provincial matters it would be for provinces to make up their minds as to which of the provisions of such a code they would like to adopt for their own provinces.

The Cassandras would consider this proposal as totally ridiculous, but I suggest that at this time in our history it may also be prudent to make our bet on the favourable resolution of our problems and not be obsessed with the problems as if we were unable to solve them.

Such a code would advance equality by making it not only possible but desirable for some of the provinces to agree to some of these provisions. I could go into this if you wish. It may sound to some as a very optimistic view, but I could reassure with other arguments that it would not be at all inconceivable that such ideas would be accepted and that there are precedents over the past few years where this sort of thing has happened, not at the constitutional level—the opportunity does not arise—but by way of agreements.

[*Translation*]

qui ont des points de vue complètement différents. Nous respectons ces points de vue car nous vivons dans une démocratie. Toutefois, nous devons veiller à ne pas nous laisser indûment intimider par ces points de vue, surtout si l'on tient compte des résultats des sondages d'opinion exécutés selon des techniques scientifiques et qui montrent la présence d'un appui très important et résolu.

Outre la conservation des droits existants, nous proposons, entre autres choses, que les obligations prévues sur le plan linguistique par la Loi constitutionnelle de 1867 et qui s'appliquent au gouvernement fédéral et au Québec s'appliquent également pour des raisons d'équité à l'Ontario, province qui compte la plus importante minorité francophone. Suivez notre raisonnement: bien sûr, l'article 133 revêt une nature symbolique; mais si elle est utile, et peut-être même nécessaire, pour 700,000 anglophones au Québec, pourquoi ne serait-elle pas également utile ou nécessaire pour un demi-million de francophones en Ontario? À notre avis, cette situation est insensée.

En soumettant cette proposition, nous avons gardé présent à l'esprit qu'il faut faire preuve de beaucoup de prudence et qu'il y a des moments où certaines choses sont possibles et d'autres où elles ne le sont pas. Nous pensons que cela devrait devenir possible car le pire scénario n'est pas celui qui nous semble le plus probable.

On constitutionnaliserait la loi 88 du Nouveau-Brunswick qui porte sur l'égalité de ses communautés linguistiques. Un code des communautés de langue officielle qui irait au-delà de ces droits existants et qui serait facultatif pourrait être inséré dans la Constitution mais les provinces seraient libres de choisir d'adhérer ou de ne pas le faire. Ce code contiendrait des dispositions fondées sur les besoins et les situations dans chaque communauté en ce qui concerne une gamme variable de services, dont les services sociaux et de santé, par exemple, et les services qui touchent la population de très près.

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, cette proposition n'est pas très coûteuse. Il y a des coûts au départ, mais cela facilite grandement la vie des minorités. Ce que nous suggérons est conforme à la théorie passée et à la pratique, c'est-à-dire que ces affaires-là relèvent du provincial et que les provinces seraient appelées à choisir les dispositions du code qui leur conviendraient.

Les Cassandres vous diront que cette proposition est tout à fait ridicule, mais nous abordons une époque de notre histoire où il serait peut-être bon de parier sur une solution favorable de nos problèmes et de ne pas nous laisser obséder comme s'il était tout à fait impossible de les résoudre.

Ce code jouerait en faveur de l'égalité non seulement en permettant à certaines provinces d'accepter certaines de ces dispositions, mais également en leur en donnant le désir. Si vous le souhaitez, je pourrais développer cet aspect. Certains y verront un point de vue très optimiste, mais je peux vous assurer que ces idées peuvent très bien être acceptées et que depuis quelques années on a vu ce genre de chose se produire, peut-être pas au niveau constitutinonel, faute d'une occasion, mais dans le cadre d'ententes.

[*Texte*]

Let's have a brief look at the partial thaw. Let's go on to the perhaps more immediate concerns, the regulations and the Treasury Board.

This committee in its previous incarnation played a decisive role in examining the proposed draft resolutions and communications and services. In its report of May 7, it was able to evaluate these draft regulations on their true merits and to offer the government judicious recommendations. It fully understood—and I stress this point—that it is not a question of making concessions to one linguistic group, but of applying the same rules and providing the same benefits to both minority groups.

In general, we endorse the committee's conclusions and we supported them in our recent meetings with the President of the Treasury Board, Mr. Loiselle. We also reminded him of certain other proposals that were made to the committee, which are fully in keeping with the spirit of the act and which it might still be possible to incorporate in the draft regulations.

If, as we hope, the government endorses the committee's conclusions in addition to as many as possible of the other proposals presented to the committee by minority associations, federal employees, unions and ourselves, Canadians of both linguistic groups will benefit from the regulations to implement the Official Languages Act, which reflect the realism and generosity that inspired the legislators. It will then remain for the government to table the other draft regulations provided for in the act, particularly those on the language of work for federal employees. While waiting for these other regulations to see the light of day, however, it is essential that the Treasury Board revise the current directives in order to produce a coherent set of guidelines.

The absence of such directives may explain why VIA Rail has been unable to provide adequate bilingual services in its train stations and aboard its trains, in particular in the Ottawa-Montreal-Toronto circuit, since 1978 when the corporation was established. Having exhausted all other avenues, we were forced to apply very recently to the Federal Court for a ruling on this case. In this regard we are entitled to wonder whether the apparent inaction of the Treasury Board Secretariat is attributable to a lack of political will or to the staff cut-backs it recently suffered.

• 1605

We are, to be sure, in a financially difficult period. But is it consistent with the objectives of the act at this time—and with the mandate of the Treasury Board under the act—to cut the staff of the Official Languages Branch by more than 20%, as has just been done, seriously jeopardizing its ability to discharge its policy, co-ordination and evaluation responsibilities? Can we expect reform to go ahead under such conditions?

We must therefore hope that one of the first acts of the committee will be to ensure that the government assigns the linguistic issue the importance warranted by what is at stake. The Treasury Board itself has the primary responsibility to

[*Traduction*]

Tournons-nous brièvement vers le dégel partiel et parlons d'une préoccupation plus pressante, peut-être, soit la réglementation et le Conseil du Trésor.

Le prédécesseur de ce comité joue un rôle décisif en étudiant les projets de résolution sur les communications et les services. Dans son rapport du 7 mai, il su bien évaluer ces projets de règlements et formuler des recommandations avisées à l'intention du gouvernement. Il a bien compris, et j'insiste sur ce point, qu'il ne sagit pas d'accorder des concessions à un groupe linguistique, mais bien d'appliquer les mêmes règles et d'offrir les mêmes avantages aux deux groupes minoritaires.

En règle générale, nous approuvons les conclusions du comité et nous les avons entérinées lors de rencontres récentes avec le président du Conseil du Trésor, M. Loiselle. Nous lui avons rappelé également d'autres propositions soumises au comité, des propositions qui vont tout à fait dans le sens de la loi et qu'il serait peut-être encore possible d'incorporer dans la réglementation.

Si, comme nous l'espérons, le gouvernement souscrit aux conclusions du comité et au plus grand nombre possible des propositions présentées par des associations minoritaires, des employés fédéraux, les syndicats et nous-mêmes, les Canadiens des deux groupes linguistiques bénéficieront de cette réglementation qui permettra d'appliquer la Loi sur les langues officielles, un instrument qui reflète le réalisme et la générosité qui ont inspiré les législateurs. Le gouvernement devra ensuite déposer les autres projets de règlements qui sont prévus par la loi, en particulier ceux qui concernent la langue de travail des employés fédéraux. Toutefois, en attendant l'arrivée de ces règlements, il faut que le Conseil du Trésor révise les directives actuelles pour leur donner plus de cohérence.

C'est peut-être l'absence de telles directives qui, depuis 1978, date de la création de la société, a empêché VIA Rail d'offrir des services bilingues dans ses gares et à bord de ses trains, en particulier entre Ottawa, Montréal et Toronto. Ayant épuisé toutes les autres possibilités, nous avons récemment été forcés de demander un arrêt à la Cour fédérale. À ce sujet, il y a tout lieu de se demander si l'inertie apparente du Secrétariat du Conseil du Trésor vient d'un manque de volonté politique ou est attribuable aux récentes coupures de personnel.

Bien sûr, nous traversons une période financièrement difficile. Mais est-ce qu'on respecte bien les objectifs de la loi, et également le mandat du Conseil du Trésor en vertu de la loi, en réduisant le personnel de la Direction des langues officielles de plus de 20 p. 100, comme on vient de le faire, ce qui risque d'empêcher sérieusement cet organisme d'appliquer sa politique et d'assumer ses responsabilités de coordination et d'évaluation? Peut-on s'attendre à des réformes dans de telles conditions?

Il faut donc espérer que le comité ne tardera pas à intervenir auprès du gouvernement pour exiger qu'on accorde aux questions linguistiques l'importance qu'elles méritent. C'est le Conseil du Trésor lui-même qui doit agir. Il doit

[*Text*]

take action. It must ensure that the guidance given to federal agencies is dynamic. To mark time is already to slip backwards. To slacken is already to yield to intimidation. But if we move, we must also be able to explain why and show that equitable reform cannot harm legitimate interests.

The Department of the Secretary of State scored many points in terms of initiative and effectiveness. However, despite significant achievements we are still a long way from seeing each federal agency do its part under the co-ordination of that department. A comprehensive development strategy must be refined, not only for the minorities themselves but also in their relations with Canadian society as a whole and in its pluralism. We touch here on the delicate and not necessarily contradictory relationship between official languages and multiculturalism.

The right to receive instruction in the minority language: there has been great progress in this area. We were very glad to be able to help it to a considerable degree, I should think, with the recent publication of an excellent scholarly study that will assist all the groups in understanding their rights better.

Another area that has recently attracted our attention is that of the official languages situation in the National Capital Region. We published another academic study that we hope will stimulate discussion and help find solutions.

In every area I am convinced that explanation and information are crucial requirements. Nothing will serve to advance linguistic duality more than sound information and clear explanations of objectives and methods. The majority of Canadians in survey after survey favours this great experiment in social justice. It must not have the impression that something is being hidden from it, and information would go a long way.

As is this country's tradition, there is not going to be a second opportunity to discuss with you financial and administrative matters. Very briefly, in a couple of paragraphs I will say a few words to this, if you would allow me, Mr. Chairman.

As far as the administration of my office is concerned, I am pleased to tell you that through careful administration we were able to meet our 1990-91 budget within 0.3%. We share in the current exercise of budget restraint. For 1991-92 we have reduced our budget by $400,000, of which $254,000 has been deducted by Treasury Board from the salary adjustment reserve allotment and the remaining $146,000 has been deducted from our operating and maintenance budget. At the same time, conscious of our very important people resources at OCOL, we have protected our training and development budgets and will proceed with informatics improvement already planned.

[*Translation*]

s'assurer que les organismes fédéraux reçoivent des directives dynamiques. En différant cette action, on ne peut que perdre du terrain. Tout relâchement est une forme d'abdication. Mais si nous voulons agir, nous devons également pouvoir expliquer pourquoi et prouver qu'une réforme équitable ne saurait porter atteinte à des intérêts légitimes.

Le Secrétarait d'État a marqué d'excellents points sur le plan de l'initiative et de l'efficacité. Toutefois, en dépit de réalisations importantes, les organismes fédéraux sont dans l'ensemble encore loin de faire leur part sous la direction de ce ministère. Une stratégie globale de développement doit être mise au point, pas seulement pour les minorités elles-mêmes, mais également pour tout ce qui concerne leurs relations avec l'ensemble de la société canadienne et son pluralisme. Ici, nous abordons cette relation délicate et pas forcément contradictoire entre les langues officielles et le multiculturalisme.

Le droit à l'instruction dans la langue de la minorité: c'est un domaine où de grands progrès ont été accomplis. C'est un domaine pour lequel nous avons eu l'occasion de faire beaucoup nous-mêmes, avec la publication récente d'une étude excellente qui aidera tous les groupes à mieux comprendre leurs droits.

D'autre part, nous avons eu l'occasion de nous intéresser récemment à la situation des langues officielles dans la région de la capitale nationale. Nous avons publié une autre étude universitaire qui devrait stimuler la discussion et favoriser la recherche de solutions.

Dans tous les domaines, je suis convaincu de la nécessité absolue de fournir des explications et des informations. Rien ne servira mieux la cause de la dualité linguistique que des informations sûres et des explications claires sur les objectifs et les méthodes utilisées. Sondage après sondage, la majorité des Canadiens se prononcent en faveur de cette grande expérience sur la justice sociale. Il ne faut pas leur donner l'impression qu'on leur cache quelque chose et l'information pourrait contribuer beaucoup.

Conformément à la tradition nationale, nous n'aurons pas l'occasion de discuter à nouveau avec vous de questions financières et administratives. Je vais donc aborder ce sujet très rapidement, en deux ou trois paragraphes, si vous le permettez, monsieur le président.

En ce qui concerne l'administration de mon bureau, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que nous avons réussi, grâce à nos efforts administratifs, à respecter notre budget de 1990-1991, à 0,3 p. 100 près. Nous souscrivons aux efforts actuels de restrictions budgétaires. Pour 1991-1992, nous avons réduit notre budget de 400,000$, dont 254,000$ ont été déduits par le Conseil du Trésor d'une réserve destinée aux ajustements salariaux, les 146,000$ restants ayant été déduits de notre budget de fonctionnement et d'entretien. En même temps, conscients de la grande importance de nos ressources humaines au CLO, nous avons maintenu nos budgets de formation et de perfectionement et nous avons l'intention de poursuivre nos efforts d'amélioration des systèmes informatiques.

[*Texte*]

I wrote in early May to John Edwards, manager of the Public Service 2000, to share some of the initiatives my office has implemented and is in the process of implementing. To name just a few: an employment assistance program, an incentives awards program, a completely revised program review and employee appraisal program, and a memorandum of understanding with Public Works to provide OCOL with faster and less costly services in the areas of accommodation and tenant services. We said so much about these ideas that we were a little bit ahead of the committee report. We started our own committee about a year ago—it is called Economy/Ecology—and it has given us good results by ensuring that these issues received periodical attention.

• 1610

I am also pleased to report that through continued efforts OCOL now meets its employment equity targets for disabled persons, visible minorities, and aboriginal peoples. Women continue to be well represented at OCOL and make up 53% of OCOL staff.

The average representation of anglophones at the end of March was 32%, which is of course still very low, but it has been the object of constant review and attention. At the managerial levels and other levels, it has remained fairly steady at a slightly higher percentage of 37%.

At the risk of surprising some, in conclusion, I would like to say that the evil that has threatened and still threatens the official languages program is complacency. We are tempted to succumb to the siren call that invites us to give up the struggle. Cynics often talk about the cost of official languages without ever asking basic questions about the value of this reform. Providing bilingual government services hardly costs any more than what the government spends on interest payments on loans to post-secondary students.

Is one a better investment in the future than the other? I am the first to acknowledge that the official languages in themselves will not ensure national unity, but they are so intimately linked to our identity as Canadians that national unity seems impossible without them. If we were not able to preserve and improve an equitable language policy that allows every citizen to speak his language in the largest possible number of settings, how can we hope to agree on other basic issues? If all Canadians resolutely looked the future in the face and asked what had to be done linguistically to improve it for everyone's benefit, would they come up with something very different from Canada's present language policy?

Will our vision of the Canada of tomorrow be broad, fair and generous, or narrow and restrictive? We have made our choice. The Parliament of Canada, by passing the Official Languages Act of 1988, and earlier by entrenching language rights in the Canadian Charter of Rights and Freedoms, has also made its choice. We remain convinced that at the moment of truth, Canadians in general and Quebeckers in particular will not abandon their common heritage, including

[*Traduction*]

Au début de mai, j'ai écrit à John Edwards, responsable de Fonction publique 2000, pour lui faire part des initiatives de mon bureau, celles qui ont été menées à bien et celles qui sont en cours. Je vous en cite quelques-unes: un programme d'aide à l'emploi, un programme de primes à l'initiative, un système refondu de révision des programmes et d'évaluation des employés ainsi qu'un mémoire d'entente avec les Travaux publics qui devrait fournir au CLO des services de logement et de location plus rapidement et à meilleur compte. Nous avons tant parlé de ces idées que nous avons quelque peu anticipé le rapport du comité. Nous avons mis sur pied notre propre comité il y a environ un an, nous l'avons intitulé Économie-écologie et il nous a bien servi en faisant le suivi de ces dossiers.

Je suis heureux aussi de pouvoir vous annoncer que les efforts soutenus du CLO ont été couronnés de succès et qu'aujourd'hui les objectifs en matière d'équité dans l'emploi sont atteints pour les personnes handicapées, les minorités visibles et les autochtones. Les femmes sont toujours bien représentées au CLO et constituent 53 p. 100 de nos effectifs.

À la fin de mars, les anglophones représentaient environ 32 p. 100 des effectifs, ce qui est évidemment très faible, mais c'est une affaire que nous continuons à suivre de près. Parmi les cadres, et à d'autres niveaux, la proportion est assez stable et un peu plus élevée, à 37 p. 100.

En conclusion, au risque de surprendre certains, je tiens à dire que le grand démon qui menace le programme des langues officielles, c'est toujours la satisfaction béate. C'est la sirène qui nous appelle et qui essaie de nous convaincre d'abandonner la lutte. Les cyniques parlent souvent du coût des langues officielles sans jamais se poser la question fondamentale de la valeur de cette réforme. Le bilinguisme dans les services gouvernementaux ne coûte pratiquement pas plus que ce que le gouvernement dépense en paiements d'intérêt sur les prêts aux étudiants postsecondaires.

Laquelle de ces dépenses constitue un meilleur investissement pour l'avenir? Je suis le premier à reconnaître que les langues officielles ne suffiront pas à préserver l'unité nationale, mais elles sont si intimement liées à notre identité de Canadiens que sans elles, l'unité nationale semble impossible. Si nous ne réussissons pas à préserver et à améliorer une politique linguistique équitable qui permette à tous les citoyens de parler leur propre langue dans le plus grand nombre de domaines, comment pouvons-nous espérer nous mettre d'accord sur d'autres questions fondamentales? Si tous les Canadiens se tournent résolument vers l'avenir et se demandent ce qui doit être fait sur le plan linguistique pour améliorer cet avenir, la réponse qu'ils trouveront sera-t-elle tellement éloignée de la politique linguistique canadienne actuelle?

Est-ce que notre vision du Canada de demain sera large, équitable et généreuse, ou bien encore étroite et restrictive? Nous avons fait un choix. Le Parlement du Canada, en adoptant la Loi sur les langues officielles en 1988, et avant cela en constitutionnalisant les droits linguistiques dans la Charte canadienne des droits et libertés, avait également fait un choix. Nous sommes toujours convaincus que lorsque le moment de vérité viendra, l'ensemble des Canadiens et les

[*Text*]

their two national languages, which are the symbols of our mutual respect and our will to live together.

Mr. Chairman, I thank you very much. I am sorry my presentation was a little longer than I thought it would be. I am at your entire disposal to answer whatever questions you would like to put to me.

Le vice-président: Monsieur d'Iberville Fortier, des questions vous seront sûrement adressées, ainsi qu'à vos collègues.

Puisque le nouveau Comité en est seulement à sa deuxième session et que le président est absent, aucune réglementation n'a été mise sur pied. Je propose donc des interventions de cinq, dix ou 15 minutes, à vote guise.

M. Edmonston (Chambly): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Mon collègue Allmand pourra me corriger s'il le faut, mais je pense qu'on faisait des interventions de sept ou huit minutes dans le passé. Si on pouvait poursuivre cette tradition, cela permettrait à beaucoup plus de gens de participer. De plus, cela nous permettrait d'avoir un deuxième tour.

Le vice-président: Est-ce aussi l'avis des autres membres présents?

• 1615

Mr. Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): My understanding was that on the first round each spokesperson for the parties was allowed ten minutes, and from that point it was around six or seven minutes.

Le vice-président: Des interventions de dix minutes, est-ce que cela vous convient?

M. Edmonston: Ça va.

Mr. Allmand: I had the opportunity last week to render homage to our outgoing commissioner at a wonderful reception held in his honour. I will not repeat everything I said at that time, but I will for the record simply say that I was with this committee, or the predecessor of this committee, for the entire seven years he served in the position, and I must say he was always available to this committee. In addition, he kept us fully informed of every infraction or lack of compliance with the Official Languages Act and policies, so we were always well informed as Members of Parliament.

He was also always extremely fair and balanced in his criticism and he spoke out, sometimes with great courage, against violations of language rights. There were times when he did so that he provoked a reaction from extremists on all sides, who criticized him. For the record, I simply want to say that before I ask my questions.

Mr. Chairman, as the commissioner stated, the unity of our country is now under intense discussion, and radical changes are being proposed to the Constitution. But I think he will agree that the most critical issue in these discussions, the one that provokes the greatest emotional reaction, is that of language and language rights.

The commissioner will recall the high emotional reaction of minorities to such things as Bill 178, Bill 101, the resolutions of Sault Ste. Marie, the debate a few years ago by the *gens de l'air* over language rights in the air. These are

[*Translation*]

Québécois en particulier n'abandonneront pas leur héritage commun, y compris leurs deux langues nationales, qui sont les symboles de notre respect mutuel et de notre volonté de vivre ensemble.

Monsieur le président, je vous remercie infiniment. Je suis désolé d'avoir parlé un peu plus longtemps que je ne l'avais prévu au départ. Je suis prêt à répondre à toutes les questions que vous voudrez bien me poser.

The Vice-Chairman: Mr. d'Iberville Fortier, I have no doubt that there will be questions for you and your colleagues.

Since this is only the second meeting of this new committee and the Chairman is away, we have not agreed on any kind of procedure. Therefore, I propose that each questionner have 5, 10 or 15 minutes, as you wish.

Mr. Edmonston (Chambly): Mr. Chairman, on a point of order. My colleague, Mr. Allmand, will correct me if necessary, but I think that in the past each questioner had seven or eight minutes. If we maintained this tradition, many more people could participate. It would also give us a second round.

The Vice-Chairman: Is this the general feeling?

M. Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Je croyais que l'intervenant de chaque parti avait dix 10 minutes au premier tour et après cela, c'était six ou sept minutes.

The Vice-Chairman: Do ten-minute turns suit you?

Mr. Edmonston: Yes.

M. Allmand: La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de rendre hommage à notre commissaire sortant lors d'une magnifique réception donnée en son honneur. Je ne répéterai pas tout ce que j'ai dit à ce moment-là, mais je dirai simplement aux fins du compte rendu que j'ai été membre de ce comité ou du comité précédent pendant les sept années du mandat de M. Fortier et je dois dire qu'il a toujours été à la disposition du comité. En outre, il nous a tenus au courant de toute infraction à la Loi sur les langues officielles et aux politiques ou au non-respect de ces dernières, de sorte qu'en tant que députés, nous étions toujours bien informés.

Ses critiques ont toujours été très justes et mesurées et il dénonçait, parfois avec beaucoup de courage, les atteintes aux droits linguistiques. Il lui est arrivé de provoquer ainsi des réactions chez les extrémistes de part et d'autre qui l'ont critiqué. Je tenais simplement à faire cette observation aux fins du compte rendu avant de poser mes questions.

Monsieur le président, comme le commissaire l'a dit, l'unité du pays fait actuellement l'objet d'un débat intense, et on propose des changements radicaux à la Constitution. Mais je pense qu'il sera d'accord pour dire que la question la plus critique dans ces discussions, celle qui provoque la réaction la plus émotive, est celle de la langue et des droits linguistiques.

Le commissaire se rappellera la vive réaction émotive des minorités linguistiques à des mesures telles que la Loi 178, la Loi 101, les résolutions de Sault Ste. Marie et, il y a quelques années, les débats des gens de l'air au sujet des droits

[*Texte*]

always very emotional issues, and it seems in recent months that faced with the constitutional discussion and the unity issue, some experts and some political leaders are suggesting a transfer of official language jurisdiction to the provinces.

I refer, for example, to an interview that Lowell Murray, the former Minister for Federal-Provincial Relations, had with Montreal's *The Gazette* on April 5, 1991. He was quoted as saying that the federal government might consider giving the provinces more control over language if that would help ease very serious linguistic tensions. He went on to say that the national consensus on language has eroded, if it ever existed, and he went on to talk more about that.

That was on April 5, but earlier we had reports by the CBC—and this was not denied by the government—but there had been discussions in Ottawa with government officials on proposed changes to the Official Languages Act. A certain Mr. Patrick Monahan, a professor of constitutional law at Osgoode Hall Law School in Toronto, was present, as were other academics. It appeared that they were discussing the same sorts of things Mr. Murray was talking about—that is, the transfer of jurisdiction to the provinces. We had other similar reports of people at that particular meeting.

Questions were raised in the House of Commons, and the government denied it was contemplating such changes, but I noticed just a week or so ago that Mr. Alan Redway, a former minister, got up and made a statement in the House suggesting again the very same sorts of things that Lowell Murray suggested to *The Gazette* while he was minister.

Their argument seems to be, Mr. Commissioner, that by tranferring more jurisdiction over language to the provinces, we would relieve tension in the country and thereby achieve greater unity. Of course this appeals to two political parties that are on the rise. The Reform Party thought that was a splendid approach, and I understand the Bloc Québécois also approved of that approach.

• 1620

I want to know whether you were invited to any such discussions, the discussions of the academics. You are obviously one of the outstanding experts in the country on language rights, and if the government were to hold a round-table discussion on where we should go from here, I would think that perhaps you should be invited.

I want to ask you, so it is absolutely clear, do you agree that by transferring jurisdiction over languages to the provinces we would in fact relieve tension in this country and achieve greater unity?

Finally, we are having these discussions and the government is going to set up a special high-powered committee to travel the country and deal with constitutional change. But as I already mentioned, language is an extremely emotional and high-powered issue, and I often find that because the language minorities are in a minority they are not always well represented in those discussions.

[*Traduction*]

linguistiques dans les communications aériennes. Ces questions suscitent toujours beaucoup d'émotion, et il semble qu'au cours des quelques derniers mois, devant le débat constitutionnel et la question de l'unité, certains experts et chefs politiques ont laissé entendre qu'il y aurait un transfert des compétences officielles aux provinces sur les questions linguistiques.

Je pense par exemple à une entrevue que Lowell Murray, ancien ministre des Relations fédérales-provinciales, a accordé au journal *The Gazette* de Montréal le 5 avril dernier. Il aurait dit que le gouvernement fédéral pourrait envisager de donner aux provinces une plus grande autorité en matière linguistique si cela devait aider à faire diminuer les grandes tensions linguistiques. Il a ajouté que le consensus national sur les questions linguistiques, s'il a déjà existé, s'était détérioré et il en a parlé davantage.

Voilà ce qu'il a déclaré le 5 avril, mais selon des reportages de Radio-Canada—qui n'ont d'ailleurs pas été démentis par le gouvernement—il y aurait eu à Ottawa des discussions avec des fonctionnaires au sujet de changements proposés à la Loi sur les langues officielles. Un certain M. Patrick Monaghan, professeur de droit constitutionnel à Osgoode Hall à Toronto, était présent, ainsi que d'autres universitaires. Il semble qu'ils auraient parlé des mêmes questions dont parlait M. Murray, c'est-à-dire le transfert des compétences aux provinces. Cela a été confirmé par d'autres gens qui se trouvaient à cette réunion.

Des questions ont été posées à la Chambre des communes, et le gouvernement a nié qu'il envisageait de tels changements, mais il y a environ une semaine, j'ai remarqué que M. Alan Redway, un ancien ministre, a fait une déclaration à la Chambre où il laissait entendre encore une fois le même genre de choses que Lowell Murray avait déclaré au journal *The Gazette* lorsqu'il était ministre.

Monsieur le commissaire, ils semblent vouloir faire valoir qu'en transférant davantage de compétences linguistiques aux provinces, cela diminuerait les tensions au pays, ce qui encouragerait une plus grande unité. Évidemment, cela plaît à deux partis politiques qui sont en train de gagner du terrain. Le Parti réformiste a trouvé l'idée excellente, et je crois comprendre que le Bloc québécois approuve également cette approche.

J'aimerais savoir si l'on vous a invité à prendre part à de tels entretiens, aux entretiens des universitaires. Vous êtes de toute évidence l'un des plus grands experts au pays en matière de droits linguistiques, et si le gouvernement devait tenir une table ronde sur l'orientation future, je pense que vous devriez y être invité.

Pour que cela soit tout à fait clair, je voudrais vous demander si vous êtes d'accord pour dire que le transfert des compétences linguistiques aux provinces permettrait de diminuer les tensions et d'unifier davantage le pays?

Enfin, de tels entretiens se déroulent et le gouvernement mettra sur pied un comité spécial très puissant qui voyagera dans tout le pays pour examiner les changements constitutionnels. Mais comme je l'ai déjà mentionné, la langue est une question extrêmement émotionnelle et je constate souvent que les minorités linguistiques étant minoritaires, elles ne sont pas toujours bien présentées dans ces entretiens.

[*Text*]

For example, when the Quebec government comes to the table it represents the majority in Quebec. It does not fully represent the minority. When the Ontario government comes to the table it represents the majority. When the Manitoba government comes to the table it represents the majority. Even on these parliamentary committees, if we have only 15 members on a committee very often it is the majorities that are on those committees from the various provinces.

Speaking about aboriginal peoples in this country, there has been a suggestion that because they have no political power we should give them power on these committees. I want to know whether you think we should make some special provision with respect to this committee that is being set up so that anglophones in Quebec are specially represented and francophones outside Quebec are specially represented. Otherwise, the deal could be struck with the minorities absent from the table, just as a deal could be struck with aboriginals absent from the table.

I put those questions to you. I know there are three or four mixed in together and they are a bit controversial, but I know you have always dealt with controversy in a straight and direct way.

Mr. Fortier: Thank you very much for your very kind words at the beginning of your statement.

If we turn to this notion of transferring powers to the provinces over languages, the peculiarity of this is that needless to say, we follow this very, very closely and nobody has come up with a clear notion of what is intended. It is said that there is no smoke without fire but this may be a case where there is a bit of academic smog perhaps, if I might call it that.

Are the people who suggest such a transfer, probably in a very generous mood or in the hope of helping their country, aware that of the fundamental principle established by the Supreme Court, jurisdiction over languages goes with the substantive jurisdiction, *accessorium sequitor principali*. So what is intended there? It is difficult to know.

You asked me a moment ago whether I had been associated with the discussions. I associated myself, but I had the opportunity of chairing a panel at the John Meisel conference in Queen's about six weeks ago when one of the academic guests came forward with the Swiss model and therefore gave me an opportunity to say that Switzerland has a characteristic we do not have. They have been there for about seven centuries, not moving very much. The germanaphones have inhabited the same valleys for hundreds of years, the francophones, the Italians. Each of these groups is backed up on the mother country, yet they have formed over that period a very distinct national sense of belonging to their country.

• 1625

If you think, say, of German cantons... First of all, there are some bilingual cantons but if you think of the German cantons, there are no francophones living there so the problem does not arise. It is the same situation for the

[*Translation*]

Par exemple, lorsque le gouvernement du Québec participe aux entretiens, il représente la majorité au Québec. Il ne représente pas entièrement la minorité. Lorsque le gouvernement de l'Ontario participe aux entretiens, il représente la majorité. C'est la même chose pour le Manitoba. Même dans le cas de nos comités parlementaires, s'ils ne comptent que 15 membres, très souvent les députés qui sont membres de ces comités représentent la majorité au sein des diverses provinces.

Au sujet des autochtones, il a été proposé, puisqu'ils n'avaient aucun pouvoir politique, qu'on leur donne un certain pouvoir dans ces comités. À votre avis, faudrait-il prévoir des dispositions spéciales afin que les anglophones du Québec et que les francophones hors Québec soient tout spécialement représentés à ce nouveau comité? Autrement, une entente pourrait intervenir sans la participation des minorités, tout comme une entente pourrait intervenir sans la participation des autochtones.

Je vous pose ces questions. Je sais que je vous pose trois ou quatre questions à la fois et qu'elles soulèvent un peu la controverse, mais vous avez toujours su faire face à la controverse de façon honnête et directe.

M. Fortier: Je vous remercie beaucoup de toutes les choses aimables que vous avez dites à mon sujet au début de votre intervention.

En ce qui concerne le transfert des pouvoirs aux provinces en matière linguistique, inutile de dire que nous suivons cela de très près et que personne n'a encore réussi à avoir une idée très claire de ce que l'on a l'intention de faire. On dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu, mais dans ce cas-ci, il se peut fort bien qu'il s'agisse d'un peu de brouillard universitaire, si vous me permettez l'expression.

Ceux qui proposent un tel transfert, sans doute dans un esprit de grande générosité ou peut-être dans l'espoir d'aider leur pays, savent-ils que selon le principe fondamental établi par la Cour suprême, la compétence linguistique est un pouvoir connexe découlant du pouvoir de base, *accessorium sequitur principale*. Il est donc difficile de savoir quelle est l'intention.

Vous m'avez demandé tout à l'heure si j'avais participé aux entretiens. J'y ai participé, mais j'ai eu l'occasion de présider un comité à la conférence John Meisel à l'université Queen's il y a environ six semaines lorsqu'un des universitaires invités a présenté le modèle suisse et m'a par conséquent donné l'occasion de dire que la Suisse a une caractéristique que nous n'avons pas. Ce pays-là existe depuis environ sept siècles, et les choses n'ont pas beaucoup changé. Les germanophones, les francophones, les Italiens habitent les mêmes vallées depuis des centaines d'années. Chacun de ces groupes avoisine la mère patrie et pourtant ensemble ils ont développé un esprit très distinct d'appartenance à leur pays.

Prenez par exemple les cantons germaniques... Tout d'abord, il y a des cantons bilingues, mais aucun francophone n'habite dans les cantons germaniques, de sorte que le problème ne se pose pas. C'est la même chose dans les

[*Texte*]

francophone cantons. But in the Quebec cantons there happen to be 700,000 to 800,000 English speakers. The same people who suggest this, do they suggest that we should go back 700 years, when we were not even here, and push these English speakers out of Quebec for the sake of greater simplicity?

We recognize that in principle it would be more simple, but the operation just mentioned would be very distasteful. The same is right for francophone minorities outside Quebec. So to my mind, if I may say it, it is nonsense when it is presented at least in that form.

I don't think this would contribute to greater unity—this is your question—I think it would just contribute to changing rules of the game which have given good results.

Something else probably is understood there, but what is it? Is it that section 23 to which the provinces have agreed, except Quebec for the simple reason that it did not agree to anything at that time in 1981–82...? Is it possible that it would be to relieve the provinces from their commitment to give instruction in the language of the minority? No province has asked for this. So if this is what is intended, why not say so and why not ask whether there are provinces who want this?

I have travelled to every single province over several years and seen all those Premiers and Ministers of Education and Ministers of Intergovernmental Affairs and discussed this. I have heard of difficulties, but I have never heard that they wanted to be relieved of an obligation that they not only agreed upon in 1981 but on which they would have been prepared to agree at Victoria ten years earlier.

So I think we have a trial balloon here and the trial balloon is not clear, at least to me. I don't see how it could serve national unity or any other purpose.

So far as the minorities are concerned, that is a very interesting point of reference. After all, they are the people concerned. We have four principles enunciated by Alliance Quebec in April, wholeheartedly supporting the system that exists now.

They are not satisfied or pleased with Bill 178, but they do not conclude, nor did they at the meeting last weekend, that there should be a transfer of jurisdiction, because they fully realize that such a transfer might have unfathomable repercussions of the gravest possibility, especially as they don't see how this could be done.

Would the federal government be expected to consult Alberta as to whether it should give its services in English only instead of also giving them where there is significant demand, to about 2% of the population at a cost that does not exceed this proportion of the population? I think this is something that is a very dangerous trend of thought because, to my mind, it reflects muddled thinking. The day someone comes up with a clear indication of what is intended, what should be transferred to the provinces, then we will be able to discuss it—but this is not the case.

[*Traduction*]

cantons francophones. Mais au Québec, il y a entre 700,000 et 800,000 anglophones. Ceux qui ont fait une telle proposition veulent-ils dire que nous devrions revenir 700 ans en arrière, lorsque nous n'étions même pas ici, et chasser les anglophones du Québec pour simplifier le problème?

Nous reconnaissons qu'en principe cela serait plus simple, mais une telle chose ne se fait pas. C'est la même chose pour les minorités francophones hors Québec. Donc à mon avis, une telle proposition est insensée, du moins si on la présente de cette façon.

Je ne pense pas que cela unifierait davantage le pays—puisque vous avez posé la question. Je pense que cela contribuerait à changer les règles du jeu qui ont donné de bons résultats.

Autre chose est sans doute sous-entendue ici, mais quoi? Est-ce l'article 23 auquel les provinces ont donné leur accord, sauf le Québec pour la simple raison qu'il n'a pas donné son accord à quoi que ce soit en 1981–1982...? Est-ce possible que ce soit pour décharger les provinces de leur engagement à offrir l'enseignement dans la langue de la minorité? Aucune province ne l'a demandé. Donc si telle est l'intention, pourquoi ne pas le dire et pourquoi ne pas demander s'il y a des provinces qui veulent cela?

Sur une période de plusieurs années, je me suis rendu dans chacune des provinces et j'ai rencontré tous les premiers ministres provinciaux et les ministres de l'Éducation ainsi que les ministres des Affaires intergouvernementales, et j'en ai discuté avec eux. Ils m'ont parlé de leurs problèmes, mais jamais m'ont-ils dit qu'ils voulaient être relevés d'une obligation à laquelle non seulement ils donnaient leur accord en 1981, mais à laquelle ils étaient prêts à donner leur accord à Victoria, dix ans plus tôt.

Donc, je pense qu'il s'agit ici d'un ballon d'essai. Quel est le but visé? Je ne sais trop. Je ne vois pas comment cela pourrait unifier le pays ou avoir quelque autre utilité.

Pour ce qui est des minorités, il s'agit d'un point de référence très intéressant. Après tout, ce sont eux les intéressés. Nous avons quatre principes qui ont été annoncés par Alliance Québec en avril, et qui appuient sans réserve le système qui existe actuellement.

Ils ne sont pas satisfaits ou contents de la Loi 178, mais ils n'en concluent pas qu'il devrait y avoir transfert de compétences, et ils ne sont pas non plus arrivés à cette conclusion à leur réunion le week-end dernier, car ils se rendent pleinement compte qu'un tel transfert pourrait avoir des incidences insondables très graves, étant donné qu'ils ne voient pas comment cela pourrait se faire.

S'attendrait-on à ce que le gouvernement fédéral consulte l'Alberta pour déterminer s'il doit faire ses services en anglais seulement plutôt que de les offrir lorsqu'il y a une demande importante à environ 2 p. 100 de la population à un coût qui ne va pas au-delà de ce pourcentage de la population? À mon avis, il s'agit d'une ligne de pensée très dangereuse car elle reflète un raisonnement embrouillé. Le jour où quelqu'un nous donnera une idée claire de ce que l'on souhaite faire, de ce qu'il convient de transférer aux provinces, nous serons en mesure d'en discuter, mais tel n'est pas le cas.

[*Text*]

• 1630

Does this mean that these people would be anxious to see Quebec in a position to reinforce their Bill 178 without recourse to the notwithstanding clause? Could it be that they would like to give the possibility to some provinces in the west to no longer have those few French schools that these people have been fighting a century to get? Could it be that they think Kellogg—and I am not doing a public advertisement by mentioning this name but it is well-known in the cereal business; I know there are others. Could it be that they have exaggerated and made people feel sad or sick in the morning because there are two languages on their box instead of one? Well, what we know is that this company started decades earlier than the Official Languages Act to do it for purely commercial reasons.

I don't say it's impossible to change anything. We have some ideas on things that could be modified. We haven't taken the initiative of suggesting actively that they should be because I think the people should be allowed to express themselves and say what hurts them.

A good many people are hurt by the cost. On this, we have replied that the cost is 30¢ for $100 of federal services. Do we want a country or do we not want a country? This doesn't sound to me to be very expensive.

It would be possible, and I will give you an example. There are a large number of acts of Parliament—or regulations, rather, in most cases—that create obligations in various areas of the competence of this department to have packaging or labelling in both languages. Well, it so happens that some of these regulations insist that the packaging or labelling should be in both languages, even in small communities that are virtually unilingual. Is this what irritates people? We don't get many complaints on this. We would have to refer them to other departments, but we don't get the complaints. If it is an irritant, it could be changed very easily but so far as we know, it's not a significant one.

One is led to believe, after reading and studying this very carefully, that those who don't really like or who can't stand linguistic duality and who don't particularly care for minorities are looking for some sort of pretext to get away from the present obligations which they do not like. Our interpretation is very different. I think that as a result of the failure of Meech particularly, there has been a temporary vacuum of a clear view of this country.

La nature a horreur du vide, paraît-il,

and apparently this void is being filled by some notions of that sort.

I do not—and I repeat, because I said it earlier—I am not trying to say that the growth of the Reform Party should be discarded. This is reality. What we pointed out is that this is only one of many, many points of a philosophy we are

[*Translation*]

Cela signifie-t-il que ces gens-là souhaiteraient que le Québec soit en mesure de renforcer la Loi 178 sans avoir recours à la clause dérogatoire? Souhaiteraient-ils donner à certaines provinces de l'Ouest la possibilité de ne plus offrir aux francophones les rares écoles françaises pour lesquelles ils ont d'ailleurs dû se battre depuis un siècle? Pensent-ils que Kellogg—et je ne fais pas de publicité gratuite pour cette compagnie en la nommant, étant donné qu'elle est fort bien connue dans le domaine des céréales. Je sais qu'il en existe d'autres. Est-ce possible que cette société ait exagéré et qu'elle ait gâché la journée des gens ou qu'elle les ait rendus malades parce qu'il y avait deux langues sur leur boîte de céréales au lieu d'une seule? Nous savons que cette société a adopté cette pratique des dizaines d'années avant l'adoption de la Loi sur les langues officielles, pour des raisons strictement commerciales.

Je ne dis pas qu'il est impossible de changer quoi que ce soit. Nous avons certaines idées au sujet de choses que l'on pourrait changer. Nous n'avons pas pris l'initiative de préciser lesquelles parce qu'à mon avis, les gens devraient pouvoir s'exprimer eux-mêmes et faire savoir ce qui les dérange.

Beaucoup de gens acceptent mal le coût du bilinguisme. À cet argument, nous avons rétorqué qu'il en coûte 30c. pour 100$ de services fédéraux. Voulons-nous un pays, oui ou non? Cela ne me semble pas très cher.

Je vais vous donner un exemple. Il existe un grand nombre de lois du Parlement—ou plutôt de règlements, dans la plupart des cas—qui obligent un certain ministère, dans divers domaines de compétence, à assurer l'emballage ou l'étiquetage dans les deux langues. Or, certains de ces règlements stipulent que l'emballage ou l'étiquetage doit être dans les deux langues, même dans les petites collectivités qui sont pratiquement unilingues. Est-ce ce qui irrite les gens? Nous ne recevons pas tellement de plaintes à ce sujet. Il nous faudrait les renvoyer à d'autres ministères, mais le fait est que nous ne recevons pas beaucoup de plaintes. Si cela cause du mécontentement, il serait très facile d'y remédier, mais pour autant que nous le sachions, ce n'est pas une cause majeure de mécontentement.

Après avoir lu et étudié le dossier très soigneusement, on en vient à penser que ceux qui n'aiment ou ne peuvent pas supporter la dualité linguistique et qui ne s'intéressent guère au sort des minorités cherchent une sorte de prétexte pour se soustraire aux obligations actuelles qui sont les leurs et qu'ils ne prisent guère. Notre interprétation est très différente. Je pense qu'à la suite de l'échec du lac Meech en particulier, on s'est retrouvé devant un vide temporaire, une absence totale de vision claire pour notre pays.

It is said that nature abhors a vacuum

et apparemment, ce vide est comblé par des notions de ce genre.

Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure: je n'essaie pas de minimiser la croissance du Parti reformiste. C'est un fait. Ce que nous signalons, c'est qu'il s'agit uniquement de l'une des nombreuses perspectives d'un point de vue qui nous est assez

[*Texte*]

fairly familiar with, which has had its roots in this country throughout this century and even perhaps before this century. The fact is that there are a certain proportion of people who dislike this or who find it politically embarrassing.

• 1635

If you are in a province where 14% of the population is of Ukrainian origin, obviously this creates a little malaise in giving schools to one group simply because it is one of the two official languages. We appreciate this, but there is a price to pay for belonging to a country. This price is not very high. Historically, rights obviously exist. Some people would like to forget history, but it's not possible to do so.

So my reply to what you say is, yes, there are possible accommodations in some details. One must be careful about costs, for instance, but how many people know that the obligation to provide instruments of work in the two official languages has been interpreted as applying only to those instruments that are in general and constant use? Any act, any regulation must be interpreted in a reasonable sense administratively.

For instance, we became involved in a controversy as to whether or not a story published in one of our national financial papers was true—that it would cost $100 million to translate a manual for frigates. I won't go into the details of this. We could, but it would take too much time. The facts were not right. The obligation does not exist. It will not cost this amount of money. If it did, it would be very important to look again at the circumstances in which decisions have been made. When we checked we found there were so many flaws in the story that it had no credibility.

I am sorry if it has taken a little while to say this, but I think I have touched on the principal points. If there are more questions I would be very glad to answer them, because this subject is of great interest to us.

This is precisely why we have embarked upon this retrospective—to show whether it has been a success or a failure. Generally, we find a degree of approval in the Canadian population of nearly 80% when we put the question: "do you support services in both official languages to minorities?" "Do you want your kids to be bilingual"? More recently, "do you think minority rights should be protected constitutionally?"

If you ask people whether this a success or a failure, not everybody is a constitutional lawyer, although most people seem to have become so over the past few months if one judges by the brilliant presentations that are made before so many committees. But in constitutional terms the support remains astounding. What has happened is that a minority. . .as it is the right of every minority. Some minorities who don't like it are better organized, there is no doubt

[*Traduction*]

familier et qui s'est enraciné dans notre pays au cours de ce siècle et peut-être même avant. Le fait est qu'il y a un certain pourcentage de gens qui n'aiment le bilinguisme ou qui trouvent cela gênant sur le plan politique.

Si vous habitez une province où 14 p. 100 de la population est d'origine ukrainienne, le fait d'accorder des écoles à un groupe simplement parce qu'il parle l'une des deux langues officielles crée nécessairement un certain malaise. Nous le comprenons, mais il y a un prix à payer pour appartenir à un pays et ce prix n'est pas très élevé. Certains droits sont nés de l'histoire. D'aucuns voudraient bien oublier l'histoire, mais ce n'est pas possible.

Voici donc ce que je vous réponds. Certes, il est possible de conclure des arrangements concernant certains détails. Ainsi, il faut être prudent pour ce qui est des coûts, mais combien de gens savent que selon une interprétation de la loi, l'obligation de fournir des instruments de travail dans les deux langues officielles s'applique uniquement à des instruments qui sont d'usage général et constant? Toute loi, toute réglementation doit se traduire raisonnablement sur le plan administratif.

Par exemple, nous avons été partie à une controverse au sujet de l'exactitude d'un reportage publié dans l'un des journaux financiers nationaux où l'on affirmait qu'il en coûterait 100 millions de dollars pour traduire un manuel pour les frégates. Je n'entrerai pas dans les détails. Nous pourrions le faire, mais cela prendrait trop de temps. Les faits étaient erronés. Cette obligation de faire traduire le manuel n'existe pas et cet exercice ne coûtera pas la somme en question. Si cela avait été le cas, il aurait été impératif de se pencher sur les circonstances entourant la prise de décision. Lorsque nous avons vérifié, nous avons découvert que ce reportage contenait tellement d'erreurs qu'on ne pouvait lui accorder aucune crédibilité.

Je suis désolé si j'ai répondu longuement, mais je crois avoir abordé tous les points principaux. S'il y a d'autres questions, j'y répondrai volontiers parce que c'est un sujet qui nous intéresse vivement.

Voilà précisément pourquoi nous avons effectué cette rétrospective, pour démontrer si cette politique a été un succès ou un échec. De façon générale, les Canadiens répondent positivement dans une proportion de près de 80 p. 100 lorsqu'on leur pose la question suivante: «êtes-vous en faveur d'offrir aux minorités des services dans les deux langues officielles?» «Voulez-vous que vos enfants soient bilingues?» Et plus récemment, «pensez-vous que les droits des minorités doivent être protégés dans la Constitution?»

Nous avons aussi consulté les gens pour savoir si à leurs yeux cette politique avait été un succès ou un échec. Il n'est pas donné à tout le monde d'être juriste constitutionnel, mais il semble que la plupart des gens le sont devenus au cours des derniers mois si l'on en juge par les exposés brillants qui ont été présentés devant un grand nombre de comités. Sur le plan constitutionnel, l'appui aux droits des minorités demeure formidable. Ce qui s'est passé, c'est qu'une minorité. . .comme

[*Text*]

about that. We understand that politicians and people in authority would have to look carefully at this movement.

But if that is so, why don't they give more, as we have asked for time after time, for better information for the people? You would no longer find people who think that bilingual today means French tomorrow, and who no longer think the original intent of this act is to make every Canadian bilingual. These are absurd, preposterous ideas that one sees even in a democracy that is relatively well irrigated from the standpoint of information provided by the media. A greater effort should be undertaken in this area and it is not being done.

• 1640

M. Edmonston: Monsieur D'Iberville Fortier, nous avons une expression au Québec: on dit parfois que quelqu'un prêche pour sa paroisse. Je serais surpris qu'après avoir travaillé autant d'années, vous disiez que c'est un échec. Je serais surpris que vous disiez que cela n'a pas marché. Je serais aussi surpris que vous disiez que le public anglophone, francophone et autochtone est fatigué de la Loi sur les langues officielles.

Je suis Américain de naissance, je suis marié avec une Québécoise et j'habite le Québec, mais j'ai aussi voyagé partout au Canada. C'est comme si j'avais un pied dans chacune des deux sociétés. J'essaie de regarder cela d'une façon objective. On a parlé de différents mythes. Je vous vois un peu comme Sisyphe avec sa roche qu'il essaie sans cesse de rouler au sommet de la montagne. Je vois certains problèmes à cela. Je ne peux pas vous dire que je suis convaincu que les 20 dernières années ont été un succès. Je vais vous donner des exemples et j'aimerais bien avoir vos commentaires.

En 1976, on a adopté une loi selon laquelle les membres de la Gendarmerie royale du Canada devaient être admissibles à la prime au bilinguisme. On n'a jamais appliqué cette prime. Cela affecte principalement les francophones du Québec dans la GRC. J'ai parlé avec plusieurs francophones de la GRC qui m'ont dit: Écoute Philippe, c'est grave parce que cela crée une dissension quotidienne, une division assez importante entre les deux langues. La GRC a gagné une cause devant la Cour fédérale il y a plus d'un an, en janvier 1990, je pense. Je ne sais pas vraiment quelle intervention vous avez faite là-dedans. Je pense que la loi a été citée. Vous êtes intervenu dans l'affaire de la Loi 178 au Québec, mais je ne crois pas que vous soyez intervenu dans l'affaire de la prime au bilinguisme à la GRC. Quand je vous ai parlé ici la dernière fois, je vous ai demandé ce que vous pensiez de cela. Vous aviez exprimé certaines réserves sur toute cette question de prime au bilinguisme.

Monsieur Fortier, avez-vous toujours des réserves quant à la prime au bilinguisme à la GRC? Est-ce que les gens de la GRC peuvent attendre de votre part une intervention aussi incisive, aussi publique et aussi fracassante que celle que vous avez faite concernant le traitement de la langue minoritaire au Québec, l'anglais?

[*Translation*]

c'est le droit pour toutes les minorités. Certaines minorités qui n'aiment pas cette politique sont mieux organisées, cela est indéniable. Et nous comprenons fort bien que les hommes politiques et les dirigeants doivent examiner attentivement ce mouvement.

Mais si c'est le cas, pourquoi ne pas mieux informer la population, comme nous l'avons demandé à maintes reprises? On ne trouverait plus de gens qui pensent que le fait d'être bilingue aujourd'hui signifie que l'on sera francophone demain où encore qui pensent que l'objectif de la loi à l'origine était de rendre tous les Canadiens bilingues. Ce sont des idées ridicules et absurdes qui ont cours même dans une démocratie qui est relativement bien informée par les médias. Il convient de faire plus d'efforts en ce sens et malheureusement, on ne le fait pas.

Mr. Edmonston: Mr. D'Iberville Fortier, we have an expression in Quebec that means to look after oneself. I would be surprised that after having worked for so many years, you would say that this was a failure. I would be surprised if you were to say that it had not worked. I would also be surprised if you were to say that the anglophone, francophone and native public are tired of the Official Languages Act.

I am an American by birth, I am married to a Quebecer, I live in Quebec, but I have also travelled throughout Canada. It is as if I had a foot in each of the two societies. I am trying to look at this objectively. We spoke of various myths. I see you as somewhat like Sisyphus, trying over and over again to roll his stone to the top of the mountain. I see some difficulties with this. I cannot tell you that I am convinced that the last 20 years have been a success. I am going to give you some examples and I would really like to hear your comments.

In 1976, an act was passed under which members of the Royal Canadian Mounted Police became eligible for the bilingualism bonus. This bonus was never applied. Quebec francophones in the RCMP are those mainly affected. I spoke with several francophones from the RCMP who said to me: "Listen, Phil, this is serious because it has created daily discord and a significant rift between the two language groups." The RCMP won a case in Federal Court a little over a year ago, in January 1990, I think. I am not sure if or how you became involved in it. I think the Act was quoted. You became involved in the Bill 178 affair in Quebec, but I do not think that you became involved in the bilingualism bonus affair at the RCMP. When I spoke to you last, I asked you what you thought of that. You expressed some reservations about the whole bilingualism bonus issue.

Mr. Fortier, do you still have reservations with respect to the bilingualism bonus at the RCMP? Can RCMPers expect action from you that will be as incisive, as public and as sensational as the action you took with regard to the treatment of the minority language in Quebec, English?

[*Texte*]

M. Fortier: Monsieur le président, j'étais déjà au courant de la préoccupation de M. Edmonston au sujet de la Gendarmerie. D'ailleurs, j'apprécie beaucoup qu'il ait de la suite dans les idées. Si vous me le permettez, je vais reprendre ses points l'un à la suite de l'autre.

• 1645

Prêcher pour sa paroisse: je dois vous avouer que je n'ai jamais vu de curé qui ne le faisait pas. Deuxièmement, si nous le faisons, là où nous avons un petit avantage temporel, et non spirituel, sur les curés, c'est que nous le faisons à partir de sondages d'opinion publique qui sont menés de façon scientifique et qui sont en général acceptés dans ce pays lorsqu'il y a assez de continuité compte tenu des questions. Je crois que c'est important. J'ajouterais que, même s'il y avait une légère baisse dans l'appui qui est donné par la population, cela se comprendrait à cause des circonstances. Mais j'ai vu qu'il y avait 87 p. 100 des francophones du Québec qui demandaient la protection constitutionnelle. Je devrais peut-être envoyer un télégramme à certaines autorités pour leur signaler qu'il faudrait être moins timide dans ce domaine.

Le deuxième point, c'est le mythe de Sisyphe. On en a parlé très souvent. Il est vrai que cela s'applique un peu aux langues officielles, mais cela s'applique aussi à toutes les réformes sociales. L'égalité des femmes: ne croyez-vous qu'il faudrait qu'il y ait là un Sisyphe ayant des des bras vraiment costauds pour y arriver? Il y a des progrès, mais la réforme sociale, par définition, consiste à changer, et nous savons qu'il y a deux manières de changer. Il y a les manières totalitaires qui ne marchent pas et les manières démocratiques qui sont un peu plus longues. Nous avons constaté, et c'est notre domaine d'expertise par excellence, que Sisyphe est obligé de pousser le rocher beaucoup moins haut maintenant qu'il y a 20 ans. Cela lui demande moins d'efforts. Deuxièmement, il a une tendance à reculer, mais il recule beaucoup moins qu'avant. Voilà donc pour Sisyphe. On veut vous montrer que nous avons les mêmes amis dans la mythologie grecque. Ce sont des gens dont il ne faut pas réduire l'importance.

J'arrive maintenant au coeur du problème, la GRC. La réserve que j'avais exprimée lorsque nous en avions parlé, c'est que ce jugement a été porté en appel et que nous ne nous prenons pas pour une cour. Nous nous prenons pour toutes sortes de choses, mais pas pour une cour. Tant que cela n'aura pas été confirmé en appel, il nous sera difficile de prendre position. C'est *sub judicie*. Mais il y a une autre chose.

Nous prenons fait et cause pour la justice. Si c'était gagné en appel, nous considérerions que nous devrions nous remettre au jugement en appel. Seulement, ne nous demandez pas de faire du zèle, parce que nous considérons que c'est le plus beau domaine où on pourrait faire des économies substantielles. C'est le plus beau domaine où il y a un gaspillage substantiel. Je ne suis pas pour l'abolition totale de cette prime. Elle est utile dans certains cas, mais il

[*Traduction*]

Mr. Fortier: Mr. Chairman, I was already aware of Mr. Edmonston's concern about the RCMP. Indeed, I greatly appreciate his singleness of purpose. With your permission, I will take up his points one at a time.

Looking after one's own, or as you say in French, preaching for one's own parish; I must admit that I have never seen a priest who did not preach for his own parish. Secondly, if that is the case for us, we have a slight temporal, not spiritual, advantage over priests. We do it based on public opinion polls that are conducted scientifically and are usually accepted in this country when the same questions have been asked long enough, I think this is important. I would add that even if there has been a slight decrease in public support, it is understandable in the circumstances. But I saw that 87% of francophones in Quebec were asking for constitutionnal protection. I should perhaps send a telegram to certain authorities to tell them that perhaps they should be less timid in this area.

The second point was the myth of Sisyphus. It has been mentioned frequently. It is true that it applies somewhat to official languages, but it also applies to all social reforms. Equality for women, for example. Do you not think that we need a pretty strong Sisyphus to achieve this? There has been progress, but social reform, by definition, involves change and we know that there are two ways to change. There are totalitarian ways that do not work and democratic ways that take a little longer. We have observed, and it is our special area of expertise, that Sisyphus has to push his stone to a much lower height than 20 years ago. It requires less effort. Secondly, he tends to lose ground, but he loses a lot less ground than before. So much for Sisyphus. We want to show you that we have the same friends in Greek mythology. The significance of these people must not be downplayed.

Now for the heart of the problem, the RCMP. When we spoke, I had reservations because the decision had been appealed and we do not take ourselves for a court. We take ourselves for many things, but not a court. Until the appeal is decided, it will be difficult for us to take a position. It is *sub judice*. But there is anoother thing.

We absolutely believe in justice. If the appeal was won, we believe we would have to respect the decision. However, do not ask us to be enthusiastic, because we consider that this is the best area where we can make substantial savings. It is one of the best examples of substantial waste. I do not support the complete elimination of this bonus. It is useful in some cases, but bilingualism is now sufficiently widespread in our country that we can find civil servants who are willing to

[*Text*]

y a maintenant assez de bilinguisme dans notre pays pour qu'on puisse trouver des fonctionnaires qui soient prêts à travailler dans les deux langues, surtout lorsqu'ils ont appris leur deuxième langue aux frais du contribuable, sans que le contribuable leur allonge un autre 800$.

Nous savons tous qu'à l'origine, on a commencé par donner cette prime aux secrétaires qui y avaient droit. Une secrétaire qui travaille dans deux langues, c'est comme deux secrétaires. Nous le savons tous. C'est une chose énorme. Il y a d'autres métiers, notamment dans les communications, où c'est très important. Dans bien d'autres domaines, selon le niveau culturel ou selon l'occupation, cela fait partie de la qualification pour exercer son métier. Pourquoi y a-t-il une rémunération supplémentaire? Nous ne la jugeons pas utile. De plus, il y a une manière sensationnelle de faire des économies dans ce domaine. Cela n'arrangera pas la Gendarmerie tant qu'il n'y aura pas de jugement, et si le jugement est favorable... Je ne voudrais pas me faire d'ennemis à la Gendarmerie, pour toutes sortes de raisons, d'abord parce que je suis épris de justice et ensuite parce que je ne tiens pas à avoir des adversaires là. Si la cour se prononce, c'est parfait.

Je vais vous suggérer une autre avenue que l'on pourrait poursuivre, parce que je suis sûr que votre désir de justice ne vous empêchera pas de vouloir également faire des épargnes. Ce serait de réduire le nombre de postes bilingues. Dans la province de Québec, il est de 52 p. 100. Ces postes ont été créés, et c'est scabreux, à une époque où on se disait: Le Québec doit être bilingue et il doit y avoir un peu de bilinguisme dans le reste du pays. Ce n'est pas cela. Maintenant, les principes de la loi sont tout à fait différents. Il doit y avoir du bilinguisme là où il y a une demande importante. Nous sommes convaincus que la population anglo-québécoise pourrait être très bien servie avec deux ou trois fois moins de postes bilingues. Imaginez-vous les profits que cela donnerait en matière de prime.

• 1650

M. Edmonston: Si je vous comprends bien, on réduirait le pourcentage de postes bilingues de 52 p. 100 à environ 20 p. 100.

M. Fortier: D'après nos calculs, il faudrait moins de 20 p. 100 de postes bilingues.

M. Edmonston: Je sais qu'il faut épargner de l'argent, mais qu'est-ce qu'on ferait de ces gens qui sont habitués à recevoir leur prime?

M. Fortier: Monsieur Edmonston, on ne va pas les priver de leurs droits. On va leur appliquer les droits que le Parlement a adoptés. Partout où il y a une demande importante, il y aura des postes désignés bilingues. Il n'est pas question de retirer des droits aux anglophones québécois. Il est simplement question d'abolir des désignations de postes bilingues qui sont parfaitement inutiles dans un très grand nombre de cas et qui coûtent aux contribuables 800$ par année chacune.

M. Edmonston: Cela va réduire le salaire de ces gens jusqu'à un certain point. Vous croyez que ce serait logique parce ces postes n'auraient jamais dû être désignés bilingues.

[*Translation*]

work in both languages—especially when they learned their language at the taxpayer's expense—without the taxpayer providing another $800.

We all know that this bonus was originally given to secretaries who had a right to it. A secretary working in two languages is like two secretaries. We all know that. It takes a lot of work. There are other jobs, especially in the area of communications, where it is very important. In many other cases, depending on the cultural level or the position itself, bilingualism is one of the qualifications for the job. Why is there more pay for it? We do not consider that useful. Furthermore, we can make tremendous savings in this area. This will not suit the RCMP until a judgment has been rendered, and if the judgment is favourable... I would not want to make enemies at the RCMP, for many reasons, mainly because I have a love for justice and also because I do not want to have adversaries there. If the court decides, that's fine.

I am going to suggest another path that we may follow, because I am sure that your desire for justice does not prevent you from also wanting to save money. The number of bilingual positions could be reduced. In the province of Quebec, 52% of positions are bilingual. These positions were created, it is shocking to say, at a time when people felt that Quebec should be bilingual and the rest of the country bilingual to some degree. That is not it. Now the underlying principles of the Act are different. Bilingual services must be provided where there is significant demand. We believe that the English-speaking community in Quebec could be very well served with half or a third as many bilingual positions. Just think of what would be saved on bonuses.

Mr. Edmonston: If I understand you correctly, the percentage of bilingual positions would be cut from 52% to about 20%.

Mr. Fortier: We have calculated that fewer than 20% of positions need to be bilingual.

Mr. Edmonston: I know we need to save money, but what about the people who are used to getting their bonuses?

Mr. Fortier: Mr. Edmonston, they will not be stripped of their rights. We will apply the rights approved by Parliament. Wherever there is significant demand, bilingual positions will be provided. English-speaking Quebeckers will not lose their rights. The idea is simply to eliminate the many positions designated bilingual that serve no purpose whatever and cost taxpayers $800 a year per position.

Mr. Edmonston: These people will be taking a certain pay cut. But you think this makes sense because these positions should never have been designated bilingual in the first place.

[*Texte*]

M. Fortier: Ils n'auraient jamais dû être désignés bilingues. C'était un vieux préjugé, une vieille habitude, et il se trouvait qu'il y avait beaucoup de fonctionnaires qui étaient bilingues. L'idée d'une prime, c'est que le bilinguisme soit nécessaire pour obtenir ce service dans une certaine catégorie. Il ne s'agit pas de donner la prime au plus grand nombre possible. Mes enfants sont bilingues et je ne réclame pas de prime pour eux.

M. Edmonston: Mais vous savez que cela peut alimenter assez facilement... Les gens de l'APEC sont venus ici. C'est un organisme qui est contre le bilinguisme jusqu'à un certain point. Ils ont dit justement que la loi était utilisée pour faire une sorte de patronage pour les francophones. Ce que vous êtes en train de dire sur le Québec confirme ce qu'un groupe qui a très peu de crédibilité, pensais-je, a dit devant nous. Comprenez-vous les conséquences de vos paroles?

M. Fortier: Bien sûr, je les comprends. Que le pourcentage de postes bilingues soit un peu plus élevé au Québec qu'ailleurs, cela se comprend, car il y a la langue de travail et l'anglais est une langue très utilisée dans bien des domaines. Je n'ai pas besoin de préciser cela. Mais que ce soit 52 p. 100, c'est une énorme exagération.

Deuxièmement, vous me demandez d'interpréter des décisions qui ont été prises il y a une quinzaine d'années. Je ne peux faire que des spéculations et je ne sais si vous voulez de mes spéculations. Il est possible qu'on se soit dit: Comme les francophones sont plus souvent bilingues, on va leur donner cela, et aux anglophones unilingues qui veulent apprendre l'autre langue, on va la leur enseigner. Il y avait quelque chose qui ressemblait à une espèce d'équilibre là-dedans. Ce qui a changé depuis ce temps-là, c'est que dans les deux groupes linguistiques, il y a beaucoup plus de gens qui sont bilingues. Donc, le besoin est moins grand.

Il faut reconnaître en toute justice pour le Conseil du Trésor qu'il a au moins introduit un contrôle pour savoir si les gens étaient toujours bilingues. Ce qu'on n'a pas établi, c'est un contrôle pour savoir si les gens sont dans des postes où il est nécessaire qu'ils soient bilingues. Voulez-vous me dire pourquoi vous devriez avoir droit à 800$ de plus parce que vous êtes devenu bilingue aux frais de l'État et du contribuable si vous occupez un poste où vous n'utilisez pas votre langue seconde? C'est un gaspillage éhonté.

M. Hudon (Beauharnois—Salaberry): Monsieur le président, je suis parfaitement d'accord sur vos affirmations concernant les primes. Maintenant, dans notre pays, on est arrivé à un point où il faut absolument payer des gens pour accomplir une tâche qui est tout à fait normale.

Quand j'ai été élu en 1984, je ne parlais pas l'anglais. J'ai eu d'excellents services de la Chambre des communes. Maintenant je parle l'anglais. J'aurais honte de demander à la Chambre des communes de me payer 800$ de plus parce que je suis maintenant parfaitement bilingue alors que j'ai utilisé les services payés par les citoyens pour devenir bilingue.

Je me réfère à la page 10 de votre rapport. Vous dites que c'est peut-être la faute de telle directive si VIA Rail a été dans l'impossibilité de fournir des services bilingues adéquats.

[*Traduction*]

Mr. Fortier: They should never have been designated bilingual. It stems from an old bias and an old habit, and it used to be that many public servants were bilingual. The bonus was brought in because bilingualism is required for providing certain services. The idea is not to give the bonus to as many people as possible. My children are bilingual, but I do not ask that they be given the bonus.

Mr. Edmonston: But you do know that this could quite easily fuel... Representatives from APEC have been before us. They have expressed some opposition to bilingualism. They say that the act was used as a form of patronage for Francophones. What you are saying about Quebec confirms what a group that in my opinion lacks credibility said to us. Do you understand the implications of what you are saying?

Mr. Fortier: Of course I do. It is understandable that the percentage of bilingual positions is higher in Quebec than elsewhere, since you have the language of the workplace and then English which is widely used in many fields. I hardly have to point that out. But 52% is far too much.

Secondly, you are asking me to interpret decisions that were made some 15 years ago. I can only speculate, and I do not know whether you want me to do that. It is possible that at the time people said: "These francophones are more often bilingual. We will give them the bonus and we will give second-language training to unilingual anglophones who want it." There was a certain balance in that approach. What has changed since then is that there are far more bilingual people now in these two language groups, so that the need is not so great.

You have to give Treasury Board credit for at least checking whether people remain bilingual. However, thre is no system for determining whether some positions really require bilingualism. Why should there be an $800 bonus per year for people who have become bilingual at the government's and taxpayers' expense and whose jobs do not require them to use their second language? It is a terrible waste.

Mr. Hudon (Beauharnois—Salaberry): Mr. Chairman, I agree entirely with what you have said about the bonus. We are now at a point in this country where we have to pay people for what they should do anyway.

When I was elected in 1984, I did not speak English. The House of Commons provided an excellent service. Now I speak English. I would not dare ask the House of Commons to pay me $800 more now that I am perfectly bilingual when I have been using services paid by taxpayers to become bilingual.

I refer to page 10 of your report, where you say that it may be due to a certain directive that VIA Rail has been unable to provide adequate bilingual services.

[*Text*]

• 1655

Monsieur le commissaire, le Canada est devenu un drôle de pays. On doit payer des individus pour des choses qui, à mon avis, relèvent du bon sens, et il faut nécessairement avoir une directive pour faire valoir le bon sens. Ce n'est pas votre faute et je ne cherche pas à critiquer VIA Rail, car plusieurs organismes sont dans la même situation, mais je trouve que c'est une des principales maladies qui existent dans notre pays. Il faut payer, et si je n'ai pas de directive, cela me permet de passer par-dessus le bon sens. Ce serait à peu près la même chose si VIA Rail décidait demain matin de dire dans la région de Kamloops: Je n'ai pas de directive, mais tous mes conducteurs de train seront des francophones. Il ne faudrait pas beaucoup de temps pour revenir au bon sens.

Vous parliez du modèle suisse. Je suis parfaitement d'accord sur votre position. J'ai été secrétaire parlementaire à la Défense nationale pendant deux ans, en plein pendant la guerre du Golfe. Je me souviendrai toujours des groupes qui venaient manifester à mon bureau. Cela faisait bien de venir chialer devant le bureau du secrétaire parlementaire à la Défense nationale et de dire que le Canada se devait d'être un pays neutre. Je disais aux gens: Nommez-moi des pays neutres. Tout le monde disait: La Suisse. Oui, mais la Suisse est tellement neutre que la seule chose qu'on lui demande au point de vue international, c'est de garder le temps. On ne lui demande rien, mais elle est neutre. La Suisse a réglé ses problèmes linguistiques à une époque où il était facile de les régler. On a séparé cela en quatre: la partie allemande, la partie française, la partie italienne et je ne sais plus quelle autre. On a séparé cela en quatre et on a dit: C'est ainsi que les choses vont dorénavant fonctionner. À cette époque, les gens étaient habitués à ne pas chialer. Le problème belge est peut-être un peu différent.

C'est plus dynamique et plus fatiguant de vivre dans une société comme la société canadienne, qui est bilingue et où on doit discuter tous les jours, mais j'aime mieux cela qu'un pays insipide ou trop neutre.

À la page 7, vous avez dit que le Québec était toujours soumis aux obligations de l'article 133 de la Constitution canadienne. Je voudrais savoir si le Québec est la seule province qui est soumise à l'article 133. Est-ce la seule province qui a des obligations selon la Constitution de 1867?

Finalement, en ce qui concerne le sondage, Vous avez parlé de 87 p. 100. Vous avez parlé de 80 p. 100 de Canadiens d'expression anglaise et de 87 p. 100 de Canadiens. J'ai toujours un peu peur des sondages parce qu'ils donnent un portrait de quelque chose à un moment donné. Mais la situation change. C'est comme les sondages dans lesquels on demande aux gens: Êtes-vous d'accord qu'on détruise les déchets domestiques? Oui, mais pas chez nous. Êtes-vous d'accord sur le bilinguisme? Êtes-vous d'accord que le système scolaire au Québec soit parfaitement bilingue? Non. Voulez-vous que votre enfant devienne bilingue? Oui. Cela dépend également de l'angle. Je ne veux pas mettre en doute ces sondages, mais j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de réponses du genre de celle-ci: Oui, mais pas dans ma cour; oui, mais pas moi.

Vous avez dit à la toute fin de votre texte:

[*Translation*]

Mr. Commissioner, Canada has become a strange place. We have to pay people to do what in my view common sense would dictate and we necessarily have to have a directive for common sense to prevail. It is not your fault and I am not trying to criticize VIA Rail, since many other organizations are in the same situation, but I do think that this is one of the main problems in our country. We have to pay, and if there is no directive, then I can avoid using common sense. It is as if VIA Rail decided tomorrow morning that in Kamloops there is no directive, so all its train conductors will be French-speaking. It would not take long for common sense to prevail.

You mentioned the Swiss model, and I agree entirely with you. I was Parliamentary Secretary for National Defence for two years and during the Gulf War. I will always remember the groups that came to demonstrate in front of my office. It did them good to come and complain in front of the Parliamentary Secretary for National Defence's office and to say that Canada should be a neutral country. I said to those people, "Name me some neutral countries." Everyone said Switzerland. Fine, but Switzerland is so neutral that the only thing it is asked to do internationally is to keep time. It is not asked to do anything, but it is neutral. Switzerland settled its language problems at a time when it was easy to do so. It divided the country into four parts: the German part, the French part, the Italian part and some other part. The country was divided into four parts and it was announced that henceforth that was the way things would work. At that time, people were not used to protesting. The Belgian problem is perhaps a little different.

Canadian society is more dynamic and more difficult to live in because it is bilingual and the language issue comes up every day, but I like it better than a country that is dull or too neutral.

On page 7, you say that Quebec still has obligations under section 133 of the Constitution of Canada. I would like to know whether Quebec is the only province subject to section 133. Is it the only province that has obligations according to the Constitution of 1867?

Finally, with respect to the polls, you mentioned 87%. You spoke of 80% of English-speaking Canadians and 87% of Canadians. I am always a little leery of polls since they give a snapshot portrait, but the situation is changing. It is like polls where people are asked: "Do you agree that household garbage should be disposed of?" Yes, but not in my backyard. "Do you agree with bilingualism?" "Do you think that the Quebec school system should be completely bilingual?" No "Do you want your child to be bilingual?" Yes. It depends on the slant taken. I do not want to cast doubt on these polls, but I have the impression that many people give the following sort of answer: "Yes, but not in my backyard; yes, but not me."

You say at the end of your text:

[*Texte*]

Nous restons convaincus qu'à l'heure de vérité les Canadiens en général et les Québécois en particulier n'abandonneront pas leur héritage commun...

J'aimerais pouvoir dire: Les Canadiens en général et le reste du Canada en particulier ne diront pas au Québec: Bonjour, bingo. C'est ce dont j'ai peur.

C'était mes commentaires assortis de quelques questions. C'est un peu comme à la Chambre des communes. On pose parfois des questions qui sont davantage des états de faits.

Le vice-président: Un état d'âme.

M. Edmonston: Il a tellement peu de chances de parler.

M. Fortier: Monsieur le président, il y a une différence désolante. Il n'y a pas de caméras de télévision. Cela ne réduit pas l'intérêt des questions, mais cela réduit peut-être...

M. Hudon: La manière flamboyante de les poser.

M. Fortier: Je pense que c'est cela, mais cela fonctionne très bien, à mon humble avis. Après sept ans, je peux le dire sans caméras parce que les questions sont très directes.

• 1700

Si je vous ai bien compris, vous me demandez pourquoi il faut des directives pour faire des choses de simple bon sens. Dans le domaine linguistique, il y a une loi très compliquée. Elle est deux ou trois fois plus longue que la loi précédente. L'application des lois n'est pas simplement une question de bon sens. C'est une question de règles que le Parlement a établies. Il y a un fait très intéressant à constater, et vous avez sans doute eu l'occasion de le faire. Dans la bureaucratie, les gens ne lisent pas les lois. C'est un fait de connaissance générale: on ne lit pas les lois; on lit les directives. En lisant une loi, on s'aperçoit très souvent que, pour le commun des mortels, la signification en est assez obscure ou qu'on peut lui donner plusieurs interprétations, d'où notre demande que dans tous les secteurs qui sont vraiment importants et où le législateur avait prévu lui-même une réglementation, on fasse au moins des directives si on ne peut pas faire une réglementation.

Dans un rapport, nous avions dit que, pour les fonctionnaires qui sont en contact avec le public, la loi, c'est du caviar, et qu'ils ne peuvent pas tous se l'offrir, tandis que la réglementation, surtout si on se donne la peine d'en réduire le volume, est beaucoup mieux comprise par les fonctionnaires. Les fonctionnaires sont très souvent des gens qui veulent se plier à la volonté législative, mais si vous leur demandez de passer à travers une tonne de papier ou de faire des interprétations législatives, ils ne peuvent pas le faire.

Pour ce qui est du modèle suisse, je suis bien d'accord avec vous que les Suisses font un travail magnifique. J'ai eu l'occasion de l'observer quelquefois au Saint-Siège. Je suis tout à fait d'accord avec vous que ce pays ne constitue cependant pas un modèle qui, dans le cas du Canada, pourrait remplacer son rôle dans le maintien de la paix. C'est une réponse assez générale. Ce sont deux pays très différents avec des traditions très différentes. Les gardes suisses sont très beaux à voir, mais j'aime bien notre rôle à nous qui consiste à aller dans des endroits plus dangereux que le Saint-Siège.

[*Traduction*]

We remain convinced that at the moment of truth, Canadians in general and Quebecers in particular will not abandon their common heritage...

I would like to be able to say that: "Canadians in general and the rest of Canada in particular will not say to Quebec: "See you later." That is what I am concerned about.

Those were my comments to which I added some questions. It is a little like in the House of Commons where questions are sometimes more like statements.

The Vice-Chairman: Feelings.

Mr. Edmonston: He has so little opportunity to speak.

Mr. Fortier: Mr. Chairman, there is one big difference. There are no television cameras. It does not make the questions any less interesting, but it does perhaps reduce...

Mr. Hudon: The flamboyant way in which they are asked.

Mr. Fortier: I think that is right, but in my humble opinion it works very well. After seven years, I can say this without cameras present, because the questions are very direct.

So you were asking me why there have to be guidelines for things that seem obvious. Linguistic matters are subject to a very complicated act, which is now two or three times longer than the previous one. One cannot just rely on common sense to implement it. There are rules set by Parliament. You are no doubt aware that in a bureaucracy, people do not read acts. It is common knowledge that people read the guidelines, not the act itself. The average person who reads an act will often come to the conclusion that it is fairly obscure and can be interpreted several ways. So for all major areas subject to regulations according to the legislation, we would like there to be at least some guidelines, if not actual regulations.

In one report we said that civil servants who are in contact with the public feel the act is something like caviar, something they cannot all afford, while regulations are more easily understood, especially if there are not too many of them. Civil servants generally want to abide by the legislation, but if you ask them to go through a ton of paper or to interpret the legislation, they cannot do so.

With regard to the Swiss model, I quite agree with you that the Swiss do a wonderful job. I witnessed that a few times at the Vatican. However, I fully agree that Switzerland could not match Canada's role in peacekeeping. That is a fairly general statement. The two countries are very different and have their own traditions. The Swiss guards are nice to look at, but I prefer our role which involves going to more dangerous places than the Vatican.

[*Text*]

Vous me demandiez aussi si le Québec était la seule province à avoir cette obligation. Cette obligation, c'est le bilinguisme à trois volets: législatif, parlementaire et judiciaire. Jusqu'en 1969, le Québec était le seul à l'avoir avec le gouvernement fédéral. En 1969, le Nouveau-Brunswick a accepté des obligations qui vont beaucoup plus loin que cela.

En ce qui concerne la suggestion que nous avons faite au sujet de l'Ontario, c'est un système binaire. Ou bien vous retirez cette obligation au Québec qui retire une garantie des droits des anglophones, ou bien vous la donnez à l'Ontario. Je crois comprendre que, dans certains circonstances, cela ne serait pas inacceptable. Il y a également le Manitoba qui, en vertu d'un jugement récent d'une cour, a les mêmes obligations et cherche à aller plus loin. Pour le Manitoba, il serait possible de concevoir que, s'il y avait un code des minorités, dans un climat différent où on aurait retrouvé un sens pour ce pays et une volonté de vivre ensemble, le gouvernement manitobain puisse s'orienter dans cette direction étant donné ce qu'il fait actuellement.

Le rapport de la Commission Pepin-Robarts avait suggéré qu'on supprime l'article 133 pour le Québec. C'était une solution. Il nous semble que les droits des deux minorités seraient mieux assurés s'il y avait un traitement égal des minorités de ces deux provinces voisines que si on retirait une obligation qui ne me semble pas avoir été attaquée vigoureusement par le Québec. Lors du premier passage de la Loi 101, quelques dispositions ont été jugées anticonstitutionnelles et ont été modifiées, mais depuis ce temps, il n'y a pas eu de débat là-dessus.

• 1705

Votre dernier point, extrêmement intéressant, portait sur les sondages. Je ne prétends pas pouvoir résoudre ce grave problème en deux coups de cuiller à pot. Je pense qu'il y a quand même des théories qui sont faites maintenant. Beaucoup d'études ont été faites là-dessus. Lorsque vous demandez au citoyen ce qu'il veut et qu'il vous répond, il faut prendre sa réponse au sérieux. C'est un peu comme *La donna è mobile*: il y a des variations dans ce que les gens veulent. Seulement, dans ce domaine-là, il y a eu une constance et une croissance. Lorsque vous posez aux gens des questions qui reposent sur une connaissance des faits, vous arrivez à un phénomène qui est général pour toute l'humanité: c'est l'ignorance. Vous avez des réponses complètement farfelues dans la plupart des cas. Il y a beaucoup de ces questions qui sont posées.

Voici un exemple d'une question de ce genre: Est-ce que le bilinguisme a été un échec ou un succès? Tout dépend de ce qu'on se proposait de faire. Pour répondre de façon intelligente à cette question, il faudrait savoir ce qu'on se proposait de faire. Le citoyen ne connaît pas toutes les lois du pays et il n'a pas lu les sept volumes de la Commission B & B. Lorsque nous citons nos statistiques, nous les citons en faisant bien attention de prendre des statistiques qui sont

[*Translation*]

You also asked me whether Quebec was the only province that had to be bilingual in three areas: legislation, the legislature and the courts. Prior to 1969, Quebec was the only province to have that obligation, together with the federal government. In 1969, New Brunswick accepted even greater responsibilities in that regard.

What we suggested for Ontario is a binary system. You either withdraw Quebec's obligation and let it remove the guarantee for Anglophones' rights, or you give Ontario the same obligation. I understand that would not be unacceptable in some circumstances. Then there is Manitoba, which has the same obligations, given a recent court decision, and wants to increase them. It is conceivable that, with a code of minority rights, if the political climate were different, our country had regained a sense of purpose and people wanted to live together, the Manitoba government could have taken that approach, given what is happening right now.

In its report, the Pepin-Robarts Commission suggested abrogating section 133 for Quebec. That was one solution. We think the rights of both minorities would be better protected if those two neighbouring provinces offered them the same treatment, rather than withdraw an obligation which Quebec does not seem to have vigorously attacked. When Bill 101 was first passed, some provisions were considered unconstitutional and were amended. But there has not been any discussion on that since.

Your last point, which was most interesting, was about the polls. I cannot solve that serious problem in one swell swoop, but I think there are some theories. Several studies have been done on that subject. If you ask a citizen what he wants and he answers, you have to take his answer seriously. It is a little like *La donna è mobile*: people do not all want the same thing. Except in that field, there is a consistency and an increase. When you ask people questions of general knowledge, you see a general trend: most people are ignorant of the facts. A lot of questions are asked and you get some really crazy answers.

Let me give you an example. Was bilingualism a failure or a success? It all depends on what the goal was. To answer that question intelligently, one had to know what the objective was. The average citizen does not know every law of the country and has not read the seven volumes published by the B & B Commission. When we quote statistics, we ensure they are based on information given voluntarily, and last year's statistics that three out of four Canadians in every part

[*Texte*]

volontaristes et nous prenons très au sérieux la statistique de l'an dernier qui indiquait que trois Canadiens sur quatre, dans tout le pays, disaient que leurs enfants voulaient être bilingue. Ils n'ont pas besoin d'avoir un doctorat en philosophie ou en théologie pour savoir cela. Ils le savent. Nous prenons moins au sérieux les questions qui reposent sur une base de connaissance qui n'est pas à la disposition de tous.

Mrs. Finestone (Mount Royal): Mr. Fortier, I would like to tell you how important you have been and what a constant source of support has been felt by the English-speaking community of Quebec. There is a sense of pride and a degree of respect for the way in which you have stood up and spoken out when we felt humiliated, when we felt dismissed, when we felt misunderstood. So on that score alone, we have to thank you.

I am communications critic and am extremely interested in the well-being of *francophones hors Québec*. I have been to Saskatchewan and Alberta to visit the French-speaking communities out there. I do speak French. I believe that everyone in this room has spoken French today. I would like to indicate that you are fluently bilingual and that you have an understanding in either language. In fact, I have a feeling you have an understanding in many languages, both the spoken and the body movement language. I have been very proud of your strong voice regarding the interest of francophone minorities outside Quebec. We have been particularly privileged, sir, to have you serve us in the last seven years.

I have a sense of concern in the following areas. I wonder if you would note these and then be kind enough to answer. I do want to note that my colleague, Ron Duhamel, who is serving with the chair, Mr. Edwards, on the Beaudoin-Edwards commission, cannot be here today. I know he would have liked to be here for this last of your meetings in an official capacity. So I bring you his personal regrets. I have discussed some of my concerns with him and I think you will find them reflected in some of my questions.

The first thing I would like you to address is any sense of discomfort or concern you might have about the fact that the Prime Minister has not consulted with either the Official Opposition or the New Democratic Party in the nomination of someone to succeed you, sir. I am glad you did not succumb to the siren call, as you put it so succinctly in your opening remarks, that would have invited you to give up the struggle. But has the Prime Minister? He has maybe two days left before he can bring another name forward and to have that name approved through the Official Opposition and the NDP, as the bill calls for.

• 1710

It is very unique the way this bill is formulated. The name of your successor has to be approved unanimously in the House and the Senate. This means that a great big void is being left and no one has been named to fulfil the very large shoes you leave. I wonder what your view is and how you think we are going to carry on without someone here to watch what is going on, particularly at this serious moment as the Canadian round of the Constitution goes along.

[*Traduction*]

of the country said their children wanted to be bilingual was information we took very seriously. They do not have to have a Phd to know that. They just do. Questions that require special knowledge are not taken quite as seriously.

Mme Finestone (Mount Royal): Monsieur Fortier, je tiens à souligner l'importance de votre rôle et l'appui que vous n'avez cessé de montrer envers la communauté anglophone du Québec. La façon dont vous nous avez appuyés et que vous vous êtes prononcé lorsque nous nous sentions humiliés, rejetés, mal compris a éveillé des sentiments de fierté et de respect. Nous tenons à vous remercier pour vos efforts.

Je suis critique des communications et je m'intéresse beaucoup au bien-être des francophones hors-Québec. Je me suis rendue en Saskatchewan et en Alberta pour visiter les groupes francophones. Moi-même je parle français et je pense que tout le monde dans cette salle s'est exprimé en français aujourd'hui. Vous êtes parfaitement bilingue et comprenez les deux langues. En fait, j'ai l'impression que vous comprenez plusieurs langues, et la langue parlée et le langage du corps. J'ai été très fière de vous voir appuyer les intérêts des minorités francophones hors Québec. Nous avons été très privilégiés de vous avoir comme commissaire pour les sept dernières années.

Les questions suivantes me préoccupent. Pourriez-vous s'il vous plaît les prendre en note et ensuite y répondre. Je tiens à signaler que mon collègue, M. Ron Duhamel, ne peut pas être ici aujourd'hui. Il siège à la Commission Beaudoin-Edwards avec M. Edwards. Je suis sûr qu'il aurait bien aimé être ici pour votre dernière réunion en tant que commissaire. Je vous fais part de ses excuses. Je lui ai parlé de mes préoccupations, qui feront partie de mes questions.

Tout d'abord, je voudrais avoir votre opinion sur le fait que le premier ministre n'a pas consulté les membres de l'opposition ni avec le Nouveau Parti démocratique au sujet de la nomination de votre successeur. Vous avez parlé d'une sirène dans votre introduction, et je suis heureuse de voir que vous n'y avez pas succombé et que vous n'avez pas arrêté la lutte. Mais le premier ministre, lui, l'a-t-il abandonnée? Il ne lui reste que deux jours environ avant de proposer un autre candidat et ce candidat doit être approuvé par l'Opposition officielle et le Nouveau Parti démocratique, comme l'exige le projet de loi.

Ce projet de loi est d'ailleurs rédigé de façon unique. Votre successeur doit être approuvé à l'unanimité par la Chambre et par le Sénat. Cela signifie que nous sommes confrontés à un grand vide et que personne n'a été nommé pour prendre votre place, ce qui ne sera pas facile. Je voudrais savoir ce que vous en pensez et comment, à votre avis, nous allons pouvoir poursuivre notre oeuvre sans qu'il y ait quelqu'un pour veiller au grain, particulièrement à cette étape décisive, à la veille du coup d'envoi de la ronde canadienne des négociations constitutionnelles.

[*Text*]

My second question relates to exactly the Canadian round of the Constitution and the balloons that have been flying around with respect to the devolution of concern for the application of the Official Languages Act to the provinces, sir. Do you have any concerns that the key element of what defines us as Canadians and would help us grow and would see us supporting the two official languages principle can flourish, given the history we have with Bill C-178, given that Ontario is not prepared to go the full mile, which you have indicated? We know the history of Saskatchewan and Alberta. We have heard about the Soo and Thunder Bay, and the *gens de l'air*, which my colleague mentioned earlier. What hopes would you have if there were a devolution on this constitutional round?

My third question relates to the concerns I have regarding minority language rights. These concerns were somewhat allayed as you read into the record the Southam-Angus Reid poll showing 80% of English-speaking Canadians and 87% of Quebeckers support constitutional guarantees designed to protect minority language rights. Would you say that this would include the right of instruction in one's own language, which is a fundamental principle, I believe, and would constitute the very foundation of the development of two linguistic communities? Does that mean you would support the concerns of many English-speaking people moving to Quebec for the first time who would like to enroll their children in English-language schools? Those are English-speaking children.

Do you feel, as another part of that question, that it might be the right time to move to withdraw the very odious, and I believe unconstitutional in many ways, Bill C-178? Now you hear Mr. Lucien Bouchard finally echoing the sentiments of Mr. Chrétien. Do you think it is about time that Mr. Clark, in his rounds with Mr. Bourassa and the other premiers, call for that removal as a sign of good will?

Lastly, I was quite fascinated to see on page 7 of your report a discussion on the code of official languages, a code of minority language rights I guess, and of course that falls right into line with what Mr. René Lévesque, a very important democrat in Canadian history and Quebec history, had proposed quite some time back—a reciprocal minority language rights code between all the provinces. Could you explain or elaborate on the code you were referring to on page 7 of your presentation?

I thank you very much for the time, Mr. Chairman, in allowing me to express some very serious concerns about the language rights of minorities, which I believe to be inalienable human rights. I don't think we advance anything in this society by diminishing the rights of others when you want to promote your own rights, be they anglophone rights in Quebec being diminished by francophone feelings that have been expressed, or francophone rights in the rest of Canada. Thank you.

[*Translation*]

D'ailleurs, ma deuxième question porte précisément sur ces négociations et sur les rumeurs qui courent concernant la dévolution de l'application de la Loi sur les langues officielles aux provinces. Ne craignez-vous pas que cet élément-clé qui nous définit comme Canadiens, qui a favorisé notre croissance et qui est fondé sur notre appui au principe des deux langues officielles ne disparaisse, compte tenu de l'adoption du projet de loi C-178 au Québec et du fait que l'Ontario n'est pas disposé à faire le grand saut, comme vous l'avez dit? Nous savons ce qui s'est passé en Saskatchewan et en Alberta. Nous avons tous entendu parler de Sault-Ste-Marie et de Thunder Bay, ainsi que de la lutte des gens de l'air, mentionnée tout à l'heure par mon collègue. Quel espoir avons-nous si ce pouvoir est effectivement dévolu aux provinces au cours des prochaines négociations constitutionnelles?

Quant à ma troisième question, elle découle de certaines de mes inquiétudes au sujet des droits linguistiques des minorités. D'ailleurs, mes inquiétudes ont été quelque peu apaisées lorsque je vous ai entendu dire qu'un sondage Southam-Angus Reid révèle que 80 p. 100 des Canadiens de langue anglaise et 87 p. 100 des Québécois appuient l'idée de garanties constitutionnelles destinées à protéger les droits linguistiques des minorités. À votre avis, cela englobe-t-il le droit à l'instruction dans sa propre langue qui, à mon sens, est un principe fondamental sur lequel repose le sort de deux communautés linguistiques. Cela signifie-t-il que vous appuieriez les revendications d'un grand nombre d'anglophones qui déménagent au Québec pour la première fois et qui souhaitent inscrire leurs enfants dans les écoles de langue anglaise? Il s'agit d'enfants qui parlent anglais.

Ma question comporte un autre volet. Pensez-vous que le moment serait opportun pour retirer la loi 178, qui est tout ce qu'il y a de plus odieux, sans compter qu'à mes yeux, elle est anticonstitutionnelle à bien des égards. On a maintenant entendu M. Lucien Bouchard faire écho à l'opinion de M. Chrétien. Ne pensez-vous pas que le temps est venu pour M. Clark de réclamer le retrait de cette loi, en guise de signe de bonne volonté dans ses négociations avec M. Bourassa et les autres premiers ministres?

En dernier lieu, j'ai été fort intéressée par le fait qu'à la page 8 de votre exposé vous abordiez la question d'un code des communautés de langue officielle, un code des droits linguistiques des minorités, je suppose. Évidemment, cela s'inscrit en droite ligne dans l'esprit de ce que proposait il y a déjà un certain temps M. René Lévesque, démocrate éminent dans l'histoire du Canada et du Québec, c'est-à-dire un code des droits linguistiques réciproques des minorités entre toutes les provinces. Pourriez-vous nous donner plus de détails du code dont vous parlez à la page 8 de votre exposé?

Monsieur le président, je vous remercie beaucoup de m'avoir permis d'exprimer certaines inquiétudes très graves que j'ai au sujet des droits linguistiques des minorités. En effet, j'estime qu'il s'agit de droits de la personne inaliénables. Je ne pense pas qu'en tant que société nous progressions d'un iota en permettant que les droits des uns soient lésés au profit des droits des autres, qu'il s'agisse des droits des anglophones au Québec ou des droits des francophones dans le reste du Canada. Merci.

[*Texte*]

M. Fortier: Monsieur le président, j'ai peut-être eu un lapsus mémoriel ou fait une phrase incomplète tout à l'heure, dans une très longue réponse. J'ai fait allusion à des décisions de principe sur le plan constitutionnel qui avaient été adoptées par Alliance Québec au mois d'avril. J'espère avoir mentionné que la Fédération des francophones hors Québec tient, le week-end prochain, une rencontre au cours de laquelle une position semblable sera définie par les francophones.

[*Traduction*]

Mr. Fortier: Mr. Chairman, I may have had a lapse of memory or I may have left a sentence incomplete earlier on in the course of a very long answer. I mentioned some decisions of principle that have been made in the constitutional arena by Alliance Quebec in April. I hope that I also mentioned that the *Fédération des francophones hors Québec* will hold over the next weekend a meeting at which a similar position will be defined by francophones.

• 1715

Mrs. Finestone, thank you very much for your kind words. We tried to be balanced and just. At this point I would also like to extend my thanks to my colleagues, those who are present here and those who are not. Needless to say, they have helped me tremendously in a number of ways. Without their judgment I would not have been able to accomplish what was done for any group or for this vast mandate we have, which calls on us to follow so many areas and to try to form a single picture of this.

Madame Finestone, je vous remercie de vos propos aimables. Nous avons essayé de faire preuve d'équité et de mesure. Je voudrais également adresser mes remerciements à mes collègues, à ceux qui sont présents ici et ceux qui ne le sont pas. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils m'ont considérablement aidé à divers titres. Sans leur avis éclairé, je n'aurais pas pu agir comme nous l'avons fait auprès des différents groupes, ni réaliser notre vaste mandat, qui nous amène à suivre de très nombreux dossiers et à dégager une image cohérente de l'ensemble.

You referred first to your concern about the lack of an appointment or at least consultations concerning my successor. I do appreciate the concern and I share it. It is obviously for the government to address this question, but I could say informally, Mr. Chairman—I suppose we can be informal here—that it is my understanding that the government is actively engaged in consultations that hopefully might lead to consultations with the opposition in the very short future.

Vous vous êtes dite préoccupée de l'absence de désignation de mon successeur, ou du moins de l'absence de consultation à ce sujet. Je partage votre souci. C'est évidemment au gouvernement d'intervenir à ce sujet, mais je peux dire à titre non officielle, monsieur le président—j'espère qu'on peut faire ce genre de déclaration ici—que pour autant que je sache, le gouvernement a entrepris d'intenses consultations, qui pourraient s'étendre à des personnalités d'opposition dans un très proche avenir.

Mrs. Finestone: But may I just bring to your attention, Mr. Fortier, that the vacuum of leadership will of necessity be there at least until the session starts in the middle of September or early October. I flag that for your information.

Mme Finestone: Mais je voudrais attirer votre attention, monsieur Fortier, sur l'absence de direction qui va nécessairement se prolonger jusqu'au début de la session, à la mi-septembre ou au début octobre. Je tiens à vous le signaler.

Mr. Fortier: I would hope, Mr. Chairman, that if the opposition is consulted and the candidate is acceptable, it might be a speedy process. There might not be a prolonged period without a commissioner. This is not at all because I lack confidence in my colleagues. It is simply that the provisions of the act are such that virtually all the formal responsibility rests on the shoulders of the commissioner. It would be very difficult to operate without one, but I really hope this is going to be solved within the next few days.

M. Fortier: J'espère, monsieur le président, que le processus va s'accélérer si l'on consulte l'opposition et si l'on trouve un candidat acceptable. On évitera ainsi de prolonger la vacance du poste de commissaire. Ne croyez pas que je ne fasse pas confiance en mes collègues; mais le fait est qu'aux termes même des dispositions de la loi, la quasi totalité des responsabilités officielles repose sur les épaules du commissaire. On peut donc difficilement s'en passer, mais j'espère que le problème sera résolu d'ici quelques jours.

The second thing had to do with what might happen in the case of devolution. I would like to treat this briefly. First of all, I do not think there is a need for devolution. I think that there already is devolution, and that each province is a master in this field. We see this so obviously. New Brunswick went all the way. Ontario went a good deal of the way, but not constitutionally. Manitoba had to accept the judgment of the Supreme Court, but now is going much further than these obligations because it recognizes that there must be a remedy to injustice suffered.

Le deuxième élément concernait le scénario dans lequel nous céderions nos pouvoirs aux provinces. Je voudrais aborder brièvement la question. Tout d'abord, je ne pense pas qu'il faille agir ainsi. Certains pouvoirs ont déjà été cédés, et chaque province est souveraine en la matière. Cela me semble tout à fait évident. Le Nouveau-Brunswick est devenu totalement bilingue. L'Ontario a fait une partie du chemin, sans toutefois s'engager au plan constitutionnel. Le Manitoba a dû se conformer à la décision de la Cour suprême, mais son engagement va désormais bien au-delà des obligations qui découlaient de cette décision, puisqu'il reconnaît que les injustices passées nécessitent réparation.

[*Text*]

Having said this, I think there are two points. The first is that in the area of human rights, it seems to me they are better protected if they are embodied in a central instrument. It reduces the risk of tampering. It is not for me to pass judgment on the notwithstanding clause, but although it is not my duty, I think that for all friends of human rights, it was with immense regret that this provision was included.

As a citizen, if I may say, I think that the then PM had a choice of having a Charter of Rights with that or no Charter of Rights, and he chose to have a Charter of Rights. Who am I to say that it was the wrong decision? Hopefully it will be possible to come through the present difficulties and to do away with the supervision, which appeared in 1981 to be a *sine qua non* to any arrangement.

• 1720

There is therefore this important role of a central instrument and there is an important role in all countries, even the most decentralized, to be able to formulate views, even in areas of provincial competence. This is a matter of constitutional law, and I shall not go beyond it.

At the time when Bill C-72, the new Official Languages Act, was discussed and passed there were protests that because of its *libellé* or provisions the act would allow the federal government to do whatever it wanted and act in a way that would be very disturbing in terms of the power sharing. Is it not interesting that two and a half years later there has not been a single case where anyone has protested this aspect? It seems that the language was slightly permissive perhaps, but that was based on a tradition of action and promotion without interference, and I do not think the act has produced the dangers that had been anticipated.

For these reasons the role at the centre is essential because there are federal institutions, and to the extent that they will stay, why should the rules be changed, at least in the core elements? There are possibilities of adjustments, but if something works, don't fix it. We have no reason to believe the act is in serious disrepair.

Your question about section 23 is a very interesting one. I do appreciate that the English-speaking community in Quebec would like to have its chance to get immigrants into its schools and that it cannot do so. This is not the result of a coincidence. This matter relates to section 59 of the Charter of Rights and is presumably the result of the realization that the majority in Quebec were in a situation that is rather different from that of other provinces, in the sense that many members of the minority tended to associate with the minority instead of the majority.

This is a very unique situation. It was addressed by section 59, which recognizes that it is up to Quebec to decide, either through the National Assembly or the government, whether a part of paragraph 23.(1)(a) would be applicable.

[*Translation*]

Cela étant dit, je voudrais faire valoir deux arguments. Le premier concerne les droits de la personne, et je considère qu'ils sont mieux protégés s'ils sont consacrés dans une mesure législative centrale, qui permet d'éviter les atteintes aux droits linguistiques. Il ne m'appartient pas de me prononcer sur la clause nonobstant, mais même si cela n'entre pas dans mes fonctions, je pense que tous les défenseurs des droits de la personne ont très sincèrement déploré l'adoption de cette disposition.

En tant que citoyen, je pense que le premier ministre de l'époque avait le choix entre une Charte des droits comprenant cette clause ou l'absence de Charte des droits, et qu'il a préféré que la Charte existe. Qui peut se permettre de dire qu'il s'est trompé? Nous espérons pouvoir surmonter les difficultés actuelles et abandonner nos fonctions de surveillance, qui ont été considérées en 1981 comme une condition *sine qua non* à toute forme d'entente.

Il est donc essentiel d'avoir une mesure législative centrale et dans tous les pays, même les plus décentralisés, le gouvernement central doit pouvoir formuler son opinion, même sur des sujets relevant de la compétence provinciale. Mais nous entrons ici dans le domaine du droit constitutionnel, et je ne m'y hasarderai pas.

Lorsqu'on a étudié et adopté le projet de loi C-72, c'est-à-dire la nouvelle Loi sur les langues officielles, certains ont dénoncé le fait que les dispositions de la loi allaient permettre au gouvernement fédéral de faire ce qu'il voulait et d'intervenir d'une façon qui serait très préjudiciable au bon équilibre de la répartition des pouvoirs. On remarquera que deux ans et demi plus tard, il n'y avait encore eu aucune action en justice à ce sujet. La formulation de la loi était sans doute relativement permissive, mais le législateur s'était fondé sur une tradition d'intervention et de promotion des droits linguistiques en dehors de toute ingérence, et je ne pense pas que la loi ait occasionné les situations dangereuses que l'on craignait.

Pour toutes ces raisons, le rôle central du commissaire est essentiel, puisqu'il existe des institutions fédérales, et dans la mesure où elles existent, pourquoi modifier les règles, ou même en altérer les éléments essentiels? On peut procéder à des rajustements, mais le mieux est l'ennemi du bien. Et rien ne nous incite à penser que la loi soit gravement défectueuse.

Votre question concernant l'article 23 est très intéressante. Je sais que la communauté anglophone du Québec aimerait que les immigrants puissent fréquenter ses écoles, alors qu'ils ne peuvent pas le faire. Cette situation ne résulte pas d'une coïncidence. Elle nous renvoie à l'article 59 de la Charte des droits, et elle tient sans doute au fait que la situation de la population majoritaire au Québec était différente de celle des autres provinces, dans la mesure où les immigrants avaient tendance à s'assimiler à la minorité plutôt qu'à la majorité.

Cette situation est tout à fait exceptionnelle. On a voulu la résoudre par l'article 59, qui reconnaît à l'Assemblée nationale ou au gouvernement du Québec le droit de se prononcer sur l'applicabilité de l'alinéa 23.(1)a). Le

[*Texte*]

The Quebec government has not done so. Perhaps they will be sufficient one day, and, as in the case of Bill 178, we hope there will be sufficient cultural and demographic security for a new decision to be made on this matter. It is not generally acceptable to the majority at the present time.

We could discuss the matter at great length. I respect the people who disagree, but I beg to differ on this subject. I appreciate that for a minority that has a very low demographic birth rate itself, it is not encouraging not to be able to recruit among the newcomers, but a pretty good case—

Mrs. Finestone: For Canadian anglophones.

Mr. Fortier: Yes.

Mrs. Finestone: That is what I have said quite specifically.

• 1725

Mr. Fortier: The Canadian clause of course has been imposed by the Supreme Court so Canadian English-speakers from other provinces obviously can send their children to English schools, which was not the case originally in Bill 101, but there is this very important change. However, English-speakers who are not Canadian citizens cannot send their children. It is a difficult case. I think both sides are understandable, but if you want my own feeling, I think that in this case it is justified.

I think it is precisely the point at which if the notion of a distinct society has meaning, you find it there, because in present circumstances, the demographic situation being what it is, the lack of attraction in North America for the French language calls for remedial measures. Therefore, on this point I beg to disagree with my friends in the English-speaking community in Quebec.

I have repeated in the annual report and also in a more recent editorial and before Alliance Québec two days ago that I still hope very much that cultural, demographic, and other security will be sufficient to be able to change this.

I know the basic principle of banning English from commercial signage. The bill had not even been passed when we took the stand that it would be better probably not only for English and the other languages but also for the French language to accept the extremely imaginative solution that had been offered. It did not happen at that point, but I think what is so important is that as other issues are resolved we take the opportunity of a new climate that may very well be created. Yes, I am a little bit on the side of the angels or the optimists, but I think this is the only safe side and it is the only good side, because there would always be time to witness the other side, which will spell out the end of our country.

Finally, you raised the point of the role of the provinces under a code of communities. We describe it that way rather than a code of minorities because the minorities would rather be called communities, so this is why. I tried to explain our view of it. I tried to explain first that this should come on top of existing institutional rights. This is the first point. I think any formula that would have resulted in reopening the debate on section 23, which was in principle settled 20 years ago,

[*Traduction*]

gouvernement du Québec ne l'a pas fait. Peut-être y aura-t-il un jour suffisamment d'immigrants francophones et, comme dans le cas de la Loi 178, nous espérons que la sécurité culturelle et démographique sera suffisante pour qu'on prenne une nouvelle décision dans ce domaine. Mais la situation actuelle n'est pas acceptable pour la majorité.

On pourrait s'éterniser sur cette question. Je respecte l'avis de ceux qui ne sont pas d'accord, mais qu'on me laisse mon opinion. Je sais que pour une minorité dont le taux de natalité est très faible, il n'est guère encourageant de ne pas pouvoir recruter parmi les immigrants, mais on pourrait valablement faire valoir. . .

Mme Finestone: Vous parlez des Canadiens anglophones.

M. Fortier: Oui.

Mme Finestone: C'est exactement ce que j'ai dit.

M. Fortier: La clause du Canada a été imposée par la Cour suprême de façon que les Canadiens anglophones des autres provinces puissent envoyer leurs enfants à l'école anglaise, ce qu'ils ne pouvaient faire autrefois à cause de la Loi 101, mais il y a eu un changement très important. Néanmoins, les anglophones qui ne sont pas citoyens canadiens ne peuvent pas en faire autant. C'est une situation difficile. Je pense que les deux points de vue sont compréhensibles, mais si vous voulez mon avis, je pense qu'en l'occurence, les restrictions sont justifiées.

C'est précisément dans ce cas que l'on peut trouver le véritable sens de la société distincte, car dans les circonstances démographiques actuelles, l'attrait insuffisant du français en Amérique du Nord nécessite des mesures compensatoires. C'est pourquoi sur ce point, je me permets d'adopter un point de vue différent de celui de mes amis anglophones du Québec.

Comme je l'ai dit dans mon rapport annuel, dans un récent article ainsi que devant Alliance Québec il y a deux jours, j'espère toujours que l'amélioration de la sécurité culturelle et démographique suffira un jour à remettre ces mesures en question.

Je sais sur quoi repose l'interdiction de l'anglais dans l'affichage commercial. Alors que la loi n'avait même pas encore été adoptée, nous avons considéré qu'il était préférable, non seulement pour l'anglais et pour les autres langues, mais également pour le français, d'accepter la solution très originale qui avait été avancée. Cela ne s'est pas produit, mais l'important, c'est qu'à mesure qu'on apportera des solutions aux autres problèmes, nous puissions profiter du nouveau climat ainsi créé. Je me range en effet du côté des optimistes, mais je pense que c'est la seule solution à adopter, car nous aurons toujours le temps d'envisager l'autre possibilité, qui comporte le démantèlement de notre pays.

Finalement, vous avez abordé la question du rôle des provinces en vertu d'un code des communautés. C'est la formule que nous utilisons, de préférence à la notion de code des minorités, car il est préférable de parler de communauté que de minorité. J'essaie de vous expliquer notre point de vue. Tout d'abord, il s'agit là de droits constitutionnels qui devraient être considérés comme prioritaires. C'est un premier élément. Toute formule qui aurait relancé le débat

[*Text*]

would be dangerous and useless. Therefore I think it should come on top of the constitutional rights that exist.

Second, recognizing as we do for obvious reasons that linguistic competence belongs to the order of government that has substantive competence in various issues and these other matters in which progress could be made constitutionally being in the provincial sphere, we therefore recommend that it would be by way of the opting-in procedure.

We agree that the federal government should not be free to impose in that area to change the Constitution where it comes to languages, but we think there are good chances and that it is the road of the future. I think the more civilized and the better countries are working, the more they feel they can guarantee the rights of the minorities.

Without being indiscreet, in some of my consultations with senior authorities of some of our provinces I had a feeling that this was understood, that if a solution could be found to power-sharing and the like and the distinct society provision, that it is not excluded at all that additional rights could be guaranteed. I gave some examples a moment ago of how it could be done.

• 1730

Let us look at it for just one more minute. You already have the Province of New Brunswick, which goes far, far, far beyond the exigencies of section 133. It leaves Quebec, which, if I may say, was stuck with it at the time of Confederation and which still has it, and it seems to me that it would be logical to extend it to a province where there is the largest French-speaking minority.

As to the other provinces, as it would be *à la carte*, they could select something that fits and that is politically possible for them, but we do not suggest that at this time we should force new measures on them.

I promised a little earlier on to tell you that there is a good example of how this could be done, and if it can be done in practice why could it not also be done constitutionally? It is the agreement between the Secretary of State and the Province of Saskatchewan. If you look carefully at this agreement, which I call *le bateau amiral*—not in its implementation but in its wording and its conception—you will find that the two orders of government were able to agree on some services for the francophone minority there, and that the Government of Saskatchewan, in the west, agreed to this.

Si nous prenons le pari qui nous semble le seul pari possible dans cette enceinte et dans le contexte où nous discutons de ces choses-là, à savoir qu'il y a un avenir pour le Canada, eh bien, ce n'est pas un pari trop ambitieux que de croire qu'un code des minorités pourrait apporter une contribution très importante à l'amélioration des conditions de toutes nos minorités.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, on a point of order.

[*Translation*]

sur l'article 23, adopté en principe il y a 20 ans, serait dangereuse et inutile. Je pense donc qu'il doit s'agir de droits constitutionnels prioritaires.

Deuxièmement, comme nous reconnaissons, pour des raisons évidentes, que la compétence en matière linguistique appartient à l'ordre de gouvernement qui est également compétent dans d'autres secteurs où des améliorations pourraient être apportées au plan constitutionnel, ces secteurs relevant par ailleurs des provinces, nous recommandons que l'on ait recours à la procédure de la participation.

Nous reconnaissons qu'il ne devrait pas être loisible au gouvernement fédéral d'imposer un changement constitutionnel dans le domaine linguistique, mais les perspectives sont encourageantes, et c'est sans doute la voie de l'avenir. Lorsqu'un pays progresse au plan de la civilisation, il peut garantir davantage de droits à ses minorités.

Sans être indiscret, au cours de mes entretiens avec d'éminents spécialistes provinciaux, j'ai eu l'impression qu'à leur avis, si l'on trouve une solution au problème de la répartition des pouvoirs et de la société distincte, il n'est pas exclu qu'on puisse octroyer des droits supplémentaires. J'ai indiqué tout à l'heure comment on pourrait procéder à cet égard.

Examinons cela un instant. Il y a déjà la province du Nouveau-Brunswick qui dépasse—et de loin—les exigences de l'article 133. Reste le Québec qui, si j'ose dire, en a hérité à l'époque de la Confédération et le conserve toujours, et il me semblerait logique de l'appliquer à une province où se trouve la plus grande minorité francophone.

Pour ce qui est des autres provinces, ce serait à la carte. Elles choisiraient ce qui leur convient et ce qui est politiquement possible pour elles. Mais actuellement, il ne serait pas bon de leur imposer de nouvelles mesures.

Je vous ai promis tantôt de vous donner un bon exemple de comment cela pourrait se faire. Si c'est possible en pratique, pourquoi pas dans la Constitution? Il s'agit de l'entente entre le Secrétariat d'État et la province de la Saskatchewan. Je l'appelle le bateau amiral, non à cause de son application mais plutôt à cause de sa formulation et de sa conception. Si vous examinez bien cette entente, vous verrez que les deux paliers de gouvernment ont réussi à s'entendre sur les services à offrir à la minorité francophone. Le gouvernement de la Saskatchewan, dans l'Ouest du pays, l'a acceptée.

If there is a future for Canada, and I guess this is the only bet that we can make here and in the environment that we are in, it is not too ambitious to believe that a code of communities would make a major contribution to the improvement of the status of all of our minorities.

Mme Finestone: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

[*Texte*]

Premièrement, je voudrais remercier M. Fortier pour sa longue et intéressante explication. Cependant, je pense que je me suis mal exprimée ou qu'il m'a mal comprise. Je lui ai posé une question au sujet de la langue d'éducation des jeunes anglophones parce que cela venait surtout de son document à lui. Ce n'était pas mes mots, mais ses mots.

Je n'ai pas dit que les jeunes de langue maternelle anglaise, d'où qu'ils viennent, des États-Unis, d'Angleterre ou d'Écosse ne devraient pas apprendre le français. Au contraire, ils devraient apprendre le français. Pour ma part, je crois que tout le monde devrait être bilingue au Canada. On va gagner le monde de cette façon. C'est une magnifique ouverture d'esprit sur plusieurs choses. Cependant, ma question était la suivante: Si votre langue maternelle est l'anglais, d'où que vous veniez, devriez-vous avoir le droit de fréquenter l'école anglaise?

Monsieur Fortier, vous devez être au courant que dans les écoles anglaises, les jeunes qui terminent leur 11e année sont complètement bilingues. Ils peuvent écrire, parler et comprendre au moins deux langues. C'est ce que l'on devrait souhaiter pour toutes les personnes qui vivent au Québec et pour tous les jeunes, mais je sais ce qui arrive aux jeunes qui sortent de nos écoles anglaises. Ce n'est pas une question de langue d'enseignement. C'est une question d'avoir le droit de se sentir à l'aise dans sa peau, dans sa langue maternelle. Vous êtes dans une institution où on parle votre langue et votre famille peut vous aider à la maison. C'est complètement différent.

I do not want a misunderstanding of the reason for my question flowing from something that is in your own document, sir. As you well know, if your mother tongue, whether you come from the United States or England—and if there is a question as to whether they are all speaking English—if you come from the Georgian south or whether you come from the sound of the Bow Bells of London, whether you are speaking the same English as I would be speaking to you right now, the mother tongue is English. And the schools in Quebec that are English graduate bilingual students. It is not a matter of the educational content of the program. It is the right in a free and democratic society to choose the language school of education, not the content and the program I was referring to. I hope that is quite clear, Mr. Fortier.

• 1735

Mr. Fortier: I would love to be brief, but apparently we were talking at cross purposes. I apologize if I misunderstood you. But I am not too sure that I understand you correctly now, because if you suggest that being bilingual is an excellent idea, I fully agree with this. I think, for instance, the methods of teaching second language to majorities still need improvements. We are in full agreement on this, but my impression was that you were raising another question, and that was whether this should apply universally to anybody who might come to Quebec. If that is so, I have—

Mrs. Finestone: Whose mother tongue is English.

Mr. Fortier: —already given you my preference.

[*Traduction*]

First, I would like to thank Mr. Fortier for his long and interesting explanation. However, I believe I was not clear enough or he misunderstood me. I asked him a question about the language of education for young English speakers because this came mainly from his own text. Those were not my words, but his.

I did not say that our young people whose mother tongue is English, wherever they come from the United States, England or Scotland, should not learn French. Quite the contrary, they should learn French. Personally, I believe everyone shoud be bilingual in Canada. We will be much stronger this way. It would give us an extraordinary openess of mind on many subjects. However, this was my question: if your mother tongue is English, wherever you come from, should you have the right to go to English school?

Mr. Fortier, you may be aware that in English schools, teenagers graduating from grade 11 are completely bilingual, they can write, speak in at least two languages as well as understand them. We should wish the same for all people living in Quebec and for all young people. But I know what happens to youngsters graduating from our English schools. It is not a question of the language used at school. What counts is to have the right to feel comfortable, and speak one's own mother tongue. You are in an institution where your own language is spoken and your family can help you at home. It is completely different.

Je ne veux pas de malentendu sur la raison de ma question portant sur votre document, M. Fortier. Comme vous le savez, si votre langue maternelle, que vous veniez des États-Unis ou d'Angleterre, et on peut dans ce cas-là même demander si ces gens-là parlent tous anglais, si vous venez du Sud de la Georgie ou de Londres, que vous parliez le même anglais que moi ou non, votre langue maternelle est l'anglais. Or, les écoles anglaises au Québec produisent des diplômés bilingues. Peu importe le programme d'enseignement. C'est la question du droit qu'on a dans une société libre et démocratique de choisir la langue d'enseignement, abstraction faite du contenu des cours et des programmes, dont je parlais. J'espère que cela est clair, monsieur Fortier.

M. Fortier: J'aimerais être succint, mais je pense que nous ne parlions pas de la même chose. Je m'excuse si je vous ai mal comprise. Je ne suis toutefois pas convaincu de vous avoir bien compris maintenant, mais si vous affirmez que le bilinguisme est une excellente chose, je suis tout à fait d'accord. Ainsi, je pense qu'il faut améliorer les méthodes d'enseignement de la langue seconde aux majorités. Nous sommes tout à fait d'accord là-dessus, mais j'ai l'impression que vous souleviez une autre question, qui est de savoir si cela devrait s'appliquer à toute personne du Québec. Si c'est le cas, je vous ai. . .

Mme Finestone: Dont la langue maternelle est l'anglais.

M. Fortier: . . .déjà dit ce que je pensais.

[*Text*]

Le vice-président: Monsieur le commissaire, puisque vous en êtes à votre dernière visite officielle à ce Comité, je vais accorder une minute à chacun des trois députés avant de terminer.

M. Hudon: Monsieur Fortier, je voudrais vous remercier. L'année passée, j'ai vécu la crise amérindienne de façon assez difficile. L'une des expériences que j'ai trouvées les plus terribles, c'est d'entendre la vice-présidente de la Ligue des droits de la personne du Québec dire à la télévision, après deux semaines de crise intense dans la région de Châteauguay, que les droits des Mohawks étaient brimés. L'animateur de télévision lui a répondu: Oui, mais ne trouvez-vous pas que les droits des gens de Châteauguay sont également brimés? La vice-présidente a dit: Je n'ai pas eu de plaintes.

Je veux en venir à ceci. Monsieur Fortier, je n'ai pas toujours été d'accord avec vous, et je ne pense pas que vous l'ayez dit pour qu'Hudon soit d'accord. Vous n'avez pas entendu de plaintes. Vous n'avez pas aimé déranger, mais vous avez pris votre rôle au sérieux et vous avez écouté votre raison d'être, c'est-à-dire l'État et la Constitution. Au temps de Louis XIV et de Louis XV—vous avez remonté au temps des Grecs et on va revenir à des périodes un peu plus rapprochées—, il y avait ce qu'on appelait les commis de l'État. Les commis, aujourd'hui, ce n'est pas très important, mais prenons ce mot dans le sens où on l'utilisait à l'époque. C'est être un grand serviteur de l'État et un grand commis de l'État que de dire clairement les choses que l'on a à dire sans vouloir nécessairement faire plaisir ou faire de la peine. Au fond, vous avez respecté votre seule raison d'être qui est l'État; l'État se reflète dans sa Constitution et dans sa Charte.

Je veux vous remercier et vous dire que j'ai appris à vous lire. C'est toujours avec un peu d'angoisse que je voyais arriver votre rapport. Dans ma nouvelle tâche de secrétaire parlementaire aux Affaires constitutionnelles avec M. Clark, j'aurai grandement besoin de reprendre plusieurs de vos lectures. Je vous remercie.

M. Edmonston: Monsieur Fortier, vous êtes un fauteur de troubles, mais un fauteur de troubles nécessaire. On a souvent tendance à vouloir tuer ou blesser gravement le messager qui nous apporte des nouvelles que l'on n'aime pas beaucoup. Je trouve que vous avez fait du bon travail. Vous nous avez souvent dit des choses que nous ne voulions pas entendre, mais je vous dis chapeau car vous les avez dites quand même.

Cela dit, j'aimerais bien clarifier rapidement un détail. M^me^ Finestone a parlé du fait qu'on ne peut pas...

I will go into English to make sure that I am understood here. You do not enhance certain rights by diminishing the rights of others. Anyone who has studied elementary political science will understand that even a concept of affirmative action for women, or for any other minority, in order to balance out things—this is not a perfect world, we need to balance things out sometimes. There is a certain permissible necessary restriction of liberty, of rights in order to protect the collectivity or the majority rights.

[*Translation*]

The Vice-Chairman: Mr. Commissioner, since this is you last official visit to our committee, I would like to give one minute to each of the three members before we adjourn.

Mr. Hudon: Mr. Fortier, I would like to thank you. Last year, I found that the Oka crisis was a very hard thing to go through for me. One of my worst experiences was to hear the Vice-Chairperson of the Human Rights League of Quebec say on television, after two weeks of this intense crisis in the Châteauguay area, that the rights of the Mohawks had been infringed upon. The interviewer asked her: Of course, but don't you think that the rights of the inhabitants of Châteauguay were also infringed upon? She answered: I have had no complaints.

This is what I was coming to. Mr. Fortier, I was not always in agreement with you, and I don't think that you said anything with the intent of winning my support. You have not heard any complaints. You did not want to make trouble but you took your role seriously and you knew what was your *raison d'être*, that is the Crown and the Constitution. Back when Louis the 14th and Louis the 15th were kings—you have gone back to the Greeks and I will go back to a period that is closer to ours—there were what was called the «commis de l'État» or very senior civil servants. Today, civil servants can be of any rank but I will use the term as it was then. You are a great civil servant when you can say clearly things that have to be said without necessarily wanting to please or hurt anyone. The bottom line is that you have respected your only *raison d'être*, the State as it is reflected in the Constitution and the Charter.

I would like to thank you and tell you that with time, I learned to read you reports. I always lived a bit in anguish of seeing your next report. In my new position as parliamentary secretary to Constitutional Affairs, with Mr. Clark, I will surely have to go back to your reports. Thank you.

Mr. Edmonston: Mr. Fortier, you have been a troublemaker, but a necessary troublemaker. We often have a tendency to hurt or kill the messenger that brings the bad news. I believe you have done a good job. You have often told us things that we did not want to hear, but I congradulate you because you have said them anyways.

This being said, I would like quickly to clarify one detail. Mrs. Finestone has said that we could not...

Je vais passer à l'anglais pour être certain d'être bien compris. On ne peut pas promouvoir certains droits en en brimant d'autres. Quiconque a étudié les notions de science politique comprendra que même un programme d'action positive pour les femmes, ou pour toute autre minorité, doit pour équilibrer les choses... Nous ne vivons pas dans un monde parfait et il faut parfois des mesures pour assurer un équilibre. Il y a toutefois certaines restrictions nécessaires et acceptables des libertés et des droits, en vue de protéger la collectivité ou les droits de la majorité.

[*Texte*]

• 1740

I am glad you did not fall into what I would consider a trap, not from Mrs. Finestone or anyone else, a syllogistic trap of saying that people who speak English who come from other countries should come here and learn English in Quebec, for example.

I made a decision 23 years ago to come to Quebec, which meant I would learn French. I speak French, I work in French. I felt that was a very logical thing to do, and that was before Bill 101. I think it is even more logical to do today, and I am glad

que vous ayez abondé dans le même sens. Je vous remercie. Vous allez me manquer un peu.

Le vice-président: Le mot de la fin, madame Finestone.

Mme Finestone: Je dis le mot de la fin au nom de mes collègues. M. Allmand a déjà exprimé du fond du coeur, au nom du Parti libéral, le respect que l'on a pour un travail bien fait et la direction d'une équipe qui a vraiment suivi la ligne brave tracée par un homme élégant. M. Warren Allmand est impliqué depuis longtemps dans le dossier des langues officielles, de même que M. Duhamel et surtout M. Gauthier.

La première réunion à laquelle j'ai assisté après avoir été élue en 1984 était une réunion du Comité des langues officielles. Je remplaçais quelqu'un, et vous étiez là, monsieur. Pour moi, c'est donc un moment très spécial.

Je voudrais ajouter mon propre témoignage. J'ai quatre petits-enfants, dont trois poursuivent leur éducation en français volontairement, et pas ici, au Québec. Cela est un peu triste dans une certaine mesure, mais démontre que même si moi je n'ai pas eu la chance d'apprendre le français assez bien, à un niveau intellectuel qui me satisfasse, mes enfants ont été capables de le faire. Leur volonté s'est également exprimée dans le choix des écoles pour mes petits-enfants. Si on a l'esprit assez large et si on incite au lieu d'imposer sa volonté, ou aura une population florissante dans deux langues. On pourrait prendre des mesures pour s'assurer que dans la province du Québec, que je représente et qui est une province culturellement très diversifiée et pluraliste à plusieurs égards, la population puisse vivre ensemble convenablement. À la base de la population, mes voisins, ma famille et moi vivons très convenablement ensemble. C'est quand les mauvais politiciens comme nous se mêlent de ces affaires que cela ne marche pas.

Je vous remercie de ne pas être politicien dans ce sens-là et d'avoir fait avancer le dossier.

Le vice-président: Monsieur le commissaire, même si vous quittez, vous suivrez sûrement l'évolution de ce qui fut mis en place sous votre règne sur le plan des langues officielles. Nous formulons tous le voeu que votre grande expérience puisse à nouveau servir les intérêts des Canadiens et des Canadiennes. Merci à vous et à ceux et celles qui vous accompagnent, et bonne santé.

La séance est levée.

[*Traduction*]

Je suis heureux que vous ne soyez pas tombé dans le piège, qui n'a pas été tendu par M^me^ Finestone ou quiconque, mais un piège logique qui vous aurait fait dire que les anglophones provenant d'autres pays devraient apprendre l'anglais au Québec, par exemple.

Il y a 23 ans, j'ai décidé de déménager au Québec, ce qui signifiait que je devais apprendre le français. Je parle le français et je travaille en français. J'estimais que c'était logique d'agir ainsi, avant même la Loi 101. Je pense que c'est encore plus logique de le faire aujourd'hui, et je suis ravi

that you agree with me. Thank you, I will miss you.

The Vice-Chairman: One last word, Mrs. Finestone.

Mrs. Finestone: I will say those last few words on behalf of my colleagues. Mr. Allmand has already expressed with deep-felt feelings, on behalf of the Liberal Party, the respect held for work well done and for the management of a team which followed the bold guidelines set out by a man of elegance. Mr. Warren Allmand has been involved in this issue of official languages for a long time, as well as Mr. Duhamel and, of course, Mr. Gauthier.

The first meeting I attended after I was elected in 1984 was the meeting of the committee on official languages. I was substituting for someone and you were there, Sir. For me, it was a very special moment.

I would like to add my own feelings now. I have four grandchildren and three of them are getting their education in French, voluntarily, in Quebec. It makes me a bit sad, but it shows that even if I did not have the opportunity to learn French well, to an intellectual level that would satisfy me, my children were able to do so. Their commitment was also reflected in the choices they made for the education of my grandchildren. If our mind is open enough and if we encourage people to do something instead of imposing our will, we will have a flourishing population that speaks both languages. We could take steps to ensure that in the Province of Quebec, a province which I represent and that is very diversified culturally, a pluralistic society, populations from both linguistic groups can live together well. As part of this population, my neighbours, my family and myself live together happily. It is only when bad politicians like us get involved in those issues that things stop working.

For this reason, I would like to thank you for not being a politician and for promoting this issue.

The Vice-Chairman: Mr. Commissioner, even if you leave us, I am sure that you will follow-up on what you have implemented during your term. We all wish that your great experience will again serve the interests of Canadians. Thank you, Mr. Commissioner. We also thank your staff. We wish you good health.

The meeting is adjourned.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Office of the Commissioner of Official Languages:

D'Iberville Fortier, Commissioner of Official Languages.

TÉMOIN

Du Commissariat aux langues officielles:

D'Iberville Fortier, commissaire.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

c37
24

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Tuesday, October 1, 1991
Tuesday, October 22, 1991

Chairman: Jim Edwards

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 2

Le mardi 1er octobre 1991
Le mardi 22 octobre 1991

Président: Jim Edwards

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Official Languages

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Langues officielles

RESPECTING:

Future business of the Committee

Pursuant to Standing Order 108(3)(d), a briefing on the official languages policies and programs

CONCERNANT:

Travaux futurs du Comité

Conformément à l'article 108(3)d) du Règlement, une réunion d'information concernant les politiques et programmes de langues officielles

---

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

STANDING COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Chairman: Jim Edwards

Vice–Chairmen: Gilles Bernier
Jean–Robert Gauthier

Members

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Monique Hamilton

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président: Jim Edwards

Vice–présidents: Gilles Bernier
Jean–Robert Gauthier

Membres

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

La greffière du Comité

Monique Hamilton

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 1, 1991
(3)

[*Text*]

The Standing Committee on Official Languages met *in camera* at 11:40 o'clock a.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Jim Edwards, presiding.

Members of the Committee present: Gilles Bernier, Jim Edwards, Jean-Robert Gauthier, Geoff Scott, Garth Turner and Douglas Young.

Acting Member present: David Bjornson for Bill Kempling.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe and Grant Purvis, Research Officers.

The Committee met to discuss its future business.

Jean-Robert Gauthier moved,—That the Standing Committee on Official Languages approve the budget in the amount of $20,100.00 for the fiscal year April 1, 1991 to March 31, 1992 and that the Chairman be instructed to present the budget to the Liaison Committee for its approval.

After debate, the question being put on the motion, it was carried.

On motion of Douglas Young, it was agreed,—That Jean-Robert Gauthier be elected Vice-Chairman of the Committee.

It was agreed,—That the Commissioner of Official Languages, Dr. V. Goldbloom, be invited to appear before the Committee, preferably Thursday, October 10, 1991 at 11:30 o'clock a.m. or the week of October 20, 1991, subject to his availability.

It was agreed,—That the Honourable Gilles Loiselle, President of Treasury Board of Canada, be invited to appear before the Committee, subject to his availability, in connection with the regulations on the provision of services to the public, pursuant to Section 85(1) of the *Official Languages Act*.

It was agreed,—That the Clerk of the Committee distribute to all members a copy of the "blues" as expediously as possible following committee meetings.

At 12:27 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, OCTOBER 22, 1991
(4)

The Standing Committee on Official Languages met at 3:41 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Vice-Chairman, Gilles Bernier, presiding.

Members of the Committee present: Gilles Bernier, Jean-Robert Gauthier, Garth Turner and Douglas Young.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe and Grant Purvis, Research Officers.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 1er OCTOBRE 1991
(3)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des langues officielles se réunit à huis clos à 11 h 40, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jim Edwards (*président*).

Membres du Comité présents: Gilles Bernier, Jim Edwards, Jean-Robert Gauthier, Geoff Scott, Garth Turner et Douglas Young.

Membre suppléant présent: David Bjornson remplace Bill Kempling.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe et Grant Purvis, attachés de recherche.

Le Comité délibère de ses travaux à venir.

Jean-Robert Gauthier propose,—Que le Comité adopte le budget au montant de 20,100$ pour l'exercice allant du 1er avril 1991 au 31 mars 1992, et que le président le soumette au Comité de liaison.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

Sur motion de Douglas Young, il est convenu,—Que Jean-Robert Gauthier soit élu vice-président du Comité.

Il est convenu,—Que le Commissaire aux langues officielles, M. Victor Goldbloom, soit invité à témoigner devant le Comité, de préférence le jeudi 10 octobre à 11 h 30, ou dans la semaine du 20 octobre, en fonction de ses occupations.

Il est convenu,—Que le président du Conseil du trésor, l'honorable Gilles Loiselle, soit invité à témoigner, sous réserve de ses occupations, au sujet des règlements relatifs aux services au public, en application du paragraphe 85(1) de la *Loi sur les langues officielles*.

Il est convenu,—Que la greffière du Comité remette à tous les membres une copie des «bleus» dans les meilleurs délais après la séance.

À 12 h 27, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 22 OCTOBRE 1991
(4)

Le Comité permanent des langues officielles se réunit à 15 h 41, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Gilles Bernier (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Gilles Bernier, Jean-Robert Gauthier, Garth Turner et Douglas Young.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe et Grant Purves, attachés de recherche.

Witness: From the Office of the Commissioner on Official Languages: Dr. Victor Goldbloom, Commissioner.

In accordance with Standing Order 108(3)(d), the Committee reviewed official languages policies and programs.

The witness made an opening statement and answered questions.

At 5:04 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Monique Hamilton

Clerk of the Committee

Témoin: Du Commissariat aux langues officielles: Victor Goldbloom, commissaire.

En application de l'alinéa 108(3)d) du Règlement, le Comité examine les politiques et programmes en matière de langues officielles.

Le témoin fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 04, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Monique Hamilton

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, October 22, 1990

• 1544

Le vice-président: À l'ordre!

Il y a quelques députés qui sont retenus sur la Colline et qui doivent arriver d'un moment à l'autre, mais par respect pour nos visiteurs, nous allons commencer tout de suite.

Je voudrais d'abord présenter aux membres du Comité ainsi qu'à ceux qui assistent à cette séance notre invité d'aujourd'hui. Il s'agit du nouveau commissaire aux langues officielles, le D[r] Victor Goldbloom, à qui nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à ce Comité. J'ai quelques notes biographiques le concernant.

Il a été nommé commissaire aux langues officielles le 21 juin dernier après une longue carrière, d'abord en tant que pédiatre et ensuite en tant qu'homme politique siégeant au Cabinet du premier ministre Bourassa au Québec à titre de ministre de l'Environnement, des Affaires municipales et de responsable de la Régie des installations olympiques. Depuis sa démission de l'Assemblée nationale en 1979, il a été président-directeur général du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, président de l'Amitié internationale judéo-chrétienne, et il a présidé ou siégé au conseil d'administration de plusieurs institutions. Il a également présidé le Comité des droits linguistiques du Programme de contestation judiciaire pendant deux années.

• 1545

Je laisserai à notre distingué invité le soin de nous présenter ses collègues, mais auparavant, je dois dire qu'on a reconnu en lui cette sagesse, cette grande expérience dans plusieurs secteurs de l'activité canadienne, et surtout son doigté pour apporter de la compéhension et de l'ouverture d'esprit dans toutes les questions relatives au bilinguisme au pays.

Docteur Goldbloom, je vous souhaite la bienvenue. Nous vous écoutons. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

M. Victor Goldbloom (commissaire aux langues officielles): Monsieur le président, c'est moi qui vous remercie, non seulement de l'invitation qui m'amène ici aujourd'hui, mais aussi pour votre très généreuse présentation.

I would like to present the deputy commissioner, Mr. Peter Rainboth; Marilyn Mendola, director of communications; Mr. Jean-Claude Nadon, director of complaints and audits; Mr. Mark Thérien, director of policy; Mr. Pierre de Blois, director of regional operations; and other members of the team.

Monsieur le président, j'ai un texte relativement bref dont j'aimerais faire lecture et, par la suite, je serai à la disposition des membres du Comité pour répondre à leurs questions.

Je suis heureux, monsieur le président, de répondre à l'invitation du Comité de comparaître devant lui pour la première fois depuis ma nomination comme commissaire aux langues officielles. C'est avec un sentiment profond de

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 22 octobre 1991

The Vice-Chairman: Order, please.

A few members have been delayed because of other commitments on the Hill and should be arriving any minute now, but out of respect for our guests, we will begin straight away.

I would first of all like to introduce this afternoon's witness to committee members as well as to everyone else attending today's meeting. He is the new Commissioner of Official Languages, Dr. Victor Goldbloom, whom we welcome most warmly. I have a few biographical notes here on Mr. Goldbloom.

He was appointed Commissioner of Official Languages on June 21, 1991, after a long career, first as a pediatrician and then as a politician, serving in Premier Bourassa's cabinet, as Minister of the Environment, Minister of Municipal Affairs, and Minister responsible for the Olympic Installations Board. Since leaving the National Assembly in 1979, he has served as President of the Canadian Council of Christians and Jews and as President of the International Council of the same organization, as well as serving on or chairing the boards of a number of institutions. For two years, he was Chairman of the Language Rights Panel of the Court Challenge Program.

Before I ask our distinguished guest to introduce his officials, I would like to point out that he has been recognized for his wisdom, for his wealth of experience in many aspects of Canadian life, and especially for the skill with which he has brought understanding and open-mindedness to bear on all issues related to bilingualism in this country.

We are pleased to welcome you here, Dr. Goldbloom, and we look forward to hearing your presentation. I thank you for having agreed to appear before us.

Dr. Victor Goldbloom (Commissioner of Official Languages): I would also like to thank you, Mr. Chairman, not only for having extended the invitation to appear before the committee, but also for your kind words of welcome.

Je veux vous présenter le sous-commissaire, M. Peter Rainboth; M[me] Marilyn Mendola, directrice des communications; M. Jean-Claude Nadon, directeur des plaintes et des vérifications; M. Marc Thérien, directeur des politiques; M. Pierre de Blois, directeur des opérations régionales; ainsi que les autres membres de l'équipe.

Mr. Chairman, I have a fairly short presentation that I would like to read to you, and then I will be pleased to answer any questions the members might have.

I am pleased to accept the committee's invitation to appear before it for the first time since my appointment as Commissioner of Official Languages. I begin my mandate with a deep appreciation of the immensity of the task, which,

[*Text*]

l'immense tâche à acomplir que j'entreprends ce mandat, à mon sens si intimement lié à l'unité nationale. Je compte l'exécuter de mon mieux avec votre aide et l'appui des très nombreux parlementaires de tous les partis qui ont renouvelé leur confiance en la dualité linguistique du pays en adoptant la Loi sur les langues officielles de 1988.

Créé il y a déjà plus de dix ans, le Comité des langues officielles a, dans ses diverses incarnations, joué un rôle de premier plan comme un des principaux défenseurs de la réforme linguistique et comme porte-parole d'une vision ample et généreuse de la place que doivent occuper nos deux langues nationales dans la vie politique et sociale de notre pays à tous les niveaux.

À l'heure où nous sommes appelés à bâtir ensemble l'avenir du Canada, la place qu'occupe la dualité linguistique dans nos valeurs communes est remise en question par un certain nombre de personnes qui voudraient oublier l'histoire et le cheminement collectif de notre pays. Je m'empresse de vous faire part d'une constatation qui me préoccupe beaucoup: les fautes ou les frustrations que l'on impute au programme des langues officielles sont largement le fruit d'une méconnaissance de la loi et de son application.

Ce Comité, qui contribue si puissamment depuis une décennie à la protection des droits linguistiques de nos concitoyens et à la promotion de l'égalité de nos deux langues officielles, connaît bien les difficultés qu'affrontent les administrateurs de l'État dans la mise en oeuvre d'un programme bâti essentiellement pour mieux servir les Canadiens. Dans ses divers rapports, et notamment dans le plus récent portant sur la réglementation en matière de communications et de services, le Comité a su faire un travail essentiel d'analyse, d'information, de consultation et de conciliation afin de mieux protéger les droits linguistiques de chacun, de répondre de façon nuancée aux inquiétudes de certains et de dissiper les malentendus, les mythes et les erreurs d'interprétation. Aussi est-ce dans cette perspective que je situe le mandat que j'entreprends et dont je voudrais vous exposer les grandes lignes.

• 1550

Vous savez, comme moi, que le Canada fait partie de la famille spéciale des nations où l'on reconnaît plus d'une langue officielle ou nationale. C'est le lot d'un nombre grandissant de pays sur tous les continents. Où le Canada se distingue, n'en déplaise à ses détracteurs, c'est qu'il a su touver une formule de cohabitation linguistique qui réussit somme toute assez bien. Nous ne l'avons peut-être pas assez dit: le modèle canadien n'est pas un échec, loin de là. Je crois que si nous examinons de près l'expérience canadienne depuis ses origines et a fortiori depuis 25 ans, nous pouvons souligner autant, sinon plus, d'éléments de respect mutuel, plus d'actes généreux et positifs que d'actes d'égoïsme, que de gestes mesquins. Il faudrait être intentionnellement aveugle pour ne pas s'en rendre compte.

[*Translation*]

in my view, is very closely linked to national unity. I intend to carry out this task to the best of my ability, with your help and the support of the many members of Parliament from all parties who gave a renewed vote of confidence to Canadian language duality by voting for the 1988 Official Languages Act.

The Committee on Official Languages, created more than 10 years ago, has, in its various incarnations, played a leading role as one of the pricnipal defenders of language reform and as a spokesperson for a broad and generous vision of the place our two national languages should enjoy in the political and social life of our country at all levels.

At a time when we are asked to shape Canada's future together, the place of linguistic duality in our common values is being challenged by some who want to forget our country's history and the long road we have travelled together. Let me immediately say, with concern, that the failings or irritants attributed to the Official Languages Program are largely the result of a misunderstanding of the Act and its implementation.

This committee, which has contributed so significantly for a decade to the protection of the language rights of our fellow citizens and the promotion of the equality of our two official languages, is well aware of the problems faced by government officials in implementing a program essentially designed to serve Canadians better. In its various reports, and especially in its most recent one the regulations respecting communications and services, the committe has done vital work in analysing, informing, consulting and conciliating, in order better to protect everyone's language rights, to respond in a balanced way to concerns and to correct misunderstandings, myths and errors of interpretation. I view my mandate in the same light. Allow me to elaborate.

You know, as I do, that Canada is one of the special family of nations where more than one official or national language is recognized. This is the situation of a growing number of countries on all continents. What sets Canada apart, in spite of what its detractors may say, is that it has found a formula for living together linguistically that, on the whole, is quite successful. Perhaps we have not said it often enough: the Canadian model is not a failure—far from it. I believe that if we look closely at the Canadian experience from its origins, and especially over the past 25 years, we can point to as many if not more elements of mutual respect, positive and generous acts, as acts of selfishness and meanness. One would have to be wilfully blind not to see this.

[*Texte*]

I believe, Mr. Chairman, it is urgent for the good of the country to put matters in perspective. We must speak less about what is wrong and more about what has been accomplished and what can still be done. We must place the discussion on a footing of reality and objectivity. We can build only in a climate of goodwill and openness.

We must call on everyone to find in our hearts and minds the generosity to accept the other and his or her linguistic reality. We should all look a little more closely, if you will, at the possible benefits of re-establishing and consolidating relations between language groups on the basis of goodwill and mutual respect.

The novelist Thackeray once wrote: "Great lies are as great as great truths and prevail constantly day after day". At a time when Canada is in the throes of an often emotional discussion about its future, it is important to concentrate on facts. Facts are the mortar and bricks of reasonable debate. That is why I think it is vitally important to dispel the myths, the misapprehensions, the disinformation, and, yes, sometimes the plain lies that have been spread about Canada's language policy. It is time for some basic facts.

Too often Canadians have viewed the simultaneous presence of English and French as a problem instead of an opportunity. I am convinced that all fair-minded Canadians can be made to see the numerous benefits of language reform if they are presented in a clear and simple manner. That is why we recently issued a revised addition of our successful brochure, *Official Languages: Some Basic Facts*. That is why I have already travelled extensively and shall continue to do so, accepting speaking engagements, meeting with local and provincial leaders and associations, appearing on open-line programs, and addressing university students.

I want to speak especially to our linguistic majorities to provide answers to their concerns. I want them to understand that the objective of the Official Languages Act is not to force someone else's language on anyone, but to serve as a bridge between language groups.

The main objectives of the act are to serve the public and to provide support to minority official language communities. I think Canadians understand and accept that this is reasonable and fair. I remain convinced—and the polls prove it—that Canadians want this country to continue to be a two-language country that respects its minorities and fosters their developmemt.

The vast majority of Canadians are people of decency and goodwill. Once people know the facts, I believe they will reply positively. Language, duality and tolerance for differences are cornerstones of our national life and positive values in our society. They should be reinforced as we prepare for the diversity that will be the hallmark of the 21st century.

[*Traduction*]

Je crois, monsieur le président, qu'il est urgent pour le bien du pays de remettre les choses en perspective. Nous devons parler moins souvent de ce qui ne va pas et plus souvent de ce qui a été accompli et de ce qui peut encore être réalisé. Nous devons ramener le débat sur le terrain de la réalité et de l'objectivité. Ce n'est que dans un climat de sérénité et de bonne foie qu'il est possible de construire.

C'est dans le coeur et l'esprit de chacun que l'on doit trouver et promouvoir la générosité pour accueillir l'autre dans sa réalité linguistique. Si vous le voulez bien, examinons d'un peu plus près les bienfaits possibles de rétablir et de consolider des relations interlinguistiques fondées sur le bon vouloir et le respect mutuel.

Selon l'écrivain anglais Thackeray, «les grands mensonges sont aussi grands que les grandes vérités; qui plus est, on les rencontre tous les jours.» A l'heure où le Canada est au centre d'un débat souvent chargé d'émotion au sujet de son avenir, il importe de concentrer notre attention sur les faits. Ceux-ci sont en effet la matière première de toute discussion raisonnable. Voilà pourquoi il est d'une importance vitale de contrer les mythes, les fausses perceptions, la désinformation, voire les mensonges purs et simples qui ont cours au sujet des langues officielles. Il est temps de rétablir les faits.

Trop souvent, les Canadiens ont perçu la présence du français et de l'anglais comme un problème plutôt qu'un atout. Je suis convaincu qu'il et possible d'amener tous les Canadiens sans parti pris à reconnaître les nombreux avantages de la réforme linguistique, à condition de présenter clairement et simplement les faits. C'est pour cette raison que nous avons publié récemment une édition révisée de notre brochure très demandée, *Les langues officielles: des faits et des chiffres*. C'est également pour cette raison que j'ai déjà effectué plusieurs voyages et que je continuerai de me déplacer pour m'adresser aux gens, pour rencontrer les élus locaux et provinciaux ainsi que les représentants d'associations, pour participer aux tribunes radiophoniques, pour m'adresser aux étudiants des universités.

Je tiens à parler surtout à nos majorités linguistiques afin de répondre à leurs préoccupations. Je voudrais leur faire comprendre que l'objet de la Loi sur les langues officielles n'est pas d'imposer une langue à quiconque, mais de jeter un pont entre les groupes linguistiques.

Les principaux buts de la Loi sont le service au public et l'appui aux communautés minoritaires de langue officielle. Je crois que les Canadiens reconnaissent le bien-fondé de ces buts. Je demeure convaincu—et les sondages le confirment—que les Canadiens souhaitent que ce pays conserve ses deux langues, qu'il respecte ses minorités et qu'il favorise leur appartenance, leur canadianité.

Les Canadiens sont des gens de bonne volonté; une fois que les faits seront connus, je crois que la réaction de la grande majorité d'entre eux sera positive. Notre société, notre vie nationale tout entière, repose sur des valeurs comme la dualité linguistique et la tolérance. Nous devons nous attacher à ces valeurs qui nous permettront de mieux faire face au rendez-vous historique que représente le XXIe siècle, siècle qui sera marqué par la diversité.

[*Text*]

Let us not as Canadians miss our historical rendezvous for want of generosity of spirit. Language duality was, is and will continue to be an essential bridge between Canadians. I intend to devote my mandate to seeing that this message is understood and accepted.

• 1555

Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec le Comité au cours des prochains mois lorsqu'il examinera le rendement des institutions fédérales au moment où celles-ci s'affaireront à mettre en oeuvre le règlement en matière de communications et de services, règlement que nous avons bon espoir de voir promulguer d'ici peu et en tout cas avant la fin de l'année.

Le Comité conviendra peut-être qu'une de ses premières tâches pourrait être de convoquer les grands meneurs de jeu du programme, à savoir le Conseil du Trésor et le Secrétariat d'État. Comme vous le savez, outre le Rapport annuel du commissaire, votre Comité a le mandat d'examiner les rapports annuels de ces deux organismes. Depuis l'adoption de la loi, chacun d'eux a soumis deux rapports annuels aux présidents du Sénat et de la Chambre des communes, mais je ne sais pas si ce Comité les a pris formellement en considération.

Le Comité serait en droit, en tout premier lieu, de s'assurer que le Conseil du Trésor fournit toujours les orientations voulues aux organismes fédéraux, tant sur le plan du contrôle que sur celui du développement et de l'évaluation des politiques en matière de langue de service, de langue de travail et de participation équitable.

Le Secrétariat d'État, pour sa part, est responsable non seulement d'une stratégie globale de développement des communautés minoritaires de langue officielle, mais aussi de la promotion des langues officielles auprès de la société canadienne. Il serait intéressant d'obtenir le point de vue du Secrétariat d'État sur son interprétation du mandat de coordination interministérielle qu'il exerce à cet égard. Le Comité pourrait l'interroger également sur le besoin d'une saine information sur les langues officielles et sur les moyens qu'il a pris pour expliquer aux Canadiens notre dualité linguistique.

Dans un deuxième temps, compte tenu de l'importance de la prestation de services de qualité dans les deux langues officielles aux citoyens là où la demande le justifie, le Comité voudra peut-être examiner si la gestion de plusieurs grands organismes de l'État a su inculquer à ses employés une mentalité axée sur les résultats. Cet examen pourrait prendre comme point de repère les services clés identifiés dans le projet de règlement sur les communications et services, à savoir les services reliés aux programmes de la sécurité du revenu; les services postaux; les services des centres d'emploi; les services touchant l'impôt sur le revenu; les services de la Gendarmerie royale du Canada; et les services du Secrétariat d'État.

It would also be appropriate to review the linguistic performance of a number of institutions that year after year receive a lukewarm evaluation from the office of the commissioner: Agriculture Canada; Air Canada; Canadian

[*Translation*]

La dualité linguistique a toujours été et restera un pont essentiel entre les Canadiens. Je me propose de consacrer mon mandat à faire comprendre et accepter ce message.

We look forward to working with the committee in the coming months as it examines the performance of federal institutions, at a time when they attempt to implement the regulations on communications and services. We have high hopes of seeing these regulations promulgated, and in any event, before the end of the year.

The committee will perhaps agree that one of its first tasks should be to call on the majory players in the program, i.e., the Treasury Board and the Department of Secretary of State. As you know, in addition to the Commissioner's Annual Report, the committee has the mandate to examine the annual reports of these two agencies. Since the adoption of the act, each of them has submitted two annual reports to the Speakers of the Senate and the House of Commons, but I am not aware if the committee has given them formal consideration.

The committee would be within its rights, first of all, to ensure that the Treasury Board always provides the proper guidance to federal institutions, in terms of control and development, and evaluation of policies on language of service,language of work and equitable participation.

The Department of Secretary of State, for its part, is responsible not only for an overall development strategy for the minority official language communities, but also for the promotion of the official languages in Canadian society. It would be interesting to have the department's view on its mandate in this regard for interdepartmental co-ordination. The committee might also question it about the need for sound information on the official languages and about what it has done to explain our linguistic duality to Canadians.

Second, in view of the importance of providing high-quality service in both official languages to Canadians where demand so warrants, the committee might wish to determine whether the administration of various large government institutions has instilled in its employees a results-oriented attitude. Such an examination might take as its point of reference the key services identified in the draft regulations on communications and services, namely: services related to income security programs; postal services; employment centre services; income tax services; Royal Canadian Mounted Police services; and the services of teh Department of the Secretary of State.

Il conviendrait également de revoir la performance linguistique d'un certain nombre d'organismes qui, année après année, font l'objet d'une évaluation mitigée de la part de notre Commissariat, à savoir: Agriculture Canada, Air

[*Texte*]

National Railways; National Defence; Energy, Mines and Resources; Environment; Royal Canadian Mounted Police; Industry, Science and Technology; Canada Post; Health and Welfare Canada; Correctional Service; Transport Canada.

The committee plays a key role by constantly reminding the Canadian people of the commitment of the Parliament of Canada to be the principal defender of linguistic duality. In this role and in the day-to-day performance of its follow-up work, the committee can rely on the constant support of the commissioner and of his team.

There is no doubt that 1991 is a difficult year. Canadians are taking a hard look at the future, questioning their values and even their identity. The pessimists seek to monopolize the headlines. The optimists, however, look further, find reasons to hope, and seek to deliver messages that will enable Canadians to understand that fairness and tolerance are abiding values.

I stand, Mr. Chairman, in the camp of the optimists. I am convinced that at the end of the day these values will win out against misinformation, fears, and prejudice. However, I am not naive. I know like Anatole France that in order to triumph just causes need strength as much as or more than unjust causes. This strength is the faith we have in the future of our country and the confidence we have in common sense and in the desire of our fellow citizens to live together. I am convinced that people of goodwill will take care to defend and consolidate our linguistic gains in the coming months and years. There is, after all, only one sensible way to view the future: with hope and confidence, with a sense of our historical roots and with generosity toward our fellow Canadians.

• 1600

Merci, monsieur le président.

Le vice-président: Merci, monsieur Goldbloom, pour cet exposé. Le premier député à poser des questions sera M. Jean-Robert Gauthier qui a toujours manifesté un très vif intérêt pour ce Comité des langues officielles. Je cède la parole à M. Gauthier.

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur Goldbloom, bienvenue.

M. Goldbloom: Merci.

M. Gauthier: Je vous souhaite beaucoup de patience.

Dans votre exposé, vous dites que nous devons parler moins souvent de ce qui ne va pas et plus souvent de ce qui a été accompli. Je suis d'accord avec vous là-dessus. À la page 3 de votre document, vous dites:

. . .il importe de concentrer notre attention sur des faits.

Je vais vous donner quelques faits. Je fais partie d'une minorité francophone qui vit hors Québec. Vous, vous faites partie de la majorité anglophone canadienne, mais cette majorité est minoritaire au Québec. Monsieur Goldbloom, la loi est assez claire quant à votre fonction de commissaire: vous êtes chargé de voir à l'application de la Loi sur les langues officielles. Huit ans après l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, on compte au Canada

[*Traduction*]

Canada, Chemins de fer nationaux, Défense nationale, Énergie, Mines et Ressources, Environnement Canada, Gendarmerie royale du Canada, Industrie, Sciences et Technologie, Postes Canada, Santé et Bien-être social Canada, Service correctionnel et Transports Canada.

Le comité joue un rôle de tout premier plan auprès de la population canadienne en rappelant sans relâche l'engagement du Parlement du Canada à être le principal défenseur de la dualité linguistique. Dans cette tâche et dans l'exécution au jour le jour de son travail de suivi, le Comité peut compter sur l'appui indéfectible du Commissaire et de son équipe.

Il ne fait aucun doute que l'année 1991 est une année difficile. Les Canadiens scrutent l'avenir, s'interrogent sur leurs valeurs et même sur leur identité. Les pessimistes se chargent de défrayer les manchettes. Les optimistes, par contre, fouillent plus loin, trouvent des raisons d'espérer et formulent des messages pour tenter de faire comprendre aux Canadiens que l'équité et la tolérance sont des valeurs sûres.

Je me range dans le camp des optimistes, monsieur le président. Je suis convaincu qu'en bout de ligne, ces valeurs l'emporteront sur les renseignements erronés, les craintes et les préjugés. Mais je ne suis pas un naïf. Je sais, comme Anatole France, que «pour triompher, les causes justes ont besoin de la force autant et plus que les causes injustes». Cette force, c'est la foi que nous avons tous dans l'avenir de notre pays, la confiance que nous avons dans le bon sens et le vouloir-vivre collectif de nos concitoyens. Je suis convaincu que les gens de bonne volonté veilleront à défendre et à consolider nos assises linguistiques au cours des mois et des années à venir. Il n'y a après tout qu'une façon saine d'envisager l'avenir... C'est avec espoir, avec confiance, avec un sens de l'histoire et avec une attitude de générosité à l'endroit de tous nos concitoyens.

Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Thank you for your presentation, Dr. Goldbloom. The first member to ask questions will be Mr. Jean-Robert Gauthier who has always expressed a great deal of interest in the Official Languages Committee. Mr. Gauthier, you have the floor.

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): Welcome, Dr. Goldbloom.

Dr. Goldbloom: Thank you.

Mr. Gauthier: I hope you have a lot of patience.

In your brief, you say we must speak less about what is wrong and more about what has been accomplished. I agree with you on that. On page 3 of your brief, you say:

. . .it is important to concentrate on facts.

I will give you a few facts. I am part of a francophone minority living outside Quebec. You are part of the Canadian anglophone majority, but that majority is a minority in Quebec. Dr. Goldbloom, the act is fairly clear on your function as commissioner; you are to ensure compliance with the Official Languages Act. Eight years after the Canadian Charter of Rights and Freedoms was adopted, there are still only three Canadian provinces where the francophone

[*Text*]

seulement trois provinces où les minorités francophones ont accès à leurs propres établissements d'enseignement et où la gestion de leurs écoles leur a été dévolue. Huit ans après la loi! Selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, 270,000 enfants vivant en provinces anglophones, en situation minoritaire, ont le droit constitutionnel de se faire instruire dans leur langue maternelle, la langue française. Dans les faits, seulement 150,000 écoliers reçoivent actuellement l'enseignement dans leur langue.

Je vous donne d'autres faits. Dans le domaine de la justice, depuis le 1er janvier 1990, le Code criminel permet à un individu d'opter pour une enquête préliminaire et un procès devant juge et jury qui parlent la langue officielle de l'accusé. Pourtant, certaines provinces, dont l'Alberta, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve, ne reconnaissent pas le droit à un procès dans la langue de l'accusé, et les francophones sont donc incapables de se défendre dans leur langue.

Parlons maintenant de la réglementation de la Loi sur les langues officielles adoptée en juin 1988. Trois ans après que la Chambre et le Sénat aient adopté la Loi sur les langues officielles, on attend toujours l'adoption de la réglementation découlant de la Loi sur les langues officielles au niveau de la langue de service, et il ne s'agit que de l'un des volets. Il n'y a rien au niveau de la langue de travail. Il est encore difficile d'obtenir même un engagement de la part du gouvernement à faire quelque chose là-dessus. Il n'y a rien non plus au niveau de la réglementation touchant la représentation équitable. On aura mis plus de temps à adopter cette réglementation qu'on en a mis pour adopter une mesure aussi technique et controversée que la TPS. C'est peu dire.

Encore aujourd'hui, je reçois des lettres de ministres de ce gouvernement. J'ai reçu une lettre datée le 24 septembre 1991 et signée par Mme Campbell, la ministre de la Justice. Je lui posais la question suivante, monsieur Goldbloom. Est-ce que l'aide juridique, qui est en grande partie un service aux Canadiens, est dispensée dans les deux langues officielles, de façon officielle? Je lui demandais de nous donner les détails sur les protocoles d'entente entre le fédéral et les provinces et entre le fédéral et les territoires relatifs au partage des coûts d'aide juridique en matière de droit criminel entre le gouvernement du Canada et les provinces. Elle m'a répondu, et je vais vous citer sa lettre textuellement. Elle parle des protocoles de 1987-1988, 1988-1989 et 1989-1990.

> Ce protocole, qui demeure cependant en vigueur et ce, jusqu'à la signature d'une nouvelle entente, ne spécifie pas que les services d'aide juridique soient fournis dans les deux langues officielles. Tout de même, c'est un service financé par le fédéral. On a de la difficulté à faire comprendre à la majorité où on se situe, nous de la minorité francophone. Je parle de certaines dispositions législatives qui ne tiennent pas compte de cette réalité qu'est la dualité linguistique du pays.

• 1605

Pour accomplir votre mission de commissaire aux langues officielles, vous devez prendre toutes les mesures possibles visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles. Je vous ai cité des faits qui sont tout de

[*Translation*]

minorities have access to their own educational institutions and run their own schools. Eight years after the legislation in question was passed! Pursuant to section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, 270,000 children living as a minorities in anglophone provinces have a constitutional right to be educated in their mother tongue, which is French. In reality, only 150,000 of such children are currently taught in their mother tongue.

Now let me give you some facts about our justice system. Under the Criminal Code, since January 1, 1990, any person charged can choose to have a preliminary inquiry and a trial before a judge and jury who speak the same official language as the accused. Yet some provinces, such as Alberta, British Columbia and Newfoundland, do not recognize the accused's right to a trial in his mother tongue, and therefore francophones cannot defend themselves in their own language.

Now let me say a few words about the 1988 Official Languages Act. Three years after the House and the Senate passed the act, we are still waiting for regulations regarding language of service, and that is just one aspect of the Act. There is nothing regarding language in the workplace. It is still difficult to get the government even to commit itself on that issue. There are no regulations on fair representation either. It has taken longer to pass regulations on those issues than to pass the GST, which was a very technical and controversial measure. And that's really saying something.

Even at present I still receive letters from government departments. I received one dated September 24th, 1991 and signed by Mrs. Campbell, the Minister of Justice. Mr. Goldbloom, I had asked her the following question: legal aid is a service offered to Canadians. Is it officially provided in both official languages? I had asked her to provide us with details of the protocols of understanding between the federal and provincial governments and between the federal government and the territories with regard to division of legal aid costs on criminal matters. She did answer me and I would like to quote you her letter. She mentions the protocols for 1987-1988, 1988-1989 and 1989-1990.

> [TRANSLATION] This protocol, which is still in force and will continue to be until a new agreement is signed, does not specify that legal aid services are provided in both official languages. Nonetheless, this service is funded by the federal government. The francophone minority has a difficult time educating the majority about its position. I am referring to certain legislative provisions that do not recognize the linguistic duality of this country.

To accomplish your mission as Official Languages Commissioner, you must do everything you can to ensure that the status of both official languages is recognized. I have given you some facts which, I admit, are quite depressing. We

[*Texte*]

même assez déprimants, il faut l'avouer. Cela fait des années que nous cherchons à trouver des solutions. Je vous ai souhaité beaucoup de patience, mais je devrais peut-être aussi vous souhaiter bonne chance, parce que c'est parfois très frustrant. Est-ce que votre bureau a l'intention de mettre en place des mécanismes ou des méthodes qui permettraient d'assurer que toute mesure législative déposée au Parlement renferme l'essentiel de l'objectif de la Loi sur les langues officielles?

Je pense par exemple au projet de loi C-22, la Loi sur la faillite. Je pourrais vous montrer des documents juridiques qui m'ont été envoyés. J'en ai reçu plusieurs et j'en ai apporté un. Quand vous faites faillite, la langue d'usage est l'anglais. La langue utilisée par les banques, par les trusts, par les compagnies pour annoncer une faillite dans une région ou dans une communauté est l'anglais. Avez-vous l'intention de mettre en place un système qui va aider ce Comité à suivre l'évolution législative à la Chambre des communes, afin qu'on s'assure que chacun des projets de loi où il est question d'un service auquel doivent avoir accès les deux groupes linguistiques donne véritablement cet accès aux deux groupes? Êtes-vous en mesure de m'assurer aujourd'hui que dans un an, vous pourrez me dire: Oui, monsieur Gauthier, on a en place un système et, dans telle loi, telle loi et telle loi, on s'est assuré qu'il y ait des dispositions garantissant aux minorités linguistiques, tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec, l'accès aux services gouvernementaux?

M. Goldbloom: Il est évident que le rôle du commissaire en est un de surveillance de la performance des instances gouvernementales et de la mise en application des lois et règlements afin que le public puisse jouir des services qui sont pour lui des droits. Je suis peut-être trop nouveau dans mes fonctions pour avoir au bout des doigts tous les éléments d'un mécanisme de surveillance. Je suis sensible à ce que vous souhaitez obtenir et je m'engage à examiner avec mes collaborateurs ce que nous pourrons faire de mieux dans ces domaines.

Vous savez comme moi que le commissaire n'a pas de pouvoirs exécutoires. Il n'a pas les pouvoirs du Parlement, qui détient le pouvoir de légiférer et qui est donc responsable de ses propres décisions. Le commissaire est là comme chien de garde afin de s'assurer que les ministères et organismes fédéraux ne sont pas négligents. Nous avons un système de comptabilité de la performance des...

M. Gauthier: Je comprends tout cela. Je suis avec vous jusqu'à ce que vous me disiez qu'il y a du positif. Est-ce que vous êtes prêt à initier chez vous des rapports? Je sais que vous êtes là pour faire de la persuasion plus qu'autre chose. Je sais que vous pouvez faire des rapports régulièrement à la Chambre des communes si vous le voulez, rendant publiques des situations où la loi n'est pas totalement respectée.

• 1610

Peut-on s'attentre à ce que vous innoviez? Cela ne s'est pas fait jusqu'à maintenant. Il y a eu quelques rapports spéciaux du commissaire qui vous a précédé, mais je pense que c'était exceptionnel. Il y en a peut-être eu auparavant aussi. Je ne peux pas vous les nommer tout de suite, mais je sais qu'il y en a eu sur VIA Rail et Air Canada, je crois.

[*Traduction*]

have been trying to find solutions for years. I said at the beginning that I hoped you were very patient, but I would also like to wish you good luck, because sometimes it is very frustrating. Does your Commission plan to implement mechanisms or methods to ensure that all legislative measure tabled in Parliament recognize the fundamental objectives of the Official Languages Act?

Take for example Bill C-22, the Bankruptcy Act. I could show you some legal documents that were sent to me. I received several and I brought one with me. In the event of bankruptcy, the language normally used is English. Banks, trust companies and other companies use English to announce a bankruptcy in a region or a community. Do you plan on implementing a system to help the committee follow legislative developments in the House of Commons so that all bills dealing with a service offered to both linguistic groups really is made accessible to both? Can you give me an assurance today that in a year, you will be able to say to me: Yes, Mr. Gauthier, there is a system and we are sure there are provisions in a given Act whereby linguistic minorities both in Quebec and elsewhere are guaranteed access to government services?

Dr. Goldbloom: Obviously, the Commissioner's role is to monitor the performance of the government authorities and to ensure that laws and regulations are enforced so that the public can enjoy the services to which it is entitled. Perhaps I am too new in my job to be fully familiar with every aspect of a monitoring mechanism. I do understand what you want and I can assure you I will work with my colleagues to see what can be done to improve in these areas.

You and I both know that the Commissioner does not have binding powers. He does not have the same powers as Parliament, which has power to legislate and is therefore responsible for its own decisions. The Commissioner acts as a watchdog to ensure that federal departments and organizations are not negligent. We have system to track the performance of...

Mr. Gauthier: I understand all that. I agree with you up to the point you tell me there are positive aspects. Are you ready to start writing reports? I know you are there to persuade more than anything else. I know you could submit reports regularly to the House of Commons if you wanted to, thereby publicizing situations where the Act is not being fully respected.

Can we expect you to be innovative? That has not happened yet. Your predecessor submitted some special reports, but I think they were for exceptional reasons. There were perhaps some prior to that as well. I cannot name all of them for you off-hand, but I know there was one on VIA Rail and Air Canada, if I am not mistaken.

[*Text*]

Vous nous dites que vous allez être proactif au lieu de vous contenter de critiquer après le fait. Êtes-vous disposé à examiner la possibilité de publier régulièrement un rapport lorsque vous aurez fait une étude, afin que ce soit ponctuel, afin qu'on n'ait pas seulement, à la fin de l'année, un rapport annuel de deux pouces d'épaisseur qui fait fureur un jour et dont on ne parle plus le lendemain?

Vous allez certainement vous intéresser à la question de l'éducation. Peut-on s'attendre à ce que vous aidiez les communautés à faire la promotion de ce droit constitutionnel? En justice, est-ce qu'on va vous voir faire des études et des suivis sur les raison pour lesquelles on n'a pas le droit, dans trois provinces, d'avoir des procès dans sa langue, même si la loi dit qu'on a ce droit?

Il est vrai que vous n'avez pas le droit de punir ces ministères rébarbatifs, mais vous avez tout de même le droit de dire au peuple canadien: Écoutez, il y a ici des faits qui ne sont pas corrects; ce n'est pas juste, ce n'est pas correct, et on voudrait que cela change. Vous pouvez beaucoup aider ce Comité. Vous pouvez nous aider à rendre la chose plus publique.

Je parle de la réglementation. Vous dites:

> . . .règlement que nous avons bon espoir de voir promulguer d'ici peu et en tout cas avant la fin de l'année.

Je me suis fait dire cela il y a trois ans, monsieur Goldbloom, et rien n'est arrivé. Il est vrai que je ne suis rien qu'un député. Vous êtes un commissaire. Aurez-vous plus de *punch*, plus de force de frappe que moi?

M. Goldbloom: Monsieur Gauthier, je dois croire sur parole les personnes qui me parlent. C'est ce qui m'a été dit et, jusqu'à preuve du contraire, je vais croire ce qu'on m'a dit, à savoir que le règlement sera adopté avant la fin de l'année.

En ce qui concerne les problèmes que vous déplorez, je les déplore autant que vous et je vais faire tout mon possible pour amener les responsables de ce manque de respect de ce qui est exigé à rendre ces services disponibles.

En ce qui concerne les rapports, je suis tout à fait disposé à examiner l'opportunité de fournir des rapports sur des problèmes qui sont frappants et qui constituent une privation de droits de citoyens qui sont dans une situation minoritaire dans leur contexte provincial.

M. Gauthier: Je ne veux pas prendre trop de temps, monsieur Goldbloom, mais je vous prends au mot. Je vais vous citer. À la page trois, vous dites:

> Je tiens à parler surtout à nos majorités linguistiques afin de répondre à leurs préoccupations.

Eh bien, parlez donc à ces majorités linguistiques des trois provinces où on ne peut pas se faire entendre devant un tribunal. Parlez donc aux sept provinces de la majorité où il n'y a pas possibilité d'avoir des écoles françaises. Si vous faisiez cela, il me semble que vous feriez de la proaction et que ce serait encourageant. Je vous encourage à continuer.

M. Goldbloom: Monsieur Gauthier, je peux vous dire que, notamment dans le domaine de l'éducation, j'ai déjà commencé à le faire.

[*Translation*]

You are telling us you will be proactive rather than simply criticizing what has been done. Would you consider regularly publishing a report after a study has been conducted so that we have specific current information and do not just end up with a two-inch thick annual report at the end of the year that makes the headlines one day and is forgotten the next?

No doubt, you will be interested in the education issue. Can we assume you will help communities promote that constitutional right? As for the justice system, will you study and follow up on the reasons why in three provinces people are not entitled to a trial in their own mother tongue, even though it is a legal right?

I know you cannot punish uncooperative departments, but you can still tell Canadians that things are not as they should be; tell them it is not fair, not right and that you would like to see some changes. You could help this committee a great deal. You could help us publicize the situation.

I am referring to regulations. You say:

> . . .We have high hopes of seeing these regulations promulgated shortly and in any event before the end of the year.

Mr. Goldbloom, I was told that three years ago and nothing has happened. True, I am just an MP. You are the Commissioner. Do you have more punch, more impact than I do?

Dr. Goldbloom: Mr. Gauthier, I have to believe what people tell me. Until evidence to the contrary is provided, I will believe what I am told, namely that the regulations will be passed before the end of the year.

As for the problems you deplore, I also deplore them as much as you do and I will do all in my power to ensure that where services, which should be provided, are not actually provided, the situation will be rectified.

As for your question regarding the reports, I am more than willing to consider preparing reports on the most obvious problems and those which deprive some Canadians of their rights, notably minorities in a given province.

Mr. Gauthier: I do not want to take up too much time, Mr. Goldbloom, but I take you literally. I will quote you. On page three, you say:

> I want to speak especially to our linguistic majorities, to provide answers to their concerns.

Well, why do you not talk to the linguistic majorities in the three provinces where the minority cannot get a hearing before a court in their language. Go and speak to people in the seven majority provinces where it is impossible to have French-language schools. If you did that, it seems to me you would be acting proactively and that would be encouraging. I would urge you to continue your efforts.

Dr. Goldbloom: Mr. Gauthier, I might point out that I have already started to do all that, especially in the area of education.

[*Texte*]

M. Gauthier: Je vous en félicite.

Mr. Turner (Halton—Peel): Dr. Goldbloom, welcome. We are pleased to have you here, and congratulations on your appointment.

Last week the House of Commons was not sitting, which gave a lot of us an opportunity to go back to our ridings and have the first real serious public consultation since the constitutional proposals came down. In my riding I held a series of townhall meetings. My townhall meetings ended up with our talking not about economic union or division of powers, but exclusively about language. That was triggered by the distinct society provisions, of course. I found in my townhall meetings that my constituents demonstrated some of the failings and misunderstandings that you have mentioned in the paper you have given us.

• 1615

I would basically categorize their response as being the following: Canada adopted official bilingualism, more or less to make Quebec feel comfortable. I'm just characterizing what I heard. I'm not passing judgment; it just needs to be on the table. The second part of that is that Quebec is now becoming increasingly unilingual. Many of my constitutents point to discriminatory laws in Quebec. The third element is that they are asking me whether in English Canada there is a need now to see some evidence that some compromise is coming.

I am looking for some comments you would perhaps throw up if you were standing in the front of a public meeting at which these kinds of comments were coming out very strongly.

It harkens back to what Keith Spicer had to say in the Spicer commission report. In his report, Spicer had said that an independent review of bilingualism is needed to "clear the air" and help Canadians realize the benefits of the program. To quote from a CP report that quoted Spicer, it says: "Otherwise, there is a risk that rising public dissatisfaction and misunderstanding will lead to rejection of the policy as a whole".

I know your comments were aimed at some of those sentiments. Given the experiences a number of us had in English Canada over the past little while, given what Spicer had to say, how do you respond?

Dr. Goldbloom: I'll give you, if I may, a number of elements of response. The notion that official bilingualism was created some 22 years ago in order to give a greater sense of satisfaction to a particular province, namely Quebec, is really a profound misreading of our history. We have been a country with two official languages for 232 years. In the days that followed the Battle of the Plains of Abraham, as a result of which Canada shifted from being a French domain to a British domain, it would have been imaginable that the British authorities would have decided to abolish French, to say it is a British domain now, that the language of this country is English—period. That decision was not made. On

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: Congratulations.

M. Turner (Halton—Peel): Bienvenue, monsieur Goldbloom. Nous sommes très heureux de vous accueillir et je vous félicite de votre nomination.

La semaine dernière, la Chambre des communes ne siégeait pas, ce qui nous a permis de retourner dans nos circonscriptions et de tenir des vraies consultations avec le public depuis le dépôt des propositions constitutionnelles. Dans ma circonscription, j'ai organisé de nombreuses réunions dans les hôtels de ville. Lors de ces réunions, on a fini par parler non pas de l'union économique ou de la répartition des pouvoir, mais uniquement de questions linguistiques. Évidemment, le débat portait sur les propositions relatives à la société distincte. J'ai constaté que mes électeurs témoignaient des lacunes de connaissances que vous avez mentionnées dans votre exposé.

Je pourrais résumer leur réaction comme suit: Le Canada a adopté le bilinguisme officiel, plus ou moins pour que le Québec se sente à l'aise. Voilà mon interprétation de ce que j'ai entendu. Je ne porte aucun jugement, mais il faut quand même que je vous le dise. Deuxièmement, le Québec devient de plus en plus unilingue. Bon nombre de mes électeurs ont fait valoir les lois discriminatoires au Québec. Troisièmement, on me demande si le Canada anglais devrait exiger maintenant des preuves démontrant que l'autre partie semble disposée à faire des compromis.

Je voudrais savoir ce que vous diriez si vous étiez à une réunion publique où le public faisait ce genre de commentaires avec beaucoup de véhémence.

Ça revient à ce que Keith Spicer disait dans le rapport de la commission Spicer.. Dans son rapport, Spicer avait dit qu'une étude indépendante du bilinguisme s'imposait pour mettre les choses au clair et pour aider les Canadiens à reconnaître les avantages du programme. Dans un des rapports de la Presse canadienne, Spicer disait que si on ne faisait pas cela, il était possible que le public devienne de plus en plus insatisfait et mécontent, et qu'il décide de rejeter catégoriquement la politique.

Je sais que vous évoquiez des idées semblables dans vos commentaires. À la lumière de ce qu'on a vu dernièrement au Canada anglais et compte tenu de ce que M. Spicer avait à dire, quelle serait votre réaction?

M. Goldbloom: Si vous me le permettez, je vous présenterai quelques-unes de mes réactions. L'idée que le bilinguisme officiel a été créé il y a environ 22 ans pour qu'une certaine province se sente plus satisfaite, et je parle de Québec, est vraiment une fausse interprétation de notre histoire. Notre pays a deux langues officielles depuis 232 ans. Suite à la bataille des Plaines d'Abraham, qui a transformé le Canada d'un domaine français en un domaine britannique, il aurait été impossible que les instances britanniques décident d'abolir le français, de dire qu'il s'agissait dorénavant d'un domaine britannique, que la seule langue de ce pays serait l'anglais. On n'a pas pris une telle décision. Au contraire, des

[*Text*]

the contrary, legislation was adopted in order to give recognition and support to the French language. So it's not 22 years but 232 years that we have had two official languages. They form part of our heritage. That is not a heritage that can be set aside, and it is modified just by the fact that the demographics of Canada have changed, particularly in recent decades.

The concern that people express about what they perceive as a lack of generosity on the part of the province of Quebec toward its English-speaking minority, and using that as a kind of common denominator to say that we should be no more generous toward our French-speaking minority than Quebec is toward its English-speaking minority... I feel that the notion of a common denominator is bound to be a least common denominator, that really the whole purpose of an official language policy is service to the public. And service to the public means, as Mr. Gauthier was emphasizing, service to those who can't automatically count on receiving that service. It's a respect for what we are. It's a respect for the fact that people are Canadians and have had two officials languages for 232 years. They have the right to be served in either of those languages according to the appropriateness of numbers being concentrated in an area surrounding a point of service.

• 1620

You refer to the report of the Spicer commission and to the recommendation that an independent evaluation might help to clear the air. I have concern that to undertake an evaluation of official language policy at this time, where one might give to such a working group the restricted mandate to look at those practical applications which cause people to react negatively and to be irritated—a word that is commonly used today—would run the risk of spilling over into a revision of the whole principle of official languages. I, as commissioner, would stand very strongly against that. I think it's necessary that we stick to the principle that we have adopted and that we have lived with ever since we became a British domain.

Saying that is not to say that irritants should not be looked at. It would be anti-intellectual to say if there are problems, we mustn't look at them. I think it's desirable that we undertake some appropriate evaluation of the things people complain about. After all, one of the most important functions of the Commissioner of Official Languages is to receive complaints from citizens who feel they have not been appropriately, justly, and unfortunately in many instances courteously dealt with, and then evaluate those complaints and see if something better should be done in that regard.

It really seems to me that in this context, which is different from the one in which each of my distinguished predecessors began his mandate, we should take for granted that we are a two-language country, that there are more than six million of us who speak French and who count on this country to respond to their identity. The easy part is to cause French to be strong in Quebec. And incidentally, the commissioner and his office have been helping in that regard.

[*Translation*]

lois ont été adoptées pour reconnaître et promouvoir la langue française. Nous avons donc les deux langues officielles non pas depuis 22 ans, mais depuis 232 ans. Elles font partie de notre patrimoine. On ne peut pas écarter ce patrimoine, et tout changement à cet égard résulte seulement de l'évolution démographique du pays, surtout au cours des dernières décennies.

Certains estiment que la province de Québec n'est pas généreuse envers sa minorité anglophone, et partant de ce principe de dénominateur commun, ils se demandent pourquoi eux, ils devraient être plus généreux envers la minorité francophone dans leur province que n'est le Québec envers sa minorité anglophone... À mon avis, cette idée d'un dénominateur commun signifie inévitablement que c'est le dénominateur le plus petit qu'on accepte, c'est-à-dire que l'objectif fondamental d'une politique sur les langues officielles est de fournir les services nécessaires au public. Et servir le public, comme l'a bien dit M. Gauthier, c'est servir ceux qui n'ont pas l'assurance d'être servis dans leur langue. C'est par respect pour qui nous sommes. C'est par respect pour le fait que les gens sont canadiens et qu'au Canada, nous avons deux langues officielles depuis 232 ans. Les Canadiens ont le droit d'être servis dans l'une ou l'autre des deux langues, selon que le nombre de ceux qui sont regroupés dans la région entourant un point de service le justifie.

Vous avez parlé du rapport de la Commission Spicer, où l'on recommande qu'une évaluation indépendante soit faite pour aider à mettre les choses au clair. Je crains, pour ma part, que le fait d'entreprendre dans le contexte actuel une évaluation de la politique en matière de langues officielles, qui se limiterait à un examen des applications pratiques de la loi qui sont sources de mécontentement et d'irritation—termes fort à la mode—puissent mener à une remise en question du principe même du bilinguisme officiel. En tant que commissaire, je m'opposerais vigoureusement à une telle remise en question. Nous devons rester fidèles à ce principe que nous avons adopté lorsque nous sommes tombés sous l'autorité de la Couronne britannique et qui nous a toujours guidés depuis.

Je ne préconise pas pour autant de passer sous silence les irritants. Il serait contraire à la démarche intellectuelle de vouloir faire fi des problèmes qui existent. À mon avis, il est souhaitable d'évaluer comme il se doit les plaintes du public. Après tout, une des fonctions les plus importantes du Commissaire aux Langues officielles est de recevoir les plaintes de ceux qui estiment ne pas avoir eu droit à un traitement convenable, équitable, voire, dans bien des cas courtois, puis d'évaluer ces plaintes pour voir s'il y a lieu de prendre des correctifs.

Il me semble particulièrement important dans le contexte actuel, qui est différent de celui dans lequel chacun de mes distingués prédécesseurs a débuté son mandat, nous devrions tenir pour acquis que nous sommes un pays officiellement bilingue, que plus de six millions d'entre nous parlent le français et comptent sur la population dans son ensemble pour respecter leur identité propre. Ce qui est facile, c'est de consolider l'usage du français au Québec, ce à quoi le

[*Texte*]

They have been helping, for example, to find and make available software for computers. This is so easily found in English and not as easily found in French. If we want the language of work to be a reality for French-speaking people, instruments of work have to be available. We are helping in that regard.

I think that at this time my preoccupation, which begins with fairness in employment, is even more concerned with service to the public and, even more than that, concerned with the unity of the country. In order to sustain the unity of the country, people should look at the truth. They should discuss this issue on the basis of true facts, rather than imaginary and sometimes misrepresented ones. So that is the pattern of response I have been offering on open-line programs and to audiences that have given me the opportunity of talking to them.

Mr. Turner: Thank you very much. I accept a lot of what you are saying. I'm not going to question it, I'm just going to try to get your blunt response to some of the blunt things that are being said.

You say on page 1: "failings or irritants attributed to the official languages program are largely the result of a misunderstanding of the act". There is the public perception—and perceptions of course mean a lot at this particular juncture of the national unity debate—that bilingualism in English Canada has become a divisive force. Comments?

• 1625

Dr. Goldbloom: There are people who are exploiting the sense that some have that this is a negative and that this is an unjustified burden. Let us talk about misconceptions. I followed a recent provincial election campaign in which the leader of one party made a statement early in that campaign that approximately one-half of the federal civil service jobs in that province required bilingual capability. If that went unchallenged, people in that province could well think this was a true fact.

Mr. Turner: But she was defeated.

Dr. Goldbloom: The fact is that 2.3% of federal civil service jobs in that province required bilingual capability. There is another impression, widespread, that official languages policy—I shall use a strong word—is a plot to favour disproportionately French-speaking Canadians to the disadvantage of English-speaking Canadians, and notably unilingual English-speaking Canadians, in the province in question, where 97.7% of federal civil service jobs are open to unilingual English-speaking Canadians. The majority of the 2.3% are also held by English-speaking Canadians.

The notion that this is a major contribution to the national deficit is a widespread one. If we look at the cost of providing service, which is what official bilingualism is about, it is sometimes tied in with the whole cost of education in

[*Traduction*]

commissaire et les membres de son bureau se sont employés, soit dit en passant. Ils ont participé, par exemple, à la recherche et à la diffusion de logiciel informatique. Il est tellement facile de se procurer du logiciel anglais, mais on ne peut pas en dire autant du logiciel français. Si nous voulons que le français puisse réellement être une langue de travail pour les francophones, il faut mettre à leur disposition les instruments de travail nécessaires. Nous contribuons aux efforts en ce sens.

Dans le contexte présent, l'équité professionnelle est, bien sûr, une préoccupation importante, mais le service au public prend encore plus d'importance et l'unité nationale prime sur toutes les autres considérations. Cette unité ne peut être maintenue que si l'on accepte de regarder les choses en face. Les discussions sur cette question doivent se fonder sur les faits réels, non pas sur des perceptions sans fondement, voire des conceptions erronées. Voilà l'essence des propos que je tiens lorsque je suis invité à participer à une tribune radiophonique ou à adresser la parole à un auditoire.

M. Turner: Merci beaucoup. J'accepte une bonne part de ce que vous dites. Je ne mettrai pas en doute vos arguments, mais je vous demanderai simplement de répondre sans ambages à certaines des affirmations peu nuancées que l'on entend.

Vous dites à la page 1: «les fautes ou les frustrations que l'on impute au programme des langues officelles sont largement le fruit d'une méconnaissance de la Loi et de son application». Le public perçoit—et, dans le contexte actuel du débat sur l'unité nationale, les perceptions comptent pour beaucoup—le bilinguisme au Canada anglais comme un élément de discorde. Qu'en pensez-vous?

M. Goldbloom: Certains exploitent la perception du bilinguisme comme un élément négatif et comme un fardeau injustifié. Voyons quels sont certaines des conceptions erronées. Lors d'une récente campagne électorale provinciale, le chef d'un des partis a déclaré très tôt dans la campagne qu'environ la moitié des emplois de la fonction publique fédérale dans cette province exigeait la compétence des les deux langues. Si cette affirmation n'était pas contestée, les résidents de la province pourraient bien s'imaginer qu'elle reflète la réalité.

M. Turner: Mais elle a été défaite.

M. Goldbloom: Le fait est que 2,3 p. 100 des emplois de la fonction publique fédérale dans cette province exigent la compétence dans les deux langues. Selon une autre impression fort répandue, la politique en matière de langues officielles serait—et le mot est assez provocateur—un complot destiné à avantager de façon disproportionnée les Canadiens francophones par rapport aux Canadiens anglophones, et plus particulièrement par rapport aux Anglophones unilingues de la province en question, ou 97,7 p. 100 des emplois de la fonction publique fédérale peuvent être occupés par des Canadiens anglophones unilingues. Par ailleurs, la majorité des 2,3 p. 100 de postes bilingues sont également détenus par des Anglophones.

L'idée que le bilinguisme contribue de façon importante au déficit national est également fort répandue. Si nous examinons ce que coûte la prestation de services, qui est l'essence même du bilinguisme officiel, il faut, dans certains

[*Text*]

this country. If you add education into the calculations, it comes to a fairly significant sum per Canadian each year. When you look at the provision of service, for every thousand dollars the federal government spends to provide service, it costs an extra $3 to be sure that they are available in the other language.

These needs to be public awareness of these things. Otherwise, we are going to continue to have people play upon the concerns that people otherwise of goodwill have deep down inside. We are spending too much, we are giving too much consideration to one particular group in our society.

Mr. Turner: Do you have any knowledge of a task force? There was some speculation last month that there would be some kind of prime ministerial task force to review bilingualism. Do you have anything you can tell the committee about that?

Dr. Goldbloom: No, I have no knowledge about that. I am aware that there was discussion of such a possibility. I have no information that the government has taken a decision to create such a task force.

Mr. Turner: I have a final question. Could you give us any comments on the language policy of the Reform Party of Canada, that language jurisdiction should be provincially mandated?

Dr. Goldbloom: Without wanting to comment on a particular political formation, let me respond to the notion that language should be a provincial responsibility. I have avoided a simplistic response to that consideration, saying that what is federal is therefore good and what is provincial is therefore bad. There are provinces that have an unsatisfactory record. There are others that have done a fair amount to ensure the availability and accessibility of services to their minorities. Incidentally, that includes Quebec with regard to health care and social services.

The role of the federal government is, to me, a primordial and indispensable one. I would resist very strongly any notion of the weakening of the federal role in the support of linguistic minorities and in the ensurance of the respect of the Official Languages Act and its regulations and the policies deriving from that.

• 1630

At the same time, I feel that it would be salutary if in addition, without delegation, but in addition, the provinces would do better than many have done, and do even better than those who have done a fairly good job. There still is a margin that needs to be completed. I think it would be in the interests of Canadians that provinces would recognize their responsibilities in this area as well, but not as a result of devolution from the federal level to the provinces.

Mr. Turner: So you don't like it. Thank you.

[*Translation*]

cas, tenir compte du coût global de l'éducation au Canada. Si les dépenses au titre de l'éducation sont prises en compte, le coût annuel par tête d'habitant est assez considérable. Ainsi, quand on calcule ce qu'il en coûte pour assurer le service, il en ressort que pour chaque tranche de mille dollars que dépense le gouvernement fédéral à cet égard, il en coûte 3$ de plus pour faire en sorte que le service soit assuré dans l'autre langue.

Le public doit être sensibilisé à ces faits. Sinon, nous continuerons à nous heurter à ces personnes qui exploitent délibérément les inquiétudes de gens qui, dans l'ensemble, sont pleins de bonne volonté. Nous dépensons beaucoup trop à ce titre, disent-ils, nous accordons beaucoup trop d'importance à un groupe en particulier.

M. Turner: Êtes-vous au courant de la possibilité qu'un groupe de travail soit créé sur cette question? Selon une rumeur qui circulait le mois dernier, le premier ministre s'apprêtait à créer un groupe de travail pour étudier la question du bilinguisme. Avez-vous des informations à ce sujet que vous pourriez transmettre au comité?

M. Goldbloom: Non, je ne suis pas du tout au courant de cette possibilité. Je sais qu'on en a discuté. À ma connaissance, le gouvernement n'a pris aucune décision en vue de créer un tel groupe de travail.

M. Turner: J'ai une dernière question. Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez de la politique linguistique du Parti réformiste du Canada, voulant que la compétence en matière de langue soit provinciale.

M. Goldbloom: Tout en m'abstenant de faire des commentaires sur une formation politique en particulier, je peux quand même répondre à cette notion selon laquelle la compétence en matière de langue devrait être provinciale. J'évite d'aborder la question de façon simpliste et de dire ce qui est fédéral est nécessairement bon et que ce qui est provincial est nécessairement mauvais. Certaines provinces ont une feuille de route insatisfaisante. D'autres ont fait des progrès acceptables vers la prestation de services à leur minorité. Soit dit en passant, le Québec est au nombre de ces provinces, pour ce qui est des soins de santé et des services sociaux.

À mon avis, le gouvernement fédéral a un rôle primordial et indispensable à jouer. Je m'opposerais vigoureusement à tout affaiblissement de son rôle pour ce qui est d'appuyer les minorités linguistiques et d'assurer le respect de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et des politiques qui en découlent.

En même temps, je trouve qu'il serait très bien si de plus—sans délégation, mais de plus—les provinces en général pourraient faire mieux que la plupart n'ont fait jusqu'à aujourd'hui, même mieux que ceux qui ont eu d'assez bons résultats. On n'a pas encore atteint tous les objectifs. D'après moi, il serait dans les meilleurs intérêts des Canadiens si les provinces connaissaient leurs responsabilités dans ce domaine aussi, mais cette nouvelle reconnaissance de leurs responsabilités ne devrait pas découler d'une décentralisation du niveau fédéral au niveau provincial.

M. Turner: Donc cela ne vous plaît pas. Merci.

[*Texte*]

M. Young (Acadie—Bathurst): Docteur Goldbloom, bienvenue à ce Comité.

Vous avez parlé d'élections, docteur. Je viens de vivre une élection au Nouveau-Brunswick, la seule province bilingue au Canada. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt ce que vous aviez à nous dire au sujet de la générosité et de la compréhension. Pour un député qui représente les Acadiens, il est extrêmement difficile de refléter l'optimisme que vous avez manifesté aujourd'hui. Il me semble qu'à un moment donné, il va falloir reconnaître l'ampleur du malaise.

Ce ne sont pas les grands faits qui créent les problèmes, à mon avis. C'est ce qui se passe au niveau de la population locale, des gens qui se sentent lésés par un problème quelconque et qui peuvent le relier au bilinguisme ou à la francophonie.

Croyez-vous être en mesure de faire une analyse de la manière dont on a fait les erreurs de parcours qui, selon vos paroles, ont amené les Canadiens et les Canadiennes à voir l'implantation du bilinguisme au Canada comme étant quelque chose de négatif ou même de néfaste?

Aujourd'hui, on vit une situation difficile dans bien des secteurs du pays. Tous les sondages et tous les analystes disent que cela existe. On peut penser que cela va disparaître, qu'on va trouver des moyens d'encourager les gens à être plus ouverts d'esprit. Si, après tant d'efforts, on fait toujours face à ces attitudes, est-ce à cause du programme, à cause de la façon dont on gère les programmes, à cause des attitudes dans la Fonction publique, ou à cause des invidus ou des regroupements? Est-ce qu'on peut identifier la cause?

Si on n'arrive pas sous peu à réagir de façon très concrète et très compréhensive, la situation va se détériorer.

In New Brunswick, anyone who doesn't understand that we're faced with a very, very serious problem doesn't understand what happened in New Brunswick in the last election. I am not speaking as a Liberal. I am speaking as an English Canadian, elected many times in a completely French-speaking constituency, provincially, who sat in the Legislature of New Brunswick for more than ten years.

I speak as a Member of Parliament elected in a constituency that is 75% French-speaking. For anyone to suggest that it's just lack of information or misrepresentation, he doesn't understand what is going on. It may be the wrong kind of information and there may be more effort being put into spreading misinformation or distorted information, or the wrong kind of information. Unless this committee, your office, Dr. Goldbloom, parliamentarians, bureaucrats, community leaders understand this is real, this is not something that is going to go away, it's going to get a hell of a lot worse.

• 1635

It is true whether you are an English minority. . .and there are those. My constituency has an English minority in northern New Brunswick. They are extremely unhappy. We have a very signficant federal presence. I can quote all the statistics, review all the job classifications and demonstrate that there is fairness and equity, by and large, in the system.

[*Traduction*]

Mr. Young (Acadie—Bathurst): Dr. Goldbloom, welcome to the committee.

You have spoken about elections. I have just been through an election in New Brunswick, Canada's only bilingual province. It is with great interest that I followed your comments on generosity and understanding. For a member of Parliament representing Acadians, it is very difficult to reflect the optimism you have shown today. I believe that, at some point, we will have to acknowledge the size of the problem.

I do not think that it is major events that give rise to these problems. Rather, they are caused by incidents at the local level, when people who feel wronged in certain situations can link their feelings to bilingualism or the French fact.

Do you think you can analyze where we made our mistakes; the mistakes that, in your words, have led Canadians to perceive the institution of bilingualism in Canada as something negative, or even harmful?

Nowadays, things are difficult in many parts of the country, all the polls and all the analysts are saying that these problems are there. We may think the problems will go away; we may think we will find ways of encouraging people to be more open-minded. But after putting in so much effort, we are still coming across the same attitudes. So where does the fault lie? In the programs, in the way they are managed, in Public Service attitudes? Can we lay it at the door of groups or individuals? Can we pinpoint where the fault lies?

If we do not soon come up with a very concrete and comprehensive response, things will simply get worse.

S'il y a quelqu'un au Nouveau-Brunswick qui ne comprend pas que nous avons un problème très grave, cette personne ne comprend pas ce qui s'est passé au Nouveau-Brunswick au cours des dernières élections. Je ne parle pas en tant que libéral. Je parle en tant que Canadien anglophone qui a été élu à maintes reprises dans une circonscription complètement francophone, au niveau provincial, et qui a siégé à la l'assemblée législative de la province pendant plus de dix ans.

Je parle en tant que député élu dans une circonscription dont la population est francophone à plus de 75 p. 100. Si quelqu'un essaie de me dire que cela représente un manque d'information ou une déformation des faits, il ne comprend simplement pas ce qui se passe. C'est peut-être la mauvaise information, et on fait peut-être plus d'efforts pour diffuser les informations erronées et déformées, et les mauvaises informations. Tout le monde—ce comité, votre bureau, monsieur Goldbloom, les députés, les bureaucrates, et les leaders des communautés—doivent comprendre que le problème est réel, et qu'il ne partira pas si on ferme les yeux. Au contraire, la situation ne fera que s'aggraver.

C'est le cas si vous faites partie de la minorité anglophone. . . Dans ma circonscription du nord du Nouveau-Brunswick, il y a une minorité anglophone. Celle-ci est extrêmement malheureuse. Le gouvernement fédéral est très présent. Je peux citer toutes les statistiques, revoir toutes les classifications d'emploi et démontrer que dans l'ensemble, le régime est juste et équitable.

[*Text*]

But there are individual problems, and I will cite one. A man worked in Yukon Territory as a member of the federal Public Service. His job is coming to an end, he is a member of the union, he applies for a job in New Brunswick at the Dorchester Penitentiary as a stationary engineer. He can't get the job because he is not bilingual. I want to tell you, in the city of Bathurst this caused more trouble than what it cost to administer bilingualism in this country. The person was very upset and made it known; he has made it known to me many a time.

I am sure the commissioner hears a lot of sad stories. I simply want to point out that I believe it is completely misreading what is happening. I am not suggesting you, sir, have misread it at all. I am saying that a lot of the analyses and a lot of the people who are very optimistic are completely missing the point not to recognize the depth of resentment and frustration that exists in all parts of the country.

I believe we can't get it turned around until we recognize that and begin to deal with it nearly case by case, not shoving anything under the rug or pretending it did not occur or trotting out statistics to deal with it. We need to have the will as legislators, as bureaucrats and as people with responsibility for enforcing or looking at the proper operation of bilingualism in this country without having a tremendous commitment to try to correct it, not to dismantle it. I want to be very clear on that.

After all of that, I am really trying to find out whether there is any way your office or we should recommend as a committee to the Parliament of Canada... God knows we have a lot of studies and everything talks about studies. Can we find out what has gone wrong? The Laurendeaus and the Duntons or the various commissions, royal commissions and provincial commissions have done tremendous work in setting up the framework that allowed us to evolve into an officially bilingual country and to have the legislation and all of the kinds of things that have been done.

Do we now have the capacity, the means or the will to find out what has gone wrong? Why is what should be a blessing and a tremendous advantage for this country becoming probably, as my colleague has just said a while ago, one of the greatest irritants and the greatest sources of dissension in the country?

Dr. Goldbloom: Let me begin by saying that two weeks ago today, together with two of my senior colleagues who are here at this table, I was in Moncton, did a lot of listening and some talking, and tried to get a sense of the meaning of the electoral result in New Brunswick. The problem, as you put it forward, has to be of concern. At the same time, I am mindful of the polls repeated over a period of years in which, in answer to the simple fundamental question of whether Canadians want this to continue to be a two-language country, the answer is overwhelmingly yes. I do not think we should lose sight of that.

[*Translation*]

Néanmoins il demeure des problèmes particuliers et je vous en donnerai un exemple. Un homme travaillait au Yukon dans la Fonction publique fédérale. Son emploi va prendre fin, il fait partie du syndicat, il a donc postulé un poste de mécanicien de machines fixes à l'établissement pénitencier Dorchester au Nouveau-Brunswick. Il ne peut obtenir ce poste faute d'être bilingue. Je peux vous dire qu'à Bathurst, cette situation a créé plus de difficulté que toute l'administration du programme de bilinguisme au pays. L'intéressé était très fâché et ne s'en est pas caché; il m'en a parlé à de nombreuses reprises.

Je suis persuadé que le commissaire entend bien des histoires tristes. Je tiens simplement à souligner que l'on ne semble pas bien comprendre ce qui se passe. Je ne veux pas dire, monsieur, que vous ne vous rendez pas compte. Je veux dire que les nombreuses analyses et les nombreuses personnes qui se disent très optimistes n'ont pas du tout compris à quel point le ressentiment et la frustration sont profonds dans toutes les régions du pays.

Si nous ne reconnaissons pas la réalité, si nous n'examinons pas chaque problème, un à un, si nous essayons de cacher quoi que ce soit, si nous prétendons que rien ne s'est produit, si nous essayons de surmonter les difficultés à l'aide de statistiques, nous ne réglerons jamais ce problème de ressentiment et de frustration. Il faut que comme législateurs, comme fonctionnaires et comme responsables de l'application ou du fonctionnement du bilinguisme dans ce pays, nous ayons la volonté d'apporter au programme les correctifs voulus et non pas le démanteler. Je veux que cela soit très clair.

Cela dit, j'essaie vraiment de savoir si votre bureau ou si nous comme comité devons recommander au Parlement du Canada... Dieu sait que nous avons beaucoup d'études et chacun parle de faire des études. Pouvons-nous découvrir où cela a mal tourné? La Commission Laurendeau-Dunton, toutes les autres commissions, royales et provinciales ont très bien établi la structure qui nous a permis de nous transformer en pays officiellement bilingue et de mettre en place les lois et les autres modalités nécessaires à cette fin.

Sommes-nous maintenant en mesure, avons-nous les moyens ou la volonté de découvrir où nous avons fait fausse route? Comment se fait-il que ce qui devrait constituer une bénédiction et un énorme avantage pour ce pays se transforme comme l'a dit mon collègue il y a quelques instants en l'un des éléments les plus irritants, en l'une des plus grandes sources de dissension?

M. Goldbloom: Permettez-moi tout d'abord de dire qu'il y a deux semaines, accompagné de deux de mes principaux collaborateurs qui sont ici à cette table aujourd'hui, je me suis rendu à Moncton où j'ai beaucoup écouté, où j'ai parlé un peu, où j'ai essayé de saisir la signification du résultat des élections au Nouveau-Brunswick. Le problème tel que vous l'avez défini doit effectivement nous préoccuper. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les sondages effectués depuis de nombreuses années révèlent que les canadiens répondent à la question fondamentale, à savoir s'ils souhaitent que le pays continue à avoir deux langues, par un oui retentissant. Je pense qu'il ne faut pas l'oublier.

[*Texte*]

You quoted a case. I obviously don't know any of the details of that case. As I said earlier, one of the major things we do, certainly in terms of volume of work, is to receive complaints, evaluate them, make recommendations, and in special situations take people before the Federal Court, or support in court individuals who have taken their case before the court.

• 1640

The possibility that a particular job is inappropriately designated is certainly something that deserves looking at. And if I could be convinced that by making some adjustments in the numbers of bilingually designated jobs we could suddenly cause those Canadians who presently feel negatively to suddenly feel positively, I would be pleased to devote a fair amount of effort to that undertaking. It is a necessary undertaking.

But, Mr. Chairman and members of the committee, I must share with you a profound sense of urgency. Yes, I am communicating optimism, and the reason is that in this context into which we have entered, which does not extend very far into the calendar, pessimism risks being a self-fulfilling prophecy. I am looking at that 70% to 80% of Canadians who consistently respond that they want this country to continue to be a two-language country.

Our major problem at this time is not the acute antagonism manifested by certain people and disseminated by certain political formations. Our major problem in this country is ignorance. A major problem in this country is that we do not know each other as well as we should. And not knowing each other, we stereotype each other. So we say "those people in that other part of the country, those people who speak the other language". But those people are human beings, those people are Canadians, those people have a right to be appropriately served. And that is the whole purpose of what was put into legislative form 22 years ago.

Yes, it is important—I will pull a word out of my medical background—to have an accurate diagnosis, and an accurate diagnosis makes accurate treatment possible. That is certainly a way of proceeding, but it is possible that 14 months from now we will have taken a decision with regard to the future structure of this country. If we are to do that with the hope that we will continue to be what we have been for 232 years, we will have to reach out to what is positive in the spectrum of attitudes that is in the heart and mind of every individual. If we try, as some people are doing, to reinforce the negatives, we will succeed all too easily in reinforcing those negatives. If we do not try to reinforce the positives then we will not succeed in causing Canadians to feel positively about this country.

I have a very deep concern and a very deep commitment. I am prepared to look at each incident that concerns the federal apparatus to see if we can do better with regard to that. I am prepared to look at preventive measures to avoid people getting into the kind of situation you described with that one individual taking at face value the description of the situation.

I am prepared to tell people that this is a country that has a long history of good relations. Unfortunately, the negatives hit the headlines much more easily than the positives. It is sufficient in one post office in a given

[*Traduction*]

Vous avez cité un exemple. Évidemment, je ne connais pas tous les détails de l'affaire. Comme je l'ai déjà dit, une des principales fonctions qui occupent notre temps consiste à recevoir les plaintes, à les évaluer, à formuler des recommandations et dans des cas spéciaux, à intenter des poursuites devant la Cour fédérale ou à appuyer les personnes qui souhaitent porter une affaire devant ce tribunal.

Il vaut certes la peine de se pencher sur un emploi particulier qui a peut-être été mal désigné. Si j'étais convaincu qu'en rajustant le nombre d'emplois désignés bilingues, nous pourrions soudainement convaincre les Canadiens opposés au bilinguisme de la valeur de celui-ci, je serais heureux de consacrer des efforts soutenus à cette tâche. C'est une tâche nécessaire.

Toutefois, monsieur le président, mesdames et messieurs, je me dois de vous faire part de mon sentiment que la situation est urgente. J'affiche de l'optimisme parce que dans la situation actuelle vu le peu de temps dont nous disposons, toute prophétie pessimiste risquerait de se réaliser par son existence même. Je songe plutôt aux 70 à 80 p. 100 des Canadiens qui répondent toujours qu'ils veulent que ce pays continue à avoir deux langues.

À l'heure actuelle, notre principal problème ne vient pas de l'antagonisme marqué que certains manifestent et que certaines formations politiques disséminent. Notre principal problème au Canada, c'est l'ignorance. Nous ne nous connaissons pas assez bien. Et c'est pourquoi nous nous voyons en stéréotype. Nous disons: «ces personnes dans cette autre région du pays, ces personnes qui parlent l'autre langue». Mais ces mêmes personnes sont des êtres humains, ce sont des Canadiens, ce sont des personnes qui ont le droit d'obtenir des services adéquats. C'était justement l'objectif de ces mesures législatives d'il y a 22 ans.

Oui, c'est important—je vais utiliser un terme de ma carrière précédente—de donner un diagnostic précis, qui rend le traitement possible. C'est une façon de procéder, mais se pourrait-il que dans 14 mois, nous ayons pris une décision en ce qui concerne la structure future du pays. Si nous voulons y parvenir tout en espérant demeurer tel que nous le sommes depuis 232 ans, il nous faudra en appeler aux attitudes positives qui reposent au coeur et dans l'esprit de chaque personne. Si nous essayons, comme certains, d'accentuer le négatif, nous n'y réussirons que trop facilement. Si nous ne tentons pas de renforcer le positif, nous ne réussirons pas à donner aux Canadiens un sentiment positif au sujet de notre pays.

Mes préoccupations sont très profondes, mon engagement très réel. Je suis disposé à examiner chaque cas qui concerne l'appareil fédéral pour voir s'il y a moyen de faire mieux. Je suis prêt à examiner des mesures préventives afin d'éviter que les gens se retrouvent dans le genre de situation que vous avez décrite et que je prends pour réel.

Je veux bien dire aux gens que ce pays en est un qui a une longue histoire de bonnes relations. Malheureusement, ce sont les aspects négatifs qui font la manchette bien avant les autres. Il suffit que dans un bureau de poste dans une

[*Text*]

community that one person receives a discourteous response in the language opposite to the one he wishes to be served in, and everybody hears about it. In that same post office there are probably that same day hundreds of good relationships between those who serve and those who request service.

• 1645

It is important that we say to each other that this is not a totally negative picture. Yes, there are negatives; yes, we will look at them; yes, we will do what we can to correct them. But there are negatives of two kinds here. There are the negatives of the kind Mr. Gauthier put forward, when people are deprived of their rights, and there are negatives of the kind that people complain about—that you cannot get a job unless you speak both languages.

Whatever is wrong needs to be corrected. But we have very little time in which to prevail upon Canadians to want to keep this country together. I want to make the best possible use I can of these 14 months. If in so doing I place more emphasis on one element of approach than another, it will be simply because of my profound conviction that this is our best hope of causing Canadians to want to keep the country together.

Mr. Gauthier: Did you say 14 months?

Dr. Goldbloom: At the end of 1992 there are certain decisional processes that will come into play.

Mr. Young: I hate to contribute to the pessimism or the negative view that I know you abhor, and I do as well, but we are asking a lot of Canadians, and this is why I think the signal is very important from yourself, sir, as the new commissioner and from all of us. The diagnosis, to use your term, I think is very important. What the heck has happened here? Why are we in the mess we are in? I don't think that can be done in the short term. It has occurred over a long period of time and may require a lot of inquiry.

But there is another side to this. If you look at it from the Quebec point of view, they certainly have their view of how things have evolved over the years, whether we talk about the repatriation of the Constitution, of the Victoria Charter, or any number of issues, which I do not want to go into. If you look at other Canadians in other parts of the country they have other axes to grind, unhappy experiences, real or perceived.

We can no doubt recognize that there is a limited number of people who have this as a focus of their day-to-day lives, the people who are really out milking the discontent, taking advantage of every incident, magnifying it, distorting it, propagating it and so forth. But I hope we are going to be able to try to come to grips with the need to recognize the severity of the problem. I think the first element of diagnosis is the patient's knowing he is ill and submitting himself for diagnostic purposes to a medical doctor.

I want to make sure that we understand before we get into anything else that there is a severe, deep-rooted, very, very malignant problem in the country. There is a lot of goodwill and a lot of understanding by Canadians from all

[*Translation*]

localité, une personne soit traitée impoliment, dans l'autre langue, pour que tous en entendent parler. Dans ce même bureau, il y a probablement eu des centaines de cas de bonnes relations entre les employés et les clients, cette même journée.

Il est important que nous nous disions que tout n'est pas complètement négatif. Oui, il y a des aspects négatifs; oui, nous les examinerons; oui, nous ferons notre possible pour y remédier. Toutefois, il y a deux genres d'aspects négatifs. Il y a ceux du genre mentionné par M. Gauthier, lorsque les gens sont privés de leurs droits, et il y a ceux du genre dont le public se plaint—c'est-à-dire qu'il serait impossible d'obtenir un emploi à moins de parler les deux langues.

Il faut apporter des correctifs voulus. Toutefois, nous disposons de très peu de temps pour convaincre les Canadiens de maintenir l'unité de ce pays. Je tiens à utiliser de la meilleure façon possible ces 14 mois à venir. Si pour ce faire, j'accorde plus d'importance à un élément qu'à un autre, c'est tout simplement parce que je suis profondément convaincu que c'est là notre meilleur espoir pour convaincre les Canadiens de maintenir l'unité de ce pays.

M. Gauthier: Avez-vous dit 14 mois?

M. Goldbloom: A la fin de 1992, certains mécanismes de prise de décision interviendront.

M. Young: Je m'en veux de contribuer un élément pessimiste ou un point de vue négatif que vous détestez, autant que moi, mais c'est beaucoup demander aux Canadiens et c'est pourquoi je pense qu'il est très important que vous-même, monsieur, comme nouveau commissaire et que nous tous, donnions le bon signal. Le diagnostic, pour reprendre votre expression, est très important je pense. Que se passe-t-il ici? Pourquoi sommes-nous dans ce pétrin? Le diagnostic ne se fera pas à court terme. La situation s'est détériorée sur une longue période de temps et doit être examinée attentivement.

Toutefois, il y a le revers de la médaille. Si on se place du point de vue du Québec, les Québécois ont certainement leur idée sur l'évolution des événements ces dernières années, qu'il s'agisse du repatriement de la Constitution, de la Charte de Victoria ou de plusieurs autres questions que je ne veux pas aborder en détail. Les Canadiens des autres régions du pays ont eux aussi des plaintes, des expériences malheureuses, réelles ou perçues.

Nous savons tous sans doute qu'un petit nombre de personnes se concentre sur l'existence de ces problèmes, car elles veulent étirer tout ce qu'elles peuvent du mécontentement, tirer partie de chaque incident, le grossir, le fausser, le répandre, etc. Mais j'ose espérer que nous allons pouvoir enfin nous entendre sur la nécessité de reconnaître la gravité du problème. Je pense que le premier élément d'un diagnostic, c'est la nécessité que le patient reconnaisse qu'il est malade et qu'il accepte de se soumettre au diagnostic d'un médecin.

Je veux m'assurer que nous convenons, avant de passer à autre chose, que nous avons dans ce pays un problème très grave, très profond, très néfaste. Il y a énormément de bonne volonté, de compréhension de la part de Canadiens de toutes

[*Texte*]

parts of the country who speak more than two languages, as we all know now, many, many languages; that is there. But surely we are going to be able to say, without being pessimistic, that there is a reason for these attitudes that are emerging in various parts of the country, in all parts of the country, and we are going to have to address them. They are real, and they are real problems. To deal with them, to turn this kind of movement around is going to be difficult.

Before we diagnose, before we treat, before we are able to do long-term things that will benefit the next generation, I think we are going to have to say to Canadians, for whatever reason, Québécois, New Brunswickers or westerners, yes, we do have a problem. We have a problem such as Mr. Gauthier pointed out; we have the problem Mr. Turner has pointed out. It is there, and now we will have to treat it. I will drop the medical analogies, and I am sure you will want to do that in the future as well, because they tend to come back to haunt you.

• 1650

That is the only point I want to make today, that it is not the end of the world and it is not that all Canadians are prejudiced or refuse to be generous, but let's face the music and recognize that we must deal with this matter up front. Canadians do not necessarily want to hear statistical data, apologies, or explanations, historical or otherwise. We want to say that you are right, there is a problem; we are not sure we all see the problem in the same way, or that we are all going to deal with it in the same way, but let's get on with the recognition and go from there.

Dr. Goldbloom: Mr. Chairman, let me just say that in this relatively short time that I have been commissioner I have been on an open-line program in Montreal, I was on an open-line program in Vancouver last week, I will be on one in about two weeks' time in Winnipeg. I am trying to ask people to tell me what concerns them and let me try to respond to that concern. If what concerns them is based on a misapprehension, I ask them to let me correct that misapprehension and to tell them the true facts.

Thus far, the people who have called in and want to talk to the commissioner have been in large majority reasonable, courteous people who have wanted to talk and to listen. Many of them have said, simplistically, that they are opposed to official bilingualism. But the fact that they have made that statement has not prevented them from saying they would like to discuss their perceptions and concerns with me.

It is important that people be able to get things off their chest. And we know that with an open-line program there may, in the course of an hour, be eight or ten people who will call in and have dialogue with the host and the guest, but there are hundreds and possibly thousands of people who are out there listening and who will derive the messages from what is said.

[*Traduction*]

les régions du pays qui parlent plus de deux langues, qui parlent, comme d'autres parmi nous, de nombreuses langues; cette bonne volonté existe. Nous allons certainement pouvoir, sans être pessimiste, expliquer les raisons de ces attitudes qui prennent naissance dans toutes les régions du pays, et auxquels nous allons devoir nous attaquer. Il s'agit là de problèmes très réels. Il sera difficile de nous y attaquer, de renverser la vapeur.

Avant d'apporter un diagnostic, avant de prescrire des soins, nous devrons pouvoir prendre des mesures à long terme dont profitera la génération future. Je pense qu'il faudra dire aux Canadiens, qu'ils soient Québécois, du Nouveau-Brunswick ou de l'Ouest, oui, nous avons un problème. Nous avons le problème qu'a signalé M. Gauthier; nous avons celui qu'a mentionné M. Turner. C'est réel, nous devrons nous en occuper. Je vais laisser tomber l'analogie médicale comme vous voudrez le faire aussi à l'avenir, car ce genre de chose a tendance à causer des difficultés plus tard.

C'est tout ce que je voulais dire aujourd'hui, c'est-à-dire que ce n'est pas la fin du monde et que ce ne sont pas tous les Canadiens qui ont des préjugés ou qui refusent d'être généreux, mais faisons face à la situation et reconnaissons que nous devons nous occuper de ce problème. Les Canadiens ne veulent pas nécessairement entendre des données statistiques, des excuses, des explications, qu'elles soient historiques ou autres. Nous voulons dire que vous avez raison, qu'il y a un problème; nous ne savons pas si nous voyons le problème tous de la même façon ou si nous allons nous en occuper tous de la même façon, mais reconnaissons le problème et avançons à partir de là.

M. Goldbloom: Monsieur le président, laissez-moi vous dire que depuis le peu de temps que je suis commissaire j'ai participé à des émissions de tribune téléphonique avec le public à Montréal, à Vancouver la semaine dernière, et je participerai à une autre dans à peu près deux semaines à Winnipeg. J'essaie de demander aux Canadiens de m'expliquer leurs préoccupations et de me permettre d'y répondre. Si leurs préoccupations se basent sur des données erronnées, je leur demande de me laisser corriger leur perception de la situation et de leur expliquer la situation réelle.

Jusqu'à présent, ceux qui ont appelé et qui ont voulu parler avec le commissaire ont été pour la majorité des gens raisonnables et courtois qui ont voulu parler et écouter. Beaucoup d'entre eux ont dit, d'une façon plutôt simpliste, qu'ils s'opposaient au bilinguisme officiel. Mais cela ne les empêchait pas de dire qu'ils voulaient discuter de leurs perceptions et de leurs préoccupations avec moi.

Il est important que les gens puissent s'exprimer avec franchise. Et nous savons qu'au sein d'une tribune radiophonique avec le public, en une heure, peut-être huit ou dix personnes appelleront et parleront avec l'animateur et son invité, et il y a des centaines, et peut-être des milliers de gens qui écoutent et qui recevront des messages de ce qui se dit pendant l'émission.

[*Text*]

So I feel that by every means we can, and we are presently reviewing our communications strategy in order to devise means of reaching the general public to a greater degree and with greater effectiveness than has been the case for the commissioner's office up to now, we are trying to get dialogue going, get facts out there and cause people to feel they have an interlocutor they can talk with.

As you have indicated, that is what you do in your ridings. ANd I hope that together—because no one person can do it—we will cause people to think a little more objectively, a little more calmly, and a little less negatively about Canada as a two-language country.

M. Gauthier: Monsieur Goldbloom, j'ai trouvé fort intéressant votre échange avec M. Turner et avec M. Young. Vous vous débrouillez assez bien. J'aurais préféré que vous utilisiez le terme «injustice» plutôt que de dire que j'avais avancé des choses négatives. Quand je fais des déclarations de faits, que la majorité n'apprécie pas toujours, ce n'est pas parce que je veux être négatif, mais parce que je veux citer des faits. Comme vous l'avez dit dans votre commentaire d'ouverture, il faut s'en tenir aux faits, et ce sont des faits que je cite.

M. Goldbloom: Tout à fait.

M. Gauthier: Cela n'est pas négatif, mais ces faits sont injustes pour une partie de la population canadienne.

M. Young vous a posé une question au sujet du diagnostic. En tant que Québécois, monsieur Goldbloom, comment expliquez-vous à vos concitoyens du Québec ce qui se passe dans les autres provinces au niveau de ces injustices qui font fureur? Ceux qui ne lisent pas la presse québécoise ne sont pas au courant de ce qui se dit ou de ce qui se pense au Québec au sujet du traitement de la minorité francophone hors Québec.

Quand on compare les deux minorités, ou les deux majorités si vous préférez. . . Dans la Constitution, il y aura tout de même un changement. On va parler de reconnaissance et de préservation des deux majorités et des deux minorités linguistiques.

Monsieur Goldbloom, comment ferez-vous pour expliquer aux Québécois ces injustices flagrantes qui durent depuis presque toujours dans ces provinces à majorité anglophone?

• 1655

Comme vous, je reconnais l'injustice de la Loi 178. Le Comité s'est penché là-dessus. On a déploré cette mesure et on a demandé qu'on y apporte des correctifs. Peut-être y aura-t-il d'ici quelques mois des changements à cette loi.

Le défi que vous aurez à relever au cours des 14 mois que vous avez mentionnés est non seulement de convaincre la majorité anglaise du Canada d'être généreuse et ouverte envers sa minorité linguistique francophone, mais également de convaincre la majorité francophone du Québec de faire preuve d'une certaine générosité et d'une certaine compréhension envers sa minorité anglophone. Il y a là un problème dont M. Young vous a parlé avec éloquence, un problème qui pour nous, de la diaspora canadienne, est difficile à résoudre. On cherche des solutions. Vous êtes le quatrième commissaire aux langues officielles. Vous allez vivre des moments difficiles, je vous le dis tout de suite.

[*Translation*]

Le bureau du commissaire est actuellement en train de réviser sa stratégie de communication afin de mieux rejoindre le grand public et de le faire avec une plus grande efficacité qu'auparavant. Nous essayons d'entamer un dialogue, de communiquer les faits et de convaincre le public qu'il y a un interlocuteur avec qui il peut parler.

Comme vous l'avez mentionné, c'est ce que vous faites dans vos circonscriptions. J'espère que grâce à nos efforts conjoints—parce qu'une personne ne peut pas le faire tout seul—certains Canadiens verront un Canada bilingue de façon un peu plus objective, un peu plus calme et un peu moins négative.

Mr. Gauthier: Mr. Goldbloom, I thought your discussion with Mr. Turner and Mr. Young was very interesting. You are managing quite well. I would have preferred to hear you use the term "injustice" rather than say that I had made negative statements. When I make statements of fact, that the majority do not always appreciate, it is not because I want to be negative but rather because I want to state the facts. As you said in your preliminary comments, we have to stick to facts and it is the facts that I am quoting.

Dr. Goldbloom: Of course.

Mr. Gauthier: That is not negative, but these facts are unfair for a part of the Canadian population.

Mr. Young asked you a question about diagnosis. As a Quebecker, Mr. Goldbloom, how do you explain to the citizens of Quebec what is happening in the other provinces in terms of these injustices that are making the headlines? Those who do not read the Quebec press are not aware of what is said or of what is being thought in Quebec in terms of the treatment of francophone minorities outside Quebec.

When we compare both minorities, or both majorities if you prefer. . . In the Constitution there will be a change. It will refer to the recognition and the preservation of the two linguistic majorities and the two linguistic minorities.

Mr. Goldbloom how will you explain these flagrant injustices to Quebeckers, that have almost always existed in provinces with an anglophone majority?

Like you, I recognize the injustice of Bill 178. The committee has studied this. We regret this measure and we have asked that it be corrected. Perhaps over the following months there will be changes made to this legislation.

The challenge that you mentioned you will have to face over the next 14 months is not only to convince the English majority in Canada to be generous and open towards the French-language minority, but also to convince the francophone majority in Quebec to demonstrate a certain amount of generosity and understanding towards its anglophone minority. This a problem that Mr. Young spoke to you about eloquently, a problem that for us, of the Canadian diaspora is difficult to solve. We are looking for solutions. You are the fourth Official Languages Commissioner. You are going to go through difficult times, I will say that right away. Look at the other side. The

[*Texte*]

Regardez de l'autre côté. La majorité anglophone du Canada n'est pas à ce Comité-ci. Ce n'est pas ma faute. Ils sont membres de ce Comité-ci, mais ils ne viennent pas questionner les témoins. Je le regrette parce que les gens de l'APEC vont dire: Le Comité n'est seulement constitué que de francophones. Le fait est que les députés anglophones de cette Chambre qui ne sont pas ici manquent, d'après moi, à leur devoir, parce qu'ils ne comprennent pas la réalité, dans bien des cas, et ne la reflètent pas dans leur circonscription électorale.

Monsieur Goldbloom, vous avez un job à faire ici, au Comité. Vous devez inciter les députés du NPD, qu'on ne voit jamais, et les députés du gouvernement à faire leur part pour essayer de faire comprendre qu'on a un problème canadien, un problème d'envergure, et qu'il faut arrêter de parler de cette question du bilinguisme. Il faut peut-être parler de deux langues officielles, comme vous avez dit, ou de dualité. Si vous préférez le terme «dualité», utilisez-le. Maintenant, on parle davantage de dualité et des deux langues officielles que du bilinguisme officiel. Bien des gens ne semblent pas comprendre que le bilinguisme officiel est un bilinguisme institutionnel, et pas nécessairement un bilinguisme individuel. Mais cela, c'est du grec pour bien des gens, en particulier pour ceux de l'APEC.

Je vous pose la question. Avez-vous l'intention de rencontrer ces gens-là: Alliance Québec, FFHQ, APEC? Allez-vous rencontrer ces organismes un à un pour faire une analyse?

Le vice-président: Le CoR Party!

M. Gauthier: CoR, le Parti réformiste, tous ces gens-là qui se lancent dans l'arène politique, allez-vous les rencontrer pour leur parler des questions linguistiques? C'est important pour moi.

M. Goldbloom: La réponse est essentiellement oui, monsieur le président. J'aimerais d'abord vous indiquer que j'ai déjà rencontré l'Association nationale des parents francophones, l'Association de la presse francophone, les Franco-Colombiens, les Franco-Ténois, l'ACFO; je suis invité à la Société franco-manitobaine, à l'Association fransaskoise, à l'Association franco-albertaine; je suis allé à Moncton, où j'ai rencontré l'Association acadienne; déjà, j'ai rencontré Alliance Québec.

Vous ajoutez à cette panoplie de rencontres souhaitées APEC, COR et le Parti réformiste. C'est un contexte de discussion différent. Je n'ai pas peur de les rencontrer.

M. Gauthier: *Good*!

M. Goldbloom: Mais il faut aussi qu'il y ait une possibilité de dialogue raisonnable, que l'on puisse se parler. Je pense qu'il y a certaines personnes qui sont ouvertes au dialogue, mais il y en a d'autres qui portent des oeillères et qui ont l'esprit tellement fermé qu'avec le peu de temps que j'ai à ma disposition, je ne vais pas me battre pour essayer de convaincre des gens qui ne peuvent être convaincus. Je fais cette distinction. N'importe quelle personne raisonnable qui est disposée à me rencontrer, je suis disposé à la rencontrer en retour et à discuter raisonnablement avec elle. Mais je vais encore un pas plus loin.

[*Traduction*]

anglophone majority of Canada is not present at this committee. It is not my fault. They are members of this committee but they do not come to question the witnesses. I think it is regrettable because the people at APEC are going to say: the committee is made up only of francophones. The fact is that the anglophone members of the House who are not here are, I think, failing in their duties because in many cases they do not understand the reality or portray it properly in their own electoral ridings.

Mr. Goldbloom, you have a job to do at this committee. You have to motivate the NDP members, whom we never see, and the government members to do their part in trying to make people understand that there is a problem in Canada, a very significant problem, and that we have to stop talking about this bilingualism issue. Maybe we should be talking about two official languages, as you said, or about duality. If you prefer the term "duality", use it. We are talking now more about duality and two official languages than official bilingualism. Many people do not seem to understand that official bilingualism is institutional bilingualism and is not necessarily individual bilingualism. But for most people that seems incomprehensible, and particularly for APEC.

I am asking you this question. Is it your intention to meet these people: *Alliance Québec*, FFHQ, APEC? Are you going to meet these organizations one by one in order to analyze the situation?

The Vice-Chairman: COR!

Mr. Gauthier: COR, the Reform Party, all those people who have come onto the political scene. Are you going to meet them to talk about linguistic issues? This is important for me.

Dr. Goldbloom: The answer essentially is yes, Mr. Chairman. I would like to say first of all that I have met with the *Association nationale des parents francophones*, the *Association de la presse francophone*, the franchophones from British Columbia, francophones from the Northwest Territories, ACFO; I have been invited to the *Société franco-manitobaine*, the *Association fransaskoise*, the *Association franco-albertaine*. I went to Moncton where I met with the *Association acadienne*. I have already met with *Alliance Québec*.

In addition to this wide range of meetings I am looking forward to, you are suggesting APEC, COR and the Reform Party. That is a different context for discussion. I am not afraid of meeting them.

Mr. Gauthier: Good.

Dr. Goldbloom: But it has to be possible to have a reasonable dialogue, and for us to be able to speak to each other. I think that there are some people who are open to dialogue but there are others who are wearing blinkers and who are so narrow-minded that in the little time I have I am not going to strive to convince these people who cannot be convinced. I would make that distinction. I am willing to meet any reasonable person who wants to meet me and discuss the issues reasonably with that person. But I will go a step further.

[*Text*]

Je dois viser le grand public canadien. S'il y a des formations, des organismes qui cherchent à convaincre des gens d'avoir une attitude négative à l'endroit du Canada, pays à deux langues, je dois chercher à rejoindre leur clientèle. Je ne dois pas faire des débats face à face avec des gens qui ne veulent rien entendre, mais plutôt aller chercher leur clientèle et faire appel à la générosité qui dort peut-être dans l'esprit de ces gens.

• 1700

M. Gauthier: Dans son exposé, le D[r] Goldbloom a émis des opinions sur les travaux futurs du Comité. Je pense que c'est un tour d'horizon assez complet.

Mais il y a des choses qu'il faut faire d'ici quelques mois. Il faut que le Comité les fasse ou que vous les fassiez, monsieur Goldbloom. Je sais que vous avez publié récemment un petit feuillet. Je l'ai lu, mais je ne me souviens pas du titre.

M. Goldbloom: *Les langues officielles: des faits et des chiffres.*

M. Gauthier: Pour contrer la dissémination d'information inexacte sur les coûts et les objectifs des programmes de langue officielle, avez-vous l'intention de mettre à la disposition du Comité un résumé des faits à ce sujet, pour qu'on puisse faire part de cette information aux Canadiens et aux Canadiennes?

M. Goldbloom: Monsieur le président, nous avons une feuille pour chaque province et chaque territoire qui contient des renseignements peut-être limités par rapport aux besoins. Nous pourrons travailler là-dessus afin d'amplifier les renseignements que nous pouvons fournir sur chaque province et territoire et sur la situation nationale.

Nous avons également une publication qui s'appelle *Agenda*, qui est distribuée au niveau de la 11[e] année, partout au pays, et qui fait le même travail de correction de faux renseignements. Nous n'avons même pas été en mesure de combler la demande. Nous aurions pu en distribuer des dizaines de milliers de plus. Si nous pouvons en produire davantage lors de la prochaine édition, nous allons le faire, mais ce n'est pas un engagement que je peux prendre.

Je ne me prends pas pour un autre. Je ne veux pas me substituer à ce Comité. Je suis prêt à travailler en collaboration et il me semble essentiel que les gens de bonne volonté qui veulent conserver l'unité du pays travaillent dans le même sens en ce moment critique.

M. Gauthier: Je vous ai demandé tout à l'heure si vous publieriez des rapports ponctuels sur les études que vous faites, de façon à ce que le Comité, la Chambre des communes et le Sénat puissent en prendre connaissance. Vous ne m'avez pas répondu. J'imagine que c'est par souci. . .

M. Goldbloom: La réponse est oui, monsieur le président.

M. Gauthier: Vous allez le faire?

M. Goldbloom: Oui, dans la mesure de nos moyens, de nos ressources humaines, et dans la mesure du besoin que nous percevrons de publier de tels rapports, nous n'hésiterons pas.

M. Gauthier: Est-ce que le Comité pourrait avoir une liste des sujets qui feront l'objet d'études de votre part, ou si vous préférez garder cela en maison pour le moment?

[*Translation*]

I must aim at the general public of Canada. If there are groups, organizations who want to convince people to have a negative attitude towards Canada, a country with two languages, I must try and reach their target groups. I am not going to debate with people who are not interested in listening, but rather I will try and reach their target groups and call upon the generosity that is perhaps dormant in these people.

Mr. Gauthier: In his statement Dr. Goldbloom expressed views on the future work of the committee. I think his overview was quite comprehensive.

But there are things that will have to be done over the following months, either by the committee or by you, Mr. Goldbloom. I know that you recently published a little pamphlet. I read it but I do not remember its title.

Dr. Goldbloom: *Official Languages: Some Basic Facts.*

Mr. Gauthier: In order to counter the dissemination of incorrect information about the costs and the objectives of official languages programs, is it your intention to provide the committee with a summary of facts in this regard so that we can provide Canadians with this information?

Dr. Goldbloom: Mr. Chairman, we have a paper for each province and each territory that contains information that is perhaps somewhat limited in relation to what is needed. We could work on this in order to provide more information about each province and territory and the national situation.

We also have a publication entitled *Agenda* that is being distributed across the country to grade 11 students and whose aim is also to correct misinformation. We have not even been able to meet the demand. We could have distributed tens of thousands more. If we can produce more for the next edition, we will do so, but I cannot make that commitment.

I am not pretending to be what I am not. I am not seeking to take the place of this committee. I am ready to work with you and it seems to me that it is essential that people of good faith who want to preserve the unity of this country work together at this critical time.

Mr. Gauthier: I asked you earlier on if you would publish specific reports on the studies that you carry out so that the committee, the House of Commons and the Senate might be able to consult them. You did not answer. I imagine that it was out of concern for. . .

Dr. Goldbloom: The answer is yes, Mr. Chairman.

Mr. Gauthier: You will do so?

Dr. Goldbloom: Yes, as far as our means and our human resources permit and as far as we see a need to publish these reports, we will not hesitate to do so.

Mr. Gauthier: Could the committee have a list of the subjects that will be addressed in your studies or do you prefer not to disclose that information for the time being?

[*Texte*]

M. Goldbloom: Je vous avoue qu'en ce moment où je vous parle, étant relativement nouveau, je ne suis pas en mesure de donner une réponse exacte. J'aimerais mieux aller aux renseignements et vous fournir les renseignements à un autre moment.

M. Gauthier: On reviendra là-dessus.

Le vice-président: Monsieur le commissaire, merci pour votre grande disponibilité. C'est un premier contact officiel avec le Comité, qui voudra certes coopérer avec vous-même et vos collaborateurs et collaboratrices.

Monsieur le commissaire, vous semblez fort bien intentionné. Vous avez un boulot magistral à accomplir dans ce grand pays. Nous formulons le voeu que vous puissiez, avec toute la diplomatie nécessaire, convaincre ceux et celles qui manifesteraient de l'inquiétude ou de l'incompréhension, pour ne pas dire de l'opposition, envers les langues officielles au Canada. On vous souhaite un heureux et efficace mandat.

M. Goldbloom: Merci.

Le vice-président: La séance est levée.

[*Traduction*]

Dr. Goldbloom: I must admit that right now, given that I am relatively new to this, I am not able to give you an exact answer. I would rather examine the information and then provide it to you at another time.

Mr. Gauthier: We will come back to that.

The Vice-Chairman: Commissioner, thank you for accepting our invitation to appear. This is your first official contact with this committee who I am sure will want to co-operate with you and with your colleagues.

Commissioner, you seem to have good intentions. You have an incredible amount of work to do to help this great country. It is our wish that you will be able to convince, with all necessary diplomacy, those people who are worried about, do not understand or are opposed to official languages in Canada. We hope you will have a happy and productive mandate.

Dr. Goldbloom: Thank you.

The Vice-Chairman: The meeting is now adjourned.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Office of the Commissioner on Official Languages:

Dr. Victor Goldbloom, Commissioner.

TÉMOIN

Du Commissariat aux langues officielles:

Victor Goldbloom, commissaire.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Thursday, February 20, 1992
Thursday, May 7, 1992

Chairman: Garth Turner

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le jeudi 20 février 1992
Le jeudi 7 mai 1992

Président: Garth Turner

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Official Languages

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Langues officielles

RESPECTING:

Election of a Chairman

Main Estimates 1992-93: Vote 25 - Commissioner of the Official Languages under PRIVY COUNCIL

CONCERNANT:

Élection d'un président

Budget des dépenses principal 1992-1993: Crédit 25 - Commissaire aux langues officielles sous la rubrique CONSEIL PRIVÉ

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

24602-1

STANDING COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Chairman: Garth Turner

Vice-Chairmen: Gilles Bernier
Jean-Robert Gauthier

Members

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Jim Edwards
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Jacques Lahaie

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président: Garth Turner

Vice-présidents: Gilles Bernier
Jean-Robert Gauthier

Membres

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Jim Edwards
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Jacques Lahaie

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, FEBRUARY 20, 1992
(5)

[*Text*]

The Standing Committee on Official Languages met at 11:32 o'clock a.m. this day, in Room 536, Wellington Bldg., for the purpose of electing a Chairman, pursuant to Standing Order 106(1) and 106(2).

Members of the Committee present: Gilles Bernier, Jim Edwards, Jean-Robert Gauthier, Bill Kempling, Garth Turner and Douglas Young.

Acting Member present: Louise Feltham for Geoff Scott.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe, Research Officer.

The Clerk of the Committee presided over the election of a Chairman.

Jim Edwards moved,—That Garth Turner take the Chair of this Committee as Chairman.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Chairman took the Chair.

The Committee discussed its future business.

At 11:38 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Stephen Knowles

Committee Clerk

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 20 FÉVRIER 1992
(5)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des langues officielles se réunit à 11 h 32, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, afin d'élire un président, conformément aux paragraphes 106(1) et 106(2) du Règlement.

Membres du Comité présents: Gilles Bernier, Jim Edwards, Jean-Robert Gauthier, Bill Kempling, Garth Turner et Douglas Young.

Membre suppléant présent: Louise Feltham remplace Geoff Scott.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe, attachée de recherche.

Le greffier procède à l'élection du président.

Jim Edwards propose,—Que Garth Turner soit élu président du Comité.

La motion est mise aux voix et adoptée.

Le président prend place au fauteuil.

Le Comité discute de ses travaux futurs.

À 11 h 38, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffier de comité

Stephen Knowles

THURSDAY, MAY 7, 1992
(6)

The Standing Committee on Official Languages met at 11:03 o'clock a.m. this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chairman, Garth Turner, presiding.

Members of the Committee present: Gilles Bernier, Phillip Edmonston, Jean-Robert Gauthier, Garth Turner and Douglas Young.

Acting Member present: Louise Feltham for Jim Edwards.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe, Research Officer.

Witnesses: From the Office of the Commissioner of Official Languages: Victor Goldbloom, Commissioner of Official Languages and Jean-Claude Nadon, Director General, Complaints and Audits.

The Order of Reference dated February 27, 1992 being read as follows:

ORDERED,—That the Privy Council Vote 25 for the fiscal year ending March 31, 1993 be referred to the Standing Committee on Official Languages.

LE JEUDI 7 MAI 1992
(6)

Le Comité permanent des langues officielles se réunit à 11 h 03, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Garth Turner (*président*).

Membres du Comité présents: Gilles Bernier, Phillip Edmonston, Jean-Robert Gauthier, Garth Turner et Douglas Young.

Membre suppléant présent: Louise Feltham remplace Jim Edwards.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe, attachée de recherche.

Témoins: Du Commissariat aux langues officielles: Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles et Jean-Claude Nadon, directeur général, Plaintes et vérifications.

Lecture est faite de l'ordre de renvoi daté du 27 février 1992:

IL EST ORDONNÉ,—Que le crédit 25, inscrit sous la rubrique Conseil privé, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1993, soit renvoyé au Comité permanent des langues officielles.

The Chairman calls Vote 25 - Commissioner of Official Languages.

Victor Goldbloom made an opening statement and with Jean-Claude Nadon answered questions.

At 12:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Jacques Lahaie

Clerk of the Committee

Le président appelle: crédit 25 - Commissaire aux langues officielles.

Victor Goldbloom fait un exposé et, avec Jean-Claude Nadon, répond aux questions.

À 12 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Jacques Lahaie

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, February 20, 1992

• 1132

Le greffier du Comité: Honorables députés, nous avons quorum. La première question à l'ordre du jour est l'élection d'un président. Je suis prêt à accepter les motions à cet effet.

M. Edwards (Edmonton–Sud–Ouest): À cause de ma nomination au poste de secrétaire parlementaire de M. Pierre Blais, ministre des Consommateurs et des Sociétés, j'ai dû démissionner du poste de président de ce Comité et je le regrette, mais j'ai l'honneur de proposer la nomination de M. Garth Turner au poste de président.

Le greffier: M. Edwards propose que M. Turner soit nommé président. Est-ce le désir du Comité d'accepter cette motion?

Des voix: Oui.

Le greffier: Je déclare M. Turner président et je l'invite à prendre le fauteuil.

M. Edwards: Félicitations, Garth.

Le président: Merci, monsieur le greffier. Je voudrais remercier les membres du Comité de leur confiance et de leur appui.

C'est un honneur que d'être président de ce Comité, particulièrement en ce moment. En ces temps de crise constitutionnelle, il est très important, je pense, de protéger les principes des deux langues officielles.

Évidemment, nous n'avons pas de travail maintenant. Je donne la parole à M. Gauthier.

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le président, je me demande s'il serait possible que le Comité prépare un programme de travail. On s'est réunis la dernière fois le 22 octobre. Comme vous l'avez dit, cela fait quelque temps déjà que le Comité aurait dû se pencher sur des problèmes portant sur les langues officielles et sur leur application.

• 1135

Avez-vous l'intention de nous inviter à élaborer d'ici quelques jours un plan d'action et une série de réunions avec les intervenants, peut-être en commençant par le ministre responsable des langues officielles pour le gouvernement, le président du Conseil du Trésor, et le secrétaire d'État, M. de Cotret.

Il y a des situations assez importantes et des documents que nous devrions étudier, ainsi que des restructurations qui se proposent. Je pense à la Loi sur les langues officielles et à son application au niveau de la langue de travail, de la langue de communication et de la langue de service dans la Fonction publique. Je pense aussi à la question de la décentralisation de certains services.

En ce qui a trait à la traduction, par exemple, il y a des rumeurs voulant que les traducteurs, qui relèvent maintenant tous du Secrétariat d'État, soient décentralisés. Il y a déjà quelques mois que les rumeurs flottent. Il serait peut-être temps que le gouvernement nous dise exactement quels sont ses plans pour qu'on puisse étudier les propositions avec lui.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi le 20 février 1992

The Clerk of the Committee: Honorable members, I see a quorum. Your first item of business is to elect a Chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Edwards (Edmonton Southwest): Given that I have been appointed parliamentary secretary to Mr. Pierre Blais, Minister of Consumer and Corporate Affairs, I have had to resign as Chairman of this committee, to my regret, but I am honored to nominate Mr. Garth Turner as Chairman.

The Clerk: Mr. Edwards has moved that Mr. Turner be appointed Chairman. Is it the pleasure of the committee to adopt this motion?

Some members: Agreed.

The Clerk: I declare Mr. Turner elected Chairman and I invite him to take the Chair.

Mr. Edwards: Contratulations, Garth.

The Chairman: Thank you, Mr. Clerk. I would like to thank the committee members for their confidence in me and their support.

It is an honour to serve as Chairman of this committee, particularly at this juncture. In these times of constitutionnal crisis, I think it is very important to protect the principle of two official languages.

Obviously, we do not have any particular work before us at this time. I would like to give the floor to Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): Mr. Chairman, I wonder if it would be possible for the committee to prepare a work schedule. The last time we met was October 22nd. As you said, the committee should have examined problems related to official languages and their application quite some time ago.

Do you intend to ask us to prepare an action plan and a series of meetings with various interested parties in the next few days, perhaps starting with the government Minister responsible for official languages, the President of the Treasury Board, and the Secretary of State, Mr. de Cotret.

There are some rather important issues and documents that we should be studying, as well as some suggested changes in structure. I am thinking of the Official Languages Act and its application in terms of language of work, language of communication and language of service in the Public Service. There is also the question of the decentralization of certain services.

Regarding translation, for instance, there are rumours that the translators, who now report to the Department of the Secretary of State, will be decentralized. The rumours have been floating aroung for a few months already. Perhaps the time has come for the government to tell us exactly what it plans to do, so that we can study the proposals with the government.

[*Text*]

Je ne veux pas faire de discours sur les dossiers qui, selon moi, sont en mal d'être examinés, mais je pense qu'il serait temps qu'on s'attaque aux sujets. On n'a pas beaucoup de temps.

M. Bernier (Beauce): J'appuie la proposition de M. Gauthier. Il est urgent qu'on se réunisse pour certains dossiers. Si tel était le voeu de la présidence, on en serait très heureux. Merci.

Le président: Je n'y vois aucune objection.

Perhaps a steering committee meeting next week.

Mr. Gauthier: You're the chair; you decide. We'll dispose what you propose.

The Chairman: I propose that we have a steering committee next week, if that's all right, Mr. Clerk.

The Clerk: I'm looking through the minutes, Mr. Chairman, to see if you do have a steering committee.

Mr. Gauthier: We don't have one.

The Clerk: That was my impression, Mr. Chairman.

Mr. Gauthier: The steering committee is usually the committee itself. Why don't you have a regular committee meeting next week, Mr. Chairman, and have us all proceed to a setting of our work agenda for the coming weeks and months?

The Chairman: Does the committee wish to have a steering committee or not? Would it facilitate our planning of the agenda in the next few months? Are there any thoughts on that around the table?

Mrs. Feltham (Wild Rose): Mr. Chairman, I have been on this committee for a few years, and I don't see that it would help to have a steering committee. I agree it's necessary to have a meeting, but I think the meeting as a whole could deal with what we're going to look at over the next year.

The Chairman: Okay.

Mr. Gauthier: Steering committees are basically ad hoc committees of this committee to propose things, so we have to discuss them anyway. But if you want a steering committee, we're ready to be part of it. And as was just mentioned, we could have that maybe Tuesday, or earlier, if you like.

The Chairman: For a regular meeting?

Mr. Gauthier: Yes, keeping in mind that the week after we are going to be absent.

The Chairman: That's correct. We will aim for Tuesday. We will be in touch with your offices.

Any other business? If not, the meeting is adjourned.

Thursday, May 7, 1992

• 1109

The Chairman: Order.

[*Translation*]

I do not want to give a speech about issues that I think need examination, but I think that it is time for us to get down to business. We do not have a lot of time.

Mr. Bernier (Beauce): I support Mr. Gauthier's proposals. We must meet to discuss certains issues. We would be very pleased if this met with the agreement of the Chairman. Thank you.

The Chairman: I do not have any objections to that.

Peut-être le comité de direction pourrait-il se réunir la semaine prochaine.

M. Gauthier: Vous êtes le président; c'est le président qui propose et les membres qui disposent.

Le président: Je propose que le comité de direction se réunisse la semaine prochaine, si cela est possible M. le greffier.

Le greffier: Je consulte le procès-verbal, monsieur le président, pour savoir si ce comité a un comité de direction.

M. Gauthier: Nous n'en avons pas.

Le greffier: J'avais cette impression, monsieur le président.

M. Gauthier: D'habitude, le comité lui-même agit en tant que comité de direction. Monsieur le président, je vous suggère de convoquer une réunion ordinaire la semaine prochaine, pour que nous établissions notre plan de travail pour les semaines et les mois qui viennent.

Le président: Le comité désire-t-il avoir un comité de direction ou non? Est-ce qu'un tel comité faciliterait la préparation de notre plan de travail pour les prochains mois? Avez-vous des observations à cet égard?

Mme Feltham (Wild Rose): Monsieur le président, je suis membre de ce comité depuis quelques années, et je ne crois pas qu'il serait utile de créer un comité de direction. Je suis d'accord pour dire qu'il faut organiser une réunion, mais j'estime que le comité en séance plénière pourrait décider des sujets que nous allons aborder au cours de cette année.

Le président: Très bien.

M. Gauthier: Essentiellement, nous nous réunissons en comité de direction, pour proposer des sujets d'étude ou examiner des questions ponctuelles. Alors, il nous faut nous pencher sur ces questions quand même. Mais si vous désirez créer un comité de direction, nous sommes prêts à y siéger. Comme on vient de le dire, nous pourrions organiser une réunion pour mardi peut-être, ou plus tôt, si vous voulez.

Le président: C'est-à-dire une réunion ordinaire?

M. Gauthier: Oui, car il faut se souvenir que la semaine suivante la chambre ne siège pas.

Le président: Vous avez raison. Nous allons essayer d'organiser une réunion pour mardi. Nous nous mettrons en rapport avec votre personnel.

Y a-t-il d'autres choses? Sinon, la séance est levée.

Le jeudi 7 mai 1992

Le président: La séance est ouverte.

[*Texte*]

We're pleased to have with us Dr. Goldbloom, who will give us an update on his activities.

Nous sommes aussi ici ce matin pour examiner votre rapport annuel 1991 et vous poser quelques questions sur l'état du bilinguisme au pays à l'heure actuelle.

Je crois que vous avez une déclaration d'ouverture à nous faire. Vous pouvez peut-être aussi nous présenter vos collègues.

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je croyais que nous étions ici ce matin pour étudier le Budget des dépenses principal. Tel est le sujet de nos délibérations. Vous venez de dire qu'on va parler du rapport annuel. Puis-je savoir si c'est le rapport annuel 1991 ou le crédit 25 qui est à l'ordre du jour ce matin?

• 1110

Le président: Les deux.

M. Gauthier: Les deux. La prochaine fois, il faudrait le dire dans les avis qui sont envoyés aux députés.

Le président: D'accord. Docteur Goldbloom.

M. Victor Goldbloom (commissaire aux langues officielles): Monsieur le président, je vous remercie d'avoir invité le commissaire aux langues officielles à rencontrer cette commission. Je voudrais commencer par vous présenter les personnes qui m'accompagnent. Je ne les présenterai pas toutes parce qu'elles sont nombreuses, mais j'aimerais vous indiquer que les directeurs qui m'accompagnent pourront m'aider à répondre à certaines questions, surtout celles de nature plutôt technique.

With me today are the Deputy Commissioner, Mr. Peter Rainboth; Mr. Jean-Claude Nadon, Director General, Complaints and Audits; Mr. Marc Thérien, Director General, Policy; Ms Nicole Henderson, Director, Communications; Ms Catherine Bastedo-Boileau, Director, Resource Management; my Executive Assistant, Ms Monique Matza, and a number of other people who are resources for this presentation.

Before going further, Mr. Chairman, I would like to say very simply that the day before yesterday an error was committed that caused a number of members of the House to rise on a question of privilege. I would wish to recognize that they were right in doing so, that it was a fault, and I have written to the Speaker of the House of Commons to express my regrets and apologies for the error that was committed.

Monsieur le président, vous savez que celui qui vous parle, en assumant ses responsabilités il y a dix mois et demi, a voulu faire sa propre interprétation de la nature même du rôle du commissaire aux langues officielles, cela par rapport au contexte historique dans lequel j'ai été appelé à devenir le quatrième titulaire de ce poste.

J'ai vu clairement et rapidement que le rôle du commissaire doit en être un de contributeur à l'unité du pays. Il doit améliorer les communications entre l'appareil fédéral et les citoyens et citoyennes du pays, et entre les citoyens et

[*Traduction*]

Nous sommes heureux d'accueillir D[r] Goldbloom qui nous fera une mise à jour de ses activités.

We are also here this morning to examine your annual report for 1991 and ask you a few questions about the status of bilingualism in our country today.

I believe you have an opening statement. Perhaps you could also introduce your colleagues.

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): Point of order, Mr. Chairman.

I thought we were here this morning to consider the Main Estimates. That's the subject of our deliberations. You just said that we will be discussing the annual report. Could you tell us whether it's the annual report for 1991 or Vote 25 that is the order of the day this morning?

The Chairman: Both.

Mr. Gauthier: Both. Next time that should be stated in the notices sent to members.

The Chairman: Alright. Doctor Goldbloom.

Mr. Victor Goldbloom (Commissioner of Official Languages): Mr. Chairman, I thank you for having invited the Commissioner of Official Languages to meet with this committee. I will begin by introducing the persons accompanying me. I will not introduce them all because there are many, but I would like to indicate that the directors accompanying me could help me answer certain questions, especially rather technical ones.

M'accompagnent aujourd'hui le sous-commissaire, M. Peter Rainboth; M. Jean-Claude Nadon, directeur général, Plaintes et vérifications; M. Marc Thérien, directeur général, Politique; M[me] Nicole Henderson, directrice, Communications; M[me] Catherine Bastedo-Boileau, directrice, Gestion des ressources; mon Chef de cabinet, M[me] Monique Matza, ainsi que plusieurs autres qui seront personnes-ressource pendant cette présentation.

Avant d'aller plus loin, monsieur le président, j'aimerais dire tout simplement qu'une erreur a été commise avant hier et par conséquent plusieurs députés se sont levés en Chambre sur une question de privilège. Je désire reconnaître qu'ils avaient parfaitement raison, qu'il s'agissait d'une erreur, et que j'ai écrit au Président de la Chambre des communes pour lui exprimer mon regret et présenter mes excuses pour l'erreur qui a été commise.

Mr. Chairman, when I assumed my present position ten and a half months ago, I wanted to have my own interpretation of the nature of the role of the Commissioner of Official Languages in relation to the historic context in which I was called upon to become the fourth incumbent of this position.

I quickly and clearly saw that the role of the Commissioner is to contribute to the unity of our country. He must therefore improve communications between the federal structure and the the Canadian public and between

[*Text*]

citoyennes eux-mêmes. C'est dans ce sens que je me suis imposé beaucoup de voyagement. J'ai essayé de couvrir tout le pays. D'ici la fin de ce mois, j'aurai couvert toutes les provinces sauf une et l'un des deux territoires, cela en participant à toutes sortes de rencontres avec la population et avec les médias d'information afin de pouvoir, non seulement communiquer des messages, mais aussi en recevoir, parce que cela me paraît important.

We are at a moment in history when we are preparing to take decisions about the future of our country, and it has been my strong conviction that the commissioner has an obligation to make a contribution to understanding. In that regard I would just like to read a couple of paragraphs from the introduction to the 1991 annual report that express the conviction and the approach that I have taken.

I have wanted to show people that providing service in the language of the citizen and promoting equality of opportunity are essentially what the Official Languages Act is about.

I felt it essential that Canadians be reminded that the presence in our country of two of the world's most useful languages is not a negative, but a wonderful gift. It is of major concern to me that myths and misinformation about what is in fact a simple ideal of human dignity and mutual respect still persist in the minds of many Canadians.

• 1115

We cannot preserve the unity of Canada if we set aside the historic premise that we have two official languages. We must strengthen the linguistic security of both language communities. Dialogue between them is indispensable, and it requires a sense of mutual security and trust. The Official Languages Act seeks to provide a linguistic safety net by ensuring that citizens are able to deal with their government in English or French wherever there is significant demand.

La politique linguistique canadienne se résume en un mot: liberté; la liberté de vivre dans la plus grande mesure possible dans la langue de son choix. Nous devons nous assurer d'offrir les services au public dans les deux langues officielles le plus économiquement possible. La politique doit également être aussi juste que possible, juste pour les 210,000 fonctionnaires fédéraux, mais juste avant tout pour les quelque 26 millions de Canadiens.

Monsieur le président, j'aimerais souligner que l'invitation que j'ai reçue portait notamment sur les crédits qui sont accordés au commissaire pour l'année qui vient. Nous avons demandé s'il y avait lieu que le commissaire se prépare aussi à répondre à des questions sur le rapport annuel. Je suis donc prêt à répondre aux questions sur les deux aspects du sujet.

Merci, monsieur le président.

M. Gauthier: Monsieur le président, monsieur Goldbloom, je m'intéresse particulièrement à l'ordre du jour, qui est le Budget des dépenses principal, soit le crédit 25 du commissaire aux langues officielles sous la rubrique Conseil privé.

[*Translation*]

Canadians themselves. It is with this in mind that I have imposed upon myself a heavy schedule of travel. I have tried to cover the entire country. By the end of this month, I will have covered every province except one as well as one of the two territories, and during these trips I have taken part in a wide range of meetings with the public and with the media not only in order to communicate messages, but also to receive information because that seems to be important as well.

Nous sommes arrivés à un moment de notre histoire où nous nous préparons à prendre des décisions sur notre avenir, et je crois très fermement que le commissaire est dans l'obligation d'aider la compréhension mutuelle. A ce sujet, j'aimerais vous lire quelques paragraphes extraits de l'introduction du rapport annuel de 1991 qui exprime cette conviction et l'approche que j'ai prise.

Je voulais démontrer que la Loi sur les langues officielles vise essentiellement à donner aux citoyens de ce pays les services dans leur langue et à promouvoir l'égalité des chances.

Je jugeais fondamental de rappeler aux Canadiens que le fait de posséder deux des langues les plus utiles au monde n'est pas un désavantage mais un atout précieux. Qu'il subsiste encore dans l'esprit d'un grand nombre de Canadiens des mythes et des conceptions erronées au sujet de ce qui est tout simplement une idéale de dignité humaine et de respect mutuel ne laisse pas de m'inquiéter profondément.

Nous ne saurons préserver l'unité du pays en laissant de côté cette prémisse historique: il y a au Canada deux langues officielles. Aussi devons-nous renforcer la sécurité linguistique des des communautés. Il est indipensable que les deux groupes linguistiques puissent dialoguer; or, sans un climat de sécurité et de confiance mutuelle, le dialogue est impossible. La Loi sur les langues officielles veut justement offrir cette protection linguistique au Canadiens en leur donnant l'assurance qu'ils peuvent s'adresser à leur gouvernement en français ou en anglais, là où la demande le justifie.

Canada's language policy is about freedom: the freedom to live one's life to the greatest extent possible in the language of one's choice. We must manage our two-language service to the public as economically as possible. The system must also be as fair as we can possibly make it: fair to some 210,000 federal public servants, but above all, fair to Canada's more than 26 million citizens.

Mr. Chairman, I would like to point out that the invitation I received indicated that we would be dealing with the votes that are allocated to the commissioner for the coming year. We asked whether the Commissioner should also prepare to answer questions about the annual report. I am therefore prepared to answer questions on both those aspects.

Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, Dr. Goldbloom, I'm particularly interested in the order of the day, which is the Main Estimates, namely vote 25 for the Commissioner of Official Languages under Privy Council.

[*Texte*]

Le rapport annuel m'intéresse également, monsieur Goldbloom. Je l'ai lu rapidement, parce que je l'ai reçu un peu en retard, mais je pense que les questions que j'ai posées en Chambre rendaient justice à l'initiative que vous avez lancée, à savoir que vous alliez vous impliquer dans une campagne de sensibilisation au niveau national pour faire comprendre aux Canadiens et aux Canadiennes que la dualité linguistique est une chose positive et non négative; c'est un plus et non pas un moins.

Je suis content de voir que vous avez pris cet engagement. À ce Comité-ci, il y a deux ou trois ans, j'ai fait cette proposition à l'un de vos prédécesseurs, à savoir que le commissaire devrait s'impliquer pour expliquer la dualité linguistique aux Canadiens et aux Canadiennes. Je suis donc content de voir que l'idée a fait son chemin et que vous la mettez en pratique aujourd'hui.

J'ai plusieurs questions portant sur vos prévisions budgétaires. J'en ai 34, monsieur le président. Cela fait un bout de temps que j'attends une réunion. Les prévisions budgétaires ont été déposées en février. Je les ai lues et annotées, et j'ai 34 questions que je voudrais soumettre au commissaire par écrit, pour qu'il puisse les noter et y répondre à loisir, mais tout de même dans un avenir assez rapproché, afin que nous puissions avoir la satisfaction d'adopter ses prévisions budgétaires d'ici la fin du mois de mai.

Vous savez, monsieur Goldbloom, que ces crédits doivent être renvoyés à la Chambre avant la fin du mois de mai. Si vous pouviez répondre à mes questions avec célérité, je l'apprécierais énormément. Cela me permettrait de donner mon appui à vos prévisions, ce que nous avons toujours fait, et permettrait au président de renvoyer à la Chambre lesdits crédits après une étude sérieuse.

Le président: Combien y a-t-il de questions?

M. Gauthier: Il y en a 34. Ce sont des questions administratives. Je vais vous donner un exemple. On dit qu'en 1991, 610 plaintes ont été instruites et réglées par 59 années-personnes. Ce sont des faits. En 1989, avec le même nombre d'années-personnes, c'est-à-dire 59, quatre fois plus de plaintes, soit 2,241, ont été instruites et réglées. C'est à la page 20 de votre Partie III. Comment expliquez-vous cette carence en 1991?

• 1120

Il y a autre chose. Je vous écoutais encore hier et j'ai lu vos commentaires. Il s'agit de la langue de travail. Comment expliquez-vous que le nombre de plaintes en matière de langue de travail, même s'il s'est accru en pourcentage au cours des 3 dernières années, soit si peu élevé? Il y en a eu 136 en 1991, alors que de nombreux rapports, y compris celui du commissaire, démontrent les difficultés qu'éprouvent les fonctionnaires à travailler dans leur langue.

Qu'est-ce qui fait que les fonctionnaires hésitent à déposer des plaintes concernant la langue de travail? Est-ce par crainte de perdre leur emploi ou par peur de représailles de la part du patron? Je ne sais pas, mais je vous pose la question honnêtement. C'est ce genre de questions que je vous pose et je voudrais avoir vos commentaires là-dessus.

[*Traduction*]

The annual report also interests me Dr. Goldbloom. I read it quickly, because I got it somewhat late, but I think that the questions I asked in the House did justice to the initiative that you launched, namely that you will get involved in a national public awareness campaign to make Canadians understand that linguistic duality is a positive and not a negative thing; it's a plus, not a minus.

I'm pleased to see that you've made this commitment. I made the same suggestion to one of your predecessors who appeared before this committee two or three years ago, namely that the Commissioner should get involved in explaining linguistic duality to Canadians. I'm therefore happy to see that this seems to be an idea whose time has come and that you are putting it into practice today.

I have several questions dealing with your budget estimates. I have 34, Mr. Chairman. I've been waiting for a meeting for a long time. The estimates were tabled in February. I read and annotated them and I have 34 questions that I would like to submit to the Commissioner in writing so that he can take note of them and respond to them at his leisure. However, I hope that he will do so soon so that we can adopt his budget by the end of May.

As you know, Dr. Goldbloom, these votes must be sent back to the House by the end of May. I would greatly appreciate it if you could answer my questions quickly. That would enable me to support your estimates, which we have always done, and would allow the Chairman to return those votes to the House after thorough consideration.

The Chairman: How many questions do you have?

Mr. Gauthier: I have 34. They are administrative questions. I will give you an example. It says that in 1991, 610 complaints were investigated and settled by 59 person years. Those are the facts. In 1989, with the same number of person years that is 59, four times as many complaints were investigated and settled, that is 2,241. That's on page 20 of your Part III. How do you explain this reduction in 1991?

There is something else. I listened to you yesterday and I read your comments. This is with regard to language of work. How do you explain the fact that the number of complaints about language of work is so low, even though it did increase in percentage terms over the past three years? There were 136 in 1991, whereas several reports, including the Commissioner's, showed that public servants do have difficulty working in their own language.

Why are public servants reluctant to file complaints regarding language of work? Are they afraid of losing their jobs or do they fear retaliation from their bosses? I don't know, but I'm asking you this question quite sincerely. That's the kind of question I have for you and I would like to hear your comments on that.

[*Text*]

Pour en revenir à l'essentiel, vous nous avez dit, monsieur Goldbloom, que vous entendiez profiter du 125e anniversaire pour faire valoir l'importance de la dualité linguistique pour l'identité nationale et l'avenir du Canada au moyen de la promotion et de la distribution de produits de communication au grand public.

Étant donné que votre budget a été réduit, de quel crédit proviendront les fonds nécessaires pour ces produits destinés au grand public canadien?

M. Goldbloom: D'abord, monsieur le président, nous avons effectué des épargnes, des diminutions de dépenses à l'intérieur du budget actuel. Nous avons donc pu réaffecter certaines sommes afin de pouvoir faire des choses qui n'auraient pas été possibles si nous avions maintenu le même niveau de dépenses pour certaines activités.

Je prends l'exemple de *Langue et Société*. Pour deux raisons, nous avons voulu modifier sa présentation. Nous avons décidé de maintenir 4 livraisons par année, mais d'en conserver deux sous la forme traditionnelle et d'en faire deux en format tabloïd, cherchant ainsi à atteindre un plus grand public. Je suis préoccupé, entre parenthèses, par le fait que le tirage de *Langue et Société* se situe à environ 17,000 exemplaires.

Une voix: 17,000?

M. Goldbloom: Oui, ce qui me paraît très peu par comparaison à 26 millions ou, selon les chiffres de 1991, à plus de 27 millions de Canadiens. Puisque les abonnés de *Langue et Société* sont généralement des personnes dont les attitudes sont favorables à la dualité linguistique, il m'a semblé nécessaire d'aller chercher un public plus nombreux et peut-être moins convaincu, mais susceptible d'être convaincu de la valeur de notre dualité linguistique pour l'unité canadienne.

M. Gauthier: *Langue et Société*, monsieur Goldbloom, c'est gratuit? C'est distribué gratuitement?

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Combien est-ce que cela vous coûte par année? Combien coûtait la revue anciennement, comparativement au tabloïd que vous avez aujourd'hui? Quelle économie faites-vous?

M. Goldbloom: Le format traditionnel nous coûte 60,000$ le numéro et le format tabloïd nous coûte 47,000$ le numéro, mais étant donné l'objectif d'atteindre 40,000 personnes, le tirage est augmenté. Donc, le coût en est un peu plus élevé, parce que le tirage est de 40,000 au lieu de 17,000. L'épargne est donc de 26,000$ par année, et ces 26,000$ nous permettent d'ajouter à nos instruments de communication.

M. Gauthier: En fait, vous avez élargi la liste d'envoi. C'est tout. Vous avez élargi votre liste de 17,000 à 40,000. C'est gratuit, cela.

• 1125

M. Goldbloom: Oui, en effet, mais nous n'envoyons pas cette publication à n'importe qui.

M. Gauthier: Non, non. Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. Goldbloom: Nous demandons aux gens de nous indiquer qu'ils veulent la recevoir.

[*Translation*]

Getting back to essentials, Dr. Goldbloom, you said that you intended to take advantage of the 125th anniversary of Confederation to stress the importance of linguistic duality to our national identity and to the future of Canada, by promoting and distributing communication products to the general public.

Since your budget has been reduced, what vote will provide the sums necessary to pay for these products aimed at the Canadian public?

Mr. Goldbloom: First of all, Mr. Chairman, we have achieved savings and have managed to reduce expenditures within our current budget. We were therefore able to reallocate some funds in order to do things that would not have been possible if we had maintained the same level of expenditures for certain activities.

Let us take for example *Language and Society*. We wanted to change the format of the publication for two reasons. We decided to maintain four issues per year, but to keep two in the traditional format and publish two in a tabloid format, in an effort to reach a wider audience. Incidentally, I'm concerned about the fact that the circulation of *Language and Society* is about 17,000.

An hon. member: 17,000?

Mr. Goldbloom: Yes, which is very little in a population of 26 million, or according to 1991 figures, over 27 million. Since subscribers to *Language and Society* are generally people who look favourably upon linguistic duality, it seemed to me necessary to reach a broader audience that may be less convinced, but still likely to be convinced, of the value of our linguistic duality as regards Canadian unity.

Mr. Gauthier: *Language and Society* is free, isn't it, Dr. Goldbloom? It's distributed free of charge?

Mr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: How much does it cost you per year? How much did the magazine used to cost, compared to the tabloid that you have today? What savings are you achieving?

Mr. Goldbloom: The traditional format costs us $60,000 per issue and the tabloid format costs $47,000, but since we set an objective to reach 40,000 people, the print run has been increased. Therefore, the cost is a bit higher, because the print run is 40,000 instead of 17,000. We therefore save $26,000 a year, and that amount of $26,000 enables us to come up with new communication tools.

Mr. Gauthier: In fact, you've expanded your mailing list, that's all. You've expanded your list from 17,000 to 40,000. That's free of charge.

Mr. Goldbloom: Yes, that's true, but we don't send that publication to just anybody.

Mr. Gauthier: No, no, that's not what I said.

Mr. Goldbloom: We ask people to indicate whether they want to receive it.

[*Texte*]

M. Gauthier: Avez-vous fait une étude de marché avant d'adopter le format tabloïd? Aviez-vous une raison sérieuse de penser que ce serait davantage lu? Je dois vous avouer que je n'aime pas ce format.

M. Goldbloom: Nous n'avons pas fait une étude formelle de marché. Il nous a semblé que, si nous voulions épargner de l'argent, il n'était pas justifié d'en dépenser pour faire une telle étude. D'après les réactions qui commencent déjà à entrer—je viens d'en entendre une négative, mais d'autres sont positives—, nous allons faire des ajustements.

M. Gauthier: Je veux continuer là-dessus. Qu'avez-vous économisé au juste? Cela coûtait 60,000$ le numéro; vous avez aujourd'hui des dépenses de 47,000$ le numéro. Vous économisez donc 52,000$ par année. C'est cela?

M. Goldbloom: Non. Nous économisons 26,000$ par année parce que nous avons deux livraisons à 60,000$ et deux à 47,000$.

M. Gauthier: Est-ce que ces 26,000$ sont suffisants pour payer les produits que vous allez distribuer? Comme on le voit dans vos remarques, vous aurez à distribuer des produits. Je ne sais pas ce que sont ces produits. C'est pour cela que je me pose la question.

M. Goldbloom: Ce n'est pas beaucoup d'argent, mais c'est utile. Nous avons effectué d'autres économies qui nous permettent d'intensifier notre action, mais nous espérons obtenir, en cette année spéciale, au cours de laquelle le Canada célèbre le 125e anniversaire de la Confédération, quelques sommes additionnelles.

M. Gauthier: Le rapport annuel coûtait 209,000$. C'est le coût qu'on voit ici, à la page 22. Est-ce que le coût en sera réduit à cause du nouveau format?

M. Goldbloom: En 1991-1992, nous avions prévu dépenser 215,000$ pour la production du rapport annuel. Le coût réel en a été moindre, soit 184,500$, et nous prévoyons seulement 80,000$ pour la production du rapport annuel pour l'année qui commence.

M. Gauthier: La page 22, où on dit que le coût du rapport de 1991 a été de 209,000$, devrait donc être corrigée. Ce ne sont pas les vrais coûts.

Monsieur Goldbloom, le gouvernement a annulé le programme de contestation judiciaire. Vous êtes l'ombudsman, la personne vers qui on peut se tourner lorsqu'on veut faire une contestation ou faire préciser certains droits linguistiques. Est-ce que votre budget au niveau des litiges a été augmenté? Comme le programme de contestation judiciaire n'existe plus, vous allez sans doute recevoir plus de demandes de groupes et d'individus qui voudront faire valoir leurs droits linguistiques devant les tribunaux.

Ma question est simple. Le ministère de la Justice a augmenté son budget de 15 millions de dollars. Je vous demande à vous: Avez-vous augmenté votre bugdet? Est-ce qu'on vous a donné d'autres crédits pour aider les Canadiens et les Canadiennes à se défendre devant les tribunaux?

M. Goldbloom: D'abord, monsieur le président, l'annulation de ce programme a eu lieu après la détermination des crédits qui sont attribués au Bureau du commissaire. Notre rôle est différent de celui qui incombait

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: Did you conduct a market study before moving to tabloid format? Did you have a serious reason to believe that the publication would be read by more people? I must admit that I don't much like this format.

Mr. Goldbloom: We didn't conduct a formal market study. We felt that if we wanted to save money, there was no justification for spending it on such a study. According to reactions that are starting to come in—and I've just received one negative one, but others are positive—we will be making adjustments.

Mr. Gauthier: I would like to continue on this subject. What did you save exactly? It used to cost $60,000 per issue; you now spend $47,000 per issue. Therefore you're saving $52,000 a year, right?

Mr. Goldbloom: No. We save $26,000 per year because we have two issues at $60,000 and two at $47,000.

Mr. Gauthier: Will that amount of $26,000 be sufficient to pay for the product that you will be distributing? As you said in your statement, you will be distributing products. I don't know what those products are. That's why I'm asking myself this question.

Mr. Goldbloom: It's not a lot of money, but it's useful. We have made other savings that enable us to intensify our activities, but during this special year in which Canada is celebrating the 125th anniversary of Confederation, we hope to obtain a few extra dollars.

Mr. Gauthier: The annual report cost $209,000. That's the cost that's stated here on page 22. Will the cost be reduced because of the new format?

Mr. Goldbloom: In 1991-92, we had anticipated spending $215,000 on the production of the annual report. The actual cost was less, $184,500, and we're allocating only $80,000 for the production of the annual report for the coming year.

Mr. Gauthier: Page 22 should be corrected, as it states that the 1991 report costs $209,000. That's not the actual cost.

Dr. Goldbloom, the government has cancelled the Court Challenges Program. You are the ombudsman, the person we can turn to when we want to challenge something or clarify certain linguistic rights. Has your budget for legal action been increased? Since the Court Challenges Program no longer exists, you will undoubtedly receive more requests from groups and individuals wishing to have their linguistic rights asserted before the courts.

My question is a simple one. The Department of Justice has increased its budget by $15 million. I'm asking: Have you increased your budget? Were you given additional funds to help Canadians defend themselves before the courts?

Mr. Goldbloom: First of all, Mr. Chairman, the Court Challenges Program was cancelled after the votes allocated to the Office of the Commissioner were determined. Our role is different from that of the former Court Challenges Program.

[*Text*]

au programme de contestation judiciaire. Le commissaire a un droit d'intervention, un recours judiciaire qui lui permet d'aller devant les tribunaux à l'appui d'un plaignant. Nous l'avons fait dans cinq cas seulement et, jusqu'à maintenant, nous n'avons pas été saisis de demandes additionnelles exigeant une activité plus intense de notre part.

• 1130

Au sujet du défunt programme de contestation judiciaire, j'aimerais dire que cette annulation a eu lieu à un moment où, pour des raisons d'ordre familial, j'étais en dehors du pays. Je n'ai donc pu comparaître devant la commission qui a étudié cette question. J'ai écrit au ministre pour souligner mon regret devant l'annulation du programme et aussi pour souligner le fait que le programme prévoyait que, si une cause se trouvait devant un tribunal de première instance et pouvait être portée en appel aux deux niveaux supérieurs, le financement était possible et qu'il serait dommageable qu'une cause actuellement devant un tribunal inférieur ne puisse être portée devant les tribunaux plus élevés faute d'appui financier.

Le programme ne constituait pas une caisse ordinaire d'aide juridique. C'était un programme destiné à obtenir des clarifications et à faire établir de la jurisprudence. Nous avons entrepris une étude. Nous savons ce qui a été fait, mais nous n'avons pas un portrait précis de ce qui manque, de ce qui n'est pas encore établi comme jurisprudence ou comme clarification de la Charte. Afin de bâtir un dossier pour démontrer ce qui manque et demeure nécessaire, nous avons entrepris ce travail depuis l'annulation du programme.

Mrs. Feltham (Wild Rose): Thank you for coming today. I have a few questions, but I'd like to start with the offices you have in Edmonton and Winnipeg.

For a number of years the English-speaking people in Alberta have said that they are very reluctant to go to your office because there are no English-speaking people in charge there. My understanding is that the same is true of Winnipeg. When Mr. Fortier was the commissioner, I brought this to his attention every year. He told me that there were no English-speaking people in charge, out of the four or five people, because he couldn't find anyone in Alberta who could do the job. Now, we only have 2.5% francophones and 97.5% anglophones.

Has that changed? Have you looked into it? Is it a concern that's been brought to your attention?

Mr. Goldbloom: Let me say two things. First, both Mr. Deni Lorieau, who is the commissioner's representative in Edmonton, and Mr. Louis Gosselin, who is the commissioner's representative in Winnipeg, are fully—and I mean fully—bilingual. Their English, particularly Mr. Lorieau's, is indistinguishable from the quality of his French, and no one should hesitate to address him in English. We have an English-speaking officer, Elizabeth Marshall, on staff in Edmonton, and she is very much involved in the work of the office and in communication with the English-speaking community.

[*Translation*]

The Commissioner has a right to intervene, a legal recourse that allows him to go before the courts in support of a plaintiff. We have done so on five occasions only, and so far we have not had any additional requests for further efforts on our part.

Concerning the former Court Challenges Program, I would say that the program was cancelled at a time when I was out of the country for family reasons. I therefore did not get the opportunity to testify before the committee which studied the matter. I wrote to the minister to express my regret that the program had been cancelled and also to stress the fact that, pursuant to the program, if a case was being heard by a trial court and could be appealed to the two higher levels funding was possible, and it would regrettable if a case presently before a lower court might not be able to be appealed to a higher court because of lack of funds.

The program was no ordinary legal aid fund. It was meant to help clarify issues and establish legal precedents. We have undertaken a study. We know what has been done, but we have not really determined what is still missing, what has not yet been established in terms of case law or in clarifying the provisions of the Charter. In order to identify what is still missing and remains to be done, we have been working on that study since the program was cancelled.

Mme Feltham (Wild Rose): Merci d'être venu nous rencontrer. J'ai quelques questions à vous poser, mais j'aimerais commencer par vos bureaux d'Edmonton et de Winnipeg.

Depuis des années, les anglophones de l'Alberta disent qu'ils hésitent beaucoup à se rendre dans votre bureau parce qu'il n'y a pas d'anglophones dans ce bureau. Je crois qu'il en va de même pour Winnipeg. Quand M. Fortier était commissaire, j'ai attiré tous les ans son attention sur ce problème. Il m'a répondu qu'il n'y avait pas d'anglophones parmi les quatre ou cinq personnes qui s'occupaient de ce bureau parce qu'il ne trouvait personne qui soit capable de faire le travail en Alberta. Pourtant, nous n'avons que 2,5 p. 100 de francophones pour 97,5 p. 100 d'anglophones.

La situation a-t-elle changé? L'avez-vous examinée? Vous a-t-on signalé ce problème?

M. Goldbloom: Je vous répondrai deux choses. Premièrement, M. Deni Lorieau représentant du commissaire à Edmonton ainsi que M. Louis Gosselin, représentant du commissaire à Winnipeg sont parfaitement, et je dis bien parfaitement bilingue. Ils parlent anglais, en particulier M. Lorieau, aussi parfaitement que le français, et il n'y a aucune raison d'hésiter à lui parler en anglais. Nous avons une agente anglophone, Elizabeth Marshall, dans le personnel d'Edmonton, et elle s'occupe beaucoup du travail du bureau et de la communication avec la collectivité anglophone.

[*Texte*]

I would like to say, on a more general basis, that my concern has indeed been communication between the commissioner and the commissioner's team and the majority community in each part of the country. I have put a good deal of emphasis on that and have devoted myself in my own activities to communicating particularly with the majority community.

• 1135

I have made eight trips to western Canada in the ten and a half months that I have been in office, and you will understand, I am sure, that people who are in position and who are doing a first rate job are not people I would want to move out of their positions in order to bring in other people who might have other qualifications. That would not be proper.

Mrs. Feltham: Dr. Goldbloom, I am not questioning their skills or good intentions. I am questioning that in a place like Edmonton, Alberta, you can't find one anglophone—Elizabeth, it is my understanding, is not a decision-maker—in a decision-making capacity. There is no question they are definitely bilingual, but people who go there to make their point sometimes want to speak to someone who is an anglophone.

My understanding is what they are for is for decision-making people in that office, and not one of them is anglophone.

Anyway, you will hear this from me as long as you are in office, until we see some changes both in Winnipeg and Edmonton, because the people are demanding it.

My second question has to do with the interpretation of "significant demand". As you know, it is gazetted, and I think it is January 1 when it comes into effect. I know it was gazetted before you became commissioner, but have you had any input on the importance of "significant demand" and the effect that it will have on your office and on all of Canada?

My special question has to do with the 5% in communities of less than one hundred. I have a community of a hundred people, and 5% at some time were of a language other than English. Now the post office will have to supply dual languages for a hundred people.

Some of them were necessary, but have you looked at the different interpretations of "significant demand"?

Mr. Goldbloom: We have. We had some input into the process by which the regulations were discussed prior to adoption, and particularly we want to look carefully at the reality of what happens when the regulations are applied.

It is of concern to me that we be realistic in our provision of services. That is clearly the objective of the regulations. It's to respond to the human reality of people being there and requiring to be served in one or other of the official languages.

The definition of positions as bilingual positions is something—it is recognized in this year's annual report—that deserves to be reviewed in order that we be sure that in fact each position does need to be bilingual and that the occupant of the position does in fact use both languages in the exercise of his or her function.

[*Traduction*]

D'une manière générale, je dois dire que je me suis effectivement soucié de la communication entre le commissaire et son équipe et la communauté majoritaire partout dans le pays. J'ai beaucoup insisté là-dessus et je me suis particulièrement attaché personnellement à communiquer avec la communauté majoritaire.

Au cours des 10 mois et demi qui se sont écoulés depuis mon entrée en fonction, j'ai fait huit voyages dans l'ouest du Canada, et vous comprendrez, j'en suis certain, que je n'ai pas envie de remplacer des gens qui font un travail exceptionnel par d'autres personnes qui n'ont pas nécessairement leurs qualifications. Ce serait une erreur.

Mme Feltham: Monsieur Goldbloom, je ne conteste pas leurs compétences ou leurs intentions. Ce qui me dérange, c'est que dans une ville comme Edmonton en Alberta, on ne trouve pas un seul anglophone—pour autant que je sache, Elizabeth ne fait pas partie des décideurs—à un poste de décision. Certes, il s'agit de personnes bilingues, mais les gens qui vont à ce bureau ont quelquefois envie de parler à un anglophone.

Je crois que les gens qui vont à ce bureau veulent rencontrer des décideurs, et qu'aucun de ceux-ci n'est anglophone.

De toute façon, je ne cesserai de revenir sur cette question tant que vous serez en fonction et que la situation n'aura pas évolué à Winnipeg et à Edmonton, car c'est ce qu'exige la population.

Ma deuxième question concerne l'interprétation de «demande importante». Comme vous le savez, c'est inscrit à *La Gazette*, et je crois que cette disposition entre en vigueur le 1er janvier. Je sais que cela date d'avant votre entréea en fonction, mais avez-vous eu votre mot à dire sur l'importance de cette «demande importante» et ses répercussions sur votre Bureau et tout le Canada?

Ma question porte plus précisément sur les 5 p. 100 de personnes dans des collectivités de moins de 100 habitants. J'ai une collectivité d'une centaine d'habitants, où 5 p. 100 parlent une langue autre que l'anglais. Le bureau de poste va devoir fonctionner dans les deux langues pour 100 personnes.

Dans certains cas, c'était nécessaire, mais vous êtes-vous interrogés sur les diverses interprétations possibles de cette notion de «demande importante»?

M. Goldbloom: Oui. Nous sommes intervenus dans le processus au cours duquel on a discuté du règlement avant de l'adopter, et nous avons particulièrement insisté pour tenir compte de la réalité dans l'application du règlement.

Je tiens à ce que les services soient fournis de façon réaliste. C'est manifestement l'objectif du règlement. Il s'agit de répondre à la réalité des gens qui sont là et qui demandent un service dans l'une ou l'autre langue officielle.

Il faudra donc examiner la définition des postes bilingues—et nous le reconnaissons dans le rapport annuel de cette année—pour avoir la certitude que les titulaires d'un poste bilingue fonctionneront dans les deux langues dans l'exercice de leurs fonctions.

[*Text*]

Mrs. Feltham: So you have looked at how the federal system, once it goes into effect, will affect your office generally?

Mr. Goldbloom: Yes, we have.

Mrs. Feltham: Do you have any concerns after looking at that, especially in smaller communities?

Mr. Goldbloom: There are going to be some adjustments necessary. Some minority communities are going to have less service than they had before. There may be some where there will be an increase. The concern is obviously that if people have been accustomed to receiving service in two languages and will no longer be receiving it, there will be disappointment on their part, and frustration. That's why the human consideration is the important one. We have to have figures, we have to have criteria, and say we provide service when there are certain numbers or certain percentages.

• 1140

I want to see how that works out, and do we, as a result of the application of these regulations, serve Canadians better, more efficiently, more fairly, or less so. If it's less so, then I would want to recommend modifications to the regulations.

Mrs. Feltham: In Alberta a number of students are involved in French immersion. We generally feel it is a necessity for the future.

My question has to do with the educational part. Are we allocating any more funding to the education system for French immersion, and I am talking about the lower schools? It wouldn't come from your department, but you would probably know whether any more money this year has been allocated.

Mr. Goldbloom: Whether there has been an increase in the allocation to French immersion, I don't think I can offer—

Mrs. Feltham: I could get that.

Mr. Goldbloom: As far as I know, there has been no increase. It maintains itself. After all, children go to school, and we have to pay the costs involved.

The enrolment in immersion has levelled off after a decade of mushrooming growth. There still is a greater demand than there is an available supply of places in classrooms and of qualified teachers.

There's also a debate, which is beginning, about the best educational approach. Is immersion the best approach, or are other pedagogical approaches equally good, or perhaps even better? That, to me, is a very healthy debate, and one we will follow with interest.

Mrs. Feltham: My last question is on the use of paper for the two languages, especially in documents. It's not your department I'm coming at, it's basically everything the federal government does, that if we print a book we do it in French

[*Translation*]

Mme Feltham: Vous vous êtes donc interrogés sur les répercussions qu'aura le régime fédéral sur votre Bureau une fois qu'il entrera en vigueur?

M. Goldbloom: En effet.

Mme Feltham: Et est-ce que cela vous a causé des inquiétudes, en particulier pour les petites collectivités?

M. Goldbloom: Il faudra faire certains ajustements. Dans certaines collectivités minoritaires, il y aura une réduction de services. Dans d'autres, il y aura peut-être une augmentation. Le problème, évidemment, c'est que quand des gens ont l'habitude d'un service dans les deux langues et qu'on le leur supprime, ils sont déçus et frustrés. C'est pourquoi il faut tenir compte de l'aspect humain. Nous devrons avoir des chiffres, des critères, pour pouvoir dire que nous fournissons le service à condition qu'il y ait certains chiffres ou certains poucentages.

Je veux voir comment tout cela fonctionnne, et si, par l'application de ces règlements, nous servons mieux, plus efficacement et plus équitablement les Canadiens, ou si c'est le contraire. Le cas échéant, j'aimerais recommander des modifications à la réglementation.

Mme Feltham: En Alberta, un grand nombre d'élèves sont inscrits à des cours d'immersion en français. De façon générale, nous estimons que c'est nécessaire pour leur assurer un bon avenir.

J'aimerais vous poser une question au sujet du volet éducation. Attribuons-nous davantage de fonds au système d'immersion en français, je pense ici aux écoles du niveau primaire? Il ne proviendrait pas de votre minitère, mais vous savez sans doute si des fonds y ont été affectés au cours du présent exercice.

M. Goldbloom: Pour ce qui est de savoir si on a attribué davantage de fonds au système d'immersion en français, je ne crois pas pourvoir. . .

Mme Feltham: Je pourrais l'obtenir.

M. Goldbloom: À ce que je sache, il n'y a pas eu d'augmentation. Cela se maintient. Après tout, les enfants vont à l'école, et nous devons payer les frais que cela entraîne.

Le nombre d'inscriptions au cours d'immersion s'est stabilisé après une dizaine d'années de forte croissance. La demande dépasse toujours le nombre de places disponibles dans les classes ainsi que celui d'enseignants qualifiés.

Par ailleurs, on commence aussi à débattre de la question de savoir quelle est la meilleure approche à prendre face à l'enseignement. L'immersion est-elle la meilleure façon, ou est-ce que d'autres méthodes pédagogiques sont tout aussi bonnes ou peut-être supérieures? Voilà, à mes yeux, un débat très positif, que nous suivrons avec intérêt.

Mme Feltham: Ma dernière question a trait à la consommation de papier dans le cadre du bilinguisme. Ce n'est pas à votre bureau que je m'en prends, mais à tout ce que fait le gouvernement fédéral, au fait que quand on

[*Texte*]

and English. The people in Alberta believe, especially my riding where there are a lot of environmentalists, you should have the information in French and in English, but you should have it separate, so that if people want to pick up the English text, they can, and if they want to pick up the French text, they can. Are you getting this as a concern as you travel the country?

Mr. Goldbloom: It is a part of the concerns people express about the official languages program, and obviously on a broader basis. I'm pleased to say that this year's annual report is printed entirely on recycled paper and that no trees have been cut down to produce it.

With regard to the publication of documents, this deserves a careful look. I'm leaving aside for the moment the environmental question and the consumption of paper. It is sometimes more economical to make one print run of a document that is two-sided and in both languages and send it everywhere than to print two separate runs and to work out who gets which one. Instead of just sending it, it has to be separated so the right person gets the right language text. That's tricky in a lot of instances. But it's something that deserves looking at. I share your concern about the environment, having been involved for a great many years in environmental protection myself.

The Chairman: Before we move on, I would like to recognize the fact that we've been joined by several parliamentarians from Bulgaria, who are here in Canada as part of their training in democratic processes. Speaking on behalf of committee members, we welcome you very much. Thank you for being here.

• 1145

Mr. Edmonston (Chambly): I am going to address my questions and a comment in English only, because it follows from what Mrs. Feltham has said. I want to make sure where I am coming from is understood very clearly by the English-speaking community of Canada.

I have that comment flowing from what Mrs. Feltham has said, and several questions for you, Dr. Goldbloom. As you know, I had the honour to speak to your nomination in the House, and it was with a great deal of admiration and knowledge, as a fellow Quebecker, of what you have done in your previous responsibilities as Minister of the Environment and other ministries. I have admired the work you have done even in spite of a great deal of criticism. You are perhaps going from the frying-pan into the fire now, if we look at the criticism you are going to be receiving.

This said, I would like to make a comment. I feel when we are talking about how things appear around the country in dealing with official languages, the appearance of injustice, of wrongdoing, or perhaps just not being sensitive enough to

[*Traduction*]

imprime un livre on le fait en français et en anglais. Les gens de l'Alberta estiment, dans ma circonscription surtout, qui compte un grand nombre d'environnementalistes, qu'il faut que l'information soit diffusée en français et en anglais, mais il faudrait le faire dans des documents distincts, de sorte que ceux qui ne veulent que le texte anglais puissent l'obtenir, et que ceux qui ne veulent que le texte français le puissent aussi. Vous fait-on part de cette préoccupation quand vous vous déplaçez au Canada?

M. Goldbloom: C'est une des préoccupations que les gens exposent au sujet du programme des langues officielles, et ils le font en grand nombre. Je suis heureux de dire que le rapport annuel de cette année est imprimé entièrement sur du papier recyclé et qu'aucun arbre n'a été abattu pour le publier.

Pour ce qui est de la publication de documents, il faut examiner cette question de près. Je mets de côté pour l'instant la question environnementale et celle de la consommation de papier. Il est parfois plus économique d'effectuer un tirage d'un document en version bilingue, imprimé sur le recto et le verso et de l'envoyer à tous les points de distribution que de faire deux tirages séparés et d'assurer tout le travail de distribution que cela exige. En effet, dans ce dernier cas, au lieu d'avoir simplement à expédier le document bilingue, il faut s'assurer que le destinataire reçoit la version dans la bonne langue. C'est souvent extrêmement compliqué. Néanmoins, c'est un point qui mérite d'être examiné. Je partage vos préoccupations face à l'environnement, et j'ai du reste consacré de nombreuses années à sa protection.

Le président: Avant de poursuivre, j'aimerais mentionner que nous accueillons plusieurs parlementaires de la Bulgarie, qui sont de passage au Canada pour se familiariser avec le processus démocratique. Au nom des membres du Comité, nous vous souhaitons très sincèrement la bienvenue. Merci pour votre visite.

M. Edmonston (Chambly): Je vais poser mes questions et faire une observation en anglais seulement, car cela découle de ce qu'a dit M^me^ Feltham. Je veux m'assurer que la communauté anglophone du Canada comprenne très clairement ma position.

J'aimerais faire cette observation pour faire suite à ce qu'a dit M^me^ Feltham et vous poser différentes questions, monsieur Goldbloom. Comme vous le savez, j'ai eu l'honneur de parler de votre nomination à la Chambre des communes. Je l'ai fait avec un sentiment profond d'admiration et confiant, en tant que concitoyen du Québec, de ce que vous avez accompli dans l'exercice de votre mandat de ministre de l'Environnement et à la direction d'autres ministères. J'admire ce que vous avez fait malgré toutes les critiques qu'on vous a adressées. Sans doute que vous tombez de Charybde en Scylla, si l'on songe aux critiques qu'on ne manquera pas de vous faire.

Cela étant dit, j'aimerais faire une observation. Il me semble que quand on parle de la façon dont les choses semblent se passer au Canada en matière de langues officielles, de l'apparente injustice, de torts qui seraient

[*Text*]

people in different communities, whether Winnipeg or Edmonton... we are always going to have that. I don't believe there is a way that can be changed. Perceptions are there, and these perceptions are not always based on fact. In fact, from what Premier Getty has said in the past about the bilingual question and our law, he hasn't been based on fact. But that's never stopped him. He has proceeded anyhow.

I appreciate the fact that you, in appearing before the Constitution committee, have tried to put the facts in the forefront, to show that many of the conclusions and perceptions people have are not in full accordance with reality. But that is not going to change a thing. There are going to be people from Winnipeg and Edmonton saying, I don't like that man or woman because of his or her name; and I think that's an intolerance that is *malsaine*. I think it is an intolerance that eats at the core of what being Canadian means.

I don't know what the solution is for that. I can tell Mrs. Feltham and I can tell you... and you were correct in raising that point. But we can have a man or a woman in that department in Edmonton or in Winnipeg with the name Johnson—

Mr. Gauthier: Or Ryan, or Young.

Mr. Edmonston: —or Edmonston, and they may not be more satisfied than they are right now. So it is one of the things I guess we have to live with, trying to throw the facts... as many facts as we can give to our voters and the electoral body in general so we don't let these things fester and become greater than they are.

That is just a comment I want to make. I want to make it very clear.

Now, Dr. Goldbloom, the two questions I have involving the need for your personal intervention are the following. For some time—and I am not taking you by surprise; I sent a letter to your office—I have been concerned about what I see as an appearance of injustice regarding the RCMP, regarding the Gingras case. This is a case decided in the Federal Court two years ago. The government has refused to pay the $800 bonuses.

I had a sergeant from the RCMP in my office early yesterday who told me this is a festering sore. It seems to indicate that when the Commissioner of the Official Languages says the way things should be, the government says the way things are. It says, yes, you have that right, but we won't pay it.

The RCMP won in the first instance in Federal Court, Dr. Goldbloom, yet I have not heard anything from the commissioner supporting them. I know that at the time it was before the courts, and to a certain degree it still is. I understand from my sources that the factum, the procedures, the documents necessary for the government even to proceed further had not even been deposited in the court. It shows an evident lack of goodwill.

[*Translation*]

commis, ou peut-être tout simplement du manque de sensibilité à l'égard des membres de différentes collectivités, que ce soit à Winnipeg ou à Edmonton... il en sera toujours ainsi. Je ne crois pas qu'on puisse y changer quelque chose. Les mentalités sont là, et celles-ci ne reposent pas toujours sur les faits. Ainsi, ce que le premier ministre Don Getty a récemment dit au sujet de la question du bilinguisme et de la loi ne repose pas sur les faits. Néanmoins, cela ne l'a pas empêché de le dire. Il l'a fait quand même.

Je suis heureux de constater que, en comparaissant devant le comité de la Constitution, vous avez tenté de mettre les faits de l'avant, de montrer que bien souvent les gens tirent des conclusions ou ont des perceptions qui ne correspondent pas vraiment à la réalité. Mais cela ne changera rien dans l'affaire. Il y aura toujours des gens de Winnipeg et d'Edmonton pour dire qu'ils n'aiment pas tel homme ou telle femme à cause de son nom; et j'y vois là une forme d'intolérance que je juge malsaine. Je pense que c'est une intolérance qui sape le fondement même de l'identité canadienne.

Je ne connais pas la solution à ce problème. Je peux toutefois dire à M^me^ Feltham et vous dire à vous... et vous avez eu raison de soulever ce point. Mais nous pourrions avoir un homme ou une femme à ce ministère à Edmonton ou à Winnipeg qui porterait le nom de Johnson...

M. Gauthier: Ou de Ryan, ou de Young.

M. Edmonston: ...ou d'Edmonston, et les gens ne seraient peut-être pas plus heureux qu'ils ne le sont maintenant. C'est une des choses dont nous devons nous accommoder, nous devons essayer de faire connaitre les faits...d'exposer autant de faits et de données que nous le pouvons à nos électeurs, au corps électoral en général afin que nous ne laissions pas les choses s'envenimer de prendre plus d'importance qu'elles n'en ont maintenant.

Voilà ce que j'avais à dire. Je veux que ce soit très clair.

Maintenant, monsieur Goodbloom, je vais vous poser deux questions au sujet de la nécessité pour vous d'intervenir personnellement. Depuis un certain temps—et je ne vous prends pas au dépourvu; je vous ai écrit à votre bureau—je suis préoccupé par une apprente injustice au sujet de la GRC, je vous parle de l'affaire Gingras. C'est une décision qui a été rendue par la Cour fédérale il y a deux ans. Le gouvernement a refusé de verser les primes de 800$.

Hier matin, à mon bureau, un sergent de la GRC m'a dit que c'était là une plaie qui suppure. Cela semble indiquer que quand le Commissaire aux langues officielles dit comment les choses devraient être, le gouvernement, lui, dit comment elles sont. Il dit, oui, vous avez ce droit, mais nous ne payerons pas.

La GRC a eu gain de cause au premier palier à la Cour fédérale, monsieur Goldbloom, mais je n'ai toujours pas entendu le commissaire lui accorder son appui. Je sais qu'à l'époque l'affaire était devant les tribunaux, et d'une certaine façon elle y est toujours. Je crois savoir d'après ce qu'on m'a dit que l'exposé des faits, les procédures, les documents nécessaires au gouvernement pour donner suite n'avaient même pas été déposés au tribunal. C'est la preuve d'un manque flagrant de bonne volonté.

[*Texte*]

• 1150

Now, I know, Mr. Commissioner, that you can tell me today that you can't act because it is *sub judice*. I know that in a formal sense that is true, but you are more than someone who is going to read the law to us or someone who is going to tell us why you can't do things—I think, because I am judging you by your past. In an informal way, you might get the message across to this government that its actions have to be in concordance with its principles and that the RCMP question right now, whereas it was initially a question of $800 with expenses and everything, is going up and the bill is running; the taxi meter is going off the scale.

Knowing that you have never shirked this type of personal implication, I ask you to be personally involved and, within the parameters of your office and with the opportunities those give you, formally as well as informally—and I am stressing the informal aspect—that you become involved so that when I go out to any part of this country, east or west, I can say that we mean what we say about wanting to further bilingualism and people who function in both languages should be compensated. So my first question is that you respond to me as to how you see you can intervene.

Mr. Goldbloom: In fact, I am bound by the advice of my legal advisers that the case is under appeal and *sub judice* and that I am not free to speak about it publicly.

Your question goes beyond the formality of the situation and asks for my active interest in the dossier, and certainly I am prepared to take that personal interest and to explore the possibility that I might be able to be helpful. I cannot go beyond that because of the judicial situation. Because I have been informed about the case but I have not followed it personally in close detail, it is the kind of thing I would like to know more about and to get information such as you may be able to help me to obtain to see if I can make some useful contribution.

Mr. Edmonston: I must say, Dr. Goldbloom, that this is the type of response I expected from you and I am very happy to hear it.

I will go on to my second question very quickly. As a member of the Beaudoin-Dobbie committee going across our country for five months, I noticed that one of the reasons many people in the English-speaking interventions, and some of the French-speaking interventions from the French-speaking committees, gave for why they thought there was a stalling in the momentum for bilingualism on a provincial level and also within communities, a community spirit that they felt was present—I have not looked at any statistics, and I don't know how you would measure it, frankly—went back to Quebec's Bill 178. I had a feeling that many times these communities, these interveners, were using Bill 178 as a

[*Traduction*]

Je sais, monsieur le commissaire, que vous pouvez me dire aujourd'hui que vous ne pouvez pas agir parce que l'affaire est en instance. Je sais qu'à strictement parler c'est vrai, mais vous n'êtes pas homme à vous contenter de nous lire la loi ou de nous dire pourquoi vous ne pouvez pas agir—je pense, à en juger d'après votre passé. De façon officieuse, vous pourriez faire savoir à ce gouvernement qu'il n'agit pas en conformité avec ses principes et que pour l'instant l'affaire de la GRC, qui à l'origine représentait une affaire de 800$ avec les dépens et tout le reste, prend de l'importance et la facture s'alourdit; le compteur dépasse la limite.

Sachant que vous n'avez jamais craint de vous engager à titre personnel, je vous demande de vous engager personnellement et, dans le cadre de votre mandat et compte tenu des possibilités qui vous sont ainsi offertes, à titre officiel aussi bien qu'officieux—et j'insiste sur l'aspect officieux—je vous demande de vous engager de sorte que quand je me rends dans l'une ou l'autre région du Canada, à l'est ou à l'ouest, je puisse dire que nous sommes sérieux quand nous disons que nous voulons promouvoir le bilinguisme et que les gens qui fonctionnent dans les deux langues doivent être indemnisés en conséquence. Donc, dans ma première question, je vous demande de me dire comment vous croyez pouvoir intervenir.

M. Goldbloom: En fait, je suis obligé de tenir compte de l'avis de mes conseillers juridiques selon lesquels la décision faisant l'objet d'un appel je ne suis pas libre d'en parler publiquement.

Vous me demandez de dépasser le cadre officiel et de m'engager activement dans le règlement de ce dossier. Il va sans dire que je suis disposé à m'y intéresser personnellement et à examiner la possibilité pour moi d'y jouer un rôle utile. Je ne peux pas en dire plus en raison de la situation judiciaire. On m'a informé de l'affaire mais je ne l'ai pas suivie personnellement de près. C'est pourquoi j'aimerais m'informer davantage et obtenir d'autres renseignements comme ceux que vous pourriez me fournir pour m'aider à voir si je peux de quelque manière contribuer utilement au règlement de cette question.

M. Edmonston: Je dois dire, monsieur Goldbloom, que c'est le type de réponse que j'attendais de vous et que je suis très heureux de vous entendre.

Je pose très rapidement ma deuxième question. J'ai siégé au comité Beaudoin-Dobbie qui a sillonné tout le pays pendant cinq mois. J'ai remarqué qu'une des raisons qu'invoquaient de nombreuses personnes qui prenaient la parole en anglais, et certaines qui s'exprimaient en français dans les comités francophones, pour expliquer pourquoi elles estimaient qu'il y avait un essoufflement du mouvement en faveur du bilinguisme à l'échelle provinciale et aussi au sein des collectivités, de l'esprit communautaire auquel elles croyaient—je n'ai pas examiné de données statistiques, et je ne sais comment on peut mesurer cela, franchement—mais tout cela remonterait à la Loi 178 du Québec. J'ai eu

[*Text*]

pretext for other things. They would use Bill 178 in saying that we go into a bilingual mode, we push bilingualism across the country, and then we've got the Province of Quebec that goes just to unilingualism and has created a poisoned atmosphere—those are their words—as far as the English community is concerned. It was used time and time again before the Constitution committee.

You must have seen this in your travels. I would call it a perceived irritant. Having noticed this, and what apparently is a renewed questioning of Bill 178 within Quebec, within Quebec nationalists and all political parties, I think, have you envisioned or do you envision making, or have you perhaps already made, use of your informal ties with the Liberal party, with the government, to talk over this type of change of 178 and remove this irritant?

• 1155

Mr. Goldbloom: The answer is yes, Mr. Chairman. Let me take the precaution of saying that I am a non-political official and I have no political relationships, but I have had the opportunity of meeting with three members of the Quebec cabinet and have made a particular point of advising them of the negative image that Bill 178 has given to the Province of Quebec, and the difficulty it represents in working out a new understanding and new co-operation that will rebuild Canada in the form that I hope will be satisfying to as many Canadians as possible.

I have spoken about Bill 178 wherever I have gone, and I have not minced my words. I am on record, on tape and on paper as having said I consider Bill 178 to be wrong. I consider it to be wrong because it's a constraint on freedom of expression. I consider it to be unfortunate because it creates a false image. It makes the English-speaking community in that regard invisible, and yet it is a living community of about 750,000 people.

I also feel, and I feel this very deeply because my record over the years is that of a friend and supporter of the French language, that Bill 178 is not the instrument that will ensure the future security and vitality of the French language. It is the quality of our educational system that will do that. It is the reality of being able to work in French, if French is your working language of choice, that will ensure the future of that language.

I regret Bill 178 and hope that there will be at least modifications to it, and particularly when the notwithstanding clause comes up for review and the question of its renewal at the end of 1993, that the notwitstanding clause will not be reinvoked and that the bill will be withdrawn.

Mr. Edmonston: That's fine. Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Goldbloom: May I just add, Mr. Chairman, one more word, and that is that I have been seeking opportunities to do the kind of speaking in Quebec, to the majority, that I have been privileged to have in other parts of Canada. I am beginning now to obtain them.

[*Translation*]

l'impression que souvent ces collectivités, ces intervenants, se servaient de la Loi 178 dans un autre but. Ils invoquaient la Loi 178 en disant que nous optons pour le bilinguisme, que nous imposons le bilinguisme dans tout le pays, mais que quand on va au Québec, on constate que cette province s'en tient à l'unilinguisme et que cette situation envenime le climat—c'est ce qu'ils disent—du moins du point de vue de la collectivité anglophone. Cet argument a été resservi tant et plus au Comité de la Constitution.

Vous devez l'avoir également entendu au cours de vos déplacements. C'est ce que j'appellerais une apparente pomme de discorde. Ayant remarqué ce fait, et une apparente remise en question de la Loi 178 au Québec, parmi les nationalistes et tous les partis politiques du Québec, je pense, avez-vous envisagé ou envisagez-vous d'utiliser, ou avez-vous peut-être déjà utilisé, les liens informels que vous entretenez avec le Parti libéral, avec le gouvernement, pour discuter de ce type de changement à la Loi 178 et pour supprimer cette pomme de discorde?

M. Goldbloom: La réponse est oui, monsieur le président. Permettez-moi de préciser que je suis un haut fonctionnaire sans affiliation politique, mais que j'ai eu l'occasion de rencontrer trois membres du Conseil des ministres du Québec et je leur ai fait valoir l'image négative que le projet de loi 178 a donné à la province du Québec, ainsi que l'obstacle que représente le projet de loi au développement d'un nouvel esprit de compréhension et de collaboration, si nécessaire pour rebâtir un Canada dont le plus grand nombre de Canadiens possible seraient satisfaits.

Partout où je suis allé, j'ai parlé du projet de loi 178 et je n'ai pas mâché mes mots. J'ai déclaré publiquement aux représentants de la presse écrite et à la télévision que je trouve le projet de loi 178 injuste. Je le trouve injuste parce qu'il entrave la liberté d'expression. Je le considère regrettable parce qu'il crée une fausse impression. On dirait que la collectivité anglophone est invisible, et pourtant il s'agit d'une collectivité active d'environ 750,000 personnes.

Au fil des ans, j'ai été un ami et défenseur de la langue française, et ainsi, je suis convaincu que le projet de loi 178 n'est pas le moyen d'assurer la sécurité et la vitalité de la langue française à l'avenir. C'est la qualité de l'enseignement qui l'assurera. C'est la réalité de pouvoir travailler en français, si le français est la langue de travail que vous choisissez, qui assurera l'avenir de la langue.

Je regrette l'adoption du projet de loi 178 et j'espère qu'on y apportera au moins des modifications, surtout lorsqu'il sera temps d'examiner le renouvellement de la clause dérogatoire à la fin de 1993. J'espère que la clause dérogatoire ne sera pas invoquée de nouveau et que le projet de loi sera annulée.

M. Edmonston: D'accord. Merci beaucoup, monsieur le président.

M. Goldbloom: Monsieur le président, je voudrais juste ajouter que je cherche des occasions de faire le genre de discours au Québec, à la majorité, que j'ai eu le privilège de faire dans d'autres parties du Canada. Je commence maintenant à obtenir ces possibilités.

[*Texte*]

M. Bernier (Beauce): Je souhaite la bienvenue à M. Goldbloom et à toute son équipe.

À la page 174 de l'annexe de votre rapport, monsieur Goldbloom, il y a deux paragraphes que je retiens et que je voudrais souligner. Voici le dernier paragraphe de la page 174.

> Vers la fin de l'année, M. Goldbloom a présenté un mémoire au Comité Beaudoin-Dobbie. Il a noté que les assises de la dualité linguistique sont en train d'être renforcées, consolidées et enrichies, et s'est dit convaincu que les Canadiens veulent maintenir l'unité du pays, garder les deux langues officielles, reconnaître le caractère distinct du Québec et assurer l'épanouissement des minorités de langue officielle. Selon lui, nous devons reconnaître clairement que le français est une langue vivante au Canada, qui est parlée au pays depuis quatre siècles, et que l'anglais y est employé depuis plus de deux siècles.

Maintenant, je vais me référer au 3e paragraphe de la même page:

> À l'occasion de diverses allocutions, M. Goldbloom a souligné que l'une de ses tâches les plus importantes consiste à lutter contre les mythes qui se sont répandus sur le bilinguisme officiel et à insister sur la nécessité d'une promotion plus vigoureuse des valeurs qui nous unissent.

• 1200

Dans la conjoncture politique et économique ctuelle, et dans le cadre du 125e anniversaire du Canada, est-ce que des crédits vous ont été accordés à votre satisfaction pour remplir ce mandat, et particulièrement pour répondre à ces deux paragraphes? Est-ce que vous avez les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour continuer cet inlassable travail? Il y a encore beaucoup de travail à faire d'après ce qu'on entend un peu partout au pays. Croyez-vous que, par un effet miraculeux du hasard, on pourrait vous dégager des budgets additionnels à l'occasion de ce 125e anniversaire pour remplir ce mandat avec toute l'efficacité que vous voulez y mettre, tel qu'indiqué à la page 174? C'est ma seule question.

M. Goldbloom: Monsieur le président, monsieur Bernier, en termes de ressources humaines, je crois que nous avons l'équipe qu'il nous faut pour remplir nos devoirs et atteindre nos objectifs. En termes de ressources monétaires, il est évident que, si nous en avions davantage, nous pourrions faire plus. Je prends un exemple. Nous avons une publication qui s'intitule *Agenda* et qui est distribuée dans les écoles, au niveau de la onzième année. L'année dernière, il nous a manqué 70,000 exemplaires par rapport à la demande qui s'est manifestée. Cette année, nous espérons pouvoir rencontrer cette demande accrue et ne pas décevoir des étudiants qui voudraient recevoir ce cahier.

Puisque c'est le 125e anniversaire de la Confédération, nous avons effectivement essayé de faire valoir notre besoin de ressources additionnelles. Nous attendons le résultat de notre démarche à cet égard.

M. Bernier: Si je comprends bien, vous formulez encore la même demande ce matin.

[*Traduction*]

Mr. Bernier (Beauce): I would like to welcome Dr. Goldbloom and its entire team.

Dr. Goldbloom, on page 160 of the appendix to your report, two paragraphs caught my attention and I would like to point them out to you. The last paragraph on page 160 reads as follows:

> Towards year's end Dr. Goldbloom submitted a brief to the Special Joint Committee on a Renewed Canada. He noted that the essential groundwork for linguistic duality was being strengthened, consolidated and enriched and expressed the conviction that Canadians want the country to stay united, to keep its two official languages, to recognize the distinct character of Quebec and to ensure the preservation and enhancement of its official language minorities. He added that we must clearly recognize that French is a living language, spoken by residents of our land for four centuries, and that English has been used here for more than two centuries.

I would now like to refer to the third paragraph on the same page:

> In various speaking engagements Dr. Goldbloom noted that a significant part of job is to combat widespread misinformation about official bilingualism and to emphasize the need for a more vigorous promotion of our common values as Canadians.

Keeping in mind the current political and economic situation as well as Canada's 125th Anniversary celebration, do you feel you have been given sufficient funds to fulfill that mandate, especially with regard to those two paragraphs? Do you have sufficient human, material and financial resources to pursue this endless task? From what we have heard in various parts of the country, there's still a lot of work to do. Do you think that by some miracle you could get additional funds within the framework of the 125th anniversary to fulfill that mandate as effectively as you would like, as indicated on page 160? That is my only question.

Mr. Goldbloom: Mr. Chairman, Mr. Bernier, I think we have sufficient human resources to fulfill our duties and to meet our goals. As for financial resources, obviously if we had more we could do more. Let me give you an example. We have a publication entitled *Agenda* that is distributed in the schools, to grade 11 students. Last year, the demand exceeded supply by 70,000 copies. This year we hope to be able to respond to that increased demand and not disappoint those students who would like to receive the publication.

Since it is the 125th anniversary of Confederation, we have indeed tried to emphasize our need for additional resources. We are waiting for a response in this regard.

Mr. Bernier: If I follow you correctly, you are making that same request this morning.

[*Text*]

M. Goldbloom: Oui, c'est certainement une occasion de renforcer la demande.

M. Bernier: Monsieur le président, est-ce que notre Comité a un rôle à jouer dans ce que vient de dire M. le commissaire?

Le président: Je pense que oui.

M. Bernier: Est-ce qu'on pourrait avoir les questions que notre collègue, M. Gauthier, a soumises par écrit?

Le président: Immédiatement?

M. Bernier: Pas immédiatement, mais au cours des quelques prochains jours.

Le président: Oui.

M. Edmonston: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Demandez-vous que les 34 questions que M. Gauthier a préparées soient distribuées à tous les membres du Comité?

M. Bernier: Si possible.

M. Gauthier: Avec les réponses.

M. Bernier: Eh bien, j'imagine que les réponses viendront plus tard.

Le président: Oui, c'est possible.

M. Edmonston: Si je comprends bien, le greffier du Comité se charge de la responsabilité de nous tenir au courant.

Le président: Oui.

M. Young (Acadie—Bathurst): Monsieur le président, je me sens un peu mal à l'aise depuis le début. Lors de notre première réunion, le commissaire a élaboré son plan d'action. Il semblait vouloir nous dire à ce moment-là que, selon lui, le problème de manque de compréhension qu'on retrouvait partout au pays était surtout attribuable à un manque d'éducation, un manque d'information, des mythes ou des perceptions de mythes. Si tel est le problème, est-il possible que le temps atténue les difficultés qu'on a à convaincre les Canadiens du bien-fondé du bilinguisme? Par exemple, l'honorable députée de Wild Rose suggérait que quelqu'un travaille dans un bureau parce qu'il a un nom d'origine française. De cette manière, on compliquerait un peu la vie de ceux qui voudraient s'adresser à cette personne pour avoir des renseignements. Dans mon cas, si j'étais à Edmonton, avec un nom comme Young, il faudrait faire une enquête approfondie sur mes origines pour savoir si ces gens-là seraient à l'aise d'aborder des problèmes de bilinguisme avec une personne du nom de Young si, par hasard, j'avais un accent français ou acadien lorsque je parle anglais.

• 1205

Monsieur le président, je soulève tout ce dilemme dans le contexte des prévisions budgétaires.

I've listened and read—not all of the report. I'm not quite as quick off the mark as my colleague from Ottawa—Vanier. I wonder if the commissioner could tell us today whether, and I want to be very frank about this, he is still functioning and setting out a plan of action based on sort of a feeling—I know it's a deep felt commitment to bilingualism, and as the member from Chambly has expressed, we know his background.

[*Translation*]

Mr. Goldbloom: Yes, this certainly is an opportunity for us to support our request.

Mr. Bernier: Mr. Chairman, can our Committee do anything with regard to what the Commissioner has just said?

The Chairman: I think so.

Mr. Bernier: Could we have the questions which our colleague, Mr. Gauthier, submitted in writing?

The Chairman: Immediately?

Mr. Bernier: Not immediately, but in the next few days.

The Chairman: Yes.

Mr. Edmonston: Point of order, Mr. Chairman. Are you asking that the 34 questions Mr. Gauthier drafted be distributed to all Committee members?

Mr. Bernier: If possible.

Mr. Gauthier: With the answers.

Mr. Bernier: Well, I imagine the answers will come later.

The Chairman: Yes, that's possible.

Mr. Edmonston: If I'm not mistaken, the Committee clerk is responsible for keeping us informed.

The Chairman: Yes.

Mr. Young (Acadie—Bathurst): Mr. Chairman, I have felt a little uneasy since the beginning. During our first meeting, the Commissioner described his action plan. At that time, he seemed to indicate that the misconceptions noted across the country were mostly due to lack of education, lack of information, myths or perceived myths. If that is the problem, is it possible that with time, it will be easier to convince Canadians of the validity of bilingualism? For example, the honourable member for Wild Rose suggested that someone is working in an office because he has a francophone name. As a result, things might be a little more complicated for anyone wishing to go to the particular employee for information. In my case, if I were in Edmonton, with a name like Young, you would have to really investigate my family background to see if those people would feel comfortable discussing problems related to bilingualism with someone named Young if I happened to have a French or Acadian accent when I spoke English.

Mr. Chairman, I raise this dilemma in the context of the estimates.

J'ai écouté et lu—une partie du rapport. Je ne suis pas aussi prompt à réagir que mon collègue d'Ottawa—Vanier. Je me demande si le commissaire pourrait nous dire aujourd'hui si, et je vais être très franc à ce sujet, s'il fonctionne toujours et élabore un plan d'action à partir d'une espèce de sentiment—je sais que c'est un engagement très sincère face au bilinguisme, et comme l'a dit le député de Chambly, nous connaissons ces réalisations passées.

[*Texte*]

Is this based on research? Is it empirical? Does the commissioner have access to the millions and millions of dollars' worth of surveys and studies being made by the federal government regularly, by research firms, or is this just a feeling that Canadians support bilingualism, that Canadians are committed to fairness and equity in language?

Mr. Chairman, New Brunswick is the only bilingual province in the country, and we had a survey done on September 21. It was called an election. We found, much to our horror, many of us who have worked and been involved in public life in New Brunswick for many years, that the well of support for official bilingualism and recognition of the French fact—generosity of spirit and openness of mind towards Acadians—was not nearly as deeply rooted as we would have hoped.

So I want to come to my point. I look through the estimates and I see little or nothing, and I hope the commissioner can clear this up for me. What evidence is compiled by his office to tell us that whatever approach is being used by the commissioner in terms of profile, image, emphasis on Canadian unity and so forth is based on hard evidence, having gone out and asked the Canadian people? God knows, if you don't have it in your estimates... The Government of Canada has all kinds of this information. They spend millions of dollars a month finding out what will keep Brian alive.

So surely we can decide to some extent today whether or not this is collective seat-of-the-pants planning. Or, is it based on the theory that we know what Canadians think and we know how to go about trying to use that information to convey our message, to educate Canadians and to deal with these so-called myths and perceptions that prevail all over the country?

Mr. Goldbloom: Mr. Young, we don't have access to everything that is produced within the government apparatus. We know what we get; we don't know what we don't get. We obviously share with all Canadians the portraits that are given by the polls, which are done quite regularly. We see that the formulation of the question makes a very considerable difference.

You can ask a question that will bring out a sense of irritation with official languages policy, and particularly if you call it official bilingualism you will encourage more negative reactions than if you talk about serving Canadians in the two official languages, which represent 98.8% of our population. Only 1.2% of Canadians speak neither English nor French.

The commissioner feels a sense of urgency, has felt that urgency from the very beginning, ten and a half months ago, and that has pushed me to be travelling all across the country. I have felt, without any derogatory consideration

[*Traduction*]

S'appuie-t-il sur des recherche? Est-ce un système empirique? Le commissaire a-t-il accès aux enquêtes et aux études de millions et de millions de dollars que le gouvernemnet fédéral commande régulièrement à des maisons de chercheurs, ou cela s'explique-t-il tout simplement par l'impression qu'on a que des Canadiens appuient le bilinguisme, que le Canadiens tiennent à respecter les principes de justice et d'équité en matière de langue?

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est la seule province bilingue du Canada, et un sondage a été effectué le 21 septembre. On a dit que c'était une élection. Nous avons constaté, à notre grand dam, un grand nombre d'entre nous qui ont travaillé dans le domaine des affaires publiques au Nouveau-Brunswick pendant de nombreuses années, que l'appui au bilinguisme officiel et la reconnaissance du fait français—la générosité d'esprit et l'ouverture d'esprit face aux Acadiens—n'était pas aussi profondément enraciné que nous l'aurions espéré.

J'en arrive à ce que je voulais dire. Quand j'examine les prévisions budgétaires je n'y trouve que peu de choses ou même rien, et j'espère que le commissaire peut m'éclairer là-dessus. Quelles sont les données compilées par son bureau qui nous montrent que, quelle que soit l'approche qu'utilise le commissaire pour ce qui est du profil, de l'image, de l'accent sur l'unité canadienne et ainsi de suite, que cette approche est prise à la lumière de preuves tangibles, de données qu'on est allé recueillir en interrogeant la population canadienne? Dieu sait, si cela ne figure pas dans vos prévisions budgétaires... Le gouvernement du Canada dispose de toutes sortes de renseignements. Il dépense des millions de dollars tous les mois pour essayer de trouver ce qui permettra à Brian de survivre.

Bien sûr, nous pouvons décider dans une certaine mesure, aujourd'hui, s'il s'agit ou non de planification collective improvisée. Ou, si elle repose sur la théorie que nous savons ce que pensent les Canadiens et savons comment nous y prendre pour utiliser cette information pour transmettre notre message, pour sensibiliser les Canadiens et pour réagir à ces présumés mythes et mentalités qu'on trouve dans tout le pays?

M. Goldbloom: Monsieur Young, nous n'avons pas accès à tout ce que produit l'appareil gouvernemental. Nous savons ce que nous obtenons; nous ne connaissons pas ce que nous n'obtenons pas. Évidemment, nous prenons connaissance comme tous les autres Canadiens des portraits qu'esquissent les sondages, sondages qui sont faits assez régulièrement. Nous savons que les réponses varient énormément selon le libellé de la question.

On peut poser une question qui suscite un sentiment d'agacement face à la politique des langues officielles. Par exemple, si l'on parle de bilinguisme officiel, on suscite davantage de réactions négatives que si l'on parle de servir les Canadiens dans les deux langues officielles, qui représentent 98,8 p. 100 de la population. Seulement 1,2 p. 100 des Canadiens ne parlent ni l'anglais ni le français.

Le Bureau du commissaire aux langues officielle perçoit un sentiment d'urgence, le perçoit depuis le tout début, il y a dix mois et demi, et c'est ce qui m'a amené à me déplacer dans tout le pays. J'ai senti, sans dénigrer le moindrement

[*Text*]

towards those who work in Ottawa, that it is necessary for me to be out meeting with people and listening to them in order to know how they feel. That is not a scientific survey, I recognize, but I see in the polls that there is some shift in the wind in the last couple of months. People seem better disposed towards accommodations that will keep the country together.

• 1210

Mr. Gauthier: Which polls?

Mr. Goldbloom: In November 1991, for example, the Maclean's Decima poll showed 57% of Canadians favoured Canada as a two-language country. There seems to be a greater disposition on the part of Canadians to accept modifications in the structure of Canada that will keep the country together.

I have neither the monetary resources nor the personal skill to undertake a scientific evaluation of public opinion. I don't think I have the time for that. I have to keep plugging away at causing people to regard Canada positively and doing away with the myths. I think it is possible to do that.

I know there is resistance. I know some of that resistance will still be there a generation from now. I feel if we can resolve our structural considerations now, we will continue to have an ongoing educational responsibility to make Canadians feel more positively about Canada as a two-language country.

Mr. Young: I don't want to be crass about this, but I think to a very large extent this is a marketing problem. I tend to agree with you that when people understand the implications and what it's about and what service is about. . .and even when you talk about world competitiveness and all these kinds of things that are going on, in the EEC and in the academic requirements and the language requirements for graduates out of universities in the new Europe and so forth. . .

I still think to do that effectively we have to have a better grasp of where we need to put the emphasis in planning. No matter how unsophisticated a marketing strategy anyone puts together, there has to be a reasonably solid base. . .and know where you're going.

I want to close on this. Of course I think Bill 178 was a major irritant, and so was the decision not to take the advice of the Supreme Court and so forth. I don't want to minimize it. But there are many, many more. I raised this with the commissioner before, when he first appeared before us. About the way of classifying positions, whether they're bilingual or they're English or they're French, I think we need to find some kind of ombudsman with nearly dictatorial powers within the federal government to eliminate these kinds of little, or if you look at it in the large scheme of things, very minor, problems, which in individual communities, especially small or working communities, become major problems that take on an importance far beyond what they originally were all about.

[*Translation*]

ceux qui travaillent à Ottawa, qu'il me faut rencontrer les gens et les écouter pour savoir ce qu'il pensent. Ce n'est pas une enquête scientifique, je le reconnais, mais je constate dans les sondages que depuis quelques mois le vent est en train de tourner. Les gens semblent mieux disposés à faire des compromis pour garder le pays uni.

M. Gauthier: Quels sondages?

M. Goldbloom: En novembre 91, par exemple, le sondage Décima de Maclean's montrait que 57 p. 100 des Canadiens souhaitaient que le Canada soit un pays bilingue. Il semble que les Canadiens soient davantage disposés à accepter des modifications dans la structure du Canada afin de garder le pays uni.

Je n'ai ni les ressources financières ni les attitudes voulues pour entreprendre une évaluation scientifique de l'opinion publique. Je ne crois pas, du reste, en avoir le temps. Je dois travailler dur pour amener les gens à voir le Canada sous un jour favorable et à dissiper les mythes. Je pense que c'est possible.

Je sais qu'il y a de la résistance. Je sais qu'une partie de cette volonté de résistance sera encore là dans une génération. Je pense que si nous pouvons maintenant résoudre les questions structurelles, nous continuerons d'avoir la responsabilité d'amener les Canadiens à voir le Canada bilingue sous un jour plus favorable.

M. Young: Je ne veux pas simplifier à outrance, mais je pense que dans une grande mesure c'est une question de marketing. Je suis assez d'accord avec vous pour dire que quand les gens comprennent ce qui est en jeu, de quoi il retourne et de quel service il s'agit. . .et même quand on parle de compétitivité à l'échelle mondiale et de toutes ces choses qui se passent, à la CEE et je pense aux exigences universitaires et aux exigences linguistiques imposées aux diplômés des universités dans la nouvelle Europe et ainsi de suite. . .

Je pense néanmoins que pour être efficace nous devons mieux comprendre ce sur quoi nous devons insister en matière de planification. Peu importe le degré de perfectionnement de la stratégie de marketing qu'on élabore, il lui faut une base raisonnablement solide. . .savoir où l'on va.

Je vais terminer là-dessus. Bien sûr, je pense que la loi 178 était une grosse pomme de discorde, tout comme la décision de ne pas tenir compte de l'avis de la Cour suprême. Je ne veux pas le minimiser. Cependant, il y a beaucoup d'autres choses. Je l'avais mentionné au commissaire, quand il a comparu pour la première fois. Quant à la façon de classifier les postes, de décider s'il s'agit de postes bilingues, de postes unilingues anglais ou de poste unilingues français, je pense qu'il faudrait au sein du gouvernement fédéral un ombudsman ayant des pouvoirs quasi dictatoriaux pour supprimer ces petits problèmes, ou si l'on examine les choses dans leur ensemble, ces problèmes très mineurs, qui dans les collectivités individuelles, surtout les petites collectivités ou les collectivités laborieuses, deviennent des problèmes majeurs qui prennent une importance sans rapport avec ce dont il était question au départ.

[*Texte*]

I cited to you the example of the stationary engineer at the Dorchester Penitentiary, in southeastern New Brunswick, where the position was designated as bilingual, and people who were in the public service could not qualify for the job because they weren't bilingual, although they had been in a similar position in the Yukon. That took on proportions far beyond anything that affected even the individuals and the families and the working situations of all those people, because it became a signal for people to use in very, very damaging ways. I hope the commissioner and the people on the staff at some point will come forward with a recommendation on not just how we get involved in the whole process of designating the positions, but where an obvious problem arises, how you cope with it fairly quickly rather than let it deteriorate into a far more complex problem that results in letter-writing to the editors of the newspapers and all the rest of the things going on, which we all know about.

Mr. Goldbloom: I share that concern. We receive complaints that some people are put through language training at public expense in order to qualify them for a job designated as bilingual and then do not use the second language. There is clearly an illogic there that is indefensible.

We are aware there is a certain tendency to define bilingual positions as requiring imperative staffing; in other words, the person must be bilingual from the beginning, where logic would seem to indicate that it would be appropriate for a non-bilingual person to obtain the job and receive training and become qualified for it. That obviously represents an additional expenditure for the training, but it seems to me that in human terms it would make the system fairer.

• 1215

The fairness of the system is something that is challenged by many Canadians across the country. I have to respond out of conviction that if the system is not fair, I want to recommend that it be made more fair. I recognize, and I am coming back to a point raised very early on by Mr. Gauthier, that the numbers of complaints received by the Commissioner of Official Languages concerning language of work is a very small number and a small proportion of the complaints we receive.

I would like to think this is because everything is going in the best possible way in the best possible world. I think I would be an ostrich if I drew that conclusion from the small number of complaints.

I think, and I am saying this in the most general and neutral way that I can, that there may be hesitation on the part of people to bring to the attention of the commissioner circumstances in their working situation that are unsatisfactory, because there might be repercussions from that. I would like to find a means of overcoming such reluctance, such reticence as may exist.

I would like to point out that the commissioner's office, different from some other offices that require complaints to be formulated in a very formal fashion, will deal with oral complaints, will take complaints over the telephone. We even, in some special instances, accept to investigate anonymous complaints.

[*Traduction*]

Je vous ai mentionné l'exemple du mécanicien de machines fixes au pénitencier Dorchester, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, dont le poste était désigné bilingue. Des fonctionnaires n'ont pas été jugés admissibles parce qu'ils n'étaient pas bilingues, alors qu'ils avaient occupé un poste semblable au Yukon. L'affaire a pris des proportions sans rapport avec ce que cela signifiait pour les intéressés, les familles et les milieux de travail de tous ces gens, parce qu'ils y ont vu un signe qu'on pouvait utiliser de façon extrêmement néfaste. J'espère que le commissaire et son personnel présenteront à un moment donné une recommandation non pas simplement sur la façon dont on amorce tout ce processus de désignation des postes, mais sur la façon de réagir assez rapidement quand un problème manifeste se pose, au lieu de le laisser dégénérer en un problème beaucoup plus compliqué qui aboutira dans des journaux sous la rubrique des lettres à l'éditeur avec le reste de toutes ces choses qui se passent, et dont nous sommes tous au courant.

M. Goldbloom: Je comprends votre préoccupation. Nous recevons des plaintes de gens qui ont reçu une formation linguistique au frais de l'État afin de se préparer à occuper un poste désigné bilingue et qui n'ont ensuite pas eu à utiliser cette deuxième langue. C'est tout à fait illogique, et indéfendable.

Nous sommes au courant du fait qu'on a plutôt tendance à considérer que les postes bilingues nécessitent une dotation impérative; autrement dit, le titulaire doit être bilingue au départ, alors qu'il semblerait logique qu'une personne qui n'est pas bilingue puisse obtenir cet emploi, reçoive la formation voulue et soit ensuite jugée qualifiée pour occuper ce poste. Évidemment, la formation représente une dépense supplémentaire, mais sur le plan humain le système serait plus équitable.

De nombreux Canadiens de tout le pays contestent l'équité du système. Je dois leur répondre que si le système n'est pas juste, je veux recommander d'en améliorer l'équité. Je reconnais, et je reviens sur un point qu'a mentionné au tout début M. Gauthier, que le nombre de plaintes que reçoit le Bureau du Commissaire aux Langues officielles au sujet de la langue de travail est très modeste et ne représente qu'une faible proportion du total des plaintes.

J'aimerais pouvoir me dire que parce que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Cependant, ce serait pratiquer la politique de l'autruche que de conclure cela de la rareté des plaintes.

Je pense, et je le dis de la façon aussi générale et neutre, que je le peux, que des gens peuvent hésiter à signaler au commissaire que dans leur milieu de travail la situation laisse à désirer, parce qu'ils redoutent les répercussions. J'aimerais trouver une façon de surmonter cette crainte, la réticence qui peut exister.

J'aimerais souligner que le Bureau du commissaire, contrairement à certains autres bureaux auprès desquels il faut présenter des plaintes de façon très officielle, accueille les plaintes faites de vive voix, au téléphone. Dans certains cas, nous acceptons même de faire enquête à la suite de plaintes anonymes.

[*Text*]

I would like people to feel that the commissioner cares. The commissioner is not the person whose existence you express the hope for who would have dictatorial authority to intervene and make changes. The commissioner is limited to recommending, but I do feel, leaving my person out of it, that the office of the commissioner has a certain moral prestige that ought to be used in order to ensure fairness within the system.

The Chairman: Thank you, Dr. Goldbloom.

We now have in this country a national political party with the avowed position of ending official bilingualism. We have had one of our provincial premiers come out and say that he is in favour of eliminating official bilingualism. As the commissioner, how concerned are you about that?

The Reform Party firmly believe now that they can form some balance of power in the next Parliament. As the Commissioner of Official Languages, how do you react to that? Also, has that led to some of the positions adopted in your annual report? I am just looking at your introduction here on page 6. You say that the bilingualism bonus, the cost of translating technical manuals, the low use of second language skills by public servants, and the excessive designation of bilingual jobs, were singled out as major irritants, I think, following the Spicer report.

What is the correlation here between these things? We obviously have some serious politics going on surrounding bilingualism right now and I would like your response.

Mr. Goldbloom: Having a non-political role, I have to observe from the outside, and yet I have to recognize that everything the commissioner does has repercussions on the political context in which we are discussing the future of Canada.

I am concerned, obviously. I am concerned about New Brunswick and the manifestation of opposition, even though my analysis of that electoral result in New Brunswick leads me to feel that not everyone who supported a particular party that is opposed to the two-language functioning of the country did it for that reason. I think the same is true of other political parties that put forward a different view of Canada that may be seductive to some people.

For that reason it seems to me that I have to think in terms of the silent majority of people whose minds are not rigidly made up. I've had a couple of experiences of trying to do so, but I do not feel it is possible to change the mind of a person who has a rigid view and is convinced that the two languages do not have an appropriate place in the Canadian fabric. But it's the mass of Canadians, who are people of goodwill, who need to be reached in that regard.

• 1220

I feel we are getting somewhere in that respect, Mr. Chairman. You are the second person this morning to make reference to a position taken by the Premier of Alberta on January 9. I would like to take this opportunity of informing you that last night and this morning I have been on the telephone with journalists in Alberta. Yesterday the premier of that province took a different position and expressed support for the official designation of the country as having

[*Translation*]

Je tiens à ce que la population sache que le Bureau du commissaire prend leurs affaires à coeur. Le commissaire n'est pas cette personne que vous souhaiteriez voir exister et qui aurait le pouvoir absolu d'intervenir et d'apporter des changements. Le commissaire ne peut que faire des recommandations, mais je crois réellement, abstraction faite de ma personne, que le Bureau du commissaire jouit d'un certain prestige moral auquel il faudrait faire appel pour assurer l'équité au sein du système.

Le président: Merci, monsieur Goldbloom.

Il existe maintenant au Canada un parti politique national qui déclare ouvertement vouloir mettre fin au bilinguisme officiel. Un premier ministre des provinces a aussi déclaré publiquement vouloir la disparition du bilinguisme officiel. En tant que commissaire, à tel point cela vous inquiète-t-il?

Le parti réformiste croit réellement pouvoir détenir la balance du pouvoir dans la prochaine législature. En tant que Commissaire aux Langues officielles, comment réagissez-vous? En outre, cette situation explique-t-elle certaines des prises de position figurant dans votre rapport annuel? Je regarde votre introduction, vous dites à la page 6 que les principaux griefs portaient sur les primes de bilinguisme, la traduction coûteuse des manuels techniques, l'utilisation épisodique dle la langue seconde chez les fonctionnaires et le nombre excessif de postes bilingues, je pense, selon le rapport Spicer.

Quel est le lien entre tous ces éléments? Une grave problématique entoure actuellement toute la question du bilinguisme mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Goldbloom: N'ayant pas de rôle politique, j'observe la situation de l'extérieur, mais je dois admettre que tout ce que fait le commissaire a des répercussions sur le cadre politique à l'intérieur duquel nous débattons de l'avenir du Canada.

Je suis préoccupé, bien sûr. Je suis préoccupé par le Nouveau-Brunswick et les manifestations d'opposition, même si mon analyse du résultat électoral enregistré au Nouveau-Brunswick m'amène à penser que ceux qui ont accordé leur appui à un certain parti qui s'oppose à ce que le Canada fonctionne dans les deux langues ne l'ont pas tous fait pour cette raison. Je pense qu'on peut en dire autant au sujet d'autres partis politiques qui proposent une autre vision du Canada qui peut sembler attrayante à certains points.

C'est pourquoi il me semble que je dois songer à la majorité silencieuse qui n'a pas de position bien arrêtée. Même si j'ai essayé de le faire à plusieurs reprises, j'estime qu'il est impossible de changer d'avis quelqu'un qui a une attitude rigide et qui est convaincu que les deux langues ne devraient pas faire partie du tissu canadien. C'est à la majorité des Canadiens, des gens de bonne volonté, que je dois m'adresser.

J'estime que nous faisons des progrès à cet égard, monsieur le président. Vous êtes la deuxième personne ce matin à faire allusion à la position prise par le premier ministre de l'Alberta le 9 janvier. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous informer qu'hier soir et ce matin j'ai parlé au téléphone à des journalistes de l'Alberta. Hier, le premier ministre de cette province a pris une position différente et a dit qu'il était en faveur de la désignation du

[*Texte*]

two official languages, and said, as I say, that the application of the system deserves scrutiny in order that it be as fair as possible and as responsive as possible to the needs and wishes of Canadians.

I just report that to you because it appears at this moment not to be common knowledge among the members of the committee.

The Chairman: Is that a change in his position in terms of official bilingualism?

Mr. Goldbloom: Yes, indeed. Mr. Getty said he is in favour of official bilingualism; he used those words, and when asked to repeat, repeated that he supports official bilingualism.

The Chairman: Most interesting. Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: Yes, it is very interesting, Mr. Chairman.

Mr. Edmonston: The facts have not changed one bit.

Mr. Gauthier: The facts have not changed. Mr. Getty has changed his—

Mr. Edmonston: Peter Lougheed called him.

Mr. Gauthier: Can I get back to the estimates for a few minutes?

Monsieur Goldbloom, à la page 12, il manque un tableau dans le texte français. Il faudrait peut-être demander à ceux qui font la révision de vos textes de... J'ai collé ici une copie anglaise parce que cela se lisait mal.

À la page 9, vous prévoyez 167 années-personnes.

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Combien y a-t-il de contractuels là-dedans, monsieur Goldbloom, et combien y a-t-il de personnes nommées à terme? Vous pouvez me répondre plus tard, si vous le voulez. Également, combien y a-t-il d'employés nommés pour une période indéterminée? Je voudrais avoir le chiffre pour les trois catégories.

M. Goldbloom: D'accord.

M. Gauthier: Au niveau des déplacements, je vois que vous avez un budget de quelque 800,000$. C'est à la page 23. Quelle est la politique du commissaire aux langues officielles en ce qui a trait aux déplacements par avion? Vous déplacez-vous en classe affaires ou en classe économique?

M. Goldbloom: Selon la loi constitutive, le commissaire a le droit de voyager en première classe. Je ne l'ai jamais fait. Je voyage généralement en classe affaires. Pour la plupart des déplacements, quand il n'y a pas de raison particulière de faire autrement, c'est en classe économique que les membres de l'équipe voyagent.

M. Gauthier: Que veut dire «Services professionnels et spéciaux»? C'est à la page 23. Il y a là un montant de 1,033,000$.

M. Goldbloom: Nous avons, par exemple, une très petite équipe de conseillers juridiques, constituée de deux personnes, et nous avons besoin d'aide de la part d'études d'avocats pour la préparation de certaines causes, de certains travaux. C'est un élément important. Il y en a d'autres. Cela représente 400,000$ pour l'année.

[*Traduction*]

Canada comme un pays ayant deux langues officielles. De plus, il a dit qu'il faut surveiller la mise en vigueur du régime des langues officielles pour s'assurer qu'il est aussi juste que possible et qu'il répond aussi bien que possible aux besoins et aux désirs des Canadiens.

Si je vous dis cela, c'est parce que cela ne semble pas être bien connu des membres du comité.

Le président: S'agit-il d'un changement de sa position en ce qui concerne le bilinguisme officiel?

M. Goldbloom: Oui, en effet. M. Getty a dit qu'il est en faveur du bilinguisme officiel. Ce sont les mots qu'il a employés, et lorsqu'on lui a demandé de répéter, il a répété qu'il appuie le bilinguisme officiel.

Le président: Très intéressant. Monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Oui, cela est très intéressant, monsieur le président.

M. Edmonston: Les faits n'ont pas du tout changé.

M. Gauthier: Les faits n'ont pas changé. M. Getty a changé de...

M. Edmonston: Peter Lougheed l'a appelé.

M. Gauthier: Est-ce que je peux en revenir au budget des dépenses pour quelques minutes?

Mr. Goldbloom, there is a table missing on page 12 of the French version. You should perhaps ask those who revise your text to... I have glued in a copy of the English table, because it was difficult to read the text without the table.

On page 9, you give the figure of 167 person-years.

Mr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: Of these, how many are contract employees and how many are term-employees? You may give me the answer later, if you wish. In addition, how many are indeterminate employees? I would like to have figures for the three categories.

Mr. Goldbloom: Fine.

Mr. Gauthier: I see on page 23 that you have a capital budget of some $800,000. What is the policy of your Office with respect to air travel? Do you travel executive class or economy?

Mr. Goldbloom: Under our legislation, the Commissioner is entitled to travel first class. I never have. I generally travel executive class. In most cases, when there no reason to do otherwise, members of our team travel economy class.

Mr. Gauthier: What is meant by the "Professional and special services" on page 23? The figure given is $1,033,000.

Mr. Goldbloom: We have a very small team of legal advisors—two people, in fact—and we need assistance from law firms in preparing some cases and doing other work. This is a significant part of this amount, there are other components as well. These costs amount to $400,000 for the year.

[*Text*]

M. Gauthier: Et les autres 600,000$? Il y a 1,033,000$. En 1991-1992, ce montant était de 1,188,000$. Il y a donc une réduction de 150,000$.

• 1225

M. Goldbloom: Il serait utile que je vous fournisse la ventilation de ce chiffre par écrit. Entre parenthèses, monsieur le président, je reconnais la limite de temps qui est disponible et je m'engage à fournir dans les meilleurs délais les réponses aux questions que formule M. Gauthier.

M. Gauthier: Merci, monsieur Goldbloom.

J'aimerais avoir une explication, car je ne comprends pas. Vous dites ici, au deuxième paragraphe de la page 19:

> Depuis 1987, le commissaire aux langues officielles a intensifié ses activités de liaison avec les représentants des médias et des hauts fonctionnaires, a soumis un rapport spécial au Conseil du Trésor en vue de faire préciser la politique du gouvernement et a déposé un recours judiciaire à ce sujet.

Pouvez-vous m'expliquer cette affaire? Quel est ce recours judiciaire dont on parle?

M. Goldbloom: Avec votre permission, monsieur le président, je demanderai à M. Jean-Claude Nadon de m'aider à fournir une réponse à cette question.

M. Jean-Claude Nadon (directeur général, Plaintes et vérifications, Commissariat aux langues officielles): Comme vous le savez, nous devons développer chez le personnel une attitude plus proactive envers le public dans le domaine des plaintes afin d'améliorer le service. On a également besoin d'aider nos représentants régionaux à acquérir une meilleure connaissance des rouages de gestion afin qu'ils puissent être plus efficaces dans leurs communications avec les gestionnaires régionaux. Donc, on a un petit comité qui se charge de voir quels sont ces besoins et la façon dont nous pourrions donner des cours.

Par exemple, environ une fois par mois, nous avons des cours maison où nous invitons des conférenciers à traiter de sujets particuliers, par exemple la gestion du temps. Un de nos problèmes est la façon de négocier de façon efficace avec les institutions fédérales. C'est ce genre de choses que nous examinons.

M. Gauthier: À la page 20, monsieur Nadon, on parle des plaintes en cours d'enquête. Il n'y en a pas en 1987; il y en a 38 en 1988; il y en a 144 en 1989; il y en a 331 en 1991; et il y en a 699 en 1992.

Si c'est pour donner à vos gens de meilleures façons de traiter des plaintes, je ne suis pas trop convaincu que votre affaire marche. Le nombre de plaintes en cours d'enquête augmente. Il semble que la moitié des plaintes que vous recevez soient en voie d'enquête. Pourquoi?

M. Nadon: On va revoir les chiffres et vous les fournir de façon exacte.

M. Gauthier: Ces chiffres-ci ne sont pas exacts?

M. Nadon: C'est-à-dire que ce sont des prévisions budgétaires.

[*Translation*]

Mr. Gauthier: And the other $600,000? The total is $1,033,000. In 1991-92, the figure was $1,188,000. So there has been a $150,000 reduction.

Mr. Goldbloom: I think it would be helpful if I gave you a written breakdown for this figure. I would just add in passing, Mr. Chairman, that I know time is limited and I undertake to provide answers to Mr. Gauthier's questions as quickly as possible.

Mr. Gauthier: Thank you, Dr. Goldbloom.

There is something I do not understand, and I would like an explanation. You say, in the third paragraph on page 19:

> Since 1987, OCOL intensified liaison activities with media representatives and government officials, submitted a special report to Treasury Board requesting clarification of government policy and submitted an application for court remedy in this area.

Could you please tell me what this means? To what court remedy are you referring?

Mr. Goldbloom: If I may, Mr. Chairman, I would ask Mr. Jean-Claude Nadon to help me answer this question.

Mr. Jean-Claude Nadon (Director General, Complaints and Audits, Office of the Commissioner of Official Languages): As you know, we have to develop a more proactive approach among our staff in their dealings with complaints from the public, in an effort to improve our service. We also have to help our regional representatives better understand management structures so that they can communicate with regional managers more effectively. So we have set up a small committee to determine what the needs are and how courses could be given.

For example, about once a month, we have in-house courses where guest speakers deal with various subjects, such as time management. One of our problems is determining how to negotiate effectively with federal institutions. This is the type of issue we look at.

Mr. Gauthier: On page 20, there is a reference to complaints under investigation, Mr. Nadon. There were none in 1987; 38 in 1988; 144 in 1989; 331 in 1991 and 699 in 1992.

If you are attempting to better equip your staff to deal with complaints, I am not too sure your efforts are successful. The number of complaints under investigation is increasing. It looks as though half of the complaints you received are under investigation. Why is that?

Mr. Nadon: We will review the figures and present them accurately.

Mr. Gauthier: Are these figures not accurate?

Mr. Nadon: Well they are budget estimates.

[*Texte*]

M. Gauthier: Non, c'est le budget des dépenses 1992-1993.

M. Nadon: Est-ce que ce ne sont pas des prévisions?

M. Goldbloom: M. Gauthier demande pourquoi le nombre de plaintes en cours d'enquête était aussi élevé en 1991.

Je voudrais vous signaler que cette situation me préoccupe au point que nous avons développé une nouvelle politique d'approche afin de faire accélérer le traitement des plaintes et de rapprocher l'action du Bureau du commissaire de la population, des plaignants, pour que l'on sente qu'on y porte un intérêt personnel.

M. Gauthier: Ce que vous venez de dire là est très important, monsieur Goldbloom. Si je fais une plainte chez vous et qu'elle ne se règle pas, je n'en ferai pas une deuxième. Je vais me dire que c'est inutile. Si la moitié des plaintes que vous recevez sont en cours d'enquête et ne sont pas traitées d'une façon expéditive, les Canadiens et les Canadiennes ne déposeront pas de plaintes chez vous.

M. Goldbloom: Exactement, et cela me préoccupe, comme je viens de le dire. J'ai pris des mesures, avec l'aide de M. Nadon et de son équipe, afin que cette situation s'améliore.

The Chairman: Mrs. Feltham, your final question.

Mrs. Feltham: Thank you, Mr. Chairman.

In your estimation, should bonuses still stay in place?

Mr. Goldbloom: No. We have taken the position, Mr. Fortier before me and myself, in this annual report, that the bilingual bonus has been useful in the past, but we have probably reached a time in the development of our system where it should be phased out. We are looking at a range of possible ways in which it might be phased out, ways that would impose as little unfairness as possible on those who are currently receiving it.

• 1230

Mrs. Feltham: The approximately $661 million we are talking about for bilingualism costs: does that cover the cost of training staff and—

Mr. Goldbloom: Yes, it does.

Mrs. Feltham: It covers all costs. And education?

Mr. Goldbloom: Yes, it includes transfer payments from the federal government to the provinces for purposes of education. It includes the cost of translation. It includes the cost of language training.

Mrs. Feltham: Since I hit a sore spot with two of my colleagues when I asked about Edmonton and Winnipeg, can you tell us whether there are any anglophones or francophones in your departments in Quebec?

Mr. Goldbloom: The staff in Quebec is predominantly English-speaking. At this time the commissioner's representative who is acting in that capacity is a French-speaking Canadian.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: No, this is the 1992-93 budget.

Mr. Nadon: Are they not estimates?

Mr. Goldbloom: Mr. Gauthier is asking why the number of complaints under investigation was so high in 1991.

I would like to point out that I found this situation so disturbing that we have developed a new approach so as to speed up the processing of complaints and bring the Office of the Commissioner closer to the public, to the complainants, so that they feel we take a personal interest in them.

Mr. Gauthier: This comment is very important, Mr. Goldbloom. If I make a complaint to your office and it is not resolved, I will not complain a second time. I will decide there is no point. If half of the complaints you get are under investigation and are not processed quickly, Canadians will stop making complaints to your office.

Mr. Goldbloom: Exactly, and that concerns me, as I just said. With the assistance of Mr. Nadon and his team, I have taken steps to improve this situation.

Le président: Ce sera votre dernière question, madame Feltham.

Mme Feltham: Merci, monsieur le président.

D'après vous, est-ce qu'on devrait garder les primes au bilinguisme?

M. Goldbloom: Non. Comme l'a fait M. Fortier, nous avons pris la position dans ce rapport annuel que la prime au bilinguisme a été utile par le passé, mais que nous sommes probablement arrivés à un moment dans l'évolution du régime où cette prime devrait être éliminée progressivement. Nous envisageons différentes possibilités pour parvenir à une élimination graduelle, de façon à imposer le moins de difficulté possible à ceux qui en bénéficient actuellement.

Mme Feltham: Les 661 millions de dollars qui correspondent au coût du bilinguisme: cette somme comprend le coût de la formation du personnel...

M. Goldbloom: Oui.

Mme Feltham: Elle comprend tout. Et l'éducation?

M. Goldbloom: Oui, elle comprend les paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces pour l'éducation. Elle comprend le coût de la traduction, le coût de la formation linguistique.

Mme Feltham: Comme j'ai touché un point sensible chez deux de mes collègues lorsque j'ai parlé d'Edmonton et de Winnipeg, pouvez-vous nous dire s'il y a des anglophones ou des francophones dans vos services au Québec?

M. Goldbloom: Le personnel du Québec est surtout anglophone. Actuellement, le représentant du commissaire est un francophone.

[*Text*]

I am bringing about a certain shift in emphasis, because as I indicated earlier, important as relations beteen the commissioner and the minority linguistic communities are, it is even more important at this time in Canadian history that the majority communities be better informed and more sensitized about Canadian linguistic duality. I have set myself that task.

You will recognize that when a position becomes vacant—and there have been no vacancies in the western Canadian offices in the time I have been commissioner—I have to look for the best person. If the person is of one language group and the people of the other language group appear less qualified, I have to choose the best person.

At the same time, I am sensitive to the fact that for a variety of historic reasons that have operated over a considerable time, the staff of the commissioner's office is predominantly composed of French-speaking Canadians. That imbalance in relation to the population is raised by a number of people. It is often brought up unfairly, because it is used as an illustration of what is believed to be unfairness in the total system. Those who do that conveniently leave out major departments of government, with tens of thousands of employees, where the proportion of French-speaking public servants is well below the proportion in the population. The overall situation is essentially a balanced one.

I would like to have a better balance in my office. I cannot throw out good, qualified people in order to bring that about, nor can I be discriminatory in hiring practice in order to bring that about. I have to hope good people will come along.

We have had an increase in the numbers of English-speaking applicants. We still get about two-thirds of applicants for positions that are vacant in the commissioner's office from French-speaking Canadians. So that fact has an influence on the composition of my staff.

Mrs. Feltham: Is that true also for Alberta, when you are applying for someone out there? Is it true you are getting that great a percentage of francophones applying for those jobs?

Mr. Goldbloom: Since I have not had the opportunity to fill a position in Alberta, I do not know the answer to that question. I think one can speculate that in general, in a province that is very predominantly an English-speaking province, it is likely that a greater proportion of French-speaking than of English-speaking Albertans will be bilingual. That is a fact of human life.

Mrs. Feltham: I just want to wrap up about Premier Getty. I have read his speech—and I do not know if anyone else has read it—for which the news media credited him with being anti-bilingualism. If you read the speech, he at no time said in that speech that he was against bilingualism. Again, he questioned, as was questioned earlier, the cost, the need, especially with packaging costs and costs to the industry. I'm not sure that's he's changed. He still has those questions, but I think that basically, in the speech he made, he didn't say he was against bilingualism.

[*Translation*]

Je modifie quelque peu les priorités car, comme je l'ai dit tout à l'heure, quelle que soit l'importance des relations entre le commissaire et les minorités linguistiques, il est encore plus important, à l'époque où nous vivons dans l'histoire canadienne, de mieux informer et de sensibiliser la majorité au sujet de la dualité linguistique canadienne. C'est cette tâche que je me suis donné.

Lorsqu'un poste se libère—et il n'y a eu aucun poste vacant dans les bureaux de l'ouest du Canada depuis que je suis commissaire—je dois bien sûr chercher la personne la mieux qualifiée. Si celle-ci fait partie d'un groupe linguistique et que les personnes de l'autre groupe linguistique semblent moins qualifiées, je dois choisir le meilleur candidat.

En même temps, je suis sensible au fait que pour toutes sortes de raisons historiques remontant très loin, le personnel du Commissariat se compose essentiellement de Canadiens francophones. La question du déséquilibre par rapport à la population est souvent soulevée. Ce n'est souvent pas fait à juste titre parce qu'on s'en sert pour illustrer ce qui paraît une injustice dans l'ensemble du système. Ceux qui pensent ainsi oublient généralement les grands ministères du gouvernement, avec des dizaines de milliers d'employés, où la proportion de fonctionnaires francophones est bien inférieure à la proportion que l'on retrouve dans la population. Dans l'ensemble, la situation est assez équilibrée.

J'aimerais que l'équilibre soit meilleur dans mon bureau. Je ne peux pas renvoyer des personnes capables et qualifiées pour y parvenir et je ne peux pas non plus faire preuve de discrimination dans mes pratiques d'embauche. Je dois espérer que les bons candidats se présenteront.

Il y a eu une augmentation du nombre de candidats anglophones. Environ les deux-tiers des candidats se présentant à des postes au Commissariat sont des Canadiens francophones. Cela influence la composition de mon personnel.

Mme Feltham: Est-ce également vrai pour l'Alberta, lorsqu'un poste est vacant dans cette région? Est-il vrai qu'il y a tant de francophones qui se présentent à ces emplois?

M. Goldbloom: Comme je n'ai pas eu à combler de poste en Alberta, je ne peux pas répondre à cette question. En général, dans une province à prédominance anglophone, il est probable qu'il y aura plus de bilingues chez les francophones albertins que chez les anglophones. C'est la vie.

Mme Feltham: Je voudrais conclure sur la question du premier ministre Getty. J'ai lu le discours—et je ne sais pas si d'autres l'ont fait—à la suite duquel les journalistes l'ont accusé d'être opposé au bilinguisme. En lisant le discours, on se rend compte qu'il n'a jamais dit qu'il était opposé au bilinguisme. Là encore, il se posait des questions, comme on l'a fait tout à l'heure, sur les coûts, la nécessité, particulièrement les coûts pour l'industrie. Je ne suis pas sûre qu'il ait changé. Il se pose toujours ces questions mais, dans son discours, il n'a pas dit qu'il était opposé au bilinguisme.

[*Texte*]

• 1235

Mr. Goldbloom: Let me say for the record that when I was in Edmonton on January 30 and addressed the downtown Edmonton Rotary Club, I made no reference to Mr. Getty. When questioned in a press conference I refused, stalwartly, to allow myself to be perceived as in conflict with him. I have today, particularly, paid tribute to his long track record as a distinguished Canadian supportive of the unity of this country.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, just on a point of order—

Mr. Edmonston: I have a second one too, and I think it clears up yours. I've been patiently waiting my turn and I know that Mr. Gauthier, and I respect him a great deal, has an important question to ask. I only asked that it be brief so that I can have my turn.

Mr. Gauthier: It will be as brief as I can make it. The commissioner opened this meeting with a statement about the unfortunate events on the distribution of the annual report. I understand you are going to give the Speaker a letter, explaining what happened and the consequences that oppose the issue. Could you send the committee a copy, Mr. Goldbloom, so that we can put it in our records?

Mr. Goldbloom: The letter is addressed to the Speaker, with the request that it's contents be communicated to all members of the House. If the Speaker does not take that initiative I will be pleased to do that.

The Chairman: Thank you. Mr. Edmonston.

Mr. Edmonston: Thank you Mr. Chairman. Following on what my colleague has just requested, I see a great need, I think, as official languages critic for my party, and my colleague as the official languages critic for his party, for an informal get together that we should have with you, Mr. Commissioner. We would like to do so. Perhaps you would see that it would reduce the number of questions you may have when you come before the committee. It won't be 34, it might be 33 or 31, knowing my colleague. It may be 50, but I would tell you that I would probably have fewer questions, if we could get together informally. My office will be contacting you and I understand that my colleague will be contacting you for such an informal meeting.

That said, I would like to go on to a question that has concerned me for some time. Once again we are talking about the appearance of imbalance, or the appearance of injustice. It once again deals with the two communities, the English-speaking and the French-speaking communities and their employment in the public service. You represent the public service.

The Chairman: This is not a point of order, Mr. Edmonston.

Mr. Edmonston: I thought we were on a second round Mr. Chairman.

The Chairman: Well, we are, but we would also like to terminate this meeting. Will you make it very brief, please

[*Traduction*]

M. Goldbloom: Je voudrais signaler que lorsque j'étais à Edmonton le 30 janvier et que j'ai pris la parole devant le Edmonton Rotary Club, je n'ai pas fait allusion à M. Getty. Lorsque l'on m'a posé des questions durant une conférence de presse, je n'ai absolument pas voulu avoir l'air d'être en conflit avec lui. Aujourd'hui particulièrement j'ai insisté sur tout ce qu'il a fait au cours de sa longue carrière pour préserver l'unité de ce pays.

M. Gauthier: Monsieur le président, un rappel au Règlement...

M. Edmonston: J'ai également une deuxième question, et je crois qu'elle répondra à la vôtre. J'attends mon tour sciemment et je sais que M. Gauthier, pour qui j'ai un très grand respect, a une importante question à poser. Je lui demande simplement d'être bref pour que je puisse avoir mon tour.

M. Gauthier: Je vais être aussi bref que possible. Le commissaire a commencé la réunion par une déclaration sur les incidents malheureux qui ont entouré la discussion du rapport annuel. Je crois que vous allez remettre une lettre au président, en expliquant ce qui s'est passé et les conséquences. Pourriez-vous en envoyer un exemplaire au comité, monsieur Goldbloom, de façon à ce que cela soit au compte rendu?

M. Goldbloom: La lettre est adressée au Président de la Chambre à qui l'on demande de communiquer le contenu à tous les députés. Si le président ne prend pas cette initiative, je me ferai un plaisir de le faire.

Le président: Merci. Monsieur Edmonston.

M. Edmonston: Merci, monsieur le président. À la suite de ce que vient de demander mon collègue, je crois qu'il serait bon que nous organisions une petite rencontre, monsieur le commissaire, à laquelle je participerai en tant que critique de mon parti pour les langues officielles ainsi que mon collègue qui est également le critique des langues officielles de son parti. Nous en serions heureux. Cela réduirait peut-être le nombre de questions qui vous sont posées lorsque vous comparaissez devant le comité. Il n'y en aura pas 34, mais peut-être 33 ou 31, connaissant mon collègue. Ce pourrait être 50, mais personnellement, j'aurais sans doute moins de questions, si nous pouvions nous organiser une petite réunion informelle. Quelqu'un de mon bureau vous contactera et je crois que mon collègue en fera autant en vue d'organiser cette rencontre.

Cela dit, je voudrais passer à une question qui m'agite depuis un certain temps. Il s'agit encore une fois de l'impression de déséquilibre, ou de l'impression d'injustice. Il s'agit toujours des deux communautés, la francophone et l'anglophone et de leur emploi dans la fonction publique. Vous représentez la fonction publique.

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement, monsieur Edmonston.

M. Edmonston: Je croyais que nous en étions au deuxième tour, monsieur le président.

Le président: Eh bien, oui, mais nous voudrions aussi mettre fin à cette réunion. Pourriez-vous être très bref, je vous prie.

[*Text*]

Mr. Edmonston: Certainly. I think you know what I'm getting at about the apparent injustice as far as anglophone Quebeckers versus francophones being hired in the public service elsewhere. Has that been brought to your attention as an irritant? Have you made any representations or do you see that as an irritant?

Mr. Goldbloom: If your reference is to the serious underrepresentation of English-speaking Quebeckers in the federal public service, that is a major continuing concern. It's a chronic problem; it's not a recent one. I don't think, therefore, because it is such a longstanding problem that I can offer a magic solution to it, but we have to keep up the efforts. It is equally true, as you know, of the provincial public service in Quebec, and both levels are making significant efforts to improve the situation. The Public Service Commission of Canada has taken a more direct hand in that effort in the past year than has been the case in the past.

There is a paradox in Quebec, that we have there more than half of the public service positions defined as bilingual, and in the annual report I express a question as to whether that is justified. It could be that the designation of so many positions as bilingual would be an obstacle to a unilingual, French-speaking person getting a fair chance.

• 1240

At the same time, the percentage of bilingual jobs in Quebec is not a relation to the percentage of English-speaking people in the population of the province; it is a reflection of the external relations Quebec has. All the ministries with an economic mission are obliged to be able to communicate with the United States and other parts of Canada in English. Customs officials have to be bilingual at the border, and so on. So it's an expression of a real activity on the part of the federal public service, but there is possibly some exaggeration and we want to look at that.

Le président: Merci pour votre témoignage.

M. Goldbloom: Merci, monsieur le président.

Le président: La séance est levée.

[*Translation*]

M. Edmonston: Certainement. Je crois que vous savez où je veux en venir en ce qui concerne l'injustice apparente dans l'embauche des Québécois anglophones par rapport aux francophones dans la fonction publique ailleurs. Vous a-t-on dit que c'était une source d'irritation? Avez-vous fait des démarches ou trouvez-vous que ce soit une source d'irritation?

M. Goldbloom: Si vous voulez parler de la sous-représentation des Québécois anglophones à la fonction publique fédérale, c'est effectivement une préoccupation constante. C'est un problème chronique; ce n'est pas récent. Par conséquent, comme le problème remonte à très longtemps, je n'ai pas de solution magique à proposer, mais nous devons continuer nos efforts. Vous savez que la situation est la même à la fonction publique provinciale québécoise et l'on s'efforce dans les deux cas d'améliorer la situation. La Commission de la fonction publique du Canada a commencé à jouer un rôle plus actif qu'auparavant dans ce domaine au cours de l'année dernière.

Il y a un paradoxe au Québec, en ce sens que plus de la moitié des postes dans la fonction publique y sont définis comme bilingues, et dans le rapport annuel, je me demande si c'est justifié. Le fait qu'un si grand nombre de postes soient désignés bilingues pourrait être un obstacle empêchant un unilingue francophone d'avoir sa chance.

En même temps, le pourcentage de postes bilingues au Québec n'est pas proportionnel au nombre d'anglophones dans la province; il reflète les relations extérieures du Québec. Tous les ministères à vocation économique doivent pouvoir communiquer en anglais avec les États-Unis et les autres régions du Canada. Les agents des douanes à la frontière doivent être bilingues, etc. C'est donc le reflet d'une certaine activité de la fonction publique fédérale, mais il y a peut-être une certaine exagération, et nous voulons étudier la question.

The Chairman: Thank you for your testimony.

Mr. Goldbloom: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: The meeting is adjourned.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Office of the Commissioner of Official Languages:

Victor Goldbloom, Commissioner of Official Languages;

Jean-Claude Nadon, Director General, Complaints and Audits.

TÉMOINS

Du Commissariat aux langues officielles:

Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles;

Jean-Claude Nadon, directeur général, Plaintes et vérifications.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

XC37
024

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Thursday, December 3, 1992

Chairman: Garth Turner

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le jeudi 3 décembre 1992

Président: Garth Turner

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Official Languages

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Langues officielles

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Report of the Ministerial Committee on Official Lauguages in the Department of National Defence

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude du rapport du comité ministériel sur les langues officielles au sein du ministère de la Défense nationale

APPEARING:

The Honourable Marcel Masse, Minister, Department of National Defence

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable Marcel Masse, ministre, Ministère de la Défense nationale

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 1 1995
GOVERNMENT PUBLICATIONS

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

25233—1

STANDING COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Chairman: Garth Turner

Vice-Chairmen: Gilles Bernier
Jean-Robert Gauthier

Members

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Douglas Young—(7)

(Quorum 5)

Marie Louise Paradis

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président: Garth Turner

Vice-présidents: Gilles Bernier
Jean-Robert Gauthier

Membres

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Douglas Young—(7)

(Quorum 5)

La greffière du Comité

Marie Louise Paradis

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, DECEMBER 3, 1992
(7)

[*Text*]

The Standing Committee on Official Languages met at 3:30 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Garth Turner, presiding.

Members of the Committee present: Phillip Edmonston, Jim Edwards, Jean-Robert Gauthier, Bill Kempling, Garth Turner and Douglas Young.

Acting Members present: Guy Saint-Julien for Gilles Bernier; Jean-Marc Robitaille for Geoff Scott.

Other Members present: Patrick Boyer, Marc Ferland, Allan Koury, Gabriel Larrivée and Pierre Vincent.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe and Michel Rossignol, Research Officers. *From the Committee Directorate:* Luc Fortin, Committee Clerk.

Appearing: The Honourable Marcel Masse, Minister, Department of National Defence.

Witnesses: From the Department of National Defence: Gen Guy De Chastelain, Chief of Defence Staff; Robert Fowler, Deputy Minister; LGen P.J. O'Donnell, Assistant Deputy Minister; Doug Lindley, Associate Assistant Deputy; Jacques Magny, Director General, Official Languages; BGen D.N. Kinsman, Director General, Manpower utilisation.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(3)d), the Committee commenced the consideration of the Report of the Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces.

J.R. Gauthier moved,—That the Minister's Statement be appended to this Minutes of Proceedings.

And debate arising thereon;

It was agreed,—That the Minister statement be not appended.

The Minister made statement and, along with Robert Fowler, Gen de Chastelain, Doug Kinsman and Jacques Magny, answered questions.

At 5:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Marie Louise Paradis

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 3 DÉCEMBRE 1992
(7)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des langues officielles se réunit à 15 h 30, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Garth Turner (*président*).

Membres du Comité présents: Phillip Edmonston, Jim Edwards, Jean-Robert Gauthier, Bill Kempling, Garth Turner et Douglas Young.

Membres suppléants présents: Guy Saint-Julien remplace Gilles Bernier; Jean-Marc Robitaille remplace Geoff Scott.

Autres députés présents: Patrick Boyer, Marc Ferland, Allan Koury, Gabriel Larrivée et Pierre Vincent.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe et Michel Rossignol, attachés de recherche. *De la Direction des comités:* Luc Fortin, greffier de comité.

Comparaît: L'honorable Marcel Masse, ministre de la Défense nationale.

Témoins: Du ministère de la Défense nationale: Gén Guy de Chastelain, chef d'état-major; Robert Fowler, sous-ministre; Lgén P.J. O'Donnell, sous-ministre adjoint; Doug Lindley, sous-ministre adjoint associé, Personnel; Jacques Magny, directeur administratif, Langues officielles; Bgén D.N. Kinsman, directeur administratif, Utilisation des effectifs.

Conformément au mandat que lui confère l'alinéa 108(3)d) du Règlement, le Comité étudie le rapport du comité ministériel sur les langues officielles au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces armées.

Jean-Robert Gauthier propose,—Que la déclaration du ministre soit ajoutée en annexe au compte rendu de la réunion.

Sur quoi, un débat s'ensuit.

Il est convenu,—Que la déclaration du ministre ne soit pas annexée.

Le ministre fait une déclaration puis, de même que Robert Fowler, le Gén de Chastelain, Doug Kinsman et Jacques Magny, répondent aux questions.

À 17 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Marie-Louise Paradis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, December 3, 1992

• 1531

The Chairman: Mr. Minister, welcome to the committee. You have a statement for us, I believe.

Mr. Gauthier, on a point of order.

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Le ministre a une déclaration de 40 pages, et on a à peine deux heures de séance aujourd'hui. J'attends qu'il y ait une réunion de ce Comité depuis plusieurs mois. Le ministre va donc me comprendre.

Monsieur le ministre, on a tenu une réunion de ce Comité-ci. Depuis un an, le Comité s'est préoccupé des langues officielles pendant une heure et 47 minutes. Vous comprenez qu'on est heureux de voir enfin un homme qui vient nous parler des langues officielles.

Afin qu'on puisse vous en parler et pour que cela ne soit pas un monologue de votre part, je me demandais si votre document, que j'ai parcouru, ne pourrait pas être déposé et même publié en annexe au compte rendu, parce qu'il est intéressant. C'est de l'historique et c'est bon. Ainsi, on pourrait procéder tout de suite à l'examen du rapport du Comité ministériel sur les langues officielles au sein du ministère de la Défense nationale et dans les Forces armées canadiennes.

M. Edmonston (Chambly): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je pense que mon collègue a raison, mais j'aimerais bien ajouter le raisonnement suivant. Cela fait à peine une dizaine de minutes que nous avons reçu cette brique de 40 pages et plus, et je trouve que, pour savoir quelles questions nous devrons poser plus tard, on doit peut-être la déposer, comme mon collègue vient de dire.

L'honorable Marcel Masse (ministre de la Défense nationale): Monsieur le président, je me suis interrogé sur cette question-là parce qu'elle est soulevée à chaque comité. Je crois qu'il y a deux façons de procéder: on bien on n'encadre pas la discussion et on lance toutes sortes de questions qui nous amènent à répondre ce qu'il y a dans le texte, ou bien on lit ensemble le texte, et c'est pour cela que je me suis assuré que vous en ayez une copie, de sorte que les questions seront balisées, c'est-à-dire qu'elles porteront davantage sur des faits que l'ensemble du Comité connaît.

Je connais fort bien l'intérêt du député Gauthier pour cette question-là ainsi que son information quotidienne, mais ce n'est peut-être pas nécessairement le cas de l'ensemble des membres du Comité qui, je crois, auraient avantage, pour qu'on ait une discussion plus structurée par la suite, à ce qu'on prenne connaissance ensemble de la position du Ministère sur le rapport.

M. Gauthier: Je comprends le ministre et je ne veux pas entreprendre de débat avec lui, mais d'après ce que j'ai lu, monsieur le ministre, vous faites appel au Comité pour que nous vous aidions à résoudre un problème.

M. Masse: Certainement.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 3 décembre 1992

Le président: Bienvenue au comité, monsieur le ministre. Vous avez une déclaration liminaire, me semble-t-il.

M. Gauthier, pour un rappel au Règlement.

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): The Minister has a 40 page statement and we barely have two hours today. I've been waiting for a meeting of this committee for many months now. So the Minister will understand what I'm saying.

Mr. Minister, we had a meeting of this committee. During the last year the committee has concerned itself with official languages for one hour and 47 minutes. You'll understand how happy we are at finally seeing someone whose coming to speak to us about official languages.

To allow us to speak to you and so this does not become a monologue by you, I'm wondering if your document, that I've already looked through, might not be tabled and even published as an appendix of the record because it's interesting. It's background information and it's good. That means we could immediately proceed with the report from the ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces.

Mr. Edmonston (Chambly): On a point of order, Mr. Chairman.

I think that my colleague is right but I'd like to add the following argument. We received this substantial document hardly 10 minutes ago and I find that in order for us to know what questions to ask, it should perhaps be tabled as my colleagues has just suggested.

Hon. Marcel Masse (Minister of National Defence): Mr. Chairman, I wondered about that myself because this question is raised at every committee meeting. I think there are two ways to proceed: either we do not structure the debate and all kinds of questions are thrown out that lead us to provide answers that are already in the text or we all read the text together, and that's why I made sure you had your own copy in order to ensure that the questions are focused, and thus they will relate more closely to those facts that the whole committee has been made aware of.

I know how interested Mr. Gauthier is in those things and that he gets information daily but it's not necessarily the case for all the other members of the committee who would probably find it beneficial if we were to go through the Department's position on the report all of us together with a view to holding a more structured debate later on.

Mr. Gauthier: I understand the Minister and I don't want to get into debate with him but from what I've read so far, Mr. Minister, you're asking the committee to help you solve a problem.

Mr. Masse: Absolutely.

[*Texte*]

• 1535

M. Gauthier: Vous avez déposé un rapport assez important, volumineux et même très intéressant. Vous voulez que le Comité agisse avec vous, et j'aimerais qu'on puisse avoir l'occasion d'en discuter avec vous à d'autres moments, parce que c'est intéressant. J'avoue que j'ai passé plusieurs heures à déchiffrer ce rapport et à l'annoter. J'en ai même deux copies parce qu'il y en avait une qui était trop usée.

Je vous demanderais de nous permettre de vous poser des questions aujourd'hui. Si vous parlez pendant une heure et demie, on ne pourra pas poser de questions.

M. Masse: Je suis prêt à demeurer ici jusqu'à demain matin si vous le voulez. Je n'ai pas de problème de temps.

M. Gauthier: J'ai 17 pages de questions. Je voudrais bien vous poser des questions.

M. Masse: J'ai 17 heures si vous le voulez.

Mr. Edmonston: Mr. Chairman, there is a point of order, and it was for you to respond to that particular point of order.

The Chairman: I am about to.

Mr. Edmonston: Okay, then, please respond.

The Chairman: At this meeting, Mr. Minister. . .unfortunately, a number of members do not have 17 hours today. We are going to run through in the allotted period of time, and it is doubtful we will exceed it.

I tend to be in favour of the points I have heard. I would rather see this document tabled with the committee in order to allow more time for questioning now.

Do I have the support of committee members?

M. Saint-Julien (Abitibi): Je comprends bien que le ministre est prêt à nous donner 17 heures, mais combien d'heures le Comité peut-il lui donner?

The Chairman: This meeting is scheduled to conclude by 5:30 p.m.

M. Robitaille (Terrebonne): Monsieur le président, je comprends le point soulevé par notre collègue Gauthier. Cependant, étant donné qu'habituellement, lorsqu'on a des réunions de comité, on laisse le témoin faire une introduction, ne pourrions-nous pas permettre au ministre de résumer son texte? Connaissant sa facilité dans la synthèse, j'aimerais qu'on lui donne une chance de résumer son document.

M. Masse: Je ne vois absolument aucune objection à faire cela, mais je trouve que si on veut avoir une discussion raisonnée, il vaut mieux prendre le temps de situer où nous en sommes. Par la suite, une grande partie des questions que vous voulez poser auront déjà eu une réponse, ou bien alors les questions seront directement posées dans le cadre de l'action que le Ministère mène.

Si vous préférez qu'on commence à répondre à des questions, je n'y vois pas d'objection, mais je ne pense pas que ce soit une façon ordonnée de faire un débat complexe.

The Chairman: Mr. Minister, I don't hear any support from the committee members around the table for having you proceed through the whole document. So I would ask you if you could give us an overview of perhaps 10 minutes in length.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: You've tabled a rather important report it's rather thick and even very interesting. You want the committee to work with you and I'd like us to have the opportunity to discuss this with you at some other time because it is interesting. I must admit I spent many hours deciphering this report and annotating it. I even have two copies because one of them was getting to be worn out.

I'd ask you to allow us to put questions to you today. If you speak for an hour and a half we won't be able to put any questions.

Mr. Masse: I'm quite ready to stay here till tomorrow morning if you want. I have no time problems.

Mr. Gauthier: I have 17 pages worth of questions. I would like to put some to you.

Mr. Masse: I have 17 hours if you want.

M. Edmonston: Monsieur le président, il y a rappel au Règlement et il vous revient de prendre une décision.

Le président: C'est ce que j'allais faire.

M. Edmonston: Parfait, allez-y alors, s'il vous plaît.

Le président: Pendant cette réunion, monsieur le ministre. . . malheureusement, un certain nombre de nos membres n'ont pas 17 heures à leur disposition aujourd'hui. Nous allons épuiser tout le temps qui nous est accordé et je ne crois pas que l'on puisse prévoir de dépassement.

Je suis plutôt en faveur de ce que j'ai déjà entendu. Je préférerais que ce document soit déposé auprès du comité afin de nous donner un peu plus de temps pour vous poser des questions maintenant.

Les membres du comité sont-ils d'accord?

Mr. Saint-Julien (Abitibi): I understand that the Minister is ready to give us 17 hours, but how many hours can the Committee give him?

Le président: La réunion doit se terminer à 17h30.

Mr. Robitaille (Terrebonne): Mr. Chairman, I understand the point raised by our colleague, Mr. Gauthier. However, usually when we have witnesses before the Committee we allow them to introduce the subject so couldn't we allow the Minsiter to summarize his text? Knowing how good he is at summarizing, I'd like us to give him the opportunity to summarize his document.

Mr. Masse: I don't have any objection to that, but I think that if we want to have reasoned debate we'd best take the time to describe the situation as we see it. After that many of the questions you now want to put will already have been answered or will at least bear directly on the action the Department is taking.

If you'd rather start by having me answer questions, I have no objection, but I don't think it's a structured way in which to address a complex debate.

Le président: Monsieur le ministre, aucun des membres du comité n'a dit qu'il souhaitait vous entendre lire tout le document. Je vous demande donc de nous donner un résumé d'environ 10 minutes du sujet.

[*Text*]

Mr. Masse: That is exactly the point.

M. Saint-Julien: Un instant, monsieur le président. Le ministre disait en dernier qu'il était prêt à lire cela.

M. Masse: C'est là qu'est la réponse.

M. Saint-Julien: Passons au vote, un point c'est tout. Pour ma part, je suis d'accord.

M. Edmonston: On va lire 40 pages?

M. Masse: Et vous aurez les réponses aux questions que vous voulez poser.

M. Gauthier: Soyons raisonnables. Pourquoi faire un vote là-dessus? Je suis ici pour travailler. Le ministre nous lance un défi. Il nous dit: On a un comité ministériel qui a proposé plusieurs choses; si vous avez eu l'occasion... Moi, j'étais ici à 15 heures et j'ai eu l'occasion de lire le document du ministre. C'est très bien comme historique. Il y a même des questions importantes à poser, et par le ministre et par nous. Tout ce que je vous dis, c'est que je suis prêt à siéger, parce que le Comité des langues officielles n'a pas siégé beaucoup depuis un an. Une heure et 46 minutes en un an, ce n'est pas la mer à boire. C'est même piteux! Je n'ai pas beaucoup d'espoir que le président convoque une autre réunion bientôt. Alors, j'accroche mon ministre et je lui dis: On a un problème et il faut le régler. C'est un cri de désespoir que je pousse. Je ne dis pas que le ministre doit lire son texte en dix minutes.

M. Robitaille: On va l'accrocher ensemble.

M. Gauthier: Si le ministre m'assure qu'il va revenir parler avec nous de ce document et que le président du Comité m'assure qu'il va convoquer des réunions, je suis prêt à écouter le ministre pendant tout l'après-midi et à revenir demain et après-demain.

M. Robitaille: Monsieur le président, je suis parfaitement d'accord avec M. Gauthier.

The Chairman: Let us proceed.

M. Masse: Monsieur le président, la Loi sur les langues officielles est une des lois constitutives du Canada. De son application attentive par les pouvoirs publics, dépend en large part l'expression vivante de notre dualité et le maintien d'un de nos aspects distinctifs. Sous cet angle, le comportement du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes revêt une importance capitale. Puisqu'elle vise avant tout à assurer l'intégrité du territoire, la Défense porte aussi la responsabilité d'assumer les caractéristiques fondamentales de la population qui l'habite. Lorsqu'elle ne le fait pas, elle manque à son devoir.

• 1540

À bien des égards, le Ministère a agi comme précurseur dans ce domaine. C'est ainsi qu'il a précédé l'ensemble de la Fonction publique du Canada dans l'instauration d'un système d'enseignement linguistique et d'évaluation. Sous l'influence de personnalités remarquables, comme le général Jean Victor Allard, les Forces canadiennes ont réalisé naguère des percées d'avant-garde sur le plan linguistique.

[*Translation*]

M. Masse: C'est exactement où je veux en revenir.

Mr. Saint-Julien: One moment, Mr. Chairman. The Minister was saying that he was ready to read it.

Mr. Masse: That's the answer.

Mr. Saint-Julien: Let's just go to a vote on it. I agree, for one.

Mr. Edmonston: We're going to have 40 pages read?

Mr. Masse: And you'll be getting the answers to the questions that you have.

Mr. Gauthier: Let's be reasonable. Why vote on that? I'm here to work. The Minister is issuing a challenge. He's telling us: We have a deparmental committee that is suggesting certain things; if you have had the opportunity... I was here at 3 p.m. and I had the opportunity to read the Minister's document. It's an excellent background document. There are even important questions to be put both by the Minister and by ourselves. All I'm saying is that I'm ready to sit because the Official Languages Committee has not sat very much during the last year. One hour and 46 minutes over a whole year is no big deal. It's pathetic! I don't have much hope of the Chairman calling another meeting soon. So I'm grabing hold of the Minister and I'm telling him: We have a problem and it has to be settled. This is a cry of despair. I'm not saying that the minister has to read his text in 10 minutes.

Mr. Robitaille: We'll grab hold of him together.

Mr. Gauthier: If the Minister assures me that he'll come back to us with that document and if the Chairman of the Committee assures me that he is going to be calling meetings, I am ready to listen to the Minister all afternoon and come back tomorrow and the day after.

Mr. Robitaille: Mr. Chairman, I am in full agreement with Mr. Gauthier.

Le président: Allons-y.

Mr. Masse: Mr. Chairman, the Official Languages Act is one of the fundamental laws of Canada. Its scrupulous application by branches of government is essential to the living expression of Canada's duality and the preservation of one of its distinguishing features. In this respect, the conduct of the Department of National Defence and the Armed Forces is of crucial importance. Since defence forces exist chiefly to preseve a country's territorial integrity, they have a concomitant responsibility to reflect the key characteristics of the people who inhabit it. If they do not, they are failing in their duty.

In many respects, the Department has been at the forefront in this issue. For example, it established a language training and evaluation system well before the Public Service of Canada. Under the leadership of remarkable figures such as General Jean Victor Allard, the Canadian Armed Forces made significant advances in the area of language.

[*Texte*]

Pour diverses raisons, dont certaines font l'objet des pages qui suivent, la dynamique ainsi créée s'est parfois transformée en une bonne volonté quelque peu statique et oublieuse de ses propres objectifs. Aujourd'hui, au moment où plusieurs parties du monde s'enflamment en querelles ethniques et où le Canada peut et doit encore servir de modèle de justice et d'équité linguistique, il est nécessaire de faire le point et de redresser un parcours devnu trop hésitant. Il nous faut redonner du nerf à notre volonté.

Partageant les inquiétudes exprimées par le vérificateur général du Canada, le commissaire aux langues officielles et plusieurs députés, ministres et citoyens, j'ai créé, à la fin du mois de juillet dernier, un Comité sur l'usage de la langue française et la participation des francophones au ministère de la Défense nationale et dans les Forces canadiennes. Je voulais savoir où nous en étions, où nous allions et, surtout, à quel rythme.

En dépit de l'ampleur de la tâche, de sa complexité et du court temps imparti, ce groupe de travail m'a remis, tel que demandé, son rapport le 15 novembre. Je les en remercie, et pour leur célérité et pour la qualité de leur rapport.

Les observations qu'il contient, quelquefois encourageantes et souvent peu rassurantes, soulèvent des questions auxquelles il nous faut apporter des réponses sans délai.

Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes entendent analyser sérieusement ce rapport, et je puis vous assurer qu'ils ont l'intention d'apporter tous les correctifs nécessaires afin de s'assurer que soient atteints les objectifs du Plan d'application des langues officielles 1987-2002.

M. Edmonston: J'invoque le Règlement. Le ministre est en train de nous lire un document qu'on ne voulait pas qu'il lise. Cela va prendre plus de dix minutes. Cela va peut-être prendre une quarantaine de minutes. Je trouve bizarre qu'on n'ait pas le texte anglais. Je l'ai demandé à M. Kempling, qui a toujours défendu les intérêts des anglophones. Je pensais que lui au moins en aurait une copie.

M. Masse: Monsieur le président, je tiens à répondre très clairement...

M. Edmonston: Permettez-moi de terminer mon rappel au Règlement. J'ai parlé avec une des personnes ressources qui sont en arrière. On m'a dit qu'on l'aurait dans 15 ou 20 minutes. J'aimerais que vous notiez, monsieur le président, que j'aime bien vérifier les deux versions. Je pourrais peut-être mieux suivre le ministre de la Défense nationale si j'avais le texte anglais. Je trouve que c'est insultant quand on dépose de la documentation dans une seule langue au Comité des langues officielles.

M. Masse: Je vais répondre à cela.

M. Edmonston: Quelle bêtise!

M. Masse: Je vais répondre à cette démagogie...

M. Edmonston: Quelle bêtise!

M. Masse: ...à cette démagogie infantile.

M. Edmonston: Voyons donc!

M. Masse: Premièrement, monsieur le président, il n'y a rien, ni dans la procédure, ni dans le Règlement, ni dans les lois, qui dit que que lorsqu'un ministre vient à un comité, il se doit de distribuer son texte à tout le monde, qu'il soit en

[*Traduction*]

For a variety of reasons, some of which are discussed in the pages that follow, and despite the presence of much goodwill, the Department at times lost sight of its own objectives. At a time when parts of the world are exploding in ethnic conflict, and when Canada can and should serve again as a model of justice and linguistic equality, it is important that we reassess the situation and begin to pursue our goals with renewed vigor.

Because I shared the concerns expressed by the Auditor General of Canada, the Commissioner of Offical Languages, and a number of members of Parliament, servicemen and private citizens, I set up a committee in late July to review the use of French and francophone participation in the Department of National Defence and in the Armed Forces. I wanted to know where we were, where we were going, and, above all, how fast.

Despite the enormity and complexity of the task and the little time available, the working group submitted its report to me on November 15, as requested. I would like to thank its members for both the promptness and the quality of their report.

The findings of the committee, which are at times encouraging but often rather alarming, raise questions that must be addressed immediately.

The Department of National Defence and the Canadian Armed Forces intend to study this report carefully, and I can assure you that they will take every necessary measure to ensure that the objectives of the official languages Master Implementation Plan for 1987-2002 will be achieved.

Mr. Edmonston: Point of order. The minister is reading us a document that we did not want him to read. This will take more than ten minutes. It may well take about 40 minutes. I think it's strange that we don't have the English text. I asked Mr. Kempling if he had a copy, since he has always been a strong defender of the interests of anglophones. I thought that he at least would have a copy.

Mr. Masse: Mr. Chairman, I wish to respond to this very clearly...

Mr. Edmonston: Allow me to finish my point of order. I've talked to the resource people at the back of the room. I was told we would get that copy in 15 or 20 minutes. Mr. Chairman, I would like you to note that I like to check both versions. I might be better able to follow the Minister of National Defence if I had the English text. I find it insulting to table a document in only one language before the Official Languages Committee.

Mr. Masse: I will respond to that.

Mr. Edmonston: What a blunder!

Mr. Masse: I would like to respond to this demagoguery...

Mr. Edmonston: That's stupid!

Mr. Masse: ...to this infantile demagoguery.

Mr. Edmonston: Come on!

Mr. Masse: First of all, Mr. Chairman, there is no procedure, standing order or legislation that states that the minister must distribute his text to everyone either in French, English, Latin or Greek when he appears before a

[*Text*]

français, en anglais, en latin ou en grec. Ce texte a été terminé à la dernière minute, parce que j'y ai travaillé jusqu'à la fin, mais je me suis quand même assuré de le distribuer, ce qui souvent ne se fait même pas.

Deuxièmement, le Ministère travaille au texte de la traduction depuis hier, mais des ajustements y ont été faits cet après-midi et ce matin. C'est pour cela que le texte n'est pas disponible dans son entier. Voilà!

Mr. Kempling (Burlington): Mr. Chairman, I have no difficulty following the text as it is presented. I would prefer to have an English version, but I have been here 20 years and I can't tell you how many times I sat at a meeting where there was only an English version of the testimony presented. It doesn't offend me that it is not in English. I can follow it quite well and I wish we would proceed. Let's get on with it.

Mr. Edmonston: Just to respond—

M. Robitaille: Laissez une chance aux autres.

M. Boyer (Etobicoke—Lakeshore): Monsieur le président. . .

The Chairman: Wait a minute. We have a lot of people who wish to speak. Let's start with Mr. Boyer.

• 1545

M. Edmonston: Voyons donc! Arrêtez de nous niaiser, d'accord?

The Chairman: Mr. Boyer.

Mr. Boyer: Translation is being provided to all members around the table of the minister's remarks.

The Chairman: That is correct.

M. Saint-Julien: Monsieur le président, il est arrivé 14 fois en huit ans qu'on a eu un texte seulement en anglais. Nous, les francophones, avons toujours collaboré pour ne pas retarder les choses. Qu'il collabore avec nous, mais qu'il ne prononce pas le mot «bêtise» en parlant du ministre.

M. Vincent (Trois-Rivières): Monsieur le président, je m'excuse, mais je pense que le député de l'autre côté fait une connerie.

M. Robitaille: Une grosse connerie!

M. Edmonston: Vous niaisez encore.

M. Vincent: Comme c'est le discours du ministre, il peut le faire en français ou en anglais. Il a eu la gentillesse de nous fournir un texte, et on a la gentillesse de faire de la procédurite et d'emmerder le monde. Il faudrait qu'on s'arrête et qu'on laisse parler le ministre.

M. Gauthier: Monsieur le président, le Règlement est clair: si le greffier distribue le document, il ou elle doit le distribuer dans les deux langues officielles. Que je sache, ce document-là a été fourni par les fonctionnaires du ministère et distribué à ceux d'entre nous qui l'ont demandé. Je reconnais que le ministre a le droit de le lire, comme tout témoin, et de parler la langue qu'il veut. Si le document qu'il nous a distribué est le sien, eh bien, c'est une courtoisie qu'il a faite à l'égard de certains députés.

[*Translation*]

committee. This text was finished at the last minute, because I worked on it until the very end, but I still made sure it was distributed, which is not always the case.

Secondly, the Department has been working on the translation of the text since yesterday, but changes were made to it this afternoon and this morning. That's why the text is not available in full. That's it!

M. Kempling (Burlington): Monsieur le président, je n'ai aucune difficulté à suivre le texte tel qu'il est présenté. Je préférerais avoir une version anglaise, mais cela fait 20 ans que je suis ici et je ne pourrais vous dire combien de fois j'ai assisté à des réunions où seule la version anglaise d'un témoignage était disponible. Cela ne m'offusque pas du tout que le texte ne soit pas disponible en anglais. Je peux très bien le suivre et j'aimerais bien qu'on poursuive. Continuons donc.

M. Edmonston: J'aimerais répondre. . .

Mr. Robitaille: Let somebody else have a change to speak.

Mr. Boyer (Etobicoke—Lakeshore): Mr. Chairman. . .

Le président: Un instant. Il y a plusieurs personnes qui veulent prendre la parole. Commençons par M. Boyer.

Mr. Edmonston: Come on! Stop messing us around, okay?

Le président: Monsieur Boyer.

M. Boyer: Les remarques du ministre sont interprétées pour tous les députés autour de la table.

Le président: C'est exact.

Mr. Saint-Julien: Mr. Chairman, we have had an English text only 14 times in eight years. We francophones have always been cooperative in order not to delay the Committee's proceedings. Why does he not cooperate with us and stop using the word "stupid" when speaking about the Minister.

Mr. Vincent (Trois-Rivières): Mr. Chairman, I am sorry, but I think the member opposite is doing something pretty stupid.

Mr. Robitaille: Bloody stupid!

Mr. Edmonston: You are still messing us around.

Mr. Vincent: Since it's the Minister's speech, he can deliver it in French or in English. He was nice enough to provide us with a text, and to thank him, we are getting bugged down in procedure and being pains in the neck. We have to stop this and let the Minister speak.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, the Standing Orders are clear: if the Clerk distributes a document, he or she must distribute it in both official languages. To my knowledge, this document was provided by departmental officials and distributed to those of us who requested it. I acknowledge that the Minister has a right to read his text, like any other witness, and to speak whichever language he prefers. If the document that he distributed to us is indeed his document, well, that is a courtesy towards certain members.

[*Texte*]

M. Masse: Exactement.

M. Gauthier: Le Règlement est clair: le ministre peut utiliser la langue qu'il veut, mais le greffier n'a pas le droit de distribuer un document dans une langue seulement. Puisque ce document n'a pas été distribué par le greffier, je vous demande d'être patients et de laisser le ministre continuer.

M. Edmonston: Juste pour répondre. . .

The Chairman: Mr. Edwards first. You will get your chance.

Mr. Edwards (Edmonton Southwest): I am very much in sympathy with what Mr. Kempling has said. The two languages have equal status in this place and throughout this country. On the other hand, practicalities being what they are, alleged practicalities being what they are, the sin is so often on the part of the majority. I have seen francophone colleagues suffer over the past eight years of my experience through the lack of a French text so many times that I don't think we ought to object when in one instance text is not available in the English language. I have worked with this minister on a number of occasions and I know that he is very, very much open to the idea of linguistic duality. In fact, that is the reason for his appearance before us today, and I think that we ought to get on with the business of the committee.

Mr. Edmonston: Mr. Chairman, no one understands better than I do, I think, the problems of dealing with both official languages, particularly whether it is in my caucus or elsewhere where I try to speak French only. But when you respond to me by saying, well, you have official translation here. . .I have spoken with the translators, and the major problem is that especially when someone is reading they cannot keep up. It is very difficult to do so because you are speeding up. It is very, very difficult.

The only point I would like to make is this. There is no legal requirement for you to have the English text here at this moment. Fine. We are outvoted. Fine. Mr. Kempling has said that he would prefer to have an English text. We don't have it. The only thing I can ask of you, because I am going to use the simultaneous translation, is that you go slow. It means we are going to be here maybe three hours, but go slow and I will try to follow you.

M. Masse: Monsieur le président, votre Comité, pour sa part, devra dans les semaines qui viennent entreprendre sa propre démarche de réflexion et entendre tous les témoins nécessaires; je vous assure, quant à moi, de la plus grande collaboration des militaires et des civils du ministère de la Défense.

Comme la plupart des problèmes de société, celui qui nous occupe ici est inséparable de son passé. C'est pourquoi je consacrerai la première partie de cette intervention à en rappeler les paramètres historiques, notamment en ce qui a trait à la participation des francophones aux engagements militaires du Canada, ainsi qu'aux tentatives effectuées depuis bientôt un demi-siècle pour corriger une anomalie majeure au sein du ministère de la Défense et des Forces.

[*Traduction*]

Mr. Masse: Exactly.

Mr. Gauthier: The Standing Orders are clear: The Minister can use the language he wishes, but the Clerk cannot distribute a document in only one language. Since this document was not distributed by the Clerk, I would ask you to be patient and to let the Minister continue.

Mr. Edmonston: To respond to that. . .

Le président: D'abord M. Edwards. Vous aurez la chance de prendre la parole.

M. Edwards (Edmonton-Sud-Ouest): Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit M. Kempling. Les deux langues ont le même statut dans cette enceinte et partout au pays. Cependant, puisqu'il y a toujours supposément un côté pratique aux choses, la faute est très souvent celle de la majorité. Dans mes huit années d'expérience, j'ai souvent vu mes collègues francophones souffrir parce que le texte français est si rarement disponible que je ne crois pas que nous devrions protester lorsque, pour une fois, un texte n'est pas disponible en anglais. J'ai souvent travaillé avec ce ministre et je sais qu'il est très très ouvert à la notion de la dualité linguistique. En fait, c'est pourquoi il témoigne devant nous aujourd'hui, et je crois que le comité devrait donc poursuivre ses délibérations.

M. Edmonston: Monsieur le président, je crois que personne ne comprend mieux que moi les problèmes qui peuvent se présenter lorsqu'on essaie de travailler dans les deux langues officielles, particulièrement dans mon caucus ou ailleurs lorsque j'essaie de parler français seulement. Mais quand vous me répondez en me disant, eh bien, vous avez la traduction officielle ici. . . j'ai parlé aux interprètes, et le problème principal qui se pose c'est qu'ils ont de la difficulté à suivre lorsque quelqu'un lit un texte. C'est très difficile, parce que vous lisez très vite. C'est extrêmement difficile.

Je voulais simplement dire ceci. La loi n'exige pas que vous présentiez le texte anglais ici immédiatement. Très bien. Nous n'avons pas la majorité des voix ici. Très bien. M. Kempling a dit qu'il préférerait avoir le texte anglais. Nous ne l'avons pas. Tout ce que je vous demande, puisque je vais utiliser le service d'interprétation simultanée, c'est que vous lisiez lentement. Cela veut dire que nous allons peut-être être ici trois heures, mais lisez lentement et je vais essayer de vous suivre.

Mr. Masse: Mr. Chairman, in the coming weeks, your Committee will have to conduct its own review and hear all the witnesses. I want to assure you that you will have the full cooperation of the military and civilian members of National Defence.

Like most social problems, the problem we are now addressing has its roots in the distant past. For this reason, I will begin by recalling certain historical facts, in particular those relating to the participation of French Canadians in Canadian military engagements, and to the attempts that have been made for nearly half a century to redress a major anomaly in the Department of National Defence and in the Canadian Armed Forces.

[*Text*]

• 1550

Ayant également évoqué la nature du mandat confié au Comité et sans lire devant vous le rapport dans son entier, nous l'aborderons sous les thèmes suivants: la participation, la formation, la langue de travail et la gestion.

Au tout début de leur exposé, les membres du Comité font état du rapport de la Commission Glassco, publié en 1962, dans laquelle est décrite de façon détaillée «l'inégalité de services offerts jusque là aux Canadiens français aussi bien dans la Fonction publique que dans les Forces armées.» Pensons ici, par exemple, aux conditions difficiles, quant à la non-utilisation de leur propre langue, dans lesquelles trop souvent les francophones ont servi leur pays et aux grands événements de l'histoire militaire canadienne auxquels ils ont participé.

Le regretté Vincent Massey, alors gouverneur général du Canada, rappelait d'ailleurs en 1952, à l'occasion de l'ouverture du Collège militaire royal de Saint-Jean, que la formation de cette institution «arrivait à point puisque, disait-il, au Canada, la tradition militaire aura été avant tout française et qu'elle ne s'est jamais éteinte.»

Sans revenir à l'époque du Régime français, on sait qu'en 1775, quelques années après la cession du Canada à l'Angleterre, les Canadiens français ne sont pas demeurés inactifs au moment de l'invasion des troupes américaines commandées par Richard Montgomery et Benedict Arnold. Ils ont combattu à Saint-Jean aux côtés des troupes britanniques et à Québec en compagnie de leurs compatriotes anglophones où ils formaient plus du tiers de la garnison lorsque l'envahisseur fut repoussé.

Le même phénomène se répéta durant la guerre de 1812. Les francophones s'illustrèrent à la célèbre bataille de Châteauguay et forcèrent l'ennemi à se retirer du territoire canadien. Ils ont, de même, protégé nos frontières durant la guerre de Sécession et, à la même époque, ont fait obstacle aux tentatives d'invasion des «Fenians».

On a beaucoup écrit et exprimé toutes sortes d'opinions quant à la participation des francophones aux deux guerres mondiales. Pour l'historien George Stanley, qu'on ne saurait taxer de chauvinisme, leur contribution à ces deux guerres mondiales mérite le respect. Bien que durant la guerre de 1914-1918, les autorités ne les aient pas préparés au service militaire, entre autres en formant des officiers et sous-officiers aptes à les encadrer, et que seule l'infanterie, qui est la plus vulnérable des armes au cours de ce conflit, leur ait été offerte, ils furent environ 35 000 à prendre les armes.

En dépit de l'incompréhension manifestée à leur endroit et des préjugés dont ils furent victimes, ils réussirent à lever 15 bataillons de fantassins et acceptèrent d'être versés, pour la plupart, dans des unités anglophones. En fait, à peine 16 p. 100 d'entre eux ont pu servir en français durant cette guerre, et ce dans les rangs du Royal 22e Régiment. Des 106 généraux que comptait alors l'armée de terre canadienne, 20 provenaient du Québec, mais seulement quatre étaient francophones.

Durant la Deuxième guerre mondiale, on retrouve la même situation. Selon une étude récente, les francophones furent 139 550 des 618 354 militaires canadiens qui prirent part à ce conflit, soit 22,5 p. 100. Ils étaient par conséquent assez

[*Translation*]

Although it is not my intention to repeat here the contents of the committee's report, I plan to discuss its findings under the following themes: participation, training, language of work and management.

In the prologue to their report, the committee members refer to the report of the Glassco Commission, published in 1962, which described the "inequitable service offered to French Canadians in both the public service and the armed forces." Let us consider, for example, the difficult conditions—with respect to the non-use of their own language—in which francophones too often served their country, and the major events in Canadian military history in which they participated.

At the official opening of the Collège militaire royal de Saint-Jean, in 1952, the late Vincent Massey, who was then Canada's Governor-General, said that it was time such an institution was founded, because "Canada's military tradition had been primarily a French phenomenon, and this tradition was still alive."

We know, for example, that in 1775, a few years after Canada had come under British control, French Canadians did not sit idle when the country was invaded by the American troops led by Richard Montgomery and Benedict Arnold. They fought alongside British soldiers in Saint-Jean, and with their English-speaking compatriots in Quebec City, where they made up over one third of the garrison that drove back the invading forces.

The same phenomenon was observed in the war of 1812, when French Canadians distinguished themselves during the famous battle of Chateauguay and forced the enemy to withdraw from Canadian soil. The also defended our borders during the American Civil War, and resisted attempts by the Fenians to invade the country.

Much as been written and spoken about French Canadians' participation in the two world wars. For the historian George Stanley, who cannot be accused of chauvinism, their efforts during these two conflicts merit respect. Although during the First World War the authorities did not prepare them for military service—for example, by training officers and non-commissioned officers capable of leading them—and allowed them only into the infantry (the most vulnerable military component during that conflict), about 35,000 volunteered.

Overcoming misunderstanding and prejudice, they formed 15 infantry batallions and did not complain when they were attached primarily to English-speaking units. Indeed, only 16% of them were able to serve in French during that war—in the Royal 22e Régiment. Moreover, of the 106 generals in the Canadian army at the time, 20 were from Quebec, but only four were French-speaking.

The same situation occurred during the Second World War. According to a recent study, French Canadians made up 139,550, or 22%, of the 618,354 Canadian soldiers who took part in the conflict. They were present in sufficient numbers

[*Texte*]

nombreux dans les diverses armes pour former, si telle avait été l'intention des autorités canadiennes, une division complète. Encore là, même si 4 090 francophones détenaient alors un brevet d'officier, ils comptaient un nombre infime de généraux. La marine et l'aviation, pour leur part, ne présentaient chacune qu'un officier au grade de général ou l'équivalent.

À ce bref tour d'horizon de la contribution des francophones à l'histoire militaire canadienne, j'ajouterai des faits bien connus: leur contribution à la défense territoriale en temps de paix, leur apport à l'OTAN et à NORAD, ainsi que de nombreuses missions de paix des Nations Unies et, enfin, l'aide importante qu'ils ont fréquemment apportée au pouvoir civil.

Bien avant 1945, quelques mesures avaient été prises pour améliorer le sort des francophones et l'utilisation de la langue française au sein des Forces armées. Ce n'est en réalité qu'au cours de la guerre de Corée, en 1950, que l'on commença à réagir sérieusement à ce problème. Les francophones formaient à cette époque 30 p. 100 de la population canadienne et 15,3 p. 100 des hommes de troupe; les Forces canadiennes, elles, ne comptaient toujours que deux colonels et deux généraux francophones.

Reconnaissons que l'armée de terre fut la première à s'inquiéter de cette situation. Au mois de juillet 1950, elle mit sur pied un comité qui reçut pour mandat «d'étudier les problèmes de bilinguisme» au sein des forces terrestres. Présidé par le brigadier-général Paul Bernatchez, seul officier francophone de ce rang travaillant au quartier général d'Ottawa, ce groupe recommanda l'établissement au Québec d'un camp d'instruction pour toute armée destiné à accueillir des sous-unités francophones. Bien que jugée aujourd'hui bien modeste, cette recommandation demeura pourtant sans lendemain.

• 1555

L'année suivante, la marine prit une initiative semblable. Elle confia au commandant Marcel Jetté la responsabilité d'étudier le problème de recrutement des francophones au sein des forces navales. Son rapport, publié en 1952, proposa la création à Québec d'une école préparant les francophones au cours de recrues dispensé à Cornwallis, en Nouvelle-Écosse.

Pour autant qu'on sache, l'aviation, pour sa part, demeura à l'époque insensible au problème des francophones.

Néanmoins, une initiative de grande portée fut prise au cours de cette période. La fondation du Collège militaire royal de Saint-Jean contribua, à compter de 1952, à améliorer sensiblement le sort des étudiants francophones désireux de servir dans les Forces. Devenue quelques années plus tard université, habilitée à décerner des baccalauréats, des maîtrises et des doctorats, cette institution, en plus de donner aujourd'hui une formation académique comparable à celle des deux autres collèges, forme de futurs officiers vraiment bilingues, qu'ils soient anglophones ou francophones.

Le rapport de la Commission Glassco, que nous citions plus haut, ne demeura pas sans lendemain. Soucieux de trouver une solution durable à la question de l'égalité constitutionnelle des francophones, le premier ministre Pearson créa en 1963 la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, laquelle reconnut dans son rapport final que les francophones n'occupaient pas la place que leur nombre justifiait dans les postes décisionnels du

[*Traduction*]

in the land, air and sea forces that they could have formed an entire division, if this had been the authorities' intention. And even though 4,090 French Canadians were officers, there were hardly any generals among them. The navy and the air force each had only one French-speaking general or officer of equivalent rank.

In addition to this brief review of French Canadians' role in the country's military history, I will recall the following well-known facts: their contribution to the nation's defence in peace time; their participation in NATO and NORAD and in many United Nations peace missions; and the significant aid that they have often lent to civilian authorities.

Although a few timid steps had been taken before 1945 to improve the lot of French Canadians and the use of French in the armed forces, serious efforts to deal with the problem were not made until the start of the Korean war, in 1950. Francophones at the time made up 30% of the Canadian population and 15.3% of the military establishment, yet the Canadian Armed Forces still had only two colonels and two generals who were French-speaking.

The first of the forces to become concerned about this situation was the army, which in July 1950 set up a committee tasked with studying bilingualism problems in the land forces. This group, which was headed by Brigadier General Paul Bernatchez, the only French-speaking officer of this rank at National Defence headquarters, in Ottawa, recommended the establishment of an all-arms training camp in Quebec for francophone units. Although this recommendation seems modest today, it was not put into practice.

The following year, the navy took a similar initiative by giving Commander Marcel Jetté responsibility for studying the problem of francophone recruiting in the naval forces. His report, published in 1952, suggested the establishment of a school in Quebec City to prepare francophones for the recruit course dispensed in Cornwallis, Nova Scotia.

As far as we know, the air force continued to pay virtually no attention to the problems of francophones at the time.

One far-reaching initiative was, however, taken during this period. The founding of the Collège militaire royal de Saint-Jean in 1952 helped to substantially improve the lot of francophone students wishing to serve in the Forces. Some years later, this institution became a university, with the authority to award bachelor's degrees, master's degrees and doctorates; now, in addition to offering an academic education comparable to that provided by the Royal Military College in Kingston, the Collège produces future officers who are truly bilingual—whether they are anglophones or francophones.

The report of the Glassco Commission, mentioned above, did not fall on deaf ears. Anxious to find a lasting solution to the problem of constitutional equality for francophones, Prime Minister Pearson created, in 1963, the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, which acknowledged in its final report that francophones did not have the representation in executive positions of government that their numbers justified and they were not receiving the

[*Text*]

gouvernement et n'obtenaient pas les services auxquels ils étaient en droit de s'attendre. Puis ce fut, en 1969, la Loi sur les langues officielles.

Avant même la promulgation de cette loi, soit de 1966 à 1969, le général Jean Victor Allard, chef d'état-major de la Défense, avait émis diverses directives relatives à l'égalité des langues française et anglaise au sein des Forces. En principe, les francophones comme les anglophones obtinrent le droit de servir leur pays dans leur langue maternelle et d'être adéquatement représentés à tous les échelons de la conception d'un plan d'application des langues officielles et à la mise en place de divers programmes destinés à accroître le bilinguisme dans l'armée, l'aviation et la marine. Ce plan, qui devait s'appliquer durant la période allant de 1972 à 1987, comportait d'importantes mesures destinées à assurer une représentation équitable des francophones à tous les grades, ainsi que l'usage du français comme langue de travail. L'ensemble porta des fruits, mais beaucoup moins qu'on l'avait espéré. Ainsi, en 1987, dernière année du plan, les francophones étaient toujours sous-représentés parmi les officiers de tous les grades, à l'exception de celui de lieutenant, et il en était ainsi chez les non-officiers où ils étaient sous-représentés dans tous les rangs supérieurs à celui de caporal-chef. Quant aux unités francophones qui devaient rendre possible l'utilisation du français comme langue de travail, elles étaient moins nombreuses que prévu.

Pour le personnel militaire bilingue, sur lequel je reviendrai plus loin, les résultats de 1987 étaient également fort loin des objectifs de 1972. On avait alors visé un taux de 50 p. 100 d'officiers bilingues. On n'en retrouvait que 31 p. 100 et les chiffres étaient de 19 p. 100 et 40 p. 100 pour les sous-officiers seniors. Et, comme le souligne un des analystes des résultats de l'application de ce plan, «la carence en personnel anglophone bilingue (fut) une des causes des piètres performances obtenues.»

Tenant compte des objectifs atteints et des quelques résultats décevants, les autorités du ministère de la Défense formulèrent un second plan directeur d'application couvrant, cette fois-ci, la période de 1987 à 2002. Puis un protocole d'entente fut signé en 1991 avec le Conseil du Trésor, responsable de l'application de la Loi sur les langues officielles.

Cinq ans se sont donc écoulés depuis la mise en place de ce nouveau plan, c'est-à-dire un tiers de la durée prévue. Or, de graves inquiétudes exprimées, entre autres par le vérificateur général et le commissaire aux Langues, subsistent quant à l'issue de cette nouvelle initiative.

Ainsi, dans son rapport de 1992, le vérificateur écrit:

> La gestion du programme demeure peu efficiente... Nous avons constaté qu'en 1990-1991 les programmes de formation linguistique n'avaient permis d'obtenir que 30 p. 100 de ce qu'exigeait ou prévoyait le plan établi en 1990. La dotation en priorité des postes bilingues n'est pas mise en application.

La question se pose donc: allons-nous devoir, dans dix ans, admettre un autre échec? C'est pour éviter cette éventualité, pour en avoir le coeur net et pour apporter maintenant les correctifs nécessaires que j'ai créé ce groupe

[*Translation*]

services that they had a right to expect. In 1969, there was the Official Languages Act.

Even before the Official Languages Act was passed—from 1966 to 1969—General Jean V. Allard, Chief of the Defence Staff, had issued various directives concerning the equality of the French and English languages in the Canadian forces. In principle, francophones, like anglophones, would have the right to serve their country in their own language and to be adequately represented at all levels of the hierarchy and in all military occupations. These directives led to the preparation of an official languages implementation plan and the creation of various programs aimed at increasing bilingualism in the army, air force and navy. This plan, which was to be implemented between 1972 and 1987, contained important measures intended to ensure fair representation of francophones at all rank levels and the use of French as a language of work. This initiative did produce some results—but nowhere near what had been hoped for. In 1987, the plan's final year, francophones were still under-represented in all officer ranks, with the exception of lieutenant; the same is true for non-commissioned officers, who were under-represented at every rank level above that of Master Corporal. As for the French-language units that were supposed to make the use of French as a language of work possible, they were less numerous than expected.

With regard to bilingual military personnel, a topic which I will return to later, the 1987 results also fell far short of the 1972 objectives. Although the objective was for 50% of all officers to be bilingual by 1987, only 31% had actually achieved bilingualism by that year. Similarly, the objective for senior non-commissioned officers was set at 40%, but only 19% of NCOs were bilingual in 1987. As pointed out by one analyst of the plan's implementation results, "the lack of bilingual anglophone personnel (was) one of the causes of the poor results obtained."

In view of the objectives that had been achieved and the scanty, disappointing results, officials of the Department of National Defence formulated a second Master Implementation Plan, this time covering the period from 1987 to 2002. In 1991, a Letter of Understanding was concluded with Treasury Board, the department responsible for implementing the Official Languages Act.

Five years have passed since this new plan was introduced—that is, one third of the planning period. Nonetheless, various parties, including the Auditor General of Canada and the Commissioner of Official Languages, continue to express serious concern about the outcome of this most recent initiative.

Thus, in his 1992 report, the Auditor General writes:

> The program's management continues to lack efficiency (...) In 1990-91, language training programs achieved only 30% of what was required or forecast by the plan formulated in 1990. (...) Priority staffing of bilingual positions has not been implemented.

The question is: Are we going to have to admit to another failure ten years from now? In order to avoid such an outcome by getting to the bottom of this matter and making the necessary adjustments now, I established this

[*Texte*]

de travail et lui ai confié la tâche d'examiner le plan directeur ainsi que le protocole d'entente, de vérifier si tout cela est conforme à la loi et à la politique du gouvernement, et de proposer, s'il y a lieu, des objectifs quant à certains aspects non prévus du plan, et d'identifier tous les secteurs, tant militaires que civils, où la sous-représentation et la participation des francophones devraient être améliorées.

• 1600

Le rapport déposé par le Comité est clair et confirme malheureusement certaines de nos appréhensions. Bien que ses auteurs signalent au début de leur travail combien ils ont été «impressionnés» par l'engagement des chefs et le courage que ces derniers ont démontré en abordant la question des langues officielles, ils identifient quand même plusieurs problèmes que nous allons revoir, aussi bien dans la représentation des francophones que dans la formation linguistique, professionnelle et technique, la langue de travail et la gestion du plan.

Qui plus est, les auteurs écrivent:

> En se rappelant qu'il ne reste que dix années à l'application du plan, que des plans sectoriels ne sont pas encore approuvés et que celui du Groupe du Personnel traite surtout d'affaires internes ne touchant pas assez le rôle actuel qu'il a d'appuyer les autres plans sectoriels, nous avons tous les ingrédients pour un échec.

Notons que le Comité exécutif des langues officielles du Ministère doit entériner incessamment le plan sectoriel du commandement aérien.

Sans m'attarder sur tous les points soulevés par le rapport...

Le président: Excusez-moi, monsieur le ministre.

M. Masse: Oui.

The Chairman: The translators are having difficulty and they have asked that you try to slow down. Thank you.

M. Masse: Donc, sans m'attarder à tous les points soulevés par le rapport, je souhaite que votre Comité aille plus avant dans son analyse. J'insisterai maintenant sur quelques problèmes qu'on pourrait qualifier de majeurs et sur les solutions qui pourraient y être apportées.

Le survol que nous avons fait de l'histoire militaire canadienne révèle que les francophones ont été présents à tous les événements majeurs de notre histoire, même s'ils étaient invariablement peu nombreux à assumer les responsabilités de commandement. La situation s'améliora quelque peu avec la guerre de Corée, notamment par l'action du général Allard.

On retiendra également qu'à compter de 1975, les francophones sont un peu mieux représentés parmi les hauts-gradés, du moins dans certaines armes. Ainsi, à titre d'exemple, les francophones formaient alors jusqu'à 19 p. 100 des colonels et 27 p. 100 des officiers subalternes dans l'infanterie, contre 7 et 6 p. 100 respectivement chez les pilotes et 3 et 9 p. 100 dans les opérations maritimes.

[*Traduction*]

working group and assigned it the following task: to examine the aforementioned Master Implementation Plan and Letter of Understanding, to ensure that the Plan and the Letter of Understanding comply with the law and the pertinent government policies, to suggest objectives for certain aspects not covered in the plan and to identify the military and civilian sectors in which the under-representation and participation of francophones should be improved.

The report submitted by the Committee is clear and, unfortunately, confirms some of our apprehensions. Although its authors mention at the beginning of their work how "impressed" they were by the commitment of the leadership and the courage that these individuals have shown in tackling the official languages issue, they nevertheless identify a number of serious problems relating to francophone representation, language, professional and technical training, language of work and management of the plan.

What is more, the authors write:

> In simple terms because, with only 10 years left in the planning period, not all sectoral plans are in a final state and the plan for the Personnel Branch deals mainly with internal matters and not or not concretely enough with what the personnel branch must do to support the goals in the other sectoral plans. This is a recipe for failure.

It should be noted that the Executive Committee on Official Languages will shortly approve Air Command as sectorial plan.

Without dwelling on all of the points raised in the report...

The Chairman: Excuse me, Minister.

Mr. Masse: Yes.

Le président: Les interprètes ont de la difficulté à vous suivre et vous demanderait d'essayer de lire plus lentement. Merci.

Mr. Masse: Without dwelling on all of the points raised in the report, and I hope that your committee will go further in its analysis, I will now discuss a few major problems and the possible solutions.

Our survey of canadian military history shows that francophones have been represented in all the major events of our history, although they were invariably less numerous in assuming command responsibilities. The situation improved somewhat during the Korean War, notably because of the contribution of General Allard.

It will also be recalled that, since 1975, francophones have been somewhat better represented in the higher ranks, at least in certain military occupations. Thus, for example, francophones then accounted for up to 19% of colonels and 27% of junior officers in the infantry, compared to 7% and 6%, respectively, among pilots and 3% and 9% in maritime operations.

[*Text*]

Dix-sept ans plus tard, en 1992, les francophones sont toujours mieux représentés aux échelons inférieurs qu'aux échelons supérieurs. Comment expliquer cela? Plusieurs facteurs ont été avancés: est-ce une question de recrutement, c'est-à-dire d'intérêt des francophones envers les Forces canadiennes, est-ce une question d'attrition, de promotions ou de temps nécessaire à l'avancement?

Il semblerait, selon le rapport, que le recrutement n'est pas responsable de cette sous-représentation des francophones. Depuis plusieurs années, bon an mal an, ils forment environ 30 p. 100 des recrues, tant chez les non-officiers que chez les officiers.

D'autre part, contrairement à ce que plusieurs pourraient penser, l'attrition semblerait également ne pas être un facteur important, du moins pour ce qui est de la dernière décennie. Le rapport explique que:

> Chez les officiers formés, les taux d'attrition des francophones sont demeurés supérieurs à ceux des anglophones jusqu'au début des années 1980.
>
> Depuis, l'attrition des francophones et des anglophones est globalement la même.
>
> Dans le cas des militaires de rang francophones qui ont reçu une formation, les taux d'attrition ont été plus élevés jusqu'au début des années 1980. Depuis cette époque, l'écart s'est rétréci puisque les taux des francophones sont passés de 5,5 p. 100 à un peu plus de 7 p. 100 tandis que ceux des anglophones passaient de 6 à 7 p. 100.
>
> Par conséquent, l'attrition globale ne semble pas entrer en ligne de compte.

Qu'en est-il des promotions? Nous sommes cette fois, semble-t-il, en présence d'un facteur plus ambigu. Le Comité reconnaît que:

> Après avoir exploré toutes les raisons ... qui auraient pu expliquer le taux de représentation moindre des francophones parmi les grades supérieurs sans avoir trouvé ce qui pourrait être le facteur déterminant, nous ne pouvons qu'en arriver à la conclusion suivante: on n'a tout simplement pas eu assez de temps pour amener les francophones aux niveaux désirés dans les proportions voulues.
>
> Actuellement, un nombre considérable de francophones se trouvent dans les grades de relève, et nous nous attendons à ce que leur représentation parmi les grades supérieurs augmente de façon constante. S'ils devaient quitter les Forces en trop grand nombre, la progression de la représentation des francophones serait ralentie. Il s'agit là d'une situation qui, selon nous, devrait être suivie de près.

Mais si l'on songe que les premières mesures prises par le général Allard pour résoudre le problème de la participation et de la représentation des francophones remontent à 1966, soit il y a 26 ans, on peut demeurer sceptique quant aux moyens employés jusqu'à présent. Je veux bien donner du temps au temps, mais pour combien de temps?

[*Translation*]

Seventeen years later, in 1992, francophones are still better represented in the lower ranks than in the higher. What is the explanation for this? Various factors have been advanced. It is a question of recruiting, of attrition, of promotions or of the time required for advancement?

It would seem, according to the report, that recruiting is not responsible for the under-representation of francophones. For some years, year in, year out, they have accounted for approximately 30% of recruits, both among non-comissioned men and officers.

Moreover, contrary to what some might think, attrition does not seem to be an important factor, at least in the last decade. In this regard, the report notes:

> For all trained officers, francophone attrition rates were higher than anglophone until the early 1980s.
>
> Since then, the attrition rate for francophones and anglophones has been virtually the same.
>
> For trained francophone non-comissioned members, attrition rates were higher until the early 1980s. Since then, differences have been even smaller, increasing from 5,5% to just over 7% for francophones and from 6% to almost 7% for anglophones.
>
> Consequently, global attrition does not appear to be an explanation.

What about promotions? Here, it seems, we have an ambiguous factor. The Committee acknowledges that:

> Having explored all possible reasons... for the lower level of francophone participation at senior ranks and not having found any factor that would appear to account for it, we can only conclude that there just has not been enough time to bring francophone to these levels in the number that are warranted.
>
> There are now goodly numbers of eligible francophones in the feeder ranks, and we would expect a steady increase in senior participation. Should they leave in disproportionate numbers, the increase in participation would be slowed. This situation, we believe, should be watched closely.

Considering, however, that the first measures taken by General Allard to solve the problem of francophone participation and representation date back to 1966, or 26 years ago, there is room for scepticism about the methods employed to date. I would like to allow a certain amount of time, but how much?

[*Texte*]

• 1605

Bien que la situation soit acceptable dans certains secteurs, le rapport souligne l'état d'un certain nombre de catégories d'emploi dans lesquelles les francophones sont encore sous-représentés de façon notable aux échelons supérieurs. Par exemple, dans les blindés, le nombre de colonels francophones, qui a diminué depuis 1975, atteint à peine 10 p. 100, alors que dans les opérations maritimes, on compte environ 4 p. 100 des capitaines de vaisseaux.

Pourquoi en est-il ainsi? Je l'ignore, mais nous devons maintenant faire en sorte que l'histoire ne se répète pas. Comment? Nous y reviendrons.

Conformément à son mandat, le Comité soulève également la question de la participation et de la représentation des francophones au sein du personnel civil du ministère de la Défense. Bien que le taux des francophones soit de 28 p. 100 dans l'ensemble de la Fonction publique, il n'est que de 20,1 p. 100 au ministère de la Défense. Notons que 80 p. 100 du personnel civil est engagé localement.

Par ailleurs, les francophones demeurent presque absents au niveau de la gestion supérieure de mon Ministère. Ainsi, on ne retrouve pas un seul francophone parmi les sous-ministre et sous-ministres adjoints, alors que les francophones occupent respectivement 27,3 p. 100 et 24 p. 100 des mêmes postes dans la Fonction publique en général, c'est-à-dire dans les autres ministères.

Il demeure donc impératif que la participation des francophones au ministère de la Défense soit accrue. L'évolution de cette situation devra ête surveillée de près.

Cependant, la participation et la représentation des francophones, dans un milieu aussi vaste et aussi complexe que la Défense, ne sont pas des phénomènes *sui generis*. Il y faut un ensemble de conditions préalables. On pense, par exemple, à l'instauration d'un milieu de travail qui permet l'utilisation écrite et verbale de sa langue maternelle. On pense également à l'existence d'un système de formation qui permet d'acquérir dans sa langue maternelle les techniques et les compétences requises pour la carrière. On pense enfin à des conditions concrètes de bilinguisme qui encouragent les interrelations entre les groupes linguistiques et la formation, dans des proportions équitables, de personnel apte à être efficace dans les deux langues.

La question de la formation étant ici primordiale, je l'aborderai dès maintenant.

Dans la mesure où il se veut fonctionnel dans son environnement, le bilinguisme doit se prêter à des mesures relativement précises et cohérentes, d'où l'importance d'un système d'évaluation des connaissances et de la compétence. Le fait qu'il existe présentement, à la Défense, deux systèmes différents d'enseignement et d'évaluation, un pour les militaires et un pour les membres de la Fonction publique, est loin de faire l'unanimité.

À ce sujet, le Comité relève un certain nombre d'incohérences et parfois de bizarreries causées par cette coexistence de deux systèmes conçus à des fins différentes et autorisant, par conséquent, des évaluations officiellement

[*Traduction*]

Although the situation is acceptable in some areas, the report stresses that there are a number of military occupations in which francophones are still significantly under-represented at the higher ranks. For example, in the armoured corps, the number of francophone colonels, which has decreased since 1975, is barely 10%, while in maritime operations, they account for approximately 4% of captains.

Why is this so? I do not know, but we must now ensure that history does not repeat itself. How? I shall return to this question.

Pursuant to its mandate, the committee also raised the issue of the participation and representation of francophones among civilian personel of the Department of National Defence. Although the francophone participation rate is 28% for the Public Service as a whole, it is only 20.1% in the Department of National Defence. It should be noted that 80% of civilian personel are hired locally.

Moreover, francophones are still virtually absent at senior management levels. Thus, there is not a single francphone among the Deputy Ministers and Assistant Deputy Ministers, whereas francophones fill 27.3% and 24% respectively, of the same positions in the Public Service in general.

It is therefore imperative that the participation of francophones in the Department of National Defence be increased and developments in this regard should be closely monitored.

However, the participation and representation of francophones, in an environment as vast and complex as that of Defence, are not isolated phenomena. A set of prior conditions must be met. Among these is the development of a work environment that allows for the oral and written use of one's first official language. We might also mention the existence of a training system that makes it possible to learn the techniques and skills required for career purposes in one's first official language. Finally, there are the specific conditions of bilingualism that encourage interaction between language groups and the training, in inequitable proportions, of personnel likely to be effective in both languages.

Since the issue of training is paramount here, I will discuss it now.

If it is to be functionnal in its environment, bilingualism ought to lend itself to relatively precise and consistent measurements; hence the importance of a system of evaluating knowledge and skills. The fact that there are currently two different systems of instruction and evaluation of Defence, one for service members and the other for members of the Public Service, is far from receiving unanimous approval.

In this regard, the committee points to a number of inconsistencies and sometimes oddities caused by the coexistence of two systems, designed for different purposes and, consequently, justifying evaluations that are officially

[*Text*]

comparables pour des performances nettement inégales. C'est ainsi, note-t-il, que le système militaire peut conférer un niveau de bilinguisme dit «fonctionnel» à des anglophones qui, dans certains cas, sont incapables de tenir une conversation suivie en langue française. La raison semble en être, en ce cas, que ce qui est fonctionnel en termes de vocabulaire militaire peut fort bien ne pas l'être en termes de la vie civile.

Sans entrer dans les technicalités assez byzantines des deux systèmes et reconnaissant la difficulté qu'il y a à passer de l'un à l'autre, l'hypothèse d'un remplacement du système militaire par celui de la Fonction publique mérite notre attention. Il y aurait là, par simplification des bases d'évaluation, l'élimination d'incohérences qui semblent faire obstacle à l'instauration d'un bilinguisme authentiquement fonctionnel, c'est-à-dire dépassant les cadres des exigences militaires pour se donner une connotation culturelle globale. Le Ministère entend analyser à fond cette question et prendre les mesures nécessaires.

À ce problème s'ajoute celui, connexe et qui devra également être réétudié, de déterminer à quel moment de la carrière militaire devraient être offerts les cours de langue, ainsi que d'établir si ces cours devraient être dispensés selon un mode centralisé à Saint-Jean, par exemple, ou décentralisé sur les bases. Votre Comité, je l'espère, participera, au cours de son analyse, aux conclusions et à la réflexion sur cette question.

• 1610

À plusieurs reprises, le Comité mentionne une pénurie majeures d'anglophones bilingues. Je cite:

> Lors du lancement du premier plan de bilinguisme, en 1972, on rapportait qu'il existait environ 5 000 anglophones bilingues dans les Forces canadiennes. Il fallait viser à en former 15 000 avant 1987. En mai 1987, au cours d'une session du comité permanent de la Défense nationale—un comité parlementaire—on révéla qu'il n'y avait que 3 300 anglophones bilingues contre un besoin de 15 000. En 1992, les statistiques qu'on nous a fait parvenir révèlent que leur nombre est de 4 200 (y compris les diplômés des collèges militaires qui réussissent à peine à endiguer l'attrition). Cette situation est due (ou peut être perçue comme telle) à plusieurs facteurs qui peuvent se résumer en un seul facteur dominant: un problème majeur de gestion, qui affecte de façon critique toute la réalisation des buts visés par le Plan directeur d'application.

Qui plus est, au niveau des officiers de la force régulière, le taux de bilinguisme est, en 1992, de 90 p. 100 chez les francophones et de 7 p. 100 chez les anglophones.

Or, l'existence même d'une chaîne de commandement bilingue permet seule à un francophone ou à un anglophone de travailler dans sa langue maternelle. C'est ce concept qui a inspiré la décision des Forces canadiennes de créer un corps d'officiers bilingue, au sein duquel les promotions, au-delà d'un certain niveau, ne seront accordées qu'aux candidats bilingues, l'opération se limitant, dans une première étape, au rang de lieutenant-colonel et ce, à compter de 1997. Par ailleurs, n'y aurait-il pas lieu, comme le suggère le rapport, qu'une telle exigence de bilinguisme s'applique également aux non-officiers de grades supérieurs? Voilà une autre question sur laquelle votre Comité devrait se pencher.

[*Translation*]

comparable for performance that is clearly different. Accordingly, it notes, the military system can assign a so-called "functional" level of bilingualism to anglophones who, in some cases are unable to hold a discussion in French. The reason for this seems to be that, in this case, what is functionnal in terms of military vocabulary may very well not be in terms of civilian life.

Without going into the rather byzantine technicalities of the two systems, and recognizing the difficulty of passing from one to the other, the possibility of replacing the military system with the Public Service system deserves our consideration. This would result, by simplifying the basis of evaluation, in the elimination of inconsistencies that seem to pose an obstacle to the development of a truly functional bilingualism, that is, one that goes beyong the framework of military requirements to take on a comprehensive cultural connotation. The Department intends to analyze this question thoroughly and take the necessary measures.

In addition, there is the related problem, which also requires additional study, of determining at what point in a military career language courses should be offered, and of determining whether these courses should be provided under a centralized at St. Jean or decentralized at the bases system. I hope your committee will take part in this analysis and in the conclusions.

The report mentions the severe shortage of bilingual anglophones on several occasions. I quote:

> When the first plan was produced in 1972, there were said to be some 5,000 bilingual anglophones in the Canadian armed forces. At that time the plan was to produce 15,000 by 1987. In an appearance before the Standing Committee on National Defence in May 1987, it was revealed that there were only 3,300 bilingual anglophones against a requirement for 15,000. In 1992, the statistics we have received show some 4,200 bilingual anglophones with current production (including graduates of the military colleges) only keeping pace with attrition. There are many reasons for this situation but they boil down to other things being, or being seen to be, more important. This is a major management problem and the single most critical factor affecting the achievement of the current master plan.

What is more, the bilingualism rate among regular force officers in 1992 stands at 90% in the case of francophones and 7% in that of anglophones.

The mere existence of a bilingual chain of command makes it possible for a francophone or an anglophone to work in his first official language. It is this concept that inspired the Canadian Forces to create a bilingual officer corps, within which promotions, beyond a certain level, would be granted only to bilingual candidates, with this policy being confined initially to the rank of lieutenant-colonel by 1997. Furthermore, would it not be advisable, as the report suggests, to apply such a bilingualism requirement to the senior non-commissioned members? Your committee should look into this matter.

[*Texte*]

Dans cette perspective, la formation linguistique revêt dans les Forces une importance exceptionnelle. Et cette formation exigée des officiers doit s'amorcer dans et par les collèges militaires.

Ces institutions, rappelons-le, forment 25 p. 100 des officiers, desquels proviennent près de la moitié de nos généraux. En plus d'offrir un éventail respectable d'options en génie, en sciences physiques et en sciences humaines, ils dispensent une formation militaire et linguistique. Outre l'enseignement des langues maternelles, figurent au programme hebdomadaire plusieurs heures d'enseignement des langues secondes. Le Comité ministériel souhaite, et le Ministère est d'accord, que le niveau «fonctionnel» de bilinguisme soit exigé sans retard de tous les finissants de ces institutions comme condition d'obtention du diplôme et que le niveau «intégral» le soit d'ici l'an 2000. En ce sens, nous avons en outre l'intention d'exiger dès maintenant que tous les étudiants qui s'inscriront en 1993 en première année dans l'une ou l'autre de ces institutions soient bilingues au moment de terminer leurs études. De plus, le Comité recommande que les étudiants des collèges situés en milieu anglophone séjournent durant au moins un an au Collège militaire royal de Saint-Jean et que les étudiants de Saint-Jean puissent séjourner dans l'un ou l'autre des deux autres collèges.

La formation professionnelle: Nous empruntons au rapport, à ce sujet, une remarque qui nous semble particulièrement pertinente:

> Presque tous les officiers doivent nécessairement passer le cours du Collège d'état-major et de commandement avant d'être promus au rang de colonel ou à des rangs supérieurs. Il s'agit donc d'un cours de carrière. Les stagiaires sont choisis en fonction de leur potentiel pour atteindre des rangs supérieurs. La formation linguistique devrait être considérée selon le même critère—un cours de carrière—dont la sélection dépend du potentiel du stagiaire et des besoins des Forces armées. Si nous cherchons à encourager les compétences bilingues auprès d'un nombre adéquat de personnes, nous croyons qu'il faudrait donner à la formation linguistique la même importance qui est accordée à des cours de carrière. Ceci n'est pas le cas présentement.

Il y a là un problème. Le Ministère et le ministre estiment, avec les membres du Comité, que tous les stagiaires de ce cours devraient être bilingues «et que ce cours, qui se donne essentiellement en anglais (. . .) devrait devenir véritablement bilingue aussitôt que possible», c'est-à-dire dès la prochaine année académique.

Quant au Collège de la Défense nationale, qui s'adresse aux militaires de très hauts niveaux ainsi qu'aux civils de la Fonction publique et du secteur privé, il devrait adopter les mêmes lignes de conduite et être astreint aux mêmes exigences dès 1994.

• 1615

La formation technique: Il y a déjà plus de 20 ans qu'on travaille à s'assurer que des cours de base de métier sont offerts en français. Pourtant, en 1992, c'est-à-dire cette année, 28 des 68 cours de cette catégorie, soit quelque 41 p.

[*Traduction*]

From this standpoint, language training is extraordinarily important in the armed forces. And this training, which is required of officers, must be begun in and by the military colleges.

These institutions, it may be recalled, train 25% of officers, from whose ranks nearly half of our generals come. In addition to offering a respectable range of options in engineering, the physical sciences and the humanities, they provide military and language training. In addition to instruction in one's first official language, several hours of second-language instruction are included in the weekly program. The Ministerial Committee believes, and the Department agrees, that the "functional" level of bilingualism should be required without delay of all graduates of these institutions as a condition of obtaining a diploma and that the "integral" level should be required by the year 2000. In this regard, we also intend to require immediately that all students who enrol in first year in 1993 in any of these institutions be bilingual when they complete their studies. In addition, the committee also recommends that students at the colleges located in anglophone environments spend at least one year in the *Collège militaire royal de Saint-Jean* and that students at the latter college in turn spend time at either of the other two colleges.

Professional training: The following excerpt from the report, in this connection, strikes me as being particularly relevant:

> For nearly all officers, attendance at the Command and Staff College is virtually obligatory for reaching colonel and beyond. It is seen as a career course. Those selected to attend are judged to have the potential to reach higher rank. Language training should be seen in the same light—a career course with selections based on a person's assessed potential and on the needs of the armed forces. So to develop bilingual skills in adequate numbers we see a need to treat language training on a par with other career courses. This is not the case now.

Herein lies a problem. The Department and the Minister feel, as do the members of the committee, that all students attending this course should be bilingual "and that the course, which operates now essentially in English (. . .) should become properly bilingual as quickly as possible", that is, commencing with the next academic year.

The National Defence College, which is attended by very senior military officers and civilians from the public and private sectors, should adopt the same policy and be subject to the same requirements commencing in 1994.

Technical Training: Efforts have been made for over 20 years to ensure that basic military occupation courses are offered in French. Yet, in 1992—that is, this year—28 of the 68 courses in this category, or some 41%, are still not offered

[*Text*]

100, ne sont toujours pas offerts dans cette langue. Il est impératif d'offrir ces cours en français, et il a donc été décidé par le chef d'état-major et le ministre de la Défense que tous ces cours seront offerts en français au mois de septembre 1993. Cette décision absolue peut paraître encourageante a priori. Si on se souvient, par ailleurs, que les premières démarches faites pour résoudre ce problème remontent à 1950, avec le général Bernatchez, on est un peu moins enclin à se réjouir. Quarante-deux ans pour apporter une solution à ce problème semble pour le moins un peu long.

Mais cette décision d'offrir des cours en français soulève la question du nombre d'instructeurs requis pour faire ce travail et de la formation que ceux-ci doivent posséder. Il est certain que plus d'instructeurs anglophones bilingues pourraient apporter ici leur contribution, à l'instar des instructeurs francophones bilingues. À ce propos, le rapport écrit:

> Au cours de notre enquête, (. . .) nous en sommes venus à la conclusion que deux facteurs ont freiné la mise en place de suffisamment de cours de métier en français: le manque d'instructeurs bilingues compétents et de documentation technique en français. Dans la plupart des cours, le coût onéreux d'enseigner à la fois en français et en anglais est assumé par les francophones bilingues. (. . .) Nous nous devons de remarquer que les instructeurs francophones ont l'impression de travailler beaucoup plus fort que leurs collègues unilingues, que leur travail supplémentaire est trop peu souvent reconnu et que leur avancement dans leurs carrières est retardé par leurs longues et/ou nombreuses affectations à titre d'instructeurs.

À ce propos, ne devrions-nous pas explorer l'hypothèse d'employer des civils bilingues comme instructeurs? Cette initiative ne devrait pas soulever d'objections sérieuses, à la condition, il va sans dire, qu'il ne s'agisse pas de cours à caractère essentiellement militaire.

Il est également impératif que la formation technique de base destinée aux officiers évolue plus rapidement et que, d'ici cinq ans, elle soit disponible en français dans toutes les armes et dans toutes les catégories d'emploi. À l'heure actuelle, les cours de classification pour officiers ne sont offerts en français et en anglais que dans l'infanterie, la logistique et les blindés, soit 3 sur 37, c'est-à-dire moins de 10 p. 100. Encore une fois, cette situation est inacceptable et devra être corrigée rapidement. Ce Comité devra se pencher sérieusement sur cette question.

Si les questions linguistiques sont omniprésentes au stade de la formation des officiers et des non-officiers, elles le sont également, il va sans dire, au travail et dans les situations opérationnelles.

L'existence, depuis 1968, d'unités de langue française, de langue anglaise et bilingues dans les Forces canadiennes vise à offrir aux francophones comme aux anglophones de véritables occasions de travailler dans leur langue maternelle et à assurer que les communications entre unités soient effectuées dans l'une ou l'autre ou les deux langues, selon le cas. Le premier plan directeur d'application prévoyait que les unités de langue française compteraient 90 p. 100 de

[*Translation*]

in that language. It is imperative to offer these courses in French, and has been decided by the Chief of Staff and the Minister of Defence, that all these courses will be offered in French in September 1993. This firm decision may seem encouraging at first sight. If we recall, however, that the first steps taken to solve this problem date back to 1950 and the time of General Bernatchez, we are somewhat less inclined to rejoice. Forty-two years to find a solution to this problem seems a little long, to say the least.

This decision to offer courses in French, however, raises the question of the number of instructors required to do the job and the training they must have. It is clear that more bilingual anglophone instructors could make a contribution here, like bilingual francophone instructors. In this connection, the report notes:

> As we were conducting our study we saw that... two factors inhibited introduction of trades training in French: the availability of competent bilingual instructors and the availability of technical documentation in French. In most courses, the burden of teaching in French as well as in English is shouldered by bilingual francophones... But we cannot pass by without noting that most francophone instructors feel that they have to work a good deal harder than their unilingual colleagues, that they feel this dedication is recognized too infrequently, and that their careers may be impeded by their being kept for unduly long periods on instructional duties.

In this regard, should we not consider employing bilingual civilians as instructors? This initiative should not raise serious objections, provided, it goes without saying, that they do not teach courses of an essentially military nature.

It is also imperative that basic technical training for officers proceed more quickly and that, within five years, it be available in French in all three elements and in all military occupations. At the moment, military occupation courses for officers are available in French and English only in the infantry, logistics and armoured military occupations—in other words, in 3 out of 37, which represents less than 10%. Again, the situation is unacceptable and will have to be rectified quickly. The committee will have to carefully examine this matter.

If language questions are pervasive at the training stage for officers and non-commissioned members, it goes without saying that they are also pervasive, on the job and in operational situations.

The French language units, English language units and bilingual units of the Canadian Forces—which have existed since 1968—are intended to provide both francophones and anglophones with genuine opportunities to work in their first official language and ensure that communication between units is conducted in one or other or both languages, as applicable. The original Master Implementation Plan provided that the composition of French language units

[*Texte*]

francophones et 10 p. 100 d'anglophones. Bien plus, 60 p. 100 de tous les francophones faisant partie des Forces devaient servir dans ces unités. Mais, à l'heure actuelle, ces objectifs ne sont pas encore atteints. Pour replacer cette question dans sa juste perspective, il faut se rappeler ici que l'échéance établie en 1972 pour la réalisation de ces objectifs avait été fixée à 15 ans, puis plus tard à 20 ans, et finalement à 30 ans, soit en l'an 2002. Selon le rapport du Comité ministériel sur les langues officielles, le problème majeur réside dans l'absence d'effectifs bilingues anglophones. Cette situation entraîne la nécessité de retenir un nombre plus élevé que prévu de francophones dans les unités bilingues, ceux-là mêmes qui pourraient être employés dans les unités de langue française pour en assurer un meilleur fonctionnement. À cet égard, les recommandations 8 à 8.5 du Comité prennent un relief et une importance particuliers.

En ce qui concerne les unités bilingues, il est révélateur de noter qu'au quartier général de la Défense nationale, la plus importante de ces unités bilingues, l'usage du français demeure nettement insuffisant. À ce chapitre, le rapport écrit:

> Un des obstacles à l'usage du français fut identifié comme étant, dans plus de 60 p. 100 des cas, la tenue de réunions exclusivement en anglais. Plus de la moitié des participants ont cité comme autre facteur l'obligation de communiquer avec leur patron en anglais. Comme il s'agit ici d'une communication de personne à personne, nous considérons cette situation comme inquiétante.

• 1620

Encore ici se manifeste la carence criante d'officiers anglophones bilingues. Si vous me permettez cette expression, nous avons manqué le bateau de 1987, puis celui de 1992. Il serait catastrophique de manquer celui de l'an 2002, et pourtant c'est ce que prédisent les auteurs du rapport si certaines mesures ne sont pas prises.

Le militaire est appelé à déménager pour des périodes plus ou moins prolongées, ce qui met parfois sa conjointe ou son conjoint dans une situation difficile, surtout si elle ou il n'est pas à l'aise dans la langue qui prédomine là où elle ou il se trouve. Conscientes de ce problème, les Forces ont organisé sur les bases des centres de soutien familial qui font de l'excellent travail. Compte tenu du fait que le nombre et la qualité des services varient d'un endroit à l'autre, il serait souhaitable que ces centres s'échangent leurs «meilleures pratiques».

Le chef d'état-major et le sous-ministre, sensibilisés à ce problème, ont décidé d'élaborer un plan particulier pour augmenter et améliorer ces services et faire en sorte que les établissements bilingues reçoivent une attention particulière. Il ne s'agit peut-être pas là d'une obligation juridique, mais nous sommes tous conscients de l'obligation morale qu'il y a à répondre adéquatement à ce besoin.

Les membres du Comité ont effectué de nombreuses visites et participé à de nombreuses rencontres pour remplir leur mandat. Ils ont non seulement consulté les officiers supérieurs, mais aussi des recrues, des caporaux et des

[*Traduction*]

should be 90% francophone and 10% anglophone. Further, 60% of all francophones in the Forces were to serve in these units. These goals, however, have not yet been attained. To put the matter in proper perspective again, it must be borne in mind that the timetable established in 1972 for the attainment of these goals had specified a period of 15 years; it was later extended to 20 and, finally, to 30 years, that is, to the year 2002. According to the report of the Ministerial Committee on Official Languages, the major problem lies in the shortage of bilingual anglophones. This situation has brought about a need to keep a greater number of francophones than planned in the bilingual units, the very people who could be employed in French language units to ensure that they operate better. In this respect, the committee's recommendations 8 to 8.5 assume particular prominence and importance.

As to the bilingual units, it is revealing to note that at National Defence Headquarters, which is the largest one, the use of French continues to be patently insufficient. On this subject, the report states:

> In seeking to identify the obstacles to the use of French, over 60% of all respondents identified the conduct of meetings exclusively in English. What is of even greater concern, because of its one-on-one nature, is that more than half identified the need to communicate with their bosses in English as being an obstacle.

Here again, the striking shortage of bilingual anglophone officers is apparent. If you will pardon the expression, we missed the boat in 1987, and missed it again in 1992. It would be disastrous to miss it in the year 2002, yet that is what the authors of this report predict will happen, if certain steps are not taken.

Service personnel are required to move for relatively long periods, and this sometimes places their spouses in a difficult situation, particularly if they are not comfortable with the predominant languages in the area in which the are living. The Forces are aware of this problem and have established military family support centres on their bases, and they are doing an excellent job. In view of the fact that the range and quality of the services provided vary from place to place, it would be desirable for these centres to exchange their "best practices" among themselves.

The Chief of the Defense Staff and the Deputy Minister are aware of the problem and have decided to draw up a plan to expand and to improve these services, and to ensure that these bilingual establishments receive special attention. While there may be no legal obligation to do so, we are all aware of the moral obligation to address this need properly.

The members of the committee visited many locations and attended several meetings in carrying out their task. They consulted not only senior officers, but also recruits, corporals and sergeants, both anglophones and francophones. They also

[*Text*]

sergents, tant anglophones que francophones. Ils ont aussi rencontré plusieurs conjoints de militaires de tous rangs. Ces visites et ces rencontres ont été bénéfiques. Elles leur ont permis de prendre davantage conscience de l'importance du leadership dans le domaine des langues. Là où ceux qui ont la responsabilité de l'application du plan sont de bons communicateurs bilingues, convaincus de l'à-propos du plan et des principes qui le sous-tendent, le bilinguisme n'est pas dépourvu de sens. Ici comme ailleurs, les directives ne sauraient à elles seules suffire.

Les plus hautes autorités du Ministère et des Forces donnent l'exemple dans ce domaine, et nous voulons croire que leurs subordonnés à tous les niveaux s'inspireront de leur manière de faire. Il est évident que la situation n'est pas la même à Québec, à Esquimalt et à Ottawa, mais il y a des endroits où le bilinguisme ne s'impose pas de la même manière et est perçu différemment. Néanmoins, nous croyons qu'il s'agit là d'une question qui concerne tout le monde. Lorsque les officiers supérieurs et tous les généraux, tous les adjudants-maîtres et tous les adjudants-chefs auront mis la main à la pâte, la partie sera gagnée.

La traduction: Dans une armée moderne, où la technologie occupe une place de plus en plus importante et où l'emploi des systèmes d'armement s'accompagne d'un recours à des procédures de plus en plus complexes, le problème de la traduction des manuels techniques devient primordial. Cette épineuse question est naturellement indissociable de celle de la documentation disponible et de l'obligation de faire traduire en français de nombreux manuels et textes.

Le Ministère investit beaucoup dans ce domaine. Ainsi, par exemple, la production de documents techniques bilingues requis pour le projet des frégates de patrouille entraînera des coûts estimés à ce moment-ci à 45 millions de dollars, et celui du projet de révision et de modernisation de la classe «Tribal», des coûts de 26,7 millions de dollars d'ici 1996-1997.

Cependant, la question se pose: Est-il nécessaire de traduire systématiquement tous les manuels techniques? Dans les cas particuliers où la technologie évolue plus rapidement que la capacité de traduction, il est par définition impossible de tenir une terminologie bilingue à jour.

Même dans le cas où la technologie est moins dynamique, on peut se poser certaines questions. À ce sujet, le rapport écrit, et je cite:

> Nous ne croyons pas que la décision de traduire toute documentation technique doit être automatique. Dans les cas où la technologie est dynamique, comme les systèmes de logiciel continuellement assujettis à des modifications, il serait insensé de tenter de le faire étant donné que la traduction ne saurait être tenue à jour. Même là où la technologie est moins dynamique,le principe à évoquer devrait être le suivant: la documentation, une fois traduite, sera-t-elle utilisée?

Je suis, pour ma part, enclin à penser que tout ne doit pas nécessairement être traduit. Mais immédiatement une seconde question surgit: Qui devrait décider de traduire ou de ne pas traduire?

[*Translation*]

met with a number of spouses of service personnel of all ranks. These visits and meetings were beneficial. They enabled them to develop a greater awareness of the importance of leadership in the field of languages. Where those responsible for implementing the plan are effective bilingual communicators and convinced of the merits of the plan and the principles underlying it, bilingualism is not an empty word. Here as elsewhere, directives alone would not be enough.

The most senior personel of the Department and the Canadian Forces are setting an example in this area and we trust that their subordinates at all levels will follow their lead. Obviously, the situation is not the same in Quebec City, Esquimalt or Ottawa, but there are locations where bilingualism is not being implemented in the same way and is viewed differently. Nevertheless, we believe that it is a matter that concerns everyone. Once all senior officers and all generals, all master warrant officers and all chief warrant officers become actively involved, success will be achieved.

Translation: In a modern armed force, where technology assumes increasing importance and weapons systems rely on increasingly complex procedures, the problem of translating technical manuals becomes paramount. This thorny question is, of course, inseparable from that of the documentation available and the obligation to have many manuals and texts translated into French.

The Department is investing a great deal in this undertaking. For example, the production of bilingual technical documents required for the patrol frigate project will entail costs currently estimated at $45 million, and that of the Tribal class update and modernization project, $26.7 million by 1996-97.

However, the question arises: Is it necessary to automatically translate all technical manuals? In the particular case where technology is developing more quickly than translation capacity, it is by definition impossible to keep bilingual terminology current.

Even in cases where technology is less dynamic, we can ask ourselves certain questions. In this connection, the report states, and I quote:

> We believe that a decision to translate technical material should not be automatic. In some cases where the technology is dynamic, for example, software systems that will be subject to constant refinement, it would be senseless to translate because it would be impossible for translations to stay abreast of the changes. Even where the technology is less dynamic, the translation test should be: will the translated material be used?

Personally, I am inclined to believe that not everything should be translated. However, a second question arises immediately: Who should decide whether or not to translate something?

[*Texte*]

Le rapport fait porter la responsabilité de la décision sur «un officier francophone qui est près des usagers.»

À mon avis, cette façon de procéder rendrait ces officiers sujets à toutes sortes de pressions et, de plus, en ferait indûment des responsables ultimes de l'application de la Loi sur les langues officielles.

• 1625

Je crois qu'il y aurait lieu d'établir une procédure plus équilibrée et moins sujette aux interprétations subjectives. Ainsi, dans une première étape, chaque fois que la nécessité de traduire ne serait pas évidente, il reviendrait aux officiers responsables du personnel directement concerné et familiers avec les usages dans ce domaine, d'analyser la question et de formuler une recommandation aux responsables de l'application du bilinguisme au ministère de la Défense; ces derniers étudieraient la question à nouveau en profondeur et, s'ils acceptaient l'idée de ne pas traduire, transmettraient cette recommandation à un comité formé de trois personnes, dont deux membres des Forces et un expert de l'extérieur, désignées pour trois ans; après réflexion, ce comité proposerait, par les voies hiérarchiques normales, sa recommandation au ministre, lequel prendrait la décision finale et en informerait le commissaire aux langues officielles dans le cas où il n'y aurait pas de traduction.

Et afin de ne pas prêter flanc à l'idée que le ministère de la Défense pourrait ainsi faire indûment des économies au détriment du bilinguisme, les sommes ainsi épargnées devraient être investies dans la bonification du programme de bilinguisme, ce qui constituerait une mesure compensatoire non négligeable et limiterait, en outre, les accusations de traduction inutile. Il appartiendrait, le cas échéant, à la Direction des langues officielles du Ministère de recommander au ministre, après consultation et accord du comité ci-haut mentionné, la meilleure manière d'utiliser les sommes ainsi épargnées.

Par son ampleur, sa complexité, ses nombreux objectifs et l'interdépendance de ses activités, ce plan pose de grands défis. Bien que les responsabilités de chacun soient bien identifiées et que l'accent ait été mis sur l'imputabilité, il appert que le plan sectoriel du Groupe du personnel, responsable de l'appui aux autres plans, présente des problèmes particuliers.

Face à cette situation, le Comité s'est interrogé sur la gestion même du plan. Le sous-ministre adjoint (Personnel), à qui revient la responsabilité de gérer ce plan, ne cumule-t-il pas deux fonctions en conflit l'une avec l'autre? N'est-il pas à la fois responsable du recrutement, de la formation linguistique et professionnelle et de la sélection des candidats pour les cours d'état-major et les collèges militaires canadiens? D'autre part, ce poste n'est-il pas appelé à changer trop souvent de titulaire? De plus, d'où vient qu'aucun francophone n'a occupé ce poste depuis 1972, c'est-à-dire depuis le général Dextraze? N'y aurait-il pas lieu de corriger rapidement cette anomalie?

[*Traduction*]

The report places the responsibility for the decision on the shoulders of "a francophone officer who is close to the potential users".

In my view, this approach would leave these officers open to all sorts of pressures and, in addition, would make them—quite improperly—ultimately responsible for enforcing the Official Languages Act.

I believe that it would be appropriate to establish a procedure that is more balanced and less prone to subjective interpretations. Whenever the need for a translation is not obvious, it would be up to the officers who are in charge of those directly affected and who are familiar with the practices in that field to analyze the question and formulate a recommendation to the officials responsible for implementing bilingualism in the Department of National Defence. Those officials would again consider the matter in depth, and, if they agreed with the recommendation that the document not be translated, would submit the recommendation to a three-member committee (composed of two Canadian Forces personnel and one outside expert) appointed for three years. After due consideration, the committee would submit a recommendation through normal channels to the minister, who would make the final decision and inform the Commissioner of Official Languages in cases where translation was dispensed with.

And in order to avoid the criticism that the Department of National Defence could thereby improperly effect savings at the expense of bilingualism, the savings thus achieved should be invested improving the bilingualism program. This would constitute a significant measure and would also minimize accusations of unnecessary translations. In such cases, it would be incumbent upon the Official Languages Division of the Department to recommend to the Minister, after consulting with and obtaining the agreement of the above-mentioned ad hoc committee, the best way to use the funds thus saved.

The plan presents considerable challenges by virtue of its scope, its complexity, its numerous goals and the interdependence of its activities. Although the responsibilities of each individual are clearly identified and emphasis has been placed on accountability, it appears that the sectoral plan of the Personnel Branch, whose role it is to support the other plans, poses particular problems.

In the face of this situation, the Committee members asked themselves some serious questions about the actual management of the plan. Does not the Assistant Deputy Minister (Personnel), who is responsible for managing the plan, have two conflicting roles? Is he not both responsible for recruiting, for language and occupational training, and for the selection of candidates for the staff colleges and military colleges? Moreover, is there not an excessively high turnover rate in this position? And, further, why has no francophone filled it since 1972, that is, since General Dextraze? Would it not be appropriate to rectify this anomaly promptly?

[*Text*]

Les auteurs du rapport n'ont pas recommandé de confier la gestion du plan à un organisme créé à cet effet, mais se sont ralliés à l'idée de demander que l'imputabilité soit renforcée et qu'un contrôle plus étroit soit exercé. Les autorités des Forces et du Ministère, au courant de l'ampleur du problème, ont décidé d'exiger du chef du Service d'examen qu'il présente désormais au ministre, par les voies hiérarchiques normales, deux fois par année, un rapport d'étape qui permettra désormais de réagir sans délai et de façon pertinente à tout problème découlant de l'application du plan et mettant en danger ses objectifs. Rappelons que le chef du Service d'examen est responsable, auprès du sous-ministre et du chef d'état-major, des conduites d'évaluation sur la pertinence et l'efficacité des programmes internes du Ministère et des Forces canadiennes.

La gestion du personnel du Ministère et des Forces a également fait l'objet d'un examen attentif. Là aussi, des anomalies suscitent bien des questions importantes. En vertu de la Loi sur les langues officielles, aussi bien les francophones que les anglophones à l'emploi de l'État s'attendent à pouvoir communiquer dans leur langue maternelle avec tous ceux qui ont la responsabilité de gérer leur carrière. Or, tel n'est pas toujours le cas dans les Forces armées. Plus de 60 p. 100 des francophones affirment ne pas être en mesure de communiquer avec les gérants de carrière dans leur langue maternelle.

Le chef d'état-major, le général de Chastelain, saisi du rapport du Comité, a décidé de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les responsables de la gestion du personnel soient non seulement bilingues, mais comptent désormais une proportion équitable de francophones à tous les niveaux de ce secteur. Il en sera désormais de même des conseils de mérite. Dans cette perspective, il ne sera donc plus nécessaire de traduire les rapports d'évaluation dont le coût était estimé à 250 000$ par année. Il y a aura là également des économies pour le Ministère, et tous seront traités avec justice. Au fond, c'est ce qui importe.

• 1630

Les rapports d'évaluation de rendement ont également fait l'objet de considérations. La cote de bilinguisme d'un individu, tout comme la réalité de ce bilinguisme, devrait apparaître dans son rapport d'évaluation. On devrait également noter, dans le cas de celui qui occupe un poste bilingue, le degré d'utilisation de la langue seconde et l'encouragement donné aux subordonnés à utiliser leur langue.

La pratique d'octroyer des points de mérite aux fins de promotion lorsqu'une personne consent à suivre des cours de langue cessera. Quant à la compétence linguistique dans la langue seconde, elle continuera à être prise en considération tant que le candidat n'aura pas atteint le grade à partir duquel la compétence en langue seconde est exigée.

En conclusion, il y a urgence à corriger certaines situations inacceptables qui durent depuis trop longtemps. Il est admis que des changements permanents et profonds s'effectuent sur de longues périodes de temps, mais on ne

[*Translation*]

The authors of the report have not recommended that the management of the plan be handed over to an organization created for that purpose, but they have espoused the view that there should be a greater accountability and that more stringent control be exercised. The authorities of the Canadian Forces and the Department are aware of the magnitude of the problem and have decided to direct the Chief of Review Services to submit to the Minister, from now on, through normal channels, a semi-annual progress report that will henceforth make it possible to react promptly and appropriately to any problem that arises from the implementation of the plan and endangers its objectives. Remember that the Chief of Review Services is responsible to the Deputy Minister and the Chief of the Defence Staff for evaluating the relevance and effectiveness of the internal programs of the Department and the Canadian Forces.

Personnel management in the Department and the Canadian Forces was also carefully examined. Here again, anomalies give rise to many important questions. Under the Official Languages Act, both anglophone and francophone government employees expect to be able to communicate in their first official language with those responsible for managing their careers. Such is not always the case, however, in the Canadian Forces. Over 60% of francophones say that they cannot communicate with the career managers in their first official language.

When the Committee's report was submitted to the Chief of the Defence Staff, General de Chastelain, he decided to take all appropriate action to ensure that personnel managers will not only be bilingual, but will henceforth include an equitable proportion of francophones at every level in this area. The same will apply to the merit boards from now on. Accordingly, it will therefore be no longer necessary to translate evaluation reports, at an estimated cost of $250,000 a year. This will also result in savings for the Department and everyone will be treated fairly. Really, that is what matters.

Consideration was also given to the performance evaluation reports. An individual's bilingualism rating, as well as his actual bilingual capability, should appear in his evaluation report. The degree to which the second language is used and the extent to which subordinates are encouraged to use their first official language should also be indicated in the case of individuals filling bilingual positions.

The practice of awarding merit points for promotion purposes to individuals who indicate a willingness to take language training will cease. Second language skills, however, will continue to be taken into consideration until the individual reaches the rank level, at which it becomes a requirement.

In conclusion, it is a matter of urgency that certain unacceptable situations that have existed for too long be rectified. While it is accepted that lasting, profound changes take considerable time, this cannot be used to rationalize the

[*Texte*]

saurait en tirer motif pour que des programmes correctifs échelonnés sur 15 ans en mettent 10 à démarrer sérieusement. Il importe donc d'agir avec célérité, et j'ai conscience, ce faisant, d'avoir la pleine et entière collaboration du personnel civil et militaire de mon Ministère.

Nous savons que des problèmes existent. Nous savons comment les aborder et les régler. Il n'en tient qu'à nous de faire en sorte que, dans dix ans, en l'an 2002, les francophones qui ont choisi de servir le Canada dans les Forces armées, de même que les employés civils du ministère de la Défense, puissent mener intégralement leur carrière dans une atmosphère et des conditions qui respectent leur identité linguistique et culturelle.

Je sais, pour l'avoir vécu quotidiennement depuis que le premier ministre m'en a confié la responsabilité, que le ministère de la Défense nationale et les Forces armées sont l'un et l'autre conscients du leadership qu'ils doivent exercer en ce domaine parfois complexe de l'application de la Loi sur les langues officielles. Je sais aussi qu'ils ont tous l'intention ferme d'actualiser ce leadership dans l'exercice quotidien de leurs responsabilités.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

M. Gauthier: Monsieur le ministre, votre exposé a été intéressant, et je vous félicite personnellement pour cet exploit véritable. Je pense que c'est une position gouvernementale que vous avez présentée au Comité.

M. Masse: Exactement.

M. Gauthier: Je dois vous en féliciter. Cela fait longtemps qu'on attend une position aussi engageante et claire.

Mes questions serviront donc à clarifier certains points du rapport, en particulier certaines déclarations faites récemment par des gens, dans des éditoriaux, concernant la traduction des manuels techniques.

Je suis d'accord avec vous, monsieur le ministre, que pour les jeunes militaires, l'absence de modèle à suivre et de preuves qu'on puisse accéder à un poste supérieur peut parfois être une source de préoccupation. Sans aller dans les détails, je vais essayer, pendant les dix minutes qui me sont allouées, de couvrir la question des manuels techniques. Je veux être clair là-dessus, parce que M^me^ Bissonnette, dans un éditorial, m'a un peu choqué en disant que j'avais parlé de la proposition voulant qu'un officier francophone décide de l'à-propos de traduire certains documents techniques. Elle disait que j'avais été un peu aveugle en disant que cette proposition ne me plaisait pas beaucoup. Je vois dans votre proposition d'aujourd'hui que vous avez étendu cela à un comité, qui sera peut-être chargé, une fois que des propositions auront été faites par les gens sur le plancher, de décider ou de recommander que certains documents ne soient pas traduits.

J'aurais besoin d'explications. Concernant le comité de trois personnes, composé de deux membres des Forces armées et d'une personne de l'extérieur, pouvez-vous m'assurer que le commissaire aux langues officielles—que j'aurais voulu voir ici aujourd'hui mais qui n'y est pas—sera impliqué dans cette nomination, qu'on le consultera et qu'on verra à lui demander son avis sur cette personne qui, j'imagine, devra être un expert dans le domaine de la traduction?

[*Traduction*]

fact that remedial programs spanning 15 years take 10 to get underway in earnest. It is therefore important to take prompt action, and I am aware, in doing so, that I enjoy the complete cooperation of the civilian and military personnel of my Department.

We know that problems exist. We know how to tackle and solve them. It is up to us to ensure that in ten years—in 2002—francophones who have chosen to serve Canada in the armed forces, as well as the civilian employees of the Department of National Defence, will be able to pursue their careers entirely in an atmosphere and under conditions in which their linguistic and cultural identity are respected.

I know, from my exposure to it each day since the Prime Minister has given this responsibility to me, that both the Department of National Defence and the Armed Forces are aware of the leadership that they must exercise in this sometimes complex task of implementing the Official Languages Act. I know also that they all firmly intend to exercise this leadership as a matter of course.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Mr. Gauthier: Mr. Minister, you gave an interesting presentation and I personally congratulate you for your real achievement. It seems you have presented the committee with the government's position.

Mr. Masse: Precisely.

Mr. Gauthier: I must congratulate you. We have been waiting for a long time for such a clear and committed stance.

I would like clarification on some parts of the report, specifically concerning recent statements made by editorialists regarding the translation of technical manuals.

I agree with you, Mr. Minister, that young members of the military are sometimes concerned with the lack of role models and evidence which might give them hope they can attain a senior position. Without going into detail, I will, for the ten minutes allotted me, discuss the issue of technical manuals. I want to be clear, because Mrs. Bissonnette upset me somewhat when she wrote in an editorial that I had discussed a proposal that a francophone officer should decide on the advisability of translating certain technical documents. She stated I was somewhat blind in stating that I didn't like the proposal very much. I see that you have now referred this to a committee, which might decide or recommend, once it has heard various points of view from the floor, that certain documents should not be translated.

I need clarification. Regarding the three-member committee, composed of two Armed Forces members and one outside person, can you assure me that the Official Languages Commissioner—whom I would like to have seen here today—will be involved, that he will be consulted on various issues, including whether the outside person should—logically—be a translator?

[*Text*]

M. Masse: Pour l'instant, je suis d'accord avec le député, et je l'ai exprimé. Ma position est un peu contraire à celle du rapport ministériel, comme vous l'avez vu.

• 1635

Je crois que le poids d'une décision aussi importante, qui est sujette à critique parce que c'est une décision qui peut engager l'émotionnel, est un peu lourd pour une seule personne. Dans ce sens-là, on a essayé de proposer un modèle qui n'est pas trop lourd, mais qui permet des étapes assez importantes. Donc, on a suggéré un comité un peu à l'extérieur du système du bilinguisme du ministère. On a parlé tout à l'heure de l'importance du leadership dans les Forces pour que le plan fonctionne. Je crois qu'il était important de les garder dans la hiérarchie de la décision. Également, pour qu'il y ait un oeil extérieur, on a ajouté une autre personne compétente dans ces domaines.

Dans mon esprit, le comité est l'un des nombreux comités qui sont formés occasionnellement par le ministre. En principe, les gens sont là pour trois ans. On en change un tous les ans pour garder une certaine continuité. Donc, comme je vous l'ai dit, on forme de nombreux comités, et il n'y avait pas lieu de demander conseil au commissaire, bien qu'il ait certainement dans sa banque de données plus de noms de personnes intéressées à ce domaine que j'en ai dans la mienne. Il est certain que ce serait pour moi une source de suggestions, du moins pour la personne extérieure, chaque ministre étant libre d'agir comme il le veut. Mais quand même, on a inscrit en dernier lieu que, lorsque le ministre prendra la décision d'accepter de ne pas traduire, il devra communiquer sa décision au commissaire aux langues officielles.

Je crois qu'il faut garder à chacun sa responsabilité et informer le commissaire aux langues officielles. Si ce dernier a réellement des choses à dire, il va saisir l'occasion de le faire, mais puisqu'il est un peu juge de nos actions, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de le mettre dans le coup de la décision. C'est un peu comme cela qu'on pense.

M. Gauthier: C'est cela. C'est au niveau de la recommandation plutôt que du jugement.

M. Masse: Oui, c'est cela.

M. Gauthier: Tout ce que je voulais, c'est que vous vous assuriez que sa banque de ressources humaines, qui est probablement plus importante que celle de bien d'autres ministères, soit à votre disposition.

Je n'ai pas beaucoup de temps, mais je voudrais continuer là-dessus. Souvent, dans les médias, on répète que ces manuels techniques sont inutilisés et inutilisables. On peut passer à la question de la traduction qui, comme on dit dans le rapport, est souvent académique. Également, dans les manuels, on peut trouver à la page 22 une traduction française d'un terme anglais qui n'est pas la même qu'à la page 40, ce qui confond un peu les élèves.

Je voudrais que vous me donniez des explications sur la déclaration dont je vous parle et qui a été répétée dans beaucoup de médias. Même M[me] Bissonnette, dans *Le Devoir* du 18 novembre, dit :

[*Translation*]

Mr. Masse: For the moment, I agree with the member. I've said so. My position is not completely in line with the ministerial report, as you've heard.

I think that it is a very heavy responsibility for one person alone to make such an important decision, which is open to criticism because it may become emotionally charged. For this reason, we tried to propose a system that comprised a series of steps without being too cumbersome. Therefore, we suggested a Committee that is somewhat outside the Department's bilingualism system. There was talk earlier about the importance of leadership in the Forces to make the plan work. I thought that it was important to keep them within the decision-making hierarchy. In order to have some outside input, I added another person who is knowledgeable in the area.

In my mind, the Committee is one of the numerous committees that the Minister occasionally creates. In principle, membership is for three years. One person is replaced every three years in order to maintain some continuity. So, as I said, we create many committees, and there no need to ask the Commissioner's advice, even though he surely has more names of people involved in this area in his data bank than I have in mine. This could no doubt be a source of suggestions for me, at least for the outside person, since each minister is free to act as he or she sees fit. Nevertheless, we decided that as a final step, when the minister takes a decision not to translate, he will be required to inform the Commissioner of Official Languages of his decision.

I believe that each minister should retain his or her responsibility and then inform the Commissioner of Official Languages. If the commissioner actually has an opinion on the subject, he will use the opportunity to express it, however, since he in a way judges our decisions, I do not think that he should necessarily be involved in the decision. This was our line of reasoning.

Mr. Gauthier: That's it. You want him involved in reviewing the recommendation rather that making the decision.

Mr. Masse: Yes, that's correct.

Mr. Gauthier: I merely wanted to ensure that his human resource bank, which is probably much larger than that of many other departments, be available to you.

I don't have much time, but I would like to continue on this subject. The media often repeat that these technical manuals are unused and unusable. This brings us to the question of the translation which the report says is often academic. Furthermore, one can find a translation of an English term on page 22 of a manual which will not be the same as the term used on page 40, and this confuses the students somewhat.

I would like you to comment on the statement that I have just made and which is often repeated in the media. Even Mrs. Bissonnette in *Le Devoir* on November 18:

[*Texte*]

Cent millions de dollars pour faire traduire et imprimer en français l'an dernier les 500 000 pages de manuels techniques touchant les nouvelles frégates de la marine.

Cela m'a un peu choqué. J'ai donc appelé au programme des frégates et on m'a dit: Non, c'est 21 millions de dollars selon le contrat. Aujourd'hui, vous avez parlé de 45 millions de dollars. Pendant votre déclaration, j'ai rappelé au *Canadian Patrol Frigates*, et on m'a répété que le contrat signé était de 21 millions de dollars, mais que le bureau du ministre continuait à répéter que c'était 100 millions de dollars.

Pourriez-vous dire aux gens de votre ministère d'arrêter de dire aux journalistes que c'est 100 millions de dollars...

M. Masse: Je vais vous expliquer.

M. Gauthier: ...et de donner les faits exacts, à savoir que c'est 21 millions de dollars sur cinq ans et que cela va nous donner une banque de données ou un lexique qui va permettre de comprendre de quoi on parle en français et en anglais?

M. Masse: Je vais répondre à la première partie de votre question, et le sous-ministre pourra compléter.

Pourquoi y a-t-il confusion dans les chiffres? C'est que, dans l'esprit des gens, il y a ce que j'appellerais les mégaprojets du ministère: les F-18, les frégates, le projet «Tribal», etc. Si vous additionnez tout cela, vous arrivez à environ 100 millions de dollars. À un moment donné, on part de cette idée de grands projets et on finit par l'un de ces grands projets, c'est-à-dire le plus important.

M. Gauthier: Ce n'est pas par année, monsieur le ministre.

M. Masse: Non, non, non. Je parle du total de ces projets-là.

M. Gauthier: Oui, mais il faudrait...

M. Masse: Deuxièmement, souvent ces traductions-là sont incluses dans les contrats et sous-contrats qui sont donnés; c'est-à-dire que chaque sous-traitant doit faire sa traduction. Il est difficile pour le Ministère d'arriver au calcul exact, puisque le total est réparti littéralement parmi des centaines de personnes qui doivent traduire leurs parties à elles selon leurs contrats.

Je pourrais demander au sous-ministre de donner plus de détails là-dessus, si vous le voulez.

• 1640

M. Robert Fowler (sous-ministre de la Défense nationale): Il n'y a pas beaucoup à ajouter, monsieur le président. Notre budget annuel de traduction pour les opérations du Ministère est d'environ 12 millions de dollars. Le budget de traduction dans le domaine du capital est de 13 millions de dollars par année et, comme le dit le ministre, le budget pour traduire la documentation technique des projets majeurs, soit 27 projets majeurs, est de l'ordre de 88 à 89 millions de dollars.

M. Gauthier: Sur une période de combien d'années?

M. Fowler: Cela varie. Tous ces projets sont d'une durée différente.

M. Gauthier: Pouvez-vous nous donner une ventilation de tous ces programmes-là?

[*Traduction*]

$100 million was spent last year to translate and publish 500,000 pages of technical manuals dealing with the new navy frigates.

I was rather shocked by this. Therefore I called the frigate program and I was told: no, the contract is for 21 million dollars. Today, you mentioned $45 millions. During your statement I called Canadian Patrol Frigates, and I was told that the contract signed was for $21 million, but that the Minister's office continues to repeat the $100 million figure.

Could you ask the people in your department to stop telling journalists that it is $100 million...

Mr. Masse: I will explain this to you.

Mr. Gauthier: ...and give the precise facts, namely that the figure is $21 million over 5 years and that this will give you a data bank or a glossary that will make it possible to understand the subject in French and in English?

Mr. Masse: I will answer the first part of your question, and the Deputy Minister can complete the reply.

Why is there confusion about the figures? It is because people have in mind what I would call the Department's mega-projects: The F-18s, the frigates, the Tribal project, etc. If you add all of this together it comes to about $100 million. At some point, people get away from the idea of large projects and start talking about the biggest one.

Mr. Gauthier: That is not per year, Mr. Minister.

Mr. Masse: No, I was talking about the total of all those projects.

Mr. Gauthier: Yes, but you would have to...

Mr. Masse: Secondly, these translations are often included in the contracts and subcontracts that are awarded; that is to say each subcontractor must provide his own translation. It is difficult for the Department to determine a precise figure, since the total is in fact distributed among hundreds of people who translate their part in accordance wiht their particular contracts.

I could ask the Deputy Minister to provide further details on this, if you wish.

Mr. Robert Fowler (Deputy Minister of National Defence): There is not a lot to add, Mr. Chairman. Our annual translation budget for the Department's operations is approximately $12 million. The translation budget related to capital projects is $13 million dollars per year and, as the Minister has said, the budget for translating technical documents relation to 27 major projects is approximately $88 to 89 million.

Mr. Gauthier: Over how many years?

Mr. Fowler: That varies. All of these projects have different durations.

Mr. Gauthier: Could you give us a breakdown of all those programs?

[*Text*]

M. Fowler: Oui, certainement.

M. Gauthier: Envoyez cela à la greffière qui le distribuera.

M. Fowler: Le programme des frégates, c'est 12 ans. Il y a d'autres programmes de deux ou trois ans.

M. Gauthier: Toujours au sujet de la traduction, le Comité dit dans son rapport que les traductions sont dans un français trop académique qui dépasse les besoins des stagiaires ayant un degré d'instruction parfois limité.

De plus, comme je vous l'ai dit tantôt, on rapporte qu'un terme traduit dans un même livre peut être traduit de façons différentes à différents endroits. Je me demande si c'est parce qu'on a subdivisé le contrat de traduction pour le donner à différents bureaux, parce qu'on n'a pas en place un bureau de traduction qui, lui, est disponible.

Dans le rapport du Comité, on propose de mettre en oeuvre la recommandation numéro 7 voulant qu'on introduise des traducteurs dans les écoles ou dans les bases, là où existe une quantité significative de traduction à faire. N'est-il pas raisonnable de penser qu'on pourrait mettre des traducteurs là et leur donner une banque de données afin qu'ils traduisent d'une façon et non de l'autre afin qu'on puisse s'y comprendre?

M. Masse: Je comprends fort bien la question, mais il y a deux types de traduction, si je puis dire. Il y a des traductions corporatives pour le Ministère, dont le Ministère est responsable. On a vu tout à l'heure que des montants très importants étaient souvent rattachés aux mégaprojets. Là, c'est chaque entrepreneur ou chaque entreprise qui traduit sa partie par contrat. Voilà pourquoi il se trouve qu'on n'arrive pas nécessairement avec le même mot dans différentes parties du Canada. Ce sont différentes compagnies qui ont traduit leur propre partie. Si le Ministère faisait tout cela, on s'éloignerait de la connaissance technique de l'objet qui est fait par telle compagnie, à tel endroit.

Il y a donc, dans ce sens-là, deux types de traduction. Si on mettait les traducteurs au niveau des bases, toute la partie industrielle des grands projets ne serait pas touchée par le fait qu'un traducteur serait sur une base, puisque par définition, dans son contrat, le traducteur est dans l'entreprise qui doit fournir la traduction.

Il faut donc déterminer quel est le coût de cela par rapport au coût de ce qu'on fait actuellement, et quel est l'avantage de cette opération-là. Si vous avez remarqué, dans le texte, j'ai relié les deux choses, et il faut que tout le monde soit bien attentif et bien sérieux à cet égard. En tout cas, le Ministère et le sous-ministre ont les oreilles très longues là-dessus. Si on établit un système qui nous permettra de ne pas nécessairement tout traduire, les économies ainsi réalisées devront servir à bonifier le système de mise en place du bilinguisme.

Une des raisons pour lesquelles on a attendu si longtemps pour avoir tous les cours de métier qu'on est bien décidés à offrir dès maintenant, c'était la traduction des manuels de base. On avait pour des années et des années de

[*Translation*]

Mr. Fowler: Certainly.

Mr. Gauthier: Send it to the Clerk who will distribute it.

Mr. Fowler: The frigate program lasts 12 years. Other programs run for two or three years.

Mr. Gauthier: Still on the subject of translation, the Committee report says that the French translation are often too academic and exceed the needs of the trainees who sometimes have limited education.

Furthermore, as I said previously, it is reported that a term can be translated in a number of different ways at different times in the same book. I wonder if this is because the translation contract was subdivided and awarded to different offices because there is not an on-sight translation service available.

The report proposes to implement Recommendation No. 7 stating that translators be stationed in the schools or on the bases where there is a significant amount of translation to do. Is it not reasonable to think that translators could be located there and provided with a data bank so that their translations become more consistent and thus comprehensible?

Mr. Masse: I am very aware of this issue, but there are two types of translation. There is departmental translation for which the Department is responsible, and we heard a little while ago that some very large amounts are often related to megaprojects. In that case, each contractor or each company translates its share of the contract. This is why it happens that the same word may not be used in different parts of Canada. Various companies have translated their own part. If the Department were to do this, we would be remote from the technical skills related to the component produced by a given company at a given place.

So you can see, there two types of translation. If we stationed translators at bases, this would not affect the industrial aspects of major projects, because by definition, the contract translators work in the company supplying the translation.

We would have to determine the cost of this in relation to the cost of our present system and the advantages that this would provide. You may have noted that in my statement I linked these two things, and we all have to be very aware of this and take it seriously. In any case the Department and the Deputy Minister have their ears to the ground on this. If we create a system such that not everything must be automatically translated, the savings achieved should serve to improve the existing bilingualism program.

One of the reasons that we waited so long to offer all the trade courses that we are presently providing, was because of the translation of the basic manual. There were years and years of translation to do. Henceforth, this reason can no

[*Texte*]

traduction à faire. Dorénavant, on ne pourra plus invoquer cette raison. Si on décide qu'il est plus brillant pour le Ministère d'avoir le document de base pour former le technicien en français que d'avoir le document d'entretien de l'avion quelques années plus tard, il ne faudra pas qu'il y ait des gens qui jouent un mauvais jeu et qui disent qu'ils n'ont pas d'argent, bien qu'il y ait eu une économie.

Cela a été très clair. Je peux vous assurer que toutes les autorités, tant des Forces que du Ministère, sont bien sérieuses sur la façon dont les choses doivent se faire.

C'est là que se posera à un moment donné la question suivante: Est-il plus intéressant d'avoir tel document technique d'entretien ou tel manuel de formation de base? C'est le genre de discussion qui va se faire, et je pense qu'on pourra en profiter.

Pour ce qui est de savoir si on devrait placer les traducteurs dans la base, comme le rapport le suggère, on va étudier cet aspect-là. On n'a pas eu le temps de prendre toutes les décisions qui s'imposent depuis les trois semaines que le rapport a été déposé. Mais il y a quand même eu de la célérité entre le dépôt du rapport et les décisions déjà importantes et nombreuses.

• 1645

M. Gauthier: Vous posez 14 questions dans votre exposé; 14 questions. Je veux y répondre avec les autres membres du Comité.

M. Masse: Je tiens à dire qu'aujourd'hui, ou ouvre ce Comité aux fins d'analyse. Je crois qu'il est important, en ouverture, que le Ministère explique le contexte dans lequel tout cela se fait, les décisions qu'on a déjà prises et les endroits où on s'interroge. Au fond, la participation du Comité fait partie du processus de décision. Vous allez entendre des témoins et rencontrer des experts et, à la fin, le Ministère pourra revenir en faisant le bilan de ce qu'il a entendu. De toute façon, le Comité va faire un rapport et le gouvernement va répondre. Certaines décisions sont urgentes. Si on veut commencer en septembre, il est important qu'on prenne la décision maintenant et qu'on l'annonce maintenant au lieu d'attendre au mois d'avril ou de mai, à la fin des travaux du Comité.

M. Edmonston: Autant j'ai déploré l'absence de votre document en anglais, autant je vous félicite pour le gros bon sens de ce que vous avez écrit en français. Il y a plein de gros bon sens ici. Je ne suis pas ici pour faire le procès de M^me^ Bissonnette du journal *Le Devoir*, mais je peux vous dire que le Canada et son plus gros employeur, les Forces armées, cherchent à donner l'exemple et à respecter la Loi sur les langues officielles.

J'ai déjà demandé au ministre de nous donner certains documents en anglais parce que j'étais particulièrement intéressé à les fournir aux anglophones d'ailleurs qui ont tendance à croire qu'on veut leur imposer une certaine réglementation aveugle,

force down their throats, or force them to learn different things when it's not necessary.

I'm going to switch into English, because it's important that the message should get out. First, will this statement that you made today be available in English? I assume so.

[*Traduction*]

longer be given. If we decide that it makes more sense for the Department to have a basic training document for technicians in French than to have an aircraft maintenance manual a few years later, nobody should be able to get out of this by saying there isn't enough money, even though there were savings.

This was very clear. I can assure you that all the authorities both in the Forces and in the Department are very serious about how things should proceded.

At some point the following question will be asked: is it more worthwhile to have a particular technical maintenance document or a basic training manual? This is the sort of discussion that will take place, and I think that we will be able to make good use of it.

As for the advisability of putting translators on bases, as the report suggests, we will examine this suggestion. We have not had enough time to make all the appropriate decisions in the three weeks since the report was presented. Nevertheless, we have moved swiftly since then and made many important decisions.

Mr. Gauthier: You ask 14 questions in your statement. I want to answer them with the other committee members.

Mr. Masse: Today the committee is beginning its analysis of the report. At the outset, I think it is important that the Department explain the context in which this was all done, the decisions that have already been made and areas about which we have some questions. The committee's work is really part of the decision-making process. You will be hearing from witnesses and meeting experts, and in the end the Department will be able to come back and report on what it has heard. In any case, the committee will report and the government will respond. Some decisions are urgent. If we want to start work in September, we must decide that now and announce it now, rather than waiting until April or May, at the end of the committee's work.

Mr. Edmonston: While I deplore the fact that your statement was not available in English, I do congratulate you on the common sense shown in your French text. It does contain a great deal of good common sense. I'm not here to criticize Mrs. Bissonnette from *Le Devoir*, but I can tell you that Canada and its largest employer, the Armed Forces, are trying to set an example and to comply with the Official Languages Act.

I've already asked the Minister to give us certain documents in English because I particularly wanted to give them to anglophones who tend to think that there is blind attempt to impose certain regulations on them,

de leur faire avaler une certaine réglementation, ou de les obliger à apprendre certaines choses qui ne sont pas nécessaires.

Je vais passer à l'anglais, car il est important que le message sorte. D'abord, est-ce que votre déclaration sera disponible en anglais? Je le suppose.

[*Text*]

Mr. Masse: Sure.

Mr. Edmonston: Second, going back to the technical manuals of which my colleague was speaking, I think it is a good idea not to put that responsibility on one francophone officer. That could create all kinds of problems.

I'm concerned, though, about the SOP—and you were in the service, I'm sure, before—the standard operating procedure for determining whether this is going to be translated or not. It's hierarchical. I don't know what the cost or the time would be.

I know that when I was in the service, trying to get a straight answer from my officer was not always the easiest thing to do. When you have this and you're going to have two people who are in the service but another person who is an outside expert and then we're going to be checking with someone else and then we're going to be checking, what does this do when either there's a need for the translation that perhaps seems immediate or someone further down the line is waiting for a response?

Mr. Masse: The one around this table who succeeds best in the hierarchical system is General de Chastelain, so I will ask him to answer part of your question.

General A.J.G.D. de Chastelain (Chief of the Defence Staff, Department of National Defence): If there's a requirement for an immediate translation, then it will be translated. We are talking here about the requirement to come up with translations of large volumes of material, and that is what we will ask the committee to look at.

If we're buying a piece of equipment but not buying many models of it—it's going to have use in a particular area—does it make sense to spend, say, $1,000 producing technical documents for it? The answer may be yes. The committee will look at that and make recommendations to the deputy minister and me. We will pass them to the minister. He will make the final decision and that will be done.

We have funds in the system to meet immediate requirements. We routinely translate and put side by side routine orders, supplementary orders.

I'm not sure, sir, if I'm replying to your question.

Mr. Edmonston: Yes, you are. That's fine.

On the different sectors of the armed forces where we're talking about the proportion of francophones to anglophones, I was particularly surprised. I understand it's very low in the maritime division. If we're talking about *blindés* I suppose, that is *comme des chars d'assaut* and others. I don't even know what the word in English is right now—

• 1650

Gen de Chastelain: Armoured.

Mr. Edmonston: Yes, in the armoured division. Have you been able to further pinpoint that other than just saying it's a serious problem? Does that have any relationship to the question of translation, or manuals or schooling? I would also like to know whether it has any relationship to pilots.

[*Translation*]

M. Masse: Certainement.

M. Edmonston: Deuxièmement, pour en revenir aux manuels techniques dont mon collègue parlait, je pense qu'il est bon de ne pas donner cette responsabilité à un seul officier francophone. Cela pourrait créer toutes sortes de problèmes.

Ce qui me préoccupe ce sont les instructions permanentes d'opérations—et je suis sûr que vous avez déjà été dans les Forces armées—pour savoir si certains textes seront traduits ou pas. C'est une question d'hiérarchie. Je ne sais pas quel serait le coût de la traduction ni le temps pour le faire.

Je sais que lorsque j'étais dans les Forces armées, il n'était pas toujours facile d'obtenir une réponse directe de la part de mon officier. Il y a par exemple deux personnes qui sont membres des Forces armées, mais il y a quelqu'un d'autre qui est un expert extérieur, et ensuite il faut vérifier auprès de quelqu'un d'autre pour savoir si le besoin de traduction est vraiment immédiat. Quel est le résultat de tout cela.

M. Masse: La personne présente qui réussit le mieux à se débrouiller dans le système hiérarchique c'est le général de Chastelain, donc je vais lui demander de répondre à une partie de votre question.

Le général A.J.G.D. de Chastelain (chef d'État major de la défense, ministère de la Défense nationale): Si une traduction immédiate est nécessaire, le texte sera traduit. Nous parlons du besoin de traduire des quantités énormes de documents, et c'est ce que nous allons demander au comité d'examiner.

Si nous achetons un équipement donné qui sera utilisé dans une région donnée, mais si nous n'en achetons pas beaucoup de modèles, il faut se demander s'il est raisonnable de dépenser 1 000$ pour traduire les documents techniques y afférents? Il se peut que la réponse soit oui. Le comité va examiner cette question et fera des recommandations au sous-ministre et à moi-même. À notre tour, nous les transmettrons au ministre. C'est à lui de prendre la décision finale. C'est ce qui sera fait.

Nous disposons des fonds nécessaires pour répondre aux exigences immédiates. Nous traduisons habituellement et publions côte à côte les ordres de service courants et les ordres supplémentaires.

Je ne sais pas si je réponds à votre question.

M. Edmonston: Oui, vous y répondez. C'est très bien.

J'étais particulièrement surpris de constater la proportion de francophones et d'anglophones dans différents secteurs des Forces armées. Je crois comprendre que la proportion de francophones dans la division maritime est très basse. Je suppose qu'on parle des *blindés*, comme des chars d'assaut et d'autres. Je ne me souviens même pas du mot en anglais en ce moment...

Gén de Chastelain: Armoured.

M. Edmonston: Oui, en effet. Avez-vous pu mieux cerner le problème, ou est-ce que vous dites tout simplement qu'il s'agit d'un problème grave? Est-ce que cela a un rapport avec la question de la traduction, des manuels, de l'enseignement ou de la question des pilotes.

[*Texte*]

Gen de Chastelain: I'll take the navy first, because our concern about the maritimes was not the maritime provinces, it was the maritime forces, the naval forces. The representation at the lower end of the rank level is not low to start off with, but the attrition rate has been high. This is partly because we had a much more English tradition in the navy in years past. That has changed.

Also, our navy is located in two fairly anglophone areas, Halifax and Esquimalt, and the willingness of francophone families to stay in those areas has been somewhat less. For that reason, a number of years ago we determined that we would create a fairly large naval division in Quebec City. In fact, we put the training of all the naval reserve headquarters there and—

Mr. Edmonston: This was prior to the arrival of our Quebec minister.

Gen de Chastelain: This was about 10 years before Mr. Masse arrived. Minister Masse has encouraged us to continue with this development—

Mr. Edmonston: It's important to get that on the record, though, because we have had so many points made about whether things are going to Quebec because we have a Quebec minster now. I'm glad that was raised.

Gen de Chastelain: I had to make that point to a group of people I spoke to in Vancouver a few months ago. This was something that had long predated our current minister, but under Mr. Masse we have developed it further.

We are going to be stationing some vessels in Quebec City, the maritime coastal defence vessels, full-time. We think that will give more encouragement to francophone sailors to stay in the navy because they will have, from time to time, the possibility of being in the area where their families can live in a French ambience.

En ce qui concerne les chiffres sur les blindés, c'est un peu différent. On a parlé des officiers supérieurs au niveau de colonel dans les blindés. Il n'y en a pas beaucoup. Pour l'instant, il y en a une quinzaine ou peut-être 18. S'il y en a seulement trois ou quatre, le pourcentage est bas. Si vous avez posé ces questions il y a cinq ans, il se peut que le pourcentage ait alors été beaucoup plus élevé. Cela ne veut ps dire que les francophones ne s'intéressent pas à la division blindée; pas du tout. D'ailleurs, on a une unité spécifiquement de langue française dans les blindés, c'est-à-dire le Deuxième régiment blindé. Le fait qu'il n'y en a pas beaucoup dans les blindés est une anomalie pour le moment, je crois.

En ce qui concerne les pilotes, je suis surpris d'apprendre, et je n'ai pas vu les chiffres récemment. . .

M. Edmonston: Je pense que c'est 6 ou 7 p. 100.

Gén de Chastelain: Cela me surprend un peu, parce que les gens qui veulent être pilotes veulent piloter.

Whether they are going to do it in English or in French, it does not make any difference to them.

Il est certain que c'est plus difficile pour les aspirants pilotes de langue française au début, parce qu'une bonne partie de l'entraînement est donnée en anglais. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas fonctionner en français. En fait, la

[*Traduction*]

Gén de Chastelain: Je vais d'abord parler de la marine, car on ne s'inquiétait pas des provinces maritimes, mais plutôt des forces maritimes, c'est-à-dire les forces navales. La représentation au niveau inférieur des grades n'est pas basse au départ, mais le taux d'attrition a été très élevé. C'est en partie parce que par le passé la tradition dans la marine était beaucoup plus anglaise. Cependant, cela a changé.

De plus, la marine est située dans deux régions plutôt anglophones—à Halifax et à Esquimalt—et la volonté des familles francophones de s'installer dans ces régions n'a pas été très forte. Pour cette raison, il y a un certain nombre d'années nous avons décidé de créer une division navale assez importante à Québec. En effet, nous y avons installé le quartier général de toute la réserve navale, et. . .

M. Edmonston: Et c'était avant l'arrivée du ministre du Québec.

Gén de Chastelain: C'était il y a environ 10 ans avant l'arrivée de M. Masse. Le ministre Masse nous a encouragés à poursuivre nos efforts en ce sens. . .

M. Edmonston: Il est important de consigner cela au procès-verbal, car on se demande souvent si certaines installations sont situées au Québec maintenant parce que nous avons un ministre québécois à l'heure actuelle. Je suis content que la question ait été soulevée.

Gén de Chastelain: J'ai dû faire valoir ce point à un groupe à qui j'ai parlé à Vancouver il y a quelques mois. C'est une initiative qui a précédé de beaucoup l'arrivée de notre ministre actuel, mais nous avons intensifié davantage nos efforts depuis.

Nous allons poster certains navires à Québec à plein temps. Il s'agit des navires de défense côtière. Je pense que cette mesure encouragera davantage les marins francophones à rester dans la marine car ils auront la possibilité de temps en temps d'être en poste dans une région où leurs familles peuvent vivre dans une ambiance française.

The situation is somewhat different with respect to the figures on the armoured division. We spoke to officers above the rank of colonel in the armoured division. There are not many of them. At the moment, there may be 15 or 18. If there are only three or four francophones, the percentage is low. If you had asked the same questions five years ago, the percentage at that time might have been much higher. This does not mean that francophones are not interested in the armoured division at all. In fact, we have a French-language unit in the armoured division, namely the Second Armoured Regiment. The fact that francophone representation in the armoured division is low is an anomaly at the moment, I believe.

I haven't seen the figures on pilots recently, but I'm surprised to hear. . .

Mr. Edmonston: I think it is 6% or 7%.

Gen de Chastelain: That surprises me a little, because people who want to be pilots simply want to be pilots.

Peu leur importe s'ils le font en anglais ou en français.

There is no doubt that it is harder for aspiring French-language pilots at the beginning, because much of the training is in English. However, that does not mean that they cannot function in French. In fact, half of our fighter aircraft

[*Text*]

moitié de nos avions de chasse seront bientôt à Bagotville, dans une ambiance complètement française. Je dis «bientôt» parce qu'ils sont en train de revenir de Baden. Il y aura deux endroits pour les avions de chasse CF-18: à Cold Lake et à Bagotville.

La possibilité de devenir pilote d'avion de chasse est aussi bonne pour un francophone que pour un anglophone parce que

the opportunities to serve are in both places.

So I am sorry that I cannot answer why that should be. There is no reason why it should be. We do not differentiate in linguistic groups when we are recruiting them.

M. Edmonston: Je me souviens que dans le passé, c'était un des secteurs les plus *sexy* ou les plus convoités par les gens qui voulaient entrer dans les Forces armées. Ils voulaient être pilotes. Quand on voit qu'il y en a seulement 6 ou 7 p. 100 qui sont francophones, on se pose des questions.

Gen de Chastelain: With a great degree of regret, I agree with you. I'm in the infantry and I thought that was very sexy, but—

Mr. Edmonston: I was in infantry, and it's not sexy.

M. Ferland (Portneuf): Monsieur le ministre, monsieur le sous-ministre, général, cela me fait plaisir de voir la rapidité avec laquelle vous avez répondu à ce rapport. Je dois souligner la qualité de ce rapport et le courage dont ont fait preuve ses trois auteurs. Le ton de ce rapport-là indique que ces trois individus ont vécu ce que c'était que de se sentir vraiment Canadiens à l'intérieur de la diversité canadienne. On sent une ouverture d'esprit extraordinaire à l'intérieur de ce rapport-là, et je tiens à le signaler. J'espère que j'aurai, au Comité de la défense nationale et des affaires des anciens combattants, l'occasion de les rencontrer au début de l'année prochaine pour leur poser certaines questions et discuter avec eux de la qualité de leur travail.

• 1655

Aux pages 10 et 11, on parle des traditions. C'est là que je trouve qu'ils ont beaucoup de courage. On dit:

> L'aviation et la marine n'ont pas d'unités francophones aussi puissantes ou efficaces. Pendant que la marine se rattachait à ses origines et traditions britanniques, l'aviation cultivait, au sein du NORAD, son rapprochement culturel avec son pendant américain.

À la page 12, on dit:

> La mise en place d'un système d'entraînement viable en français et en anglais faciliterait l'expansion des Forces armées si celle-ci devenait nécessaire en cas d'urgence. D'ailleurs, la valeur opérationnelle de la capacité de parler le français et l'anglais fut démontrée clairement par ceux qui ont participé aux missions du maintien de la paix, au sein de l'ONU.

Je pense que ces auteurs-là ont eu beaucoup de courage en écrivant cela. Moi qui suis l'évolution des Forces armées depuis quelques années, j'ai eu le plaisir de monter à bord d'un navire britannique. J'avais l'impression d'être sur un

[*Translation*]

will soon be in Bagotville, in a completely French setting. I say "soon", because they are in the process of returning from Baden. The CF-18 fighter aircraft will be stationed in two places: Cold Lake and Bagotville.

The chances of becoming a fighter aircraft pilot are equally good for francophones and anglophones, because

ils peuvent travailler dans un milieu anglophone ou francophone.

Donc je ne peux pas vous dire pourquoi les chiffres sont tels. Il n'y a pas de raison pour qu'ils soient ainsi. Nous ne faisons pas de distinction selon le groupe linguistique lors du recrutement des pilotes.

Mr. Edmonston: I remember that in the past, being a pilot was one of the sexiest jobs recruits to the Armed Forces could aspire to. People wanted to be pilots. We have to wonder why only 6% or 7% of our pilots are francophones.

Gén de Chastelain: Je suis d'accord avec vous. C'est une situation fort regrettable. Je suis dans l'infanterie, et j'ai pensé que c'était très *sexy*, mais. . .

M. Edmonston: J'ai été dans l'infanterie aussi, et ce n'est pas *sexy*.

Mr. Ferland (Portneuf): Mr. Minister, Deputy Minister and Géneral, I'm very pleased to see how fast you have responded to this report. I would like to congratulate its three authors on the quality of their work and on their courage. The tone of this report shows that these three people have felt what it means to be truly Canadian within Canada's diversity. I would like to mention particularly the incredible spirit of open-mindedness that comes through in this report. I hope that as a member of the National Defence and Veterans Affairs Committee, I will have an opportunity to meet with these individuals early next year to ask them some questions and to talk with them about the quality of their report.

On page 8, they talk about military traditions. This is where I feel they demonstrate a great deal of courage. They say:

> The air force and navy have no such powerful French-speaking unit. Indeed, the navy carried its Britannic origins and traditions, and the air force developed its close association with the US Air Force through NORAD.

They say on page 10:

> The presence of a training system operating in French as well as in English would make easier any rapid expansion of the armed forces in time of emergency. The operational value of speaking French and English has been evident to those who have served in UN peacekeeping missions.

I think the authors showed a great deal of courage in writing these passages. I have been following the development of the armed forces for several years now, and I had the pleasure of going aboard a British ship. I thought I

[*Texte*]

navire canadien. Il n'y avait pas de différence. Je ne me sentais pas tout à fait chez moi. Lorsque j'ai rencontré des équipages d'avions américains, j'ai retrouvé mes pilotes. Je n'étais pas déphasé. Je peux comprendre.

Par contre, dans l'armée de terre, on sent que les traditions sont vraiment différentes. Que les gens viennent du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, du RCR, ou du Royal 22e Régiment, on sent que les traditions sont différentes. On sent que dans ce corps d'armée, il y a plus d'intercommunications en anglais et en français qui se sont développées au cours des années. Je trouve cela formidable.

Je veux saluer la décision qui semble être carrément définitive, entre autres au niveau du Collège d'études supérieures pour les officiers et au niveau de la section des grades de colonel, de développer le bilinguisme de façon à ramener vers la base cette espèce de culture vraiment spéciale au Canada, qui fait que les Canadiens sont différents des citoyens d'autres pays.

Je veux vous remercier, monsieur le ministre, des décisions qui ont été prises. J'aimerais que les gens du ministère me disent quels sont, selon eux, les points de ce rapport qui vont accrocher. Est-ce au niveau de la formation linguistique chez les sous-officiers ou au niveau du corps des officiers? Cela fait plusieurs années que vous êtes à l'intérieur des Forces. Selon votre expérience, où sera le problème? Où les choses risquent-elles d'être les plus difficiles? Où le Comité des langues officielles pourrait-il vous aider à l'intérieur de cette démarche?

M. Masse: Si vous me le permettez, je vais d'abord répondre en partie à votre question, et je vais ensuite laisser le sous-ministre et le chef d'état-major ajouter ce qu'ils ont à dire.

Premièrement, comme je l'ai fait dans le texte, j'aimerais remercier et féliciter les membres du comité, parce que le délai n'était pas long. Ils ont commencé au début du mois d'août et, tel que prévu, le 15 novembre, le rapport était livré et rendu public. Il faut quand même le souligner parce que cela n'arrive pas souvent dans l'histoire des comités des gouvernements ici.

Deuxièmement, il faut également dire, en toute honnêteté, que c'est un peu la responsabilité de tous les ministres que de s'assurer que les questions de bilinguisme fonctionnent dans leur ministère, et je n'ai pas à être plus préoccupé qu'un autre ministre. Je pense que c'est la responsabilité des ministres que de se préoccuper de ces questions-là. Lorsqu'on a soulevé cela, au Ministère, auprès des autorités qui se retrouvent ici, on a conclu assez rapidement qu'il était important de faire le point, de voir où on en était dans l'application du plan et de ne pas attendre, comme la fois précédente, à la fin du plan pour prendre conscience qu'on avait des problèmes. On s'est dit qu'il fallait regarder en toute honnêteté où on en était au lieu d'essayer, comme cela aurait pu se faire, de regarder ailleurs. Il y a toujours des dizaines de priorités, mais il faut les gérer.

• 1700

On a l'intention d'appliquer sérieusement tout cela, mais il y a des aspects qui méritent quand même réflexion, et c'est pour cela que le Comité, ici, va siéger et entendre des témoins, entre autres sur les points que vous avez soulevés.

[*Traduction*]

was on a Canadian ship. There was no difference. I did not feel quite at home. When I met with American air crews, I found there were some pilots from my part of the country. I did not feel out of place. So I understand what is meant.

However, in the army, the traditions are clearly very different. Whether people are from the Princess Patricia's Canadian Light Infantry, the RCR or the *Royal 22e Régiment*, we feel that there is a different tradition in the army. More communications between English speakers and French speakers have developed over the years. I think it's great.

I would like to congratulate you on what seems to be a final decision to develop bilingualism, to bring down to the grassroots level our truly unique Canadian culture, which makes us different from other countries. I'm thinking particularly of the College for officers and the section for officers of the rank of colonel.

I would like to thank you, Mr. Minister, for the decisions that have been made. I would like the officials from the Department to tell me what points they think will cause problems. Will they be in the area of language training for non-commissioned officers or for officers? You have been involved in the forces for a number of years now. Based on your experience, which will be the most difficult areas? Where could the Official Languages Committee help you out in this initiative?

Mr. Masse: I would like to start by answering part of your question, and then let the Deputy Minister and the Chief of the Defence Staff add what they have to say.

First, as I did in my presentation, I would like to thank and congratulate the members of the committee, because they did not have much time. They started work early in August, and, as scheduled, the report was delivered and made public on November 15. This point should be emphasized, because such occurrences are quite rare in the history of our government committees.

Second, in all honesty, I should say that it is up to all ministers to ensure that bilingualism works in their departments. I should not have to be more concerned about this issue than any other minister. I think ministers must concern themselves with these matters. When we raised this issue with the Department, with the officials here, we concluded quite quickly that it was important to see where we were at in implementing the plan, rather than waiting, as was done previously, until the end of the plan to realize that there were some problems. We decided we had to take an honest look at how we were proceeding, rather than looking elsewhere, as we could have done. There are always many priorities, but it becomes a question of managing them.

We intend to take the implementation seriously, but there are some aspects that do deserve some thought. That is why this Committee will be hearing from witnesses on the points you raised, among others.

[*Text*]

Quelle est la pierre d'achoppement la plus difficile? Depuis le début, cela a toujours été la formation d'un corps suffisamment important d'officiers anglophones bilingues. Quand vous regardez les chiffres, vous voyez que c'est le principal défi en termes de quantité. Peut-on y arriver? Nous l'espérons tous. On se donne les moyens de le faire. C'est là un point très important. Par définition, un système bilingue ne fonctionne pas si les gens ne sont pas bilingues. Il y a 90 p. 100 des francophones qui sont bilingues, mais le pourcentage n'est pas le même chez les anglophones.

Comment gérer cela? Comment arriver à cela? C'est le principal problème. À moins que vous ayez une autre question, je pourrais demander à nos deux représentants. . .

M. Ferland: Est-ce qu'on n'aurait pas là une occasion d'utiliser le potentiel des 350 000 jeunes Canadiens anglophones qui étudient présentement à travers le Canada dans des classes d'immersion française? Est-ce qu'on n'aurait pas avantage à essayer d'accentuer le recrutement chez ces jeunes Canadiens anglophones qui ont une formation bilingue? Il se fait peut-être des efforts présentement, mais je n'ai pas l'information là-dessus.

Gén de Chastelain: Monsieur Ferland, c'est une suggestion très raisonnable. Malheureusement pour nous, étant donné que le bilinguisme n'est pas demandé à tout le monde au Canada, mais seulement aux gens qui occupent des postes bilingues, si nous essayions de recruter dans les Forces armées seulement les gens qui sont déjà bilingues, nous serions critiqués de ne pas donner la chance aux gens qui font des études publiques dans les provinces qui ne comprennent pas la nécessité d'enseigner la langue seconde à un âge assez tendre.

Si nous pouvions ne recruter que des gens qui sont déjà bilingues, cela nous épargnerait beaucoup d'argent, beaucoup de temps et beaucoup de niaiseries, mais malheureusement, ce n'est pas possible. Actuellement, on est limités par les fonds disponibles, mais normalement, on accepte 8 000 recrues chaque année. Actuellement, on en accepte moins de 2 000, et même presque moins de 1 000. Il n'était pas possible d'exiger que ces 8 000 recrues soient toutes bilingues.

Je suis d'accord avec le Ministre pour dire que le pire problème des Forces armées, actuellement, c'est le nombre d'officiers anglophones bilingues qui n'est pas assez élevé. Je sais que le Ministre a aussi poussé l'idée d'avoir des sous-officiers bilingues. C'est important, mais d'après moi, ça l'est beaucoup moins que d'avoir des officiers bilingues, parce que les officiers doivent servir partout. De temps à autre, les sous-officiers le font aussi, mais étape par étape. Il faut que j'arrive à une situation où la plupart de mes officiers gradés seront bilingues. Pour moi, c'est le pire problème.

Pourquoi? Peut-être parce qu'une fois qu'ils ont appris la langue française, je n'ai pas assez de postes présentement pour les mettre tous dans une unité opérationnelle où il y a une ambiance francophone. C'est en partie ma faute, parce que je n'ai pas assez d'unités bilingues. J'ai plusieurs unités bilingues et plusieurs bases bilingues, mais l'ambiance, dans certaines villes, n'est pas nécessairement propice pour quelqu'un à qui on demande de penser et de travailler en français. C'est un problème que je dois résoudre moi-même.

[*Translation*]

You asked what the most difficult stumbling block will be? From the beginning, it has always been to train enough bilingual anglophone officers. When you look at the figures, you see this is the main challenge in quantitative terms. Can we do it? We all hope so. We are setting up the resources to do so. This is a very important point. By definition, a bilingual system does not work if people are not bilingual. In our care, 90% of francophones are bilingual, but the same cannot be said of anglophones.

How can we manage this? How can we achieve our goal? That is the chief problem. Unless you have another question, I could ask our two representatives. . .

Mr. Ferland: Wouldn't this be an opportunity to draw on the 350,000 young anglophone Canadians studying in French immersion classes across Canada? Would it not be a good idea to try to step up recruitment among this group with a bilingual background? There may be some efforts along these lines underway at the moment, but I do not have any information on them.

Gen de Chastelain: That is a very reasonable suggestion, Mr. Ferland. Unfortunately for us, since bilingualism isn't required of all Canadians, but only for people in bilingual positions, if we were to try to recruit for the Armed Forces only those people who are already bilingual, we would be criticized for not giving an opportunity to those in the public school system in provinces that do not understand that it is necessary to start teaching a second language when students are still quite young.

If we could recruit only people who are already bilingual, we would be able to save a lot of money, a lot of time and a lot of nonsense. Unfortunately, however, this is impossible. At the moment, we are limited in the funding available, but normally we except 8,000 recruits every year. At the moment, we are accepting fewer than 2,000, and even almost fewer than 1,000. It wasn't possible for us to require that the 8,000 recruits all be bilingual.

I agree with the Minister when he says that the worst problem facing the Armed Forces at the moment is that there are not enough bilingual anglophone officers. I know that the Minister has also pushed the idea of having bilingual non-commissioned officers. That is important, but in my view, it is much less important than having bilingual officers, because officers are called upon to serve anywhere. From time to time, non-commissioned officers do so as well, but on a step-by-step basis. I have to get to a point where most of my commissioned officers are bilingual. That is the worst problem, in my view.

Why? Perhaps because once officers have learned French, at the moment I don't have enough positions to put them all into an operational unit with a French atmosphere. That is partly my fault, because I do not have enough bilingual units. I have a number of bilingual units and a number of bilingual bases, but the atmosphere of some cities is not necessarily favourable to thinking and working in French. That is a problem I have to solve.

[*Texte*]

On demande souvent si on peut efficacement faire carrière tant en français qu'en anglais. Il faut voir ce que veut dire exactement «efficace», mais je dirais que la réponse est «oui» en anglais, mais «pas tout à fait» en français. C'est possible jusqu'à un certain niveau, selon votre métier. Si vous êtes dans l'infanterie, par exemple dans le Royal 22e Régiment, la réponse est oui évidemment: vous pouvez certainement devenir adjudant seulement en français. Si vous voulez aller plus loin, vous devrez probablement être bilingue. Ce n'est pas acceptable. Ce n'est pas acceptable du tout. C'est pourquoi j'ai recommandé, avec le Sous-ministre, le Ministre et le Chef du personnel, que tous les cours, à certains niveaux, soient donnés dans les deux langues officielles à partir de l'automne prochain. On verra.

• 1705

Parlons maintenant de ce que vous pouvez vous-mêmes faire concernant ce rapport. Voici quelle est, selon moi, la chose la plus importante, la plus nécessaire. Le Sous-ministre et moi-même avons été obligés de signer avec le Conseil du Trésor, il y a un an, une entente pour la mise en vigueur de la Loi sur les langues officielles dans les Forces armées canadiennes d'ici l'an 2002. Nous croyons que notre système actuel ne nous permettra pas d'atteindre nos objectifs à ce moment-là. Ce rapport nous indique qu'il y a toujours des lacunes. Pour l'instant, nous n'avons pas en main un système de vérification qui nous permettra, au Sous-ministre et à moi-même, d'assurer au Ministre que les diverses étapes seront franchies au moment voulu. C'est pourquoi nous avons demandé à notre vérificateur d'agir comme inspecteur général pour notre compte et de nous indiquer jusqu'à quel point nous sommes *on line* avec nos objectifs.

Ce que vous devez faire, et je suis certain que vous allez le faire, c'est de vérifier chaque année si nous sommes en mesure d'accomplir ce que nous avons dit et si nous sommes en train de le faire. Si ce n'est pas le cas, vous allez sans doute nous demander pourquoi.

Mr. Young (Acadie—Bathurst): Je veux me joindre à mes collègues pour féliciter le ministre, non seulement pour sa réaction au rapport qui a été rapide, mais surtout d'avoir réveillé un Comité qui, depuis un an et demi, était mort. On avait l'impression que le président et le gouvernement ne s'intéressaient plus aux langues officielles. Je vous félicite d'avoir réussi à nous remettre à l'oeuvre pour qu'on puisse discuter de situations qui peuvent être assez intéressantes.

Monsieur le président, je n'ai pas énormément de questions aujourd'hui, parce qu'on a beaucoup à digérer, le ministre ayant été très éloquent. Mais j'en ai tout de même une.

Just to see how we are going to set the stage for, I hope, further review of this, I wonder if the minister would comment on whether or not we are continuing to create an unpleasant precedent, in that in the report by your task force, by your committee, of the people thanked for having participated, one captain slipped in and the rest were colonels or better. Have you ever thought about consulting with the people who do the work in the armed forces on how bilingualism might be implemented?

[*Traduction*]

We are often asked whether members of the Armed Forces can effectively have a career just as well in French as in English. We would have to determine what exactly is meant by "effectively", but I would say the answer "yes" for a career in English, but "not quite" for a career in French. It is possible up to certain level, depending on the area of work. If you're in the infantry—in the Royal 22nd Regiment, for instance, the answer would obviously be yes: you can most certainly become a warrant officer and function only in French. If you want to go any further than that, however, you would probably have to be bilingual. That is not acceptable, not at all. That is why I recommended, with the Deputy Minister, the Minister and the Director of Personnel, that all courses at certain levels be given in both official languages starting next fall. We'll see what happens then.

Let's just look briefly at what you can do with respect to this report. Here is what I see as the most important thing. The Deputy Minister and myself were required to sign an agreement with Treasury Board, one year ago, to implement the Official Languages Act in the Canadian Armed Forces by the year 2002. We feel the current system will not allow us to meet our goals in that timeframe. This report indicates that there are still weaknesses. For the time being, we do not have a system of verification that will allow the Deputy Minister and myself to assure the Minister that we have in fact completed all these various stages at the appropriate time. That is why we asked our Auditor to act as Inspector General on our behalf, by letting us know to what extent we are on line with our goals.

What you must do—and I'm certain you will—is monitor, on a yearly basis, whether or not we are able to accomplish what we have set out to do and whether we are actually doing it. If we are not, I imagine you will want to know why.

M. Young (Acadie—Bathurst): I would like to join with my colleagues in congratulating the Minister not only for his quick response to the report, but also for having awakened the committee that has been dormant for a year and a half now. He had the feeling the Chairman and the government no longer took an interest in official languages. So, I commend you for having put us back to work to discuss potentially interesting new challenges.

Mr. Chairman, don't really have many questions today, partly because we have a lot of material to digest here, and partly because the Minister was so eloquent. But I do have one.

En prévision d'un examen ultérieur des progrès réalisés, je me demande si le ministre pourrait nous dire si nous ne sommes pas en train de créer un précédent assez malheureux en ce sens que dans le rapport de votre groupe de travail, ou de votre comité, la liste des gens qu'on remercie de leur participation inclut un seul capitaine, alors que tous les autres ont le grade de colonel ou un grade supérieur. Avez-vous déjà envisagé de consulter les simples militaires sur la façon de réaliser une politique de bilinguisme dans les forces armées?

[*Text*]

Mr. Masse: This is a very good question. But I am sure the committee will sit another time with the members of the task force, and that would be a question to raise with them. That would be something to make sure the committee will have another day.

Mr. Young: Being from Tracadie, where there used to be a firing range, I have had a lot of experience with officers. So I am looking forward to discussing not only with the members of the task force but the people in the ranks about how they function in a military context within the confines of not only this report but their day-to-day obligations.

Mr. Masse: And I am sure you noticed in my remarks at the beginning that I assured the committee that the department and the forces will cooperate fully with any witnesses the committee wants to see.

I think your approach is quite normal. It is good to discuss what is going on in the department and what is going on at the officer level, but you also have to talk with the ranks. To see not just the chain of commandment but the real people at the end, that is where you see the ambiance in which they work. Is it possible for them to have a life in their own language, including in the department? That is exactly—

• 1710

Mr. Young: We back-benchers like to hang together, so we'll see some of the ordinary folks as time goes on.

Mr. Fowler: Mr. Young, my understanding simply from talking with the members of the committee extensively is that in fact they did spend a lot of time with non-commissioned personnel throughout our system, at bases and at headquarters. Why they chose simply to list those names. . .no doubt, as the minister suggested. . .

Mr. Kempling: Mr. Minister, I want to congratulate you on your report. It was very good. I followed it quite well.

In your report you mentioned certain trade categories where you were having trouble where you had anglophone technicians, I gather, who were not bilingual. Were there any particular trades you could identify, or was it a general comment?

Mr. Masse: That will give me the opportunity to do something I should have done before, and that is to introduce the people. One of them will answer your question, because they know the details more than I do. On my extreme right is *le directeur général des langues officielles* in the department,

[*Translation*]

M. Masse: C'est une très bonne question. Je suis sûr que le comité aura une autre occasion de rencontrer les membres du groupe de travail et c'est justement le genre de question qu'il faudrait leur poser. Pour être sûr de les revoir, le comité pourrait justement prévoir un débat là-dessus.

M. Young: Étant de Tracadie, où il y avait précédemment un champ de tir, j'ai eu l'occasion de rencontrer bon nombre d'officiers. Par conséquent, j'attends avec impatience l'occasion de discuter non seulement avec les membres du groupe de travail, mais aussi avec les militaires des autres rangs concernant leur capacité de mener à bien leurs tâches militaires à la lumière non seulement des recommandations du rapport, mais de leurs obligations quotidiennes.

M. Masse: Vous avez dû remarquer qu'au début de mon exposé, j'ai donné l'assurance au comité que le ministère et les forces armées sont à l'entière disposition du comité, s'ils souhaitent recevoir des témoins particuliers.

Votre approche me semble tout à fait normale. Il est bon de savoir quelles initiatives sont prises au sein du ministère et par les officiers, mais il faut également discuter de la situation avec les militaires du rang. Il faut tenir compte non seulement de la chaîne de commandement mais des gens qui exécutent le travail; il faut bien comprendre dans quel climat ils travaillent. Peuvent-ils vraiment travailler normalement dans leur propre langue, y compris au sein du ministère? Voilà justement. . .

M. Young: Nous qui sommes de l'arrière-ban aimons bien faire front commun; je suis donc sûr que nous aurons l'occasion en temps et lieu, de discuter de la situation avec les autres employés.

M. Fowler: Monsieur Young, je crois comprendre de mes nombreuses discussions avec les membres du comité qu'ils ont, en effet, eu de longues consultations avec les militaires du rang un peu partout, c'est-à-dire dans les bases et au quartier-général. Pourquoi ont-ils décidé d'inclure seulement ces noms-là dans leurs listes. . . Eh bien, je suppose, comme le ministre lui-même l'a déjà dit. . .

M. Kempling: Monsieur le ministre, je tiens à vous féliciter de votre rapport qui est excellent. Je n'ai pas eu de difficulté à le suivre.

Dans votre rapport, vous dites que vous avez rencontré des problèmes à l'égard de certaines catégories d'emplois, où vous n'avez que des techniciens anglophones qui ne sont pas bilingues, je suppose. S'agit-il d'une généralité, ou faisiez-vous allusion à certaines catégories d'emplois en particulier, et dans l'affirmative, lesquelles?

M. Masse: Là, vous me donnez l'occasion de faire ce que j'aurais dû faire tout à l'heure, c'est-à-dire vous présenter les personnes qui m'accompagnent. Il y en a un qui va pouvoir répondre à votre question, parce que mes collaborateurs connaissent mieux les détails que moi. À mon extrême droite, le directeur-général des Langues officielles au ministère,

[*Texte*]

M. Jacques Magny. Il y a également le sous-ministre adjoint associé, Personnel, M. Lindley, et le sous-ministre, M. Bob Fowler. À ma gauche se trouvent le directeur général de l'Utilisation des effectifs, le brigadier-général Kinsman, le sous-ministre adjoint au personnel, le lieutenant-général O'Donnell, et le général de Chastelain.

Quelqu'un peut-il répondre à cette question?

Brigadeer General D.N. Kinsman (Director General, Manpower Utilization, Department of National Defence): If I understand the question properly, you are asking which categories of people—

Mr. Kempling: The trade categories you seem to be having difficulty with.

BGen Kinsman: I'm afraid I personally would not be able to talk specifically about non-commissioned officers. The report itself is somewhat more detailed when it addresses officer classifications. I think it was brought out in the minister's report that there were three of what we call "military occupational classifications" that were available in both official languages, and the report acknowleges that the rest were not, for the moment.

The other trades would be similar. In other words, the training for the technicians would be in line with the officer MOCs. For example, there would be training at battle schools for infanteers and for armoured personnel, whereas we are only now making advances in such trades as aeronautical trades. That's a more recent development.

I can't be more specific than that, sir.

Gen de Chastelain: I would just say the combat arms trades—armour, artillery, infantry—are given in both languages, because we have units in each of those classifications. But many of the more technical trades, the airframe technician trades, some of the maritime trades—stoker trades, engine room trades—are given in English, by and large, and the English tradesmen by and large are not bilingual, although we're trying to change that at the lower-rank levels. The francophone tradesmen, while they get their basic recruit training in French, and we're getting the initial techical training in French, still do the advanced training in English. That is one of the areas where I asked, can you have a meaningful career in your own language only? That's one area where at the moment the answer is no.

Mr. Kempling: In languages other than French and English, do you have any units? We're all over the world now. Do you have anybody who has expertise in Arabic, say, or some of the Asian languages?

Mr. Masse: We tried Latin yesterday. It did not work in the department. I can assure you the deputy minister was very opposed to a Latin unit.

[*Traduction*]

Mr. Jacques Magny. We also have with us the Associate Assistant Deputy Minister of Personnel, Mr. Lindley, and the Deputy Minister, Mr. Bob Fowler. On my left are the Director General, Manpower Utilization, Brigadier General Kinsman, the Assistant Deputy Minister of Personnel, Lieutenant General O'Donnell, and General de Chastelain.

Could someone please answer the member's question?

Le Brigadier-général D.N. Kinsman (directeur général, Utilisation des effectifs, ministère de la Défense nationale): Si j'ai bien compris la question, vous me demandez quelles catégories...

M. Kempling: Oui, quelles catégories d'emplois semblent poser des problèmes.

Bgén Kinsman: Malheureusement, je ne peux vous donner de détails au sujet des sous-officiers. Je crois que le rapport donne plus de précisions sur la classification des postes d'officiers. Le rapport du ministre explique justement qu'il existe des postes dans les deux langues officielles pour seulement trois catégories d'emplois militaires—c'est le terme que nous utilisons actuellement—, mais non dans les autres. Du moins, pour l'instant.

En ce qui concerne les autres métiers, la situation est semblable. Autrement dit, la formation dispensée aux techniciens serait comparable à celle offerte aux officiers dans les mêmes catégories d'emplois. À l'école de combat, par exemple, il serait possible d'être formé comme fantassin ou opérateur de blindés, alors que nous commençons à peine à faire des progrès en ce qui concerne d'autres métiers, comme ceux qui touchent l'aéronautique. Là, la situation évolue depuis peu de temps seulement.

Malheureusement, je ne peux pas vous donner d'autres précisions là-dessus.

Gén de Chastelain: J'ajouterai simplement que les cours de formation relatifs aux armes de combat—c'est-à-dire les blindés, l'artillerie et l'infanterie—sont dispensés dans les deux langues officielles, puisqu'il existe déjà des unités pour chacune de ces classifications. Mais du côté des métiers plus techniques, comme les techniciens de cellules, certains métiers maritimes—chauffeurs, mécaniciens de la salle des machines, etc.—les cours sont généralement dispensés en anglais seulement, et les anglophones qui occupent ces postes ne sont généralement pas bilingues, bien que nous essayions de modifier la situation, du moins pour les postes de grades inférieurs. Quant aux hommes de métier francophones, même si l'entraînement de base et la formation technique initiale se font en français, ils sont tout de même tenus de suivre des cours avancés en anglais. C'est justement là que je me suis posé la question que voici: est-il possible de vraiment faire carrière dans sa propre langue dans ces métiers techniques? Et c'est là que je suis obligé, pour l'instant, de vous dire que non.

M. Kempling: Existe-t-il des unités ayant des langues autres que le français et l'anglais? Nos troupes sont envoyées un peu partout à l'heure actuelle. Avez-vous des gens qui savent parler l'arabe, par exemple, ou certaines langues asiatiques?

M. Masse: Hier, nous avons fait l'expérience du latin. J'avoue que c'était plutôt un échec. Je vous assure que le sous-ministre était tout à fait contre l'idée d'une unité dont la langue de travail serait le latin.

[*Text*]

Gen de Chastelain: We have no units, Mr. Chairman. We have a large bank of individuals who speak a large number of languages, and we maintain a roster of these, so when we're operating somewhere such as Yugoslavia or Central America, we know we have Croat speakers or we know we have Spanish speakers. But there is no requirement for us to have units that speak anything other than English or French.

• 1715

Mr. Kempling: But you are able to communicate?

Gen de Chastelain: Yes, indeed. We have a large number of officers and non-commissioned members who speak German, for example, because we have been in Germany for so long.

Mr. Kempling: And we have been in Cyprus for 28 years.

Gen de Chastelain: And we speak a lot of English there.

Mr. Kempling: Yes, I know; I have been there.

Mr. Masse: On top of that we have language training.

Gen de Chastelain: But for a specific purpose.

Mr. Kempling: In the future, looking at how you intend, as I understand it, to involve the militia, have you thought of language training with militia units? I think they and cadet units would be an excellent source for recruits down the road.

Mr. Masse: It is a very important point which I did not raise in my own report this afternoon, the militia. I am very aware that we have problems there too, but I did not want to have too long a text.

For instance, in Montreal in some aspects they have to be trained. Even in Montreal I don't think we have French in some naval units. So we have this problem, too, and are aware that we have to be better in that sense.

M. Saint-Julien: Monsieur le ministre, je vous félicite pour votre excellente performance de ce soir. Pour moi, vous êtes toujours un ministre d'action au Canada, comme vous l'avez été dans l'Union Nationale, au Québec. Je vous remercie et je vous dis bravo, ainsi qu'à toute votre équipe.

À la page 41 du rapport ainsi qu'à la page 15 de vos notes de réponse au rapport, on dit ceci:

> «En se rappelant qu'il ne reste que dix années à l'application du plan, que des plans sectoriels ne sont pas encore approuvés et que celui du Groupe du Personnel traite surtout d'affaires internes ne touchant pas assez le rôle actuel qu'il a d'appuyer les autres plans sectoriels, nous avons tous les ingrédients pour un échec.» Notons que le Comité exécutif des langues officielles du Ministère doit entériner incessamment le plan sectoriel du commandement aérien.

[*Translation*]

Gén de Chastelain: Non, monsieur le président, nous n'en avons pas. Par contre, nous avons un grand nombre de personnes qui parlent toute une série de langues, et nous en conservons toujours un certain nombre, afin que nous puissions faire appel à des gens qui parlent le Croate quand nous devons envoyer des troupes en Yougoslavie, ou l'Espagnol, quand les militaires sont détachés en Amérique centrale. Mais nous ne sommes nullement tenus d'avoir des unités qui parlent d'autres langues que le français et l'anglais.

M. Kempling: Mais êtes-vous en mesure de communiquer à ce moment-là?

Gén de Chastelain: Oui, absolument. Nous avons un grand nombre d'officiers et de sous-officiers qui parlent l'allemand, par exemple, puisque nous assurons une présence en Allemagne depuis fort longtemps.

M. Kempling: Et des troupes canadiennes sont stationnées à Chypre depuis 28 ans.

Gén de Chastelain: Le plus souvent, on parle anglais là-bas.

M. Kempling: Oui, je le sais; j'y ai déjà été.

M. Masse: De plus, nous offrons des cours de langues.

Gén de Chastelain: Pour des missions bien précises.

M. Kempling: Si on peut parler un peu de l'avenir, puisque vous envisagez, semble-t-il, de faire participer les milices, avez-vous songé à offrir une formation linguistique à ces unités-là. Je crois que les ministres et les cadets pourraient éventuellement constituer une excellente source de recrues à l'avenir.

M. Masse: Vous avez soulevé un point important que j'ai oublié de mentionner dans mon exposé de cet après-midi—c'est-à-dire l'utilisation des milices. Je sais que là, aussi, nous avons un certain nombre de problèmes, mais je n'ai pas voulu vous faire un trop long exposé liminaire.

À Montréal, par exemple, il faut assurer une certaine formation. Mais même là-bas, je crois que certaines unités navales ne sont pas des unités de langue française. Donc, nous savons que ce problème existe et nous tenons absolument à améliorer la situation sur ce plan-là.

Mr. Saint-Julien: Mr. Minister, I would like to begin by commending you on your excellent performance this evening. As far as I'm concerned, you are still a tremendously dynamic minister, as you were when you were part of the *Union nationale* in Quebec. So, I would like to thank you and take my hat off to you, and indeed, to your whole team.

On page 36 or your report, as well as on page 14 of your notes on the report, there is the following statement:

> ...with only ten years left in the planning period, not all sectoral plans are in a final state and the plan for the Personnel Branch deals mainly with internal matters and not (or not concretely enough) with what the personnel branch must do to support the goals in the other sectoral plans. This is a recipe for failure. It should be noted that the Department's Official Languages Executive Committee will be ratifying the Air Command's sectoral plan very shortly.

[*Texte*]

Est-ce qu'on peut avoir la date? Est-ce que ce sera fait cette année?

Gén de Chastelain: C'est fait maintenant. Lorsque cela a été écrit, le plan avait été envoyé au QGDN ici, à Ottawa. Nous n'étions pas satisfaits du plan et nous l'avons renvoyé à Winnipeg. Il a été refait et il est maintenant approuvé ici.

M. Saint-Julien: Merci. À la page 42 du rapport, il est mentionné:

> Mais si les défis que le Ministère s'est fixés en matière de langues officielles sont trop lourds, en tenant compte des autres priorités, il serait alors préférable, à notre avis, de modifier l'envergure du Plan directeur d'application que de le laisser tel qu'il est en ce moment tout en sachant qu'il ne sera pas respecté.

Que pensez-vous de cette suggestion?

Gén de Chastelain: C'est une idée très séduisante pour dire qu'étant donné que nous sommes tellement occupés, on devrait diminuer nos objectifs. C'est très dangereux parce que si on fait cela, nous n'allons certainement pas atteindre les objectifs fixés.

Il y a des endroits où il serait peut-être raisonnable de le faire. On avait 32 bases et on en a fermé 5. Il nous en reste 27. Dans toutes ces bases, on offre les services en français et en anglais aux familles, ce qui exige que nous ayons des gens bilingues non seulement dans les centres d'aide aux familles, mais aussi dans les unités pour donner les services dans les deux langues officielles.

Pouvons-nous faire cela partout? Est-ce qu'on ne devrait pas dire: Dans les bases où la langue française est la langue principale, comme à Valcartier, Bagotville, Saint-Jean et Saint-Hubert, ou dans celles où la langue principale est l'anglais, comme Calgary et Petawawa, on donne les services seulement dans une langue? On pourrait alors réduire le nombre de gens bilingues qu'on devait avoir.

Pour l'instant, il est difficile de faire cela, parce qu'on a des unités de langue française sur des bases qui sont principalement anglaises, par exemple à Petawawa. Je dirais que c'est une bonne idée jusqu'à un certain point, mais que c'est décevant. Jusqu'à quel point est-ce qu'on peut abaisser nos objectifs? Pour l'instant, nous avons des objectifs et nous allons essayer de les atteindre. S'il se trouve d'ici l'an 2002 que nous sommes loin de nos objectifs, il faudra peut-être faire autre chose, mais pas nécessairement diminuer les objectifs.

• 1720

The Chairman: Thank you. Mr. Edmonston.

M. Masse: Je crois que le sous-ministre voudrait ajouter un point, si vous le permettez.

The Chairman: We are getting tight on time. I'd like to make sure the members get their questions in, though.

M. Fowler: Monsieur Saint-Julien, cette constatation est assez philosophique. On a affaire au même dilemme dans plusieurs domaines, avec le commissaire aux langues officielles et avec le commissaire aux droits de la personne.

[*Traduction*]

Would it be possible for us to be given a date? Will that be done this year?

Gen. de Chastelain: It is being done right now. At the time this was written, the plan had already been sent to NDHQ, here in Ottawa. We were not satisfied with it, and so decided to send it back to Winnipeg. It has since been redone and has now been approved here in Ottawa.

Mr. Saint-Julien: Thank you. Page 37 of the report says:

> But if the challenge the Department has set itself in the official languages field are too high, given all the other pressures, then it would be far better to amend and scale back the plan than to continue in the knowledge that, as it stands, it cannot be accomplished on time.

What do you think of that suggestion?

Gen. de Chastelain: Well, it's obviously very tempting to say that we're going to scale back our objectives because we're so busy. As far as I'm concerned, that would be very dangerous, because then we are certain not to meet our goals.

There are areas, however, where it might be reasonable to do so. We used to have 32 bases and we have now closed five of them. There are 27 left. On all of those bases, we provide services in both French and English to families, which forces us to have bilingual personnel not only in the family aid centres, but also in the units themselves.

Are we already in a position to do that everywhere? And should we not be asking ourselves this, on those bases where the French language is the predominant language, such as Val Cartier, Bagotville, St-Jean and St-Hubert, or on those where English is the predominant language, such as Calgary and Petawawa, should we be offering services only in one language? Were we to do so, we could reduce the number of bilingual employees we would require.

Right now, however, it would be difficult to do that, as we have French language units on predominantly English speaking bases, such as Petawawa. I would say it a good idea up to a point, but that it could ultimately lead to disappointment. To what extent can we really scale back our goals? For the time being, we have set certain goals for ourselves and we intend to try and meet them. If we realize, between now and the year 2002, that we are quite far behind, we may have to consider other alternatives—but not necessarily that of scaling back our goals.

Le président: Merci, monsieur Edmonston.

Mr. Masse: I believe the Deputy Minister wanted to add something, if you don't mind.

Le président: Nous commençons à manquer de temps. Je veux simplement m'assurer que tous les députés auront l'occasion de poser leurs questions.

Mr. Fowler: Mr. Saint-Julien, that is a rather philosophical observation. We are actually facing the same dilemma in a number of areas, both with the Commissioner of Official Languages and the Human Rights Commissioner.

[*Text*]

Est-ce qu'on met des cibles toujours très réalistes, c'est-à-dire basses, ou si on accepte des cibles qui sont de nature à nous encourager? On s'est engagés, dans notre contrat avec le Conseil du Trésor, à accomplir des choses qui vont exiger beaucoup, beaucoup de boulot. Est-ce qu'on va atteindre ces cibles? Je ne le sais pas, mais je préfère garder ces cibles assez élevées pour nous encourager.

M. Saint-Julien: Merci beaucoup. Vous avez mon respect.

M. Edmonston: À la page 23 de votre exposé, il y a une chose que je trouve vraiment frappante. Je l'ai toujours crue, mais cela m'étonne de la voir écrite ici. Grosso modo, les francophones sont beaucoup plus bilingues, proportionnellement, que les anglophones, mais jusqu'à quel point? Je trouve que c'est assez frappant qu'au niveau des officiers de la force régulière, le taux de bilinguisme soit, en 1992, de 90 p. 100 chez les francophones et de seulement 7 p. 100 chez les anglophones. Cela me frappe. Vraiment, je trouve cela incroyable. Presque la totalité des francophones sont bilingues, alors que même pas 10 p. 100 des anglophones le sont. Cela, c'est pour 1992.

J'aimerais bien entendre vos commentaires sur la façon de changer cela. Faut-il prendre des mesures coercitives? On a tenté cela au Québec, comme vous le savez, avec la Loi 178. Cependant, je crois que les gens vont quand même continuer à parler la langue de leur choix. Même ceux qui parlent les deux langues parlent des *brakes* d'une voiture plutôt que du système de freinage, du *muffler*, etc. Combien de fois ai-je entendu *muffler* plutôt que «silencieux»!

Voici ma question. Premièrement, comment allez-vous changer cela? Est-ce qu'on a des chiffres qui indiquent une tendance? Est-ce pire maintenant, ou si le pourcentage d'anglophones bilingues était encore plus bas que 7 p. 100 il y a quelque temps?

M. Masse: Premièrement, voilà une des raisons pour lesquelles je préférais avoir un texte écrit incluant des chiffres. C'est un domaine assez complexe, toute cette question du bilinguisme. Deuxièmement, tout à l'heure, j'ai dit qu'un des grands problèmes de l'application du bilinguisme, c'est qu'il n'y a pas assez d'officiers anglophones bilingues. Vous avez là le chiffre. Si on veut éviter d'avoir deux types d'armée, une armée totalement francophone et une armée totalement anglophone, il faut qu'il y ait des gens bilingues, si on veut que cela soit bilingue. Ce bilinguisme ne peut pas être uniquement porté par les francophones. Autrement, les unités francophones ne fonctionnent plus, parce que tout notre monde est dans les unités bilingues. C'est pour cela que tout tourne largement autour de cette question-là.

Maintenant, est-ce qu'on fait des progrès? Si vous regardez le paragraphe précédent, vous verrez qu'en 1972, il y avait 5 000 anglophones bilingues. En 1987, il y en avait 3 300.

M. Edmonston: Monsieur le ministre, j'ai un problème car les choses ne sont pas indiquées de la même façon. Ici on parle de pourcentages, et là on parle de nombres.

M. Masse: Oui. Enfin, on peut quand même constater que cela n'a pas beaucoup augmenté. Cela a même reculé un peu. Ce serait probablement la même chose en pourcentage.

[*Translation*]

Do we set targets that are as realistic as possible—in other words, low—or do we agree to targets that will tend to encourage us in our efforts? In our contract with the Treasury Board, we undertook to accomplish a number of things that will require a great deal of work. Are we going to meet those targets? I really don't know, but I prefer to keep them high so as to have that motivational factor.

Mr. Saint-Julien: Thank you very much. I respect that.

Mr. Edmonston: On page 23 of your statement, there is a statistic that I found really striking. I have always believed this to be the case, but I was nevertheless surprised to see it stated here in black and white. Basically, francophones are a lot more bilingual, in terms of percentages, than are anglophones, but I'm interested to know to what extent. I was struck by the fact that among officers in the regular forces, the rate of bilingualism in 1992 was 90 percent among francophones and only 7 percent among anglophones. I find that quite unbelievable. Almost all francophones are bilingual, and yet, not even 10 percent of anglophones are. And those statistics only concern 1992.

I would like to hear your comments on what can be done to change that. Should you be considering coercive measures? As you know, that was attempted in Quebec with Bill 178. However, I personally believe that people will continue to speak the language of their choice. Even those who speak both languages continue to use the English word "brakes" or "muffler" when talking about their car, rather than using the French terms. How many times have I heard someone say "muffler" rather than "silencieux"!

So, my question is this: First of all, what do you intend to do about that? Do you have any figures showing a trend in that regard? Is the situation worse now, or was the percentage of bilingual anglophones even lower than 7 percent prior to this?

Mr. Masse: First of all, that is one of the reasons why I wanted to have a written text with specific figures. The bilingualism issue is really quite a complex one. Secondly, as I mentioned earlier, one of the major problems we have with implementing bilingualism is that there are not enough bilingual anglophone officers. You have the figure already. If we want to avoid having two different armies—a completely francophone army and a completely anglophone army—, we simply must have more bilingual personnel, if we really want the forces to be bilingual. Francophones alone cannot be expected to carry the burden when it comes to bilingualism. Otherwise, francophone units will no longer be functional, because all the francophones will be in bilingual units. That is why this issue is really pivotal in the debate.

Now, are we making progress? If you look at the previous paragraph, you will see that in 1972, there were 5,000 bilingual anglophones. In 1987, there were 3,300.

Mr. Edmonston: Mr. Minister, I have a problem here because the information is not presented in exactly the same way. In this one, percentages are given, whereas in the other, there are actual figures.

Mr. Masse: Yes. It is clear, though, that there has been very little increase. There has actually been a slight drop. I imagine it would work out to about the same thing in percentages.

[*Texte*]

M. Edmonston: Est-ce qu'on peut avoir des pourcentages pour les dix ou cinq années précédentes, pour qu'on ait une meilleure idée de la situation?

M. Masse: Est-ce que quelqu'un peut donner les pourcentages?

Gén de Chastelain: Je peux parler des grades. Il y a un général. C'est moi, et je suis bilingue.

M. Edmonston: Cela fait 100 p. 100!

• 1725

Gén de Chastelain: Également, 66,7 p. 100 de nos lieutenants-généraux anglophones sont bilingues; 45 p. 100 des majors-généraux anglophones sont bilingues; et 61,5 p. 100 des brigadiers-généraux sont bilingues. Cela donne un sous-total de 58,2 p. 100 d'officiers généraux anglophones bilingues. Pour ce qui est des officiers généraux francophones, 100 p. 100 sont bilingues. Pour ce qui est des colonels, 49,6 p. 100 des anglophones sont bilingues, alors que 34 p. 100 des lieutenants-colonels et 21,9 p. 100 des majors le sont.

The Chairman: General, could you table that, please, so the committee will have it. I think it will be useful background.

Gen de Chastelain: Yes. We have a lot of officers at the more junior level who are still learning language who are not bilingual.

M. Edmonston: Est-ce que les juniors sont compris dans votre document?

Gen de Chastelain: No. I was just starting from major and above.

M. Edmonston: Est-ce qu'on pourrait avoir les chiffres pour ce qui est des juniors?

Mr. Gauthier: I have several questions, and I'll try to put them in context. In answer to the dialogue of Mr. Edmonston and the minister, there are 3,885,000 unilingual francophones in Canada. Can they have any hope of getting into the armed forces in Canada and having a career there?

Gen de Chastelain: The answer is yes, Mr. Gauthier, in French only, but only in certain classifications and by and large they are—

Mr. Gauthier: How many unilingual French do you have in the Canadian Armed Forces right now, in the upper hierarchy or down to the level, say, of officer?

Gen de Chastelain: In the upper hierarchy we have none. In the senior officers we have none.

Mr. Gauthier: We've covered the armed forces side of this department.

Monsieur le ministre, je veux maintenant attaquer le système civil de votre ministère.

[*Traduction*]

Mr. Edmonston: Could we get percentages for the previous five or ten years, in order to get a better idea of the situation?

Mr. Masse: Is there anyone who can provide us with those percentages?

Gen de Chastelain: I can provide some information about ranks. There is one general. I am that general, and I am bilingual.

Mr. Edmonston: Well, that works out to 100 percent!

Gen. de Chastelain: Also, 66.7 percent of our anglophone lieutenant-generals are bilingual; 45 percent of our anglophone major-generals are bilingual; and 61.5 percent of our brigadier-generals are bilingual. That gives us a subtotal of 58.2 percent for bilingual anglophone general officers. As far as francophone general officers are concerned, 100 percent of them are bilingual. In the case of colonels, 49.6 percent of anglophone colonels are bilingual, whereas 34 percent of lieutenant-colonels and 21.9 percent of majors are bilingual.

Le président: Général, pourriez-vous déposer ce document afin que le comité puisse le consulter, s'il le souhaite. Je suis sûr qu'il nous sera utile.

Gén de Chastelain: Oui. Nous avons un grand nombre d'officiers de grades subalternes qui continuent à apprendre l'autre langue, mais ne sont pas encore bilingues.

Mr. Edmonston: Are the junior level officers included in there?

Gén de Chastelain: Non. Ce que je vous ai donné concernait le grade de major et tout ce qui est au-dessus.

Mr. Edmonston: Could we have the figures for junior level officers?

M. Gauthier: J'ai plusieurs questions à vous poser et je vais essayer de vous les situer un peu. Ma première constatation complète un peu la discussion qu'a eu lieu entre M. Edmonston et le ministre, à savoir qu'il y a 3 885 000 francophones unilingues au Canada. J'aimerais savoir s'ils peuvent espérer devenir membres des Forces armées canadiennes et y faire carrière?

Gén de Chastelain: La réponse à votre question, monsieur Gauthier est oui, ils peuvent le faire uniquement en français, mais seulement dans certaines catégories d'emplois car en général. . .

M. Gauthier: Les Forces armées canadiennes comptent actuellement combien de francophones unilingues dans les grades supérieurs, c'est-à-dire celui des officiers?

Gén de Chastelain: Dans les grades supérieurs, nous n'en avons aucun. Dans la catégorie des officiers supérieurs, il n'y en a pas du tout.

M. Gauthier: Voilà donc pour le côté militaire du ministère.

Mr. Minister, I would now like to attack the civilian system within your Department.

[*Text*]

M. Masse: Si vous attaquez, on va se défendre.

M. Gauthier: Il y a 30 760 fonctionnaires du côté civil, dont 20 p. 100 à peine—19,8 p. 100—sont francophones. Qu'est-ce que vous allez faire pour améliorer cela? Est-ce que vous êtes prêt à revenir devant le Comité pour nous donner un engagement ferme sur les mesures que vous allez prendre pour améliorer la situation du côté civil de votre ministère?

M. Masse: Étant donné que le sous-ministre est juridiquement responsable des opérations quotidiennes et de l'administration du Ministère et que vous avez posé une très bonne question, je vais lui demander d'y répondre.

M. Fowler: Monsieur Gauthier, je suis certain qu'on a eu cette discussion auparavant.

M. Gauthier: Non, cela fait longtemps qu'on n'a pas discuté avec vous. On ne vous a pas vus depuis 1987.

M. Fowler: Vous savez peut-être que 80 p. 100 de nos employés civils sont engagés localement dans les bases; 80 p. 100 de cette population sont des cols bleus et leurs fonctions n'exigent pas qu'ils soient bilingues. Ce sont des gens qui entretiennent les bases, etc. Je crois qu'on devrait plutôt viser les 20 p. 100 qui sont cadres supérieurs et qui sont en bonne partie ici, à Ottawa.

M. Gauthier: Je vais reformuler ma question. Il y a 19,4 p. 100 de vos gestionnaires—je ne parle pas des autres—qui. . .

M. Fowler: 20,1 p. 100, mais ça va.

M. Gauthier: Je parle de 1991. Vous parlez de 1992? D'accord, vous avez 20 p. 100.

M. Fowler: Les choses s'améliorent.

M. Gauthier: Qu'est-ce que vous allez faire pour améliorer les choses au niveau de la gestion, pour donner l'exemple et dire qu'il y a de l'espoir pour tout le monde chez vous?

M. Fowler: Primo, je vous concède qu'on a du travail à faire, mais on fait des progrès sérieux. Récemment, on a diminué sensiblement nos employés de grades supérieurs au Ministère, soit de 133 à 100. Ce faisant, la proportion des francophones est passée de 19 à 21 p. 100. Chez les cadres supérieurs, comme le Ministre l'a noté, il est vrai que parmi nos cinq sous-ministres adjoints, il n'y a pas un francophone présentement. Avec l'ouverture qui vient de se présenter, j'espère que nous aurons l'occasion, d'ici très peu de temps, de changer cette situation.

En bas du rang de sous-ministre adjoint, la situation n'est pas mauvaise. D'ailleurs, elle change de jour en jour.

M. Gauthier: J'ai une question sur la comparabilité. Je reviens au secteur militaire. Disons qu'une femme ou un homme épouse un militaire, est posté(e) quelque part au Canada, est unilingue et se retrouve dans un milieu d'une autre langue officielle. Dans le document du Comité, on parle d'une opinion juridique qu'a obtenue le ministère et qui dit que que ces gens-là n'ont pas de droits linguistiques. Je prétendrais le contraire, mais on ne se chicanera pas là-

[*Translation*]

Mr. Masse: I should warn you that if you attack, we will defend ourselves.

Mr. Gauthier: The Department has 30,760 civilian employees, of which barely 20 percent—19.8 percent, to be precise, are francophones. What do you intend to do about that? Are you prepared to come back before this committee to make a firm commitment regarding the measures you intend to put in place to improve the situation as far as civilian positions whithin your department are concerned?

Mr. Masse: Since the Deputy Minister is legally responsible for the daily management and administration of the Department and your question is a very pertinent one, I will ask him to respond.

M. Fowler: Mr. Gauthier, I am certain we have had this discussion before.

Mr. Gauthier: No, it's been quite some time since we've discussed these matters with you. We haven't seen you since 1987.

Mr. Fowler: Well, you may know that 80 percent of our civilian employees are hired locally, on the base; 80 percent are blue collar workers and their positions do not require them to be bilingual. They are people who are responsible for maintenance, and that sort of thing. I believe it would be more to the point to set our sights on the 20 percent who are senior managers and whose positions are primarily located here in Ottawa.

Mr. Gauthier: Let me rephrase my question. 19.4 percent of your managers—and I'm not refering to any one else here—are. . .

Mr. Fowler: Its actually 20.1 percent—but go ahead.

Mr. Gauthier: I'm talking about 1991 now. Was yours a 1992 figure? O.K., let's just say you have about 20 percent.

Mr. Fowler: Things are improving.

Mr. Gauthier: What steps do you intend to take to improve matters at the management level, to set an example and to make it clear that there is hope for everyone in your organization?

Mr. Fowler: To begin with, I am the first to admit that we still have a way to go, even though we have made substantial progress. Recently, we considerably decreased the number of higher ranked employees in the Department, bringing it down to 100 from 133. In so doing, the percentage of francophones went from 19 percent to 21 percent. Among senior management, as the Minister has already pointed out, it is perfectly true that of our five Assistant Deputy Minsiters, not one is currently francophone. However, since we now have an opening there, I hope we will soon be in a position to change that.

Below the rank of Assistant Deputy Minister, the situation is quite encouraging. Indeed, it changes on a daily basis.

Mr. Gauthier: I have a question with respect to comparability. I am again talking about military positions. let's just say a man or a woman marries a member of the armed forces, is posted somewhere in Canada, is unilingual and finds him or herself in a an environment where the other official language is spoken. In the Committee paper, mention is made of a legal opinion obtained by the Department according to which such individuals have no linguistic rights. I

[*Texte*]

dessus. Est-ce que vous pourriez me donner une copie de votre opinion juridique qui dit que ces Canadiens et Canadiennes, quand ils se marient, abandonnent leurs droits s'ils sont mutés dans un autre endroit au Canada?

• 1730

Je vais vous lire le texte. Vous connaissez le problème?

M. Fowler: On est au courant, oui.

M. Gauthier:

Les gourous des langues officielles disent qu'ils ont des droits.

Peut-être suis-je un gourou.

Le ministère de la Défense, renforcé d'un avis juridique, prône le contraire.

Je lis cela textuellement. Expliquez-moi cela.

M. Fowler: Monsieur Gauthier, je crois qu'il s'agit d'une seule question: Est-ce que les membres de nos familles sont des employés du gouvernement sous l'égide de la Loi sur les langues officielles? Ils ne le sont pas. Dans les bases, notre grande famille militaire, incluant les réserves, s'élève, avec la population civile, jusqu'à 150 000. Est-ce que leurs familles ont les mêmes droits que les membres de la Fonction publique et des Forces? La réponse, juridiquement, est non.

M. Gauthier: Telle n'est pas la question.

M. Masse: Par contre, indépendamment de la question juridique, on reconnaît qu'il y a un droit moral. En pratique, on veut arriver à faire par le droit moral ce qu'on aurait peut-être été obligés de faire si on avait reconnu qu'il y a un droit juridique. Ce qui est important, c'est la vie quotidienne. C'est dans ce sens-là que, très sensible aux problèmes soulevés par le commissaire aux langues officielles et par le rapport, le Ministère a décidé d'avoir un plan spécial particulier pour contrer les difficultés dans ce secteur-là. Dans notre esprit, ce secteur est important parce qu'il fait partie de l'environnement de travail. Si les gens sont heureux dans leur milieu, eh bien, ils vont être heureux dans leur profession. Dans le texte, on s'engage à cela.

M. Fowler: La seule réticence à cet égard, ce n'est pas qu'on veuille citer la loi; c'est seulement l'argent. Le coût de fournir des services à toutes les familles à travers le pays est énorme.

M. Gauthier: Je ne comprends pas. . .

The Chairman: Thank you very much.

M. Gauthier: Quand allons-nous nous rencontrer à nouveau pour poursuivre nos questions, monsieur le président?

The Chairman: Your time has expired, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: I am not asking you that question. When are we meeting again? There are a lot of questions to be put on this thing.

[*Traduction*]

would venture to say the opposite is true. But we will not argue about that now. Would you give me a copy of the legal opinion you obtained to the effect that Canadians who marry relinquish their rights when they are transferred somewhere else in Canada?

Perhaps I should read it to you. Do you know what I am referring to?

Mr. Fowler: Yes, we do.

Mr. Gauthier:

Official language gurus say they have rights.

Perhaps I am a guru myself.

The Department of National defence, on the strength of a legal opinion claims the reverse is true.

There, now you have the exact quote. Perhaps you could explain to me what it means.

Mr. Fowler: Mr. Gauthier, I think it really revolves one issue: Are members of our employees families government employees coming under the Official Languages Act? They are not. On the bases, our extended military family, with the reserves and civilian personnel, can have as many as 150,000 members. Do their families have the same rights as public servants and members of the Canadian Armed Forces? Legally, the answer is no.

Mr. Gauthier: But that is not the issue.

Mr. Masse: Regardless of the legal issue, however, we do recognize that they have a moral right. In practice, we would like to be able to uphold that moral right to the same extent we might have been forced to, had we recognized they had a legal right. What is really important is how it affects people's daily lives. And it is from that perspective, being particularly conscious of the problems brought to our attention by the Commissioner of Official Languages and highlighteded in the report, that the Department decided to develop a special plan to deal with problems in that area. As we see it, it is an important area, because it is closely linked to the work environment. If people are happy in their work environment, then they tend to be happy in their profession. In our paper, we make a commitment to that.

Mr. Fowler: Our only reservation in that regard is a financial one—it is not that we are bound and determined to comply with the Act. The cost of providing services to families across Canada would be enormous.

Mr. Gauthier: But I don't understand. . .

Le président: Merci beaucoup.

Mr. Gauthier: When are we going to be able to meet again to continue our discussions, Mr. Chairman?

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Ce n'est pas ce que je vous demande. Je veux savoir quand nous allons nous réunir de nouveau. Nous avons encore beaucoup de questions à poser au sujet de ce document.

[*Text*]

The Chairman: As I discussed with you during the meeting, we will see when the committee is available. We can have a steering committee meeting at your convenience.

Mr. Gauthier: We don't need a steering committee. Just call a meeting next week. I told you that. We don't need a steering committee to decide that. We have a subject-matter; we have an important document. I want to study it. I want to ask questions. I have looked at it, I have read it, and I want to study it.

The Chairman: Fine, no problem.

Mr. Gauthier: With the minister. He has asked 14 questions of the committee. We have to answer that, and it is your responsibility as chairman to make sure we are meeting and to answer those questions.

M. Masse: J'encourage le député à s'assurer que le Comité va siéger pour analyser ce rapport qui est très important. Il y a beaucoup de témoins qui normalement devraient venir. Il n'y a pas que nous. Il y a tous ceux qui s'intéressent à cette question-là ou qui ont des fonctions connexes. J'espère que le Comité va réellement siéger et constater toute la mesure de l'importance de ce que les Forces canadiennes et le Ministère veulent accomplir avec votre réflexion, avec votre analyse et avec votre aide. J'espère que vous serez très actifs dans votre apport, car on a besoin de votre réflexion, et que tout cela se fera avec célérité.

The Chairman: Fine.

Mr. Minister, gentlemen, thank you very much for taking the time to be with us today. We are adjourned.

[*Translation*]

Le président: Comme je vous l'ai dit pendant la réunion, nous allons voir quand le comité pourra organiser une autre réunion. Nous pouvons convoquer une réunion du comité directeur quand cela vous conviendra.

M. Gauthier: Nous n'avons pas besoin d'une réunion du comité directeur. Il suffit de convoquer une réunion pour la semaine prochaine. Je vous l'ai déjà dit, d'ailleurs. Il n'est pas nécessaire que le comité directeur prenne une décision là-dessus. Nous avons déjà un sujet à traiter et un document à étudier. Pour ma part, je tiens à bien l'étudier et à poser des questions là-dessus. Je l'ai déjà parcouru je l'ai déjà même lu et je veux avoir l'occasion de l'étudier en profondeur.

Le président: Très bien.

M. Gauthier: Avec le ministre. Il a posé 14 questions précises au comité. Nous nous devons d'y répondre et il vous incombe, à titre de président, de nous assurer qu'un nombre suffisant de réunions seront organisées pour nous permettre de le faire.

Mr. Masse: I urge the member to ensure that the Committee will indeed meet to analyse this report, which is a very important one. There are in fact a number of witnesses who really should be heard by the Committee. We are not the only ones. I am thinking of all those who take an interest in this issue or have similar functions. I do hope the Committee schedule meetings and take the time to assess the importance of what the Canadian Forces and the Department of National Defence would like to accomplish, with the benefit of your analysis and assistance. I hope that you will make a very active contribution, because we very much need your input and we would like to expedite matters if possible.

Le président: Très bien.

Monsieur le ministre, messieurs, nous vous remercions de votre présence parmi nous aujourd'hui. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of National Defence:

Gen Guy de Chastelain, Chief of the Defence Staff;

Robert Fowler, Deputy Minister;

LGen P.J. O'Donnell, Assistant Deputy Minister;

Doug Lindley, Associate Assistant Deputy, Minister—Personnel;

Jacques Magny, Director General, Official Languages;

BGen D.N. Kinsman, Director General, Manpower utilisation.

TÉMOINS

Du ministère de la Défense nationale:

Gén Guy de Chastelain; Chef-d'état major;

Robert Fowler, sous-ministre;

Lgén P.J. O'Donnell, sous-ministre adjoint;

Doug Lindley, sous-ministre adjoint, associé—personnel;

Jacques Magny, directeur administratif, Langues officielles;

Bgén D.N. Kinsman, directeur administratif, Utilisation des effectifs.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Tuesday, April 20, 1992

Chairman: Gilles Bernier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 5

Le mardi 20 avril 1992

Président: Gilles Bernier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Official Languages

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Langues officielles

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 106(2), election of a Chairman

CONCERNANT:

Conformément à l'article 106(2), élection d'un président

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

University of Toronto

Third Session of the Thirty–fourth Parliament,
1991–92–93

Troisième session de la trente–quatrième législature,
1991–1992–1993

25559—1

STANDING COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Chairman: Gilles Bernier

Vice–Chairmen: David Bjornson
Jean–Robert Gauthier

Members

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Luc Fortin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président: Gilles Bernier

Vice–présidents: David Bjornson
Jean–Robert Gauthier

Membres

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

La greffière du Comité

Luc Fortin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 20 AVRIL 1993
(8)

[*Texte*]

Le Comité permanent des Langues Officielles se réunit aujourd'hui, à 15 h 56, dans la pièce 705, La Promenade, afin d'élire un président conformément au paragraphe 106(2) du Règlement.

Membres du Comité présents: Gilles Bernier, David Bjornson, Phillip Edmonston, Jean-Robert Gauthier and Douglas Young.

Membres suppléants présents: Guy Ricard remplace Garth Turner; Walter Van De Walle remplace Bill Kempling; Louise Feltham remplace Geoff Scott.

Autre député présent: Warren Allmand.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe, attachée de recherche.

Le greffier procède à l'élection du président. David Bjornson appuyé par Jean-Robert Gauthier, propose, — Que Gilles Bernier soit élu président du Comité. La motion est mise aux voix et adoptée.

Le président prend place au fauteuil. Sur motion de Walter Van De Walle, il est convenu, — Que David Bjornson soit élu vice-président du Comité.

Il est convenu, — Qu'une lettre soit expédiée au Commissaire aux langues officielles l'invitant à assister à toutes les réunions du Comité.

Il est convenu, — Que le Commissaire aux langues officielles soit invité à témoigner devant le Comité, de préférence le mardi 27 avril 1993 à 15 h 30, afin de discuter du Budget des dépenses 1993-1994 du Commissariat aux langues officielles.

À 16 h 46, le Comité ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Luc Fortin

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 20, 1993
(8)

[*Translation*]

The Standing Committee on Official Languages met at 3:56 o'clock p.m., this day, in Room 705, La Promenade Building, for the purpose of electing a Chairman, pursuant to Standing Order 106(2).

Members of the Committee present: Gilles Bernier, David Bjornson, Phillip Edmonston, Jean-Robert Gauthier and Douglas Young.

Acting Members present: Guy Ricard for Garth Turner; Walter Van De Walle for Bill Kempling; Louise Feltham for Geoff Scott.

Other Member present: Warren Allmand.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe, Research Officer.

The Clerk of the Committee presided over the election of a Chairman. David Bjornson, seconded by Jean-Robert Gauthier, moved, — That Gilles Bernier be elected Chairman of the Committee. The question being put on the motion, it was agreed to.

The Chairman took the Chair. On motion of Walter Van De Walle, it was agreed, — That David Bjornson be elected Vice-Chairman of the Committee.

It was agreed, — That a letter be sent to Commissioner of Official Languages inviting him to attend all meetings of the Committee.

It was agreed, — That the Commissioner of Official Languages be invited to appear before the Committee, preferably on Tuesday, April 27, 1993, at 3:30 o'clock p.m., in order to discuss the Main Estimates 1993-94 for the Office of the Commissioner of Official Languages.

At 4:46 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Luc Fortin

Clerk of the Committee

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, April 20, 1993

• 1556

The Clerk of the Committee: Hon. members, I see a quorum. In conformity with Standing Orders 116, 106(1) and 106(2), your first item of business is to elect a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Bjornson (Selkirk—Red River): Mr. Chairman, I would move that Mr. Gilles Bernier take the chair of this standing committee.

Motion agreed to

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Je voudrais poser une question. Sur la feuille, il est écrit:

seconded by

ou «appuyé de». Je me suis demandé si un appui était vraiment nécessaire. Si ne n'est pas nécessaire, ce ne l'est pas. J'allais le faire, mais. . .

The Clerk: It is seconded by Mr. Van De Walle.

An hon. member: No, Jean–Robert Gauthier.

The Clerk: Okay, seconded by Mr. Jean–Robert Gauthier.

M. Gauthier: Je vais appuyer la motion proposant M. Bernier à la présidence pour montrer que le Comité va bien travailler.

The Clerk: That Mr. Gilles Bernier do take the chair.

I declare Mr. Gilles Bernier duly elected chairman of this committee and invite him to take the chair.

Le président: Merci.

Conformément aux recommendations du 23e rapport du Comité permanent de la gestion de la Chambre adopté par la Chambre des communes le 27 mars 1992, je désire informer les membres du Comité qu'à compter du lundi 19 avril, donc d'aujourd'hui, les réunions publiques de tous les comités permanents, spéciaux et législatifs seront diffusées sur les ondes du réseau OASIS.

Les députés voudront prendre note du nouveau code de couleurs utilisé dans chacune des salles de la Chambre des communes pour les réunions des comités. Les différentes couleurs indiquent le type de couverture sonore assurée. Un panneau vert signifie une réunion à huis clos sans enregistrement, un panneau rouge, une réunion publique transmise sur le réseau OASIS, et un panneau jaune, une réunion à huis clos avec enregistrement.

Il est à noter que les membres de la Tribune de la presse auront également accès à ce service de diffusion sur les ondes du réseau OASIS et qu'ils pourront enregistrer les délibérations des comités et en présenter des extraits en direct ou en différé sur les ondes des stations commerciales de radio et de télévision.

Les médias continueront d'avoir le droit d'enregistrer les délibérations des comités en branchant leurs dispositifs d'enregistrement directement dans les prises audio prévues pour les services d'interprétation simultanée dans les salles de réunion des comités. Cependant, ils n'auront pas le droit d'enregistrer les délibérations des comités dans une salle en se servant simplement d'un microphone pour capter le son ambiant.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 20 avril 1993

Le greffier du comité: Honorables députés, il y a quorum. En conformité avec les articles 116, 106(1) et 106(2), le choix d'un président est le premier sujet à l'ordre du jour. Je suis prêt à recevoir les motions à cet effet.

M. Bjornson (Selkirk—Red River): Monsieur le président, je propose que M. Gilles Bernier prenne le fauteuil du comité en qualité du président.

La motion est adoptée

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): I would like to ask a question. On the sheet we were given, I see the words:

appuyé par

or "seconded by". I was wondering whether you needed a seconder for the motion. If you don't need a seconder, that's fine. I was prepared to second the motion, but. . .

Le greffier: C'est M. Van De Walle qui appuie la motion.

Une voix: Non, c'est Jean–Robert Gauthier.

Le greffier: D'accord, la motion est appuyée par M. Jean–Robert Gauthier.

Mr. Gauthier: I will second the motion that Mr. Bernier take the chair so as to show that the committee will function well.

Le greffier: Il est proposé que M. Gilles Bernier prenne le fauteuil du président.

Je déclare la motion adoptée et M. Gilles Bernier dûment élu président du comité et je l'invite à prendre le fauteuil.

The Chairman: Thank you.

In accordance with the recommendations of the 23rd Report of the Standing Committee on House Management adopted by the House of Commons March 27, last year, I wish to advise members of the committee that effective Monday, April 19, 1993, the audio portion of public meetings of all standing, special and legislative committees is being broadcast on the OASIS Network.

Members may notice new colour–coded signage installed in each of the House of Commons committee rooms. These signs will indicate the type of audio coverage being provided for the committee meeting in session: an in–camera meeting without recording, designated by the green panel; a public meeting broadcast on the OASIS Network, designated by the red panel; and an in–camera meeting with recording, designated by the yellow panel.

It should be noted that the Parliamentary Press Gallery will have access to the OASIS FM audio service, and will be able to record committee proceedings and to broadcast segments live or on a delayed basis on commercial radio or television.

The media will continue to be permitted to record committee proceedings by connecting their recording devices directly into the audio jacks provided for the simultaneous interpretation service in the committee room. They will not be permitted to record the committee proceedings in the room simply by using a microphone to pick up the ambient sound.

[*Texte*]

• 1600

Pour le bénéfice des auditeurs, tous les participants à la réunion devront être reconnus officiellement par la présidence avant qu'ils ne prennent parole. La reconnaissance de la présidence indique également au préposé à la console les microphones à ouvrir.

Les députés devraient noter en particulier le caractère immédiat de la diffusion directe de toutes les délibérations. Les échanges privés faits à proximité de certains microphones pourraient être captés par le système sonore.

Bien sûr, une décision du comité de passer, lors d'une réunion publique, à une séance à huis clos aura pour résultat l'interruption immédiate de la diffusion des délibérations aux auditeurs.

Cela dit, je voudrais remercier chaleureusement et sincèrement celui qui m'a proposé à la présidence de ce Comité ainsi que celui qui l'a appuyé. Je juge ce Comité extrêmement important. C'est un comité qui, malheureusement, n'a pas siégé assez souvent au cours des récents mois. Nous devrons, au cours des prochaines semaines, adopter des mesures pour qu'on puisse entendre tous les députés et autres intervenants. Donc, un chaleureux merci pour cette confiance témoignée à mon endroit.

Je cède maintenant la parole aux députés. Écoutons ce qu'ils ont à dire de chaque côté.

Nous allons procéder à l'élection d'un vice-président. Est-ce qu'il y a une proposition?

M. Edmonston (Chambly): Je propose M. Gauthier.

Le greffier: Il est déjà vice-président.

Le président: Il y a deux vice-présidents, n'est-ce pas? L'autre vice-président devra être un membre du parti ministériel, puisque M. Gauthier représente l'Opposition officielle.

M. Gauthier: Pour le moment.

Le président: M. Gauthier est déjà en poste. Monsieur Van De Walle.

M. Van De Walle (St-Albert): Je désire mettre en nomination le nom de David Bjornson.

Mrs. Feltham (Wild Rose): I second the motion.

Le président: Est-ce unanime?

Motion agreed to

Le président: Nous avons maintenant deux vice-présidents. Félicitations, monsieur Bjornson et monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Monsieur le président, puis-je avoir la parole pour quelques secondes?

Le président: Avec plaisir.

M. Gauthier: J'aimerais d'abord vous féliciter et vous souhaiter tout le succès possible. Comme vous le savez, nos délibérations ont été rares depuis quelque temps. En un an, on a eu deux réunions. Lors de la dernière réunion, où comparaissait le ministre de la Défense nationale, on nous avait promis une réunion la semaine suivante, mais notre président de l'époque, M. Garth Turner, n'a pas jugé à propos d'en convoquer une.

[*Traduction*]

For the benefit of listeners, all participants in the meeting should be formally recognized by the Chair before they begin speaking. Recognition by the Chair will also serve as an instruction to the console operators to turn on the appropriate microphone.

Members should note in particular the immediacy of all public deliberations. Private exchanges within a certain range of microphones may be picked on the audio system.

A committee decision to switch from a public to an in-camera meeting will of course result in an immediate interruption of the audio feed to listeners.

With that, I would like to extend my warm and sincere thanks to the mover and the seconder of the motion that I be the Chairman of this committee. I consider this committee extremely important. Unfortunately, it has not met often enough in recent months. In the weeks ahead, we must take steps to ensure that we can hear from all members of Parliament and other interested parties. So once again I would like to thank you for the vote of comfidence.

I will now turn the floor over to you. I would like to hear what members from all sides have to say.

We will first elect a vice-chairman. Do we have a motion?

Mr. Edmonston (Chambly): I move that Mr. Gauthier be elected vice-chairman.

The Clerk: He is already vice-chairman.

The Chairman: There are two vice-chairmen, are there not? Since Mr. Gauthier is from the Official Opposition, the other vice-chairman should represent the government side.

Mr. Gauthier: I represent the Official Opposition for the time being.

The Chairman: Mr. Gauthier is already vice-chairman. Mr. Van De Walle.

Mr. Van De Walle (St-Albert): I would like to nominate David Bjornson.

Mme Feltham (Wild Rose): J'appuie la motion.

The Chairman: Is it unanimous?

La motion est adoptée

The Chairman: We now have two vice-chairmen. Congratulations, Mr. Bjornson and Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: May I have the floor for a few moments, Mr. Chairman?

The Chairman: Certainly.

Mr. Gauthier: I would like to start by congratulating you and wishing you every success. As you know, the committee has met very seldom in the recent past. There have been two meetings in one year. At the last meeting, in which the Minister of National Defence appeared, we were promised there would be a meeting held the following meet, but our chairman at the time, Mr. Garth Turner, did not deem it appropriate to call one.

[*Text*]

Il y a une liste de sujets qui me préoccupent et qui devraient faire l'objet d'une discussion sérieuse par le Comité. Je voudrais demander au greffier de les noter parce qu'ils vont peut–être faire l'objet d'une discussion.

D'abord, il y a le suivi à donner à la réunion du Comité avec le ministre de la Défense nationale. Il y avait des choses à discuter avec l'administration au niveau de l'application de la loi, surtout en ce qui a trait à la traduction des documents importants.

Il y a également une série de dossiers qui traitent de la prime au bilinguisme à la Gendarmerie royale du Canada. J'ai reçu beaucoup de lettres de la part d'officiers de la Gendarmerie royale qui aimeraient présenter leur cause devant ce Comité.

Il y a les prévisions budgétaires du commissaire aux langues officielles qui n'ont pas été étudiées, ni l'année passée ni cette année, et qui méritent d'être examinées.

Il y a le Rapport annuel du commissaire aux langues officielles qui a été déposé l'an passé, en avril, et qui n'a pas été examiné par le Comité. On va en avoir un autre d'ici quelques jours. Je pense qu'il serait bon qu'on prenne des dispositions pour examiner attentivement le Rapport annuel du commissaire aux langues officielles.

Il y a les rapports annuels des différents ministères traitant du sujet des langues officielles. Le Secrétariat d'État dépose un rapport annuel à la Chambre. Le Conseil du Trésor dépose également un rapport annuel. Il faudrait peut–être l'étudier et en prendre note.

• 1605

Il y a l'impact des réductions budgétaires au Secrétariat d'État en ce qui a trait à la traduction et à la promotion des langues officielles en général. Comme on le sait, il y a eu une coupure de 10 p. 100. Je veux que le ministre ou son administration nous dise directement comment il va procéder pour cette disposition annoncée dans la déclaration de décembre 1992.

Il y a le programme des langues officielles dans l'enseignement qui fait actuellement l'objet d'une négociation intense en vue de renouveler nos ententes avec les provinces, ententes qui doivent se négocier et qui prendront effet aussitôt que possible, j'imagine. C'est pour cinq ans, tout de même, et il est assez important que les provinces sachent à quoi s'en tenir dans ce dossier–là.

Il y a les projets touchant les communautés de langue officelle dans le pays, tels la gestion scolaire et l'enseignement postsecondaire. Je sais qu'il y a des problèmes au Québec. M. Warren Allmand, le député de Notre–Dame–de–Grâce, voudra certainement apporter des explications là–dessus. Je sais qu'à l'Hôpital Sainte–Anne, il y a de graves problèmes concernant le personnel et les politiques linguistiques de l'institution qu'il faudra étudier.

Finalement, monsieur le président, je pense que le commissaire aux langues officielles devrait être invité à participer à ces réunions comme c'était le cas autrefois. Une lettre devrait lui être envoyée l'invitant à assister à nos réunions, comme cela se faisait autrefois. Je fais une proposition officielle de cette dernière recommandation: Que le commissaire aux langues officielles soit invité à participer à toutes les réunions. Il venait toujours, comme le vérificateur général vient à toutes les réunions du Comité des comptes publics. Tous les ombudsmen, tous les gens qui sont chargés de rendre compte au Parlement des délibérations d'un comité devraient être avec les députés lorsque ceux–ci discutent des

[*Translation*]

I have a list of concerns that should be discussed by the committee. I would ask the clerk to make a note of them, because they may lead to a discussion.

First of all, we need to follow up on the meeting we had with the Minister of National Defence. There were some questions we wanted to ask departmental officials about the implementation of the act, particularly regarding the translation of important documents.

There are also a number of issues relating to the bilingualism bonus in the Royal Canadian Mounted Police. I have received many letters from R.C.M.P. officers who would like to present their case to the committee.

In addition, there are the estimates of the Office of the Commissioner of Official Languages, which we did not study either last year or this year. They deserve to be looked at.

There is also the Annual Report of the Commissioner of Official Languages that was tabled in April of last year and has still not been looked at by our committee. This year's report will be coming out within the next few days. I think we should plan to study this annual report carefully.

There are also the annual reports of various departments that deal with official languages. The Secretary of State Department and Treasury Board both table annual reports in the House. We should perhaps examine them.

There is the impact budget cuts at the Secretary of State Department have had on translation and promotion of official languages in general. As we all know, there was a 10% cut. I would like the minister or his officials to tell us exactly how he plans to handle that measure announced in the December 1992 statement.

There is the official languages program in schools, which is currently the subject of intense negociations on the reneal of our agreements with the provinces and I presume the said agreements will come into force as soon as possible. It is, after all for, a five–year period, and it is important for provinces to know what to expect in this area.

There are projects that affect official language communities throughout the country, in areas such as school management and post–secondary education. I know there are problems in Quebec. Mr. Warren Allmand, the member of Parliament for Notre–Dame–de–Grâce, will no doubt want to fill us in on that. I know there are serious problems with the staff and language policies at the Saint–Anne Hospital that will have to be looked into.

Finally, Mr. Chairman, I think the Commissioner of Official Languages should be invited to participate in these meetings as was done in the past. A letter should be sent to him to invite him to attend our meetings, as was the case in the past. Let me make that an official motion: That the Commissioner of Official Languages be invited to attend all meetings. He always came, just as the Auditor General attends all of the Public Accounts Committee meetings. All the ombudsmen, anyone who must report to Parliament on committee hearings should be with the members when they discuss such issues. As you know, the Auditor General regularly attends the meetings of the Public Accounts Committee and even takes part in the questions. In

[*Texte*]

projets. Comme vous le savez, le vérificateur général vient régulièrement aux réunions du Comité des comptes publics et participe même aux questions. Autrefois, le commissaire aux langues officielles faisait cela. Il venait ici et on lui donnait du temps à la fin de la réunion pour exprimer son point de vue sur les sujets étudiés par le Comité. Je pense que c'était constructif et utile.

J'aurais d'autres choses à dire, mais je ne veux pas prendre trop de temps. Je sais que vous êtes un peu impatient, monsieur le président.

Le président: Non, non.

M. Gauthier: J'ai fait une liste non exhaustive, mais raisonnable, je pense, qui pourra peut–être nous occuper pendant les deux ou trois prochaines semaines. J'aurai ensuite d'autres choses à vous suggérer si vous voulez bien m'écouter.

Le président: Monsieur Gauthier, je ne suis pas du tout impatient. D'abord, vous savez que sur plusieurs des suggestions que vous avez faites, on est sur la même longueur d'onde.

Est–ce que la proposition de M. Gauthier doit être appuyée? Non?

M. Edmonston: J'appuie ce que M. Gauthier a demandé, surtout en ce qui concerne la présence du commissaire aux langues officielles à nos réunions pour nous parler d'un certain nombre de sujets que M. Gauthier a déjà soulevés.

Cependant, il ne faut pas rêver en couleurs. On n'a pas beaucoup de temps, et j'aimerais bien donner la priorité à certains sujets. Je veux ajouter deux sujets et voir si on peut avoir un consensus sur l'établissement de certaines priorités.

La première priorité serait la présence du commissaire aux langues officielles à nos réunions.

Deuxièmement, la question de la gestion des conseils scolaires dans les provinces est extrêmement importante. Cela fait trois ans que la Cour suprême a rendu public son jugement dans la cause Mahé. Je trouve que les provinces de l'Alberta, du Manitoba, et de la Saskatchewan, où j'ai des collègues néo–démocrates. . .

M. Gauthier: N'oubliez pas l'Ontario!

M. Edmonston: Non, je n'oublie pas l'Ontario. Il y a aussi la Colombie–Britannique. On devrait pousser ces provinces à faire ce que la Cour suprême exige et à arrêter cette hypocrisie. Je trouve que cela devrait être notre deuxième priorité, car les gens attendent une action de notre part.

Troisièmement, je suis particulièrement affecté par le jugement rendu par l'ONU à propos de la Loi 78. Je viens du Québec et je suis anglophone et francophone. Je sais qu'on peut dire que c'est une jurisdiction provinciale et je suis d'accord avec mon collègue. Cependant, étant donné que c'est le Canada qui est blâmé dans un certain sens et que c'est une question de langues officielles, je ne pense pas qu'on devrait avoir peur d'examiner cela. Il ne s'agit pas de s'immiscer dans une jurisdiction provinciale, mais d'examiner tous les aspects de cette question, de savoir ce qu'est la plaidoirie de Québec, de lire et peut–être de faire venir devant notre Comité les gens qui peuvent nous éclairer sur la question de la Loi 78.

[*Traduction*]

the past, the Commissioner of Official Languages did that as well. He would come here and would be given time at the end of the meeting to express his views on the issues the committee was studying. I found that constructive and worthwhile.

I have more to say, but I do not want to take up too much time. I know you are somewhat impatient, Mr. Chairman.

The Chairman: No, no.

Mr. Gauthier: I have prepared what I think is a fairly thorough but reasonable list which could keep us busy for the next two or three weeks. I will then have some other suggestions if you would like to hear them.

The Chairman: Mr. Gauthier, I am not at all impatient. First of all, you know we feel the same way about several of your suggestions.

Does Mr. Gauthier's motion have to be seconded? No?

Mr. Edmonston: I support Mr. Gauthier's request, especially about having the Commissioner of Official Languages attend our meetings to speak to us about some of the matters Mr. Gauthier raised.

However, we must be realistic. We do not have much time and I would really like some issues to be considered priority items. I would like to add two subjects and see if we can reach a consensus on setting some priorities.

The first priority would be to have the Commissioner of Official Languages attend our meetings.

Secondly, school board management in the provinces is extremely important. It has been three years since the Supreme Court handed down its decision in the Mahé case. I think the provinces of Alberta, Manitoba and Saskatchewan, where I have New Democratic colleagues. . .

Mr. Gauthier: Don't forget Ontario!

Mr. Edmonston: No, I have not forgotten Ontario. There is also British Columbia. Those provinces should be urged to do what the Supreme Court requires and put an end to this hypocrisy. I think that should be our second priority since people are expecting us to act.

Thirdly, I am particularly concerned about the UN decision on Bill 78. I come from Quebec and I am both anglophone and francophone. I know one can claim it is a matter of provincial jurisdiction and I agree with my colleague. However, since part of the blame is being placed on Canada, and since it deals with official languages, I don't think we should shy away from taking a closer look. We would not be meddling in provincial affairs, but we would study all aspects of the issue, such as Quebec's defence; we would read relevant documents and perhaps call before the committee people who can explain Bill 78 to us.

[*Text*]

• 1610

Je sais que c'est délicat, mais si on examine cela de façon non contestataire, de façon non partisane, cela pourra être. . . On est au gouvernement fédéral et on parle du respect des deux langues. Je pense que cette idée fondamentale n'a pas vraiment de frontières. Même si c'est une question un peu délicate, je pense qu'on peut en traiter étant donné la maturité de nos membres.

Ce n'est qu'en quatrième lieu que j'aborderais la question de la prime au bilinguisme à la GRC. C'est devant les tribunaux présentement, et je sais que beaucoup de gens vont nous dire que c'est *sub judice* et qu'on attend un jugement. C'est dommage, mais cela peut être une raison valable de ne pas aller trop loin dans la question des primes au bilinguisme à la GRC. Entre parenthèses, j'aimerais bien dire que j'appuie ce que certains membres de la GRC réclament depuis longtemps. Je pense que le premier jugement de la Cour fédérale était correct et qu'il est dommage que le gouvernement fédéral ait décidé de porter cela en appel.

J'ai ajouté deux choses, monsieur le président: la question de l'ONU et de la Loi 78, et la gestion des conseils scolaires. Je pense que M. Gauthier et moi, et peut–être vous, monsieur le président, sommes sur la même longueur d'onde là–dessus.

Merci.

Mrs. Feltham: If I heard the motion correctly, I think it said that the commissioner should attend all the meetings and participate. If he wants to come as an observer in order to know what is being said, that is fine. To my way of thinking, elected people are here to make decisions, and to have him participate, I don't think. . . He is an employee, albeit he does have major powers, but again, I don't think he should be participating in these meetings.

I sat on this committee in 1988, 1989, and 1990, and the commissioner was involved. I think it is up to us, as a board, to make decisions. If we want him to respond to any of our concerns, I think that is an obligation he does have. If he wants to sit in on the meetings and listen to what is being said, again, that is fine; but I would definitely be opposed to his being a participant.

Le président: Pour compléter ce que M^me^ Feltham vient de signaler, monsieur Gauthier et monsieur Edmonston, voulez–vous qu'on invite le commissaire aux langues officielles à titre de participant ou à titre d'observateur?

M. Gauthier: Monsieur le président, permettez–moi de m'expliquer. Je croyais que M^me^ Feltham se souvenait que le commissaire aux langues officielles était formellement invité à assister à nos réunions, mais qu'il y assistait à titre d'observateur durant la plus grande partie du temps. À la fin de la réunion, le président pouvait l'inviter à faire un commentaire sur le témoignage que nous avions entendu. Il pouvait s'agir d'un témoin gouvernemental auquel le commissaire aux langues officielles avait porté une attention particulière. La plupart du temps, on étudie des sujets qu'on tire du Rapport annuel du commissaire aux langues officielles. C'est lui qui est l'ombudsman, et il est juste et équitable de lui demander si on a couvert tous les buts, si on a vraiment fait le tour du jardin avec nos questions. Si on oubliait des choses, il rappelait au Comité, à titre de conseiller des parlementaires. . . Ce n'est pas un employé ordinaire. C'est un agent de la Chambre des communes

[*Translation*]

I know this is a delicate issue, but if we proceed in a non–confrontational, non–partisan manner, it might. . . We are at the federal level and people talk of respecting both official languages. This is a basic precept transcending all borders. Even if it is a delicate issue, I believe we can discuss it, since all our members are reasonable.

It is also as a fourth priority that I would like to talk about the bilingual bonus within the R.C.M.P. The issue is still before the courts; many people will argue that it is *sub judice* and a ruling is still pending. This is unfortunate, but it might be reason enough not to discuss the R.C.M.P. bilingual bonus in depth. By the way, I might add that I support what some members of the R.C.M.P. have been requesting for a long time now. In my opinion, the Federal Court's first ruling was good, and it is unfortunate that the federal government decided to appeal.

I added two items, Mr. Chairman: The UN and Bill 78, and the management of school boards. Mr. Gauthier and I are of one mind on these issues; I think you might also agree with us.

Thank you.

Mme Feltham: Si j'ai bien compris la motion, le commissaire devrait être présent et participer à chaque réunion. S'il veut être présent à titre d'observateur pour suivre le débat, cela ne pose pas de problème. À mon avis, les élus doivent prendre les décisions, et s'il participe aux délibérations, je ne crois pas que. . . Il est après tout un employé—quoiqu'un employé détenant des pouvoirs importants—mais je ne crois pas qu'il devrait participer activement aux réunions.

J'étais membre de ce comité en 1988, 1989 et en 1990 et le commissaire était présent aux réunions. Il nous incombe, en tant que comité, de prendre des décisions. Si nous voulons qu'il réagisse à nos préoccupations, il doit le faire. Je n'ai pas d'objection à ce qu'il soit présent aux réunions ou à ce qu'il écoute les délibérations; mais je m'oppose à ce qu'il participe à la discussion.

The Chairman: To follow up on what Mrs. Feltham just said, Mr. Gauthier and Mr. Edmonston, do you want to invite the Commissioner as a participant or as an observer?

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, let me explain. I thought Mrs. Feltham remembered that the Official Languages Commissioner was officially invited to attend our meetings, but that he was an observer most of the time. At the end of the meeting, the chairman might ask him to comment on the testimony given. The witness might have been someone from within government for whom the Commissioner of Official Languages had a question. But most of the time, we studied issues raised in the annual report of the Commissioner of Official Languages. He is the ombudsman, and it is only fair that we ask him if, in his opinion, we covered all the bases. If we forgot something, he would remind us, since he is an adviser to parliamentarians. . . He is not your average employee. He is an agent of the House of Commons, appointed by and accountable to Parliament. He is far from being just a public servant. He is an ombudsman, an agent. Take a closer look at the official title

[*Texte*]

nommé par le Parlement et qui rend compte au Parlement. C'est loin d'être un fonctionnaire. C'est un ombudsman, un agent. Vous regarderez le titre officiel du commissaire aux langues officielles. Le commissaire aux langues officielles et le vérificateur général du Canada sont des agents du Parlement. Ce sont nos représentants à nous dans des domaines très spécialisés.

• 1615

Tout ce que je propose, c'est qu'il soit invité à assister à nos réunions à titre d'observateur intéressé, mais qu'à la fin de la réunion, il soit invité à l'occasion à nous faire un commentaire sur les témoignages que nous aurons entendus lorsque ce sera nécessaire.

Le président: Il peut répondre aux questions des députés.

M. Gauthier: Non, je ne pense pas qu'on doit le soumettre aux questions. On ne le faisait pas.

Le président: Madame Feltham, voulez–vous ajouter là–dessus?

Mrs. Feltham: I suppose that probably is my greatest concern. In the past the commissioner has been asked to have the last word, and basically that's where I see a major concern. If at any time during the meeting or at the beginning of the meeting he wants to make a presentation and the chair recognizes him, that's fine. But it got to the point where he was summarizing what we were saying and what we weren't saying, and my feeling was that it was more confrontational than it should have been just because of the summations and what he was putting into what was being said at those meetings. We had no chance at any time, because that was the end of the meeting, to go back and do anything about what he had been saying.

So I think that if it's going to happen, it should not be at the end of the meeting.

Le président: Pour ouvrir une parenthèse en ce qui a trait au commissaire aux langues officielles, M. le greffier me dit que son Rapport annuel sera déposé la troisième semaine du mois de mai, le 23, à la Chambre des communes. Voulez–vous ajouter sur le même sujet, monsieur Edmonston?

Mr. Edmonston: Yes, I agree with Mrs. Feltham in that I don't think we should have the time of the committee constantly monopolized by one witness at the end. But surely we see him as a resource person and as an ombudsman but also as a catalyst, someone able to take the action without our having to make a formal demand for some corrections that he may be unaware of. Surely if the decision is to be made as to whether he speaks or not, we are the ones who make the decision in a free vote. I think that perhaps may be a better way to approach it rather than saying that he does have this right at the end. I agree with you, I don't think we really have to make it that formal.

But I agree with Mr. Gauthier that he should be invited here—I don't think we have a problem, Mrs. Feltham—as an interested observer. I think we all agree. As for the question as to whether or not he speaks, I think that's a decision of the chairman, and of course, the chairman would probably take that decision only after getting, I would hope, a consensus from the other members here.

Would that be all right for you, Mrs. Feltham?

[*Traduction*]

of the Commissioner of Official Languages. The Commissioner of Official Languages and the Auditor General of Canada are both agents of Parliament. They represent us in various specific areas.

I am merely suggesting that he be invited to attend our meeting as an interested observer, but that he occasionally be given the opportunity at the end of the meeting to comment on the testimonies we will have heard whenever that is considered necessary.

The Chairman: He could answer members' questions.

Mr. Gauthier: No, I do not think that he should be sujected to any questioning. We never did that.

The Chairman: Mrs. Feltham, do you wish to add anything?

Mme Feltham: Voici sans doute ma plus grande préoccupation. Dans le passé on invitait le commissaire à dire le dernier mot, et c'est surtout cet élément–là qui me préoccupe. Si le commissaire désire faire une présentation soit pendant ou au tout début de la réunion et si le président lui donne la parole, je n'aurai pas d'objection. Mais à un moment donné, le commissaire se mettait à résumer ce qu'on disait et ce qu'on ne disait pas et, à mon avis, cette façon de faire a créé un climat de confrontation indu. Puisqu'il présentait ce résumé à la fin de la réunion, nous n'avions jamais l'occasion de passer en revue ce résumé ou de rectifier ce qu'il avait dit.

Si on invite le commissaire à participer, je crois qu'il ne devrait pas intervenir à la fin de la réunion.

The Chairman: Incidentally, the clerk has told me that the Commissioner of Official Languages will be tabling his annual report the third week in May, on the 23, in the House of Commons. Do you wish to add anything to this subject, Mr. Edmonston?

M. Edmonston: Oui, je m'entends avec M^me^ Feltham pour dire que un témoin ne devrait pas toujours accaparer le temps du comité à la fin de la séance. Mais nous nous entendons tous sans doute pour dire qu'il constitue non seulement une personne ressource et un ombudsman mais aussi un catalyseur, quelqu'un qui peut poser des gestes sans attendre une demande formelle de notre part afin de résoudre des problèmes ou de les porter à son attention. Je crois fermement qu'il nous incombe de décider, par l'entremise d'un vote libre, si oui ou non le commissaire doit prendre la parole. Je crois qu'il est mieux de procéder ainsi plutôt que de lui donner le droit de parole à la fin de la séance. Je suis d'accord avec vous, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'établir une procédure formelle.

Mais comme M. Gauthier, je crois qu'on devrait l'inviter à assister au comité—madame Feltham, je ne prévois pas de problème en l'invitant à titre d'observateur intéressé. Je crois que tout le monde est d'accord. En ce qui concerne son droit de parole, je crois qu'il incomberait au président de trancher et, bien entendu, il s'assurera d'un consensus des membres avant de prendre une telle décision.

Est–ce que cela vous va, madame Feltham?

[*Text*]

Mrs. Feltham: Yes, that's fine with me.

Mr. Allmand (Notre–Dame–de–Grâce): Mr. Chairman, Mr. Gauthier and Mr. Edmonston have presented the committee with a list of subjects to be studied by the committee, and I have no disagreement with those subjects. They are all very important. However, I want to bring to the attention of the committee what appears to be a very urgent problem that I would hope would be taken up by the committee as soon as possible.

It appears there is a serious—

Mr. Bjornson: On a point of order, Mr. Chairman, we do have a motion, and I thought maybe what we should do is deal with it. Mr. Gauthier has formally made a motion, and I would have thought we would deal with that before we proceeded with any other agenda items.

Mr. Allmand: I'm in the hands of the chair and the committee.

Mr. Ricard (Laval–Ouest): Est–ce sur le même sujet, monsieur le président?

Mr. Allmand: No, it's regarding the list of subjects to be studied by the committee. It doesn't have anything to do with the language commissioner.

Le président: Monsieur Allmand, vous pourrez faire vos commentaires par la suite.

Mr. Allmand: Yes, I was discussing the list of matters that might be studied by the committee.

Le président: Alors, sur la motion de M. Gauthier. . .

M. Gauthier: Je voudrais simplement dire ceci. Il y a une tradition parlementaire établie à ce Comité–ci et au Comité des comptes publics. Depuis longtemps, le vérificateur général du Canada vient faire acte de présence et participer aux débats. Depuis l'établissement de ce Comité–ci, en 1979, le commissaire aux langues officielles assistait également à nos réunions et y participait. C'est une longue tradition.

M^me^ Feltham s'oppose à ce qu'il participe à la fin. Je ne m'oppose pas à ce qu'il le fasse au commencement. C'est un détail technique. Ce que je veux, c'est qu'il soit ici, parce que c'est lui qui est important dans ce débat–là, du moins au point de vue parlementaire. Qu'on l'invite régulièrement à faire une déclaration d'ouverture sur le témoin à être entendu, cela ne me dérange pas non plus. Si cela agace des gens qu'il le fasse à la fin, eh bien, qu'il le fasse au début. Cela ne me dérange pas. Mais il faut au moins qu'il soit invité à le faire. C'est tout ce que je voulais dire.

• 1620

M. Ricard: Monsieur Gauthier, voulez–vous que le monsieur vienne à chaque réunion du Comité ou qu'il y soit invité, qu'il accepte de venir ou non?

M. Gauthier: À chaque réunion du Comité.

M. Ricard: Vous voulez qu'on l'oblige à venir. . .

M. Gauthier: C'est assez important. On a un commissaire et on va s'en servir à des fins utiles. Cela fait un an qu'on ne sait pas ce qui se passe dans ce bureau–là.

[*Translation*]

Mme Feltham: Oui, c'est très bien.

M. Allmand (Notre–Dame–de–Grâce): Monsieur le président, M. Gauthier et M. Edmonston ont soumis au comité une liste de sujets qui pourraient faire l'objet d'une étude du comité. Je suis d'accord avec ces sujets qui sont tous très importants. Cependant, j'aimerais attirer l'attention du comité à une question très urgente qui, j'espère, sera étudiée par notre comité aussi vite que possible.

Il semble qu'il existe un problème grave. . .

M. Bjornson: J'invoque le Règlement, monsieur le président, nous avons une motion devant nous, et je crois qu'il va falloir peut–être traiter de cette motion. M. Gauthier a présenté une motion et je crois qu'il faut traiter de cette motion avant de s'attaquer aux autres points de l'ordre du jour.

M. Allmand: Je m'en remets à la volonté de la présidence et du comité.

Mr. Ricard (Laval–Ouest): Is this on the same subject, Mr. Chairman?

M. Allmand: Non, il s'agit de la liste de sujets qui pourraient faire l'objet d'une étude du comité. Cette question n'a rien à faire avec le commissaire aux langues officielles.

The Chairman: Mr. Allmand, you can make your comments after that.

M. Allmand: Oui, j'étais en train de discuter de la liste des sujets qui pourraient faire l'objet d'une étude du comité.

The Chairman: So, as far as Mr. Gauthier's motion is concerned. . .

Mr. Gauthier: I would simply like to say this. A parliamentary tradition was established at this committee and at the Public Accounts Committee. The Auditor General of Canada has for a long time appeared at the meetings and participated in the discussions. Since this committee was established, in 1979, the Commissioner of Official Languages has also attended our meetings and participated. This tradition has been carried on for some time now.

Mrs. Feltham is against him participating at the end. I do not object to him participating at the beginning. This is a technical detail. What is most important is that he be here, because he has an important role to play in this debate, at least from a parliamentary perspective. I would not be adverse to the idea of inviting him, on a regular basis, to give an opening statement pertaining to the witness that we are about to hear. If some people are bothered by him providing this at the end, well let's have him do it at the beginning. That does not bother me. But we must at least give him the opportunity to do so. That's all that I wanted to say.

Mr. Ricard: Mr. Gauthier, do you want the Commissioner to attend each committee meeting or extend an invitation to attend that he may or may not accept?

Mr. Gauthier: To each committee meeting.

Mr. Ricard: You want him to be compelled to come. . .

Mr. Gauthier: That is quite important. We have a commissioner and we are going to make good use of him. We have not known what has been happening in that office for a year now.

[*Texte*]

M. Ricard: Très bien.

Le président: Est-ce qu'il y a un consensus sur la proposition de M. Gauthier appuyée par M. Edmonston?

Mr. Edmonston: It didn't take very long for my friend Jean-Robert and me to part roads here, and perhaps I'm joining the same road as Mrs. Feltham.

I don't think it should be an obligation. I believe we should call upon the commissioner when we feel the need. I put that in your hands, and I'm sure if Jean-Robert feels it's a need at a particular moment, fine.

My concern is this. I think there are lots of people who would want to appear before our committee and the time we take with other people continually will give them less time, and these other people may have things to say that are just as important and just as interesting as what the commissioner says. I believe that if Jean-Robert could perhaps back away from every meeting and say simply that he be invited when there's consensus among the committee, that would be fine — but not at every meeting.

Le président: Je crois qu'il y a consensus sur le fait qu'il serait bon que le commissaire soit présent. Il a eu congé de nous, tout comme nous avons eu un congé forcé pendant plusieurs mois. Même si on lui demandait de venir quelquefois, cela ne serait pas tellement lourd pour lui.

M. Gauthier parlait de la tradition, mais on a été tellement absents de ce Comité, pas volontairement, mais tellement absents qu'on a oublié la tradition. On y revient.

M. Gauthier: Je ne veux pas être obligé d'avoir à déterminer en quoi consiste le besoin de faire venir le commissaire.

What Mr. Edmonston is saying. . . Who will decide the need, who?

Mr. Bjornson: The committee.

Mr. Gauthier: That is unacceptable, because that will be after the fact and it's as useless as you know what on a. . .anyway, I won't get into that. But let's not get into this kind of game. You're really being partisan with me, and I don't want to be partisan here.

Mr. Bjornson: I don't think so.

Mr. Gauthier: Yes, you are.

Mr. Bjornson: Why?

Mr. Gauthier: Because it's a political decision that is going to be made by whom?

Mr. Edmonston: By elected representatives.

Mr. Gauthier: When?

The Chairman: By the members.

Mr. Gauthier: The agenda is fixed. If we want to have the annual report of the commissioner before us, we'll have the commissioner. Okay. From that flows a decision that we want to see Defence to discuss some of the items in the commissioner's annual report. He should be here.

Mr. Bjornson: I would think he would be here.

[*Traduction*]

Mr. Ricard: I see.

The Chairman: Is there a consensus regarding Mr. Gauthier's motion, which was seconded by Mr. Edmonston?

M. Edmonston: Ce n'a pas pris beaucoup de temps avant de me trouver en désaccord avec mon ami Jean-Robert, et peut-être que je commence à partager l'avis exprimé par M^me^ Feltham.

Je ne crois pas qu'il faille imposer une obligation. Je crois qu'il faut convoquer le commissaire lorsque le comité le croit nécessaire. Mais je m'en remets à la volonté du président, et je ne m'opposerai pas à Jean-Robert si il croit que c'est nécessaire à un moment donné.

Ce qui me préoccupe, c'est qu'il a sans doute un bon nombre de personnes qui vont vouloir comparaître devant notre comité, et le temps consacré à écouter certains témoins va nécessairement réduire le temps qu'on peut accorder aux autres, et ces personnes-là pourraient dire des choses qui sont aussi importantes et intéressantes que ce que pourrait dire le commissaire. Je n'aurai aucune objection à ce que Jean-Robert invite le commissaire lorsque les membres du comité le croient nécessaire, plutôt que de l'inviter à chaque séance.

The Chairman: I believe that we agree that it would be good to have the Commissioner attend. He has had a holiday from us just as we found ourselves forced to take a holiday for several months. Even if we were to ask him to attend on a few occasions, this would not be much of an imposition for him.

Mr. Gauthier spoke about tradition, but this committee has not sat, for reasons beyond our control, for such a long time that we have forgotten tradition. We are getting back to it.

Mr. Gauthier: I do not want to have to decide when there is a need to invite the commissioner to attend.

Ce que M. Edmonston disait. . . Qui va décider du besoin. Qui?

M. Bjornson: Le comité.

M. Gauthier: Je ne peux pas accepter cela, parce que c'est une décision qui serait prise après coup, ce qui est aussi inutile que. . . Mais je n'entrerai pas dans les détails. Mais je ne veux pas qu'on joue ces jeux. Vous êtes vraiment partisan, et je ne veux pas agir de façon partisane ici.

M. Bjornson: Je ne crois pas que ce soit le cas.

M. Gauthier: Oui, vous l'êtes.

M. Bjornson: Pourquoi?

M. Gauthier: Parce qu'il s'agit-là d'une décision politique qui va être prise par qui?

M. Edmonston: Par des représentants élus.

M. Gauthier: Quand?

Le président: Par les membres.

M. Gauthier: L'ordre du jour est établi. Si nous voulons étudier le rapport annuel du commissaire, nous convoquerons le commissaire. D'accord. Il en découle par la suite que si nous voulons convoquer les représentants de la Défense nationale afin de discuter de certains points soulevés dans le rapport annuel du commissaire, il devrait être présent.

M. Bjornson: À mon avis, il devrait être ici.

[*Text*]

Mr. Gauthier: The way you're talking right now, who would decide whether he would be here or not?

Mr. Edmonston: We would decide.

Mr. Gauthier: That's nonsense. The commissioner is like the auditor of the government in questions of languages. Come on! In the public accounts committee, what's wrong with having the Auditor General come every time and make an opening statement on who and what we're going to be talking about in the next hour and a half or two hours? There is nothing wrong with that.

Mr. Edmonston: It may not be necessary.

Mr. Gauthier: It is absolutely necessary.

Mr. Edmonston: It may not be.

Mr. Gauthier: Well, if you want to be more. . . All right, then.

Le président: Y a–t–il d'autres commentaires sur ce sujet?

Mr. Ricard: I think Mr. Gauthier is right; either he comes or he doesn't come at all. So if we invite him, he has to come to every single meeting; otherwise we could judge him if he doesn't come.

Mr. Gauthier: I don't know, maybe Mr. Edmonston thinks it's an imposition. I don't think it's an imposition.

Mr. Edmonston: I didn't say that.

Mr. Gauthier: It's part of his job.

Mr. Edmonston: I didn't say that. Mr. Chairman, I don't need to be told what my job is. I would say that I'm more interested in having people come before the committee who have something to say, where it's not an obligation but an invitation.

Mr. Ricard: He has to be here.

Mr. Edmonston: I believe that when we're talking about the report of the commissioner, of course he should be here. When we're talking about perhaps the use of French and English in the armed services, I'm not sure whether it is necessary that he be here at that time. When we're talking about the RCMP, where we have a case before the federal court at that time, I'm not sure he should be obliged to be here and make an opening statement.

I know tradition should be respected, but when the substance of that tradition is no longer applicable, then let's save the time for people who have things to say. If he feels a particular need, he can come; if we feel a particular need, we can ask him. He can be invited. It's as simple as that.

• 1625

Mrs. Feltham: We are not getting anywhere. I think a compromise may be that he be invited to attend all the meetings. I do not see anything wrong. Anyone can come to the meetings anyway. At the meetings, then it will be determined. . . I would even leave it to the chair—

Mr. Edmonston: That's fine.

[*Translation*]

M. Gauthier: Mais qui va décider si oui ou non il devrait être présent?

M. Edmonston: C'est nous qui prendrons la décision.

M. Gauthier: C'est ridicule. En ce qui concerne les questions de langue, on peut comparer le commissaire au vérificateur général du gouvernement. Voyons donc! Au Comité des comptes public, le vérificateur général assiste à toutes les séances et fait une déclaration d'ouverture qui porte sur la personne qui comparaît et sur les sujets qui seront abordés au cours des prochaines 90 minutes ou deux heures. Cela me semble créer aucun problème.

M. Edmonston: Peut–être que ce ne serait pas nécessaire.

M. Gauthier: C'est absolument nécessaire.

M. Edmonston: Peut–être que non.

M. Gauthier: En effet, si vous voulez être plus. . . Très bien.

The Chairman: Are there any other comments on the subject?

M. Ricard: Je crois que M. Gauthier a raison; soit qu'il assiste à toutes les séances ou qu'il vienne pas du tout. Si nous l'invitons, il doit pouvoir assister à chaque séance; autrement, on pourrait le blâmer parce qu'il ne vient pas.

M. Gauthier: Je ne sais pas, peut–être que M. Edmonston voit cela comme une obligation qu'on lui impose. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une obligation qu'on lui impose.

M. Edmonston: Je n'ai pas dit cela.

M. Gauthier: Ça fait partie de son travail.

M. Edmonston: Je n'ai pas dit cela. Monsieur le président, qu'on ne vienne pas me dire en quoi consiste mon travail. Je dirai que ce qui m'intéresse, c'est de faire comparaître devant ce comité les personnes qui ont quelque chose à dire. Je veux que ces personnes soient invitées et non pas obligées à venir.

M. Ricard: Il doit être présent.

M. Edmonston: Lorsque nous sommes en train de discuter du rapport du commissaire, il doit bien sûr être présent. Mais lorsque nous discutons, par exemple, de l'emploi du français et de l'anglais dans les forces armées, je ne suis pas certain que sa présence soit nécessaire à ce moment. Et dans le cas d'une question concernant la GRC, qui est actuellement devant la cour fédérale, je ne suis pas convaincu qu'il doit comparaître et faire une déclaration d'ouverture.

Je sais qu'il faut respecter la tradition, mais lorsque la raison d'être de cette tradition n'existe plus, je crois qu'il vaut mieux réserver le temps pour ceux qui ont des choses à dire. Il peut toujours venir si, d'après lui, c'est nécessaire. Si nous croyons qu'il existe un besoin particulier, nous pouvons toujours l'inviter. C'est aussi simple que cela.

Mme Feltham: On n'avance pas. Peut–être qu'un compromis serait le suivant: qu'il soit invité à assister à toutes les réunions. Je n'y vois rien de mal. De toute façon, n'importe qui peut assister aux réunions. Aux réunions, ensuite on décidera. . . Je laisserai même le président. . .

M. Edmonston: Cela va.

[*Texte*]

Mrs. Feltham: —to decide whether there are any questions that need to be asked of the person at that time.

Mr. Gauthier: That is what I said.

Mrs. Feltham: No, you are saying he will automatically speak at every meeting.

Mr. Gauthier: No, I never said that.

Mr. Edmonston: He would be obliged to.

Mr. Gauthier: I never said that. I want him physically in the room when I am talking about official languages, because he is paid to do that.

Mr. Edmonston: You want to oblige him?

Mr. Gauthier: No.

Mr. Ricard: To assist.

M. Edmonston: Qu'il soit invité, c'est tout.

M. Young (Acadie—Bathurst): Monsieur le président, si c'est possible, on devrait essayer de régler ce problème, parce qu'on est encore dans l'interprétation.

Si je comprends la proposition mise de l'avant par M^me^ Feltham et commentée par M. Edmonston et M. Gauthier, il s'agit d'avoir la présence du commissaire aux langues officielles ou, du moins, de quelqu'un de son personnel si d'autres obligations l'empêchent de venir. À bien d'autres comités, c'est cela qui se produit.

Est-ce qu'on peut s'entendre pour aviser le commissaire aux langues langues officielles de chaque réunion et lui demander d'y assister, et pour que dans les circonstances où cela s'imposera, on entende les commentaires ou les réactions de son bureau? Je pense qu'on pourrait fonctionner à partir de de cela.

Le président: Il semble qu'il y ait consensus.

Mrs. Feltham: If necessary at whose decision?

Mr. Young: We are the only people who can make decisions here, as far as I know at this point.

Mrs. Feltham: Okay. So the motion is changed, then. I would like to have the motion read back, Mr. Chairman.

Mr. Ricard: He speaks if it is necessary, if he is invited to.

Mr. Gauthier: Nobody speaks before this committee unless he is invited to, absolutely not.

Mrs. Feltham: Could I have the motion read back, please?

Mr. Edmonston: There is a nuance here.

Mr. Bjornson: Yes, there is a nuance, right.

Mr. Edmonston: He has to speak if we judge it necessary.

Mrs. Feltham: If we judge it necessary.

Mr. Bjornson: Let's hear the motion.

Le président: On va donner quelques secondes à M. Gauthier pour qu'il puisse reformuler sa motion.

M. Gauthier: J'ai proposé ma motion. On a un greffier. Qu'il fasse son travail. Lisez la motion.

Le président: Mais le greffier en a entendu de tous les côtés.

[*Traduction*]

Mme Feltham: . . .décider si on devrait lui poser des questions lors de la réunion.

M. Gauthier: C'est ce que j'ai dit.

Mme Feltham: Non, vous avez dit qu'il parlera automatiquement à chaque réunion.

M. Gauthier: Non, je n'ai jamais dit cela.

M. Edmonston: Il serait obligé.

M. Gauthier: Je n'ai jamais dit cela. Je veux qu'il soit présent dans la salle lorsque je parle de langues officielles parce qu'il est payé pour faire cela.

M. Edmonston: Vous voulez l'obliger à venir?

M. Gauthier: Non.

M. Ricard: À assister.

Mr. Edmonston: That he be invited, that's all.

Mr. Young (Acadie—Bathurst): Mr. Chairman, if we can, we should try to solve this problem because we are still interpreting words.

If I understood Mrs. Feltham's proposal, and Mr. Edmonston's and Mr. Gauthier's accompanying comments, the Commissioner of Official Languages should be present or at least one of his staff should be present if he has other commitments preventing him from attending. That is what happens in many other committees.

Could we agree on notifying the Commissioner of Official Languages of each meeting and asking him to attend and, when appropriate, ask for observations or reaction from his office? I think we could work with that.

The Chairman: There appears to be a consensus.

Mme Feltham: Qui en décidera?

M. Young: Nous sommes les seuls à pouvoir prendre les décisions, à ce que je sache.

Mme Feltham: D'accord. Donc, la motion est modifiée. Alors, j'aimerais qu'on lise la motion, monsieur le président.

M. Ricard: Il parle si c'est nécessaire, si on l'invite à intervenir.

M. Gauthier: Personne ne parle devant le comité à moins d'être invité à le faire, absolument pas.

Mme Feltham: Pourrait-on lire la motion, s'il vous plaît?

M. Edmonston: Il y a une petite nuance.

M. Bjornson: Oui, il y a une nuance.

M. Edmonston: Il doit parler si nous jugeons cela est nécessaire.

Mme Feltham: Si nous jugeons que cela est nécessaire.

M. Bjornson: Lisez la motion.

The Chairman: Let's give Mr. Gauthier a few minutes to reword his motion.

Mr. Gauthier: I proposed the motion. We have a clerk. Let him do his work. Read the motion.

The Chairman: But the clerk has heard all kinds of versions.

[*Text*]

M. Gauthier: C'est bien dommage, mais je ne vais pas la répéter.

Le président: On sait ce que vous voulez dire. Je pense qu'à la suite de la discussion, tout le monde est d'accord sur cette question–là.

Mrs. Feltham: We need the motion read, Mr. Chairman. We need to know what we are voting on.

Mr. Young: Mr. Chairman, can we try a motion that is clear? I know there is one being drafted, but is what we are saying that the Commissioner of Official Languages shall attend all meetings of the committee on official languages?

Mr. Edmonston: No, shall be invited.

Mrs. Feltham: Shall be invited to attend.

Mr. Young: Shall be invited to attend. Do you mean to say that if he does not want to come, he does not come?

Mr. Edmonston: That's right.

Mrs. Feltham: That's right.

Mr. Young: I do not sit on committees like that. Do you mean to tell me that if he decides not to come, as Garth Turner decided not to have any meetings, he just does not show up for the next two years?

Mr. Edmonston: His responsibilities are different. If he decides not to come, that's his decision and he will have to bear the responsibility for that. We invite him and then we decide during the. . .

Je m'excuse, monsieur le président.

Le président: C'est une question d'interprétation. On comprend tous la même chose. La motion se lirait comme suit, en abrégé: Qu'une lettre soit expédiée au commissaire aux langues officielles l'invitant à assister à toutes les réunions de ce Comité. S'il faut ajouter, pour que ce soit encore plus fort. . .

• 1630

M. Ricard: Est–ce qu'on dit: «lui ou quelqu'un de son bureau s'il ne peut pas y assister»?

Le président: C'est lui qui jugera de la façon de nous répondre; lui ou son représentant désigné. Êtes–vous d'accord là–dessus? C'est une motion très simple après une discussion de 25 minutes.

Mrs. Feltham: No, it is not complete. The speaking part is still not in there.

Mr. Edmonston: The speaking part is the "*assister*" but the nuance is not there. It is not clear. If I may have the floor—

Le président: Et on dit qu'on pourrait à l'occasion l'inviter à faire des commentaires sur ce qu'il a entendu à cette réunion.

M. Edmonston: Voilà!

Le président: Est–ce que ça va? On se réserve le droit de lui demander de. . .

M. Edmonston: Avons–nous l'accord de M^me^ Feltham là–dessus?

Mrs. Feltham: We reserve the right to. . .

[*Translation*]

Mr. Gauthier: That's too bad, but I won't repeat it.

The Chairman: We know what you mean. I think after this discussion, everyone agrees.

Mme Feltham: Il faut lire la motion, monsieur le président. Nous devons savoir sur quoi nous votons.

M. Young: Monsieur le président, peut–on voter sur une motion claire? Je sais qu'on est en train de la rédiger, mais est–ce que nous disons que le commissaire aux langues officielles assistera à toutes les séances du comité des langues officielles?

M. Edmonston: Non, lorsqu'il sera invité.

Mme Feltham: Sera invité à assister.

M. Young: Sera invité à assister. Voulez–vous dire que s'il ne veut pas assister, il n'assistera pas?

M. Edmonston: Oui.

Mme Feltham: C'est cela.

M. Young: Je ne siège pas à des comités qui fonctionnent comme cela. Êtes–vous en train de me dire que s'il décide de ne pas venir, tout comme Garth Turner a décidé de ne pas avoir de réunions, il pourrait ne pas venir pendant deux ans?

M. Edmonston: Ses fonctions sont différentes. S'il décide de ne pas venir, c'est à lui de prendre la décision et d'en assumer la responsabilité. Nous l'invitons, ensuite nous décidons pendant la. . .

I am sorry, Mr. Chairman.

The Chairman: It is a question of interpretation. We have all understood the same thing. The motion, briefly, would read as follows: That a letter be sent to the Commissioner of Official Languages inviting him to attend all committee meetings. If we want to add anything, to make it even stronger. . .

Mr. Ricard: Will we say: "The Commissioner or a representative of his office if he cannot attend"?

The Chairman: He will decide how he should answer; he or a designated representative. Do you agree? It is a very simple motion, after a 25–minute discussion.

Mme Feltham: Non, ce n'est pas fini. On ne parle pas de la question d'intervenir.

M. Edmonston: Cela est sous–entendu dans le mot *assister* mais la nuance n'y figure pas. Ce n'est pas clair. J'aimerais prendre la parole. . .

The Chairman: We say that occasionally he might also be invited to comment on what he heard during the meeting.

Mr. Edmonston: That's it!

The Chairman: Is that all right? We reserve the right to ask him to. . .

Mr. Edmonston: Does Mrs. Feltham agree?

Mme Feltham: Nous nous réservons le droit de. . .

[*Texte*]

M. Edmonston: Il répondra à l'invitation du Comité?

Le président: J'ai l'impression qu'il sait lire entre les lignes.

M. Edmonston: Oui, mais on voulait que ce soit un peu plus clair.

Le président: Oui, je comprends. Est–ce que c'est clair?

La motion est adoptée

Mr. Allmand: Mr. Chairman and members of the committee, I want to bring to your attention a very serious matter that would require the attention of the committee as soon as possible.

It seems there are some very serious problems with respect to official languages policy at the Ste. Anne's Hospital, which is at Sainte–Anne–de–Bellevue, Quebec. This is the only remaining veterans hospital in Canada. The others have been sold and so on. The veterans are in those hospitals throughout the country, but this one is still under the Department of Veterans Affairs.

There was an allegation made and many articles exchanged in the Montreal papers in the last two weeks. . . This hospital, by the way, is at Sainte–Anne–de–Bellevue, Quebec, which is on the west island of Montreal. The veterans population in the hospital is over 50% anglophone and there is a strong minority of francophone veterans, yet it appears, according to an allegation by a Dr. Harry Polanski, that there is serious discrimination in engaging employees to service these veterans, that they are not bilingual in many cases and cannot speak the language of the veterans and that the manner of hiring the employees is not correct.

Several people have called for answers to be given by the Department of Veterans Affairs and the Public Service Commission, but no answers have yet been produced. I would like to ask the committee, at the earliest possible date, to call officials of the Department of Veterans Affairs and the Public Service Commission, who seem to be responsible and know the dossier, to give us the truth as to what is really happening there.

I might say that in previous years that hospital has produced some controversy with respect to the administration of the Official Languages Act, but here it is again. Here we have some older veterans who, for one reason or another, very often have trouble understanding doctors in any language, but I think we owe it to them to try to service them in their own language, whether it be French or English, and I think we should try to resolve this issue.

As I say, in the last two weeks there have been many articles in the Montreal local papers about this matter, and I would hope the committee would give it some attention. Now, maybe it is possible to do it under estimates, I don't know. But in the past when there were problems, whether it was the RCMP or the Department of National Defence, we used to call officials from the department and have them give us an accounting.

Le président: Merci, monsieur Allmand. Plusieurs sujets ont été soulevés. D'abord, le Comité devrait prendre une décision. . .

M. Ricard: Puis–je poser une question à M. Allmand sur ce sujet–là?

[*Traduction*]

Mr. Edmonston: He will respond to the committee's invitation?

The Chairman: I think he knows how to read between the lines.

Mr. Edmonston: Yes, but we wanted it to be a little clearer.

The Chairman: Yes, I understand. Is it clear?

Motion agreed to

M. Allmand: Monsieur le président et membres du comité, j'aimerais attirer votre attention à une question très importante que le comité devrait étudier aussitôt que possible.

Il semble qu'il y a des problèmes très sérieux à l'égard de la politique sur les langues officielles à l'Hôpital Sainte–Anne, à Sainte–Anne–de–Bellevue, Québec. C'est le seul hôpital pour les anciens combattants au Canada. Les autres ont été vendus, etc. Les anciens combattants se trouvent dans ces hôpitaux partout au Canada, mais cet hôpital–ci relève toujours du ministère des Affaires des anciens combattants.

Une allégation a été faite et plusieurs articles ont paru dans les journaux de Montréal au cours des deux dernières semaines. . . En passant, cet hôpital se trouve à Sainte–Anne–de–Bellevue, qui se situe sur l'île ouest de Montréal. Plus de 50 p. 100 des anciens combattants à l'hôpital sont anglophones et il y a une minorité importante d'anciens combattants francophones. Cependant, il paraît, selon une allégation faite par le D[r] Harry Polanski, qu'il y a une forte discrimination dans l'embauche des employés qui travailleront avec ces anciens combattants. On dit que souvent ils ne sont pas bilingues, ils ne parlent pas la langue des anciens combattants et que la façon d'embaucher ces employés n'est pas conforme aux procédures établies.

Plusieurs personnes ont demandé que le ministère des Affaires des anciens combattants et la Commission de la fonction publique fournissent des réponses, mais jusqu'à présent aucune réponse n'a été fournie. J'aimerais demander au comité que, le plus tôt possible, on appelle les fonctionnaires du ministère des Affaires des anciens combattants et de la Commission de la fonction publique, qui semblent être ceux qui sont responsables et qui connaissent le dossier, et qu'on leur demande de nous dire la vérité à l'égard de cette situation.

Auparavant l'application de la Loi sur les langues officielles a été controversée dans cet hôpital, et voilà que cela se passe encore. Les patients sont des anciens combattants âgés qui, pour une raison ou une autre, ont souvent du mal à comprendre les médecins quelle que soit la langue et je crois qu'on devrait leur offrir des services dans leur propre langue, que ce soit l'anglais ou le français, et je crois que nous devrions essayer de résoudre ce problème.

Comme je l'ai dit, au cours des deux dernières semaines, plusieurs articles à ce sujet ont paru dans les journaux locaux de Montréal et j'aimerais que le comité se penche sur la question. Peut–être qu'on pourrait le faire en examinant les prévisions budgétaires, je ne le sais. Par le passé, lorsqu'il y avait des problèmes, qu'il s'agisse de la GRC ou du ministère de la Défense nationale, nous invitions les fonctionnaires du ministère à comparaître et nous leur demandions de nous fournir des réponses.

The Chairman: Thank you, Mr. Allmand. Several subjects have been raised. First, the committee should decide. . .

Mr. Ricard: May I ask Mr. Allmand a question about this?

[*Text*]

Le président: Oui.

M. Ricard: Monsieur Allmand, est–ce que ce problème que vous soulevez existe partout au pays ou seulement à Montréal?

M. Allmand: Seulement à Montréal, parce qu'il y a un seul hôpital pour les anciens combattants, l'Hôpital Sainte–Anne. Dans le passé, il y avait plusieurs hôpitaux pour les anciens combattants, mais le gouvernement a vendu ces hôpitaux aux provinces à condition que les provinces s'occupent de la santé des anciens combattants dans leurs propres hôpitaux.

Actuellement, il y a seulement cet hôpital à Sainte–Anne–de–Bellevue, pas à Montréal proprement dit, qui est complètement administré par le fédéral, par le ministère des Affaires des anciens combattants. Il est à Montréal, mais les anciens combattants viennent de partout, pas seulement de Montréal.

M. Ricard: Merci.

• 1635

M. Edmonston: Est–ce qu'on peut avoir les coupures de presse auxquelles M. Allmand a fait allusion? Deuxièmement, quand le commissaire aux langues officielles sera invité ici, est–ce que cela ne pourrait pas être une des premières questions qu'on pourrait lui poser?

Le président: L'ensemble de la question?

M. Edmonston: Oui.

Mr. Allmand: I will give the clippings to the clerk and he can have them distributed to the members.

M. Gauthier: J'appuie la proposition de M. Allmand, mais il faudrait tout de même garder de l'ordre dans nos affaires. Il faut avoir un ordre de renvoi de la Chambre. On en a un pour étudier les crédits du commissaire aux langues officielles. Je propose que pour la prochaine réunion de ce Comité, qui devrait se tenir d'ici quelques jours, le commissaire aux langues officielles soit invité à venir défendre ses prévisions budgétaires, qui devront être renvoyées au Parlement le 31 mai. Cela nous donne tout de même quatre ou cinq semaines pour étudier cela. Il serait possible que M. Allmand et d'autres députés soulèvent des questions de cet ordre–là dans le cadre de l'étude des prévisions budgétaires.

Il faut avoir un encadrement quelconque. On ne peut pas dire: On va étudier demain la prime au bilinguisme telle qu'elle est appliquée spécifiquement à la Gendarmerie royale. Quand M. Edmonston parle de cela, il doit parler de l'ensemble de la prime au bilinguisme telle qu'elle est appliquée actuellement par le Conseil du Trésor à l'ensemble de la Fonction publique du Canada et chercher à savoir pourquoi cette politique n'est pas appliquée à la Gendarmerie royale du Canada.

Le président: Donc, à la prochaine réunion, on pourra discuter de ce sujet entre autres. Croyez–vous qu'un sujet est suffisant pour la prochaine réunion ou si on devrait en ajouter un autre tiré des exposés qui ont été faits par trois ou quatre députés?

M. Gauthier: Monsieur le président, puis–je oser vous dire que les prévisions budgétaires du commissaire aux langues officielles n'ont pas été étudiées depuis deux ans et qu'il est extrêmement important que nous les examinions? Je vous assure que mes collègues et moi verrons à prendre tout le temps qu'il y aura pour questionner le commissaire sur ses opérations et son administration en particulier.

[*Translation*]

The Chairman: Yes.

Mr. Ricard: Mr. Allmand, does the problem you raise exist everywhere in the country or only in Montreal?

Mr. Allmand: Only in Montreal, because there is only one veterans hospital, the Sainte–Anne's Veterans Hospital. In the past, there were several veterans' hospitals, but the government sold these hospitals to the provinces on the condition that the provinces take responsibility for the health of veterans in their own hospitals.

Currently, this is the only hospital, in Sainte–Anne–de–Bellevue, not in Montreal itself, that is administered completely by the federal government, by the Department of Veterans Affairs. It is in Montreal, but the veterans come from all over, not just from Montreal.

Mr. Ricard: Thank you.

Mr. Edmonston: Could we get the press clippings that Mr. Allmand referred to? Secondly, when we invite the Commissioner of Official Languages to come here, couldn't this be one of the first questions we ask him?

The Chairman: The entire question?

Mr. Edmonston: Yes.

M. Allmand: Je vais donner les coupures de presse au greffier, qui pourra les faire distribuer aux membres.

Mr. Gauthier: I support Mr. Allmand's proposal, but all the same, we should organize our business properly. We must have an order of reference from the House. We have one to study the estimates for the Commissioner of Official Languages. I suggest that at the next meeting of this committee, which should be held within a few days, we invite the Commissioner of Official Languages to defend his estimates, which must be sent back to Parliament by May 31. This would give us four or five weeks to study this matter. Mr. Allmand and other MPs could ask these kinds of questions as part of our examination of the estimates.

We have to have some kind of framework. We cannot say that tomorrow we are going to consider how the bilingualism bonus is applied specifically to the RCMP. When Mr. Edmonston talks about this issue, he should talk about the entire issue of the bilingualism bonus as it is currently applied by Treasury Board throughout the Public Service of Canada so that we can try to find out why this policy does not apply to the Royal Canadian Mounted Police.

The Chairman: So at the next meeting, we could discuss this issue, as well as others. Do you think that one topic is enough for the next meeting, or should we add another one, taken from the presentations made by three of four members?

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, could I be so bold as to tell you that the estimates for the Commissioner of Official Languages have not been studied in two years and that it is extremely important for us to look at them. I assure you that my colleagues and I will make a point of taking all the time available to ask the Commissioner questions about the operations of his office and particularly its administration.

[*Texte*]

Mr. Allmand: If I understand correctly, Mr. Chairman, when the estimates of the Commissioner of Official Languages are before the committee, you can ask him about any investigation he has undertaken and about the administration of his department. So it allows for a wide-ranging set of questioning.

Le président: À quel moment préférez-vous qu'on se rencontre à nouveau? J'imagine que vous voulez que ce soit le plus tôt possible. Est-ce que vous avez des propositions à faire ou si. . .

M. Gauthier: Monsieur le président, je pense qu'une semaine d'avis suffit. On pourrait inviter le commissaire et ses officiels aujourd'hui pour mardi prochain.

Le président: Voudriez-vous que ce soit à la même heure si c'était mardi prochain?

M. Edmonston: Plus tôt peut-être.

M. Ricard: Monsieur le président, il faut vérifier s'il y a des salles de disponibles. Je pense que le greffier peut s'occuper de cela beaucoup plus facilement que nous. Disons que cela pourrait être à la même heure, mais je pense que le greffier devrait vérifier s'il y a une salle de libre.

Le président: Mais s'il y avait des salles de libres plus tôt et à la même heure?

M. Ricard: Eh bien, si le commissaire est disponible, je n'y vois pas d'objection.

M. Young: On ne peut pas arriver avant que la période des questions soit finie. C'était prévu pour 15h30 aujourd'hui.

M. Ricard: Oui, mais on pourrait aussi siéger à 9 heures, par exemple.

M. Young: À 9 heures, il y a le Comité des comptes publics et bien d'autres choses.

M. Gauthier: Le mardi et le jeudi, c'est impossible pour M. Young et moi parce qu'on siège au Comité des comptes publics.

Le président: Peut-être pas le matin.

M. Ricard: Mais l'après-midi?

M. Gauthier: L'après-midi, je suis libre.

Le président: Vous ne pouvez pas?

Mr. Bjornson: No, I have to travel back to my riding for next Tuesday.

Mr. Ricard: For hearings we don't need a full quorum.

Le président: Il pourrait aussi se trouver un remplaçant.

Est-ce qu'on fixe la prochaine séance pour mardi prochain? L'heure vous sera communiquée le plus tôt possible. On invite immédiatement M. le commissaire. C'est bien cela? Est-ce qu'il y a d'autres questions?

M. Gauthier: J'ai une dernière question. Est-ce qu'on pourrait demander au greffier de nous donner immédiatement une copie de toute communication écrite qui sera envoyée par vous, monsieur le président?

Le président: Sûrement. À chaque membre du Comité?

M. Gauthier: Oui. Également, tout document devrait être distribué aussitôt que possible. N'attendez pas la réunion pour qu'on fasse une crise: Écoutez, cela fait trois jours ou cinq jours que vous l'avez. . .

[*Traduction*]

M. Allmand: Si je comprends bien, monsieur le président, quand le comité étudie le budget des dépenses du commissaire aux langues officielles, on peut lui poser des questions sur toute enquête qu'il a entreprise sur l'administration de son organisme. Cela permettra une plus vaste gamme de questions.

The Chairman: When would you prefer meeting again? As soon as possible, I suppose. Do you have any suggestions, or if. . .

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, I think one week's notice is sufficient. Today we could invite the Commissioner and his officials to come next Tuesday.

The Chairman: If we choose next Tuesday, would you like the meeting to be held at the same time?

Mr. Edmonston: Maybe earlier.

Mr. Ricard: Mr. Chairman, we have to see if a room is available. I think the Clerk is in a much better position than we are to take care of that matter. Let's say that it could be at the same time, but I think the Clerk should check whether or not a room is free.

The Chairman: But what if rooms are available earlier and at the same time?

Mr. Ricard: Well, if the Commissioner is available, I have to objection.

Mr. Young: We can't come before the end of question period. Today it was scheduled for 3:30 p.m.

Mr. Ricard: Yes, but we could also meet at 9:00 a.m.

Mr. Young: The Public Accounts Committee is sitting at 9:00 a.m., as well as many other committees.

Mr. Gauthier: Mr. Young and I can't come Tuesday or Thursday, because we sit on the Public Accounts Committee.

The Chairman: Maybe not in the morning.

Mr. Ricard: What about the afternoon?

Mr. Gauthier: I'm free in the afternoon.

The Chairman: You can't come?

M. Bjornson: Non, je dois être de retour dans mon comté mardi prochain.

M. Ricard: Nous n'avons pas besoin d'un quorum complet pour entendre des témoins.

The Chairman: He could also find someone to replace him.

So shall we schedule the next sitting for next Tuesday? We will let you know the time of the meeting as soon as possible. We will invite the Commissioner immediately. Is that all right with everyone? Are there any other questions?

Mr. Gauthier: I have one last question. Could we ask the Clerk to immediately give us a copy of any written communication that you send out, Mr. Chairman?

The Chairman: Certainly. To each member of the committee?

Mr. Gauthier: Yes. As well, all documents should be distributed as quickly as possible. Don't wait until the meeting, when members will start to get upset and be told: Listen you've had the document for three days or five days. . .

[*Text*]

• 1640

Le président: Vous parlez au greffier, je pense.

M. Gauthier: Je parle à qui veut m'entendre. N'attendez pas la dernière minute pour nous envoyer les documents, parce que vous allez en entendre parler. Ce n'est pas correct. Distribuez les documents aux députés dès que vous les recevez.

Le président: Parfait.

M. Ricard: J'aimerais revenir là–dessus. Monsieur Gauthier, ce que vous dites est vrai. On reçoit souvent les documents la veille ou l'avant–veille, mais il y a parfois des traductions à faire faire. C'est cela qui est compliqué.

M. Gauthier: Je tiens pour acquis que ce Comité va respecter la Loi sur les langues officielles. Aucun document ne sera distribué s'il n'est pas dans les deux langues officielles du pays.

M. Ricard: Oui, mais quand on reçoit le document dans une seule langue, il faut quelques jours pour le traduire et le distribuer. C'est là que. . .

M. Gauthier: Jamais cela n'arrivera!

M. Edmonston: Bien sûr, je suis parfaitement d'accord avec vous que les documents doivent être dans les deux langues officielles. Je me souviens très bien de la fois où l'ancien ministre de la Défense nationale, M. Marcel Masse, avait distribué un document seulement en français. On a eu un peu de mal à obtenir un document en anglais, mais deux jours plus tard, on a eu un bon document en anglais qui nous a été très utile.

Vous avez parlé de mettre un peu d'ordre dans les choses. Si je comprends bien, quand le commissaire aux langues officielles viendra témoigner devant le Comité, on pourra lui parler de Sainte–Anne, de la question de la prime au bilinguisme à la GRC et d'autres sujets, mais cela n'enlève pas la priorité qu'on a donnée aux sujets à étudier par la suite. Est–ce que c'est bien compris?

Le président: C'est noté.

Madame, messieurs, avez–vous d'autres commentaires? À mardi prochain. L'heure sera fixée au plus tard demain.

La séance est levée.

[*Translation*]

The Chairman: I suppose you are talking to the Clerk.

Mr. Gauthier: I am talking to anyone who wants to listen to me. Don't wait until the last minute to send us the documents, because you will hear about it. It's just not right. Send the documentation to the members as soon as you receive it.

The Chairman: Fine.

Mr. Ricard: I would like to go back to that particular point. Mr. Gauthier, what you say is true. Often we get the documents the day before or two days before, but sometimes they have to be translated. That's what complicates matters.

Mr. Gauthier: I take it for granted that the committee will respect the Official Languages Act. No document will be distributed unless it is in both of the country's official languages.

Mr. Ricard: Yes, but when we receive a document only in one language, we need a few days to get it translated and to distribute it. That's where. . .

Mr. Gauthier: That will never happen!

Mr. Edmonston: Of course, I completely agree with you that the documents must be in both official languages. I certainly remember the time the former Minister of National Defense, Mr. Marcel Masse, distributed a document that was only in French. We had a little trouble getting an English translation, but two days later, we got a good document in English, which was very useful to us.

You said that we had to organize our business somewhat better. If I understand correctly, when the Commissioner of Official Langues appears before the committee, we could talk to him about St–Anne's, the bilingualism bonus at the RCMP and other issues, but that would not downgrade the priority we assigned to the topics that will be studied afterwards. Is that clear?

The Chairman: I have taken note of what you said.

Madam, gentlemen, do you have any other comments? See you next Tuesday. We will set a time by tomorrow at the latest.

The meeting is adjourned.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail **Poste–lettre**
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Tuesday, April 27, 1993

Chairman: Gilles Bernier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 6

Le mardi 27 avril 1993

Président: Gilles Bernier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Official Languages

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Langues officielles

RESPECTING:

Main Estimates 1993–94: Vote 25 Commissioner of Official Languages under PRIVY COUNCIL

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1993–1994: Crédit 25 Commissariat aux langues officielles sous la rubrique CONSEIL PRIVÉ

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
MAY 21 1993
University of Toronto

Third Session of the Thirty–fourth Parliament,
1991–92–93

Troisième session de la trente–quatrième législature,
1991–1992–1993

25590—1

STANDING COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Chairman: Gilles Bernier

Vice–Chairmen: David Bjornson
Jean–Robert Gauthier

Members

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Luc Fortin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président: Gilles Bernier

Vice–présidents: David Bjornson
Jean–Robert Gauthier

Membres

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Luc Fortin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 27, 1993
(9)

[*Text*]

The Standing Committee on Official Languages met at 3:37 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Gilles Bernier presiding.

Members of the Committee present: Phillip Edmonston, Jean–Robert Gauthier and Geoff Scott.

Acting Member present: Warren Allmand for Doug Young.

Other Member present: Guy Ricard.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe and Grant Purves, Research Officers.

Witnesses: Victor Goldbloom, Commissioner of Official Languages; Jean–Claude Nadon, Deputy Commissioner; Monique Matza, Director Commissioner Secretariat and Regional Operations; Marc Thérien, Director General, Policy Branch; Michel Robichaud, Acting Director General, Complaint and Audit Branch; Catherine Bastedo–Boileau, Director, Corporate Services Branch.

The Order of Reference dated February 25, 1993 being read as follows:

Ordered,—That the Privy Council Vote 25 for the fiscal year ending March 31, 1994 be referred to the Standing Committee on Official Languages.

The Chairman called Vote 25 – Commissionner of Official Languages.

Victor Goldbloom made an opening statement and answered questions.

It was agreed, — That a document containing the answers to questions put by Jean–Robert Gauthier during the May 7, 1992 meeting be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence*. (*See Appendix "OLLO–1"*).

At 5:21 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Luc Fortin

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MARDI 27 AVRIL 1993
(9)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des langues officielles se réunit à 15 h 37, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Gilles Bernier (*président*).

Membres du Comité présents: Phillip Edmonston, Jean–Robert Gauthier et Geoff Scott.

Membre suppléant présent: Warren Allmand remplace Doug Young.

Autre député présent: Guy Ricard.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe et Grant Purves, attachés de recherche.

Témoins: Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles; Jean–Claude Nadon, sous–commissaire; Monique Matza, directrice, Secrétariat du Commissariat et des Opérations régionales; Marc Thérien, directeur général, Politiques; Michel Robichaud, directeur général intérimaire, Plaintes et vérifications; Catherine Bastedo–Boileau, directrice, Services généraux.

Lecture est donnée de l'ordre de renvoi du jeudi 25 février 1993:

Il est ordonné,—Que le crédit 25, sous la rubrique CONSEIL PRIVÉ, pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1994, soit renvoyé au Comité permanent des langues officielles.

Le président appelle: crédit 25, Commissariat aux langues officielles.

Victor Goldbloom fait un exposé et répond aux questions.

Il est convenu, — Que les réponses aux questions posées par Jean–Robert Gauthier à la réunion du 7 mai 1992 soient ajoutées en annexe aux *Procès–verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «OLLO–1»*).

À 17 h 21, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Luc Fortin

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, April 27, 1993

• 1532

Le président: À l'ordre!

Membres du Comité, chers invités, gens de la presse et spectateurs, le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes a le plaisir de recevoir aujourd'hui M. Victor Goldbloom, commissaire aux langues officielles, qui va nous faire une présentation sur le Budget des dépenses de 1993–1994 à propos du Commissariat aux langues officielles.

Monsieur Victor Goldbloom, je vous souhaite la bienvenue la plus chaleureuse au nom des membres du Comité, et je vous demanderais, avant de débuter votre présentation, de nous présenter ceux et celles qui vous accompagnent. Merci.

M. Victor Goldbloom (commissaire aux langues officielles): Merci, monsieur le président.

Voici le sous–commissaire, M. Jean–Claude Nadon; la directrice du secrétariat du Commissariat et des opérations régionales, M^me^ Monique Matza; à la droite de M^me^ Matza, le directeur général par intérim des plaintes et vérifications, M. Michel Robichaud. À ma gauche, voici le directeur général des politiques, M. Marc Thérien; enfin, à la gauche de M. Thérien, la directrice des services généraux, M^me^ Catherine Bastedo–Boileau.

Monsieur le président, je vous remercie et je remercie les membres du Comité pour cette invitation.

Si je comprends bien l'invitation du Comité, le but principal de cette séance est d'examiner les crédits budgétaires prévus pour la réalisation des responsabilités du commissaire. Permettez–moi d'aborder cette discussion en offrant au début quelques considérations qui sont de nature plus générale mais qui me paraissent fondamentales à la compréhension de ce que le commissaire aux langues officielles cherche à accomplir à même ces ressources.

Puisque le Rapport annuel du commissaire pour l'année 1992 sera déposé d'ici moins d'un mois, je n'entreprendrai pas aujourd'hui une revue de l'année écoulée. J'aimerais dire seulement que depuis le début de mon mandat, il y a quelque 22 mois, j'ai visité chaque province et territoire du Canada, dans la plupart des cas plus d'une fois, et me suis entretenu avec la communauté de langue officielle minoritaire de façon répétée dans la plupart des cas afin de m'assurer que je comprenne bien et soit sensible aux difficultés auxquelles elles font face dans la vie de tous les jours. J'ai pris la parole devant des douzaines d'organismes des milieux majoritaires et minoritaires, et devant de nombreux groupes de fonctionnaires fédéraux, répondant à leurs questions et engageant le dialogue avec eux; j'ai rencontré des élus et des hauts fonctionnaires de tous les paliers de l'administration publique, j'ai parlé à des groupes d'étudiants de niveau universitaire et j'ai participé à une vingtaine d'émissions radiophoniques à lignes ouvertes, cela dans presque chaque province. Aussi, j'ai donné des douzaines d'entrevues aux médias, dans chaque province et territoire et, évidemment, ici à Ottawa aussi.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 27 avril 1993

The Chairman: Order please!

Members of the committee, guests, members of the press and of the public, the House of Commons Standing Committee on Official Languages is please to hear today from Mr. Victor Goldbloom, Commissioner of Official Languages, who will be making a presentation on the Main Estimates 1993–94 as they pertain to his office.

Mr. Goldbloom, on behalf of the members of the committee, I offer you a very warm welcome. Before your statement, would you please introduce the people who are accompanying you. Thank you.

Mr. Victor Goldbloom (Commissioner of Official Languages): Thank you, Mr. Chairman.

I have with me Mr. Jean–Claude Nadon, the Deputy Commissioner; Ms Monique Matza, Director, Commissioner, Secretariat and Regional Operations; to her right, Mr. Michel Robichaud, Acting Director General, Complaints and Audits Branch. To my left, Mr. Marc Thérien, Director General, Policy Branch; and to his left, Mrs. Catherine Bastedo–Boileau, Director, Corporate Services Branch.

I wish to thank you, Mr. Chairman, and the members of this committee for your invitation.

If I correctly understand the Committee's invitation, the primary purpose of this session is the examination of the budgetary estimates allocated for the carrying out of the Commissioner's function. Allow me to approach this discussion by offering at the outset some considerations which are of a more general nature but which to me are fundamental to an understanding of what the Commissioner of Official Languages is seeking to achieve with those resources.

Since the Commissioner's Annual Report for 1992 will be tabled in less than a month, I shall not at this time undertake a review of the year which has passed. I would only like to say that since the beginning of my mandate, some 22 months ago, I have visited every province and territory of Canada, in most cases more than once, and have sat down with the official languages minority community of each one, in most cases repeatedly, so as to ensure my awareness of and sensitivity to the real–life problems with which they contend. I have addressed dozens and dozens of majority and minority organizations, as well as numerous groups of federal public servants, answered questions and engaged in dialogue, met with elected and non–elected government officials at all levels, spoken to university classes and done some 20 open–line radio programs in virtually every province. As well, I have done dozens and dozens of media interviews, in each province and territory and of course here in Ottawa.

[*Texte*]

• 1535

Mon thème est toujours celui de la réalité humaine du Canada, et les relations entre les êtres humains qui utilisent l'une ou l'autre de nos langues officielles, parfois les deux. La vaste étendue de notre pays, accentuée par la distribution essentiellement linéaire de sa population, rend difficile la connaissance des uns et des autres. Les perceptions ont donc tendance à être basées sur des images et des impressions, voire même des stéréotypes, plutôt que sur nos réalités humaines; et malheureusement, beaucoup trop de Canadiens possèdent une connaissance limitée, même quelque peu biaisée, de l'histoire de notre pays et notamment de celle de notre dualité linguistique, de presque deux siècles et demi de coexistence linguistique.

I find that we have in this regard a major problem. The majority of Canadians, not just 51% but more than 80%, in a poll done a few years ago, have an erroneous impression of the Official Languages Act, its purposes, its applications, its impacts on peoples' lives. Ignorance may perhaps occasionally be harmless, but in this situation it is serious. Canadians, decision-making majorities, are basing their attitudes towards language policies and towards their official language minorities on incorrect and negative perceptions. As a result, not only is there a lack of positive pressure from majority public opinion on governments to do what is needed, what is right, there is indeed negative pressure against such action.

Why is it, we must ask ourselves, that after years of effort and now two judgments from the Supreme Court of Canada the linguistic minority community has not yet obtained the governance of its schools in so many Canadian provinces? The reason is not simply financial. When the *Mahé et al v. Alberta* case was decided by the Supreme Court over three years ago, we were not in the mode of drastic belt-tightening in which we are today. Concern about negative reactions in public opinion, ill-informed public opinion, has surely been a significant factor in the hesitation of governments to act in this vital court-ordered matter.

I must add an important parenthesis. If governments do not act now and communities or individuals find themselves obliged to go back before the courts in order to obtain the rights that the Supreme Court of Canada has confirmed are theirs, they will no longer have a court challenges program to turn to for help in defraying the major costs involved.

Let me draw two additional conclusions from our analysis of Canadian public opinion.

First, since, as far as I can ascertain, it is 16 years since a federal government undertook a significant program of public information regarding the Official Languages Act and the historic and present-day human realities of our two-language co-existence, a vacuum has been created which misapprehension, misinformation and myth have filled.

[*Traduction*]

My focus is always the human reality of Canada, and the relations between human beings who utilize one or the other of our official languages, occasionally both. The size of our country, accentuated by the largely linear distribution of its population, makes it difficult for Canadians to know each other. Perceptions tend therefore to be based on images and impressions, indeed sometimes on stereotypes rather than on human realities; and unfortunately far too many Canadians have a limited knowledge, even a rather slanted view, of the history of our country and particularly of its linguistic duality, of our almost two and a half centuries of linguistic co-existence.

Je constate que nous avons à cet égard un problème majeur. La majorité des Canadiens, pas simplement 51 p. 100 mais plus de 80 p. 100 tel que révélé dans un sondage effectué il y a quelques années, a une impression erronée de ce qu'est la Loi sur les langues officielles, de ses objectifs, de ses applications, de ses impacts sur la vie quotidienne. Il se peut parfois que l'ignorance soit sans effet nuisible, mais dans la situation actuelle elle est grave. Les Canadiens, plus précisément les majorités qui prennent les décisions, basent leurs attitudes à l'égard des politiques linguistiques, et de leurs minorités de langue officielle, sur des perceptions fautives ou négatives. Par conséquent, non seulement y a-t-il un manque de pression positive de la part de l'opinion publique majoritaire pour que les Canadiens fassent ce qui est nécessaire, et ce qui est juste; il y a en fait des pressions négatives contre de telles actions.

Nous devons nous demander comment il se fait qu'après tant d'années d'efforts, et après maintenant deux jugements de la Cour suprême du Canada, la communauté minoritaire de langue officille n'a toujours pas obtenu la gestion scolaire dans tant de provinces canadiennes. La raison n'est pas simplement d'ordre financier; lorsque la cause *Mahé et al c. l'Alberta* a été décidée par la Cour suprême il y a plus de trois années, nous n'étions pas dans la phase de contraction sévère de l'assiette fiscale que nous vivons aujourd'hui. La crainte de réactions négatives au sein de l'opinion publique, d'une opinion publique mal renseignée, a sûrement été un facteur significatif sous-jacent à l'hésitation des gouvernements à passer à l'action dans ce domaine vital où les tribunaux ont déjà rendu des jugements clairs.

Je dois ajouter une parenthèse importante. Si les gouvernements n'agissent pas maintenant, et par conséquent des communautés où des particuliers se trouvent obligés de retourner devant les tribunaux pour faire valoir les droits que la Cour suprême a déjà confirmés, ils n'auront plus la possibilité de s'adresser au Programme de contestation judiciaire en vue d'obtenir de l'aide financière pour acquitter les frais importants qu'ils auront à assumer.

Permettez-moi de tirer deux autres conclusions de notre analyse de l'opinion canadienne.

La première: puisque d'après mes renseigenements, aucun gouvernement fédéral depuis 16 années n'a entrepris un programme significatif d'information auprès du public au sujet de la Loi sur les langues officielles et des réalités humaines historiques et actuelles concernant la coexistence de nos deux langues et de ceux qui les parlent, un vide a été créé et de fausses impressions, des renseignements erronés et des mythes l'ont comblé.

[*Text*]

• 1540

Second, if Canadians are asked whether they consider it appropriate that federal institutions offer services and communications in English and French where there are sufficient concentrations or numbers of real human beings to make that reasonable, logical and fair, a substantial majority responds positively and says that this is right, normal and equitable.

I am of course attentive to majority–minority relations in Quebec. A new phase of linguistic discussions has begun. I continue to hope that they will lead to the relaxation of restrictions on signage, to an objective consideration of school enrolments and community demographics, and to serene and constructive approaches to English–French co–existence and cooperation.

This, then, is why I travel so much, do so much speaking, go on so many open–line programs. This is why I am ever more firmly convinced that the education of the majority is essential to the respect of the rights of the minority and to the harmonious flourishing of Canada. It is this that I want to do with the budgetary resources at my disposal with all my energy and with a profound sense of commitment.

I close with four words that ring vibrantly in the historic phraseology of British justice: let right be done.

Monsieur le président, j'allais terminer là, mais je ne peux taire mon inquiétude devant l'annonce de coupures progressives aux montants consentis annuellement par le gouvernement fédéral aux communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire. Je reconnais la nécessité de demander à chaque contribuable certains sacrifices, mais si ces communautés sont obligées de fonctionner avec des ressources sérieusement réduites, leur vitalité risquera d'être compromise. Le gouvernement devrait, à mon avis, repenser cette décision qu'il vient d'annoncer.

Merci, monsieur le président. Je suis à votre disposition.

Le président: Merci beaucoup, docteur Goldbloom, pour cette présentation. Je suis persuadé que vous–même et les membres de votre délégation êtes prêts à répondre aux questions des membres du Comité.

M. Ricard (Laval–Ouest): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Est–ce que l'on pourrait avoir une copie de la déclaration de M. Goldbloom?

Le président: Oui, nous l'avons ici dans les deux langues officielles.

Monsieur Jean–Robert Gauthier.

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, vous vous souviendrez qu'à la réunion du 7 mai 1992, l'unique réunion, d'ailleurs, que le Comité a tenue sur les prévisions l'an passé, j'avais posé 35 questions additionnelles aux témoignages habituels parce qu'il était difficile de faire se réunir le Comité. Le commissaire aux langues officielles a répondu à ces questions en bonne et due forme, et je trouve les réponses intéressantes et constructives.

[*Translation*]

La deuxième: Lorsqu'on demande aux Canadiens s'ils trouvent approprié un régime de services et de communications en français et en anglais par les institutions fédérales là où les êtres humains se trouvent en concentration ou en nombre suffisants pour que cela soit raisonnable, logique et juste, une majorité substantielle répond «oui» et soutient que ce régime est correct, normal et équitable.

Je suis évidemment attentif aux relations entre majorité et minorité au Québec. Cette province vient d'aborder une nouvelle phase de discussions de ses politiques linguistiques. Je maintiens l'espoir qu'elles mèneront à un assouplissement des restrictions sur l'affichage, à une considération objective des inscriptions scolaires et des démographies communautaires, et à des approches sereines et constructives à la coexistence et la coopération des francophones et des anglophones.

Voilà donc pourquoi je voyage si souvent par notre pays, que je prononce tant de discours, que je me prête à tant d'émissions à ligne ouverte. Voilà pourquoi je suis toujours de plus en plus convaincu que l'éducation de la majorité est indispensable au respect des droits de la minorité et à l'épanouissement harmonieux du Canada. Voilà ce que je veux faire avec les crédits mis à ma disposition, et cela avec toute mon énergie et avec un sens profond d'engagement.

Je termine par quatre mots, traduits de l'anglais, qui résonnent de façon vibrante dans la phraséologie historique de la justice britannique: Que justice soit faite.

Mr. Chairman, it had been my intention to stop there, but I cannot conceal my concern at the announcement of progressive reductions in the amounts accorded annually by the federal government to official language communities living in a minority situation. I recognize the necessity of asking sacrifices of each taxpayer, but if the communities in question are obliged to function with seriously reduced resources, their vitality may well be endangered. The government should, in my view, rethink the decision which it has just announced.

I thank you, Mr. Chairman. I am ready to answer any questions you may have.

The Chairman: Thank you very much for your statement, Dr. Goldbloom. I'm sure that you and those accompanying you are ready to answer the committee members' questions.

Mr. Ricard (Laval–Ouest): Point of order, Mr. Chairman. Could we get a copy of Mr. Goldbloom's statement?

The Chairman: Yes, we have it here in both official languages.

Mr. Jean–Robert Gauthier.

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, at our meeting on May 7, 1992, the only meeting, by the way, held by this committee to study last year's Estimates, I had asked 35 questions over and above the witnesses' testimony because it was difficult to convene the committee. The Commissioner of Official Languages duly answered these questions and I find the answers both interesting and constructive.

[*Texte*]

Je me demande si le Comité accepterait d'annexer ces réponses et ces questions au compte rendu de la réunion d'aujourd'hui, afin qu'on les ait en archives.

Le président: D'accord.

M. Gauthier: Je pense que le greffier en a, car c'est lui qui les a distribuées.

M. Ricard: Il faudrait que tous les membres du Comité en aient une copie.

M. Gauthier: Oui. Je pense que ça a été distribué mais ce n'est pas dans le procès–verbal; ce sont des questions assez intéressantes. Il y a des définitions intéressantes sur un sujet auquel je vais toucher tantôt, à savoir la question des plaintes devant le commissaire. On définit ce que c'est qu'une plainte de nature complexe, et je pense que cette définition–là, elle–même, vaut la peine d'être annexée à nos procès–verbaux.

Le président: Je ne veux pas vous interrompre, monsieur Gauthier, mais vous faisiez mention de l'ancien Comité des langues officielles?

M. Gauthier: C'est ça, exactement. Le nouveau semble plus dynamique et j'espère qu'on va continuer dans cet esprit de coopération et qu'on va faire du bon boulot.

Monsieur Goldbloom, bienvenue. J'ai apprécié votre commentaire. Je pense que c'est positif. Je vous encourage, non pas à devenir missionnaire, mais à continuer votre apostolat dans les langues officielles et donner plus régulièrement au Comité un compte rendu de vos activités dans les provinces.

• 1545

Monsieur Goldbloom, j'ai examiné attentivement vos prévisions budgétaires. Ça me semble être assez conforme. Il n'y a pas beaucoup de difficulté. Les tableaux sont clairs cette année. Il y en avait un qui manquait l'année passée, vous vous souviendrez; cette année, ils sont tous là.

Il y a eu quelques petits changements et brièvement, si je regarde cela attentivement, votre budget est de quelques 12 282 000$, une diminution de 773 000$. Le 1 530 000$ que vous avez reçu du secrétariat du Conseil du Trésor, est–ce que c'est une somme additionnelle à ces 12 millions de dollars?

M. Goldbloom: C'était une somme additionnelle, exceptionnelle et non récurrente.

M. Gauthier: Qui vous a été soumise pourquoi exactement?

M. Goldbloom: Afin que le commissaire puisse faire en l'année du 125e anniversaire de l'Acte de la Confédération une contribution additionnelle à l'unité du pays. Cela a permis au commissaire d'augmenter ses activités pour cette période de temps.

M. Gauthier: Par anticipation, parce que la lettre que j'ai m'a été adressée le 22 février. Est–ce que l'argent vous a été livré avant cela? Est–ce qu'il y a eu un crédit de voter par le Parlement vous donnant 1 530 000$ de plus? C'est presque 10 p. 100 de votre budget. Je me pose des questions. D'où vient cet argent? Pourquoi vous l'a–t–on donné? Et quels sont les buts de cette contribution supplémentaire? Vous m'avez répondu que c'était pour faire une contribution au 125e anniversaire, mais à

[*Traduction*]

Could these questions and answers be appended to the proceedings of today's meeting so that we might have a record of them.

The Chairman: Agreed.

Mr. Gauthier: I think the Clerk has copies of them because he distributed them.

Mr. Ricard: All members of the committee should have a copy.

Mr. Gauthier: Yes. Copies have been distributed but they are not included in the proceedings; the questions are interesting. There are interesting definitions on a subject to which I will return later, the one dealing with complaints to the Commissioner. A complex complaint is defined and, in my view, the definition itself should be appended to our proceedings.

The Chairman: I'm sorry to interrupt, Mr. Gauthier; but were you not referring to the former Committee on Official Languages?

Mr. Gauthier: Precisely. The new committee seems more dynamic and I hope will continue to work in a spirit of cooperation and to work effectively.

Welcome, Mr. Goldbloom. I appreciated your statement and found it very positive. I would encourage you, not to become a missionary, but to continue your good work in the official languages field, and to inform the committee more frequently of your activities in the provinces.

Mr. Goldbloom, I studied your estimates very carefully. Everything seems satisfactory, without too many problems. The tables are clear this year. You may recall there was one missing last year; this year, they are all there.

There were a few small changes and quickly, if I look closely, your budget is approximately $12,282,000, a reduction of $773,000. Is the $1,530,000 you received from Treasury Board Secretariat in addition to these $12 million?

Mr. Goldbloom: That was a special, non–recurring allocation.

Mr. Gauthier: Why exactly was it given to you?

Mr. Goldbloom: So that the Commissioner could make an additional contribution to Canadian unity during this 125th anniversary of Confederation The Commissioner is thus able to increase the Office's activities during this period.

Mr. Gauthier: You were planning ahead then, since the letter I have was sent to me on February 22nd. Did you receive the funds prior to that? Did Parliament grant you an appropriation for an additional $1,530,000? That is nearly 10% of your budget. I wonder about that. Where does that money come from? Why was it given to you? What is the purpose of that additional contribution? You tell me it was to make a contribution to the 125th anniversary, but as far as I know, as of

[*Text*]

ce que je sache, vous avez dépensé jusqu'à maintenant 327 000$ en date du 22 février. Il vous reste donc un autre 1 200 000$ à dépenser. Est–ce que vous pourriez me dire ce que vous avez en réserve de ce budget additionnel?

M. Goldbloom: Certainement.

M. Gauthier: Ou vous me l'envoyez par écrit parce que j'ai plusieurs questions à vous poser, et je ne veux pas passer tout mon temps là–dessus. S'il y a un document, je le voudrais par écrit.

En gros, avec les titres?

M. Goldbloom: Nous prévoyons avoir dépenser à la fin de l'année fiscale une somme d'approximativement 461 000$. Avec l'évolution de la conjoncture, de la situation fiscale, il m'a semblé nécessaire d'être sévère et exigeant en cherchant à attribuer à cette somme exceptionnelle des activités qui pouvaient s'ajouter à ce que nous avions déjà. C'est pour cela que j'ai crû qu'il n'était pas convenable que toute la somme soit dépensée simplement pour le fait de l'avoir dépensée.

M. Gauthier: Je comprends, monsieur Goldbloom. Mais je n'ai que dix minutes au maximum. Vous comprendrez que j'ai une série de questions. Ça fait longtemps que j'attends cette réunion, alors j'aimerais que vous me fassiez parvenir ces explications–là par écrit. Qui a déterminé le 1 530 000$? Sur quels critères a–t–on établi ce chiffre? Quel était l'objectif? D'où viennent ces fonds? Et peut–être pourriez–vous nous dire clairement qu'il y a 400 000$ de dépensés à ce jour, et qu'il vous reste 1 100 000$ que vous allez, j'imagine, laisser tomber parce que vous ne pouvez pas transférer cela à l'an prochain.

M. Goldbloom: En effet.

M. Gauthier: Ces fonds sont périmés au 31 mars 1993. Vous n'avez effectivement plus d'argent dans votre coffre.

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Si vous pouviez m'envoyer une lettre ou une explication là–dessus, j'apprécierais grandement.

M. Goldbloom: Certainement.

M. Gauthier: Peut–être que les membres du Comité seraient aussi intéressés à savoir pourquoi on a donné 1 500 000$ au commissaire, tout d'un coup. C'est une somme d'argent assez importante.

À la page 8, dans votre rapport annuel, vous dites que les exercices 1992–1993 ont été marqués par la consolidation de la Loi sur les langues officielles et par un accroissement de la capacité des institutions fédérales de se conformer à ses exigences. Étant donné que la réglementation est entrée en vigueur le 16 décembre 1992, comment avez–vous fait pour évaluer l'accroissement de la capacité des institutions fédérales? Est–ce que vous avez des chiffres à nous donner? Est–ce qu'il y a eu tout d'un coup un intérêt marqué là–dessus ou bien c'est simplement parce qu'ils sont mieux outillés d'après vous, ou quoi?

M. Goldbloom: Nous avons constaté des améliorations, je dirais ici et là. Nous avons constaté que, pour une deuxième année consécutive, le nombre de plaintes que nous avions reçu était inférieur de beaucoup à ce que nous avions connu deux années auparavant. C'est essentiellement une impression générale qui pourrait être chiffrée avec des différences qui ne seraient pas spectaculaires, je dois le souligner.

[*Translation*]

February 22nd, you had spent $327,000. So you still had another $1.2 million to spend. Could you tell me how much of this additional budget you have in reserve?

Mr. Goldbloom: Certainly.

Mr. Gauthier: Or you could send me the information in writing because I have several questions to ask you, and I do not want to spend all my time on that. If there is a document, I would like to have it in writing.

In full, with the titles?

Mr. Goldbloom: We expect to spend approximately $461,000 by the end of this fiscal year. Given the changes in the fiscal situation, I felt I had to be stringent when seeking to allocate this exceptional money on activities in addition to those we were already undertaking. That is why I thought it was inappropriate to spend the entire amount just for the sake of spending it.

Mr. Gauthier: I understand, Mr. Goldbloom. But I have a maximum of ten minutes. I am sure you understand that I have several questions to ask. I have been waiting for this meeting a long time, so I would like you to send me those explanations in writing. Who decided on $1,530,000? What criteria were used to get that figure? What was the purpose of it? Where did that money come from? And perhaps you could tell us clearly that $400,000 has been spent up until now, and that you have $1,1 million left which, I presume, you will lose because you cannot carry it over into next year.

Mr. Goldbloom: That's right.

Mr. Gauthier: Those funds lapse on March 31, 1993. In fact, you no longer have any money in your coffers.

Mr. Goldbloom: That's right.

Mr. Gauthier: If you could send me a letter or an explanation on that, I would really appreciate it.

Mr. Goldbloom: Certainly.

Mr. Gauthier: Perhaps members of the committee would also be interested in knowing why $1,5 million was given to the Commissioner, in one lump sum. That is quite a large sum of money.

On page 8 of your annual report, you say that the fiscal years 1992–1993 were marked by the consolidation of the Official Languages Act and by increased capacity on the part of federal institutions to comply with its provisions. Since the legislation came into force on December 16, 1992, how were you able to assess the federal institutions' increased ability to comply with it? Can you provide us with any figures? Was there a sudden surge in interest or do you think it was simply because they were better equipped to do so?

Mr. Goldbloom: We noted some improvements here and there. We saw that for the second year in a row, the number of complaints we received was far lower than in the two previous years. That is a general impression that could be substantiated with figures, although the differences would not be that impressive, I must admit.

[*Texte*]

• 1550

M. Gauthier: Pas de plaintes? Vous avez eu en 1991, 1 750 plaintes inscrites. Il y a eu sept suivis, deux études spéciales. En 1992, l'année qui nous préoccupe, il y a eu 1 720, il y a eu sept suivis, même chose donc, et neuf études spéciales. On note tout de même que les enquêtes approfondies sur les plaintes de nature complexe, dont on trouve une définition dans les réponses qu'on avait données en mai 1992, ont augmenté de façon assez importante. Il y a eu une augmentation de 30 à 55 en 1992, soit 45 p. 100, et en 1991, environ 66 p. 100.

Les explications que l'on trouve dans vos prévisions nous disent que c'est à cause de la nouvelle loi, qu'il y a eu une prise de conscience et que les gens sont plus soucieux de voir à défendre leurs droits sur les parties IV et V de notre Loi sur les langues officielles, pour la langue de service et également la langue de travail. Vraiment, cela me semble un très grand nombre de plaintes. Est–ce que vous pourriez me dire combien ça prend de temps pour régler une plainte normale?

M. Goldbloom: Nous essayons de régler une plainte en dedans de trois mois. Il y a des procédures à suivre et nous devons les respecter, et nous respectons les intérêts de toutes les parties. Nous avons un certain nombre de plaintes qui vont jusqu'à six mois et peut–être encore davantage selon la complexité de la plainte. Nous travaillons en ce moment pour rendre notre traitement des plaintes encore plus efficace afin de raccourcir les délais et mieux répondre aux citoyens et citoyennes qui se plaignent.

M. Gauthier: Le 24 juin 1991, un membre des Forces armées canadiennes logeait une plainte au Commissariat concernant l'utilisation de langage discriminatoire à l'endroit de ses collègues francophones, et à son endroit à lui, par son surveillant. Dans une lettre que vous adressiez, le 7 février 1992, au sous–ministre de la Défense nationale, vous lui dites et je cite:

> «nous avons conclu que les déclarations du plaignant concernant les remarques désobligeantes du sergent mis en cause à l'endroit des francophones étaient fondées et que leur milieu de travail ne répond pas aux exigences de la partie V de la Loi sur les langues officielles en ce sens qu'il n'est pas propice à l'utilisation du français».

Compte tenu des circonstances, dans ce cas précis, est–ce qu'il est normal que cette plainte traine depuis presque deux ans et qu'elle n'ait pas été réglée? Elle demande tout de même des mesures correctives de la part du ministère de la Défense qui a été fautif, ici. Le plaignant en question, comme vous le savez, a laissé son emploi aux Forces armées parce qu'il était incapable de continuer à cause du harcèlement qu'il subissait du fait qu'il était francophone. Je vous pose la question: Ça fait deux ans ou presque, et comment se fait–il que votre bureau n'ait pas pu obtenir du ministère de la Défense un règlement de cette cause sans que l'individu en question soit obligé de laisser son poste? Et je peux vous donner d'autres causes de ce genre, si vous voulez, et qui me paraissent certainement critiques au plan du temps requis.

M. Goldbloom: C'est un cas difficile. Nous avons cherché à obtenir de la part du ministère concerné un redressement de la situation. Nous avons appris que la principale personne qui était visée par la plainte et qui avait utilisé un langage abusif à l'endroit du plaignant avait même eu une promotion.

M. Gauthier: Oui, c'est vrai.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: No complaints? In 1991, 1,750 complaints were registered. There were seven follow–ups, two special studies. In 1992, the year we are looking at here, there were 1,720, seven follow–ups, so the same thing, and nine special studies. However, there was a fairly marked increase in the number of detailed inquiries on complicated complaints, which are defined in the answers given in May 1992. That year, the number of complicated complaints increased from 30 to 55, so by 45%, and by approximately 66% over 1991.

The explanation in your estimates is that this new legislation provoked an awareness and people are more inclined to defend their rights under Parts IV and V of our Official Languages Act when it comes to language of service as well as language in the workplace. Really now, it seems to me that is a very high number of complaints. Could you tell me how long it takes to settle a routine complaint?

Mr. Goldbloom: We try to settle a complaint within three months. There are procedures we have to follow, and we respect the interests of all parties. Some complaints take up to six months to settle, if not longer, depending on their complexity. Right now, we are trying to make the process more efficient in order to settle complaints more quickly and better respond to those who do complain.

Mr. Gauthier: On June 24, 1991, a member of the Canadian Armed Forces filed a complaint to the Office of the Commissioner about his supervisor using discriminatory language when talking to his francophone colleagues and to the complainant. In a letter you sent to the Deputy Minister for National Defence on February 7, 1992, you told him and I quote:

> We have concluded that the complainant's statements about the sergeant's disparaging remarks about francophones were well–founded and that their workplace does not meet the criteria set out in Part V of the Official Languages Act, in that it is not conducive to the use of French.

In this particular case and given those circumstances, is it usual that such a complaint would drag for nearly two years and not be settled? After all, corrective measures should be taken by the Defence Department who was at fault here. As you know, the complainant in question left his job with the Armed Forces because he could no longer continue his work because of the harassment suffered because he is francophone. Let me ask you the following question: It has been two years, or just about, and why is it, your Office could not get the Defence Department to settle this matter without the individual in question having to leave his job? If you'd like, I can give you other examples of this type, which in my view, clearly show there is a problem with the time required to settle a case.

Mr. Goldbloom: This certainly is a difficult case. We tried to have the department concerned correct the situation. We learned that the main person being accused and who had used abusive language on the complainant had even been promoted.

Mr. Gauthier: Yes, that's true.

[*Text*]

M. Goldbloom: Vous comprenez sûrement que le commissaire n'a pas de pouvoir exécutoire et ne peut intervenir afin de changer une situation.

M. Gauthier: Vous avez tout de même des pouvoirs. La loi vous confère des pouvoirs pour agir devant les tribunaux en faveur de ces personnes qui sont touchées. Avez–vous pensé à régler la situation en prenant une action en dommage contre le ministère de la Défense?

M. Goldbloom: C'est toujours un recours qui existe et qui est à la disposition du commissaire. Je ne me sentirais pas en mesure, aujourd'hui, séance tenante, de prendre un engagement, mais je n'exclus pas cette possibilité.

• 1555

M. Gauthier: Je vais revenir là–dessus, monsieur le président, je veux terminer avec une autre question.

À la page 10 de vos prévisions, vous dites que le travail du Commissariat est étroitement lié à celui de quatre organismes. Vous parlez du Conseil privé, vous parlez du Conseil du Trésor, de la Commision de la fonction publique et du Secrétariat d'État. Êtes–vous familier avec le programme de vérification, ou de *testing* si vous voulez, qu'effectue la Commission de la fonction publique pour s'assurer que ceux qui occupent des postes bilingues et reçoivent la prime au bilinguisme méritent cette prime au bilinguisme? Et si vous êtes familier avec ça, est–ce que vous pourriez nous en dire quelques mots? Au juste, quelle est votre position, à vous, vis–à–vis de la prime au bilinguisme qui existe actuellement? Êtes–vous pour, ou contre?

M. Goldbloom: Je suis contre, je l'ai dit publiquement. Je ne suis pas le premier commissaire aux langues officielles à le dire. Je ne voudrais pas suggérer que l'on enlève aux personnes qui la reçoivent présentement, la prime qui leur est accordée. Il me semble toutefois que les raisons qui ont motivé l'institution de cette récompense, ces raisons, dis–je, n'ont plus leur valeur et que nous devrions développer un système d'élimination progressive de la prime; c'est le point de vue que j'offre.

M. Gauthier: Ceci est quelque peu sensible, je pense, parce que c'est devant les tribunaux, mais la Gendarmerie Royale fait actuellement appel concernant la prime au bilinguisme. Quand vous dites que vous êtes contre, vous êtes pour l'abolition de la prime au bilinguisme?

M. Goldbloom: Je suis pour l'abolition progressive de la prime.

M. Gauthier: Et quant à la charge de travail, ou si vous voulez, la reconnaissance du niveau du poste qu'occupe un individu qui se doit d'être bilingue, comment cela se ferait d'après vous? Est–ce qu'on incorporerait ça comme une charge additionnelle de travail?

M. Goldbloom: Mais il me semble, monsieur le président, que lorsqu'on occupe une fonction, on est réputé avoir les compétences voulues afin de bien accomplir la tâche. Si l'on occupe un poste qui est défini comme bilingue, on doit avoir la compétence linguistique, comme dans d'autres fonctions on doit avoir une compétence en informatique et ainsi de suite.

Il y a dans cette situation trois composantes. Il y a d'abord la question de l'opportunité de maintenir la prime. Je me suis prononcé là–dessus. Il y a, deuxièmement, une question d'équité qui est devant les tribunaux. Est–ce que des personnes

[*Translation*]

Mr. Goldbloom: You realize, of course, that the commissioner has no binding power and cannot intervene to change a situation.

Mr. Gauthier: But you still have some power. Under the act, you can go before the court to defend victims of abuse. Have you thought of settling the matter by suing the Defence Department for damages?

Mr. Goldbloom: That recourse is always available to the Commissioner. I don't feel I am in a position right now, to make a commitment, but I do not dismiss that possibility.

Mr. Gauthier: I will get back to that later on, Mr. Chairman. I would like to conclude with another question.

On page 10 of your estimates, you say that the work of the Commission is closely linked to that done by four organizations. You refer to the Privy Council, Treasury Board, the Public Service Commission and the Secretary of State Department. Are you familiar with the Public Service Commission's program to verify whether or not those people who are in bilingual positions and receiving bilingual bonuses, do in fact, deserve this bonus? If you are familiar with this program, could you say a few words about it? More precisely, what is your position on the bilingual bonus as it now exists? Are you for or against it?

Mr. Goldbloom: I am against it, and I have said so publicly. I am not the first Commissioner of Official Languages to come out and say this. I am not suggesting that we take this bonus away from those who are now receiving it, as they have been granted the bonus. Nevertheless, it seems to me that the reasons for awarding this bonus are no longer valid and that we should develop a system to gradually elimimate the bonus; that is my point of view on the matter.

Mr. Gauthier: This is a somewhat sensitive issue, I believe, because it is now before the courts. The Royal Canadian Mounted Police has filed an appeal regarding the bilingual bonus. When you say that you are against it, does that mean that you want to abolish the bilingual bonus?

Mr. Goldbloom: I would like to phase out the bonus.

Mr. Gauthier: And what about the workload, or, to put it another way, how would you determine the position level of someone who must be bilingual? Should this be viewed as an additional duty that is part of the workload?

Mr. Goldbloom: It seems to me, Mr. Chairman, that the incumbent in a position is deemed to have the skills needed to perform the duties required. When someone is in a position that has been defined as a bilingual position, that person should have the prerequiste language skills, just as someone in another position may be required to have computer skills and so on and so forth.

There are three components to this situation. First of all, there is the issue of whether or not it is appropriate to maintain the bonus. I have already given my viewpoint on the matter. Secondly, there is the issue of equity that is currently before the

[*Texte*]

travaillant ailleurs que dans la fonction publique fédérale comme telle, auraient le droit de recevoir la prime? Et il y a aussi la question de la rétroactivité, ce qui devra être tranché par les tribunaux évidemment.

M. Gauthier: Je reviendrai au deuxième tour, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Gauthier. Monsieur Edmonston.

M. Edmonston (Chambly): Merci beaucoup, monsieur le président. Bienvenue ici, à M. Goldbloom.

À la page 3 de votre présentation, vous avez reconnu que la province de Québec vient d'aborder une nouvelle phase de discussions de sa politique linguistique.

Vous dites, et je vous cite:

> Je maintiens l'espoir qu'elles [les discussions] mèneront à un assouplissement des restrictions sur l'affichage, à une considération objective des inscriptions scolaires et des démographies communautaires, et à des approches sereines et constructives à la coexistence et la coopération des francophones et des anglophones.

Si je comprends bien, vous êtes pour un assouplissement de la Loi 178 et vous voulez avoir, aussi, si je vous comprends bien encore, la liberté pour les immigrants de fréquenter les écoles de leur choix. Je voudrais faire un petit commentaire.

Je vous suis sur cette question de la Loi 178. Je trouve que c'est une atteinte à la liberté d'expression. Je l'ai acceptée un moment parce que je trouvais que c'était peut-être important afin de favoriser une certaine paix sociale à l'époque.

• 1600

Mais où je ne vous suis pas, monsieur Goldbloom, c'est sur la question du droit des immigrants de choisir des écoles anglophones pour leurs enfants. Je trouve que ça peut causer des problèmes à la langue française au Québec. Est-ce que c'est justement ça que vous voulez dire?

M. Goldbloom: Non, ce n'est pas ça du tout et si vous me permettez, je vais relire ce que j'ai écrit:

> [. . .] une considération objective des inscriptions scolaires et des démographies communautaires. . .

Ce n'est pas une recommandation précise, c'est une invitation à regarder objectivement ce qui serait juste.

J'ai eu à écrire aux journaux; j'ai écrit à *La Presse* et au quotidien *Le Droit* en suggérant un léger déplacement de clientèle scolaire qui ne nuirait pas au système à la communauté majoritaire mais qui ferait une importante différence à la communauté minoritaire d'expression anglaise. Et je ne voudrais pas aller plus loin que cela.

M. Edmonston: Mais vous êtes sans doute au courant de la récente décision de l'ONU qui a déclaré que les anglophones au Québec ne représentent pas une minorité.

M. Goldbloom: Je suis perplexe devant cette interprétation qui, à mon sens, mériterait d'être nuancée. Il est évident que sur le plan numérique, les Québécois d'expression anglaise sont une minorité.

[*Traduction*]

courts. Should individuals who work outside the federal public service be entitled to receive the bonus? Thirdly, there is the issue of retroactivity, which obviously must be decided by the courts.

Mr. Gauthier: I will get back to this issue during the second round, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Gauthier. Mr. Edmonston.

Mr. Edmonston (Chambly): Thank you very much, Mr. Chairman. Welcome to the committee, Mr. Goldbloom.

On page 3 of your presentation, you stated that a new phase of linguistic discussions had begun in Quebec.

You said, and I quote:

> I continue to hope that they will lead to the relaxation of restrictions on signage, to an objective consideration of school enrolments and community demographics, and to serene and constructive approaches to English–French coexistence and cooperation.

If I have understood you correctly, you would like to see a relaxation of Bill 178 and, if I am not mistaken, you would like to give immigrants the freedom to attend the schools of their choice. I would like to make one brief comment.

I agree with you as far as the issue of Bill 178 is concerned. I find that this bill infringes on freedom of expresssion. I accepted it at one point because I thought that it was perhaps important to promote some degree of social peace at the time.

But, Mr. Goldbloom, I do not agree with your opinion regarding the immigrant's right to choose to send their children to anglophone schools. In my opinion, this may cause problems for the French language in Quebec. Is this in fact what you meant to say?

Mr. Goldbloom: No, that is not at all what I meant and, with your permission, I would like to reread what I wrote:

> [. . .] an objective consideration of school enrolments and community demographics. . .

This is not a specific recommendation, this is an invitation to take an objective look at what would be fair.

I have written to newspapers; I wrote a letter to *La Presse* and to the daily *Le Droit* suggesting slight changes in school enrolments which would not have an negative impact on the school system for the majority community but would make a significant difference to the minority anglophone community. And I don't want to take it any further than that.

Mr. Edmonston: You are no doubt aware of the recent UN decision that stated that the anglophones in Quebec did not constitute a minority.

Mr. Goldbloom: I am quite perplexed by this interpretation which, in my opinion, should be qualified. Obviously, as far as numbers are concerned, Quebec anglophones are a minority.

[*Text*]

M. Edmonston: Malgré le fait que le reste du Canada est une majorité.

M. Goldbloom: C'est cela. C'est ce double phénomène avec lequel nous vivons depuis toujours. Est–ce que l'on doit interpréter le verdict des Nations Unies comme indiquant que ce n'est pas une minorité qui est soumise à des contraintes indues? Je ne suis pas certain de cela.

Mais il me semble que la réalité humaine est telle que nous devrions encourager les gens de bonne volonté et d'esprit ouvert à regarder sereinement et objectivement les questions d'affichage et les questions d'accès à l'école.

M. Edmonston: D'accord. À la page 2 de votre présentation, monsieur Goldbloom, j'aimerais vous féliciter parce que vous avez touché un problème, et c'est celui de la gestion scolaire par les groupes francophones dans les autres provinces. Si certaines actions au Québec vous ont laissé perplexe, je peux vous dire que le manque d'actions dans ces provinces, qu'il s'agisse d'un gouvernement NPD, du Crédit social, conservateur ou même libéral comme en Ontario à un certain moment, m'a laissé perplexe. Il n'y a rien de plus vrai ou de plus clair que ça. On devrait laisser la gestion scolaire aux minorités, pas simplement à cause de l'issue de l'affaire Mahé, mais parce que c'est le gros bon sens qui nous le dit.

Il me semble que vous avez, encore là, fait bien attention de ne pas offusquer qui que ce soit; vous avez bien mesuré vos mots. Vous dites qu'il semble que l'argent ne soit pas une question importante dans cette affaire, mais que c'est plutôt, si je comprends bien, la volonté politique qui compte. Une volonté politique basée peut–être sur un mythe ou une mauvaise information.

Je ne comprends pas, qu'après tant d'années, 80 p. 100 des gens prétendent ignorer la loi. On peut avoir une idée erronée de la loi, certes. Où commence l'ignorance et où commence la mauvaise volonté? Je me pose la question: Est–ce de l'ignorance ou n'est–ce pas simplement un rejet de l'idée de bilinguisme?

M. Goldbloom: Il y a, et c'est avec tristesse que je le dis, un certain degré de mépris qui se manifeste à divers endroits du pays et cela m'attriste beaucoup. Je pensais peut–être naïvement que les Canadiens et Canadiennes étaient des personnes plus généreuses que cela et un peu plus ouvertes d'esprit.

• 1605

Ayant dit cela, je ne voudrais pas donner l'impression que c'est la majorité; c'est une minorité, certainement, qui fait preuve de mépris, mais le fait demeure. Je voudrais peut–être expliquer un peu davantage le sondage que j'ai cité là.

On ne demandait pas tout simplement aux gens quel est le but de la Loi sur les langues officielles, on offrait quatre choix: Est–ce que c'est pour faire telle chose, telle chose, telle chose ou telle autre chose? Seulement 17 p. 100 des répondants avaient la bonne réponse. C'est très inquiétant. Et je suis convaincu que cette situation contribue à l'hésitation des gouvernements.

J'ai rencontré, sans exception, les gouvernements concernés. J'ai eu diverses sortes d'encouragement: oui, nous irons de l'avant, mais il y a des choses à régler entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Et c'est essentiellement parce que je suis frustré par le manque d'action dans ce domaine que j'ai terminé ma principale intervention avec les mots: *let right be done*.

[*Translation*]

Mr. Edmonston: Despite the fact that the rest of Canada is a majority.

Mr. Goldbloom: That's right. We have always lived with this dual situation. Should we interpret the United Nation's verdict to mean that it is not a minority that is subject to unfair constraints? I am not sure about that.

But it seems to me that human reality is such that we should encourage open–minded people of goodwill to take a calm and objective look at the issues of signage and school access.

Mr. Edmonston: Okay. Dr. Goldbloom, I would like to congratulate you for raising, on page 2 of your presentation, the issue of the governance of schools by francophone groups in the other provinces. Although you have been perplexed by some measures taken in Quebec, I can tell you that the lack of action taken in the other provinces, whether they be run by an NDP, Social Credit, Conservative or, as we saw in Ontario at one point, a Liberal government has left me perplexed. Nothing can be any truer or clearer than that. The governance of schools should be left up to the minorities, not simply because of the decision in the Mahé case but because our common sense tells us that it should be so.

Once again, it appears to me that you have been very careful not to offend anyone at all; you have chosen your words very carefully. You said that it appears that money was not a significant factor in this case, and that it was more a question of political will, if I understood you correctly. A political will that was perhaps based on myths or misinformation.

I fail to understand why, after so many years, 80% of the people claim ignorance of the act. Sure, you can have some misconceptions about the act. But where does ignorance begin and where does it begin? I ask myself whether we are dealing with ignorance or simply rejection of the concept of bilingualism?

Mr. Goldbloom: Sadly, there is a certain amount of contempt which is evident in various parts of the country and this saddens me a great deal. I thought perhaps naively that Canadians were more generous and a little more open–minded than that.

That being said, I would not want to suggest that this represents a majority view; only a minority showed contempt, but the fact remains. Maybe I could elaborate on the survey I mentioned.

People were not asked only what the purpose of the Official Languages Act was. Four alternatives were given: Is it to do this or that? Only 17% of the people surveyed gave the right answer. This is a source of great concern. I am certain this situation contributes to the hesitant approach taken by governments.

I met every one of the governments concerned. I received all kinds of encouragement: Yes, we will proceed, but things remain to be settled between the federal and provincial governments. So it is essentially out of frustration that I concluded my presentation with the words: Let right be done «que justice soit faite».

[*Texte*]

Mr. Edmonston: If we're speaking of "let right be done", it's a question of whose ox is being gored as to how right is determined. Many people feel that what's right for them. . .the other people who are affected find it's wrong for them as a minority. So it depends, many times, on whether you're a minority or a majority.

I'm perplexed by the question that we're dealing with in Quebec, because it seems to me that we've seen the effect of our own language legislation, I believe, upon the Official Languages Act, where other provinces. . . Even Premier McKenna from New Brunswick has said it has been an irritant for his province, which as you know is officially bilingual, to see Quebec have certain restrictions on use of language. I'm concerned that in order to do the right thing we might go completely to the other extreme, where we would go back to a demand for official bilingualism in Quebec, and I would be against that. I think we are going in the right direction, but I think that in order to perhaps let other dossiers proceed smoothly—perhaps the official language dossier—we would be asking too much for Quebec to sacrifice.

Do you agree with Premier McKenna's statement that it has been a serious irritant for those provinces who have, as you might call it, done right to see what Quebec has done? Does that mean that Quebec has done wrong?

Mr. Goldbloom: Certainly Quebec's Bill 178 has had a negative impact on the image of Quebec, the reputation of Quebec, in all other parts of Canada. I encounter that wherever I go. It saddens me.

I was born in Montreal and have lived all my life there. I care about every part of Canada, but of course one's birthplace is always a special place, and it hurts me that people say negative things about Quebec. It also hurts me to hear people in other parts of Canada say, why should we be generous towards our French-speaking minority when Quebec has not been generous towards its English-speaking minority. Two wrongs don't make a right, and I can't accept that as a valid argument.

We need to be sensitive to the concerns of our French-speaking brothers and sisters about the security and vitality of the French language in the sea of English-speaking North America. We need to have a reasoned approach to how we can ensure the security and vitality of the French language without harming the image and reputation of Quebec and without harming the English-speaking community of that province, and that's the delicate balance to which I try to contribute.

Mr. Edmonston: Thank you.

• 1610

Le président: Monsieur Allmand.

Mr. Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Thank you, Mr. Chairman. I want to welcome Dr. Goldbloom—

M. Ricard: Monsieur le président, j'invoque le Règlement! Est-ce que vous faites une rotation des trois partis?

Mr. Allmand: You have to put up your hand.

Le président: Si monsieur Ricard est d'accord, on va passer à M. Allmand et ensuite à vous, monsieur.

[*Traduction*]

M. Edmonston: «Que justice soit faite», dites-vous. Ce qui est juste dépend de qui est la victime. Ce qui est bien pour bien des gens. . . La minorité qui en supporte les conséquences, elle, trouve à y redire. Cela dépend si on est en situation majoritaire ou minoritaire.

Cette question me laisse perplexe quand il s'agit du Québec. Nous avons vu les conséquences de nos lois linguistiques sur la Loi sur les langues officielles, d'autres provinces. . . Même le premier ministre McKenna du Nouveau-Brunswik a reconnu que c'est un irritant pour sa province, officiellement bilingue, de voir le Québec imposer des restrictions sur l'usage de la langue. Pour faire ce qui est juste, je crains que l'on aille à l'autre extrême et que l'on réclame le bilinguisme officiel au Québec, ce à quoi je m'oppose. Nous sommes dans la bonne voie, je crois, mais dans le souci de faire progresser sans heurts d'autres dossiers—celui des langues officielles par exemple—on risque de demander au Québec de trop sacrifier.

Pensez-vous, comme le premier ministre McKenna, que les mesures prises par le Québec constituent un grave irritant pour les provinces qui, pour employer votre formule, ont fait ce qui est juste? Est-ce à dire que le Québec, lui, ne l'a pas fait?

M. Goldbloom: À n'en pas douter, la Loi 178 du Québec a terni son image et sa réputation partout ailleurs au pays. Je le constate partout où je vais. Cela me chagrine.

Je suis né à Montréal et j'y ai vécu toute ma vie. J'aime tout le Canada, mais évidemment j'ai une affection particulière pour l'endroit où je suis né, et cela me blesse d'entendre dire du mal du Québec. Cela me blesse aussi d'entendre des gens d'ailleurs au Canada demander pourquoi il faudrait faire preuve de générosité à l'endroit de la minorité de langue francophone alors que le Québec n'en a pas pour sa minorité de langue anglaise. On ne répare pas une injustice par une autre, et ce n'est pas un argument valable.

Il faut être sensible aux inquiétudes de nos compatriotes de langue française qui craignent pour la sécurité et la vitalité de leur langue dans la mer anglophone de l'Amérique du Nord. Il faut trouver une façon raisonnable d'assurer la sécurité et la vitalité du français sans ternir l'image et la réputation du Québec, ni porter atteinte à la collectivité anglophone de la province. Voilà l'équilibre délicat que je m'efforce de contribuer à établir.

M. Edmonston: Merci.

The Chairman: Mr. Allmand.

M. Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Merci, monsieur le président. Je tiens à souhaiter la bienvenue au Dr Goldbloom. . .

Mr. Ricard: Mr. Chairman, on a point of order. Are you rotating among parties?

M. Allmand: Il faut lever la main.

The Chairman: If Mr. Ricard is agreeable, we will go to Mr. Allmand and then to you, sir.

[*Text*]

M. Ricard: Je peux accepter ça, comme un bon parlementaire.

Le président: Il avait manifesté le désir de parler, voyez–vous?

M. Ricard: Parfait. Il aurait fallu que je lève la main, monsieur le président?

Le président: Et vous, vous écoutiez attentivement.

M. Ricard: C'est vrai.

Le président: Monsieur Allmand, je vous laisse la parole.

M. Allmand: Merci.

M. Ricard: Mais est–ce que je vais avoir 10 minutes ou 5 minutes?

Le président: Dix minutes.

M. Ricard: Parfait.

Mr. Allmand: Thank you, Mr. Chairman. I was about to welcome Dr. Goldbloom and his officials to the meeting.

Dr. Goldbloom, recently I sent you a copy of a letter that I sent to the Minister of Veterans Affairs regarding the language situation at St. Anne's veterans hospital at Sainte–Anne–de–Bellevue, Quebec. As you know, St. Anne's Hospital is the last remaining veterans hospital in Canada under federal jurisdiction. It's had a long tradition going back, I believe, to the First World War, maybe before that.

Over 50% of the patients there are anglophones, although there is a stong population of French–speaking patients as well, which indicates that if there was ever a need for a bilingual staff, it's at such a hospital. These people are old, and when you're a doctor. . .and you're trying to explain your ailments to someone, you need to do it in your own language and communicate properly, whether to a nurse, a doctor, or whatever.

The charge is that there's unfairness in the hiring of anglophones at the hospital, that the testing for the hiring and advancement of anglophone staff is much more stringent than it is for French–speaking staff, with the result that anglophones who are pretty much bilingual are very often being refused work, whereas francophones who can hardly speak any English at all are getting work. I can testify myself that one day I met one of the staff, one of the nurses from the hospital there, and she could hardly speak English at all, which surprised me because I know that a large number of the patients are anglophone and can't speak French.

Now, in your annual report of last year you pointed out that while anglophones make up 13.3% of Quebec's population, they are only 5.8% in the federal public service. By the way, that's the greatest spread between percentage of population and federal government participation of any area of the country. For example, in the west, francophones are 2.2% of the population and make up 2.2% of the federal public service. In Ontario, francophones are 4.1% of the population of Ontario and make up 4.7% of the public service. In Atlantic Canada, francophones are 12.2% of the population and make up 10.6% of the federal public service, and as I pointed out in Quebec, anglophones are 13.2% of the population but only 5.8% of the federal public service.

[*Translation*]

Mr. Ricard: Being a good parliamentarian, I can live with that.

The Chairman: He had indicated that he wanted to speak, you see?

Mr. Ricard: Very good. I should have raised my hand, Mr. Chairman?

The Chairman: You were paying attention.

Mr. Ricard: Yes.

The Chairman: Mr. Allmand, the floor is yours.

Mr. Allmand: Thank you.

Mr. Ricard: But will I have five or ten minutes?

The Chairman: Ten minutes.

Mr. Ricard: Fine.

M. Allmand: Merci, monsieur le président. J'allais souhaiter la bienvenue au D[r] Goldbloom et à ses collaborateurs.

Docteur Goldbloom, je vous ai récemment fait parvenir copie d'une lettre que j'ai envoyée au ministre des Affaires des anciens combattants au sujet de la situation linguistique à l'Hôpital des anciens combattants de Sainte–Anne–de–Bellevue au Québec. Comme vous le savez, il s'agit du dernier hôpital de ce genre au Canada sous juridiction fédérale. Ses origines remontent à la Première Guerre mondiale, je crois, peut–être même avant.

Plus de la moitié des malades qui s'y trouvent sont anglophones, même s'il y a aussi un nombre important de francophones. Cela montre bien que s'il y a un endroit où il faut du personnel bilingue, c'est bien là. Ce sont des personnes âgées et lorsqu'on est médecin. . . Lorqu'on essaie d'expliquer ce qui ne va pas, il faut pouvoir s'exprimer dans sa propre langue pour bien communiquer, qu'il s'agisse d'un infirmer, d'un médecin, etc.

On reproche à l'hôpital de ne pas être équitable dans ses pratiques d'embauche, aux dépens des anglophones, de faire subir des tests d'embauche et d'avancement aux anglophones beaucoup plus rigoureux qu'aux francophones avec pour résultat que les anglophones à toutes fins utiles bilingues se voient souvent refuser du travail, tandis que les francophones qui peuvent à peine parler l'anglais décrochent les emplois. Moi–même, j'ai déjà rencontré une des infirmières de l'hôpital qui pouvait à peine parler anglais, ce qui m'a étonné parce qu'un grand nombre de patients sont anglophones et ne parlent pas français.

Dans votre rapport de l'an dernier, vous faites remarquer que même si les anglophones représentent 13,3 p. 100 de la population du Québec, il n'y en a que 5,8 p. 100 dans la fonction publique fédérale. Je signale que c'est l'écart le plus important entre la proportion démographique et la représentation au gouvernement fédéral de toute la région du pays. Par exemple, dans l'Ouest, les francophones représentent 2,2 p. 100 de la population et constituent 2,2 p. 100 de la fonction publique fédérale. En Ontario, les chiffres sont respectivement de 4,1 p. 100 et de 4,7 p. 100; dans la région de l'Atlantique, 12,2 p. 100 et 10,6 p. 100 alors qu'au Québec les anglophones représentent 13,2 p. 100 de la population et à peine 5,8 p. 100 de la fonction publique fédérale.

[*Texte*]

You said in your report at the top of page 57 that in light of those figures, and I'm quoting, "special recruitment efforts are crucial". I've heard that you have taken up an investigation of the situation at St. Anne's. I want to ask if that's correct. Of course, if it isn't, I urge you to do so. I'm wondering if you could report to us on this situation. By the way, as I say, I've had other complaints over the years about different departments and agencies in Quebec—the Department of Employment and Immigration, the penitentiaries and so on—and this is another example. But since the men are old and they went to war, I think on both sides. . .they both deserve to be served in their own language.

Mr. Goldbloom: The first answer is yes, the investigation is already under way and is progressing. We are trying to be as thorough as we can. Anecdotally, one will hear there are problems. Other people will say there's no problem. So we have to be thorough and careful. We shall report as soon as we can complete that investigation so that you will have the best picture that we can provide.

• 1615

The problem of English-speaking participation in the federal public service in Quebec is a chronic problem and a very difficult one. The Public Service Commission of Canada, a year or so ago, took a more active role in this and undertook to find means of improving the balance. I shall, in this one instance, anticipate the annual report, which will be out before the end of May. The results are not yet impressive. In fact, there has not been very much change. There has been some slight improvement in one category of hiring, but overall it isn't the kind of improvement that we hoped for.

M. Allmand: Est-ce que je peux vous interrompre un moment?

Comme vous le savez, autrefois la population anglophone de Québec n'était pas bilingue, mais je crois que vous êtes au courant que, maintenant, la jeune génération des anglophones du Québec est très fortement bilingue. Alors, je ne comprends pas. Quel est le problème maintenant? Je peux comprendre pour le passé, pour les gens plus âgés qui, par exemple, n'étaient pas capables de faire application pour un poste bilingue au Québec, dans le gouvernement fédéral, mais aujourd'hui un grand nombre de jeunes anglophones peuvent parler les deux langues très couramment.

M. Goldbloom: Vous avez tout à fait raison et cela rend encore plus difficile une compréhension de la situation qui ne semble pas bouger. Nous avons entrepris certaines analyses du pourcentage de demandes d'emploi, par exemple: combien de candidats y a-t-il? Le principe du mérite doit toujours présider; nous devons être aux aguets pour nous assurer qu'il n'y a pas de discrimination envers toute personne qui n'est pas d'une certaine origine et qui est quand même capable de fonctionner tout à fait convenablement dans les deux langues.

Je ne crois pas que ce phénomène soit important, soit répandu. Nous devons nous assurer de l'équité dans l'embauche et dans l'avancement des gens.

[*Traduction*]

Dans votre rapport, à la page 60, vous dites que devant ces chiffres, et je cite: «un effort particulier s'impose dans le domaine du recrutement si l'on veut augmenter le personnel anglophone.» J'ai entendu dire que vous avez lancé une enquête sur la situation à l'Hôpital Sainte-Anne. Est-ce le cas? Si cela ne l'est pas, je vous exhorte à le faire. Pourriez-vous nous faire état de la situation? En passant, je signale que j'ai reçu d'autres plaintes au fil des années concernant divers ministères et organismes au Québec—Emploi et Immigration, les pénitenciers, etc. Ce n'est qu'un exemple de plus. Mais comme ces personnes sont âgées et ont fait la guerre, chaque groupe a le droit d'être servi dans sa propre langue.

M. Goldbloom: En réponse à la première question, je vous dirai qu'en effet une enquête est en cours. Nous essayons d'être aussi minutieux que possible. On entend effectivement dire qu'il y a des problèmes, mais il s'agit souvent d'anecdotes. D'aucuns diront qu'il n'y a pas de problèmes. Il faut donc faire très attention. Un rapport sera déposé dès que l'enquête sera terminée et la situation y sera exposée du mieux possible.

La question de la représentation des anglophones dans la fonction publique fédérale au Québec est un problème chronique très épineux. Il y a environ un an, la Commission de la fonction publique du Canada a pris une part plus active dans ce dossier et a entrepris de trouver des moyens d'améliorer l'équilibre. Dans ce cas je vais vous dévoiler une partie du prochain rapport annuel, qui sera publié avant la fin du mois de mai. Les résultats ne sont pas encore impressionnants. De fait, très peu de choses ont changé. Il y a eu une légère amélioration dans une catégorie d'embauche, mais dans l'ensemble rien qui s'apparente à ce que nous aspirions.

Mr. Allmand: Could I interrupt you for a moment?

As you know, the English-speaking population of Quebec did not used to be bilingual. However, I think you are aware that today's generation of young anglophones in Quebec is quite bilingual. So, I do not understand. What is the problem now? I can understand for the past, for older people who could not apply for a bilingual position in Quebec, in the federal government, but today a great many young anglophones can speak both languages fluently.

Mr. Goldbloom: You are quite right, and this makes it even more difficult to understand why the situation is not moving. We undertook a number of studies on the rate of job applications, for instance: How many applicants are there? The merit principle must always prevail. We must be vigilant to ensure there is no disrimination against anyone not from a certain origin and still capable of functioning quite adequately in both languages.

I do not believe this phenomenon to be very significant or wide-ranging. We must ensure equity in hiring and promotion practices.

[*Text*]

Mr. Allmand: As a final question, how do you categorize, in tables such as I cited—your own table—allophones, who are pretty competent in both official languages, or people like Mr. Charest, Mr. Trudeau, Mr. Mulroney, yourself perhaps, some of whom have had an anglophone mother and a francophone father and speak both languages equally well and find it difficult to. . .? I have in my own family many people of that kind, who speak both languages equally well, from mixed marriages. On tables such as this, for allophones, how do you put them down? I understand at St. Anne's, for example, there are also allophones there who have both languages, both among the patients and the staff.

Mr. Goldbloom: To begin with, federal public servants are called upon to identify themselves by their first official language, to say their first official language is one or the other.

We know that there are considerable numbers of people who have become Canadians in the last few decades who bring with them heritages of various languages and are able to manage in either English, French, or both.

The term ''allophone'' seems to be particular to Quebec. One doesn't hear it in other parts of the country. It seems clear to me, and the successive census figures indicate this, that the quality of being what is called in Quebec an allophone is essentially a generational and, in that sense, temporary phenomenon. One uses a heritage language principally at home when one is a recent addition to the Canadian population, but as time passes, either English or French, according to where one lives, becomes increasingly the language of the home.

• 1620

If we look at the numbers of households in which five years ago. . .let me take only two examples. Italian was the principal language of the home, or Ukrainian was the principal language of the home. In the most recent census figures those numbers have gone down very considerably. Others, such as the use of Chinese in the home, have gone up very substantially. So the allophone phenomenon is an evolutionary one and it melds into the totality of the population.

To come back to the basic question you've raised, it's a matter of fairness; it's a matter of equity; it's a matter of decency. There should be equal opportunity for anyone who is qualified to prove themselves to be the best candidate for a particular job, be they of English mother tongue, French mother tongue, or other heritage language.

Mr. Allmand: Thank you.

Le président: Merci, monsieur Allmand. On va passer à monsieur Ricard.

M. Ricard: Merci, monsieur le président.

Monsieur Goldbloom, je vous remercie d'être des nôtres cet après–midi pour discuter du bilinguisme au Canada et de votre mandat au sein de la Commission pour protéger les deux langues officielles.

J'aimerais revenir sur un point qui a été soulevé tantôt par M. Gauthier, au niveau des montants d'argent qui ont été alloués, soit 1 500 000$ dont à peu près 500 000 $ ont été dépensés.

[*Translation*]

M. Allmand: Ma dernière question. Dans quelle catégorie placez–vous dans les tableaux dont j'ai parlé—les vôtres—les allophones, qui sont à l'aise dans les deux langues officielles, ou des gens comme M. Charest, M. Trudeau, M. Mulroney, vous–même peut–être dont certains ont eu une mère anglophone et un père francophone et qui parlent les deux langues avec autant de facilité et qui ont du mal. . .? Des membres de ma famille à moi sont dans cette situation; ils parlent également les deux langues et viennent de mariages mixtes. Dans ces tables, où figurent les allophones? Je sais qu'à l'hôpital Sainte–Anne, par exemple, il y a aussi des allophones qui parlent les deux langues, qu'ils s'agisse de malades ou de soignants.

M. Goldbloom: Tout d'abord, les fonctionnaires fédéraux sont invités à indiquer quelle est leur première langue officielle.

Nous savons qu'un nombre considérable de personnes qui ont pris la nationalité canadienne ces dernières décennies parlent aussi diverses langues et peuvent se débrouiller en français ou en anglais ou les deux.

Le terme «allophone» semble être particulier au Québec. C'est un mot que l'on entend pas ailleurs au pays. Comme l'attestent les chiffres des recensements successifs, il m'apparaît que ce que l'on appelle au Québec un allophone est essentiellement un phénomène de génération et, en ce sens, temporaire. La personne parle sa langue d'origine à la maison lorsqu'elle vient de s'intégrer à la population canadienne, mais, avec le temps, le français ou l'anglais, selon l'endroit où l'on vit, devient de plus en plus la langue parlée à la maison.

Si on prend le nombre de ménages dans lesquels il y a cinq ans. . . Prenons deux exemples seulement. L'italien était la principale langue parlée au foyer, ou l'ukrainien était la principale langue parlée au foyer. Selon le dernier recensement, ces chiffres ont beaucoup diminué. D'autres, tels que sur l'utilisation du chinois au foyer, ont beaucoup augmenté. Le phénomène allophone est donc en évolution et reflète la totalité de la population.

Pour en revenir à la question fondamentale que vous avez posée, c'est une question de justice, d'équité et de respect fondamental. Toute personne qualifiée devrait avoir une chance égale de prouver qu'elle la meilleure candidate pour un emploi particulier, que sa langue maternelle soit l'anglais, le français ou une langue ancestrale.

M. Allmand: Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Allmand. We will go on to Mr. Ricard.

Mr. Ricard: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Goldbloom, I want to thank you for being here this afternoon to discuss bilingualism in Canada and your mandate as Commissioner to protect both official languages.

I would like to get back to a point that was raised earlier by Mr. Gauthier concerning the amounts allocated, that is $1,500,000, of which approximately $500,000 has been spent.

[*Texte*]

Vous êtes là depuis 22 mois, et vous avez eu le temps, j'imagine, de planifier un peu ce que le commissaire pourrait faire au niveau de la protection du bilinguisme et des deux langues officielles au Canada. Qu'est-ce que vous auriez fait avec ce million qui vous est resté?

M. Goldbloom: Nous aurions pu augmenter la production de documents, d'affiches, de choses de cette nature; nous aurions pu entreprendre certaines campagnes de publicité auprès de la population. Il ne semblait pas raisonnable de faire cela, d'autant plus qu'après un certain nombre de mois, nous nous sommes trouvés dans un contexte référendaire où il ne convenait pas, à mon sens, que le commissaire aux langues officielles participe aux débats.

Je me suis abstenu de tout effort d'encourager les Canadiens et Canadiennes à voter oui ou à voter non; j'ai centré mes efforts sur la notion même de l'unité du pays et sur la réconciliation qui aurait pu être une tâche majeure à la suite du résultat du référendum, et c'est dans ce sens-là que j'ai poursuivi mes activités.

Il ne me semblait pas, à l'époque où on commençait à dire que les dépenses publiques devaient être coupées, raisonnable de poursuivre afin d'augmenter les dépenses.

M. Ricard: Ce qui veut dire que cette année on est encore dans une situation similaire, puisqu'il va y avoir un congrès au leadership du Parti progressiste-conservateur, et qu'il va y avoir une élection générale aussi; donc, vous allez avoir à vous abstenir de prendre position, si je comprends bien?

M. Goldbloom: Non, pas du tout, je poursuis mes activités; je pars demain matin de bonne heure pour le Nouveau-Brunswick, et j'arrive de l'Île-du-Prince-Édouard; je m'en vais dans l'Ouest, en Colombie-Britannique et au Yukon. Il me semble que le travail éducatif demeure indispensable et est absolument indépendant de toute considération électorale ou autre. Le commissaire doit être apolitique de toute façon.

Il ne me semblait pas possible de faire plus de voyages, plus d'activités moi-même, donc, je n'ai pas senti le besoin d'affecter des sommes à ce secteur d'activités.

Nous avons présentement à évaluer tous nos produits de communication afin de juger les rapports coûts-bénéfices qui peuvent s'attacher à chaque produit qui peut être destiné aux enfants, par exemple, ou qui peut être destiné au public en général.

• 1625

M. Ricard: Dans votre présentation, vous avez dit que, comme les gouvernements n'agissent pas maintenant, les communautés des particuliers se trouvent obligées de retourner devant les tribunaux pour faire valoir les droits que la Cour suprême leur a reconnus. Ces gens n'auront plus la possibilité d'avoir recours au Programme de contestation judiciaire en vue d'obtenir de l'aide financière. Dans votre budget, avez-vous des prévisions pour ce genre d'interventions?

M. Goldbloom: Non, monsieur le président, nous n'avons pas de telles prévisions, et nous n'avons pas non plus le droit de subventionner des gens.

M. Ricard: Si le gouvernement n'agit pas maintenant, est-ce que cela veut dire que des budgets seront octroyés par le gouvernement pour aider ces gens-là à comparaître devant la Cour suprême?

[*Traduction*]

You were appointed 22 months ago, and I imagine that you have had the time to plan what the Commissioner could do to protect bilingualism and the two official languages of Canada. What could you have done with that million dollars that you had left over?

Mr. Goldbloom: We could have increased production of documents, posters and items of that kind; we could have launched certain advertising campaigns targeting the general public. It didn't seem reasonsable to do so, particularly as within a few months we found ourselves in the referendum campaign where I felt it was inappropriate for the Commissioner of Official Languages to take part in the debate.

I refrained from any attempt to encourage Canadians to vote yes or no. I focused my efforts on the notion of national unity and reconciliation that may have been a major task after the referendum result and that is where I put the emphasis in our activities.

At a time when there was starting to be a general feeling that public expenditure should be cut, I did not feel it reasonable to pursue activities that would have led to an increase in expenditures.

Mr. Ricard: Which means that we're in a similar situation again this year, since there will be a leadership convention within the Progressive Conservative party as well as a general election. Therefore, if I understand you correctly, you will have to abstain from expressing your position?

Mr. Goldbloom: No, not at all, I'm pursuing my activities. Early tomorrow morning, I'm leaving for New Brunswick, and I've just returned from Prince Edward Island. I'm going to be travelling to the West, to British Columbia and the Yukon. I think that educational activities remain indispensable and are absolutely independent of any electoral or other consideration. In any event, the Commissioner must remain politically neutral.

I did not think it would be possible to travel more or take part in more activities myself, and so I did not feel there was any need to allocate funds to that sector of activity.

We are currently evaluating all our communication products in order to determine the cost-benefit ratio of each one that targets children, for instance, or which targets the general public.

Mr. Ricard: You stated in your presentation that if governments do not act now, communities or individuals will find themselves obliged to go back before the courts in order to obtain the rights which the Supreme Court of Canada has confirmed are theirs. These people will no longer have a Court Challenges Program to turn to for help in defraying the costs involved. Have you provided for any funds for this kind of intervention in your budget?

Mr. Goldbloom: No, Mr. Chairman, we did not make any such provision, nor do we have the right to subsidize people.

Mr. Ricard: If the government does not act now, does that mean that funds will be allocated by the government to help those people appear before the Supreme Court?

[*Text*]

M. Goldbloom: Il m'a été indiqué par le gouvernement que, dans certains cas exceptionnels, malgré l'abolition du Programme de contestation judiciaire, le gouvernement fédéral pourrait accorder des sommes afin d'aider des groupes ou des particuliers à aller devant les tribunaux.

Ce que je cherche à mettre en évidence ici, c'est que la Cour suprême du Canada, il y a trois ans et de nouveau il y a à peine quelques semaines, a déclaré que les communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire avaient droit à la gestion de leurs écoles. Pourtant, cette gestion n'est pas accordée dans six ou sept provinces. Des projets de loi ont été déposés et débattus dans certaines législatures provinciales. Il y a apparemment des discussions entre des gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral quant aux coûts éventuels de cette mesure.

Il me semble qu'il est clair que nous devons agir, parce que ce droit a été établi par la Charte et confirmé par les tribunaux. Si les gouvernements, malgré la conjoncture difficile, la rareté des deniers publics et tout cela, ne procèdent pas maintenant à l'instauration de la gestion scolaire, tôt ou tard, les communautés minoritaires vont se dire: Nous n'avons pas d'autres choix; nous devrons retourner devant les tribunaux. Mais sans un programme de contestation judiciaire, cela leur coûtera très cher. Comme je l'ai souligné dans l'ajout que j'ai fait à ma déclaration, il y a en perspective des diminutions d'appui financier à ces communautés. C'est vraiment une responsabilité morale que nous avons comme société que de respecter les jugements de la Cour suprême et d'aller de l'avant avec la gestion scolaire.

M. Ricard: Mais vous savez comme moi qu'il y a toujours une dispute qui existe entre le fédéral et les provinces au sujet de la juridiction sur les programmes scolaires et même sur les programmes culturels. Il n'est pas tellement facile d'établir une ligne et de dire qu'on devrait faire telle chose. Il est facile de le dire, mais le mettre en application. . .

M. Edmonston: C'est un prétexte. Ce n'est pas très compliqué. C'est la volonté politique qui manque.

M. Ricard: Il y a quand même cette discussion qui existe actuellement, et je ne sais pas si vous avez. . .

M. Goldbloom: Monsieur le président, je suis peut–être un peu simpliste en disant ceci, mais il est reconnu que l'éducation est de juridiction provinciale. Ce qui semble requis dans la situation actuelle et qui semble varier d'une province à l'autre, c'est une contribution de la part du gouvernement fédéral pour rendre le déblocage possible.

Le gouvernement fédéral, sans avoir un ministre de l'Éducation et sans avoir une juridiction directe dans ce domaine, contribue à l'éducation de façon importante par des paiements de transfert aux provinces. Il me semble que les sommes requises pour que la gestion scolaire devienne réalité ne devraient pas, nonobstant la situation difficile, être hors de portée des intéressés.

• 1630

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I'm sorry to be a little bit late, but the committee will understand why.

In the meantime, may I say what a delight it is to meet with one of the heroes of this country in Dr. Goldbloom. I really feel honoured to be in your presence, sir, but. . .

[*Translation*]

Mr. Goldbloom: I have received some indication from the government that in certain exceptional cases, despite the elimination of the Court Challenges Program, the federal government may grant some funds to help groups or individuals go before the courts.

What I am trying to highlight here is that three years ago, and again a few weeks ago, the Supreme Court of Canada ruled that official language communities in minority situations had the right to administer their own schools. And yet, that right to administer has not been granted in six or seven provinces. Bills have been tabled and debated in some provincial legislatures. Apparently, there are talks going on between the federal government and provincial governments regarding the potential costs of this measure.

Clearly, we must take action, because that right was established by the Charter and confirmed by the courts. If governments do not proceed now with the introduction of school administration, despite difficult economic conditions, the shortage of public funds and all that, sooner or later, minority communities will say to themselves: We have no other choice; we have to go back before the courts. But without a Court Challenges Program, that will cost them a great deal of money. As I pointed out in the addendum to my presentation, we can anticipate reduced financial support for these communities. This is really a moral responsiblity we have as a society to respect the decisions of the Supreme Court and go ahead with school administration.

Mr. Ricard: But you know as well as I do that there is always a dispute between the federal government and the provinces regarding jurisdiction over educational programs and even cultural programs. It's not very easy to draw a line and say we should do such and such a thing. It is easy to say, but doing it is another matter. . .

Mr. Edmonston: That's an excuse, it is not all that complicated. It's the political will that is missing.

Mr. Ricard: Nevertheless, there is this discussion going on right now, and I don't know if you have. . .

Mr. Goldbloom: Mr. Chairman, perhaps I am being simplistic in saying this, but it is a recognized fact that education is an area of provincial jurisdiction. What seems to be required in the current situation and apparently varies from one province to the next is a federal contribution to make it possible to go ahead.

While it doesn't have a Department of Education or direct jurisdiction in this area, the federal government does make a significant contribution to education through transfer payments to the provinces. It seems to me that the funds required for school administration to become a reality should not be out of reach to those involved, despite the difficult situation.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je m'excuse d'être un peu en retard. Je pense que les membres du comité savent pourquoi.

Quoi qu'il en soit, je suis heureux de rencontrer un des héros de ce pays en la personne de M. Goldbloom. Je suis honoré d'être en votre présence. . .

[*Texte*]

Mr. Goldbloom: First the flowers, then the flower pot.

M. Scott: Je voudrais bien parler exclusivement en français, mais. . .

When you say let right be done, how to achieve that, sir? How do we actually let right be done or seen to be done in the francophone communities across this country, across this national capital region, across my area in Hamilton—Wentworth? How do you let right be done, and can you be more specific about that?

Mr. Goldbloom: In that context, letting right be done means, in my sense of it, being fair and recognizing that a majority has a responsibility toward its minorities because the minorities are not, by virtue of the system of democracy in which we live, able to make the decisions. It is often said that the quality of a democracy can be measured by, among other things, the consideration which is shown to minorities within that society.

In the matter of school governance, we have a situation in which there is a human reality. There are schools and there are children attending those schools.

Mr. Scott: And there are prejudices.

Mr. Goldbloom: Yes, there are; I have underlined that, and I have expressed my distress at the degree of nastiness that I do encounter. It is not, by any means, a majority of Canadian public opinion, but it's more than I expected when I started my mandate.

Those schools that exist are administered by boards that are of the majority. There is presumably in most instances a representation on the board from the minority community, but that is, by no means, uniform and universal, and the management of those schools is done in such a way that the minority community may or may not feel that its interests are being taken into account. To divide the structure so that there is an administrative responsibility within the community for its own schools does not seem to me to be a drastic undertaking. Since that was written into the constitutional principles of Canada and confirmed by the Supreme Court, it does not seem reasonable that we do not proceed according to the Supreme Court judgments.

Mr. Scott: Dr. Goldbloom, you are a very accomplished lawyer, a former cabinet minister in the—

Mr. Goldbloom: Sir, allow me to say that I regret not having had legal training and not having a legal degree. I am a physician by original profession.

• 1635

Mr. Scott: Well, you're pretty perceptive, like a lawyer, which is even better.

Now, let me ask you how realistically you can expect the normal, average Canadian, who does not have your background, your experience in the legislature, as a cabinet minister and so forth, to understand what it is you are saying. How do we in this committee try to convince Canadians that on the official languages basis we should demonstrate true equality?

Mr. Goldbloom: I prefer to talk about equity because we're not dealing with situations of equality in numbers and in resources and so on.

[*Traduction*]

M. Goldbloom: D'abord, les compliments, ensuite, les reproches.

Mr. Scott: I would like to speak to you entirely in French, but. . .

Vous dites: que justice soit faite. Cependant, comment y arriver? Comment faire justice et donner l'impression de faire justice aux communautés francophones réparties un peu partout au pays, dans la région de la Capitale nationale, dans ma circonscription d'Hamilton–Wentworth? Quels moyens faut-il prendre pour y arriver? Pouvez-vous préciser davantage votre pensée à cet égard?

M. Goldbloom: Dans ce contexte, faire justice signifie se montrer raisonnable et reconnaître que la majorité des obligations vis-à-vis de ses minorités, compte tenu du fait que dans notre système démocratique les minorités ne peuvent pas prendre de décisions. On dit souvent que la valeur d'une démocratie peut être mesurée en partie par l'attention qu'elle accorde à ses minorités.

En ce qui concerne la gestion des écoles, il faut tenir compte de la réalité humaine. Il y a des écoles et des enfants qui les fréquentent.

M. Scott: Il y a également des préjugés.

M. Goldbloom: Oui, je l'ai souligné, et j'ai dit quel était mon désarroi face au degré de malveillance que je constate. Il n'est pas présent dans la majorité de l'opinion publique canadienne, mais il est plus répandu que je ne le croyais lorsque j'ai amorcé mon mandat.

Les écoles existantes sont administrées par des conseils formés de représentants de la majorité. Il peut sans doute y avoir des représentants des minorités parmi eux, mais ce n'est pas toujours le cas. La façon dont les écoles sont administrées peut très bien amener les minorités à conclure que leurs intérêts ne sont pas pris en compte. Organiser la structure de façon à leur confier des responsabilités administratives pour leurs propres écoles ne me semble pas une mesure si révolutionnaire. C'est un des principes contenus dans la Constitution du Canada et confirmés par la Cour suprême. Il me semble seulement raisonnable de respecter les décisions de la Cour suprême.

M. Scott: Monsieur Goldbloom, vous êtes un juriste expérimenté, un ancien ministre du Cabinet. . .

M. Goldbloom: Permettez-moi de vous corriger en précisant que je n'ai malheureusement pas de formation en droit et pas de diplôme universitaire dans ce domaine. Ma première profession est celle de médecin.

M. Scott: Vous avez cependant l'intuition d'un avocat, ce qui est encore mieux.

J'aimerais vous demander si vous pouvez vous attendre, de façon réaliste, à ce que les Canadiens moyens, qui n'ont pas vos antécédents, votre expérience à l'assemblée législative en tant que ministre etc., comprennent les principes que vous énoncez. En tant que comité, comment pouvons-nous nous-mêmes aider à convaincre les Canadiens que nous devons tendre à une vrai égalité en matière de langues officielles?

M. Goldbloom: Je préfère parler d'équité plutôt que d'égalité, parce que la situation est telle que les nombres, les ressources etc. ne sont pas les mêmes de part et d'autre.

[*Text*]

I think the only answer I can give is that we must do this by reasoned discourse. There is no other way. If we are facing the situation—and forgive me, I think I brought this out earlier in the session of the committee. When we ask Canadians—and this is a poll done a few years back, but I am sure it would give the same results today—what is the purpose of the Official Languages Act, and not just in a general way but offering them four choices of response—it is to cause everybody to learn French; it is to cause everybody to be bilingual; it is to cause the federal government to provide services everywhere in Canada; or it is to provide services where there are human beings whose presence justifies the provision of those services—only 17% of respondents got the right answer. That is a serious situation and a major challenge.

This is why, as I indicated in my opening statement, of which you will have a copy if you don't already, the efforts that I make to be a presence everywhere, to be on open–line programs, which is not an easy and often not a pleasant task, to offer reasoned discourse and explanatory historical understanding of why we have two languages and the human reality of seven million Canadians being French–speaking and having the rights of Canadian citizens, which include receiving services and communications... I don't think we can avoid pursuing this effort. I think we must sustain it without relaxing. I also do not think—I say this with great respect—we can wait to turn public opinion around for the right to be done, which would constitute the establishment of school governance where it is lacking, notwithstanding Supreme Court judgments.

Mr. Scott: Do you think we are winning against what could be conceived, in the worst phrase I can use, as racism? Do you think we are really winning? Do you think you are winning in terms of this exercise of tremendous influence that you have, sir, over Canadian public opinion?

Mr. Goldbloom: For once, if I may provide a one–word answer, the answer is yes, I think we are winning; slowly, not always easily, but we are winning.

Mr. Scott: Are you having tremendous difficulty winning?

Mr. Goldbloom: If I can judge, for example, by the correspondence that I receive, in the first year of my mandate it was fairly substantial, some of it was very nasty, and a lot of it was negative. I have gone across this country saying on open–line programs, my address is 110 O'Connor Street in Ottawa, please write to me. My correspondence has dropped off spectacularly over these 22 months.

• 1640

Mr. Scott: Why?

Mr. Goldbloom: Well, I hope it's because when I invite people to write to me, I also respond to their questions and their misconceptions. I don't let things go by. I don't let these myths persist. I keep telling myself that when I am on an open–line program, and in the course of an hour there may be eight, nine, ten people who are able to get on the air, there are hundreds and probably thousands in many cases who are listening, who have a more open–minded approach and are

[*Translation*]

Tout ce que je puis répondre c'est que nous devons tenir un discours raisonné. Nous n'avons pas le choix. Nous faisons face à une situation—je m'excuse, j'en ai parlé plus tôt au cours de la séance. Lorsque nous avons posé la question aux Canadiens—dans le cadre d'un sondage qui remonte déjà quelques années en arrière, je suis sûr que les résultats ne seraient pas tellement différents aujourd'hui—quel est l'objet de la Loi sur les langues officielles, avec un choix de quatre réponses possibles—amener tout le monde à apprendre le français; amener tout le monde à devenir bilingue; amener le gouvernement fédéral à offrir des services partout au Canada; ou offrir des services à un groupe de personnes dont la présence justifie leur offre—seulement 17 p. 100 d'entre–eux ont répondu correctement. C'est dire à quel point la situation est grave, et le défi de taille.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration d'ouverture, dont vous aurez le texte, si vous ne l'avez déjà, c'est la raison pour laquelle je m'efforce d'être présent partout, de participer aux tribunes téléphoniques, par exemple, ce qui n'est pas toujours facile ou même agréable; je tiens à tenir un discours raisonné et à souligner les raisons historiques pour lesquelles il y a deux langues et la réalité humaine de sept millions de Canadiens francophones qui ont des droits en tant que citoyens canadiens, lesquels incluent le droit de recevoir des services et des communications... Nous devons faire un effort constant en ce sens. Nous ne pouvons pas nous permettre de répit. Je ne pense pas non plus que nous devions attendre—je le dis en toute déférence—de convaincre l'opinion publique de faire justice, ce qui se traduirait par l'établissement de la gestion des écoles là où elle n'existe encore, malgré les décisions de la Cour suprême.

M. Scott: Croyez–vous que nous fassions des progrès dans notre lutte contre ce qui pourrait être considéré dans la pire des optiques du racisme? Gagnons–nous la bataille? Parvenez–vous vous–mêmes à vous concilier l'opinion publique canadienne grâce à votre formidable influence sur elle?

M. Goldbloom: Si je peux me permettre de répondre par un seul mot, cette fois–ci, je dirais oui, nous gagnons la bataille, lentement, pas toujours facilement, mais sûrement.

M. Scott: Vous rencontrez beaucoup d'obstacles?

M. Goldbloom: Je peux en juger, entre autres, par les lettres que je reçois. La première années de mon mandat, j'ai reçu un courrier assez volumineux, dont une bonne partie était négative et même désagréable. J'ai fait la tournée du pays en participant aux tribunes téléphoniques. J'ai toujours invité les gens à m'écrire à mon adresse du 110, rue O'Connor à Ottawa. Mon courrier a cependant diminué de façon spectaculaire au cours des 22 derniers mois.

M. Scott: Pourquoi?

M. Goldbloom: Eh bien j'espère que c'est parce que quand j'invite les gens à m'écrire, je réponds également à leurs questions et à leurs idées fausses. Je ne laisse pas passer les choses. Je ne permets pas que les mythes persistent. C'est ce que je me dis constamment lorsque je fais les émissions de ligne ouverte. Pendant une heure, on reçoit l'appel de peut–être huit, neuf ou dix personnes, mais il y a des centaines et probablement des milliers d'autres auditeurs qui ont l'esprit plus ouvert et qui

[*Texte*]

better listeners than some of the aggressive people who get into dialogue with me.

There has to be an answer for each negative perception. If the person is at all open-minded, then there is a hope of getting through to that person and causing him or her to see things a little differently and a little more generously, and I think that is happening.

M. Gauthier: J'aimerais simplement renseigner mon collègue, M. Ricard, sur la gestion scolaire. On vous a dit tout à l'heure que c'était une question de volonté politique. C'est vrai. Il reste qu'en Ontario et dans toutes les provinces de l'Ouest, incluant la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest, il n'y a pas de gestion scolaire. L'Ontario n'a qu'une petite section, l'est de l'Ontario, la ville de Toronto et la région métropolitaine d'Ottawa-Carleton, qui est constituée en autorité où la minorité gère ses propres écoles. Le reste est géré par des majorités anglophones en grande partie.

M. Ricard: La commission scolaire?

M. Gauthier: Oui, tous les conseils scolaires. Ce sont des conseils en Ontario; on ne parle pas de commissions. C'est une question de langue. Pour se faire élire, il faut passer à travers un processus de sélection assez difficile, comme vous le savez. Ayant passé 11 années de ma vie au niveau scolaire, je peux vous dire qu'il n'est pas facile pour un francophone de se faire élire dans une ville à majorité anglophone.

Cela dit, il va peut-être falloir que les choses avancent un peu plus vite. La Constitution du pays donne ce droit aux minorités linguistiques, et on ne l'a pas dans sept provinces canadiennes: l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie, les Territoires et Terre-Neuve. Dans les autres provinces, qui ne sont pas les plus riches, on l'a. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ne sont pas les provinces les plus riches, mais c'est dans ces provinces qu'on trouve une certaine gestion, une certaine réceptivité à ce droit constitutionnel.

Dans un autre ordre d'idées, M. Goldbloom nous a dit qu'il avait fait faire un sondage. Monsieur Goldbloom, est-il possible que nous obtenions une copie des résultats de votre sondage qui, j'imagine, a été fait par une firme connue? C'est possible?

M. Goldbloom: Oui, certainement.

M. Gauthier: Pouvez-vous nous envoyer la question qui a été posée et les résultats de ce sondage?

M. Goldbloom: Permettez-moi d'apporter une précision. Il ne s'agit pas de sondages que nous avons pratiqués nous-mêmes. Il s'agit d'une analyse que nous avons entreprise de sondages faits au cours des années par les diverses maisons que l'on connaît, en cherchant à déterminer si la phraséologie de la question influençait le résultat. La réponse est évidemment oui.

M. Gauthier: Donc, vous ne vous êtes servis d'aucun des sondages que vous énumérez dans la lettre que vous m'avez envoyée le 22 février, à savoir un rapport sur l'attitude du public, 93 000$; Focus Canada, 3 700$ pour des résultats particuliers; analyse de données sur le bilinguisme, 1 200$; un groupe témoin pour étudier. . .

M. Goldbloom: Excusez-moi, mais j'ai un peu de difficulté à vous entendre.

[*Traduction*]

écoutent mieux que certaines des personnes agressives avec qui j'ai à parler.

Il faut qu'il y ait une réponse à chaque perception négative. Si une personne a un esprit le moindrement ouvert, il y a possibilité de convaincre cette personne et de faire en sorte qu'elle voie les choses de façon différente et plus généreuse. Je pense que c'est ce qui se produit.

Mr. Gauthier: I would just like to give my colleague, Mr. Ricard, some information about the issue of school management. You were told earlier that it was a question of political will. That is true. The fact remains that in Ontario and all the western provinces, including British Columbia and the Northwest Territories, there are no French-language school boards. In Ontario, the francophone minority runs its schools in only a small area—eastern Ontario, Toronto and the Ottawa-Carleton metropolitan region. School boards in all the rest of the provinces are largely run by the anglophone majority.

Mr. Ricard: Are you referring to a school board?

Mr. Gauthier: Yes, all the school boards. The term used in Ontario is *Conseil*, not *commission*. It is a question of language. As you know, there is a fairly rigorous selection process for getting elected to a school board. Since I spent 11 years of my life on school boards, I can tell you that it is not easy for francophones to get elected in cities where the majority is English-speaking.

That said, perhaps we're going to have to see that things move a little faster. The Canadian Constitution gives this right to linguistic minorities, yet it is not available in seven provinces: Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, British Colombia and the Northwest Territories. The other provinces, which are not the richest, have implemented this right. Nova Scotia, New Brunswick and Prince-Edward Island are not the richest provinces, but they have shown some willingness to provide such management, to respond to the constitutional rights of their minorities.

To turn to another subject, Mr. Goldbloom told us that he had conducted a survey. Could we get a copy of the results of your survey, Mr. Goldbloom, which was no doubt done by a well-known firm? Could that be done?

Mr. Goldbloom: Yes, certainly.

Mr. Gauthier: Could you send us both the questions and the answers?

Mr. Goldbloom: I would just like to clarify one point. we did not conduct these surveys ourselves. We analyzed surveys done over the years by various well-known firms. We were trying to determine whether the way in which the question was worded had an impact on the results. The answer was obviously yes.

Mr. Gauthier: So you did not use any of the surveys you mention in a letter you sent me on February 22nd, namely a report on public attitudes costing $93,000; Focus Canada, $3,700 for specific results; Annis Donnis on bilingualism, $1,200; a control group to study. . .

Mr. Goldbloom: Excuse me, but I'm having some difficulty hearing you.

[*Text*]

M. Gauthier: Vous pourriez peut–être mettre un écouteur. Si je parle plus fort, vous allez penser que je crie, et je ne suis pas fâché. Il y a eu un groupe témoin pour étudier l'attitude de la population ontarienne envers le français, Angus Reid, 44 000$; et Albert Dubé, agent d'information pour le bureau de Winnipeg, 10 400$. Ce n'est pas là–dessus que vous vous êtes basés pour faire votre étude.

M. Goldbloom: Non.

• 1645

M. Gauthier: D'accord. Mais vous me dites que c'est disponible, et la question et les résultats.

M. Goldbloom: Oui, certainement.

Mr. Allmand: Could we all have that, through the clerk, Mr. Chairman?

Mr. Gauthier: I suspect that he will send it to the clerk and it will be distributed as soon as possible.

Monsieur Goldbloom, je vais revenir aux plaintes. C'est un domaine assez important, parce que si vous avez des plaintes, c'est que les gens se soucient de voir à ce que leurs lois soient respectées. La plus grosse coupure dans vos prévisions budgétaires se trouve dans le budget des plaintes et de la vérification, qui a été réduit de 315 000$. Est–ce que ceci explique quelque peu les longs délais que vous mettez à résoudre certaines plaintes? Est–ce que les coupures dans le budget des plaintes et de la vérification ont un effet sur l'efficacité du traitement des plaintes?

M. Goldbloom: J'espère que non, monsieur le président. Je vous ai dit un peu plus tôt que nous nous penchions sur l'efficacité de notre traitement des plaintes. Je ne peux me satisfaire de longs délais dans le traitement des plaintes. Dans certains cas, ces délais plutôt longs sont inévitables à cause de la complexité de la situation, mais la forte majorité de nos plaintes doit être réglée dans un délai de six mois.

M. Gauthier: Oui, mais il y en a qui ne sont pas réglées dans un délai de six mois.

Est–ce que le nombre de personnes affectées aux plaintes dans votre organisation a diminué ou augmenté depuis 1988?

M. Goldbloom: Non, le nombre reste essentiellement stable.

M. Gauthier: Il y a 60 années–personnes, c'est–à–dire 60 ETP parce qu'on ne parle plus d'années–personnes. Vous employez encore «AP»; je pense que vous devriez plutôt utiliser «ETP».

M. Goldbloom: Oui, d'accord.

M. Gauthier: Alors, il n'y a pas eu de diminution ou d'augmentation.

M. Goldbloom: Non.

M. Gauthier: Comment explique–t–on alors qu'en 1992, seulement 785 plaintes ont été inscrites et réglées, alors que leur nombre était de 1 184 en 1991, de 2 215 en 1990 et de 2 366 en 1989? Il y a une diminution des résultats assez remarquable au niveau du règlement de plaintes. Depuis 1988, il y a eu tous les ans une décroissance régulière. Comment expliquez–vous cela?

M. Goldbloom: Je ne suis pas certain de pouvoir l'expliquer, monsieur le président. Il me serait possible de postuler une amélioration des services et des communications du gouvernement. Je ne suis pas convaincu que c'est parce que ça

[*Translation*]

Mr. Gauthier: Perhaps you could use a receiver. If I speak louder, you're going to think that I'm shouting, and I'm not angry. There was a control group to study the attitude of the Ontarians towards French, done by Angus Reid for $44,000; and Albert Dubé an information officer in the Winnipeg office received $10,400. These surveys were not the basis of your study.

Mr. Goldbloom: No.

Mr. Gauthier: That's fine. But you are telling me that the question and the results are available.

Mr. Goldbloom: Yes, certainly.

M. Allmand: Pourrions–nous recevoir cela par l'entremise au greffier, monsieur le président?

M. Gauthier: J'ai l'impression qu'il l'enverra au greffier et que ce document sera distribué dès que possible.

Mr. Goldbloom, I want to get back to the complaints. This is a very important subject, because if you receive complaints it means that people are concerned about ensuring that their rights are respected. The greatest cut in your estimates is in the complaints and audits budget, which has been reduced by $315,000. Does this partially explain why you take so long to settle certain complaints? Do the cuts to the complaints and audits budget have an impact on the efficiency with which you handle complaints?

Mr. Goldbloom: I hope not, Mr. Chairman. I mentioned a little while ago that we were reviewing the efficiency of our complaints procedure. I am not pleased with the long delays in our handling of complaints. In some cases, long delays are inevitable because of the complexity of the situation, but the large majority of our complaints are settled within six months.

Mr. Gauthier: Yes, but some of them take longer than six months.

Have the number of complaints officers in your Office decreased or increased since 1988?

Mr. Goldbloom: No, it has been basically stable.

Mr. Gauthier: You have sixty–person years, that should be FTEs, because we no longer use person–years.

Mr. Goldbloom: That's right.

Mr. Gauthier: So there has been no decrease or increase.

Mr. Goldbloom: No.

Mr. Gauthier: So how do you explain the fact that only 785 complaints were filed and settled in 1992, whereas there were 1,184 in 1981, 2,215 in 1990 and 2,366 in 1989? The number of complaints settled has declined remarkably. Since 1988, there has been a regular annual decrease. How do you explain this?

Mr. Goldbloom: I am not sure I can explain it, Mr. Chairman. I might hypothesize that government services and communications have improved; however, I am not convinced that the number of complaints has decreased because things are

[*Texte*]

va mieux que les plaintes ont diminué. Je me suis donc interrogé sur notre traitement des plaintes, et c'est cela qui m'a inspiré une initiative pour assurer une plus grande efficacité et une communication plus assidue avec les plaignants.

M. Gauthier: Je ne comprends pas. En parlant avec M. Scott, M. Ricard et d'autres, vous avez dit que vous étiez soucieux de sonder et d'informer les Canadiens sur les quelques préjugés et même les résistances en province envers la Loi sur les langues officielles, sur une mauvaise compréhension de la loi et tout cela. Il semble que lorsque les Canadiens et les Canadiennes se plaignent à votre bureau, on cherche à être plus efficace dans le traitement des plaintes pour essayer de les régler le plus vite possible, afin d'éliminer cette atmosphère qui, selon vous, règne dans la population. Je suis d'accord avec vous. Étant un minoritaire, je peux vous dire que mon expérience à cet égard a été que, très souvent, la majorité, dans plusieurs provinces, remet aux calendes grecques l'application des droits des minorités sous prétexte que la Loi 178 au Québec est injuste; on ne voit pas pourquoi on serait plus généreux en province. Ils se cachent derrière ce faux-fuyant. C'en est vraiment un parce que, comme je l'ai dit tantôt, il y a seulement une façon de regarder les choses. On est en faveur d'une justice et d'une équité canadiennes et, quand il y a injustice, deux injustices ne règlent pas le problème. Il n'est pas bon de se cacher derrière la Loi 178 pour continuer d'écraser les groupes minoritaires en province.

• 1650

Ma question est simple. Si vous avez des plaintes, et vous en avez suffisamment, mais que vous ne les réglez pas en temps opportun, il y a chez vous un problème d'envergure, me semble-t-il.

M. Goldbloom: Les plaintes viennent surtout des membres de communautés minoritaires.

M. Gauthier: Évidemment!

M. Goldbloom: Puisque ces personnes se jugent privées de leurs droits, nous leur devons un traitement efficace et rapide de leurs plaintes. Une seule situation peut générer de nombreuses plaintes si cette situation est complexe et n'est pas susceptible d'être réglée facilement. Il y a tout ce groupe de plaintes qui demeurent sans résolution pendant un temps considérable. Tout ce que je peux faire, c'est de chercher la plus grande efficacité et la plus grande considération à l'endroit des plaignants et plaignantes.

M. Gauthier: Oui, mais vous voyez mon problème. Vous avez le même nombre de personnes affectées aux plaintes et vous recevez moins de plaintes, mais il vous faut plus de temps pour régler ces plaintes et, dans ce même poste-là, vous avez coupé 315 000$. Je ne sais pas où vous avez effectué cette coupure. Les 60 personnes affectées aux plaintes ont dû subir une coupure de salaire. Il a dû arriver quelque chose. Si on a fait une coupure de 315 000$, quelqu'un a dû ruer dans le bacul, comme on dit chez nous. Non?

M. Goldbloom: Je n'ai pas moi-même la réponse détaillée. Je m'adresserai à mes collègues pour. . .

M. Gauthier: Cela ne me paraît pas tellement efficace quand on me dit aujourd'hui qu'il faut le même nombre de personnes pour régler en plus de temps moins de plaintes. En gros, c'est cela.

M. Goldbloom: Pas en plus de temps; en moins de temps.

[*Traduction*]

better. Therefore I looked at our handling of complaints, and subsequently took steps to ensure that we handled complaints more effectively and improved our communications with the complainants.

Mr. Gauthier: I don't understand that. In speaking to Mr. Scott, Mr. Ricard and other people, you said that you were eager to survey Canadians and to inform them about their prejudices and negative opinions and misunderstanding of the Official Language Act across the country. It seems that when Canadians complain to your Office, you are trying to handle complaints more efficiently so as to settle them as quickly as possible and to change the public's impressions. I agree with you. As a member of a minority, I can tell you that my experience in this regard has been that very often, the majority in certain provinces is indefinitely postponing the implementation of minority rights on the pretext that Quebec's Bill 178 is unfair. They don't see why their particular province should be more generous. This is a red herring, because as I said earlier, there is only one way of looking at things. You have to believe in justice and equality in Canada, and two wrongs don't make a right. It is wrong to hide behind Bill 178 in order to continue to oppress minority groups in certain provinces.

My question is simple. If you have complaints, and you have enough of them, but you don't deal with them in a timely fashion, it seems to me that you have a major problem.

Mr. Goldbloom: Complaints come primarily from members of the minority communities.

Mr. Gauthier: Obviously!

Mr. Goldbloom: Since these people believe that their rights have been violated, we owe it to them to deal with their complaints expeditiously. A single situation may give rise to many complaints, and if the situation is complex, it may not be readily solved. There is a whole group of complaints that take quite a long time to resolve. The only thing that I can do, is to try to make the process as efficient as possible and to show the greatest possible consideration toward the complainants.

Mr. Gauthier: Yes, but you see my problem. You have the same number of complaints officers and you are receiving fewer complaints, but you take longer to deal with those complaints and you have cut $315,000 from this item of expenditure. I can't see where you made this cut. The 60 complaints officers must have had their salaries reduced. Something must have happened. If $315,000 were cut, someone must have protested. Was there no reaction?

Mr. Goldbloom: I, personally, cannot give you a detailed reply. I will ask my colleagues to. . .

Mr. Gauthier: Things do not seem to be very efficient when you tell me that today you need the same number of people to solve fewer complaints in more time. In short, that's the situation.

Mr. Goldbloom: Not in more time; in less time.

[*Text*]

M. Gauthier: Je ne le sais pas. Vous m'avez dit trois mois, six mois. Je connais des cas où il y a eu un délai de plus de six mois.

M. Goldbloom: Assez récemment, nous avons pris tous les dossiers datant de plus de six mois, nous nous sommes demandé pourquoi ces dossiers étaient toujours en souffrance et nous avons fait un effort spécifique afin de régler ces cas aussi rapidement que possible. À partir de ce moment–là, on a cherché à ne pas laisser traîner, sauf pour une raison majeure, un dossier pendant plus de six mois. La majorité des plaintes sont réglées à l'intérieur de trois mois.

M. Gauthier: Au sujet du Tableau 5, pour ce qui est de la langue de travail, les plaintes sont passées de 141 en 1991 à 227 en 1992. Avez–vous demandé au Conseil du Trésor une réglementation sur la langue de travail? On n'en a pas. On a seulement une réglementation sur la langue de service. C'est tout ce qu'on a. On n'a pas de réglementation sur la langue de travail. Avez–vous fait des pressions au niveau du Conseil du Trésor pour qu'on puisse savoir quelles règles du jeu s'appliquent au fédéral, afin qu'on puisse informer les Canadiens et les Canadiennes?

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Récemment?

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Quelle a été leur réaction?

M. Goldbloom: On nous dit que des politiques révisées seront publiées bientôt.

M. Gauthier: Cela, c'est les calendes grecques.

Y a–t–il eu un règlement avec Air Canada au sujet des articles 11 et 30 traitant de la presse minoritaire et avec VIA Rail concernant les services au public en français? Est–ce qu'il y a eu des règlements hors cour? Vous en parlez dans votre exposé sur les prévisions.

M. Goldbloom: Dans le cas d'Air Canada, nous sommes arrivés à une entente hors cour. Nous ne sommes pas parfaitement satisfaits de ce qui se passe depuis ce temps–là et nous avons eu des rencontres avec les représentants de la presse francophone au sujet des annonces ou de l'absence d'annonces dans certains journaux. Nous avons poursuivi nous–mêmes certaines études de marché de journaux afin de nous documenter sur l'opportunité pour Air Canada d'annoncer dans diverses publications. Nous continuons de suivre ce dossier. Nous ne croyons pas en ce moment qu'il y ait matière à rouvrir un processus judiciaire.

• 1655

Dans le cas de VIA Rail, je peux vous dire que je viens de signer une lettre informant VIA Rail que nous allons devant les tribunaux, cela après de longs efforts pour arriver à une entente, des efforts qui ont réussi en partie. Nous avons assisté à la conclusion d'une entente convenable entre VIA Rail et l'un de ses syndicats. Tel n'est pas le cas pour l'autre syndicat. À cause de cela et à cause de certains changements qui sont en perspective chez VIA Rail et qui risqueraient de diminuer la quantité et la qualité des services au public voyageur dans les deux langues, nous avons trouvé qu'il n'y avait pas d'autres moyens que de demander aux tribunaux de trancher.

[*Translation*]

Mr. Gauthier: I don't know that. You told me three months, six months. I am familiar with a case that took more than six months.

Mr. Goldbloom: Just recently we took all of the files that have been opened for more than six months, and we asked ourselves why they were still outstanding and made a special effort to solve these cases as quickly as possible. Since then, we have tried not to leave cases outstanding for more than six months unless there is a very important reason. Most complaints are settled within a three–month period.

Mr. Gauthier: In table 5, dealing with language of work, the number of complaints increased from 141 in 1991 to 227 in 1992. Have you asked Treasury Board for regulations on language of work? There are none. There are only regulations on language of service. This is all that we have. There are no regulations concerning language of work. Have you put pressure on Treasury Board to issue regulations concerning the federal public service, so that we can tell Canadians what the situation is?

Mr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: Recently?

Mr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: How did they respond?

Mr. Goldbloom: We were told that revised policies would soon be issued.

Mr. Gauthier: That means the matter has been postponed indefinitely.

There was a settlement with Air Canada concerning sections 11 and 30 dealing with the minority–language press and VIA Rail concerning services to the public in French. Were these out–of–court settlements? You refer to them in your statement on estimates You mentioned them in your statement on the estimates.

Mr. Goldbloom: In the case of Air Canada. We reached an out–of–court settlement. We're not entirely satisfied with what has happened since then, and we have had meetings with the representatives of the Francophone press concerning the advertisements or lack of advertisements in certain newspapers. We ourselves carried out certains surveys of the newspaper markets in order to research the advisability of Air Canada purchasing space in various publications. We are continuing to follow up on this issue. We do not believe that there are grounds to undertake legal proceedings at the present time.

In the case of VIA Rail, I can tell you that I have just signed a letter informing VIA Rail that we are taking court action, and we are doing so after many efforts to achieve an agreement, efforts that were partially successful. There was an agreement between VIA Rail and one of its unions. This is not the case for the other union. For this reason and because of a number of proposed changes at VIA Rail that threatened to diminish the quantity and quality of services to the travelling public in both languages, we decided that we had no option but to ask the courts to decide the issue.

[*Texte*]

M. Gauthier: Monsieur Goldbloom, j'ai une dernière question. M. Allmand vous posait des questions concernant les anglophones au Québec. Je suis d'accord avec M. Allmand là-dessus: je pense qu'il y a des correctifs à apporter.

Il y a un ministère qui s'appelle Emploi et Immigration et qui est chargé d'un programme d'établissement et d'adaptation des immigrants. Dans la région de la Capitale nationale, qui est tout de même une région assez importante, on n'offre pas aux immigrants admissibles des programmes de formation linguistique ou d'enseignement en français.

J'ai ici une plainte du Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton. Je vais vous laisser cette lettre, monsieur Goldbloom, parce qu'elle est intéressante. Auriez-vous l'obligeance de suivre ce dossier pour voir s'il y a moyen de pousser le ministère de l'Emploi et de l'Immigration à prendre ses responsabilités et à offrir à tout immigrant l'occasion de suivre les programmes d'enseignement en français dans la Capitale nationale de notre pays?

M. Goldbloom: Volontiers, monsieur le président.

M. Gauthier: Merci, monsieur Goldbloom.

M. Ricard: Il faut que le Comité accepte que vous déposiez ce document.

M. Gauthier: J'ai distribué la lettre et vous l'avez devant vous. Je demande simplement à M. Goldbloom de s'en occuper, parce que je pense que c'est un cas typique hors Québec. Les immigrants qui arrivent au Canada pensent que le français est une langue qui est parlée au Québec, mais que l'anglais est parlé dans le reste du pays. Je pense que cela n'est pas conforme à l'unité canadienne telle que je la conçois. Le Canada doit offrir une image de pays ayant deux langues officielles partout dans le monde.

M. Ricard: Très bien.

Le président: On va passer à M. Allmand.

Mr. Allmand: Thank you, Mr. Chairman.

Dr. Goldbloom, I wanted to ask whether you had received any complaints about the policy with respect to the yellow pages in Montreal. You might know that there is a regulation in Quebec that requires that a business that advertises in the yellow pages in English must place an advertisement of equal size in the French-speaking yellow pages. This requirement is not reciprocal.

Now, while that obligation is not a difficult one for large businesses, we are hearing from small businesses that it is unnecessary and very costly. For example, a small print shop in Montreal West or a dentist in Côte Saint-Luc or a small florist in Pointe Claire or an auto body shop in NDG with a clientele that is almost all English, they place their ad in the yellow pages in English—and these are only small operations I am talking about—and now they are required to do the same thing in French. It occurs to me that this doesn't really help the francophone population of Montreal, but it certainly helps Bell Telephone and the yellow pages, who are making quite a bit of money out of it.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: Mr. Goldbloom, I have a last question. Mr. Allmand asked you questions concerning the anglophones in Quebec. I agree with Mr. Allmand on this point: I believe that corrective measures should be taken.

The Department of Employment and Immigration is responsible for a settlement and adaptation program for immigrants. In the National Capital Region, which is quite a significant region, eligible immigrants are not provided with language training or training in French.

I have here a complaint from the Ottawa-Carleton Social Planning Council. I will leave you the letter, Mr. Goldbloom, because it is interesting. Would you kindly look into this matter to see if it would be possible to persuade the Department of Employment and Immigration to fulfill its responsibilities and provide every immigrant with the opportunity to attend training programs in French in Canada's national capital?

Mr. Goldbloom: Certainly, Mr. Chairman.

Mr. Gauthier: Thank you, Mr. Goldbloom.

Mr. Ricard: The committee must agree to let you table this document.

Mr. Gauthier: I have distributed the letter and you have it before you. I am merely asking Mr. Goldbloom to look into this matter, because I think this is a typical case outside Quebec. Immigrants arriving in Canada think that French is the language spoken in Quebec but that the rest of the country speaks English. This does not correspond with my view of Canadian unity. Throughout the world, Canada must convey the image of a country with two official languages.

Mr. Ricard: Very well.

The Chairman: It is Mr. Allmand's turn.

Mr. Allmand: Merci, monsieur le président.

Docteur Goldbloom, j'aimerais savoir si vous avez reçu des plaintes concernant la politique applicable aux pages jaunes à Montréal. Vous savez peut-être qu'il y a un règlement au Québec qui oblige les entreprises qui achètent des annonces dans les pages jaunes en anglais à acheter une annonce de taille semblable dans les pages jaunes en français. Cette obligation n'est pas réciproque.

Bien que cette obligation ne soit pas onéreuse pour les grandes entreprises, les petite entreprises affirment que cela est très coûteux et pas nécessaire. Par exemple, une petite imprimerie à l'ouest de Montréal ou un dentiste à Côte Saint-Luc ou un petit fleuriste à Pointe Claire ou un atelier de la carrosserie à NDG qui ont des clients qui sont presque tous anglophones, ils font placer leur annonce dans les pages jaunes en anglais—et je ne parle que de petites entreprises—et maintenant elles sont obligées de faire la même chose en français. Il me semble que cela n'aide vraiment pas les francophones de Montréal, mais cela aide certainement Bell Téléphone et les pages jaunes, qui en font des bénéfices importants.

[*Text*]

The point I wanted to get at is this. I always felt and believed that the telephone system was under federal jurisdiction, subject to the CRTC. The airlines, the railroads, television and radio are subject to the federal Official Languages Act, not to the Quebec official languages act. I was under the impression that the telephone companies were also under the federal Official Languages Act.

• 1700

Consequently, I am asking you if you have had any complaints about it, but I am also asking you if the telephone companies are under the federal Official Languages Act, how is it that the yellow pages, which are an arm of the telephone companies, are subject to this regulation, which, as I say, appears to be very burdensome to the small businesses and really doesn't accomplish very much for the francophone population of Montreal? If you live in Anjou, in Rive–Sud, in Laval, or any other place, the ads for the local businesses are all in French in the yellow pages. They are not going to look for something in NDG that may be in English only.

Have you received complaints? How is it that this type of regulation should apply to the telephone companies when they are under federal jurisdiction and should be subject to the federal act?

Mr. Goldbloom: We have not received any complaints. I am aware of the situation and consider it to be a *deux poids deux mesures* situation with regard to small businesses wishing to advertise in the English section of the yellow pages. If we receive complaints, we will have to look at the jurisdictional question, whether it is under the responsibility of the Commissioner of Official Languages or whether the CRTC ought to be the body that would deal with this.

My understanding is that it is not the phone companies as such that publish the yellow pages, but a subsidiary or even contractual company.

Mr. Allmand: A fully owned subsidiary.

Mr. Goldbloom: I am not saying that with any desire to shrug off any responsibility. If we do receive a complaint, we will treat it seriously. We always have to begin by asking if it falls under the Official Languages Act. Does it fall under our jurisdiction? Are we entitled and authorized to carry out the investigation? We shall certainly do that.

Mr. Allmand: Thank you.

M. Ricard: Au sujet de la Loi 178, on a entendu dire dernièrement que le gouvernement québécois serait peut–être plus enclin à permettre l'affichage bilingue dans certaines villes ou certaines régions.

Comment pourrez–vous discuter de ce phénomène dans le reste du pays où il y a des minorités francophones qui, elles aussi, voudraient afficher en français ou dans d'autres langues? Si le Québec permet cette chose–là, est–ce qu'on sera en mesure de suivre une ligne de conduite bien précise?

[*Translation*]

Voici ce à quoi je voulais en venir. J'ai toujours cru que le système téléphonique était du ressort fédéral, réglementé par le CRTC. Les compagnies aériennes, les chemins de fer, la télévision et la radio sont tous assujettis aux dispositions de la Loi sur les langues officielles du Canada, et non à celles de la loi sur les langues officielles du Québec. J'avais l'impression que les entreprises de téléphone étaient assujetties à la Loi sur les langues officielles fédérale.

Donc, je vous demande si vous avez reçu des plaintes sur le sujet et si les sociétés de téléphone sont assujetties aux dispositions de la Loi fédérale sur les langues officielles, et comment il se fait que l'entreprise chargée des pages jaunes, qui constitue une filiale des entreprises de téléphone sont assujetties à ce règlement, qui, d'après moi, semble imposer des fardeaux importants aux petites entreprises sans vraiment profiter à la population francophone de Montréal? Si vous habitez Anjou, la Rive–Sud, Laval, ou ailleurs, les annonces des entreprises locales sont toutes en français dans les pages jaunes. Les habitants de ces secteurs ne vont pas chercher dans NDG, car ce ne serait sans doute écrit qu'en anglais.

Avez–vous reçu des plaintes à cet égard? Comment se fait–il que ce type de règlement s'applique aux entreprises de téléphone qui relèvent de la compétence fédérale et qui devraient être tenues de respecter la loi fédérale?

M. Goldbloom: Nous n'avons pas reçu de plaintes. Je connais la situation et je considère que l'on applique deux poids deux mesures lorsque l'on en vient aux petites entreprises qui veulent acheter des annonces dans la section anglaise des pages jaunes. Si nous recevions des plaintes, il faudrait examiner la question de la compétence pour voir s'il incombe au Commissaire aux Langues officielles ou au CRTC de régler cette affaire.

Si je comprends bien, ce ne sont pas les entreprises de téléphone comme telles qui publient les pages jaunes, mais bien une filiale ou même un sous–traitant.

M. Allmand: Une filiale qui appartient totalement à la société mère.

M. Goldbloom: Je ne dis pas cela pour éviter mes responsabilités. Si nous recevions une plainte, nous l'examinerions avec tout le sérieux voulu. Nous devons d'abord toujours nous demander si cela relève de la Loi sur les langues officielles. Est–ce que cela relève de notre compétence? Est–ce que nous avons le droit d'instruire la plainte? Nous allons certainement faire cela.

M. Allmand: Merci.

Mr. Ricard: On the subject of Bill 178, we recently heard that the Quebec government might be more willing to permit bilingual signs in certain towns or regions.

How can you discuss this issue in the rest of the country where there are francophone minorities who also want to have signs in French or in other languages? If Quebec allowed this to happen, will we be able to follow a specific practice?

[*Texte*]

M. Goldbloom: Je le souhaiterais certainement. Il n'y a pas, à mon sens, de raison d'empêcher cette liberté d'expression. Je sais qu'il y a des gens qui font une analyse de la situation qui est différente de la mienne et qui disent qu'une liberté d'expression fondamentale ne s'étend pas à l'affichage commercial. Pour moi, la liberté d'expression est indivisible.

J'ai pris soin de parler au Québec, en français, de ma perception négative de la Loi 178, notamment parce que, contrairement à la plupart des citoyens qui habitent le Québec, j'ai l'occasion de voyager constamment et donc d'absorber les expressions d'opinions que je peux entendre un peu partout et qui sont négatives et même désobligeantes à l'endroit du Québec.

Là aussi, je suis très respectueux de la Cour suprême du Canada qui, en 1988, a fourni une formule qui me paraît raisonnable: la nette prédominance du français partout sans exclure d'autres langues. C'est la recommandation que j'ai faite. Je voudrais que là où il y a des restrictions, s'il y en a, affectant les communautés et les particuliers d'expression française dans d'autres régions du pays, le même principe de liberté d'expression puisse s'appliquer.

• 1705

Mr. Scott: That was an excellent question—

Mr. Ricard: Thank you very much.

Mr. Scott: —*mon député* that you asked. It's something everybody in the country wants to know.

Dr. Goldbloom, I am an old journalist, and I'm a pretty cynical one. We are forever hammered by politicians and officials like you about what you describe, as you put in your statement, as ill-informed public opinion. Are you not shooting the messenger, or would you...? Let me put the question in a kindlier way. Are you not trying to blame us for some of the concerns that you have, your commission has, across this country? Are you blaming us for what we are saying to you and through you and through the papers?

Mr. Goldbloom: In the first place I adhere to the old principle that you catch more flies with honey than with vinegar, so I don't go around accusing and criticizing people. I try to offer, as I said before, reasoned discourse. So I'm not looking to attach blame, except that I did point out that it is 16 years since a Government of Canada undertook a significant program of information of the Canadian public. That surely has contributed to a lack of widespread clarity of understanding of what we're trying to do.

I am uncomfortably aware of the misconceptions and the myths that are out there, and so I try to modify people's understanding. In response to your earlier question, I said yes, I think we are making some headway and—

Mr. Scott: You would not deny, sir, that you are still slamming the messenger. You are still taking the messenger to task for the problems in this country. I sympathize with you, but I just want to make certain that is clearly on the record.

Mr. Goldbloom: I am unhappy with your perception that a messenger is being attacked. I am trying to deal with human realities and to cause people to understand Canada better, to understand the history of Canada better than we do. If in saying

[*Traduction*]

Mr. Goldbloom: I certainly hope so. I see no reason to prohibit such freedom of expression. I know that some people's analysis of the situation differs from mine, and they believe that the basic freedom of expression does not extend to commercial signs. In my opinion, freedom of expression is indivisible.

I have made it a point to speak in French in Quebec about my negative view of Bill 178, particularly because, unlike most Quebec citizens, I am constantly travelling and I hear opinions just about everywhere that are negative and even unpleasant concerning Quebec.

Here again, I have great respect for the Supreme Court of Canada, which in 1988 set out a formula that, I think, is reasonable: the clear primacy of French everywhere without excluding other languages. This is what I recommended. I would like the same principle of freedom of expression to apply in other regions of the country where there are restrictions that affect French-language communities and individuals.

M. Scott: C'est une excellente question...

M. Ricard: Merci beaucoup.

M. Scott: ...que vous avez posée, mon député. Elle intéresse le pays tout entier.

Monsieur Goldbloom, je suis un vieux journaliste, un vieux journaliste cynique, par surcroît. Les politiciens et les hauts fonctionnaires comme vous se plaignent constamment, comme vous le faites dans votre déclaration, en disant que l'opinion publique est mal informée. Ne vous en prenez-vous pas à la mauvaise cible ou...? Je vais essayer de vous poser ma question d'une façon plus aimable. Votre commission ne nous accuse-t-elle pas d'être responsables de certains de ces problèmes que vous constatez au pays? Ne nous reprochez-vous pas le message que nous vous communiquons et que nous communiquons par votre intermédiaire et par l'intermédiaire des journaux?

M. Goldbloom: D'abord, je souscris au vieux dicton selon lequel on ne prend pas les mouches avec du vinaigre. Je ne passe donc pas mon temps à accuser et à critiquer les autres. J'essaye de tenir un discours raisonné, comme je le disais. Je ne blâme personne, sauf que je fais observer que le gouvernement du Canada n'a pas mené de programme d'information important à l'intention du public canadien depuis 16 ans. C'est un facteur qui a certes contribué à une mauvaise compréhension de son action.

Je suis le premier à déplorer toutes les idées fausses et les mythes qui circulent au pays. Je fais de mon mieux pour y mettre fin. En réponse à l'une de vos questions antérieures, je vous ai dit que oui, nous faisions des progrès...

M. Scott: Vous ne niez cependant pas que vous vous en prenez au porteur de la nouvelle. Vous le blâmez pour les problèmes qui assaillent le pays. Je comprends votre position, mais je tiens à porter ce point au compte rendu.

M. Goldbloom: Je ne suis pas d'accord avec vous lorsque vous dites que c'est le porteur de la nouvelle qui écope. Je fais face à des réalités humaines. J'essaye d'amener les gens à mieux comprendre le Canada et son histoire. Si, lorsque je dis que

[*Text*]

that we don't have a good grasp of our history, that we don't have a sense that we have behind us almost two and a half centuries of living together in two languages, that this isn't something that was invented in 1969 by the adoption of a law, and that this has not worked out to the satisfaction of all Canadians, if in saying that, I, by implication, say we haven't taught history very well, I'm afraid that implication has to flow from the diagnosis that I have made.

I have no choice in that regard. I'm not trying to make people feel guilty. I'm trying to make people feel positively about this country and to feel positively about other Canadians whom they don't meet and don't know and about whom they have perceptions that are not always positive and not always fair. If we don't do something about those perceptions—and I don't limit them to the language area; it's equally true with regard to differences of ethnic origin and differences of colour and differences of religion—if we don't set out to try to make Canada a better country through better understanding and greater respect between Canadians, then we are just shrugging our shoulders and letting a negative situation persist. I'm not willing to do that, and I do not wish to be perceived as throwing blame around in doing that. I'm only trying to say, here's a problem and we all have to do something about it.

• 1710

Mr. Scott: Good for you, sir.

That's my question, Mr. Chairman.

M. Gauthier: Monsieur le président, je ne veux pas abuser du temps, mais j'espère qu'on va revenir là–dessus parce que j'ai encore plusieurs questions. J'aimerais demander à M. Goldbloom s'il pourrait nous donner les copies de certaines études achevées en 1992 et 1991. Je pense par exemple à certaines études documentaires sur les facteurs de développement des minorités de langue officielle. Vous pourriez nous envoyer cela et peut–être d'autres études. Je ne peux pas lire toute la liste parce que je n'en ai pas le temps, mais j'aimerais que vous puissiez nous envoyer les études achevées pour qu'on puisse en prendre connaissance.

Monsieur le président, je suis prêt à adopter les prévisions budgétaires s'il y a quorum. J'ai seulement une hésitation quant à la page 16 de votre document. Vous faites ce que le Conseil du Trésor vous demande de faire. Vous parlez de 10 ETP pour mener 60 enquêtes approfondies et de 25 ETP pour faire huit vérifications linguistiques. En termes d'argent, que veut dire un ETP, monsieur Goldbloom?

M. Goldbloom: Je demanderais au sous–commissaire, M. Nadon, qui est plus versé dans ces questions, de vous répondre.

M. Jean–Claude Nadon (sous–commissaire aux langues officielles): Il s'agit, monsieur le président, du salaire moyen d'un employé.

M. Gauthier: Quel est ce salaire moyen chez vous?

M. Nadon: Il est de 47 000$.

M. Gauthier: Donc, un équivalent temps plein vaut chez vous 47 000$.

[*Translation*]

nous ne comprenons pas bien notre histoire, que nous ne réussissons pas à nous mettre dans la tête que nous avons vécu ensemble pendant deux siècles et demi en utilisant deux langues, que ce n'est pas une réalité que nous avons inventée en 1969 en adoptant une loi, que le système que nous avons mis en place n'a pas fonctionné à la satisfaction de tous les Canadiens, je laisse entendre que nous n'avons pas fait un très bon travail pour ce qui est de l'enseignement de l'histoire; je crains que ce ne soit malheureusement là une conclusion qui découle du diagnostic que je pose.

Je n'ai pas le choix. Je n'essaie pas de culpabiliser les gens. J'essaie au contraire de les amener à être plus positifs vis à vis du pays et vis à vis de concitoyens qu'ils n'ont pas l'occasion de rencontrer, qu'ils ne connaissent pas et au sujet desquels ils entretiennent des notions qui ne sont pas toujours flatteuses ou justes. Si nous ne faisons rien pour combattre ces idées—et elles n'existent pas que pour la langue; elles visent également les différences selon les origines ethniques, la couleur, la religion—si nous n'essayons pas de faire du Canada un meilleur pays en suscitant une meilleure communication et un plus grand respect entre Canadiens, nous manquons à nos responsabilités. Nous permettons à la situation de stagner. Je ne suis pas prêt à le faire, et je ne veux pas donner l'impression de blâmer les gens en faisant cela. Je dis tout simplement qu'il y a un problème, et nous devons tous faire des efforts pour le résoudre.

M. Scott: Ce que vous dites est très bien, monsieur.

Voilà ma question, monsieur le président.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, I don't want to waste time, but I do hope that we will be going back to this point, because I still have several questions. I'd like to ask Mr. Goldbloom if he could give us copies of certain studies that were completed in 1992 and 1991. For instance, I'd like copies of certain literature reviews regarding factors that affect the development of official–language minorities. You could send us that material and perhaps other studies as well. I can't read out the entire list because I don't have the time, but I would like you to send us the studies that have been completed so that we can have a look at them.

Mr. Chairman, I am willing to adopt the estimates if we have a quorum. I just have one reservation regarding page 16 of your report. You are doing what Treasury Board is asking you to do. You mentioned ten FTEs to carry out 60 in–depth investigations and 25 FTEs to carry out eight language audits. Mr. Goldbloom, what does an FTE mean in terms of money?

Mr. Goldbloom: I'd like to ask the Deputy Commissioner, Mr. Nadon, to reply, since he is more familiar with these issues.

Mr. Jean–Claude Nadon (Deputy Commissioner of Official languages): Mr. Chairman, and FTE corresponds to the average salary of one employee.

Mr. Gauthier: What is the average salary in your organization?

Mr. Nadon: It is $47,000.

Mr. Gauthier: So a full–time equivalent equals $47,000 in your organization.

[*Texte*]

M. Nadon: Oui.

M. Gauthier: Si vous utilisez 10 ETP pour faire 60 enquêtes approfondies sur des plaintes de nature complexe, cela vous coûte 470 000$ grosso modo. Peut-être pourriez-vous indiquer l'an prochain quel est votre salaire moyen. Ce serait utile pour des gens comme moi qui cherchent à quantifier les choses en argent.

Finalement, je note que vous avez recours aux services de Travaux publics Canada pour une somme de 1,268 million de dollars. J'imagine que c'est votre loyer pour l'année courante. Vous avez 22 000$ pour l'émission de chèques et autres services comptables d'Approvisionnements et Services, et 337 000$ pour les avantages sociaux d'employés constitués de la contribution de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et des frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Cela veut dire que le budget total du Commissariat aux langues officielles est d'environ 15 millions de dollars. Il est de 14,209 millions de dollars plus les 400 000$ que vous avez dépensés.

M. Goldbloom: Oui, au total, c'est de cet ordre.

M. Gauthier: Monsieur le président, comme je vous l'ai dit, j'avais d'autres questions, mais je voudrais faire une demande. Le commissaire a publié l'an passé son premier Rapport annuel. Il a dû coûter pas mal cher. Savez-vous combien il a coûté exactement?

M. Goldbloom: En chiffres ronds, c'était de l'ordre de 125 000$, et cette année, nous croyons pouvoir faire la production et la distribution du Rapport annuel qui sortira prochainement pour à peu près 100 000$.

M. Gauthier: Monsieur le président, on n'a pas étudié ce Rapport annuel-là, parce que le Comité ne s'est pas réuni pour les raisons que vous connaissez. Est-ce qu'on ne pourrait pas se réunir jeudi pour donner à M. Goldbloom, s'il est disponible. . . Je ne sais pas s'il sera ici jeudi. Vous êtes de retour de l'Ouest.

M. Goldbloom: Jeudi de cette semaine, je serai au Nouveau-Brunswick.

M. Gauthier: Serez-vous ici mardi prochain?

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: On pourrait prendre une séance pour discuter avec M. Goldbloom de son Rapport annuel de 1991 avant de passer à celui de l'année passée qui sera publié à la fin de mai, si j'ai bien compris.

M. Goldbloom: C'est cela.

M. Gauthier: Il faut qu'on lui fasse justice. C'est un rapport annuel qui donne des résultats d'enquêtes menées par le commissaire dans des ministères importants pour vérifier si, oui ou non, la loi est suivie. Si je vous demandais combien de ministères ont fait l'objet de vérifications l'an passé, je suis certain que vous pourriez me le dire.

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Vous pourriez aussi me dire comment vous décidez quels ministères vous devez vérifier au point de vue linguistique. Il y a une série de questions intéressantes. Je me pose des qustions. Ceci, c'est la plainte d'Immigration Canada que j'ai reçue aujourd'hui, comme vous le voyez. Je vous l'apporte, mais j'en ai d'autres au bureau. J'aimerais qu'on se rencontre plus souvent et qu'on discute de cela de façon un peu plus sérieuse.

Mr. Allmand: Mr. Chairman, I support Mr. Gauthier in what he requested, but I hope we will also have before us the President of the Treasury Board and Treasury Board officials who are responsible for official languages in the public service

[*Traduction*]

Mr. Nadon: Yes.

Mr. Gauthier: If you use ten FTEs to carry out 60 in-depth investigations of complicated complaints, it costs you about $470,000, more or less. Perhaps next year you could indicate what your average salary is. It would be useful for people like me who try to describe things in terms of money.

Finally, I noticed that the services you receive from Public Works are valued at 1.268 million dollars. I suppose that represents your rent for the current year. You also listed $22,000 for Supply and Services which issues checks and provides other accounting services for you. I also see $337,000 for employee benefits such as the employer's contributions to insurance plans and costs paid the Treasury Board Secretariat.

This means that the total budget of the Office of the Commissioner of Official languages is about 15 million dollars. It is 14.209 million dollars plus the $400,000 that you spent.

Mr. Goldbloom: Yes, that's what it comes to.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, as I was saying to you, I had some other questions, but I would like to make a request. Last year, the commissioner published his first annual report. It must have cost quite a lot. Do you know exactly how much it cost?

Mr. Goldbloom: In round figures, it came to about $125,000. This year, we believe we can produce and distribute the annual report, which will be coming out soon, for about $100,000.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, we haven't studied this annual report because the committee has not met, for reasons that you are aware of. Couldn't we have a meeting on Thursday to give Mr. Goldbloom a chance, if he is available. . . I don't know whether he will be here on Thursday. You will be back from the West?

Mr. Goldbloom: I'll be in New Brunswick on Thursday this week.

Mr. Gauthier: Will you be here next Tuesday?

Mr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: W could have a meeting to talk to Mr. Goldbloom about his 1991 annual report before we go on to the last year's report, which I understand will be published at the end of May.

Mr. Goldbloom: That's right.

Mr. Gauthier: We have to do him justice. This annual report describes the results of investigations that the commissioner carried out in large departments to determine whether or not the act is being followed. If I asked you how many departments were audited last year, I'm sure you could tell me.

Mr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: You could also tell me how you decide which departments should undergo a language audit. There is a series of interesting questions. I wonder about certain things. Here I have a complaint from Immigration Canada, which I received today, as you can see. I've brought it to you, but I have more back at the office. I would like us to meet more often and to talk about this matter a little bit more seriously.

M. Allmand: Monsieur le président, j'appuie M. Gauthier dans a requête, mais j'espère que le président du Conseil du Trésor va comparaître, ainsi que les fonctionnaires de cet organisme qui sont responsables des langues officielles au sein

[*Text*]

and for the regulations under the new act, as well as the Public Service Commission, who is responsible for hiring our public servants. I hope in the planning of the committee work that we will hear from those people as well.

• 1715

M. Gauthier: Monsieur Goldbloom, quel est le pourcentage des fonctionnaires occupant un poste désigné bilingue et recevant la prime au bilinguisme qui rencontrent les exigences de leur poste? Pouvez–vous me dire cela?

M. Ricard: Dans quelle langue? Parlez–vous des anglophones ou des francophones?

M. Gauthier: Eh bien, si vous occupez un poste bilingue, vous devez être bilingue.

M. Ricard: J'ai des doutes là–dessus.

M. Goldbloom: Monsieur le président, c'est certainement la forte majorité. J'aurai un chiffre qui dépassera les 80 p. 100, mais il y a des problèmes particuliers que je souligne. Par exemple, il y a des plaintes de la part de fonctionnaires dont le supérieur immédiat n'est pas capable de leur offrir une surveillance et une évaluation professionnelle dans leur langue. Ce genre de plainte revient très souvent.

M. Gauthier: Oui, mais le superviseur n'a pas la prime, lui.

M. Goldbloom: Non. J'avais raison en vous donnant un chiffre traduisant mon impression personnelle. Nous calculons qu'à peu près 83 p. 100 des détenteurs de postes désignés bilingues ont les compétences linguistiques appropriées.

Le président: Est–ce qu'on s'entend pour continuer avec le commissaire à 15h30 mardi prochain, pendant environ une heure? Est–ce que cela convient aux membres du Comité?

M. Goldbloom: Je viens de vérifier, et j'ai un engagement à 14h30. Je serai peut–être quelques minutes en retard, mais je viendrai aussi rapidement que possible.

M. Gauthier: Monsieur Goldbloom, on vous reverra mardi. On peut fixer la réunion à 4 heures, si vous le voulez.

M. Goldbloom: Non, 15h30.

Le président: Monsieur Goldbloom, je vous remercie, vous et les membres de l'équipe, d'avoir répondu aux questions des membres du Comité. On espère que votre Commissariat pourra continuer allégrement ses opérations à travers le pays avec suffisamment de ressources financières.

La séance est levée.

[*Translation*]

de la fonction publique et du règlement qui découle de la nouvelle loi. J'espère également que les fonctionnaires de la Commission de la fonction publique, l'organisme qui embauche nos fonctionnaires, pourront comparaître aussi. J'espère que vous allez inviter ces gens aussi au moment de planifier les travaux du comité.

Mr. Gauthier: Mr Goldbloom, of all the civil servants who occupy a position that is designated bilingual and who receive the bilingual bonus, what percentage meet the requirements of their position? Can you tell me that?

Mr. Ricard: Which language? Are you talking about anglophones or francophones?

Mr. Gauthier: Well, if you are in a bilingual position, you are supposed to be bilingual.

Mr. Ricard: I have some doubts about that.

Mr. Goldbloom: Mr. Chairman, certainly the vast majority meet the requirements. The figure I could give you is about 80 per cent, but I'd like to point out some specific problems. For instance, some civil servants complain that their immediate supervisor is unable to supervise them and do their appraisals in their own language. These complaints are quite common.

Mr. Gauthier: Yes, but the supervisor doesn't get the bonus.

Mr. Goldbloom: No. I was right to give you a figure that reflects my own personal impression. We calculate that about 83 per cent of all those in a positon designated bilingual have the appropriate language skills.

The Chairman: Do we agree to continue with the commissionner next Tuesday at 3:30 p.m., for about one hour? Does that suit the committee members?

Mr. Goldbloom: I just checked, and I have a commitment at 2:30 p.m. Perhaps I will be a few minutes late, but I will come as quickly as possible.

Mr. Gauthier: Mr. Goldbloom, we will see you on Tuesday. We can schedule the meeting for 4 p.m. if you wish.

Mr. Goldbloom: No, 3:30 p.m.

The Chairman: Mr. Goldbloom, I would like to thank you and the members of your team for answering the committee members' questions. We hope that your office will be able to continue its operations merely across the country with sufficient financial resources.

The meeting is adjourned.

APPENDIX "OLLO-1"

RESPONSES TO QUESTIONS RAISED

BY MR. JEAN-ROBERT GAUTHIER, M.P.

DURING THE MAY 7, 1992

STANDING COMMITTEE ON

OFFICIAL LANGUAGES

Question 1

In the coming year the Commissioner plans to increase efforts to communicate the spirit of the OLA and the role of the Commissioner in the context of the current unity debate and to promote greater harmony and understanding. What means does he plan to take to achieve this objective ?

Response

Community relations

The Commissioner will continue to meet with various community groups across Canada, to give speeches before groups representing the majority communities and to take part in open-line shows to correct misconceptions, publicize the official languages program, point out the historical reasons for its existence and demonstrate how much it contributes to national unity. Regional representatives will supplement his actions, and step up their activities with groups representing the majority communities.

Relations with national and regional media

The Commissioner will continue to meet with newspaper editorial boards and give interviews to journalists. His editorials in *Language and Society* will continue to be sent to Canadian newspapers (the four editorials in 1991 were reproduced, in whole or in part, in 24 newspapers with a combined circulation of 3 million).

Speaker's kits

We will continue to distribute speaker's kits to supporters of language duality who wish to speak out publicly to help people understand the real intent and scope of Canada's language policy. So far, speaker's kits have been made available to members of the Official Languages Committee and key cabinet ministers as well as to OCOL's senior managers and regional representatives.

"Is That So?" Media fillers

Radio and print media fillers will, like last year, highlight official languages topics (and will, in particular, address popular misconceptions about the program); the facts are presented in an interesting and informative manner. Short illustrated newspaper "fillers" are distributed to Canadian weeklies. Monitoring for eight months of 1991 indicates that 44

weeklies used on average five of the clips. These weeklies have a combined circulation of 341,000 and an adult readership (18+) of over 800,000.

Some Basic Facts

This OCOL publication was redesigned, simplified and re-edited at the end of 1991-92. The old version contained 22 questions and answers and took a more bureaucratic and defensive approach than the revision does. The new edition, which will be distributed in coming weeks, contains 11 questions and answers presented in a more positive fashion, as well as a new question on Quebec.

Participation in expositions

OCOL is examining the possibility of participating in expositions in 1992-93 under the theme "Canada, it's our home! Canada, notre chez-nous!" As a pilot project, the OCOL's Ontario regional office sponsored a booth at the 41st National Home Show in Toronto from April 10 to 19, 1992. Its objectives were to inform citizens about Canada's language policy, to promote harmony among Canadians and to promote awareness of the COL's mandate. OCOL staff met personally with over 6,000 visitors to the booth.

Agenda 1992-1993

Agenda, an attractive and useful time-management tool that delivers our official languages messages to young people, is distributed at the beginning of the school year to 200,000 young people in grade 11 (secondary V in Quebec) throughout Canada upon request following a promotional effort among teachers.

Consolidation of the brochures *The New Official Languages Act* and *The New Official Languages Act and the Minority Communities* in a single brochure

This consolidation will explain the rationale for the federal government's official languages policy and the mandate of OCOL and the Commissioner in simple terms.

"Perspective" poster

Aimed at adolescents and the general public, this poster will convey a positive message about official languages. It will be ready by the summer of 1992.

Question 2

The Commissioner plans to take advantage of Canada's 125th anniversary to highlight the importance of linguistic duality to national identity and the future of Canada by promoting and distributing communications products to the general public. Considering that the Commissioner's budget has been reduced, from what appropriation will the funds needed for these products for the general public come ?

Response

Most of the information products aimed at highlighting the importance of linguistic duality in the context of Canada's 125th anniversary were prepared in the final months of the 1991-92 fiscal year using the Commissioner's communications base budget: the special issue of *Language and Society* devoted to the 125th anniversary was distributed in January 1992; the series of three posters -- Tradition, Vision and Perspective — was printed in February and March 1992 and is now being distributed; and a special page on Canada 125 in *Agenda* appeared in August 1991 for the 1991-92 school year. The final activity planned for Canada 125 is the repetition of this page in the 1992-1993 *Agenda*, which will not increase the production cost of the publication.

Question 3.

The Commissioner organized or attended more than 800 information sessions on the OLA, speaking directly to over 18,000 Canadians in order to inform both minority and majority official language publics of the intent of the Act and of their rights and to advise public service managers and employees of their rights and obligations (p. 8). Is it not the responsibility of the Treasury Board to inform public service managers and employees of their rights and obligations under the OLA? To what target groups, aside from public servants, were these 800 information sessions addressed? What were the results of these sessions?

Response

In accordance with Section 46(2)(f) of the OLA, Treasury Board is responsible for providing "information to the public and to officers and employees of federal institutions related to the policies and programs that give effect to Parts IV, V and VI." The Commissioner's duty is to take all measures within [his] authority (...) with a view to ensuring recognition of the status of each of the official languages and compliance with the spirit

and intent of [the] Act in the administration of the affairs of federal institutions including any of their activities relating to the advancement of English and French in Canadian society." The purpose of OCOL's contacts with managers and employees of the Public Service to explain the Commissioner's mandate, particularly as regards complaints and audits and to sensitize employees to their language rights as employees and citizens. Several of the activities are conducted in co-operation with Treasury Board.

Aside from public servants, the target publics for briefings are:

- adults of the official language majorities who are likely to react positively to the message of respect and tolerance;

- official language majority groups who will be encouraged to convey the Commissioner's message of tolerance in order to produce a multiplier effect. These include Canadian Parents for French, business people, ecumenical groups and groups committed to promoting Canadian unity;

- official language minority groups with whom we will work closely to develop messages to lower the temperature of the linguistic debate;

- official language majority groups who are critical and circulate information critical of official languages policies but wish to hear the Commissioner;

- children and adolescents of the official language majority communities to whom a message of mutual respect and harmony will be conveyed and who, in turn, are likely to convey it to their parents.

The results of these briefings are a greater awareness of citizens and public servants of language duality, of the need to ensure respect of the Official Languages Act and the need to foster the growth and development of minority official-language communities and to the importance of promoting English and French in Canadian society.

Question 4

Who participates in the informal regional associations of federal managers responsible for the application of the OLA, and how are they chosen ?

Response

The Commissioner's five representatives, with the federal ministries and agencies in each of their respective regions, have launched projects aimed at creating a forum in which to discuss the minority language community's needs for federal services. The departmental representatives were designated by their institutions. In certain regions, this group is composed of directors of personnel or administration, but in most cases, it is composed of official languages coordinators. The core of each group is usually formed by key departments such as Employment and Immigration, the Public Service Commission, the Secretary of State and the Commissioner's Office. The enlarged group includes representatives of (at most) 8 to 10 other departments and community associations. The frequency of meetings varies according to the needs identified by the group. If a group considers that its immediate objectives have been attained, it may decide to become dormant until new needs are identified.

Another project worth special mention is a regional association in l'Estrie, Quebec, called the Concertaction Group, which was developed by the OCOL some time ago. This group is led by the Townshippers' Association and is composed of regional managers, representatives from academic institutions from the region and the Commissioner's representative in Montreal. The group's principal mandate is to find solutions to the low participation of Anglophones in the region's federal institutions. The continuing efforts are beginning to show results.

The officials who participate in the Concertaction group are regional managers who responded to the invitation, namely those from: Revenue Canada — Customs and Excise; Revenue Canada — Taxation; Employment and Immigration Canada, the Public Service Commission of Canada, Correctional Services Canada.

Question 5

OCOL started to develop information material for each province on the government's official languages program and the requirements of the OLA . Are these documents available?

Response

These documents, called *Regional Fact Sheets*, were first published in the spring of 1991 and will be updated in the fall of 1992 to reflect the most recent data, in particular the demolinguistic data from the 1991 census to be made public by Statistics Canada in September 1992. They are distributed, primarily by our regional offices, to the media, linguistic

minority associations, educators and interested members of the public upon request. They were distributed to members of the Official Languages Committee in December 1991. We are including a copy among the promotional items to be sent to you separately (see question 25).

Question 6

How do you explain the 21.5% increase in the number of subscribers to Language and Society in 1991? What is the difference in cost for the publication of the new tabloid format, and does this represent a saving ?

Response

a) According to our most recent data, the number of subscribers to *Language and Society* actually increased by 31% in 1991. OCOL made an effort last year to extend the distribution of this publication to a larger audience, in particular to the linguistic majority communities. These marketing efforts — especially the approach to new audiences and the insertion of a reply card inviting the reader to subscribe — led to an increase in the number of subscribers. We are also aiming at an expanding audience to transmit our magazine's message to other Canadians.

b) *Language and Society* underwent a quantitative and qualitative transformation in 1991-92. While remaining a quarterly, *Language and Society* now appears alternately twice a year as a magazine and twice a year as a tabloid.

Magazine	17,000 readers	$60,000/issue
Tabloid	40,000 readers	$47,000/issue

This represents a saving of $13,000 for each tabloid in comparison to the magazine, and thus an annual saving of $26,000.

We are relying on the tabloid's multiplier effect to deliver our messages economically to the linguistic majority groups. The newsletter is aimed at a larger audience, one which may be less well informed about language matters than is that of the magazine. Each issue of the magazine will have a theme; the upcoming issue's theme will be the integration of immigrants into English- and French-speaking Canada.

Question 7

A) **What do you consider a complaint of a complex nature ?**

Response

OCOL initiates an enhanced investigation for one of the following reasons:

1) the complaint may cause injury to a person (serious allegations about a named individual, allegations that the complainant suffered prejudice because of the situation described); or

2) a person is a victim of harassment for having made a complaint to OCOL (under subsection 62(2) of the OLA); or

3) there is clearly a persistent systemic problem (repeated complaints that involve the same office) that the institution has not rectified despite various attempts at mediation.

B) **How do you explain the increase from 10 to 30 in the number of enhanced investigations of complaints of a complex nature?**

Response

The 1988 OLA, because of its greater import and the complexity of certain sections, has made the investigations of complaints received much more complex (e.g., cases related to s. 91 — staffing; to s. 39 — participation; to s. 34 — language of work). In the great majority of these cases enhanced investigations are generally required. In addition, there are persistent systemic problems in some institutions that have not been rectified despite various attempts at mediation. These cases require more far-reaching interventions on our part.

Question 8

OCOL registered a deficit of $450,000 for the year 1991-1992. How and in what credit vote is this deficit paid ?

Response

The main estimates 1990-1991, in the amount of $12,618,000, were increased with the following appropriations:

- Supplementary Estimates "C" 1990-1991 authorization S-0/1-54 (workload adjustment judiciary recourse of Part X of the Official Languages Act) $41,000

- Draw down on appropriation 5 of Treasury Board contingencies for salaries (pay equity and performance pay) $343,449

- Adjustment to the statutory appropriation made by Treasury Board for the cost of employee benefits $ 92,000

Thus, the total appropriations obtained and authorized for the Office of the Commissioner for 1990-1991 was $13,093,449. Actual expenditures were $13,058,241. Hence, an available budget surplus of $35,208.

Question 9

As the protector of the language rights of individuals and groups, what measures does the Commissioner intend to take to provide groups and individuals with access to instruction in the minority language and access to a trial in the language of the accused ?

Response

Convinced that access to minority language instruction and control of school governance are indispensable to the growth and development of language duality as a fundamental characteristic, the Commissioner and his staff at headquarters and in the regions are committed to:

- multiplying messages (speeches, presentations, promotional material, media support, etc.) in order to promote a positive attitude toward language duality,

- providing increased support of this nature to parent groups and minority associations, without excluding the possibility

that the Commissioner once again may become an intervenor in a minority language instruction case being appealed, and

- multiplying contacts with administrative and governmental authorities at the federal, provincial and territorial levels with a view to fostering required changes as soon as possible.

COL activities relating to majorities and their governments, to improvements in the status of the language of relevant minority groups, to discussions with relevant authorities and to investigation of complaints are all measures which will not only help to ensure access to the courts in the appropriate language but foster the use of the language of the minority in court proceedings.

Question 10

OCOL provides special support to the official languages minority communities. What measures has OCOL taken to ensure renewal of the Court Challenges Program and the Community Radio Program?

Response

At the outset, the Commissioner wrote to the Minister responsible, Mr. Gerry Weiner, to underscore the importance of immediately ensuring that cases currently before the courts could be pursued on appeal before higher courts with the financial support of the Court Challenges Program. He then asked his legal advisers to assess what the Program had accomplished in terms of jurisprudence of what issues still needed to be clarified. He also wrote to national, provincial and regional representatives of minority associations asking for their cooperation in clearly establishing what important needs had not been met. Finally, his staff has liaised frequently with interested parties in the federal administration and among the general public.

The Commissioner emphasized the importance he attached to the Community Radio Program in a meeting with the Senior Management of the Secretary of State Department last winter. He further expressed his concern about this issue in his recent Annual Report (p. 121). The New Brunswick press reported on the Commissioner's observations in this regard. Finally, given its role in ensuring the establishment of the Program in August 1987, the Office of the Commissioner has continued to express support for the development of a network, notably with the Alliance des communications communautaires canadiennes.

Question 11

In view of the abolition of the Court Challenges Program and the inability of groups and individuals to obtain financial support to assert their rights in the courts, does OCOL expect to be involved in more court cases? Have additional funds been allocated for this purpose in the OCOL budgets?

Response

If institutions do not implement his recommendations made pursuant to the Act, the Commissioner is always prepared to examine, on their merits, requests from complainants that court remedy be applied for on their behalf in order to obtain redress.

Outside the framework of the Act, the Commissioner has the option of asking for permission to intervene in any court action concerning the status or use of English or French (subsection 78(3) of the Act). In the past, Commissioners have intervened, on their own initiative, in the following cases: Mahé, the reference to the Ontario Court of Appeal, the reference to the Prince Edward Island Court of Appeal and the reference to the Manitoba Court of Appeal. These cases involved the right to instruction in the language of the minority.

The current budget of legal services includes the funds required for the COL to exercise court remedy or to intervene in linguistic cases. If additional funds are required because of a significant increase in requests, OCOL will take the necessary measures.

Question 12

How many investigations are initiated by the Commissioner on his own initiative and how many as a result of complaints he receives?

Response

In 1992, 59 (3%) of the 1,730 complaints investigated were investigated at the Commissioner's initiative; the rest were received from complainants. In 1990, the Commissioner investigated 140 (5%) on his own initiative of the 2,690 complaints received.

Furthermore, the Commissioner undertakes, annually and at his own initiative, a total of approximately 25 audits, follow-ups and thematic studies, relative to existing linguistic situations in

federal institutions, or concerning complex cases involving the implementation of the program.

Question 13

Since the creation of the Standing Committee on Official Languages, up to this point and for each year, how many times has the Commissioner appeared?

Response

The Standing Committee was established April 5, 1984. Before that it had only special status. Since its creation, as a Standing Committee, the Commissioner, or his representatives, have appeared 71 times:

Date	Subject	Witnesses
23 May 1984	Order of Reference pertaining to Reports of the COL	Max Yalden, Stuart Beaty
5 June 1984	Reports of COL	Honourable Serge Joyal (SEC), Max Yalden
13 June 1984	Reports of COL	Public Service Commission, Gilles Lalande: Deputy Commissioner of Official Languages (D-COL)
20 June 1984	Reports of COL	Max Yalden
5 February 1985	Order of Reference pertaining to the Report of the COL	D'Iberville Fortier
19 March 1985	Annual Report 1983	Alliance Quebec, Fédération des francophones hors Québec
23 April 1985	Annual Report 1983	D'Iberville Fortier
30 April 1985	Main Estimates 1985-1986	D'Iberville Fortier

7 May 1985	Main Estimates 1985-1986	D'Iberville Fortier
14 May 1985	Annual Report 1984	D'Iberville Fortier, Canada Post Corporation
21 May 1985	Annual Report 1984	Roch LaSalle: Minister of Public Works, Gilles Lalande: D-COL
28 May 1985	Annual Report 1984	Robert de Cotret: President of the Treasury Board
4 June 1985	Annual Report 1984	Walter Franklin McLean (SEC), Stuart Beaty, Air Canada
11 June 1985	Annual Report 1984	D'Iberville Fortier
24 September 1985	Annual Report 1984	D'Iberville Fortier
8 October 1985	Annual Report 1984	D'Iberville Fortier
17 December 1985	Annual Report 1984	Benoît Bouchard (SEC)
4 February 1986	Annual Report 1984	D'Iberville Fortier
6 February 1986	Annual Report 1984	Alliance Quebec, Fédération des francophones hors Québec
11 February 1986	Annual Report 1984	D'Iberville Fortier
30 April 1986	Annual Report 1985	D'Iberville Fortier
6 May 1986	Annual Report 1985 and Main Estimates 1986-87	D'Iberville Fortier

4 June 1986	Annual Report 1985	Canadian Parents for French, Commission des parents francophones du Canada
10 December 1986	Annual Report 1985	Department of Energy, Mines and Resources
17 December 1986	Annual Report 1985	Royal Canadian Mounted Police
3 February 1987	Annual Report 1985	Royal Canadian Mounted Police
4 February 1987	Annual Report 1985	Correctional Service Canada
10 February 1987	Annual Report 1985	Canada Post Corporation, Peter Rainboth: D-COL
11 February 1987	Annual Report 1985	Marine Atlantic, D'Iberville Fortier
3 March 1987	Annual Report 1985	Correctional Service Canada
4 March 1987	Annual Report 1985	Petro-Canada
11 March 1987	Annual Report 1985	Department of Justice, D'Iberville Fortier
25 March 1987	Annual Report 1985	Fitness and Amateur Sport, National Sport and Recreation Centre, Government of Canada Office for the 1988 Olympic Winter Games, D'Iberville Fortier
1 April 1987	Annual Report 1986	D'Iberville Fortier

7 April 1987	Annual Report 1986	Public Service Commission, Peter Rainboth: D-COL
8 April 1987	Main Estimates 1987-88	D'Iberville Fortier
14 April 1987	Main Estimates 1987-88	D'Iberville Fortier
15 April 1987	Annual Report 1986	Air Canada, D'Iberville Fortier
28 April 1987	Annual Report 1986	Department of Regional Industrial Expansion
29 April 1987	Annual Report 1986	Canadian Security and Information Service
6 May 1987	Annual Report 1986	VIA Rail
12 May 1987	Annual Report 1986	Canadian Security and Information Service
13 May 1987	Annual Report 1986	Treasury Board
27 May 1987	Annual Report 1986	Department of National Defence
16 June 1987	Annual Report 1986	James Kelleher: Solicitor General of Canada
4 November 1987	Annual Report 1986	Environment Canada, Peter Rainboth: D-COL
18 November 1987	Annual Report 1986	Revenue Canada - Taxation
9 December 1987	Annual Report 1986	National Museums of Canada

16 December 1987	Annual Report 1986	Department of Fisheries and Oceans, D'Iberville Fortier, Peter Rainboth: D-COL
3 February 1988	Order of Reference pertaining to Reports of the COL	D'Iberville Fortier
21 June 1989	Annual Report 1988	D'Iberville Fortier
24 October 1989	Annual Report 1988	D'Iberville Fortier
31 October 1989	Linguistic aspects of 1991 Census	Peter Rainboth: D-COL
28 November 1989	Linguistic aspects of 1991 Census	D'Iberville Fortier
5 December 1989	Annual Report 1988	Jean-Claude Nadon: Director General of Complaints and Audits
12 December 1989	Annual Report 1988	D'Iberville Fortier
13 February 1990	Annual Report 1988	D'Iberville Fortier
14 March 1990	Unilingual Proclamations in Ontario	D'Iberville Fortier
2 May 1990	Annual Report 1989	D'Iberville Fortier
16 May 1990	Annual Report 1989 and Estimates	D'Iberville Fortier
30 May 1990	Privatization of Air Canada, Article 30 of the OLA	Association de la presse francophone

27 June 1990	Spending by federal institutions in the media	Air Canada
12 December 1990	Draft regulations	D'Iberville Fortier
13 December 1990	Draft regulations	D'Iberville Fortier
30 January 1991	Draft regulations	D'Iberville Fortier
19 February 1991	Draft regulations	D'Iberville Fortier
20 February 1991	Draft regulations	D'Iberville Fortier
6 March 1991	Draft regulations	Treasury Board
11 June 1991	Annual Report 1990	D'Iberville Fortier
22 October 1991	Official Languages Policy and Programs	Victor Goldbloom
7 May 1992	Main Estimates	Victor Goldbloom

Question 14

The Commissioner of Official Languages is called on to appear before various Parliamentary Committees, which ones ?

Response

7 March 1991 (Fortier)
House Committee examining Bill C-85 pertaining to the transfer of airport administration

24 May 1991 (Fortier)
Special Joint Committee on the Constitutional Amending Process (Beaudoin-Edwards)

20 June 1991 (Goldbloom)
Senate Committee on Bill C-15 (formerly C-85)

27 November 1991 (Goldbloom)
Senate Committee on Bill C-15 (auparavant C-85)

6 February 1992 (Goldbloom)
Special Joint Committee on the Renewal of Canada (Beaudoin-Dobbie)

Question 15

How many complaints has the Commissioner taken to the Federal Court since the adoption of the new OLA ?

Response

Since the new Official Languages Act came into force on September 15, 1988, the Commissioner has initiated two court remedy applications at the request of complainants, pursuant to subsection 78(1) of the Act. They were:

- Air Canada: This application concerned the issue of the interpretation of section 30 of the OLA (minority press) and, in addition to the files at issue, involved hundreds of similar complaints against the same institution.

- Via Rail: This application concerned the absence of service in both official languages in the Montreal-Ottawa-Toronto triangle. In this case the COL intends to submit in evidence nearly 400 similar complaints against the same institution.

Question 16

Could we obtain a copy of the study on language learning as contributing to Canada's international competitiveness ?

Response

The idea behind this study is to determine to what extent the knowledge of English and French by some Canadians, as well as Canada's official bilingualism, help our country in its trade and commerce with other countries, and generally speaking in its competitiveness. We would like to show some of the concrete advantages of Canadian bilingualism.

The parameters and terms of reference of the study have been established. Several specialists in economics in the academic community have been approached. We are now proceeding with the

selection of a researcher or a team of researchers to conduct the study. Results of the study will be made available to the Parliamentary Committee upon completion.

Question 17

When will the report on factors influencing the development of official language communities be ready ?

Response

The study referred to here and which is entitled "Development of Official-Language Communities from the standpoint of Community-based Associations" has two main objectives: 1) to catalog and analyze intervention communities for their development from 1985 to 1991 and 2) examine the perception of these same communities of the evolution of Canadian society.

The study will primarily focus on the analysis of written documents produced by the official-language minority groups. The study will be completed in late December 1992. A decision concerning publication will be taken thereafter.

The most common themes revealed in a preliminary analysis appear to be those related to culture, demography, the economy, education, relations with institutions, and the development of Canadian as well as Quebec society.

This study is a joint project sponsored by the OCOL and the Department of the Secretary of State. The latter is playing a leading role in this project.

Question 18

How do you intend to monitor the means by which federal institutions implement the regulations to the OLA ?

Response

Under paragraphs 46(2)(d),(e) and (f) of the OLA, it is the responsibility of the Treasury Board to monitor, audit and evaluate the application of the principles of the Act and regulations made under it.

However, in his role as investigator and auditor, and as overseer of everything related to implementation of the Act, the Commissioner reviews on an ongoing basis, trends affecting the

implementation of the Act and, in the course of his investigations, audits and studies, reviews the preparations made by institutions to implement the regulations. Thus, the means used to oversee the application of the regulations are manifold: investigations, audits, studies, follow-ups and evaluations.

Question 19

Does the new format of the Commissioner's Report represent a short-term and long-term saving in costs?

Response

a) Short term The production of the 1990 Annual Report and its extracts cost $205,500; the 1991 Annual Report and its single extract cost $128,500. This represents a saving of $77,000, not counting the time saved by OCOL officers and managers while drafting the report. Distribution is also better targeted. (See also question 31.)

b) Long term The savings realized for the 1991 Report should continue in the years to come (allowing for the normal increase in production costs due to inflation). We are also examining other ways of reducing costs, in accordance with Treasury Board guidelines on "no frills" publications.

c) We are planning to ask the members of the Official Languages Committee for their views on how we can better respond to their expectations while continuing to reduce production costs, as requested by Treasury Board in its guidelines on "no frills" publications.

Question 20

Does OCOL plan to evaluate the official languages plans of all the departments and agencies to determine whether they comply with the new OLA?

Response

It is the responsibility of the Treasury Board to monitor and audit the compliance by federal institutions with the policies, directives and regulations it or the Governor in Council issues (s. 46(2)(d) and (e) of the OLA).

It is also the responsibility of the Treasury Board to submit an annual report to Parliament on the subject (s. 48, OLA).

For its part, OCOL monitors, analyzes and evaluates the performance of institutions in implementing the OLA by reference, among other things, to the letters of understanding between the institutions and the Treasury Board, as well as the annual management reports or, in the case of institutions that have not yet signed a letter of understanding with the T.B., the official languages plans. Compliance with the Act is obviously a criterion.

Question 21

What are the results of the survey on the use of the official languages in the National Capital Region?

Response

See the answer to question 22 (b).

Question 22

Is it possible to obtain a copy of all the studies mentioned ?

Response

A. **A study of second language retention**

In 1990-91, researchers at the Ontario Institute for Studies in Education surveyed a sampling of bilingual Canadians to determine their language retention strategies. In addition, they compiled a list of resources which could be useful for would-be language retainers.

In accordance with our standard procedure, this document was submitted to a peer review.

We are currently condensing this research material for publication as a brochure to be distributed nationally.

The Public Service Commission and the department of the Secretary of State are contributing to this project in a number of ways, including financially. Project costs have been $44,338 so far.

A copy will be distributed to the members of the Parliamentary Committee as soon as it becomes available.

B. **What are the results of the survey on the use of the official languages in the National Capital Region?**

This report was made public by Mr. D'Iberville Fortier along with a press communiqué on May 28, 1991 and has been available since that time at our Distribution Unit on the 14th floor of 110 O'Connor Street (Tel.: 995-0730). At the same time Mr. Fortier sent the report to Mr. Gauthier and other members of Parliament from the National Capital Region constituencies.

The principal conclusion of the Report was "In some respects, the face of the National Capital region is bilingual, but there is still room for progress". A summary of the Report's findings can be found at pages 53-55 (English) of the Commissioner's Annual Report for 1990. The study was conducted by Professors Richard Laurendeau and Paul G. Aubry among a sample of 1,637 people in the National Capital Region.

C. **A study on the implementation of Section 23 of the Charter**

A copy of this study entitled Official Language Minority Education Rights: From Instruction to Management prepared by Professor Angéline Martel and a covering letter from Mr. Fortier were mailed to members of the Standing Joint Committee on Official Languages. Additional copies are annexed.

D. **A study of the relationships between language knowledge, interprovincial mobility and the staffing of officers positions in the Public Service**

The purpose of this study was to examine from a linguistic dimension the data collected through a survey for the Task Force on Barriers to Women in the Public Service. The questionnaire which was completed by some 12,000 public servants, included a number of questions involving language and attitudes toward language. The second step of the study was to assess the availability of similar data from the administrative databases held by the Treasury Board Secretariat and the Public Service Commission.

The feasibility study was conducted by Abt Associates of Canada under contract to Statistics Canada on OCOL's behalf. After a long delay in responding to the preliminary findings of Abt Associates, Statistics Canada indicated that for a variety of technical reasons, it was unable to fulfil its contract and gave OCOL a credit for the amount committed

($15,000). This credit is being used to conduct a demolinguistic analysis of the initial results of 1991 census (See OCOL 1992-93 Estimates, p. 15). Concurrently, the Professional Institute of the Public Service of Canada published the results of a large survey which OCOL analyzed from the same linguistic perspective. The results of this analysis were published in Language and Society no. 35, Summer 1991: "Inside the Federal Public Service: Languages at Work", by Michael O'Keefe.

E. **A national survey on the needs and opinions of official language minorities and on the attitude of majorities to them**

Co-sponsored by the Commissioner of Official Languages and the Department of the Secretary of State, this study examined the parameters and the issues involved in designing a national survey on language duality, majorities amability and minority vitality. Given the exploratory nature of the research, the interim reports have not been edited or translated for publication. A decision to conduct a national survey on some or all of the above topics has not been taken. Were such a decision taken, OCOL would have to seek out partners willing to take on the greater part of the costs involved.

Question 23

Can you elaborate on the proposal to involve the Government of Canada, in co-operation with the International Ombudsman Institute, in the promotion and establishment of the ombudsman institution in developing countries?

Response

My predecessor strongly supported the promotion and establishment of the ombudsman institution in the developing countries.

As we know, after its origin in Scandinavia, the ombudsman institution rapidly spread in various countries as a means of protecting citizens' rights. Canada has valuable experience in this area, since nine of the ten provinces have a legislative ombudsman and four specialized ombudsmen and a Commissioner of Human Rights work at the federal level. The provinces and territories also have human rights commissioners. Why can Canada not offer to make its expertise available to interested countries in regions of the world where the ombudsman institution does not exist or is not well developed?

It was in this spirit that Mr. Fortier consulted various federal bodies, including the Department of External Affairs, the Canadian International Development Agency and the International Centre for Human Rights and Democratic Development, concerning plans to give Canada an active role in promoting ombudsmanship on the international scene. Based on the comments we have received, this proposal was deemed consistent with the objectives of Canadian foreign policy and with Canadian criteria for human rights assistance abroad.

It should be noted that the International Ombudsman Institute, headed by Stephen Owen, Ombudsman of British Columbia, wholeheartedly supported Mr. Fortier's proposal and is already engaged in co-ordinating its execution. Moreover, the Congress of Canadian Ombudsmen, held in Halifax in September 1990, also adopted a resolution in favour of the project.

Pursuant to a request from CIDA, the Office of the Commissioner of Official Languages also loaned the services of one of its directors for a month (in 1991) to Sri Lanka to assist that country in setting up a linguistic ombudsman's office.

Question 24

What was the financial contribution of the Department of the Secretary or State to Agenda 1991-1992?

Response

$20,000. A similar contribution is expected from the Department of the Secretary of State for the 1992-1993 *Agenda*.

Question 25

Is it possible to obtain copies of all promotional articles addressed to the public?

Response

We are sending you, under separate cover, copies of all promotional items OCOL currently distributes. We are also including some additional copies of our list of information products, *Are You Interested in Language Matters?* This list, which includes an order form, can be used to obtain copies of any of our products.

The members of the Official Languages Committee are on the distribution list for all our products.

Question 26

Since 1987, the COL has submitted a special report to the Treasury Board requesting clarification of government policy and has submitted an application for court remedy in this area. Can you elaborate?

Response

1) Special report

Because of a large number of complaints concerning failure by federal institutions to use the minority press, OCOL, in a special study published in May 1991, recommended that the Treasury Board Secretariat "publicize and implement ... a policy and guidelines applying to all institutions on the implementation of Sections 11 and 30 of the Official Languages Act for notably federal advertising and the promotion of federal services".

In the same year, pursuant to the recommendations, the Treasury Board issued a letter clarifying the obligations of federal institutions concerning the use of the minority press, thus resolving a great many complaints.

2) Court remedy

In September 1990, in view of a large number of complaints against Air Canada about failure to use the minority press, OCOL applied for court remedy against the Corporation concerning the interpretation of section 30 of the Act. In August 1991, OCOL reached an out-of-court agreement with the Corporation in which it acknowledged that it is subject to section 30 of the Act and agreed to use the minority press when it uses the majority press in regions with significant demand.

Question 27

OCOL produced upwards of 100 written legal opinions on various aspects of the Act. To whom were they addressed and which sections of the Act did they concern?

Response

These legal opinions were addressed to the COL, the Policy Branch, the staff of Complaints and Audits and the regional offices. They were concerned mainly with the application of Parts IV and V of the Act.

Question 28

In 1991, 610 complaints were investigated and settled by 59 person-years. In 1989, with the same number of person-years, four times as many complaints (2,241) were investigated and settled. How do you explain this falling-off in 1991?

Response

The number of complaints investigated and settled in one year includes complaints pending from previous years, as well as those received in the current year. Thus, in 1989, 2,241 complaints were settled, representing the backlog from 1988 and a portion of the complaints received during the year. In the case of 1991, the number of complaints settled was only 610 because the backlog at the end of 1990 was small. It should be noted, however, that often complex work was done with respect to the other 699 complaints under investigation (see answer to question 7). In addition, a strike that disrupted operations for several weeks in part explains the smaller number of complaints settled. It should also be noted that the 59 person-years mentioned in the budget of the Complaints and Audits Branch are not responsible solely for investigating complaints, but also conduct 23 audits and thematic studies, prepare a large section of the Annual Report, interpret the Act for some 200 institutions and submit applications for court remedy.

Question 29

How do you explain the fact that the number of complaints under investigation is increasing from year to year, while the number of complaints is decreasing from year to year (p.20)?

Response

The main reasons for the increase in the number of complaints under investigation are: 1) a new Act, for many of whose provisions no established jurisprudence yet exists; 2) the need to conduct investigations on site (see reply to question 7); 3) the complexity of many complaints, which require extensive legal research (e.g., Air Canada partners); 4) the option of court remedy; and 5) the extensive negotiations with senior managers of federal institutions.

Question 30

How do you explain the fact that the number of complaints about language of work, although it increased as a percentage over the past three years, is so low (136 in 1991), while many reports, including the Commissioner's, note the problems that public servants have in working in their own language ?

Response

The Commissioner is considering a plan to better inform federal employees about their rights concerning language of work. He has also put pressure on the Treasury Board Secretariat to revise its policies in this regard and communicate them more effectively to the federal employees in question.

There seems to exist in the minds of some federal employees a groundless fear of reprisal that prompts them not to file complaints. Our experience shows, however, that, on the contrary, employees who submit complaints see their language rights respected and in many cases their professional situation receives better recognition.

Question 31

What were the print run and total cost of the Annual Report 1991 of the Commissioner of Official Languages?

Response

1991 Annual Report
- Print run: 14,337 copies
- Production cost: $128,671

The precise total cost of the Report cannot be given until all invoices for distribution have been received. We estimate that the total costs of the Report for 1991-92 will not exceed $184,500.

Question 32

Do you think the actual expenditures for 1991-1992 will be higher than anticipated?

Response

The actual expenditures for 1991-1992 will be approximately $425,000 less than anticipated because of the federal government's operating expenditures reduction program. This represents the sum that the Office of the Commissioner returned to the Treasury Board under this program.

Question 33

Of the 170 person-years allotted to the Office of the Commissioner of Official Languages, how many employees are indeterminate, term and on contract?

Response

The 170 person-years are all authorized by Treasury Board for indeterminate positions. However, these positions are currently filled by 159 indeterminate employees and 11 term employees. There are no contract employees.

Question 34

How is the material intended for young people distributed? What is the target public? Is it sent to all schools in the country? What quantity is distributed to each school?

Response

The information material for young people is distributed according to the distribution mode outlined below to any member of our target publics who requests it following our promotions. It is included in OCOL's list of publications and distributed at expositions.

Appendix A shows how many information documents were distributed in each province/territory in 1991. Detailed data on schools that ordered material is not available.

Posters

Public

- The posters are distributed to young people of all ages on request.

Distribution

- As of May 5, 1991, OCOL had distributed:
  - 367,010 copies of "Feathered Friends"
  - 403,777 copies of "Owls Hoot"
  - 116,884 copies of "Canada Goose"
  - 396,944 copies of "English and French... in almost half the countries of the world"
  - 62,486 copies of "Two official languages — Two-part harmony"

EXPLORATIONS

Public

- The Explorations game sensitizes young people (12+) to the international status of English and French.

Distribution

- The game is distributed on request to teachers and youth group organizers.
- As of May 5, 1992, OCOL had distributed 609,929 sets.

YOU PUT IN WORDS

Public

- This collection of works by young people written for International Youth Year (1989) is aimed at a public aged 15+.

Distribution

- This publication is distributed to teachers on request.
- As of May 5, 1991, OCOL had distributed 69,171 copies.

AGENDA

Public

- *Agenda* is aimed at grade 11/secondary V students across the country.

Distribution

- *Agenda* has been distributed since 1987 (five editions) through school boards in Quebec and principals in the other provinces and territories.

- Approximately 200,000 copies are distributed each year (151,890 in 1991-92 because of budget restrictions - requests were turned down for 73,800 copies).
- Each year, all provincial/territorial education departments give permission to distribute *Agenda* in the schools.
- Promotional flyers are sent to principals, who pass them on to grade 11 teachers. In Quebec, they are sent to school boards.
- The number of copies of *Agenda* distributed in each province or territory is proportional to the number of 16-year-olds (according to Statistics Canada data).
- Appendix B shows the number of copies of *Agenda* distributed in each province/territory.

VIDEOS

THE MAGIC MURAL

Public

This 10-minute video was produced in 1990 (separate English and French versions). It was developed for children between five and seven years of age; it comes with a user's guide and supporting material.

Distribution

- In February 1990, OCOL held a promotion for this video in all the provinces and territories. Promotional flyers were sent to daycare centres and to kindergarten, first- and second-year teachers.

- From December to January 1991, OCOL distributed to teachers 574 copies of the English version and 767 copies of the French version (see Appendix A).

TWO LANGUAGES, ONE COUNTRY

Public

This 20-minute video was produced in 1989 (separate English and French versions). It is aimed at the general public and adolescents and tells the story and describes the status of Canada's two official languages. It comes with a user's guide and supporting material.

Distribution

- In February 1990, OCOL held a promotion in high schools across Canada.

- From January to December 1991, OCOL distributed 689 copies of the English version and 562 copies of the French version (see Appendix A).

- After an evaluation, the video was updated in February 1992 to reach specifically young people between 14 and 17 years of age. A promotion for the new video, directed at teachers in all provinces and territories, will be held in September 1992.

Question 35

What is the budget breakdown for professional services ?

Response

The breakdown of the budget estimates for professional and special services is as follows:

Temporary assistance	$ 65,000
Reception	$ 15,000
Training	$ 42,000
Services performed on contract	
Legal services	$ 250,000
Liaison officers	$ 100,000
Research	$ 130,000
Information product	$ 431,000
Total	$1,033,000

DISTRIBUTION 1991 JAN/DEC

APPENDIX A

YOUTH PROGRAM

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	OFFICE OF THE COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES - QUANTITIES OF PRODUCTS DISTRIBUTED														
2	PRODUCTS PROVINCES	ALBERTA	B.C.	MANITOBA	N.B.	NFLD. & LAB	N.S.	N.W.T.	ONTARIO	P.E.I.	QUEBEC	SASKATCHEWAN	YUKON	NCR	TOTAL
3	LIST PRODUCTS														
13	POSTER: English & French...	808	837	929	175	201	2,482	5	5,714	34	3,058	623	38	1,529	16,433
14	POSTER: Feathered Friends	894	858	948	142	193	2,307	3	5,760	330	3,162	507	10	2,054	17,168
15	POSTER: Owls Hoot	991	866	915	250	194	2,307	3	5,500	30	3,113	510	10	1,712	16,401
16	POSTER: Canada Goose	501	587	772	73	172	317	6	4,307	11	2,777	492	9	973	10,997
17	POSTER: Two-part harmony	1,484	544	1,023	126	161	260	0	4,882	6	2,574	418	11	1,528	13,017
26	Agendas 1991-1992	14,408	16,624	6,717	4,933	4,566	5,702	327	51,495	850	34,630	6,718	242	3,794	151,006
27	Explorations	215	312	510	122	98	244	1	1,927	7	3,207	174	12	365	7,194
32	You Put It in Words	110	313	25	72	113	166	1	634	2	609	37	1	111	2,194
21	VIDEO: Two Languages, One Country	118	80	26	8	44	41	2	182	1	98	28	1	60	689
22	VIDÉO : Deux langues, un pays	59	38	20	24	7	22	26	155	1	114	12	2	82	562
23	VIDEO: The Magic Mural	51	67	32	13	20	26	2	163	1	98	27	1	73	574
24	VIDÉO : Le mur magique	32	40	15	14	6	15	0	155	3	377	10	2	98	767

GRAND TOTAL: 237,002

October 8, 1991

APPENDIX B

AGENDA 1991-1992

DISTRIBUTION

PROVINCE/TERRITORY	QUOTAS — 3% of 16-year-olds, according to the 1986 census	NUMBER DISTRIBUTED	UNFILLED REQUESTS (OUT OF STOCK)	NUMBER OF ORDER FORMS
Newfoundland	4,563	4,566	4,825	118
Prince Edward Island	858	858	563	11
Nova Scotia	5,538	5,702	7,893	107
New Brunswick	4,719	4,933	1,263	57
Quebec	36,777	35,658	4,323	313
Ontario	54,171	54,253	31,454	608
Manitoba	6,513	6,717	3,611	135
Saskatchewan	6,162	6,718	4,274	188
Alberta	14,235	14,408	8,616	226
British Columbia	16,848	16,624	6,631	208
Northwest Territories	429	327	25	6
Yukon	156	242	324	9
Other*	884	884		
TOTAL	151,853	151,890	73,802	1,986

* OCOL, Advisory Committee, etc.

APPENDICE «OLLO-1»

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LE DÉPUTÉ JEAN-ROBERT GAUTHIER LORS DE LA SÉANCE DU 7 MAI 1992 DU COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Question 1

Au cours de la prochaine année, le Commissaire prévoit intensifier les efforts en vue de communiquer l'esprit de la LLO et le rôle du Commissaire dans le contexte du débat actuel concernant l'unité nationale et promouvoir l'harmonie et la compréhension. Quels moyens compte-t-il prendre pour atteindre cet objectif ?

Réponse

Relations avec la collectivité

Le Commissaire continuera de rencontrer divers groupes des deux communautés linguistiques à travers le Canada, de prononcer des discours devant ces groupes et de participer à des tribunes téléphoniques afin de rectifier les conceptions erronées, de faire connaître le programme des langues officielles; de rappeler les raisons historiques et démographiques de sa raison d'être, et de démontrer à quel point il contribue au rapprochement national. Ses représentants régionaux continueront son action en intensifiant leurs activités avec les groupes représentant les deux communautés linguistiques.

Relations avec les médias nationaux et régionaux

Le Commissaire continuera de rencontrer des comités de rédaction de quotidiens et de donner des entrevues aux journalistes. Son éditorial de *Langue et Société* continuera d'être envoyé aux journaux du pays (en 1991, les quatre éditoriaux de l'année ont été reproduits, en partie ou en totalité, dans 24 quotidiens ayant un tirage combiné de 3 millions).

Cahiers d'orateurs

Nous continuerons à distribuer des cahiers d'orateurs à des personnes qui appuyent la dualité linguistique et qui désirent prendre la parole en public afin d'aider à faire mieux comprendre les objectifs et la portée de la politique linguistique canadienne. Jusqu'à ce jour, ces cahiers ont été remis aux membres du Comité des langues officielles et à des ministres, en plus des gestionnaires et des représentants régionaux du Commissariat.

Capsules d'information « À bien y penser » (médias)

Ces courts textes (radio et imprimés) seront encore diffusés cette année. Ils présentent de façon informative et intéressante les faits à propos des langues officielles, réfutant ainsi certaines fausses perceptions et la mésinformation. En 8 mois, 44 hebdomadaires, avec un tirage de 341 000 et 800 000 lecteurs (âgés de plus de 18 ans), en ont publié 5 en moyenne. Les capsules radio ont été diffusées par 124 postes de radio en 1991.

Des faits et des chiffres

Cette publication du Commissariat a été entièrement refondue, simplifiée et rééditée à la fin de 1991-1992. L'ancienne version comptait 22 questions et réponses. La nouvelle édition, qui sera distribuée au cours des prochaines semaines comporte 11 questions et réponses présentées de façon positive. On y a également ajouté une nouvelle question sur les langues officielles et le Québec.

Participation aux expositions

Le Commissariat étudie la possibilité de participer à des expositions en 1992-1993 en utilisant le thème « Canada it's our home! Canada, notre chez-nous! » Une première expérience a été menée par le bureau régional de l'Ontario qui a tenu un kiosque lors du « 41st National Home Show » à Toronto du 10 au 19 avril 1992. On s'était fixé comme objectifs d'informer les visiteurs sur les différents aspects de la politique des langues officielles au Canada, de promouvoir l'harmonie entre les Canadiens et de faire connaître le mandat du Commissariat. Le personnel du Commissariat a communiqué directement avec plus de 6 000 personnes à cette occasion.

Agenda 1992-1993

L'*Agenda*, qui transmet aux jeunes au moyen d'un outil de gestion du temps attrayant et utile nos messages sur les langues officielles, est distribué avant la rentrée scolaire à 200 000 jeunes de 11e année (secondaire 5 au Québec) à travers tout le Canada, sur demande à la suite d'une promotion auprès des professeurs.

Refonte des brochures *La nouvelle Loi sur les langues officielles* et *La nouvelle Loi sur les langues officielles et les collectivités minoritaires*, en une seule brochure

Ainsi refondue en un seul document, cette brochure permettra d'expliquer en termes simples la raison d'être de la politique des langues officielles du gouvernement fédéral ainsi que le mandat du Commissaire et du Commissariat.

Affiche "Perspective"

Destinée aux adolescents et au grand public, cette affiche transmettra un message positif sur les langues officielles. Elle sera complétée d'ici l'été 1992.

Question 2

Le Commissaire entend profiter du 125e anniversaire pour faire valoir l'importance de la dualité linguistique pour l'identité nationale et l'avenir du Canada au moyen de la promotion et de la distribution de produits de communications au grand public. Compte tenu que les budgets du Commissaire ont été réduits, de quel crédit proviendront les fonds nécessaires pour ces produits au grand public ?

Réponse

La plupart des produits d'information destinés à faire valoir l'importance de la dualité linguistique et présentés dans le contexte du 125e anniversaire du Canada ont déjà été réalisés dans les derniers mois de l'année financière 1991-1992 à même le budget de base des communications du Commissaire : il s'agit du numéro spécial de *Langue et Société* consacré au 125e anniversaire et diffusé en janvier 1992, de la série de trois affiches - Tradition, Vision et Perspective - imprimées en février et mars 1992 et présentement en voie de distribution, et de la page spéciale sur Canada 125 dans l'*Agenda* du Commissariat paru en août 1991 et utilisé durant toute l'année scolaire 1991-1992. La dernière activité prévue pour Canada 125 est la répétition de cette page dans l'édition 1992-1993 de l'*Agenda*; cette initiative n'augmente pas le coût de production de l'*Agenda*.

Question 3

Le Commissaire a organisé plus de 800 séances d'information sur la LLO ou participation à de telles séances et allocutions devant plus de 18 000 Canadiens dans le but d'informer les groupes minoritaires et majoritaires de langue officielle de l'esprit de la Loi et de leurs droits ainsi que de renseigner les cadres et les employés de la Fonction publique de leurs droits et obligations. (P. 8) N'est-ce pas là la responsabilité du Conseil du Trésor de renseigner les cadres et les employés de la Fonction publique de leurs droits et obligations en vertu de la LLO ? À quels groupes cibles s'adressaient ces 800 séances d'information hormis les fonctionnaires ? Quels sont les résultats de ces rencontres ?

Réponse

En vertu de l'article 46(2) (f) de la LLO, le Conseil du Trésor a l'obligation d' «informer le public et le personnel des institutions fédérales sur les principes et programmes d'application des parties IV, V et VI ». Le Commissaire, pour sa part, a la mission générale « de prendre toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la [...] Loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. » Les contacts du Commissariat avec les cadres et employés de la Fonction publique » ont pour objet d'expliquer le mandat du Commissaire notamment en ce qui touche les plaintes et les vérifications et de sensibiliser les fonctionnaires sur leurs droits linguistiques en tant qu'employés et citoyens. Plusieurs de ces activités d'information sont en fait menées de concert avec le Conseil du Trésor.

Outre les fonctionnaires, les groupes cibles de ces séances d'information sont :

- les adultes des majorités de langue officielle qui sont susceptibles de répondre positivement au message de respect et de tolérance;

- les groupes majoritaires de langue officielle que l'on encouragera à véhiculer le message de tolérance du Commissaire pour obtenir une multiplication du message. Parmi eux, Canadian Parents for French, les gens d'affaires, les groupes oécuméniques, les groupes engagés à promouvoir l'unité canadienne;

- les groupes minoritaires de langue officielle avec qui l'on travaillera en étroite collaboration pour en arriver à des messages qui désensibilisent le débat linguistique;

- les groupes majoritaires de langue officielle qui sont prompts à critiquer et qui véhiculent de l'information condamnant la politique des langues officielles et qui veulent entendre le Commissaire;

- les enfants et adolescents de communautés majoritaires de langue officielle à qui l'on transmettra un message de respect mutuel et d'harmonie, et qui, à leur tour, sont susceptibles de le transmettre à leurs parents.

Les résultats de ces rencontres sont une plus grande sensibilisation des citoyens et des fonctionnaires à la dualité linguistique, au respect de la Loi sur les langues officielles, et au besoin de favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle et à l'utilité de promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne.

Question 4

Qui font partie des associations régionales informelles de cadres fédéraux responsables de l'application de la Loi sur les langues officielles et comment sont choisis ces responsables ?

Réponse

Les cinq Représentants du Commissaire ont lancé auprès des ministères et agences fédéraux, dans chacune de leur région respective, des projets visant la création d'un forum pour la discussion des besoins de la communauté de langue officielle minoritaire en termes de services fédéraux. Les représentants ministériels ont été désignés par leur institution. Dans certaines régions ce sont les Directeurs de personnel ou administration qui font partie de ces regroupements, mais d'habitude ce sont les coordonnateurs de langues officielles. Le noyau de chaque regroupement est normalement formé par des ministères clés, tels que : Emploi et Immigration Canada, la Commission de la fonction publique du Canada, le Secrétariat d'État et le Commissariat. Le groupe élargi est complété par des représentants de 8 à 10 (ou plus) autres ministères et des associations communautaires. La fréquence des réunions varie selon les besoins identifiés par l'association. Si une association juge que ses objectifs immédiats ont été réalisés, elle peut décider de devenir inactive jusqu'à ce qu'elle identifie de nouveaux besoins.

Un autre projet mérite une mention spéciale. En effet, il existe, depuis quelques années, une association régionale dans l'Estrie, au Québec, appelée "Groupe de Concertaction" mise sur pied à l'initiative du Commissariat aux langues officielles. Ce groupe est dirigé par la "Townshippers' Association" et est composé de gestionnaires régionaux, de représentants de maisons d'enseignement de cette région et du représentant du Commissaire à Montréal. Le mandat principal de ce groupe est de trouver des solutions à la faible participation des anglophones au sein des bureaux fédéraux de cette région. Les efforts déployés commencent à produire des fruits. Les responsables qui participent à ce groupe de travail sont des gestionnaires régionaux en autorité qui ont répondu à l'invitation reçue, nommément ceux de : Revenu Canada, Douanes et Accise; Revenu Canada, Impôt; Emploi et Immigration Canada; Commission de la Fonction publique du Canada; Service correctionnel Canada, etc...

Question 5

Le CoLO a entrepris l'élaboration de documents d'information pour chaque province sur le programme de langues officielles du gouvernement et sur les exigences de la LLO. Est-ce que ces documents sont disponibles ?

Réponse

Ces documents, intitulés Fiches documentaires régionales, ont été d'abord publiés au printemps 1991 et seront mis à jour à l'automne 1992 pour refléter les plus récentes données, en particulier les données démolinguistiques du recensement de 1991, qui seront rendues publiques par Statistique Canada en septembre 1992. Ces fiches sont distribuées principalement par nos bureaux régionaux aux médias, aux associations des minorités linguistiques, aux éducateurs et au public intéressé sur demande. Elles ont été diffusées aux membres du Comité des langues officielles en décembre 1991. Nous incluons un exemplaire parmi les articles promotionnels que nous vous expédions séparément (voir question 25).

Question 6

Comment expliquez-vous l'augmentation de 21,5% du nombre d'abonnés à Langue et Société en 1991 ? Quelle est la différence des coûts par publication du nouveau format tabloïd; est-ce que cela représente une économie ?

Réponse

a) Selon nos plus récentes données, le nombre d'abonnés à *Langue et Société* a en fait augmenté de 31% en 1991. Le Commissariat a fait des efforts au cours de la dernière année pour étendre la diffusion de la publication à un plus grand public, en particulier auprès des communautés linguistiques majoritaires. Ces efforts de marketing de la revue, en particulier au moyen de pénétration de nouveaux publics et de l'insertion d'une carte-réponse dans le magazine invitant le lecteur à demander un abonnement, ont donné lieu à l'augmentation du nombre d'abonnés. Nous visons également davantage des publics multiplicateurs qui transmettent à d'autres Canadiens les messages que nous véhiculons dans la revue.

b) *Langue et Société* a effectué un virage à la fois quantitatif et qualificatif en 1991-1992. Toujours un trimestriel, *Langue et Société* paraît en alternance deux fois l'an comme revue, deux fois l'an comme bulletin.

Revue	17 000 lecteurs	60 000 $ / numéro
Bulletin	40 000 lecteurs	47 000 $ / numéro

Donc, cela représente une économie de 13 000 $ par bulletin par rapport au coût de la revue, soit une économie de 26 000 $ par année.

Nous visons sur les effets multiplicateurs du bulletin pour véhiculer nos messages de façon économique auprès des groupes majoritaires. Le Bulletin est destiné à un public plus diversifié et moins au fait que celui de la revue, dont chaque numéro porte maintenant sur un thème; le prochain numéro de la revue traitera de l'intégration des immigrants au Canada français et anglais.

Question 7

A) Que considérez-vous une plainte de nature complexe ?

Réponse

Le CoLO entreprend une enquête approfondie pour l'un ou l'autre des motifs suivants :

1) la plainte risque de faire du tort à une personne (allégations sérieuses concernant un individu nommément désigné, allégations selon lesquelles le plaignant a subi un préjudice en raison de la situation décrite); ou

2) une personne est victime de harcèlement pour avoir porté plainte au CoLO (en vertu du paragraphe 62(2) de la LLO); ou

3) il existe manifestement un problème systémique persistant (plaintes qui se répètent et mettent en cause le même bureau) auquel l'institution n'a pas remédié malgré plusieurs tentatives de médiation.

B) Comment expliquez-vous l'accroissement de 10 à 30 du nombre d'enquêtes approfondies sur des plaintes de nature complexe ?

Réponse

La Loi de 1988, par sa plus grande portée et la complexité de certains de ses articles, a rendu beaucoup plus complexe l'instruction des plaintes reçues (ex. cas reliés à l'article 91 - dotation; à l'article 39 - participation; à l'article 34 - langue de travail). Dans la très grande majorité de ces cas, des enquêtes approfondies sont généralement nécessaires. De plus, il existe dans quelques institutions des problèmes systémiques persistants auxquels ces institutions n'ont pas remédié malgré plusieurs tentatives de médiation. Ces cas nécessitent plus d'interventions poussées de notre part.

Question 8

Le CoLO a enregistré un déficit de 450 000 $ pour l'année 1990-1991. Comment et par quel crédit est payé ce déficit ?

Réponse

Le budget principal 1990-1991 au montant de 12 618 000 $ fut augmenté des crédits suivants :

- Budget supplémentaire "C" 1990-1991 autorisation S-O/1-54 - Ajustement pour la charge de travail occasionné pour la Partie X de la Loi sur les langues officielles — 41 000 $

- Prélèvement sur le Crédit 5 des éventualités du Conseil du Trésor pour les traitements (parité salariale et rémunération au rendement) — 343 449 $

- Un ajustement au crédit statutaire effectué par le Conseil du Trésor pour le coût des bénéfices aux employés — 92 000 $

Donc le total des crédits obtenus et autorisés au Commissariat pour 1990-1991 était de 13 093 449 $. Les dépenses réelles furent 13 058 241 $. Donc un surplus budgétaire disponible de 35 208 $.

Question 9.

En tant que protecteur des droits linguistiques des particuliers et des groupes, quelles mesures le Commissaire entend-il prendre pour assurer aux groupes et individus l'accès à l'éducation dans la langue de la minorité et l'accès à un procès dans la langue de l'accusé ?

Réponse

Convaincus que non seulement l'accès à l'éducation dans la langue de la minorité mais aussi que la gestion de celle-ci par la minorité est indispensable à la vitalité de la dualité linguistique comme caractéristique fondamentale de l'identité canadienne, le Commissaire et son personnel du siège et des bureaux régionaux sont déterminés à :

- Multiplier les communications (discours, présentations, documents de promotion, appuis médiatiques, etc.) destinées à développer chez les deux communautés linguistiques une attitude positive à l'endroit de la dualité linguistique, et

- intensifier l'appui fourni en ce sens aux mouvements de parents et aux associations des minorités, sans exclure la possibilité que le Commissaire soit à nouveau un intervenant dans une cause scolaire portée en appel, et

- multiplier les contacts avec les autorités administratives et politiques des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en vue de les encourager à prendre dans les meilleurs délais toutes les mesures qui s'imposent.

Les activités visant les majorités et les gouvernements qui les représentent, le relèvement du statut de la langue de la minorité qui est susceptible d'en résulter, les entretiens à ce sujet avec les autorités compétentes, et les enquêtes sur des plaintes s'y rapportant sont toutes des mesures qui favoriseront non seulement l'accès mais l'emploi de la langue des minorités provinciales devant les tribunaux.

Question 10.

Le CoLO fournit un appui spécial aux communautés de langue officielle minoritaire. Quelles démarches le CoLO a-t-il entrepris pour que soit reconduit le Programme de contestation judiciaire et le Programme de radio communautaire ?

Réponse

Le Commissaire a d'abord insisté, par écrit, auprès du Ministre responsable, Monsieur Weiner, sur la nécessité de s'assurer dès maintenant que les affaires en instance puissent être portées en appel devant les tribunaux supérieurs avec l'appui financier du Programme de contestation judiciaire. Voilà pour l'immédiat. Ensuite, il a chargé ses conseillers juridiques de faire une évaluation des réalisations qui sont imputables au Programme et d'identifier les questions qui restent à clarifier. Il a aussi fait appel par écrit à la collaboration des associations nationales, provinciales et régionales porte-parole des communautés minoritaires afin que le Commissariat ait une idée claire des besoins importants qui n'ont pas été satisfaits. Enfin, son personnel s'est entretenu à diverses reprises avec les intéressés tant au sein du gouvernement qu'au sein du public.

Le Commissaire a souligné l'importance qu'il attachait au Programme de radio communautaire lors d'une réunion l'hiver dernier avec la haute direction du Secrétariat d'État et il a tenu à manifester à nouveau ses convictions à cet égard dans son Rapport annuel (pp. 131-132). La presse néobrunswickoise a d'ailleurs rapporté les déclarations du Commissaire, en appui à la contribution des radios communautaires à la vitalité de la langue française et de la communauté acadienne de cette province.

Enfin, comme le Commissariat n'a pas été étranger à la décision prise en août 1987 de créer ce Programme, il a continué de manifester son appui au développement du réseau, notamment à l'Alliance des communications communautaires canadiennes.

Question 11

Compte tenu de l'abolition du programme de contestation judiciaire et à défaut pour les groupes et individus d'obtenir l'appui financier pour faire valoir leurs droits devant les tribunaux, le CoLO prévoit-il être impliqué dans un plus grand nombre de litiges ? Est-ce que des fonds additionnels ont été prévus à cet effet dans les budgets du CoLO ?

Réponse

Dans la mesure où les institutions ne donnent pas suite à ses recommandations formulées en vertu de la Loi, le Commissaire est toujours prêt à examiner, à leur mérite, les demandes des plaignants visant à exercer un recours judiciaire en leur nom, afin d'obtenir réparation.

Outre le cadre de la Loi, le Commissaire dispose de la possibilité de demander la permission d'intervenir dans toute instance judiciaire relative au statut ou à l'usage du français ou de l'anglais (paragraphe 78 (3) de la Loi). De par le passé, les Commissaires sont intervenus, de leur propre initiative, dans les affaires suivantes, qui concernaient le droit à l'instruction dans la langue de la minorité : Mahé, le renvoi à la Cour d'appel de l'Ontario, le renvoi à la Cour d'appel de l'Ile-du-Prince-Édouard et le renvoi à la Cour d'appel du Manitoba.

Le budget du contentieux actuel comprend les sommes nécessaires pour l'exercice de recours ou l'intervention du Commissaire dans des affaires linguistiques. Dans la mesure où des fonds additionnels sont nécessaires en raison d'un net accroissement des demandes, le CoLO verra à prendre les mesures qui s'imposent.

Question 12

Combien d'enquêtes sont initiées par le Commissaire de sa propre initiative et combien à la suite de plaintes qu'il reçoit ?

Réponse

En 1991, 59 (3%) des 1 730 plaintes instruites étaient à l'initiative du Commissaire, le reste ayant été reçu de nos plaignants. En 1990, le Commissaire a instruit 140 (5%) plaintes de sa propre initiative des 2 690 plaintes reçues.

De plus, le Commissaire entreprend annuellement, de sa propre initiative, un total d'environ 25 vérifications, suivis et études thématiques relatives à la situation linguistique d'organismes fédéraux ou portant sur des cas complexes de mise en oeuvre du programme.

Question no. 13

Depuis la création du Comité mixte permanent sur les langues officielles jusqu'à ce jour et pour chacune des années, combien de fois le CoLo a-t-il comparu ?

Réponse

Le Comité mixte permanent a été établi le 5 avril, 1984; auparavant il avait un statut spécial. Depuis sa création, comme Comité permanent, le Commissaire, ou ses représentants, a comparu 71 fois; soient les suivantes :

Date	**Objet**	**Témoins**
23 mai 1984	l'Ordre de renvoi relatif aux rapports du CLO	Max Yalden, Stuart Beaty
5 juin 1984	les Rapports du CLO	L'honorable Serge Joyal (SEC), Max Yalden
13 juin 1984	les Rapports du CLO	Commission de la Fonction publique, Gilles Lalande: Sous-commissaire aux LO
20 juin 1984	les Rapports du CLO	Max Yalden
5 février 1985	l'Ordre de renvoi relatif au rapport du CLO	D'Iberville Fortier

19 mars 1985	Rapport annuel 1983	Alliance Québec, Fédération des francophones hors Québec
23 avril 1985	Rapport annuel 1983	D'Iberville Fortier
30 avril 1985	Budget des dépenses 1985-1986	D'Iberville Fortier
7 mai 1985	Budget des dépenses 1985-1986	D'Iberville Fortier
14 mai 1985	Rapport annuel 1984	D'Iberville Fortier, Société canadienne des postes
21 mai 1985	Rapport annuel 1984	Roch LaSalle : Ministre Travaux publics, Gilles Lalande: S-CLO
28 mai 1985	Rapport annuel 1984	Robert de Cotret : Président du Conseil du Trésor
4 juin 1985	Rapport annuel 1984	Walter Franklin McLean (SEC), Stuart Beaty, Air Canada
11 juin 1985	Rapport annuel 1984	D'Iberville Fortier
24 septembre 1985	Rapport annuel 1984	D'Iberville Fortier
8 octobre 1985	Rapport annuel 1984	D'Iberville Fortier
17 décembre 1985	Rapport annuel 1984	Benoît Bouchard (SEC)
4 février 1986	Rapport annuel 1984	D'Iberville Fortier
6 février 1986	Rapport annuel 1984	Alliance Québec, Fédération des francophones hors Québec

11 février 1986	Rapport annuel 1984	D'Iberville Fortier
30 avril 1986	Rapport annuel 1985	D'Iberville Fortier
6 mai 1986	Rapport annuel 1985 et Budget des dépenses 1986-87	D'Iberville Fortier
4 juin 1986	Rapport annuel 1985	Canadian Parents for French, Commission des parents francophones du Canada
10 décembre 1986	Rapport annuel 1985	Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
17 décembre 1986	Rapport annuel 1985	Gendarmerie Royale du Canada
3 février 1987	Rapport annuel 1985	Gendarmerie Royale du Canada
4 février 1987	Rapport annuel 1985	Service correctionnel Canada
10 février 1987	Rapport annuel 1985	Société canadienne des postes, Peter Rainboth : S-CLO
11 février 1987	Rapport annuel 1985	Marine Atlantique, D'Iberville Fortier
3 mars 1987	Rapport annuel 1985	Service correctionnel Canada
4 mars 1987	Rapport annuel 1985	Petro-Canada
11 mars 1987	Rapport annuel 1985	Ministère de la Justice, D'Iberville Fortier

25 mars 1987	Rapport annuel 1985	Condition physique et Sport amateur, Centre national du sport et de la récréation, Bureau des jeux olympiques (Gouvernement du Canada), D'Iberville Fortier
1 avril 1987	Rapport annuel 1986	D'Iberville Fortier
7 avril 1987	Rapport annuel 1986	Commission de la Fonction publique, Peter Rainboth: S-CLO
8 avril 1987	Budget principal des dépenses 1987-88	D'Iberville Fortier
14 avril 1987	Budget principal des dépenses 1987-88	D'Iberville Fortier
15 avril 1987	Rapport annuel 1986	Air Canada, D'Iberville Fortier
28 avril 1987	Rapport annuel 1986	Ministère de l'Expansion industrielle régionale
29 avril 1987	Rapport annuel 1986	Service canadien du renseignement de sécurité
6 mai 1987	Rapport annuel 1986	VIA Rail
12 mai 1987	Rapport annuel 1986	Service canadien du renseignement de sécurité
13 mai 1987	Rapport annuel 1986	Conseil du Trésor

27 mai 1987	Rapport annuel 1986	Ministère de la Défense nationale
16 juin 1987	Rapport annuel 1986	James Kelleher: Solliciteur général du Canada
4 novembre 1987	Rapport annuel 1986	Ministère d'Environnement Canada, Peter Rainboth: S-CLO
18 novembre 1987	Rapport annuel 1986	Ministère de Revenu Canada - Impôt
9 décembre 1987	Rapport annuel 1986	Musées nationaux du Canada
16 décembre 1987	Rapport annuel 1986	Ministère des Pêches et Océans, D'Iberville Fortier, Peter Rainboth
3 février 1988	l'Ordre de renvoi relatif aux rapports du CLO	D'Iberville Fortier
21 juin 1989	Rapport annuel 1988	D'Iberville Fortier
24 octobre 1989	Rapport annuel 1988	D'Iberville Fortier
31 octobre 1989	Aspects linguistiques du Recensement de 1991	Peter Rainboth: S-CLO
28 novembre 1989	Aspects linguistiques du Recensement de 1991	D'Iberville Fortier
5 décembre 1989	Rapport annuel 1988	Jean-Claude Nadon: Directeur général des Plaintes et vérifications
12 décembre 1989	Rapport annuel 1988	D'Iberville Fortier

13 février 1990	Rapport annuel 1988	D'Iberville Fortier
14 mars 1990	Proclamations d'unilinguisme en Ontario	D'Iberville Fortier
2 mai 1990	Rapport annuel 1989	D'Iberville Fortier
16 mai 1990	Rapport annuel 1989 et Budget principal de dépenses	D'Iberville Fortier
30 mai 1990	Privatisation d'Air Canada, Article 30 de la LLO	l'Association de la presse francophone
27 juin 1990	Dépenses éffectuées par les établissements fédéraux dans les médias	Air Canada
12 décembre 1990	Avant-projet de règlement	D'Iberville Fortier
13 décembre 1990	Avant-projet de règlement	D'Iberville Fortier
30 janvier 1991	Avant-projet de règlement	D'Iberville Fortier
19 février 1991	Avant-projet de règlement	D'Iberville Fortier
20 février 1991	Avant-projet de règlement	D'Iberville Fortier
6 mars 1991	Avant-projet de règlement	Conseil du Trésor
11 juin 1991	Rapport annuel 1990	D'Iberville Fortier
22 octobre 1991	Politiques et programmes en matière de langues officielles	Victor Goldbloom

7 mai 1992 | Budget principal de dépenses | Victor Goldbloom

Question 14

Le Commissaire aux langues officielles est appelé à traiter avec divers comités parlementaires; lesquels ?

Réponse

7 Mars 1991 (Fortier)
Comité de la Chambre des communes chargé d'examiner le Projet de loi C-85 relatif à la cession de gestion des aéroports

24 Mai 1991 (Fortier)
Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le processus de modification de la Constitution du Canada (Beaudoin-Edwards)

20 Juin 1991 (Goldbloom)
Comité du Sénat sur le projet de loi C-15 (auparavant C-85)

27 Novembre 1991 (Goldbloom)
Comité du Sénat sur le projet de loi C-15 (auparavant C-85)

6 Février 1992 (Goldbloom)
Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada (Beaudoin-Dobbie)

Question 15

De combien de plaintes le Commissaire a-t-il saisi la Cour fédérale depuis l'adoption de la nouvelle LLO ?

Réponse

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les langues officielles, le 15 septembre 1988, le Commissaire a intenté deux recours judiciaires à la demande des plaignants, conformément au paragraphe 78 (1) a) de la Loi. Il s'agit des affaires:

- Air Canada: Ce recours touchait à la question de l'interprétation de l'article 30 de la LLO (presse minoritaire) et, outre les dossiers en jeu, mettait en cause des centaines de plaintes similaires contre la même institution.

- Via Rail : Ce recours touche à l'absence de services dans les deux langues officielles dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto. Il s'agit ici d'un dossier dans lequel le CLO entend soumettre en preuve près de 400 plaintes similaires contre la même institution.

Question 16

Peut-on obtenir copie de l'étude sur l'apprentissage des langues comme apport à la compétitivité internationale du Canada ?

Réponse

L'idée de base de cette étude est de déterminer dans quelle mesure le bilinguisme de certains Canadiens, et le bilinguisme officiel de l'État canadien, aident le Canada dans ses relations commerciales avec l'étranger, et plus généralement dans sa compétitivité. L'objectif est de démontrer de façon concrète certains des avantages mesurables du bilinguisme.

Les paramètres et le mandat de l'étude ont été établis. Plusieurs chercheurs dans la communauté universitaire des économistes ont été sondés et approchés. Nous sommes à l'étape de sélection d'un ou de plusieurs chercheurs pour mener à bien cette étude. Les résultats de l'étude seront communiqués aux membres du Comité parlementaire dès qu'elle sera terminée.

Question 17

Quand sera disponible l'étude documentaire sur les facteurs de développement des minorités de langue officielle ?

Réponse

L'étude dont il est question ici et qui a pour titre officiel : « L'épanouissement des communautés de langues officielles : la perspective des associations communautaires » poursuit principalement deux buts :

1) répertorier et analyser les moyens de développement qu'ont privilégiés les communautés de langues officielles notamment au cours de la période de 1985 à 1991, et

2) rendre compte des perceptions des communautés de l'évolution de la société canadienne.

L'étude se limite à l'analyse des documents provenant des associations communautaires minoritaires de langues officielles et doit être achevée fin décembre 1992. Une décision touchant sa publication sera prise par la suite.

Les thèmes les plus fréquents qui semblent se dégager de l'étude préliminaire sont ceux reliés à la culture, à la démographie, aux questions constitutionnelles, à l'éducation, aux services institutionnels et à la société canadienne comme québécoise.

Cette étude est entreprise conjointement par le CoLO et le Secrétariat d'État. Ce dernier assume une responsabilité particulière vis-à-vis ce projet.

Question 18

Comment entendez-vous surveiller les moyens par lesquels les institutions fédérales mettront en oeuvre le règlement d'application de la LLO ?

Réponse

En vertu de l'art. 46 (2) (d) (e) et (f) de la LLO, il appartient au Conseil du Trésor de surveiller, de vérifier et d'évaluer l'application des principes et instructions de mise en oeuvre de la législation.

Néanmoins, en vertu de son rôle d'enquêteur et de vérificateur, de même que de son droit de regard sur tout ce qui touche à la mise en oeuvre de la Loi, le Commissaire examine de façon continue les tendances en ce qui concerne l'application de la Loi et évalue, au cours de ses enquêtes, vérifications et études, les préparatifs des institutions pour ce qui est de la mise en oeuvre du règlement. Ainsi, les moyens utilisés pour surveiller l'application du règlement sont multiples : instructions de plaintes, enquêtes, vérifications, études, suivis et évaluations.

Question 19

Est-ce que le nouveau format du rapport du Commissaire représente une économie de coûts à court et à long terme ?

Réponse

a) À court terme : La production du Rapport annuel de 1990 et de ses extraits avait coûté en tout 205 500 $ et celle du Rapport de 1991 et de son unique extrait a coûté 128 500 $.

Cela représente donc une économie de 77 000 $, sans compter les économies de temps des agents et gestionnaires du Commissariat au niveau de la rédaction. En outre, la distribution est mieux ciblée. (Voir également question 31.)

b) À long terme : L'économie réalisée pour le Rapport de 1991 devrait se maintenir dans les années à venir (en tenant compte de l'augmentation normale des coûts de production due à l'inflation). En outre, nous examinons d'autres façons d'en réduire les coûts, en conformité des lignes directrices du Conseil du Trésor touchant les publications « sans superflu ».

c) Nous comptons effectuer une enquête auprès des membres du Comité parlementaire sur les langues officielles et d'autres parlementaires intéressés, afin d'obtenir leurs vues sur la façon de mieux répondre à leurs attentes tout en continuant de réduire les coûts de production, tel que demandé par le Conseil du Trésor dans le cadre de ses lignes directrices sur les publications « sans superflu ».

Question 20

Est-ce que le CoLO entend évaluer les plans de langues officielles de tous les ministères et agences pour savoir s'ils sont conformes avec la nouvelle LLO ?

Réponse

C'est au Conseil du Trésor que revient la responsabilité de surveiller et de vérifier l'observation, par les institutions fédérales, des principes, instructions et règlements émanant de lui-même ou du gouverneur en conseil (art. 46(2) (d) et (e) LLO).

C'est également au Conseil du Trésor qu'il revient d'en faire rapport devant le Parlement de façon annuelle (art. 48. LLO).

Pour sa part, le CoLO suit, analyse et évalue le rendement des institutions dans la mise en oeuvre de la LLO à l'aide notamment des protocoles d'entente entre l'institution et le Conseil du Trésor ainsi que des rapports annuels de gestion, ou encore à l'aide des plans de langues officielles pour les institutions qui n'ont pas encore signé de protocole avec le Conseil du Trésor L'élément de conformité à la Loi est évidemment un critère retenu.

Question 21.

Quels sont les résultats du sondage relatif à l'utilisation des langues officielles dans la région de la capitale nationale ?

Réponse

Voir la réponse à la question 22 (b).

Question 22.

Peut-on obtenir copie de toutes études mentionnées ?

Réponse

A. **Étude sur le maintien de l'acquis en langue seconde**

En 1990-91, des chercheurs de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario ont effectué une enquête, qui a porté sur un échantillon de Canadiens bilingues, afin d'évaluer leur capacité de maintenir leur langue seconde. De plus, ils ont répertorié les ressources offertes aux gens désireux de maintenir leur langue seconde.

En conformité avec notre processus normal, ce document a été soumis à une révision par les pairs.

Nous sommes en train de condenser cette documentation pour publication sous forme de brochure que nous distribuerons à travers le pays.

La Commission de la Fonction publique et le Secrétariat d'État contribuent à ce projet, y compris financièrement. Jusqu'à maintenant, les coûts du projet sont de 44 338 $.

Nous en distribuerons un exemplaire aux membres du Comité parlementaire aussi tôt qu'elle sera disponible.

B. **Quels sont les résultats du sondage relatif à l'utilisation des langues officielles dans la région de la capitale nationale ?**

Réponse

Ce rapport a été rendu public avec un communiqué de presse le 28 mai 1991 par M. D'Iberville Fortier et est disponible depuis à notre Service de distribution du 14e étage, 110, rue O'Connor (tél. : 995-0730). M. Fortier a en même temps

fait parvenir copie du rapport à M. Gauthier et d'autres députés des comtés de la région de la Capitale nationale.

La conclusion principale du rapport était que « Certaines images de la capitale nationale se bilinguisent, mais il reste du chemin à faire ». Un sommaire des observations du rapport se trouve dans le Rapport annuel du Commissaire de 1990 aux pages 59-61 (français). L'enquête a été menée en 1990 par les professeurs Paul G. Aubry et Richard Laurendeau auprès d'un échantillon de 1 627 personnes résidentes de la Région de la Capitale nationale.

C. **Étude sur la mise en oeuvre de l'article 23 de la Charte**

Réponse

Un exemplaire de cette étude sur la mise en oeuvre de l'article 23 de la Charte, intitulée Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : De l'instruction à la gestion et rédigée par la Professeure Angéline Martel, a été remis en avril 1991 aux membres du Comité mixte permanent des langues officielles sous le couvert d'une lettre du Commissaire Fortier. Il me fait plaisir de joindre d'autres exemplaires.

D. **Étude sur les rapports qui existent entre les connaissances linguistiques, la mobilité interprovinciale et la dotation des postes d'agent à la Fonction publique**

Réponse

L'objet de cette étude était d'examiner la dimension linguistique des données du sondage mené par le Groupe de travail sur les obstacles rencontrés par les femmes dans la Fonction publique. Le questionnaire, complété par quelque 12 000 fonctionnaires, comprenait plusieurs questions sur la langue et les attitudes en matière de langues officielles. Un deuxième volet de l'étude avait pour objet l'analyse des bases de données similaires établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor et par la Commission de la Fonction publique.

L'étude de faisabilité fut réalisée pour le CLO par Abt Associates of Canada, un contractuel de Statistique Canada. N'ayant donné suite aux premières analyses d'Abt Associates qu'après un assez long délai, Statistique Canada déclara être dans l'impossibilité de répondre aux exigences du contrat pour diverses raisons techniques. Il offrit donc au CLO un crédit de 15 000 $. Cette somme servira à défrayer le coût d'une analyse démolinguistique des premiers

résultats du recensement de 1991 (voir Budget de dépenses du CLO, p. 15). À la même époque, l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada publiait les résultats d'un grand sondage, données que le CLO a analysé en ce qui a trait aux aspects touchant les langues officielles. Les résultats de cette analyse ont été publiés dans le n° 35) de Langue et Société : « Coup d'oeil sur la fonction publique : les langues au travail », de Michael O'Keefe.

E. **Enquête nationale sur les besoins et les opinions des minorités de langue officielle et sur l'attitude des majorités à leur égard**

Réponse

Menée conjointement pour le Commissariat aux langues officielles et le Secrétariat d'État, cette recherche a porté sur la problématique et les paramètres d'une éventuelle enquête nationale sur la dualité linguistique, l'amabilité des majorités et la vitalité des minorités. Étant donné la nature exploratoire de cette recherche, les rapports d'étape n'ont pas été traduits ou colligés de manière à faire l'objet d'une publication.

Question 23

Pouvez-vous élaborer sur la proposition visant à amener le gouvernement du Canada en collaboration avec l'Institut international de l'ombudsman à participer à la promotion et la création de l'institution de l'ombudsman dans les pays en voie de développement?

Réponse

Mon prédécesseur appuyait fortement la promotion et la création de l'institution de l'ombudsman dans les pays en voie de développement.

On sait qu'après avoir vu le jour en Scandinavie, l'institution de l'ombudsman s'est rapidement imposée dans plusieurs pays comme un mécanisme étroitement lié à la protection des droits du citoyen. Le Canada jouit d'une solide expérience en la matière, puisque neuf des dix provinces disposent d'un ombudsman législatif, tandis que quatre ombudsmans spécialisés et un Commissaire aux droits de la personne oeuvrent au niveau fédéral. Les provinces et territoires comptent en outre un commissaire aux droits de la personne. Pourquoi le Canada ne pourrait-il offrir de mettre son expertise à la disposition des pays intéressés dans

les régions du monde où l'institution de l'ombudsman est absente ou peu développée?

C'est dans cet esprit que monsieur Fortier a consulté différentes instances fédérales, dont le ministère des Affaires extérieures, l'Agence canadienne de développement international et le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, au sujet d'un projet visant à donner au Canada un rôle actif dans la promotion de l'ombudsmanship sur la scène internationale. D'après les commentaires que nous avons reçus, cette proposition fut jugée conforme aux objectifs de la politique étrangère et aux critères d'aide à l'étranger du Canada en matière de droits de la personne.

Il importe de noter que l'Institut international de l'ombudsman, présidé par monsieur Stephen Owen, Ombudsman de la Colombie-Britannique, a appuyé sans réserve la proposition mise de l'avant par monsieur Fortier et s'est d'ores et déjà engagé à en coordonner l'exécution. De plus, le Congrès des ombudsmans canadiens, qui s'est tenu à Halifax en septembre 1990, a aussi adopté une résolution en faveur du projet.

Suite à une demande de l'ACDI, le Commissariat aux langues officielles a également prêté (en 1991) au Sri Lanka les services de l'un de ses cadres pendant un mois afin d'aider ce pays à mettre sur pied une Commission aux langues officielles ayant les fonctions d'Ombudsman linguistique.

Question 24

Quelle a été la contribution financière du Secrétariat d'État à l'Agenda 1991-1992 ?

Réponse

20 000 $. Une contribution du même ordre de la part du Secrétariat d'État est prévue pour l'édition 1992-1993 de l'*Agenda*.

Question 25

Peut-on obtenir copie de tous les articles promotionnels qui s'adressent au public ?

Réponse

Nous vous faisons parvenir séparément un exemplaire de tous les articles de promotion que le Commissariat diffuse présentement.

Nous incluons également dans cet envoi quelques exemplaires additionnels de notre liste de produits d'information intitulée *Pour se renseigner sur les questions de langues*; cette liste, qui contient un bon de commande, peut servir à commander des exemplaires de n'importe quel de nos produits.

Tous les membres du Comité parlementaire des langues officielles sont inscrits aux listes d'envoi de tous nos produits.

Question 26

Depuis 1987, le CLO...a soumis un rapport spécial au Conseil du Trésor en vue de faire préciser la politique du gouvernement et a déposé un recours judiciaire à cet effet . Pouvez-vous élaborer?

Réponse

1) Rapport spécial

Devant un nombre important de plaintes touchant la non-utilisation de la presse minoritaire par les institutions fédérales, le CoLO, dans une étude spéciale publiée en mai 1991, a recommandé au Secrétariat du Conseil du Trésor de "faire connaître et de mettre en oeuvre...une politique et des lignes directrices s'adressant à toutes les institutions et portant sur l'application des articles 11 et 30 de la Loi sur les langues officielles pour notamment annoncer et promouvoir les services fédéraux."

La même année, suite aux recommandations, le Conseil du Trésor a émis une lettre clarifiant les obligations des institutions fédérales en ce qui a trait à l'utilisation de la presse minoritaire, réglant ainsi un bon nombre de plaintes.

2) Recours judiciaire

En septembre 1990, devant le grand nombre de plaintes contre Air Canada sur la non-utilisation de la presse minoritaire, le CoLO a déposé un recours judiciaire mettant en cause la Société et portant sur l'interprétation de l'article 30 de la Loi. En août 1991, le CoLO a conclu une entente hors cours avec la Société et dans laquelle la Société reconnaît qu'elle est assujettie à l'article 30 de la Loi et s'engage à utiliser la presse minoritaire lorsqu'elle aura recours à la presse majoritaire dans les régions à demande importante.

Question 27

Le CoLo a rédigé au-delà d'une centaine d'avis juridiques sur divers aspects de la Loi. À qui s'adressaient ces avis et quels articles de la Loi touchent ces avis?

Réponse

Ces avis juridiques s'adressaient au CLO, à la Direction des politiques, au personnel de Plaintes et vérifications, de même qu'aux bureaux régionaux et portaient principalement sur l'application des parties IV et V de la Loi.

Question 28

En 1991, 610 plaintes ont été instruites et réglées par 59 années-personnes. En 1989, avec le même nombre d'années personnes, quatre fois plus de plaintes (2 241) ont été instruites et réglées . Comment expliquez-vous cette carence en 1991 ?

Réponse

Le nombre de plaintes instruites et réglées dans une année inclu les plaintes en arrérage des années précédentes, de même que celles reçues dans l'année courante. C'est ainsi qu'en 1989, 2 241 plaintes furent réglées représentant l'arrérage de 1988 et une portion des plaintes reçues au cours de l'année. Pour ce qui est de 1991, le nombre de plaintes réglées ne s'élève qu'à 610 car l'arrérage en fin de 1990 était peu élevé. Il faut souligner cependant que du travail souvent complexe fut accompli dans le cas des 699 autres plaintes en cours d'instruction (voir la réponse à la question 7). De plus, une grève qui a perturbé les opérations pour plusieurs semaines, explique aussi en partie le nombre moins élevé de plaintes réglées. Il faut souligner aussi que les 59 années-personnes dont il est fait mention dans le budget de la Direction des plaintes et des vérifications n'ont pas, pour seule responsabilité, l'instruction des plaintes, mais aussi la conduite de 23 vérifications et études thématiques, la rédaction d'une section importante du Rapport Annuel, l'interprétation de la Loi pour quelques 200 institutions et la présentation de recours judiciaires.

Question 29

Comment expliquez-vous que le nombre de plaintes en cours d'enquêtes augmente d'année en année alors que le nombre de plaintes décroît d'année en année ?

Réponse

Les principales raisons de cette augmentation du nombre de plaintes en cours d'enquêtes sont : 1) une nouvelle Loi dont nombreuses dispositions n'ont pas encore de jurisprudence établie; 2) la nécessité d'effectuer des enquêtes sur le terrain (voir la réponse à la question 7); 3) la complexité de nombreuses plaintes qui requiert des recherches légales poussées, e.g. partenaire d'Air Canada; 4) les possibilités de recours judiciaires; et 5) les négociations poussées avec les cadres supérieurs des institutions fédérales.

Question 30

Comment expliquez-vous que le nombre de plaintes en matière de langue de travail, même s'il s'est accru en pourcentage au cours des trois dernières années, soit si peu élevé (136 en 1991) alors que de nombreux rapports y compris celui du commissaire démontrent les difficultés pour les fonctionnaires de travailler dans leur langue ?

Réponse

Le Commissaire est à étudier un projet visant à mieux informer les employés de l'État de leurs droits en matière de langue de travail. Il a de plus fait pression auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor pour que ce dernier révise ses politiques en cette matière et les communique plus efficacement aux employés fédéraux concernés.

Il y aurait chez certains employés fédéraux une fausse crainte de représailles qui les amène à ne pas déposer de plaintes. Notre expérience démontre toutefois qu'au contraire que les employés qui soumettent des plaintes voient leurs droits linguistiques respectés et souvent leur situation professionnelle mieux reconnue.

Question 31

Quels ont été le tirage et le coût total du rapport annuel 1991 du Commissaire aux langues officielles ?

Réponse

Rapport annuel 1991
- Tirage: 14 337 exemplaires
- Coût de production: 128 671 $

Le coût total du rapport ne pourra être précisé avant que les factures de distribution ne soient reçues. L'on estime que les coûts totaux du rapport pour 1991-1992 ne dépasseront pas 184 500 $.

Question 32

Croyez-vous que les dépenses réelles pour l'année 1991-1992 seront plus élevées que prévu ?

Réponse

Les dépenses réelles de 1991-1992 seront d'environ 425 000 $ moindre que prévues suite à l'annonce du programme de réduction des dépenses de fonctionnement au gouvernement fédéral. Ceci représente la somme que le Commissariat a retournée au Conseil du Trésor dans le cadre de ce programme.

Question 33

Des 170 années-personnes au Commissariat aux langues officielles, quel est le nombre d'employés indéterminés, à terme et contractuels?

Réponse

Les 170 années-personnes autorisées par le Conseil du Trésor sont tous des postes indéterminés. Le Commissariat compte présentement 159 employés indéterminés, 11 employés à terme et aucun contractuel.

Question 34

Comment s'effectue la distribution du matériel qui s'adresse aux jeunes ? Quelle est la clientèle cible ? Est-ce adressé dans toutes les écoles du pays ? Quelle quantité est distribuée dans chacune de ces écoles ?

Réponse

Le matériel d'information destiné aux jeunes est distribué selon le mode décrit ci-dessous à tous les membres de nos publics cibles qui en font la demande suite à nos promotions. Il est annoncé dans la liste des publications du Commissariat et distribué lors d'expositions.

Le tableau ci-joint (appendice A) indique combien de documents d'information ont été distribués dans chaque province/territoire pendant l'année 1991. Des données détaillées sur les écoles qui ont commandé le matériel ne sont pas disponibles.

Les affiches

Clientèle

- Les affiches sont distribuées aux jeunes de tous les groupes d'âges sur demande.

Distribution

- Au 5 mai 1992 le Commissariat avait distribué, depuis leur parution :
  - 367 010 exemplaires de « Nos amis à plumes »
  - 403 777 exemplaires de « Les hiboux hululent »
  - 116 884 exemplaires de « La bernache du Canada »
  - 396 944 exemplaires de « Le français et l'anglais... dans près de la moitié des pays du monde »
  - 62 486 exemplaires de « Deux langues officielles\Deux voix en harmonie »

Le jeu *EXPLORATIONS*

Clientèle

- Le jeu « Explorations » sensibilise les jeunes de douze ans et plus au statut international du français et de l'anglais.

Distribution

- Le jeu est distribué sur demande aux enseignants ou animateurs de groupes de jeunes.
- Au 5 mai 1992 le Commissariat en avait distribué 609 929 exemplaires.

La publication *VOUS AVIEZ LA PAROLE*

Clientèle

- Ce recueil des oeuvres rédigées par des jeunes dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse (1989) s'adresse aux quinze ans et plus.

Distribution

- Cette publication est distribuée aux enseignants sur demande.
- Au 5 mai 1992 le Commissariat en avait distribué 69 171 exemplaires.

AGENDA

Clientèle

- L'Agenda s'adresse aux élèves de onzième année/cinquième secondaire de tout le pays.

Distribution

- L'Agenda est distribué depuis septembre 1987 (5 éditions) par l'entremise des commissions scolaires au Québec et des directeurs d'écoles dans les autres provinces et territoires.
- Environ 200 000 exemplaires sont distribués chaque année (151 890 en 1991-1992 en raison de restrictions budgétaires - on a dû refuser des demandes pour 73 800 exemplaires).
- Les ministères de l'Éducation de toutes les provinces/territoires donnent, à chaque année, la permission de distribuer l'Agenda dans les écoles.
- Des dépliants promotionnels sont envoyés aux directeurs d'écoles, qui les remettent aux enseignants de onzième année. Au Québec, ils sont envoyés aux commissions scolaires.
- Le nombre d'agendas distribués dans chaque province ou territoire est proportionnel au nombre de jeunes de 16 ans (selon les données de Statistique Canada).
- Voir le tableau ci-joint (appendice B) qui indique le nombre d'agendas distribués dans chaque province/territoire.

BANDES VIDÉO

LE MUR MAGIQUE

Clientèle

Cette bande vidéo d'une durée de dix minutes a été réalisée en 1990 (versions française et anglaise distinctes). Elle a été élaborée pour les enfants de cinq à sept ans et distribuée avec un guide d'utilisation et des documents d'appoint.

Distribution

- Le Commissariat a fait, en février 1990, la promotion de cette bande dans toutes les provinces et dans les territoires. Des dépliants publicitaires ont été envoyés aux garderies et aux enseignants de la maternelle, de la première et de la deuxième année.

- Le Commissariat a distribué aux enseignants, de décembre 1990 à janvier 1991, 767 exemplaires de la version française et 574 exemplaires de la version anglaise (voir appendice A).

DEUX LANGUES, UN PAYS

Clientèle

Cette bande vidéo d'une durée de 20 minutes a été réalisée en 1989 (versions française et anglaise distinctes). Elle relate l'histoire et le statut des deux langues officielles du Canada et s'adresse au grand public et aux adolescents. Elle est accompagnée d'un guide d'utilisation et de documents d'appoint.

Distribution

- En février 1990 le Commissariat en a fait la promotion auprès des écoles secondaires à travers le Canada.

- De janvier à décembre 1991 le Commissariat a distribué 562 copies de la version française et 689 copies de la version anglaise (voir apppendice A).

- À la suite d'une évaluation, la bande vidéo a été mise à jour en février 1992 pour rejoindre spécifiquement les jeunes de quatorze à dix-sept ans. La promotion de la nouvelle version de la bande se fera à la rentrée scolaire en septembre 1992 auprès des enseignants de toutes les provinces et territoires.

Question 35

Quelle est la répartition du budget octroyé aux services professionnels ?

Réponse

La ventilation des prévisions budgétaires au chapitre des services professionnels et spéciaux est comme suit :

Aide temporaire	65 000 $
Accueil	15 000
Formation	42 000
Services acquis à contrats	
Services légaux	250 000
Agents de liaison	100 000
Recherches	130 000
Produit d'information	431 000
Total	1 033 000 $

DISTRIBUTION 1991 JAN/DEC

APPENDIX A

PROGRAMME JEUNESSE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES - DISTRIBUTION DES DOCUMENTS D'INFORMATION														
2	PRODUITS PROVINCES	ALBERTA	C.-B.	MANITOBA	N.-B.	T.-N. & LAB	N.-É.	T.N.-O	ONTARIO	I.P.E.	QUÉBEC	SASKATCHEWAN	YUKON	RCN	TOTAL
3	LISTE DES PRODUITS														
13	AFFICHE : Le français et l'anglais...	808	837	929	175	201	2,482	5	5,714	34	3,058	623	38	1,529	16,433
14	AFFICHE : Nos amis à plumes	894	858	948	142	193	2,307	3	5,760	330	3,162	507	10	2,054	17,168
15	AFFICHE : Les hiboux hululent	991	866	915	250	194	2,307	3	5,500	30	3,113	510	10	1,712	16,401
16	AFFICHE : La bernache du Canada	501	587	772	73	172	317	6	4,307	11	2,777	492	9	973	10,997
17	AFFICHE : Deux voix en harmonie	1,484	544	1,023	126	161	260	0	4,882	6	2,574	418	11	1,528	13,017
26	Agendas 1991-1992	14,408	16,624	6,717	4,933	4,566	5,702	327	51,495	850	34,630	6,718	242	3,794	151,006
27	Explorations	215	312	510	122	98	244	1	1,927	7	3,207	174	12	365	7,194
32	Vous avez la parole	110	313	25	72	113	166	1	634	2	609	37	1	111	2,194
21	VIDEO: Two Languages, One Country	118	80	26	8	44	41	2	182	1	98	28	1	60	689
22	VIDÉO : Deux langues, un pays	59	38	20	24	7	22	26	155	1	114	12	2	82	562
23	VIDEO: The Magic Mural	51	67	32	13	20	26	2	163	1	98	27	1	73	574
24	VIDÉO : Le mur magique	32	40	15	14	6	15	0	155	3	377	10	2	98	767

GRAND TOTAL : 237,002

Le 8 octobre 1991

AGENDA 1991-1992

APPENDICE B

DISTRIBUTION

PROVINCE/TERRITOIRE	QUOTAS 39% des jeunes de 16 ans d'après les données du recensement de 1986	NOMBRE D'AGENDAS DISTRIBUÉS	NOMBRE DE DEMANDES REFUSÉES (STOCK ÉPUISÉ)	NOMBRE DE BONS DE COMMANDE
Terre-Neuve	4 563	4 566	4 825	118
Ile-du-Prince-Edouard	858	858	563	11
Nouvelle-Ecosse	5 538	5 702	7 893	107
Nouveau-Brunswick	4 719	4 933	1 263	57
Québec	36 777	35 658	4 323	313
Ontario	54 171	54 253	31 454	608
Manitoba	6 513	6 717	3 611	135
Saskatchewan	6 162	6 718	4 274	188
Alberta	14 235	14 408	8 616	226
Colombie-Britannique	16 848	16 624	6 631	208
Territoires du Nord-Ouest	429	327	25	6
Yukon	156	242	324	9
Autres*	884	884		
TOTAL	151 853	151 890	73 802	1 986

* CoLO, Comité consultatif, etc.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Victor Goldbloom, Commissioner of Official Languages;

Jean–Claude Nadon, Deputy Commissioner;

Monique Matza, Director, Commissioner Secretariat and Regional Operations;

Marc Thérien, Director General, Policy Branch;

Michel Robichaud, Acting Director General, Complaint and Audit Branch;

Catherine Bastedo–Boileau, Director, Corporate Services Branch.

TÉMOINS

Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles;

Jean–Claude Nadon, sous–commissaire;

Monique Matza, directrice, Secrétariat du Commissariat et des opérations régionales;

Marc Thérien, directeur général des politiques;

Michel Robichaud, directeur général adjoint intérimaire, Plaintes et vérifications;

Catherine Bastedo–Boileau, directrice des services généraux.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 7

Tuesday, May 4, 1993

Chairman: Gilles Bernier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 7

Le mardi 4 mai 1993

Président: Gilles Bernier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Official Languages

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Langues officielles

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3)(d), a study of the Official Language policies and programs

CONCERNANT:

Conformément à l'Article 108(3)d), étude des politiques et programmes des langues officielles

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992-1993

25624—1

STANDING COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Chairman: Gilles Bernier

Vice-Chairmen: David Bjornson
Jean-Robert Gauthier

Members

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Luc Fortin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président: Gilles Bernier

Vice-présidents: David Bjornson
Jean-Robert Gauthier

Membres

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Luc Fortin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 4, 1993
(10)

[*Text*]

The Standing Committee on Official Languages met at 3:45 o'clock p.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chairman, Gilles Bernier, presiding.

Member of the Committee present: Jean-Robert Gauthier.

Other Member present: Jean-Marc Robitaille.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe and Daniel Dupras, Research Officers.

Witnesses: From the Commissioner of Official Languages: Victor Goldbloom, Commissioner; Jean-Claude Nadon, Deputy Commissioner; Marc Thérien, Director General Policy Branch; Michel Robichaud, Acting Director General, Complaint and Audit Branch.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(3)(d), the Committee reviewed the official language policies and programs.

Victor Goldbloom made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 5:03 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Luc Fortin

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 4 MAI 1993
(10)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des langues officielles se réunit à 15 h 45, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Gilles Bernier (*président*).

Membre du Comité présent: Jean-Robert Gauthier.

Autre député présent: Jean-Marc Robitaille.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe et Daniel Dupras, attachés de recherche.

Témoins: Du Commissariat aux langues officielles: Victor Goldbloom, commissaire; Jean-Claude Nadon, sous-commissaire; Marc Thérien, directeur général, Politiques; Michel Robichaud, directeur général intérimaire, Plaintes et vérifications.

Conformément au mandat que lui confère l'alinéa 108(3)d), le Comité passe en revue les politiques et programmes de langues officielles.

Victor Goldbloom fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 17 h 03, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Luc Fortin

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, May 4, 1993

• 1544

Le président: Bonjour, mesdames et messieurs.

Tel qu'entendu la semaine dernière, et comme il avait été suggéré par les membres du Comité, nous recevons aujourd'hui le commissaire aux langues officielles, M. Goldbloom, ainsi que quelques membres de son équipe concernant le Rapport annuel et l'étude des politiques et programmes des langues officielles.

Nous avons reçu le Rapport annuel de 1991 et nous allons commencer la séance même si nous fonctionnons à quorum réduit. Les autres membres pourront se joindre à nous. L'important, c'est d'entendre le témoin principal, M. Victor Goldbloom, le commissaire aux langues officielles.

• 1545

Je demanderais aux autres visiteurs de bien vouloir s'identifier ou à M. Goldbloom de nous les présenter.

M. Victor Goldbloom (commissaire aux langues officielles): Monsieur le président, je vous présente M^me^ Catherine Bastedo-Boileau, M. Marc Thérien, M. Jean-Claude Nadon, M^me^ Monique Matza, M. Michel Robichaud et M. Marc Demers. Ce sont respectivement les responsables des services généraux et des politiques, le sous-commissaire, la directrice du Secrétariat du Commissariat et des opérations régionales, ainsi que les responsables des plaintes et vérifications et des communications.

Monsieur le président, je n'ai pas de déclaration à faire, mais me permettriez-vous trois courtes mises au point qui découlent de nos discussions de la semaine dernière?

Tout d'abord, en réponse à la demande formulée par ce Comité, nous avons amassé des documents qui ont été remis au greffier et qui seront distribués demain, si je comprends bien. Il nous a fallu un certain nombre de jours pour recueillir les rapports en question.

Deuxièmement, on nous a demandé la semaine dernière comment nous serons en mesure de fonctionner convenablement à la Direction des plaintes et vérifications devant une diminution de 315 000$ des crédits alloués à cette fonction. J'aimerais vous dire, monsieur le président, que nous avons réussi à effectuer des diminutions de dépenses dans ce domaine qui nous permettront de fonctionner. Je vous en donne rapidement le détail.

Nous avons doté chaque agent d'un ordinateur personnel. Cela nous permet d'économiser 40 000$ par année en personnel de soutien et d'augmenter en même temps notre productivité. Nous avons augmenté notre efficacité administrative grâce à une informatisation plus poussée et perfectionnée, ce qui nous donne une économie de 35 000$. Comme tous les autres services de la Fonction publique, la Direction a vu ses dépenses reliées aux salaires maintenues à leur niveau antérieur à cause du gel qui a été décidé par le gouvernement. Ainsi, 90 000$ ne seront pas dépensés. Nous avons 55 personnes en poste, alors que nous avions prévu 60 ETP. De plus, trois des postes qui se libéreront cette année ne seront pas dotés. Cela représente une économie

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 4 mai 1993

The Chairman: Good afternoon, ladies and gentlemen.

As agreed last week and suggested by the members of the committee, we welcome today the Commissioner of Official Languages, Mr. Goldbloom, as well as a few members of his team to discuss the Annual Report and to study the official language policy and programs.

We have received the 1991 Annual Report and we will start our proceedings even though we have a reduced quorum. Other members may join us later. Our main concern is to hear the major witness, Mr. Victor Goldbloom, the Commissioner of Official Languages.

I would ask the other witnesses to identify themselves or Mr. Goldbloom to introduce them.

Mr. Victor Goldbloom (Commissioner of Official Languages): Mr. Chairman, may I introduce Ms Catherine Bastedo-Boileau, Mr. Marc Thérien, Mr. Jean-Claude Nadon, Ms Monique Matza, Mr. Michel Robichaud and Mr. Marc Demers. They are respectively the officials in charge of the Corporate Services Branch and the Policy Branch, the Deputy Commissioner, the Director of Commissioner Secretariat and Regional Operations, as well as the officials in charge of Complaints and Audits and also Communication.

Mr. Chairman, I have no prepared statement, but would you allow me to clarify briefly two or three points related to our discussions last week.

Firstly, at the request of your committee, we have gathered a package of documents which have been given to the clerk and which I understand will be distributed tomorrow. It took us several days to gather the reports concerned.

Secondly, we were asked last week how we could keep operating efficiently at the Complaint and Audit Branch with a cut of $315,000 in the funds allocated to that area. Mr. Chairman, we have been able to achieve spending cuts in that area which will allow us to continue our operations. I will briefly give you the details.

Each officer has been provided with a personal computer. This means an annual savings of $40,000 in support staff as well as an improvement in our productivity. We increased our administrative efficiency through increased and more sophisticated use of computer operations, thus saving another $35,000. Like every other sector in the Public Service, that Branch had its salary budget maintained at the previous level as the government decided to freeze salaries. That means another $90,000 will not be spent. We have 55 full-time employees instead of the 60 that we had projected. Three other positions will become vacant this year and will not be staffed. This represents an additional $105,000. The implementation of some

[*Texte*]

de 105 000$. Nous avons différé la réalisation de certains projets, ce qui a permis une autre diminution de dépenses de 35 000$. Nous nous sommes trouvés à effectuer plus d'enquêtes approfondies et moins de vérifications. Les enquêtes approfondies étant moins coûteuses, nous avons une autre diminution de 10 000$.

Voilà, monsieur le président, l'explication de cette modification budgétaire.

Finally, Mr. Chairman, I would like to add information in response to a question raised last week by Mr. Warren Allmand regarding the policies of the yellow page publication in Montreal, Télé-Direct. I had stated that we had not received a complaint. That statement is true, but it would be important that I inform the committee that we did receive one inquiry regarding this matter.

We were obliged to treat this as a request for information rather than as a formal complaint because our legal staff advises us that we cannot treat it as a complaint because the Commissioner of Official Languages has no jurisdiction in the private sector and we cannot define Bell Canada or its wholly-owned subsidiary, Télé-Direct, as a federal institution for the purposes of the Official Languages Act. We also found, regretfully, that the CRTC has no jurisdiction over Télé-Direct. It regulates Bell Canada's tariffs, but has no authority over the company's linguistic policies.

• 1550

Notwithstanding the above, we have taken the initiative of contacting officials at *l'Office de la langue française du Québec* with regard to this matter. I shall be writing to them to make them fully aware of the problem, and shall be pleased to keep the committee informed of the results of this correspondence.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Goldbloom. Avant de donner la parole aux membres du Comité, je voudrais vous faire lecture d'une lettre adressée au président que nous avons reçue le 3 mai.

> Je vous remercie de l'invitation que vous m'avez transmise le 27 avril dernier au nom des membres du Comité permanent des langues officielles d'assister aux réunions du Comité. Il va sans dire que j'attache une très grande importance au suivi de la mise en oeuvre de la Loi sur les langues officielles qu'assure le Comité et je suis heureux de pouvoir mettre à son service l'expérience et l'expertise du Commissariat.
>
> Dans les cas, peu nombreux je l'espère, d'absence ou d'empêchement, je demanderai, comme par le passé, au Sous-commissaire, monsieur Jean-Claude Nadon, de prendre la relève.
>
> Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

C'est signé par le commissaire aux langues officielles, M. Goldbloom.

Merci, monsieur Goldbloom, d'avoir répondu à l'attente des membres du Comité. Est-ce que M. Gauthier est prêt?

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur Goldbloom, en ce qui concerne ce que vous avez dit tout à l'heure au sujet de la diminution de 315 000$ des dépenses, j'imagine que les cinq années-personnes que vous avez éliminées vont se refléter

[*Traduction*]

projects has been delayed, thus enabling us to save $35,000. We have conducted more in-depth investigations and fewer audits. As those in-depth investigations are less costly, we have been able to save another $10,000.

This explains the budget change, Mr. Chairman.

Enfin, monsieur le président, j'aimerais vous donner des précisions en réponse à une question posée la semaine dernière par M. Warren Allmand au sujet de la politique concernant la publication des pages jaunes à Montréal, Télé-Direct. J'ai dit que nous n'avions pas reçu de plaintes. C'est exact, mais il importe que je signale au comité que nous avons eu une demande de renseignement à ce sujet.

Nous avons dû considérer cette demande comme une demande d'information plutôt que comme une plainte officielle car nos conseillers juridiques nous ont dit qu'il n'était pas possible de la traiter comme une plainte étant donné que le commissaire aux langues officielles n'est pas compétent pour le secteur privé et que nous ne pouvons pas définir Bell Canada ou la filiale qu'elle détient entièrement, Télé-Direct, comme une institution fédérale aux fins de la Loi sur les langues officielles. Nous avons aussi constaté malheureusement que le CRTC n'était pas compétent sur la question de Télé-Direct. Il régit les tarifs de Bell Canada, mais il n'a aucun pouvoir en ce qui concerne les politiques linguistiques de cette société.

Nous avons néanmoins pris l'initiative de communiquer avec l'Office de la langue française du Québec à ce sujet. Je vais leur écrire pour leur donner toutes les données du problème et je me ferai un plaisir de tenir le comité au courant de l'évolution de cette correspondance.

Merci, monsieur le président.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Goldbloom. Before giving the floor to the members of the committee, allow me to read a letter to the Chairman which we received on May 3.

> I thank you for the invitation you sent me on April 27 on behalf of the members of the Standing Committee on Official Languages to attend the meetings of the Committee. I am of course extremely interested in the Committee's work monitoring the implementation of the Officials Languages Act, and I am pleased to be able to assist the Committee with the experience and expertise of our Office.
>
> On those occasions, of which I hope there will be few, when I am absent or unable to attend, I will as in the past ask the Deputy Commissioner, Mr. Jean-Claude Nadon, to act on my behalf.
>
> Yours sincerely,

The letter is signed by the Commissioner of Official Languages, Mr. Goldbloom.

Thank you, Mr. Goldbloom, for meeting the expectations of the committee members. Is Mr. Gauthier ready?

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): Mr. Goldbloom, as regards what you said earlier on those spending cuts of $315,000, I suppose those five person-years you removed will be reflected in your organization as a whole. You will be requesting

[*Text*]

dans l'ensemble de votre organisation. Cela va se refléter dans les crédits comme une demande de 164 ETP au lieu de 169 ETP. De plus, si vous laissez aller une autre personne ou deux, cela va aussi se refléter. Dans les prévisions qu'on a devant nous, on demande 169 ETP. On devrait lire maintenant 163 ETP. Est-ce que je me trompe?

M. Jean-Claude Nadon (sous-commissaire aux langues officielles): Monsieur Gauthier, on a eu des retards de dotation. Comme vous le savez, il faut un certain temps pour faire la dotation. L'année dernière, on n'a pas pu doter nos 60 postes et on a donc économisé. Cela ne veut pas dire que l'an prochain, on n'aura pas besoin de ces cinq années-personnes.

M. Gauthier: Donc, il y a eu un délai de dotation. Ce n'est pas une coupure que vous avez faite parmi le personnel qui s'occupe de traiter les plaintes.

M. Nadon: C'est une épargne que nous avons faite.

M. Gauthier: J'avais mal compris M. Goldbloom. J'avais l'impression que vous aviez coupé dans ce secteur-là. Donc, vous avez manqué de... Non, vous n'avez pas manqué de travail, mais vous n'avez pas été capables de combler les postes. Pourquoi? Je ne le sais pas. Est-ce qu'il y a une raison à cela?

M. Nadon: Chaque année, lorsqu'on dote des postes avec la Commission, il faut faire des listes d'admissibilité. Cela prend deux ou trois mois. Il faut parfois six mois pour doter un poste. Dans le service des plaintes et vérifications, pour avoir 60 personnes pendant 12 mois, il faudrait avoir la possibilité de faire de la dotation à l'avance. Cette année, on a pu épargner, mais seulement pour cette année.

M. Gauthier: Ce qui m'inquiète, c'est qu'il y a 610 plaintes en suspens pour 1992. Il y a deux astérisques où on dit:

> 380 de ces 610 plaintes ont été reçues dans les quatre derniers mois de 1992, ce qui explique ce nombre;

Il reste que 610 plaintes non réglées, un personnel réduit de cinq années-personnes et un budget réduit de 315 000$ pour l'année, ce n'est pas très efficace comme administration. Je vous pose la question: Est-ce qu'on va nous dire l'an prochain qu'il y a 800 ou 900 plaintes en suspens parce qu'on n'a pas pu combler les postes? Combien de ces agents sont dans des bureaux régionaux? Est-ce qu'ils sont tous dans des bureaux régionaux?

M. Goldbloom: Non, pas du tout. Il y a deux ou trois personnes dans chaque bureau régional.

M. Gauthier: Sur un total de 55 personnes, combien y en a-t-il dans les bureaux régionaux?

• 1555

M. Goldbloom: Toutes les personnes indiquées ici sont à Ottawa, à la Direction des plaintes et vérifications. En outre, il y a le personnel des bureaux régionaux qui s'occupe de plaintes. Nous avons poursuivi une politique de décentralisation afin de rapprocher le traitement des plaintes des plaignants.

M. Gauthier: Donc, si j'ai bien compris, les 55 postes indiqués dans vos prévisions sont à Ottawa, au bureau central.

M. Goldbloom: Oui, tout à fait.

M. Gauthier: Très bien. Ces 610 plaintes qui restent en suspens pour l'année 1992 devraient être réglées d'ici quelques mois, dites-vous. En fait, on dit plus loin à la page 21:

[*Translation*]

164 full-time employees instead of 169. Also, if a further one or two positions become vacant that also will be reflected. In the Estimates before us, you request 169 FTEs. It should now read 163 FTEs, or am I wrong?

Mr. Jean-Claude Nadon (Deputy Commissioner of Official Languages): Mr. Gauthier, we had some staffing delays. As you know, staffing takes time. Last year, we were not able to staff our 60 positions and we saved money. That does not mean that next year we will not need those five person-years.

Mr. Gauthier: In other words, staffing was delayed. You have not actually cut in the staff dealing with complaints.

Mr. Nadon: We just saved money.

Mr. Gauthier: I misunderstood Mr. Goldbloom. I was under the impression that you had cut positions in that area. So, you lacked... No, you did not lack work, but you were not able to staff those positions. Why? Is there a reason for that?

Mr. Nadon: Every year, when we staff positions with the Office, we have to set up eligibility lists. That takes two or three months. Sometimes, it takes six months to staff a position. For the Complaints and Audits Branch to be able to keep 60 people for 12 months, we must be able to staff the positions in advance. This year we were able to save money, but only for this year.

Mr. Gauthier: My concern is that there are still 610 complaints outstanding for 1992. There are two asterisks where he says:

> Out of those 610 complaints, 380 were received in the last four months of 1992, which explains the number in question.

Nevertheless, 610 outstanding complaints, a staff reduced by five person-years and a budget cut by $315,000 for the year do not reflect a very effective administration. My question is as follows: Are we going to be told next year that there are 800 or 900 outstanding complaints because some positions could not be staffed? How many of those officers are in regional offices? Are they all in regional offices?

Mr. Goldbloom: Not at all. There are two or three persons in each regional office.

Mr. Gauthier: Out of a total of 55 employees, how many are in regional offices?

Mr. Goldbloom: All the individuals mentioned here are in Ottawa, in the Complaints and Audits Branch. In addition, we have staff in the regional offices that deal with complaints. We have implemented a policy of decentralization to bring the processing of complaints closer to the people who make the complaints.

Mr. Gauthier: So, if I understand correctly, the 55 positions mentioned in your Estimates are in head office in Ottawa.

Mr. Goldbloom: Exactly.

Mr. Gauthier: Fine. You say the 610 complaints that were outstanding for 1992 should be settled within a few months. Further on, on page 20, it states:

[*Texte*]

les plaintes en cause seront réglées comme il se doit au début de 1993.

Combien en reste-t-il aujourd'hui, le 5 mai 1993?

M. Goldbloom: Je demanderais à M. Michel Robichaud de vous répondre. La majorité de ces plaintes est déjà réglée.

M. Michel Robichaud (directeur général adjoint intérimaire, Plaintes et vérifications, Commissariat aux langues officielles): Le 30 avril, le nombre de plaintes réglées de 1992 s'établissait à 1 174.

M. Gauthier: Vous ne répondez pas à ma question. Sur les 610 indiquées à la page 21, combien y en a-t-il de réglées?

M. Robichaud: Le nombre de plaintes en cours d'enquête pour 1992 est tombé de 610, tel qu'indiqué dans le Budget des dépenses, à 221.

M. Gauthier: Il en reste 221 à régler.

M. Robichaud: Oui, de 1992.

M. Gauthier: C'est plus que les 117 qui restaient en 1991, les 56 qui restaient en 1990, les 19 qui restaient en 1989 et les 10 qui restaient en 1988. Monsieur Goldbloom, pourquoi n'a-t-on pas réglé ces plaintes?

M. Goldbloom: Il y en a qui sont plus complexes que d'autres. Nous avons comme objectif de les régler en dedans de trois mois. Ce n'est pas toujours possible.

M. Gauthier: Vous avez une définition d'une plainte complexe. Parmi ces plaintes qui restent, combien sont définies comme des plaintes complexes?

M. Robichaud: Je dirais que la majorité des 221 qui restent sont des plaintes complexes. Il faut des enquêtes approfondies pour les régler.

M. Gauthier: Est-ce qu'on peut dire qu'en 1991, les 117 plaintes qui restaient étaient également des plaintes complexes?

M. Robichaud: Oui.

M. Gauthier: Alors, ce qui reste à régler, ce sont des plaintes complexes.

M. Robichaud: Des plaintes systémiques ou complexes.

M. Gauthier: Monsieur Goldbloom, dans quels ministères enregistrez-vous le plus grand nombre de plaintes en matière de langue de travail et de langue de service?

M. Goldbloom: Les plaintes que nous recevons en ce qui concerne le service au public viennent notamment du public voyageur. C'est un élément important des plaintes.

M. Gauthier: Ce n'est pas ma question. Dans quels ministères?

M. Goldbloom: Je demanderai à mes collaborateurs de vous fournir les réponses.

M. Nadon: Nous connaissons bien les difficultés qu'ont les grandes entreprises et sociétés d'État à servir le public, notamment Postes Canada, Air Canada et la Défense nationale pour ce qui est des services aux personnes sur les bases. Vous les connaissez. Ce sont ces grands organismes-là qui nous donnent le plus de fil à retordre.

[*Traduction*]

The complaints in question are expected to be resolved early in 1993.

How many complaints are still outstanding as of today, May 5, 1993?

Mr. Goldbloom: I would ask Mr. Michel Robichaud to answer your question. Most of these complaints have already been settled.

Mr. Michel Robichaud (Acting Assistant Director General, Complaints and Audits, Office of the Commissioner of Official Languages): April 30, the number of complaints settled in 1992 was 1,174.

Mr. Gauthier: You are not answering my question. Of the 610 complaints mentioned on page 20, how many have been settled?

Mr. Robichaud: The number of complaints under investigation for 1992 dropped from 610 to 221, as stated in the Estimates.

Mr. Gauthier: So there are 221 outstanding.

Mr. Robichaud: Yes, from 1992.

Mr. Gauthier: That is more than the 117 complaints outstanding for 1991, there are 56 for 1990, 19 for 1989 and 10 for 1988. Why have these complaints not been settled, Mr. Goldbloom?

Mr. Goldbloom: Some are more complex than others. Our objective is to settle them within three months. However, that is not always possible.

Mr. Gauthier: You have a definition of a complex complaint. Of the outstanding complaints, how many would you define as complex complaints?

Mr. Robichaud: I would say that most of the 221 outstanding complaints are complex complaints. We have to conduct enhanced investigations in order to settle them.

Mr. Gauthier: Could it be said that in 1991 the 117 outstanding complaints at the end of year were also complex complaints?

Mr. Robichaud: Yes.

Mr. Gauthier: So the complaints that remain to be settled are complex complaints.

Mr. Robichaud: They are systemic or complex complaints.

Mr. Gauthier: From which departments do you get the most complaints about language of work and language of service, Mr. Goldbloom?

Mr. Goldbloom: The complaints we receive about service to the public come mainly from the travelling public. Many complaints are of this type.

Mr. Gauthier: That was not my question. From which departments do these complaints come from.

Mr. Goldbloom: I will ask my colleagues to answer your question.

Mr. Nadon: We are very familiar with the difficulties encountered by large companies and crown corporations in serving the public. I am thinking particularly of Canada Post, Air Canada and the Department of National Defence, with respect to service to individuals on bases. You are familiar with these cases. These are the large organizations that give us the most work.

[*Text*]

M. Gauthier: Combien de plaintes complexes avez-vous enregistrées au ministère de la Défense nationale, par exemple? Vous venez de parler des bases. J'imagine que ce sont les bases militaires. Combien de plaintes complexes avez-vous enregistrées, au cours de la dernière année, au ministère de la Défense nationale?

M. Goldbloom: Je peux vous donner les dix premières institutions représentées dans les plaintes que nous recevons.

En tête de liste, il y a Air Canada; ensuite, la Société canadienne des postes; en troisième place, Emploi et Immigration; après cela, le Service canadien du renseignement de sécurité; en cinquième place, la Défense nationale; ensuite, Revenu Canada-Impôt; le Secrétariat d'État; Transports Canada; la Gendarmerie royale du Canada; et le Service correctionnel.

M. Gauthier: Pouvez-vous nous donner une liste du nombre des plaintes enregistrées contre ces différents ministères ou agences?

M. Goldbloom: Oui, certainement. Au sommet, il y a Air Canada, avec 196 plaintes; au bas de la liste, il y a le Service correctionnel avec 41 plaintes.

M. Gauthier: La question spécifique que je vous ai posée est celle-ci: Combien de plaintes complexes avez-vous enregistrées à la Défense nationale l'an passé?

M. Goldbloom: Nous avons 60 plaintes. Je devrai demander si nous avons une ventilation de ce chiffre afin de pouvoir vous dire combien sont des plaintes complexes.

M. Robichaud: Je n'ai pas cela ici. Je pourrai vous le faire parvenir très bientôt.

M. Gauthier: Merci.

• 1600

La semaine passée, monsieur Goldbloom, je vous ai demandé si vous aviez donné suite à la plainte de Bernard Leblanc, qui s'était plaint d'avoir été harcelé. La réponse devait être donnée avant le 26 avril. Est-ce que le ministère de la Défense nationale a répondu à votre rapport? Est-ce qu'il ont accepté de corriger leur façon de faire? Est-ce qu'on peut dire aujourd'hui que la cause est terminée ou si c'est encore en suspens après deux ans? Est-ce que M. Leblanc doit attendre encore longtemps avant d'obtenir justice?

Monsieur Goldbloom, vous connaissez le cas. C'est un jeune homme qui a été insulté par un caporal ou un sergent, je crois, qui a été fortement blessé par l'expression qu'on a utilisée, soit «*fucking frog*», et qui a fait une plainte. Votre bureau a jugé que cette situation était inacceptable. Le ministère n'a pas encore répondu à votre rapport, que je sache. M. Leblanc, découragé après un an ou un an et demi d'attente, a finalement quitté les Forces armées, et celui qui l'a harcelé a eu une promotion.

Est-ce qu'un tel comportement est acceptable au sein des Forces armées? Je vous pose la question. Je sais que vous êtes un homme raisonnable et juste, mais je m'inquiète de voir que cela perdure depuis aussi longtemps.

M. Goldbloom: Il y a des problèmes qui perdurent parce que nous ne sommes pas satisfaits des réponses que nous obtenons. Il en est ainsi de ce cas.

Nous travaillons sur la plainte de M. Leblanc depuis presque deux années. Nous avons poursuivi une enquête approfondie et nous avons confirmé la forte majorité des affirmations de M. Leblanc. Nous avons émis un rapport

[*Translation*]

Mr. Gauthier: How many of the complex complaints came from the Department of National Defence, for example? You just mentioned bases. I suppose you were referring to military bases. How many of the complex complaints received last year came from the Department of National Defence?

Mr. Goldbloom: I can give you a list of the 10 institutions from which we receive the most complaints.

At the top of the list is Air Canada, followed by Canada Post, Employment and Immigration, the Canadian Security Information Service, in fifth place National Defence, followed by Revenue Canada—Taxation, the Secretary of State Department, Transport Canada, the Royal Canadian Mounted Police and the Correctional Service of Canada.

Mr. Gauthier: Could you tell us how many complaints were received for each of these departments or agencies?

Mr. Goldbloom: Yes, certainly. At the top of the list is Air Canada, with 196 complaints, and at the bottom is the Correctional Service, with 41 complaints.

Mr. Gauthier: My specific question was this: How many complex complaints came from the Department of National Defence last year?

Mr. Goldbloom: We received 60 complaints. I should ask if we have a breakdown of this figure into complex and other complaints.

Mr. Robichaud: I do not have that information here. I could send it to you in the very near future.

Mr. Gauthier: Thank you.

Last week I asked you, Mr. Goldbloom, if you had followed up on Bernard Leblanc's complaint. He complained that he had been harassed. The Department was supposed to respond by April 26th. Has the Department of National Defence responded to your report? Has it agreed to take corrective action? Can you tell us whether the case is closed or whether it is still outstanding, after two years? Does Mr. Leblanc have to wait even longer before he gets justice?

Your are familiar with the case, Mr. Goldbloom. Mr. Leblanc is a young man who was insulted by a corporal or a sergeant, I believe. He was very insulted by the expression used, namely «fucking frog». He complained as a result. Your Office found the situation unacceptable. As far as I know, the Department has still not responded to your report. Mr. Leblanc was discouraged after waiting a year or a year-and-a-half, and finally left the Armed Forces, while the person accused of harassing him was promoted.

Is this type of behaviour acceptable within the Armed Forces? That is my question to you. I know you are a reasonable, fair man, but I am concerned that this case has dragged on so long.

M. Goldbloom: Some cases drag on because we are not satisfied with the answers we get. That is true in this instance.

We have been working on Mr. Leblanc's complaint for almost two years. We conducted an enhanced investigation and we confirmed the vast majority of Mr. Leblanc's statements. We issued an investigation report containing three recommendations

[*Texte*]

d'enquête comportant trois recommandations au mois de février de cette année. Nous avons observé, comme vous, que le sergent qui avait été visé par la plainte avait été promu entre-temps, ce qui nous laisse perplexes.

Si nous avons poursuivi le travail sur ce dossier, c'est précisément parce que nous trouvions que les réponses et les actions du ministère n'étaient pas adéquates et appropriées.

Nous avons écrit—je ne me rappelle pas si j'ai signé la lettre moi-même ou non—au sous-ministre et au chef des Forces armées afin de leur demander de produire d'autres éléments qui nous permettraient de clore le dossier d'une façon satisfaisante, et nous attendons une réponse à cette lettre. Nous allons poursuivre nos efforts afin d'obtenir satisfaction.

M. Gauthier: Est-ce qu'il est vrai que vous avez donné au ministère de la Défense nationale un délai jusqu'au 26 avril? Normalement, quel délai raisonnable donnez-vous à un ministère pour vous répondre avant de passer aux actes?

M. Goldbloom: Lorsque nous leur écrivons, nous leur donnons un délai qui nous paraît raisonnable, qui est généralement d'à peu près un mois. Nous ne demandons pas une réponse le lendemain matin, mais nous n'acceptons pas non plus que le délai soit excessif.

Nous ne sommes évidemment pas maîtres de la situation dans l'un ou l'autre des ministères. Si nous ne recevons pas une réponse ou si la réponse que nous recevons n'est pas satisfaisante, nous sommes obligés de revenir à la charge et d'exercer d'autres pressions.

Le président: Permettez-moi d'ajouter un petit mot à la conversation. Disons qu'au cours votre enquête, vous vous apercevez qu'il y a eu réprimande à l'endroit de l'officier en question. Cet écart de langage ne peut certainement pas nuire à la carrière de cet officier. Quelle est votre position? Que faites-vous? Dites-vous qu'il y a eu un écart de langage et que vous demandez des excuses? Je ne pense pas que l'officier puisse traîner un dossier toute sa vie parce qu'il a eu un malencontreux. . . Il y en a plusieurs qui. . .

• 1605

M. Goldbloom: L'essentiel, monsieur le président, c'est de faire en sorte que de telles choses ne se reproduisent pas. Cela nous paraît l'objectif primordial.

Nous n'avons pas l'autorité pour discipliner la personne qui est jugée responsable d'un écart de conduite ou de langage. Nous pouvons demander au ministère de faire en sorte que la personne fautive soit placée devant sa faute, soit réprimandée et reçoive instruction de ne pas répéter de tels écarts.

Le président: Mais ceci fait un dossier complexe de tout cela. On a dit qu'il s'agissait d'une plainte complexe, n'est-ce pas?

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Elle est complexe à régler.

De toute façon, pendant combien de temps allez-vous nous revenir avec cela, monsieur Goldbloom? Votre patience doit être un peu à bout.

M. Goldbloom: La semaine prochaine, je vais rencontrer le sous-ministre et le chef des Forces armées, et ce sera à l'ordre du jour.

[*Traduction*]

in February of this year. Like you, we noted that the sergeant named in the complaint had been promoted in the meantime, and we find this bewildering.

The reason we continued working on the file is precisely because we found the Department's answers and actions inadequate and inappropriate.

We wrote—and I don't recall whether I signed the letter myself or not—to the Deputy Minister and to the Chief of the Defence Staff to ask them to provide other information that would enable us to close the file in a satisfactory manner. We are still waiting for an answer to our letter. We intend to continue our efforts.

Mr. Gauthier: Is it true that you gave the officials at the Department of National Defence a deadline of April 26? What do you usually consider a reasonable length of time within which departments should respond, before you take action?

Mr. Goldbloom: When we write to departments, we give them what we consider a reasonable length of time, generally about one month. We do not expect an answer the next morning, but we do not expect to wait too long either.

Obviously, we do not control the situation in any department. If we do not receive a reply, or if the reply is unsatisfactory, we have to pursue our efforts and exert other types of pressure.

The Chairman: I would just like to add something to the conversation. What would you do if you were to learn in the course of your investigation that the officer in question had been reprimanded. The inappropriate language used does not seem to have been harmful to this officer's career. What is your position in that case? Do you say that some inappropriate language was used and request an apology? I don't think an officer can have such a misdemeanour in his file all his life because of an unfortunate. . . I know there are a number who. . .

Mr. Goldbloom: The main thing, Mr. Chairman, is to see that such instances do no recur. We think that is the most important objective.

We have no authority to discipline the individual responsible for the inappropriate behaviour or language. We can ask the department to confront such individuals, to reprimand them and to instruct them not to do the same thing again.

The Chairman: But these facts make this a complet issue. We were told that this is a complex complaint, were we not?

Mr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: Settling it is complex.

In any case, how long will you continue coming back to us with this case, Mr. Goldbloom? You must be running out of patience.

Mr. Goldbloom: I will be meeting with the Deputy Minister and the Chief of the Defence Staff next week, and this item will be on the agenda.

[*Text*]

M. Gauthier: Excellent. Combien d'enquêtes avez-vous réalisées au cours de la dernière année au sein des ministères et institutions fédérales?

M. Goldbloom: Une vingtaine, si ma mémoire est fidèle, mais je demanderais à M. Robichaud de préciser davantage.

M. Robichaud: Quand vous parlez d'enquêtes, pensez-vous aux enquêtes approfondies? Nous en avons réalisé une cinquantaine, à peu près 55.

M. Goldbloom: Il y a une distinction à faire entre les enquêtes approfondies et les évaluations que nous poursuivons. J'avais pris cela dans le sens d'évaluation.

M. Gauthier: Je parlais d'enquêtes.

M. Goldbloom: Excusez-moi.

M. Gauthier: J'ai bien utilisé le mot «enquêtes».

Avez-vous envisagé la possibilité de déposer au Parlement un rapport sur vos enquêtes lorsque vous faites face à des situations où la patience n'est pas seulement une vertu, mais presque un art? Est-il possible que vous envisagiez de déposer à la Chambre des rapports ponctuels sur les enquêtes que vous menez où il y a une résistance de la part de l'institution fédérale, afin que les Canadiens et les Canadiennes sachent très bien ce qui se passe dans la machine fédérale?

M. Goldbloom: La formule d'un rapport spécial au gouverneur en conseil est à notre disposition, et nous sommes en train d'examiner l'opportunité de ce faire dans un cas particulier.

Il y a aussi le recours judiciaire qui est à la disposition du plaignant et auquel le commissaire peut participer.

M. Gauthier: Avez-vous l'intention de faire des études ou enquêtes spéciales auprès de certains ministères qui, d'après les plaintes que vous recevez et d'après leur *modus operandi*, auraient peut-être avantage à se faire rappeler les objectifs de la Loi sur les langues officielles et à suivre vos bons conseils? Si vous avez l'intention de les identifier cette année, combien allez-vous en faire cette année comparativement à l'année passée? L'année passée, vous en avez fait 60. Allez-vous en faire autant ou plus cette année?

M. Goldbloom: Évidemment, lorsque nous faisons un rapport d'enquête, il y a un suivi à faire. Cela fait partie de notre surveillance de la performance des ministères. En termes de nombres, je pense que nous pouvons prévoir que les chiffres seront comparables.

Cette année, au lieu de couvrir un très large éventail de ministères et d'organismes et d'en fournir ce que nous appelons une vignette dans le rapport annuel, nous avons choisi de centrer notre attention sur une vingtaine d'organismes où nous avons poursuivi une évaluation plus détaillée. Nous allons continuer dans ce sens.

• 1610

M. Gauthier: Les études et les enquêtes spéciales m'intéressent énormément. Évidemment, vous ne pouvez pas nous donner aujourd'hui une liste des ministères que vous allez étudier au cours de la prochaine année. Est-ce qu'on pourrait en avoir une liste?

M. Goldbloom: D'accord. On me fait signe que oui.

M. Gauthier: Vous pourriez l'envoyer au Comité?

M. Goldbloom: Oui.

[*Translation*]

Mr. Gauthier: Excellent. How many investigations did you conduct of various federal departments and institutions last year?

Mr. Goldbloom: About 20, if I remember correctly. However, I would ask Mr. Robichaud to give you more precise information.

Mr. Robichaud: When you speak of investigations, are you thinking of enhanced investigations? We carried out about 50 or 55 such investigations.

Mr. Goldbloom: We distinguish between enhanced investigations and evaluations. I had understood you to be referring to evaluations.

Mr. Gauthier: I was referring to investigations.

Mr. Goldbloom: Excuse me.

Mr. Gauthier: I did use the word "investigations".

Did you consider tabling in Parliament a report of your investigations in cases where patience is not only a virtue, but almost an art? Could you imagine tabling specific reports in the House of Commons on your investigations in cases where you encounter resistance from the federal department or agency? In this way, Canadians would have a very good idea of what is going on in government.

Mr. Goldbloom: We can submit special reports to the Governor in Council, and we are considering the advisability of doing so in one particular case.

Complainants can also use the court remedy, in which the commissioner can be involved.

Mr. Gauthier: Do you intend to conduct any special studies or investigations of certain departments that, according to the complaints you receive and their *modus operandi*, could benefit from a reminder about the objectives of the Official Languages Act and some advice along these lines? If you intend to identify them this year, how many are you going to conduct this year compared to last year? Last year you conducted 60. Are you going to do as many or more this year?

Mr. Goldbloom: Obviously, I have follow-ups involved when we do a report on an investigation. This is part of our monitoring of the performance of departments. I think the number of the investigations will be about the same.

This year, rather than covering a broad range of departments and agencies and presenting a brief summary in the annual report, we have decided to focus on about 20 departments or agencies of which we did a more detailed evaluation. We will continue this practice.

Mr. Gauthier: I'm extremely interested in your studies and special investigations. Obviously, you cannot give us today a list of the departments that you will be studying next year. Could we get a copy of the list at some point?

Mr. Goldbloom: Yes. I'm told that could be done.

Mr. Gauthier: Could you send it to the committee?

Mr. Goldbloom: Yes.

[*Texte*]

M. Gauthier: Très bien. J'aimerais également savoir quels sont les sujets les plus préoccupants dans chacun de ces ministères-là.

M. Goldbloom: D'accord.

M. Gauthier: Je me sers de mon expérience au Comité des comptes publics. On demande cela au vérificateur général du Canada. Je pense bien que l'ombudsman des langues officielles est capable d'en faire autant.

J'ai bien aimé votre rapport et je voudrais vous féliciter. Je l'ai étudié, annoté et déchiqueté. Cela fait des mois que j'attends d'avoir la chance d'en parler, et je n'ai pas encore eu cette chance. Ce n'est pas parce que je ne voulais pas en parler. C'est un bon rapport. Je vous en félicite.

M. Goldbloom: Merci.

M. Gauthier: Il est bien fait et facile à lire et il couvre presque tous les sujets qui nous intéressent.

Dans votre Rapport annuel, à la page 16, vous jugez tout à fait normal que les Canadiens remettent en question certaines dépenses gouvernementales, dont la gestion bilingue de nos institutions. À votre avis, existe-t-il des programmes de langue officielle qui méritent d'être remis en question? Si oui, lesquels?

M. Goldbloom: Il y en a un, et c'est celui de la prime au bilinguisme. Je ne suis pas le premier à remettre en question l'opportunité de maintenir ce programme.

Au début, il a sans doute été jugé nécessaire, utile et constructif d'accorder une somme additionnelle pour que les détenteurs de certains postes soient en mesure de bien servir le public. Aujourd'hui, il me semble moins défendable de continuer cette dépense.

À part cela, tout en reconnaissant que dans une période d'austérité, on doit scruter chaque dépense, je ne crois pas que d'autres dépenses soient exagérées ou excessives.

M. Gauthier: On donne 800$ à un fonctionnaire qui occupe un poste identifié bilingue, ce qui représente 50 millions de dollars par année. Dans votre rapport annuel, vous dites que vous avez plaidé en faveur d'une «réduction sélective» des primes au bilinguisme qui coûtent annuellement 50 millions de dollars. Que veut dire «une réduction sélective des primes»?

M. Goldbloom: Si j'avais à réécrire le texte, j'écrirais «progressive» au lieu de «sélective», parce que c'était le sens que je voulais communiquer. Il me semblerait injuste d'enlever 800$ à une personne qui compte là-dessus, qui s'est adaptée à un niveau de vie en fonction de la réception de ces 800$, mais il me paraîtrait raisonnable de commencer maintenant à ne plus l'accorder à de nouveaux détenteurs de poste.

M. Gauthier: On pourra peut-être y revenir, monsieur le président, parce que la prime au bilinguisme est un sujet qui est *hot* et d'actualité.

Je voudrais revenir à la formation linguistique. Cela, c'est du suivi. La prime a été donnée à des gens qui avaient les qualifications... Vous m'avez dit mardi passé que 85 p. 100 des gens qui occupent un poste bilingue rencontrent les exigences du poste.

M. Goldbloom: À peu près, oui.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: Very good. I would also like to know which subjects are of the greatest concern in each department.

Mr. Goldbloom: All right.

Mr. Gauthier: I am drawing on my exprience on the Public Accounts Committee. This is the type of request we make of the Auditor General of Canada. I think the official languages ombudsman could provide the same information.

I must say that I liked you report very much and I would like to congratulate you on it. My copy is falling apart because I have studied it so much and written in so many notes. I've been waiting months to have an opportunity to talk about it. I was not able to do so, but it was not for lack of wanting to. This is a good report. I congratulate you on it.

Mr. Goldbloom: Thank you.

Mr. Gauthier: It is well done, easy to read and covers almost all the topics of interest to us.

On page 15 of your Annual Report, you say that it seems only natural that Canadians should question federal expenditures, including the cost of running the federal administration in two languages. Do you think there are any official languages programs that should be questioned? If so, which ones?

Mr. Goldbloom: There is one, the bilingualism bonus program. I am not the first person to question whether or not this program should be maintained.

Initially, it was doubtless felt necessary, useful and constructive to provide an extra amount of money to ensure that the incumbents of some positions would be able to provide good service to the public. Today, it seems less defensible to continue spending money on the bilingualism bonus.

Without exception, and while I do recognize that in a period of austerity every expenditure must be looked at closely, I don't think other expenditures are exaggerated or excessive.

Mr. Gauthier: Public servants in bilingual positions get $800, which amounts to a total of $50 million a year. In your Annual Report, you argue in favour of "a selective reduction" of these bilingualism bonuses that cost $50 million each year. What do you mean by "a selective reduction of the bilingualism bonus"?

Mr. Goldbloom: If I were rewriting the report, I would use the word "progressive" rather than "selective", because that is the meaning I was trying to convey. I think it would be unfair to take away $800 from individuals who are counting on it, who have become used to a standard of living that takes into account the $800. However, I think it would be reasonable to start to phase out the bilingualism bonus for new incumbents.

Mr. Gauthier: Perhaps we can come back to this topic, Mr. Chairman, because the bilingualism bonus is a very hot issue at the moment.

I would like to turn to language training. This question follows on the previous one. The bonus was given to individuals with the necessary qualifications... Last Tuesday, you told me that 85% of the people in bilingual positions met the requirements of the position.

Mr. Goldbloom: Approximately, yes.

[*Text*]

M. Gauthier: C'est bien, cela! C'est mieux que c'était, en tout cas, mais il y a encore 15 p. 100 des postes bilingues qui sont occupés par des gens qui ne rencontrent pas les exigences de leur poste. Ces gens reçoivent-ils la prime de 800$?

M. Nadon: Non.

M. Gauthier: Expliquez-moi cela.

M. Marc Thérien (directeur général des politiques, Commissariat aux langues officielles): Il faut avoir réussi un examen et être testé périodiquement pour avoir droit à la prime. Il faut satisfaire aux exigences.

M. Gauthier: Excellente réponse. C'est ce que je visais mardi passé quand j'ai demandé si le commissaire était au courant du testing qui se faisait par la Commission de la Fonction publique pour éliminer les 15 p. 100 de gens qui occupent des postes bilingues, mais qui ne sont pas effectivement bilingues. C'était cela, ma question. J'ai compris votre réponse, et c'est bien.

Est-ce qu'on peut s'attendre à ce que ce testing se termine bientôt parce qu'on aura éliminé les 15 p. 100 de gens qui ne rencontrent pas les exigences de leur poste?

• 1615

M. Goldbloom: Il faudra que les tests se poursuivent. Puisque nous devons confirmer le maintien de la compétence linguistique des détenteurs de certains postes, nous ne pouvons éliminer le processus d'évaluation.

M. Gauthier: Combien y a-t-il de fonctionnaires qui reçoivent la prime? Vous pouvez me dire: Divisez 50 millions de dollars par 800$ et vous allez le savoir, monsieur Gauthier. Est-ce bien cela? Est-ce que quelqu'un connaît le nombre exact de fonctionnaires qui reçoivent la prime au bilinguisme?

M. Thérien: On l'a quelque part. Il s'agit de le trouver.

M. Gauthier: Ce n'est pas compliqué. On va diviser 50 millions de dollars par 800$ et on va avoir un chiffre approximatif, mais je ne sais pas si c'est la réponse. Pouvez-vous me l'obtenir?

M. Goldbloom: Cela donnerait la réponse.

M. Gauthier: Est-ce que quelqu'un pourrait me le dire? Vous serait-il aussi possible de me donner le pourcentage de ceux qui ont été testés là-dessus par la Commission? En reste-t-il encore un pourcentage important, ou si on peut s'attendre à ce que ce testing se termine un jour?

Que pensez-vous de la formation linguistique en général, monsieur Goldbloom? Le gouvernement dépense plusieurs millions de dollars tous les ans pour la formation linguistique. Avez-vous examiné le programme? Êtes-vous satisfait de la façon dont on fait les choses en ce moment dans le domaine de la formation linguistique?

M. Goldbloom: À en juger par les résultats, je dirais que nous sommes relativement satisfaits. Ce qui me préoccupe davantage en ce moment et depuis un certain temps, c'est que nous avons l'impression qu'on a un recours un peu exagéré à la dotation impérative afin de ne pas être obligé de payer la formation linguistique et, en deuxième lieu, afin d'éviter de ne pas être en mesure de compter sur la présence d'une personne durant une période de formation linguistique.

[*Translation*]

Mr. Gauthier: So that is the figure! It is better than it used to be, but 15% of all bilingual positions are still held by individuals who do not meet the requirements of the position. Do those individuals get the $800 bonus?

Mr. Nadon: No.

Mr. Gauthier: Would you explain that for me?

Mr. Marc Thérien (Director General, Policy Branch, Office of the Commissioner of Official Languages): Public service employees must pass an examination and be tested periodically in order to be eligible for the bonus. They must meet the requirements of the position.

Mr. Gauthier: That is an excellent answer. This is the point I was trying to get at last Tuesday when I asked whether the Commissioner was aware of the testing being done by the Public Service Commission to eliminate the 15% of incumbents in bilingual positions who are not really bilingual. That was the point of my question. I understood your answer. That is very good.

Can we expect such testing to end soon because you will have removed the 15% of incumbents who do not meet the requirements of their position?

Mr. Goldbloom: We will have to maintain the tests. Since we have to ensure that people in certain positions remain sufficiently bilingual, we can't abolish the evaluation process.

Mr. Gauthier: How many public servants receive the bonus? You can tell me to divide $50 million by $800 and that will give me the answer. Is that right? Does anyone know exactly how many public servants receive the bilingual bonus?

Mr. Thérien: We have that number; we just have to find it.

Mr. Gauthier: It's not complicated. Take $50 million and divide it by $800. You'll get an approximate figure, but I don't know if it's the right answer. Could you get the exact figure for me?

Mr. Goldbloom: You would get the answer that way.

Mr. Gauthier: Can someone tell me what the figure is? Could you also give me the percentage of people who were tested by the Commission? Is it a high percentage, or can we expect that the tests will end some day?

What do you think of language training in general, Mr. Goldbloom? The government spends several million dollars a year on language training. Have you studied the program? Are you satisfied with language training as it currently undertaken?

Mr. Goldbloom: Judging by the results, I'd say we are relatively satisfied. What bothers me more, and has been bothering me for a while, is that we have the impression that too much imperative staffing is made to avoid paying for language training, and to avoid having to count on an employee who is absent because he or she is getting language training.

[*Texte*]

Nous tenons à ce que le système soit juste, et l'équité requiert que l'exigence d'une dotation impérative soit objectivement justifiée.

M. Gauthier: À la page 27 de votre Rapport annuel, vous dites ceci:

> En 1992, le Conseil du Trésor consacrera donc son énergie à la mise en oeuvre efficace de la nouvelle réglementation et, si l'on en croit certains préparatifs, à l'amélioration de la situation de la langue de travail.

Qu'entendez-vous par «préparatifs»? La réglementation sur la langue de service, on l'a. Sur la langue de travail, on n'a aucune réglementation, non plus que sur la représentation équitable. Alors, je vous pose la question: Que voulez-vous dire par «préparatifs»? Est-ce que ces préparatifs-là vont porter fruit un jour? Est-ce qu'on va avoir une réglementation qui nous donnera un encadrement assez clair sur la signification de la loi au niveau de la mise en oeuvre de la langue de travail?

M. Goldbloom: La mise en application du règlement adopté en décembre dernier a été effectuée sans grand renfort de publicité. Nous espérions que les préparatifs auxquels nous avons fait allusion dans le rapport annuel prendraient la forme d'une information au public, d'une liste ou d'une carte des bureaux où les services seraient disponibles dans les deux langues. Nous avons constaté que l'effort du Conseil du Trésor à cet égard n'avait pas rencontré parfaitement notre espoir. Nous avons donc préparé nous-mêmes un dépliant d'information au public, que nous venons de produire, et nous avons fourni à nos bureaux régionaux des cartes afin que ces bureaux puissent informer les intéressés de la disponibilité de services dans les deux langues.

Nous avons pris les initiatives suivantes. J'ai mentionné la brochure. Nous avons préparé une fiche provinciale pour chaque province et chaque territoire. Nous avons publié des articles dans *Langue et Société* afin d'informer les gens. Lorsqu'il a été possible pour le commissaire et ses représentants de rencontrer les médias et de fournir des renseignements par le truchement des médias d'information, nous l'avons fait. Enfin, nous avons pris soin d'offrir aux représentants du commissaire dans les régions une formation spéciale quant à la mise en application du règlement.

• 1620

M. Gauthier: Monsieur le président, vous voulez que je m'arrête, mais j'aimerais revenir à cela parce que c'est un sujet qui me préoccupe beaucoup.

Le président: On aura l'occasion d'y revenir, monsieur Gauthier.

J'aimerais poser une petite question avant de donner la parole à M. Robitaille. Monsieur le commissaire, concernant le test de langues officielles des membres de la Fonction publique pour la prime au bilinguisme, qui analyse les tests et qui est le dernier juge? Est-ce le Conseil du Trésor ou la Commission de la Fonction publique elle-même? Est-ce qu'il y a un comité spécial?

M. Goldbloom: C'est la Commission de la Fonction publique qui s'en charge.

Le président: Et elle fait les recommandations?

M. Goldbloom: Oui.

[*Traduction*]

We want a fair system, and imperative staffing must be objectively justified if we are to be fair.

Mr. Gauthier: On page 27 of your Annual Report, you say:

> In 1992, the Treasury Board will devote its efforts to effective implementation of the new regulations and, if the preparatory work is any indication, to improving the language of work situation.

What do you mean by "preparatory work"? We already have regulations on the language of service. But there are no regulations on the working language, or on fair representation. So I ask you: What do you mean by "preparatory work"? Will the preparatory work yield results some day? Will we have regulations giving us a clear framework on the meaning of the Act whith respect to the implementation of the working language?

Mr. Goldbloom: The implementation of the regulation which was adopted last December was made without great fanfare. We were hoping that the preparatory work we referred to in our annual report would somehow be made public in the form of a brochure or list of those offices where services would be available in both languages. We noted that Treasury Board's work in this area did not exactly coincide with what we had hoped for. We therefore prepared a public information brochure ourselves. We just finished it and have sent it to our regional offices so that they may inform those concerned that bilingual services are available.

We have taken the following initiatives. I already mentioned the brochure. We also prepared a card for each province and territory. Furthermore, we published articles in *Language and Society* to inform people about offices offering bilingual services. The Commissioner and his representatives also met with members of the media, when it was possible, to provide them with information. We also offered special training on the implementation of the regulations to regional representatives of the Commissioner.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, I know you want me to stop, but I want to come back to this because I'm very concerned about it.

The Chairman: You'll be able to come back to it later, Mr. Gauthier.

I would like to ask a brief question before going to Mr. Robitaille. Mr. Commissioner, who corrects the tests and makes final decisions regarding public servants who take the official languages test to see if they are eligible for the bilingual bonus? Is it Treasury Board or the Public Service Commission? Is there a special committee?

Mr. Goldbloom: The Public Service Commission is in charge of doing that.

The Chairman: Did it make recommendations?

Mr. Goldbloom: Yes.

[*Text*]

Le président: Merci. Monsieur Robitaille, vous avez la parole.

M. Robitaille (Terrebonne): Monsieur le président, vous me permettrez de souhaiter la bienvenue au Dr Goldbloom et à tous ses collègues.

Je voudrais revenir à la question des plaintes, monsieur Goldbloom. Vous ou votre collègue avez mentionné tout à l'heure une dizaine d'organismes gouvernementaux, soit Air Canada en tête, Postes Canada, Emploi et Immigration et ainsi de suite. J'aimerais savoir quel type de plaintes vous recevez le plus fréquemment. Est-ce que que ce sont des plaintes sur la langue de service?

M. Goldbloom: À Air Canada et à bord des trains de VIA Rail, on a du personnel qui se montre incapable ou peu disposé à répondre convenablement aux passagers dans la langue officielle de leur choix.

Chez Air Canada, on a également le problème des annonces qui se font au sol avant l'embarquement et à bord des avions. On ne tient pas compte de la présence de passagers parlant l'une et l'autre des deux langues officielles. Ce sont les plaintes les plus fréquentes.

La semaine dernière, j'ai parlé un peu des problèmes que nous avons avec VIA Rail. J'ai informé le Comité que nous avions décidé, après une période assez longue où notre patience a été récompensée en partie par une entente convenable avec l'un des deux syndicats en cause, de procéder à un recours judiciaire.

M. Gauthier: C'est signé?

M. Goldbloom: Pardon?

M. Gauthier: Vous disiez que vous alliez signer le. . .

M. Goldbloom: Oui, je l'ai signé.

M. Gauthier: C'est fait.

M. Goldbloom: C'est fait.

M. Gauthier: Très bien.

M. Goldbloom: La société en est informée.

Chez Air Canada, on a un autre problème qui est celui de la publicité commerciale, des annonces qui devraient se faire dans les deux langues dans des médias convenables, notamment dans des journaux qui ont un tirage et une distribution qui permettent au public d'être bien renseigné. Nous avons dû constater des déficiences de ce côté-là.

Dans ce cas, nous étions allés jusqu'à exercer le recours judiciaire. Nous avons par la suite conclu une entente hors cours. Nous surveillons les résultats de cette entente qui ne nous paraissent pas parfaitement satisfaisants.

M. Robitaille: J'imagine que la majorité des plaintes vient d'individus.

M. Goldbloom: Dans le cas du public voyageur, c'est presque entièrement de la part de particuliers. Dans le cas des annonces payées, l'Association de la presse francophone se manifeste et communique avec nous au nom de ses membres.

M. Robitaille: Dans le cas de plaintes d'individus, ce sont les individus de langue officielle française qui font la plus forte proportion de plaintes, n'est-ce pas?

M. Goldbloom: Effectivement.

[*Translation*]

The Chairman: Thank you. Go ahead, Mr. Robitaille.

Mr. Robitaille (Terrebonne): Mr. Chairman, I would like to welcome Mr. Goldbloom and his colleagues.

I would like to come back to the issue of complaints, Mr. Goldbloom. A few moments ago, you or your colleague mentioned about ten government organizations, beginning with Air Canada, Canada Post, Employment and Immigration and so on. I would like to know what kind of complaints you get most frequently. Are complaints mainly about the language of service?

Mr. Goldbloom: There are people working for Air Canada and VIA Rail who are unable or unwilling to adequately answer passengers in the official language of their choice.

At Air Canada, there is a problem with pre-boarding call announcements, as well as those made on board the plane. Sometimes the needs of French-speaking or English-speaking passengers are ignored. Those are the most frequent complaints.

Last week, I briefly spoke about the problems at VIA Rail. I told the committee that we decided, after waiting a long time and after our patience was partially rewarded with a satisfactory agreement reached with one of the two unions involved, to go to court.

Mr. Gauthier: Has it been signed?

Mr. Goldbloom: Pardon?

Mr. Gauthier: You said you were going to sign the. . .

Mr. Goldbloom: Yes, I signed it.

Mr. Gauthier: It's done.

Mr. Goldbloom: It's done.

Mr. Gauthier: Very well.

Mr. Goldbloom: The Corporation has been informed.

There is another problem at Air Canada concerning advertising and ads which should be made in both official languages in the appropriate media, especially in newspapers with a sufficiently wide leadership to ensure that the public is well informed. But there were problems here.

In that particular case, we decided to turn to the courts, but in the end, we settled out of court. We are monitoring the agreement which, to our mind, is not quite satisfactory.

Mr. Robitaille: I suppose most complaints are from individuals.

Mr. Goldbloom: In the travel industry, most complaints come from individuals. In the case of paid advertising, the *Association de la presse francophone* complains to us on behalf of its members.

Mr. Robitaille: When individuals complain, it's mostly French-speaking people who do so, right?

Mr. Goldbloom: Yes.

[*Texte*]

• 1625

M. Robitaille: Avez-vous des chiffres sur les proportions de plaintes qui viennent de personnes anglophones, de personnes francophones et ainsi de suite?

M. Goldbloom: C'est 85 p. 100 de plaintes de francophones et 15 p. 100 d'anglophones.

M. Robitaille: Donc, 85 p. 100 des plaintes viennent de francophones.

M. Goldbloom: Oui. Je dois ajouter, monsieur le président, que nous aussi, de l'équipe du Commissariat, vivons de telles situations de temps en temps. Alors que j'étais moi-même à un des principaux aéroports du Canada, il y a eu un retard de mon avion à cause de problèmes de nature mécanique. Les explications ont été fournies en anglais seulement.

M. Robitaille: Ils ne vous avaient probablement pas reconnu. Autrement, ils n'auraient jamais. . .

Monsieur Goldbloom, avez-vous fait des enquêtes ou des vérifications auprès du ministère de la Défense nationale sur l'application des langues officielles en milieu de travail?

M. Goldbloom: Oui, tout à fait. Nous avons pris connaissance du rapport du groupe de travail composé de MM. Parizeau, Broadbent et Noël. Nous en avons discuté avec le ministre. Nous avions préparé une présentation là-dessus, mais nous n'avons pas été invités à la faire.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le rôle que peut jouer un membre francophone des Forces armées, par ses possibilités d'avancement et ainsi de suite.

M. Robitaille: C'est un peu dans le sens des remarques qui avaient été faites à l'époque par Marcel Masse, lorsqu'il était à la Défense nationale.

M. Goldbloom: Oui. Nous constatons deux problèmes qui nous paraissent particulièrement importants. Premièrement, il y a la non-disponibilité de cours de formation en français. Cela nous trouble considérablement. Il y a eu certaines améliorations, mais la situation laisse encore à désirer.

Également, nous critiquons à répétition le fait que le ministère de la Défense nationale ne traite pas les familles des militaires comme son personnel, laissant essentiellement au commandant de chaque base le soin de décider comment fournir des services aux membres des familles des militaires.

Nous constatons que, dans plusieurs bases, le nombre de personnes capables de répondre aux attentes et aux besoins des personnes d'expression française est assez limité. Dans certains cas, par exemple, on est obligé de faire appel à l'aumônier catholique pour qu'il soit interprète parce qu'il n'y a pas de travailleur social capable de comprendre et de traiter un problème soulevé par un membre d'une famille de militaire.

M. Robitaille: Cela veut dire que les services dans une des langues officielles ne sont pas comparables à ceux donnés dans l'autre langue officielle.

M. Goldbloom: Pas tout à fait. Je veux être juste. Nous constatons chez la haute direction du ministère et des Forces armées une bonne volonté de chercher des solutions, mais. . .

[*Traduction*]

Mr. Robitaille: Do you have any figures showing the percentage of complaints from anglophones versus the percentage of complaints from francophones?

Mr. Goldbloom: Eighty-five percent of the complaints are from francophones, and 15% are from anglophones.

Mr. Robitaille: So 85% of complaints come from francophones.

Mr. Goldbloom: Yes. I should add, Mr. Chairman, that we who work in the Office of the Commissioner also experience these situations from time to time. Once I was at on of Canada's main airports, and my flight was delayed because of mechanical problems. The explanations were given only in English.

Mr. Robitaille: Probably they didn't recognize you. Otherwise, they would have never. . .

Mr. Goldbloom, have you carried out investigations or audits of the Department of National Defence regarding the application of official languages policy in the workplace?

Mr. Goldbloom: Yes indeed. We read the report of the task force made up of Mr. Parizeau, Mr. Broadbent and Mr. Noël. We discussed the matter with the minister. We had prepared a presentation, but we were not asked to give it.

We are particularly concerned about the role that a francophone member of the Armed Forces can play, as well as his or her opportunities for advancement and so on.

Mr. Robitaille: At the time, Marcel Masse made much the same remarks when he was at National Defence.

Mr. Goldbloom: Yes. In our view, two problems are particularly important. First of all, training courses are not available in French. This disturbs us considerably. Some improvements have been made, but the situation still leaves something to be desired.

In addition, we have repeatedly criticized the Department of National Defence because it does not treat the family of its soldiers as staff, and basically it is up to the commanding officer at each base to decide how to provide services to the soldiers' family members.

At several bases, there are very few staff who are able to respond to the expectations and needs of French-speaking people. For instance, in some cases we have to ask the Catholic chaplain to interpret because there is no social worker able to understand and deal with a problem that a member of a soldier's family has brought up.

Mr. Robitaille: That means that services in one official language are not comparable to those given in the other official language.

Mr. Goldbloom: Not exactly. I do want to be fair. We have seen that the senior officials of the Department and the Armed Forces are quite willing to look for solutions, but. . .

[*Text*]

M. Robitaille: Les habitudes sont bien ancrées!

M. Goldbloom: Oui. À des niveaux inférieurs de la pyramide, il est un peu plus difficile d'amener des gens à reconnaître les besoins de leur personnel et des familles en question.

M. Robitaille: À la page 30 de votre rapport, vous faites allusion au fait qu'au Québec, en excluant la région de la Capitale nationale, la proportion des postes bilingues est de 53,7 p. 100, alors que la population de langue officielle minoritaire ne représente que 13,2 p. 100 de la population en général. L'écart est encore plus considérable—je me réfère toujours au document—si l'on considère que la ville de Québec compte 41,8 p. 100 de postes bilingues pour desservir une population de langue officielle minoritaire qui ne représente que 2,2 p. 100 de la population de la ville.

• 1630

Vous signalez dans votre rapport toute la question du déséquilibre qui met en doute le respect du principe de la comptabilité et, de façon plus générale, celui de l'équité, en plus de soulever des questions au sujet de l'application de l'article 91.

On parlait de la prime au bilinguisme tout à l'heure. Dans l'éventualité où le Conseil du Trésor déciderait de corriger le déséquilibre que vous avez observé, les titulaires de postes bilingues seraient-ils en mesure de s'opposer à une transformation de leur poste en poste unilingue qui entraînerait, par voie de conséquence, la perte de la prime au bilinguisme?

M. Goldbloom: D'abord, monsieur le président, j'ai suggéré que l'on n'enlève pas la prime à ceux et celles qui la reçoivent présentement. Donc, ce serait le successeur du détenteur actuel d'un poste qui se trouverait privé de cette prime.

Nous avons constaté ce qui nous semble un pourcentage excédentaire, dans la Fonction publique fédérale au Québec, de postes définis comme bilingues. Il est évident que le Québec, afin de fonctionner convenablement au sein du Canada et au sein de l'Amérique du Nord, a besoin d'une capacité dans les deux langues officielles qui soit plus importante que le pourcentage de postes qui seraient requis pour bien servir la population minoritaire d'expression anglaise.

Les ministères à vocation économique sont obligés de pouvoir communiquer en anglais comme en français; les douaniers à la frontière doivent pouvoir recevoir des gens dans les deux langues. Donc, nous avons besoin d'un pourcentage élevé de postes bilingues au Québec. Mais nous trouvons quand même que les besoins sont inférieurs au pourcentage de postes qui sont identifiés, et nous suggérons que cette situation soit progressivement corrigée.

M. Robitaille: C'est une situation que vous n'avez pas nécessairement observée dans les autres provinces canadiennes.

M. Goldbloom: Dans les autres provinces, il n'y a pas de situation comparable. Le Nouveau-Brunswick, évidemment, est un cas particulier. Dans les autres provinces, on a besoin de personnel bilingue pour bien servir la population de langue officielle minoritaire, mais c'est la langue de la majorité qui sert aux relations interprovinciales et internationales.

M. Robitaille: Merci.

M. Gauthier: Votre proposition voulant que le successeur d'un poste identifié bilingue soit privé de la prime m'intrigue. Il y avait 62 333 postes bilingues en 1991. On trouve cela à la page 32. Comment allez-vous expliquer à un employé qui occupe un

[*Translation*]

Mr. Robitaille: Old habits die hard!

Mr. Goldbloom: Yes. It is somewhat more difficult at the lower levels of the pyramid to persuade people to recognize the needs of their staff and the families in question.

Mr. Robitaille: On page 30 of your report, you mentioned that in Quebec, excluding the National Capital Region, the percentage of bilingual positions if 53.7%, whereas the minority official-language population makes up only 13.2% of the general population. This discrepancy is even greater—I am still referring to the Report—considering that the city of Quebec has 41.8% of the bilingual positions but services a minority official-language population that only represents 2.2% of the city's population.

In your report, you raised the entire issue of imbalance, which casts doubt on the principle of accountability, and speaking more generally, on the principle of equity. You also raised questions about the enforcement of section 91.

We were talking about the bilingualism bonus a few moments ago. If Treasury Board ever decides to correct the imbalance that you have observed, would the incumbents of bilingual positions be able to object to their positions being converted into unilingual positions, because this would mean they would lose the bilingualism bonus?

Mr. Goldbloom: First of all, Mr. Chairman, I did not suggest that we take the bonus away from those who are currently receiving it. So it would be the person who succeeds the current incumbent who would not get this bonus.

We saw what we felt was an overly high percentage of bilingual positions in the federal public service in Quebec. Obviously, if Quebec is to function effectively within Canada and within North America, it needs a higher bilingual capability than the percentage of positions that would be needed to properly serve the minority English-speaking population.

The economic departments have to be able to communicate both in English and in French; the customs officials at the border must be able to speak to people in either language. So we do need a high percentage of bilingual positions in Quebec. But even so, we find that the needs are lower than the percentage of positions that have been identified as bilingual, and we suggest that this situation be corrected over time.

Mr. Robitaille: You have not necessarily observed this situation in the other Canadian provinces.

Mr. Goldbloom: There is no comparable situation in the other provinces. Of course, New Brunswick is a special case. In the other provinces, we need bilingual staff to provide good service to the minority official-language population, but the language of the majority is used for interprovincial and international relations.

Mr. Robitaille: Thank you.

Mr. Gauthier: I am quite interested in your proposal that the person who comes after the incumbent of a bilingual position would no longer get the bilingualism bonus. In 1991, there were 62,333 bilingual positions. That figure is found on

[*Texte*]

poste bilingue, dont la description de tâches est assez claire et précise en ce qui a trait au service au public, qu'il ne recevra pas les 800$ que son voisin ou sa voisine faisant le même travail reçoit? Comment allez-vous convaincre les syndicats que c'est juste et équitable? J'ai une solution, mais je veux entendre la vôtre.

M. Goldbloom: Je pourrais offrir une réponse facile en disant que ce ne serait pas au commissaire de donner ces explications-là, mais c'est en blague que je le dis.

Je pense qu'il s'agira effectivement d'un élément de négociation avec les syndicats. L'explication devra être claire et porter sur le fait que nous n'accordons pas de prime pour d'autres compétences dans des domaines importants et que le temps a donné la preuve que, vraiment, ce n'est pas parce qu'on reçoit 800$ de plus que l'on parle le français ou l'anglais, selon le cas; c'est parce que le poste le requiert et parce que la conscience professionnelle et le respect du public exigent que l'on soit en mesure de s'exprimer convenablement.

• 1635

M. Gauthier: Parce qu'un poste était bilingue, on a décidé de donner une prime de 800$. Cette prime n'est pas indexée. Elle est toujours de 800$. Ceux qui y avaient droit il y a 20 ans ne reçoivent plus aujourd'hui, en dollars de 1993, les 800$ qu'ils recevaient il y a 15 ou 20 ans.

Pour ma part, j'intégrerais cela au salaire de l'individu et je dirais: Les nouveaux qui vont occuper des postes vont recevoir le salaire rattaché au poste, et le salaire va inclure la prime au bilinguisme de 800$. C'est beaucoup plus intéressant pour un employé parce que c'est négociable, tandis que la prime de 800$ ne l'est pas.

Je ne veux pas commencer à parler de ces choses-là, mais ce sujet est intéressant parce que cela fait des années qu'on en parle. J'espère qu'il va y avoir un gouvernement qui va avoir le courage de s'en prendre à cette chose et de l'éliminer. Je suis extrêmement fatigué d'entendre parler de cela.

Monsieur Goldbloom, je voudrais revenir à la question de mon ami sur la Défense nationale et dire à mon président, Gilles Bernier, qu'il n'y a pas seulement un cas de personne qui a été harcelée. Il y a 19 personnes qui ont porté plainte. Ce n'est pas seulement un individu. Ce n'est pas seulement un incident. Il y a eu 19 personnes qui ont corroboré que le harcèlement verbal du sergent en question était fréquent. Cela veut dire qu'il faisait souvent cela. Il s'adressait à tout francophone d'une façon impolie, et il le faisait souvent.

Le président: Cela n'avait pas été mentionné de cette façon.

M. Gauthier: Je ne voulais pas en faire un cas type. Je voulais simplement attirer votre attention sur le fait qu'il y a ce genre de langage inacceptable dans certains ministères. À la Défense nationale, c'est encore moins acceptable.

Vous vous souviendrez qu'on a eu un rapport commandé par le ministre du temps, Marcel Masse, et préparé par MM. Parizeau, Broadbent et Noël. C'était un rapport intéressant qui a fait l'objet d'une réunion du Comité en décembre de l'an passé.

Il devait y avoir un suivi à cette réunion-là, monsieur le président, et je voudrais qu'on prenne la décision de suivre ce dossier. Il y a là des choses importantes et des choses très coûteuses. Vous vous souviendrez qu'il y avait la question de la

[*Traduction*]

page 32. How are you going to explain to an employee in a bilingual position, whose job description is pretty specific about serving the public, that he will not receive the $800 bonus that the person in the next office receives for doing the same work? How are you going to convince the unions that that is fair? Myself, I have a solution, but I would like to hear your solution.

Mr. Goldbloom: I could give you an easy answer by saying that it is not up to the Commissioner of Official Languages to provide that kind of explanation, but I'm just joking.

Indeed, I do think negotiations with the unions will be necessary. The explanation will have to be clear, and it will have to be based on the fact that we do not give a bonus for other skills in important areas and that time has shown that, really, people do not speak French or English because they get an extra $800. They speak both languages because their position requires them to do so, and because their sense of conscientiousness and respect for the public require them to be able to express themselves suitably.

Mr. Gauthier: Because a position was bilingual it was decided to grant an $800 bonus. But that bonus is not indexed. It is still at $800. Those who were receiving it 20 years ago are no longer receiving today, in 1993 dollars, the $800 they were getting 15 or 20 years ago.

Personally I would include it in the incumbent's salary and say: From now on people will be paid a salary corresponding to their position, and that salary will include the $800 bilingualism bonus. It would be much more attractive for the employee since it would be negotiable, while the $800 bonus is not.

I do not want to get into that debate, but it is an interesting subject and we have been discussing it for years. I do hope to see a government have the courage to look at it and do away with it. I am extremely tired of hearing about it.

Mr. Goldbloom, I would like to come back to what my friend was saying about national defence and I wish to say to our Chairman, Gilles Bernier, that it was not just one isolated case of harassment. Nineteen people have lodged complaints. We are not talking about just one individual. It is not one isolated incident. Nineteen people have confirmed that verbal harassment was a frequent occurrence with that sergeant. So it means that he did it often. He addressed all French-speaking people in an impolite manner, and he did so often.

The Chairman: It had not been stated that way.

Mr. Gauthier: I didn't want to single out that case. I simply wanted to underscore that this type of unacceptable language is being used in some departments. It is even less acceptable when it is used at National Defence.

You will recall that there had been a report requested by Marcel Masse, who was the minister at the time, and prepared by Messrs Parizeau, Broadbent and Noel. It was an interesting report and the committee held one meeting on it last December.

Mr. Chairman, there was to have been a follow-up to that meeting and I would suggest that we decide to monitor this issue. It touches on very important and very costly matters. You remember that the question of translating all documents as

[*Text*]

traduction de tous les documents par opposition à la traduction de certains documents; une, deux ou trois personnes décideraient si on doit traduire un document très technique risquant de changer le lendemain parce que la compagnie en question a modifié ses pièces.

Je voudrais qu'on revienne à cela, monsieur le président.

Le président: À la fin de la réunion?

M. Gauthier: Je voudrais qu'on fasse venir le commissaire pour entendre son point de vue là-dessus, et peut-être qu'on fasse revenir les sous-ministres adjoints qui avaient pris des engagements sérieux devant nous en décembre dernier. On est maintenant en mai. On devrait les faire venir et leur demander: Qu'est-ce qui s'est passé? Qu'est-ce que vous avez fait? Avez-vous mis en place les promesses que vous aviez prises devant le Comité?

Donc, je soumets cette proposition.

M. Robitaille: Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord sur la proposition de mon collègue. J'étais présent en décembre dernier, lorsque nous avions reçu le sous-ministre et ses collègues, ainsi que le ministre Masse. On avait eu droit à une très bonne présentation.

M. Gauthier: Oui.

M. Robitaille: Je pense qu'il serait intéressant,. . .

M. Gauthier: De faire le suivi de cela.

M. Robitaille: . . .dans le cadre des travaux à planifier pour les prochaines semaines et les prochains mois, d'envisager de faire revenir ces gens afin que le Comité puisse effectuer un suivi.

M. Goldbloom: Monsieur le président, je tiens à dire que, pour nous, un cas de harcèlement de cette nature est très grave. C'est beaucoup plus grave que la situation de la personne qui s'adresse à un bureau et se fait dire: La personne qui peut vous répondre sera ici demain. C'est une atteinte à la dignité humaine, et nous trouvons cela totalement inacceptable. Des excuses sont requises,. . .

Le président: Ce n'est pas suffisant.

M. Goldbloom: . . .mais ne corrigent pas ce qui a été infligé à la personne en question. Il faut des mesures plus sérieuses pour éviter que la situation se répète.

Le président: Donc, on a suggéré qu'on fasse le suivi de ceci. Est-ce qu'il y a un consensus pour la prochaine réunion? On voulait justement parler de l'ordre du jour. On pourrait régler cela immédiatement.

M. Gauthier: Alors, on invite officiellement la Défense nationale à venir nous rendre compte du suivi de la réunion de décembre 1992.

Monsieur le commissaire, dans la nouvelle Loi sur les langues officielles adoptée en 1988, il y a un article qui donne à tout Canadien ou Canadienne le droit de se présenter devant un tribunal criminel et d'être entendu par un juge ou un jury qui comprend et parle la langue de l'accusé. Vous connaissez ça. Cela a pris du temps avant que ce soit accepté par les provinces qui ont la charge de l'administration de la justice dans ce pays.

• 1640

Est-ce que vous savez si c'est maintenant possible pour un accusé d'obtenir un procès dans sa langue—un accusé francophone, par exemple—partout au Canada? Êtes-vous satisfait que l'article de la loi est suivi d'une façon correcte, actuellement, par toutes les provinces du Canada?

[*Translation*]

opposed to only some documents was discussed; one, two or three people would decide whether to request translation for a very technical document that may be revised the next day because the company in question had changed its parts.

I would like us to look at that again, Mr. Chairman.

The Chairman: At the end of this meeting?

Mr. Gauthier: I would like us to invite the Commissioner to give us his view on this; and we could maybe recall the assistant deputy ministers who had made some definite commitments to us last December. We are now in May. We should call them back and ask them: What has happened? What have you done? Have you kept the promises you made to this committee?

It is a suggestion I am making.

Mr. Robitaille: Mr. Chairman, I quite agree with my colleague's suggestion. I was here last December when we heard the Deputy Minister and his colleagues, as well as Mr. Masse. It was an excellent presentation.

Mr. Gauthier: Indeed.

Mr. Robitaille: It would be interesting—

Mr. Gauthier: To follow up on that.

Mr. Robitaille: —when we plan the committee's work for the next few weeks or months to consider inviting those people back so that we can do some follow-up work.

Mr. Goldbloom: Mr. Chairman, I must say that in our view harassment of that nature is very serious. It is much more serious than a situation where someone going to an office is told: The person who can answer you will be in tomorrow. It is an attack on an individual's dignity, and we consider it totally unacceptable. Apologies are required. . .

The Chairman: That's not enough.

Mr. Goldbloom: —but they are not a remedy for what this person has been subjected to. More serious measures must be taken to avoid the recurrence of such a situation.

The Chairman: So it has been suggested that we follow up on this. Is there a consensus for the next meeting? We did in fact want to talk about the agenda. We could settle this right now.

Mr. Gauthier: So we will officially invite National Defence to come and give us a follow-up on the December 1992 meeting.

Mr. Commissioner, the new Official Languages Act, passed in 1988, contains a section saying that every Canadian being tried by a criminal court has the right to be heard by a judge or jury who understands and speaks his or her language. I am sure you are familiar with that provision. It took some time for the provinces to accept this development and they are responsible for the administration of justice in this country.

Do you know whether it is possible now for people to be tried in their own language—if the accused is a francophone, for instance—everywhere in Canada? Are you satisfied that that section of the act is being fully complied with by all of the provinces?

[*Texte*]

M. Goldbloom: Il y a certainement eu des améliorations; des efforts louables ont été faits dans diverses provinces. Je n'irai pas jusqu'à dire que, sans exception, c'est possible partout. Je demanderai à mes collègues de me renseigner davantage sur ce point.

M. Nadon: Il s'agit de cours à juridiction fédérale.

M. Gauthier: Au niveau criminel, c'est la loi fédérale qui prévaut. Le criminel, c'est le fédéral qui en est chargé.

M. Nadon: Nous avons très peu de plaintes, monsieur Gauthier, à cet effet. Comme le disait le commissaire, certainement qu'il y a eu des progrès. Nous avons peut-être une ou deux plaintes par année. C'est tout.

M. Gauthier: Oui, mais si c'est un cas de meurtre? Si l'accusé ne parle pas anglais et qu'il s'agit d'un meurtre en Colombie-Britannique, c'est important.

M. Nadon: Oui, mais ils prennent des arrangements et. . .

M. Gauthier: Non, non! La loi dit qu'il a le droit d'être entendu par un juge et un jury qui parlent la langue de l'accusé. Un anglophone au Québec a le droit d'être entendu par un juge qui parle sa langue et qui la comprend, surtout.

La même chose est vraie dans le reste du pays, parce que, dans la nouvelle loi qui a été adoptée en 1988, c'est clair et précis à l'article 90 ou 92, je ne me souviens pas exactement, je n'ai pas la loi devant moi.

De toute façon, pourriez-vous vous informer à travers le pays, à travers vos bureaux régionaux et me faire rapport là-dessus, à savoir si c'est possible? Parce qu'il y a des provinces—il y en avait encore trois il n'y a pas tellement longtemps, la Colombie-Britannique, l'Alberta et Terre-Neuve—qui hésitaient encore, et je voudrais qu'on me rassure là-dessus parce que je pense que la loi devrait être rigidement observée.

Dans le mandat que vous avez, dans la mission que vous vous êtes donnée, du moins selon l'évaluation que j'ai faite de votre rapport annuel, j'ai été frappé par les objectifs que vous avez énoncés, à savoir que vous considérez que sensibiliser la majorité aux langues officielles c'est très important et que votre travail—du moins, si j'ai bien compris—depuis quelque temps, est orienté vers cet objectif-là.

Selon Statistique Canada—ça, c'est le plus récent—le taux de transfert linguistique du français vers l'anglais est passé de 29 p. 100 en 1981 à 35 p. 100 en 1991. Les minorités linguistiques de ce pays s'assimilent à grands pas.

Vous vous êtes donné comme rôle de convaincre la majorité du bien-fondé des deux langues officielles. Et pour ça, je vous en félicite parce que c'est important. Pourtant, selon un sondage entrepris en février 1993—je ne sais pas par quelle firme, je pense que c'est Gallup ou peut-être Angus Reid—, la grande majorité des Canadiens et Canadiennes, soit 78 p. 100, pense que les gouvernements, les gouvernements fédéral et provinciaux, devraient respecter les jugements des tribunaux en matière de droit linguistique. Soixante-dix-huit pour cent, c'est tout de même une majorité importante. La cause Mahé a été entendue, ça fait trois ans de ça, et on n'a pas eu le résultat encore. Récemment, il y a eu la cause, au Manitoba, des parents

[*Traduction*]

Mr. Goldbloom: There have certainly been improvements; various provinces have made commendable efforts. I would not go so far as to say that that is possible everywhere, without exception. I will ask my colleagues to provide me with more information on that point.

Mr. Nadon: But these are courts under federal jurisdiction.

Mr. Gauthier: Criminal matters fall under federal jurisdiction.

Mr. Nadon: We have had very few complaints in this regard, Mr. Gauthier. As the Commissioner was saying, there certainly has been progress. We receive perhaps one or two complaints a year, that is all.

Mr. Gauthier: Yes, but what do you do in murder trials, for instance? If the accused does not speak English and the murder was committed in British Columbia, it would be important that the provision be applied.

Mr. Nadon: Yes, they make arrangements. . .

Mr. Gauthier: No, no! The law says that the accused has the right to be tried by a judge and a jury who speak the same language as he does. An anglophone in Quebec has the right to have his case heard by a judge who speaks his language and who understands it, above all.

The same thing is true in the rest of the country because this is spelled out explicitly in the new act that was passed in 1988, in section 90 or 92, I don't remember exactly, I don't have the act in front of me.

In any case, could you find out whether this is possible across the country? Could you put the question to your regional offices throughout the country and let me know? Because some provinces were still hesitating, quite recently—there were three, British Columbia, Alberta and Newfoundland—and I would like someone to reassure me on that point because I think that the law should be strictly observed.

I was struck by the objectives listed in your mandate and your mission statement, as I understood them in your Annual Report; you feel that it is very important to raise the majority's awareness of the two official languages and—if I understood you correctly—you have, of late, been directing your efforts to that end.

According to Statistics Canada's most recent statistics, the rate at which French speakers are assimilated into English-speaking groups has gone from 29% in 1981 to 35% in 1991. The assimilation of linguistic minorities in this country is proceeding very rapidly.

You have undertaken to convince the majority of the merits of Canada's official language policy. I commend you for that because that is important. Nevertheless, according to a survey done in February 1993—I don't know which company was responsible, I think it may have been Gallup or Angus Reid—the vast majority of Canadian men and women, i.e. 78%, think that federal and provincial governments should comply with court decisions that pertain to language rights; 78%, that's a considerable majority. The Mahé case was heard three years ago and a decision has not come down yet. Recently, a case brought by francophone parents was heard by a Manitoba court and there has not been any decision as of yet in that case either, to

[*Text*]

francophones et elle non plus n'a pas donné de suivi immédiat, que je sache. On verra à ce que ces gens-là soient rappelés à l'ordre.

Que faites-vous, vous, comme commissaire, pour défendre les minorités linguistiques qui se voient menacées par une assimilation quasi galopante, qui les quette à chaque tournant et qui ont une misère à survivre? Moi, je pensais que votre rôle de défendre la veuve et l'orphelin c'était aussi important que de défendre les politiques du gouvernement. Je vois ça de même, comme un député du peuple, un minoritaire vivant en Ontario, autant que possible en français. Je me dis: La «job» du gouvernement c'est d'expliquer ses politiques et de défendre ses politiques devant la Chambre des communes. Le rôle du commissaire c'est de défendre les minoritaires, tant au Québec les anglophones, mais surtout aussi, peut-être, ceux qui sont les plus menacés, les francophones.

Je vous demande spécifiquement: Avez-vous, par exemple, rencontré les premiers ministres provinciaux? Qui avez-vous rencontré? Avez-vous rencontré les groupes minoritaires? Avez-vous sensibilisé, par exemple, M^me^ Landry, du Secrétariat d'État, aux besoins urgents d'outils financiers et autres que ces groupes-là ont besoin pour se défendre dans leur province? Avez-vous demandé à rencontrer, par exemple, les premiers ministres de toutes les provinces pour leur expliquer la portée de la loi et, si oui, est-ce que je pourrais avoir un court rapport de votre part sur ce sujet?

• 1645

M. Goldbloom: Certainement. D'abord si l'on parle de défendre quelqu'un, c'est contre un adversaire, et c'est à l'adversaire que l'on doit s'adresser afin d'obtenir une modification d'attitude. C'est évidemment ce que j'essaye de faire. Ce n'est pas seulement pour expliquer l'histoire du Canada. Ce n'est pas seulement pour expliquer la dualité linguistique. C'est pour démontrer qu'il y a des êtres humains qui ont des besoins, qui sont des citoyens et citoyennes du pays et qui ont les mêmes droits que tout autre citoyen et toute autre citoyenne.

J'ai donc cherché à rencontrer tous les gouvernements provinciaux et territoriaux; j'ai réussi à rencontrer des élus, dans certains cas le premier ministre, dans d'autres cas le ministre des Affaires intergouvernementales, dans d'autres cas le ministre de l'Éducation.

Suite au plus récent jugement de la Cour suprême, j'ai écrit au premier ministre du Manitoba et à la ministre de l'Éducation du Manitoba, et j'ai écrit au Secrétaire d'État du Canada que j'avais rencontrée auparavant pour discuter, justement, de l'appui possible du fédéral qui aiderait à obtenir le déblocage du dossier de la gestion scolaire.

J'en parle publiquement partout où je vais. J'en ai parlé cette semaine; je ne sais pas si l'entrevue est passée en ondes ou non, mais j'ai enregistré avec Radio Canada en français, pour une émission ontarienne, mes commentaires sur la situation. Je me suis permis de citer un poème de François Villon intitulé *Si j'étais roi*. Et si j'étais roi je corrigerais la situation rapidement, mais je ne le suis pas.

M. Gauthier: Spécifiquement parlant, est-ce que le prince est prêt à défendre, par exemple, la minorité francophone à partir de l'Ontario jusqu'à la Colombie-Britannique, et à les aider à obtenir ce que les tribunaux nous ont accordé, ce que la

[*Translation*]

my knowledge. I hope you will see to it that these people are called to order.

What are you doing, as Commissioner, to defend the minority language groups who are just one step ahead of the very rapid pace of assimilation that threatens them at every turn and who are finding it difficult to survive? I thought your role as advocate of the most linguistically vulnerable was as important as your role in defending government policies. That is the way I see things, as a reprenstative of the people; member of a minority who lives in Ontario and tries to use French as much as possible. My perspective is that the government's job is to explain its policies and defend them in the House of Commons. It is the Commissioner's role to defend minorities, anglophones in Quebec, but also, and perhaps more so, those who are most threatened, namely francophones.

But, to get down to specifics, here is my question: Have you, for instance, met with provincial premiers? Which ones have you met with? Have you met minority groups? Have you, for instance, apprised Ms Landry, the Secretary of State, of the fact that those groups have pressing financial and other needs that must be met if they are to defend themselves in their provinces? Have you, for instance, asked to meet with all of the provincial premiers to explain the scope of the Act to them and, if so, could you provide me with a brief report on those points?

Mr. Goldbloom: Certainly. First of all, when you talk about defending someone from an adversary, you must focus on the adversary in order to get that person to undergo a change in attitude. This is obviously what I am trying to do. I am not simply trying to explain the history of Canada nor am I simply trying to explain linguistic duality . I am trying to demonstrate that there are human beings, citizens of this country, who have needs and that they have the same rights as any other citizen.

I therefore try to meet with all of the provincial and territorial governments. I managed to meet with the elected representatives. Sometimes I met with the Premier, at other times I met with the Minister of Intergovermental Affairs or of Education.

Further to the most recent Supreme Court decision, I wrote to the Premier of Manitoba and to the Minister of Education of Manitoba and I wrote to the Secretary of State of Canada with whom I met previously in order in fact to discuss the support that the federal government could provide to enable us to break the deadlock on the issue of school management.

I talk about this issue in public wherever I go. I spoke about it this week; I don't know whether or not the interview was broadcast, but I commented on the situation when I appeared on a French-language Ontario program for Radio Canada. I quoted from a poem written by Françoise Villon entitled *Si j'étais roi*, or, in English If I were king. If I were king, I would rectify the situation quickly, but I am not.

Mr. Gauthier: More specifically, is the prince willing to defend, for instance, the francophone minority from Ontario to British Columbia, and to help them obtain what the courts have granted us, what the Constitution stipulates are our rights, and

[*Texte*]

Constitution nous donne comme droit, et je parle de la gestion scolaire? Vous le savez, en Ontario, il y a quelques petites poches de gestion scolaire, mais la province dans l'ensemble n'y est pas prête. Et dans le reste des provinces à l'ouest, il n'y a aucune possibilité actuellement de gérer nos propres écoles, nous de la minorité francophone hors Québec.

Je vous pose la question sérieusement parce que ça fait plusieurs mois que je la pose à M^me^ Landry: je voudrais que vous me disiez si vous êtes optimiste, si vous avez la foi, si vous avez confiance que viendra le jour où le fédéral va rencontrer les exigences de notre Constitution, va combler ce vide énorme que nous rencontrons dans les provinces, c'est-à-dire le droit de gérer nos institutions au plan de l'enseignement, et que l'article 23 de notre Constitution nous accorde. Est-ce que vous êtes optimiste ou est-ce que vous êtes plutôt pessimiste devant l'assimilation galopante que je vous ai mentionnée tantôt, la disparition complète de ces minorités-là, ce qui ferait peut-être l'affaire de certains séparatistes mais ne ferait pas l'affaire ni de vous, ni de moi, ni de la plupart des Canadiens bien pensants, ni de 78 p. 100 des Canadiens qui pensent qu'on devrait accorder ces droits-là? Pourquoi résiste-t-on, monsieur Goldbloom?

Quelle est votre analyse? Vous êtes médecin, vous, et quel est votre diagnostic là-dessus? Est-ce que c'est un mauvais comportement de la part des minorités? Est-ce qu'on est trop exigeants ou est-ce que la majorité est absolument insensible à toutes ces revendications qui durent, et qui perdurent, et qui coûtent énormément cher en temps et en êtres humains?

M. Goldbloom: Je trouve les minorités extraordinairement patientes devant une situation qui traîne.

Dans ma déclaration liminaire de mardi dernier j'ai insisté sur la nécessité pour les gouvernements de bouger, d'aller de l'avant. Je partage votre inquiétude devant l'écart entre l'identification des personnes en fonction de leur langue maternelle, et les chiffres qui indiquent l'usage de la langue au foyer.

• 1650

Je ne suis pas satisfait de la ventilation de ces chiffres. Je les trouve trop simplistes. Le fait que dans un foyer on déclare que l'anglais est la langue la plus utilisée ne nous dit pas si le français est également utilisé, est enseigné aux enfants, est utilisé dans la communauté, est utilisé au travail. Donc, je ne suis pas en mesure de prendre ces chiffres comme fournissant un portrait complet et détaillé de la situation, mais je sais qu'il y a de l'assimilation et je sais que nous devons réagir. J'identifie la gestion scolaire comme la mesure la plus importante, la ressource la plus indispensable pour assurer l'avenir des communautés en question.

Je l'ai dit devant ce Comité, je l'ai dit partout au Canada et je n'en démords pas. Est-ce que je suis optimiste ou pessimiste? Je n'ai pas de données précises qui me permettraient de juger de l'espoir que nous pouvons entretenir en ce moment.

[*Traduction*]

here I refer to school management? You know, in Ontario, there are small pockets that have achieved school management. The province as a whole, however, is not ready for this. And as for the rest of the provinces in the west, we members of the francophone minority outside Quebec currently have absolutely no opportunities to manage our own schools.

I am asking you this question in all seriousness because I have been asking Mrs. Landry this question for several months now. I would like you to tell me whether or not you are an optimist, whether or not you believe, whether you are confident that the day will come when the federal government will comply with the requirements of our Constitution, will fill this tremendous void that we see in the provinces, namely, the right to manage our educational institutions pursuant to section 23 of our Constitution. Are you optimistic or are you rather pessimistic given the tremendous rate of assimilation to which I referred earlier, the complete disappearance of these minorities, which may suit certain separatists but will certainly not please either you, me, or the majority of right-thinking Canadians, or for that matter the 78% of Canadians who feel that these rights should be given? Why is there resistance against this, Mr. Goldbloom?

How do you analyse the situation? You are a doctor, what is your diagnosis? Are minorities conducting themselves improperly? Are minorities too demanding or is the majority completely insensitive to all of these demands which have gone on for so long, and which persist, and which costs so much in terms of time and human resources?

Mr. Goldbloom: I feel that the minorities have been remarkably patient as far as the situation, which has gone on for so long, is concerned.

In my opening statement last Tuesday, I emphasized the need for the governments to take action, to move ahead. I share your concern regarding the statistical discrepancies that exist between mother-tongue identification and figures indicating the language spoken in the home.

I'm not satisfied with the statistical breakdown. I find it too simplistic. The fact that one states in a given household that English is used more often does not tell us whether or not French is also used, whether or not it is taught to the children, used in the community, in the workplace. These figures do not enable me to create a complete and detailed portrait of the situation, but I do know that assimilation is going on and I do know that we have to react. I have identified school management as being the most important measure that we have to take, the most indispensable resource required for the future of these communities.

I have said this before your committee, I have said this everywhere in Canada and I have never backed down. Am I an optimist or a pessimist? I do not have any specific data that would enable me to assess the hope that we could entertain at this time.

[*Text*]

J'ai l'impression que devant le deuxième jugement de la Cour suprême nous avons un espoir légèrement meilleur de voir les gouvernements agir et corriger enfin une situation que, à mon sens, et c'est confirmé par le sondage que vous avez cité, les Canadiens veulent voir régler, parce que les Canadiens, en forte majorité, respectent la Cour suprême du Canada et veulent que les gouvernements eux aussi respectent ses jugements.

M. Gauthier: J'ai lu votre commentaire à l'issue de la décision du gouvernement d'abolir le Programme de contestation judiciaire. Vous savez, on n'a plus les moyens, maintenant, de demander au ministère de la Justice ou au Secrétaire d'État de nous aider pour défendre nos causes devant les tribunaux.

Il va falloir aller chercher un jugement d'ordonnance si le Manitoba ne rencontre pas les exigences de la Cour suprême. Il va falloir retourner à la Cour suprême, et ça va coûter encore une centaine de milliers de dollars pour engager des avocats et obtenir un autre jugement de ladite Cour. On verra! J'espère que vous serez avec nous à ce moment-là parce qu'on va le faire si le besoin s'en fait sentir.

Une dernière question. Les bureaux régionaux sont organisés de façon à répondre à la région dans laquelle ils oeuvrent. Dans ma province à moi, en Ontario, pour ceux de Toronto, est-ce qu'il serait possible de me donner un organigramme avec les noms de tous ceux qui sont dans ces bureaux-là, avec le nombre de personnes qui sont là, ce qu'ils font exactement, le budget qui leur est affecté et le téléphone de tous ces bureaux pour qu'on puisse les contacter à l'occasion?

Pourriez-vous me dire s'il est possible d'amener ces gens-là, vos directeurs régionaux par exemple, devant le Comité pour qu'on entende parler—pas seulement vous le commissaire aux langues officielles—de la réalité dans les provinces? Monsieur Goldbloom, ce n'est pas exceptionnel ce que je vous demande, car on l'a déjà fait dans le passé. On a eu une réunion fantastique avec des gens dans le champ, qui connaissent le problème et qui ont réussi à donner aux députés un son de cloche beaucoup plus, comment dirais-je, et je ne veux pas vous faire de peine car vous êtes très crédible, mais un son de cloche différent de ce que vous, le commissaire, donnez.

Alors, je vous propose ça comme visite éventuelle, de venir avec vos directeurs régionaux pour qu'ils nous expliquent, eux, comment ils fonctionnent dans l'Ouest, à Toronto, au Québec, dans les Maritimes.

M. Goldbloom: J'ai attaché une importance considérable aux bureaux régionaux. Je me permets de dire, sans vouloir commenter la façon dont mes prédécesseurs ont vu les choses, que j'ai voulu augmenter le rôle des bureaux régionaux. Ce sont les yeux et les oreilles du commissaire, ce sont les meilleurs communicateurs avec les clientèles, notamment et évidemment, avec les personnes qui ne sont pas satisfaites de la situation qui est la leur.

• 1655

Dans le cas de l'Ontario, nous avons présentement deux postes vacants que nous sommes en train de doter, et nous allons le faire dans les prochaines semaines. J'ai voulu augmenter la capacité de ce bureau à communiquer effectivement avec l'opinion publique.

[*Translation*]

In the light of the second Supreme Court decision, I feel that there is a slightly better chance that governments will react and finally rectify a situation that, in my opinion, and this has been confirmed by the survey from which you quoted, Canadians want to see resolved, because the great majority of Canadians respect the Supreme Court of Canada and want our governments to comply with its decisions.

Mr. Gauthier: I read your comments following the government decision to abolish the Court Challenges Program. You know that we can no longer turn to either the Department of Justice or to the Secretary of State to request assistance in defending our cases before the courts.

We are going to have to obtain a court order if Manitoba does not comply with the requirements of the Supreme Court. We are going to have to go back to the Supreme Court, and once again this will cost us a hundred thousand dollars to hire lawyers and obtain another decision from the Court. We will see! I hope that you will be with us at that time because we are going to go ahead and do this if we have to.

One final question. The regional offices are organized to meet the needs of the region where they are located. As regards the regional offices in Toronto, in my province of Ontario, could you provide me with an organization chart indicating the names of everyone in these offices, the number of people that work there, what they do exactly, the budget they have been given as well as the telephone numbers of these offices so that we can contact them occasionally?

Could you tell me whether or not it could be possible to bring all of these people, for instance, your regional directors, before the committee so that we can hear—not only you, the Commissioner of Official Lanauges—about the reality in these provinces. Mr. Goldbloom, I'm not making an extraordinary request, because this has already been done in the past. We had a wonderful meeting with people working in the field, who know the problem and who manage to provide the members with another perspective, how can I put this? And I do not want to hurt you because you are very credible, but they provided us with a perspective that is different from that given by you, the Commissioner.

I am therefore suggesting such a visit, I am suggesting that you accompanied by your regional directors so that they can explain to us how they operate in the West, in Toronto, in Quebec, in the Maritimes.

Mr. Goldbloom: In my opinion, the regional offices are extremely important. Without wanting to comment on the way that my predecessors saw things, I would like to say that I wanted to increase the role of the regional offices. They act as the eyes and ears of the Commissioner, they are the ones best able to communicate with the clients, and especially of course with those people who are dissatisfied with their situation.

In Ontario, there are two vacant positions that we are currently filling; they will be filled over the next few weeks. I wanted to improve this office's ability to communicate effectively with the public.

[*Texte*]

Quant à la suggestion que vous faites, je n'ai pas de difficulté à envisager une telle rencontre; sauf que si des gens doivent venir de tous les coins du pays, il y a des coûts qui doivent être assumés, et nous avons, un certain nombre de fois par année, des réunions de ces personnes. Si nous pouvions faire coïncider une telle réunion avec une séance du Comité, ce serait facile.

M. Gauthier: Une dernière question. Est-ce que vous vous assurez que, dans ces régions, les membres de ces bureaux représentent la minorité régionale? En d'autres mots, est-ce qu'au Québec vous avez des anglophones québécois bilingues, évidemment, qui travaillent? Est-ce qu'en Ontario il y a des Franco-Ontariens et quel est leur nombre? Quelle est la ventilation de ces postes-là?

M. Goldbloom: Il est essentiel que chaque bureau puisse être en relation soutenue et sensible avec la communauté de langue officielle minoritaire. Le principe du mérite nous oblige, évidemment, à prendre la meilleure personne, le meilleur candidat. Il faut que cette personne ait une connaissance du milieu et ait une compétence linguistique convenable.

Nous ne pouvons considérer que des membres de notre équipe représentent tel ou tel groupe de la population. Nous avons à servir l'ensemble de la population, et tous les membres doivent être en mesure d'accomplir le travail requis. Donc, nous voulons présenter une équipe qui est capable d'accomplir, auprès de la minorité et auprès de la majorité, le travail requis.

M. Gauthier: Est-ce que je pourrais vous faire une recommandation pour l'Ontario? La critique m'est venue d'organisations qui m'ont dit que votre bureau à Toronto est un petit peu difficile à joindre, parfois, parce qu'il y a des gens qui ne sont pas tout à fait bilingues. Il y a même une personne qui répond au téléphone parfois et qui n'est pas totalement bilingue. C'est une critique que je vous fais amicalement pour éviter que cette chose-là se développe de trop. Vous pourriez peut-être vérifier ou demander à vos gens de vérifier la capacité linguistique de tous les postes dans vos bureaux afin de vous assurer que ces gens-là sont bien capables de répondre de façon correcte aux gens qui les appellent. C'est la seule chose qui m'est venue dernièrement comme critique.

M. Goldbloom: Je n'ai pas vécu une telle expérience moi-même lorsque j'appelle les bureaux. J'aborde la conversation en français ou. . .

M. Gauthier: C'est une immense province, l'Ontario, M. Goldbloom. Il y a le Grand-Nord, le nord, le centre, le sud, et il y a des groupes francophones, surtout dans le nord, qui appellent à Toronto et qui—peut-être que vous leur ferez le message—ne parlent pas toujours anglais.

M. Goldbloom: Excusez-moi, monsieur le président, juste un dernier détail. Toutes les personnes ont une cote *C* sur le plan linguistique et devraient donc être en mesure de répondre convenablement.

M. Gauthier: Ont-elles été contrôlées récemment?

M. Goldbloom: Si tel n'est pas le cas, il faudra corriger la situation.

M. Gauthier: C'est correct.

Le président: Est-ce que vous voulez savoir si la personne a la prime en question?

[*Traduction*]

In terms of your suggestion, I see no problem in holding such a meeting. However, there are costs associated with having people come from all over the country and we do meet with these people a few times a year. It would be easy to arrange such a meeting if it were held at the same time as a Committee meeting.

Mr. Gauthier: One last question. Do you ensure that the regional minority is represented in the regional offices? In other words, in Quebec do you have bilingual anglophone—obviously—Quebecers working in your office? Are there Franco-Ontario employees in the Ontario office and if so, how many? What is the breakdown of these positions?

Mr. Goldbloom: It is essential that each office have a sustained and sensitive relationship with the official minority language community. Of course, we must choose people according to their merit, we must choose the best candidate. The candidate must be familiar with the field and have adequate language skills.

We cannot consider whether or not the members our team represent various sectors of the population. We must serve the public as a whole and all our employees must be able to do the work at hand. Thus, we want to form a team that is able to carry out the work required with the minority and the majority.

Mr. Gauthier: May I make a recommendation for Ontario? I have heard organizations criticize your office in Toronto for being difficult to communicate with because it has employees who are not quite bilingual. There is even a person who is not totally bilingual who sometimes answers the phone. I am giving you this friendly criticism so it doesn't get worse. Perhaps you could verify, or ask your representatives to verify the language skills of all those working in your offices to ensure that they capable of providing correct answers to people who call in. That's the only criticism I have heard recently.

Mr. Goldbloom: I haven't experienced that myself when I have called the offices. I begin by speaking in French or. . .

Mr. Gauthier: Ontario is a huge province, Mr. Goldbloom. It includes the far north, the north, the centre, the south and there are francophone groups, especially in the north, who call Toronto and—maybe you could pass this on—who do not always speak English.

Mr. Goldbloom: Excuse me, Mr. Chairman. I would like to add a last point. All our employees have a C-rating in language skills and should therefore be able to answer adequately.

Mr. Gauthier: Have these people's skills been checked recently?

Mr. Goldbloom: If that's not the case, the situation should be corrected.

Mr. Gauthier: That's right.

The Chairman: Do you want to know whether that person receives the bonus?

[*Text*]

M. Gauthier: Non, il n'y a pas de prime.

Le président: Nous vous remercions beaucoup, monsieur le commissaire, ainsi que vos collaborateurs, pour votre grande disponibilité.

Je vous laisserais le mot de la fin pour un petit commentaire de votre part, si vous voulez, mais auparavant j'aurais une question à vous poser.

Vous avez, je crois, mentionné que vous avez préparé un document à la suite de la comparution des gens du ministère de la Défense nationale. Vous aviez un document. Est-ce bien ce que vous avez dit tout à l'heure?

M. Goldbloom: Non.

Le président: Ou des notes?

M. Goldbloom: Permettez-moi d'être plus précis, monsieur le président. Nous nous étions préparés mentalement à comparaître devant un comité conjoint, si je me rappelle bien. Nous n'avions pas couché sur papier une présentation formelle à ce moment-là, n'ayant pas été invités.

Le président: Parfait. Maintenant, on vous laisse le mot de la fin.

• 1700

M. Gauthier: J'aimerais demander aux membres du Comité de considérer que chaque année il y a deux ministères très importants, le Secrétariat d'État et le Conseil du Trésor qui déposent, d'après la Loi sur les langues officielles, un rapport annuel sur les langues officielles dans leur ministère. Ces rapports-là sont très intéressants et feraient peut-être l'objet d'une réunion du Comité. La ministre pourrait venir nous expliquer ses programmes, ou M. Loiselle, le président du Conseil du Trésor, pourrait peut-être venir nous expliquer son rôle à lui quant aux langues officielles et comment il fait pour surveiller les institutions fédérales, s'assurer qu'ils ont bien à coeur de suivre les lois. Peut-être même pourrait-on aller plus loin, et demander à d'autres témoins que je vous suggérerais dans les prochaines semaines, monsieur le président, de comparaître devant nous. Et je pense en particulier au commissaire que j'aimerais entendre sur la traduction, par exemple. Quant au chambardement qu'on fait au Bureau de la traduction actuellement, pour en faire une agence, ça va être une question à se poser pour savoir si c'est la bonne chose à faire, et qui est chargé de ça? Ça m'énerve un petit peu parce qu'on n'a pas trop de détails là-dessus. Peut-être le ministre pourrait-il venir nous l'expliquer, et peut-être le commissaire voudrait-il aujourd'hui nous donner son opinion là-dessus? Est-ce que vous êtes d'accord avec les propositions mises de l'avant sur ce plan-là?

Le président: C'est une question additionnelle.

M. Gauthier: Eh! J'en ai des questions! J'ai dit 17 heures parce qu'on m'a demandé d'arrêter à 17 heures, mais j'en ai d'autres! Est-ce que vous avez un commentaire à faire sur la proposition qui vise à la réorientation du Bureau de la traduction du Secrétariat d'État en un organisme de service spécial?

Le président: Un bref commentaire, vous voulez dire?

M. Gauthier: «OSS», ça sonne un peu allemand. Croyez-vous que la qualité des traductions puisse être compromise? Croyez-vous que ça va ajouter à la qualité de notre traduction, de nos interprètes?

[*Translation*]

Mr. Gauthier: No, there is no bonus.

The Chairman: Thank you Commissioner and your colleagues, thank you very much for making yourself so readily available.

I will give you the last word if you like but first I have a question to ask.

I think you mentioned that you prepared a document after the appearance of National Defence officials. You had a document. Is that what you said, earlier on?

Mr. Goldbloom: No.

The Chairman: Or notes?

Mr. Goldbloom: Allow me to clarify, Mr. Chairman. If my memory serves me well, we had mentally prepared ourselves for a hearing before a joint committee. We had not drafted a formal presentation because we were not invited.

The Chairman: Fine. You now have the final word.

Mr. Gauthier: I would like to ask the members of the committee to consider the fact that, under the Official Languages Act, two very important departments, the Secretary of State and Treasury Board, table a yearly report on official languages in their departments. These reports are very interesting and perhaps they could serve as the focus for a committee meeting. Perhaps the minister concerned could come and talk about the Department's programs or Mr. Loiselle, the President of Treasury Board, could talk about his role as regards official language and explain how he monitors federal bodies to ensure that they are committed to respecting legislation. Mr. Chairman, we could go even further by asking other witnesses, that I could suggest over the next few weeks, to appear. I am thinking in particular of the Commissioner, for example; I would like to hear him talk about translation. The Translation Bureau is being turned upside down to turn it into an agency. The question will be, is this the right thing to do? Who will be responsible? I am somewhat concerned because we have not been provided with very many details. Perhaps the minister could come and talk about it and perhaps the Commissioner could tell us what he thinks right now. Do you agree with the proposals which have been made?

The Chairman: That's a supplementary question.

Mr. Gauthier: Well, I have many questions. I said 5:00 p.m. because I was asked to stop at 5:00 p.m. But I have more! Do you have anything to say about the proposal to re-orient the Translation Bureau of the Secretary of State Department and turn it into a special operating agency?

The Chairman: A brief comment, you mean?

Mr. Gauthier: "OSS", it sounds a little German. Do you think the quality of translation will be affected? Do you think it will improve the quality of our translation services, or our interpreters?

[*Texte*]

M. Goldbloom: Monsieur le président, c'est un sujet complexe sur lequel je ne serai pas prêt à me prononcer séance tenante. Nous suivons cette situation de très près et avons eu des discussions avec le Secrétariat d'État qui ne sont pas encore concluantes.

Le président: Avez-vous d'autres commentaires, monsieur le commissaire?

M. Gauthier: Son rapport va être déposé le. . .

M. Goldbloom: Le 26 mai.

M. Gauthier: Est-ce qu'on ne pourrait pas prévoir une réunion avec le commissaire après le dépôt de son rapport, la semaine suivante, pour pouvoir dire qu'on a étudié ce *moses* de rapport avant l'élection qui va se tenir à l'automne pour qu'on puisse lui rendre justice?

M. Goldbloom: Monsieur le président, vous me permettrez de regarder mon calendrier et de m'entendre avec vous sur une date possible.

Vous m'avez invité à prononcer le mot de la fin, je dirai tout simplement ceci: Le commissaire responsable de surveiller la façon avec laquelle nous répondons comme société à nos membres, selon leur identité et leur préférence linguistique, est profondément attaché à la valeur que représente pour nous notre dualité linguistique. Je dirai une chose qui vous paraîtra peut-être osée, et ce n'est pas avec arrogance que je le dis. Mais je constate que le rôle du commissaire fait de lui un des meilleurs amis non-francophone de la langue française au Canada, notamment à l'extérieur du Québec. Et je conçois le rôle du commissaire comme étant foncièrement celui d'une contribution à l'unité du pays, et je continuerai d'agir en fonction de cette perception de mon rôle.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Goldbloom.

Pour les membres du Comité, il est entendu que la semaine prochaine nous donnons la parole aux gens du ministère de la Défense nationale concernant le suivi à apporter à leur comparution de décembre dernier.

La séance est levée.

[*Traduction*]

Mr. Goldbloom: Mr. Chairman, this is a complex subject and I am not willing to comment on it immediately. We are following the situation closely and we have had discussions with the Secretary of State Department, that are not yet conclusive.

The Chairman: Do you have any other comments to make, Commissioner?

Mr. Gauthier: His report will be tabled on. . .

Mr. Goldbloom: May 26.

Mr. Gauthier: Could we schedule a meeting with the Commissioner the week after he has tabled his report, so that we can say we studied this *bloody* report, so that we can do it justice before the fall elections?

Mr. Goldbloom: Mr. Chairman, allow me to check my schedule and then we can agree on a possible date together.

You asked me for a final word. I would simply say this: The Commissioner responsible for monitoring how, as a society, we respond to our citizens, according to their identity and the language preferences, is deeply committed to the value of linguistic duality within own society. You may think I am being rather bold, but I don't mean to be arrogant when I say the role of the Commissioner makes him the best non-francophone friends of the French language in Canada, especially outside Quebec. I see the role of the Commissioner as being basically one that contributes to the country's unity and I will continue working with that perception of my role.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Goldbloom.

Members of the committee, we agreed that next week we would hear officials from National Defence concerning the follow-up to their appearance last December.

The meeting stands adjourned.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Commissioner of Official Languages:

Victor Goldbloom, Commissioner;

Jean-Claude Nadon, Deputy Commissioner;

Marc Thérien, Director General Policy Branch;

Michel Robichaud, Acting Director General, Complaint and Audit Branch.

TÉMOINS

Du Commissariat aux langues officielles:

Victor Goldbloom, commissaire;

Jean-Claude Nadon, sous-commissaire;

Marc Thérien, directeur général des politiques;

Michel Robichaud, directeur général adjoint intérimaire, Plaintes et vérifications.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CA
XC37
-024

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Tuesday, May 11, 1993

Chairman: Gilles Bernier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le mardi 11 mai 1993

Président: Gilles Bernier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Official Languages

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Langues officielles

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Report of the Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence

CONCERNANT:

Conformément à l'Article 108(2) du Règlement, étude du rapport du comité ministériel sur les langues officielles au sein du ministère de la Défense nationale

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

25657—1

STANDING COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Chairman: Gilles Bernier

Vice-Chairmen: David Bjornson
Jean-Robert Gauthier

Members

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Luc Fortin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président: Gilles Bernier

Vice-présidents: David Bjornson
Jean-Robert Gauthier

Membres

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Luc Fortin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 11, 1993
(11)

[*Text*]

The Standing Committee on Official Languages met at 3:38 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Gilles Bernier presiding.

Members of the Committee present: Gilles Bernier, Phillip Edmonston, Jean-Robert Gauthier and Douglas Young.

Acting Member present: André Harvey for Garth Turner.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe and Grant Purves, Research Officers.

Witnesses: From the Department of National Defence: LGen Paddy O'Donnell, Vice Chief of the Defence Staff; LGen Paul Addy, Assistant Deputy Minister (Personnel); Jacques Magny, Director General, Official Languages; MGen Marc Terreau, Chief, Review Services.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), a study of the Report of the Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence.

LGen Paddy O'Donnell made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 5:14 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Luc Fortin

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 11 MAI 1993
(11)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des langues officielles se réunit à 15 h 38, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Gilles Bernier (*président*).

Membre du Comité présent: Gilles Bernier, Phillip Edmonston, Jean-Robert Gauthier et Douglas Young.

Membre suppléant présent: André Harvey remplace Garth Turner.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe et Grant Purves, attachés de recherche.

Témoins: Du ministère de la Défense nationale: Lgén Paddy O'Donnell, vice-chef d'état-major de la Défense; Lgén Paul Addy, sous-ministre adjoint (Personnel); Jacques Magny, directeur général, Langues officielles; Mgén Marc Terreau, chef des Services d'examen.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2), le Comité étudie le rapport du comité ministériel des langues officielles du ministère de la Défense nationale.

Le Lgén Paddy O'Donnell fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 17 h 14, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Luc Fortin

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, May 11, 1993

• 1539

Le président: À l'ordre!

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous procédons à l'étude du rapport du comité ministériel sur les langues officielles au sein du ministère de la Défense nationale.

Du ministère de la Défense nationale, nous avons comme invités aujourd'hui le lieutenant-général Paddy O'Donnell, vice-chef d'état-major de la défense; le lieutenant-général Paul Addy, sous-ministre adjoint (Personnel); et M. Jacques Magny, directeur général aux Langues officielles.

Nous vous souhaitons la bienvenue, messieurs. Est-ce qu'au début vous auriez un commentaire à formuler ou si vous préférez passer aux questions? Peut-être avez-vous un énoncé d'ouverture?

Le lieutenant-général Paddy O'Donnell (vice-chef d'état-major de la défense, ministère de la Défense nationale): Nous avons un énoncé de huit à dix minutes seulement.

Le président: Alors, nous vous écoutons avec plaisir.

• 1540

Lgén O'Donnell: Monsieur le président et membres du Comité, je tiens à vous remercier de nous avoir invités afin de vous rendre compte des progrès accomplis depuis notre comparution du 3 décembre 1992.

We are well aware of your high interest in what we are doing at the Department of National Defence by way of implementation of the regulations and we can assure you of our own interest and very firm intent to progress as quickly as we possibly can.

Since our first appearance before this committee in December, a number of very significant initiatives have been taken and we have been addressing many of the issues raised by committee members. I would like to read into these proceedings a short statement which will summarize the main initiatives that have taken place since this last meeting. I have a series of sections. I'll preface with just a few words on what is coming next.

First of all,

les rôles du chef du service d'examen: Suite à la publication du rapport du comité ministériel sur les langues officielles, on a confié au Chef-Service d'examen de la Défense un rôle de premier plan pour assumer la responsabilité d'examiner systématiquement et régulièrement les aspects-clés du programme des langues officielles, et de fournir des avis et des recommandations pour assurer l'atteinte des objectifs.

À cet effet, la Direction de l'examen des langues officielles a été créée au sein de l'organisation du Chef-Service d'examen pour compléter le processus continu de surveillance et de rapport. Le mandat de cette direction comprend l'examen de l'information et des programmes sur les langues officielles visant à fournir au Sous-ministre et au Chef de l'état-major de la Défense les réalisations importantes, autant que les obstacles à la réalisation des objectifs.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 11 mai 1993

The Chairman: Order!

Pursuant to Standing Order 108(2), we shall study the report of the Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence.

We have with us today, from the Department of National Defence, Lieutenant General Paddy O'Donnell, Vice Chief of the Defence Staff; Lieutenant General Paul Addy, Assistant Deputy Minister (Personnel); and Mr. Jacques Magny, Director General, Official Languages.

Welcome, gentlemen. Would you first like to make a few comments or would you prefer to go directly to questions? Perhaps you have an opening statement.

Lieutenant General Paddy O'Donnell (Vice Chief of the Defence Staff, Department of National Defence): We have a statement that will take only eight to ten minutes to present.

The Chairman: Well, we will be pleased to hear it.

LGen O'Donnell: Mr. Chairman, members of the committee, thank you for inviting us to give you an update on the progress made since our appearance on December 3, 1992.

Nous sommes très conscients du grand intérêt que vous portez aux initiatives du ministère de la Défense nationale en matière d'application des règlements et nous vous assurons que nous y apportons également un vif intérêt et que nous avons bien l'intention de progresser le plus rapidement possible.

Depuis notre première comparution devant ce comité en décembre, plusieurs mesures très importantes ont été prises et nous avons étudié beaucoup des questions soulevées par les membres du comité. Je voudrais lire pour les fins du compte-rendu un court énoncé qui résumera les initiatives principales prises depuis notre dernière réunion. L'énoncé est divisé en plusieurs sections. Je vais présenter en quelques mots les idées principales de chaque section.

Tout d'abord,

responsibilities of the Chief, Review Services: following the publication of the report of the Departmental Official Languages Committee, the Defence Department's Chief of Review Services was given a major role in ensuring systematic and regular reviews of the key aspects of the official languages program, and was to provide advice and recommendations on how to meet its objectives.

An Official Languages Review Branch was established within the Chief of Review Services organization to complement the monitoring and reporting process. The branch's mandate includes reviewing information and official languages programs that could help the Defence Department's Deputy Minister and Chief of Staff meet major objectives and to point out any obstacles involved in doing so.

[*Texte*]

Our leadership commitment and awareness: Steps have been taken to formalize the bilingual officer corps, which contributes to institutional bilingualism insofar as all bilingual positions are manned continuously by qualified incumbents. We feel that the bilingual officer corps is a key element that allows the Canadian forces to function operationally as a bilingual institution and permits members of the forces to work as much as possible in their first official language. We have also initiated the process to enshrine the bilingual officer corps concept into the officers' general specifications. This initiative has reinforced leadership commitment to bilingualism.

Planning for a forces-wide awareness campaign has also been initiated by the Director General of Official Languages, and coordination meetings will start in June 1993.

Our *plan d'action*: Comments and proposals from all management levels within the department and the Canadian forces on the report of the ministerial committee on official languages have been incorporated into an action plan which provides a list of proposed actions along with the names of the directorates that are responsible for analysing or implementing the 40-some recommendations contained in the report. In most cases, divisions did not wait for completion of the action plan but took all necessary steps to meet, as expediently as possible, the intent of the program.

Ces recommandations ont été classées en trois catégories: au premier rang, nous retrouvons les recommandations qui ont été acceptées d'emblée et qui seront intégrées aux plans existants dans un laps de temps relativement court; deuxièmement, nous y avons classé les recommandations qui pourraient être mises en oeuvre mais qui demandent une étude plus poussées et l'établissement de plans plus détaillés; en dernier lieu, nous énumérons les recommandations qui pourraient être en conflit avec certaines politiques ou priorités établies et qui, par conséquent, requièrent des recherches plus élaborées.

We have thus developed an action plan with precise objectives and milestones that will facilitate implementation and permit the monitoring of progress.

Gestion de personnel: Plusieurs mesures concrètes ont été prises pour mettre en application les recommandations portant sur la gestion de personnel. Notamment, il n'y aura plus de traduction des rapports d'appréciation de personnel. Nous avons cessé toute traduction de ces rapports.

• 1545

Ce changement de pratique implique que les membres des comités de promotion au mérite devront nécessairement être bilingues. Nous prévoyons que du côté des officiers, cette pratique est réalisable sans obstacle majeur; par contre, en ce qui concerne les militaires du rang (non-commissionnés), cela pourrait être un défi d'avoir des conseils du mérite complètement bilingues pour certains groupes professionnels militaires puisque quelques uns ont une plus faible concentration de militaires bilingues que les autres. Nous ferons le maximum pour y arriver aussitôt que possible.

[*Traduction*]

L'engagement et la sensibilisation des dirigeants: des mesures ont été prises pour établir officiellement le corps des officiers bilingues, ce qui contribue au bilinguisme institutionnel, dans la mesure où tous les postes bilingues sont toujours comblés par des titulaires qualifiés. À notre avis, un corps d'officiers bilingues fait en sorte que les Forces canadiennes soient une institution fonctionnellement bilingue et, dans la mesure du possible, permet aux membres des Forces canadiennes de travailler dans leur première langue officielle. Nous avons aussi commencé à inclure le concept d'officiers bilingues dans les descriptions des exigences militaires fondamentales. Cette initiative a renforcé l'engagement pris par nos dirigeants en matière de bilinguisme.

Le directeur général responsable des langues officielles a également commencé à planifier une campagne de sensibilisation destinée à tous les membres des Forces armées, et les réunions de coordination débuteront en juin 1993.

Notre plan d'action: on a reçu des commentaires et des propositions de tous les paliers administratifs du ministère ainsi que des Forces canadiennes sur le rapport du comité ministériel sur les langues officielles, et on les a incorporés dans un plan d'action qui contient une liste des mesures proposées ainsi que les noms des directions responsables de l'examen ou de la mise en oeuvre de la quarantaine des recommandations du rapport. Dans la plupart des cas, les directions n'ont pas attendu l'achèvement du plan d'action, mais ont plutôt pris toutes les mesures nécessaires pour atteindre les buts du programme le plus rapidement possible.

The recommendations were grouped into three categories: the first contains the recommendations that were accepted immediately and that will be incorporated into existing plans fairly quickly; the second category contains the recommendations that could be implemented but require further study and more detailed planning; in the last category, we list recommendations which may not be consistent with some policies or established priorities and which therefore require further study.

Nous avons donc élaboré un plan d'action qui contient des objectifs et des jalons précis qui faciliteront sa mise en oeuvre et nous permettront de surveiller les progrès réalisés.

Personnel management: several concrete measures were taken to implement the recommendations on personnel management. More specifically, personnel evaluation reports will no longer be translated. We have stopped all translation of those reports.

This change in policy means that members of the merit progression committees will have to be bilingual. We expect this practice to pose no major problem as far as officers are concerned. However, for non-commissioned members, it may be difficult to have fully bilingual merit boards for some groups of military professionals, since some have a lower concentration of bilingual officers than do others. We will do our utmost to remedy that as soon as possible.

[*Text*]

Second-language training and testing: Recommendations 5.5 and 5.6 of the ministerial committee report called for an evaluation of the military and public service language training and testing with a view to adopting a single system in the department and in the Canadian forces. A study has been conducted with a small number of officers who have taken both the Public Service Commission second-language test and the Canadian forces test. Analysis of the results has not been completed yet. A final report is expected by the end of May, and its findings may form the basis for further research towards developing equivalences between the public service and the Canadian forces language proficiency profiles.

Nous avons aussi mis en marche une étude en formation linguistique des plus détaillées, visant à analyser l'efficacité de nos méthodologies et les résultats qui en découlent. Le rapport de cette dernière devrait être disponible sous peu.

Formation de base des métiers: La formation de base des métiers des militaires du rang sera offerte dans les deux langues officielles à partir de septembre 1993. De plus, la planification pour étendre la formation technique aux niveaux plus avancés dans les deux langues a déjà commencé, et des améliorations y seront apportées en 1994 et 1995.

Lorsque la formation technique dans les deux langues officielles des militaires du rang sera mise en oeuvre, nous nous attaquerons avec le même dévouement à élargir l'éventail des cours de formation disponibles dans les deux langues officielles aux officiers des Forces canadiennes.

Transfert de la Direction générale-Langues officielles, sous la directin du vice-chef d'état-major: Un aspect qui, selon nous, est important, et qui avait été abordé dans le texte du rapport du comité ministériel, concerne le transfert de la responsabilité des langues officielles à un bureau autre que celui du Sous-ministre adjoint (Personnel).

Le comité ministériel s'est effectivement penché sur le conflit posé entre les fonctions multiples du Sous-ministre adjoint (Personnel). Il était le gestionnaire du programme à l'échelle du Ministère et des Forces canadiennes tout en étant le chef de groupe qui doit fournir un très grand éventail de services à l'appui du programme; de plus, il était son propre arbitre à l'égard du travail accompli par son groupe pour appuyer le programme des langues officielles.

Ce fut donc une décision administrative importante que depuis le 1er avril de cette année, le vice-chef d'état-major de la Défense, c'est moi, est maintenant le principal agent responsable des langues officielles au ministère de la Défense nationale et dans les Forces canadiennes.

Ministerial committee on Canadian military colleges: The Hon. Marcel Masse, the former Minister of National Defence who participated in the last meeting of this committee, announced in a December 17, 1992 press release the creation of the ministerial committee on Canadian military colleges. One of the committee's mandates was to examine the necessary means required to achieve integral bilingualism by the officer cadets and to review the requirements for bilingual teaching staff. The

[*Translation*]

Enseignement et évaluation des langues secondes: Les recommandations 5.5 et 5.6 du rapport du comité ministériel réclament une évaluation de l'enseignement des langues secondes chez les militaires et dans la fonction publique dans le but d'en arriver à adopter un seul système au sein du ministère et des Forces canadiennes. Une étude a été effectuée auprès d'un petit nombre d'officiers qui ont passé le test de langue seconde de la Commission de la fonction publique et celui des Forces canadiennes. L'analyse des résultats n'est pas encore terminée. Un rapport définitif doit être déposé d'ici la fin mai, et les résultats pourraient constituer la base de recherches ultérieures en vue d'établir des équivalences pour le profil linguistique de la fonction publique et celui des Forces canadiennes.

We also started a very detailed study of language training to assess the effectiveness of our methods and their results. This report should be available soon.

Basic Trades Training: Basic trades training for non-commissioned members will be offered in both official languages starting September 1993. Furthermore, plans are already underway to offer technical training in both official languages to more senior levels, and improvements will be made in 1994 and 1995.

When technical training in both official languages for non-commissioned members is implemented, we will work just as hard to increase the number of training courses available in both official languages for the officers of the Canadian Armed Forces.

Transfering the responsibility for the Official Languages Branch to the Vice-Chief of the Defence Staff: One aspect we feel is important and which had been broached in the departmental committee's report is the question of transfering responsibility for official languages to someone other than the Assistant Deputy Minister (Personnel).

The departmental committee did indeed look at the conflicts between the various responsibilities of the Assistant Deputy Minister (Personnel). He was the program manager for the Department and Canadian Forces while at the same time he headed a group responsible for providing a wide range of program support services; furthermore, he was his own judge for the work done by his group to support the official languages program.

Since the 1st of April of this year, the Vice-Chief of the Defence Staff, a position that I occupy, now has overall responsibility for official languages in the Department of National Defence and in the Canadian Forces. This was a major administrative decision.

Comité ministériel sur les collèges militaires canadiens: L'honorable Marcel Masse, l'ancien ministre de la Défense nationale qui a participé à la dernière réunion de ce comité, a annoncé le 17 décembre 1992 dans un communiqué de presse qu'un comité ministériel sur les collèges militaires canadiens serait créé. Un des mandats du comité était d'identifier les mesures nécessaires pour assurer un bilinguisme intégral des élèves officiers et d'étudier les besoins en matière d'enseignants

[*Texte*]

report of this committee is expected by the end of the month and should comment on the majority of the recommendations pertinent to military colleges put forward in the ministerial committee's report on official languages.

• 1550

Formation of a special working group on official languages: As a direct result of the March 1 meeting of the executive committee on official languages, chaired by the newly appointed Assistant Deputy Minister (Personnel), Lieutenant-General Addy, a working group was formed and tasked by the executive committee to review the action plan, described earlier, in the finest detail and to implement the recommendations made in the report of the ministerial committee on official languages.

Also at that meeting, the unconditional commitment of the Deputy Minister and of the Chief of the Defence Staff were reiterated to the high-ranking members in attendance, thereby reinforcing the positive momentum towards the change generated by the November 13 report. The Director General of Official Languages will act as a chairman and he will actually direct the mandate of this particular group.

Planification stratégique: Afin de mieux planifier l'avenir et de répondre plus adéquatement aux exigences de la Loi et de son application dans le Ministère et dans les Forces candiennes, une réunion de planification stratégique est prévue pour les 19 et 20 mai prochains. Les coordonnateurs civils et militaires de langues officielles des commandements et des groupes du Quartier général de la Défense y participeront, sous la présidence du Directeur général-Langues officielles.

Plusieurs des concepts et des idées qui seront échangés lors de cette planification stratégique, ainsi que lors de la région du groupe de travail du comité exécutif sur les langues officielles, serviront, en fin de compte, à améliorer notre programme de langues officielles d'aujourd'hui et de demain.

Conclusion: J'ai tenté, durant les quelques minutes de mon énoncé, de vous faire part de quelques mesures que nous avons déjà prises, directement à la suite du rapport du comité ministérielle sur les langues officielles qui nous a assurément donné une énergie nouvelle.

Au cours de la période des questions, je pourrai élaborer sur les points mentionnés qui vous intéressent plus particulièrement.

J'aimerais maintenant vous présenter les membres du Ministère et des Forces candiennes qui sont à mes côtés: voici le lieutenant-général Paul Addy, sous-ministre adjoint (Personnel); et M. Jacques Magny, directeur général (Langues officielles). Merci.

Le président: Lieutenant-général O'Donnell, nous vous remercions de votre présentation, et merci à vous tous d'avoir accepté notre invitation de témoigner devant ce Comité.

Les membres du Comité présents aujourd'hui sont MM. Jean-Robert Gauthier, Douglas Young, Phillip Edmonston et André Harvey.

Nous laisserons le temps nécessaire à chacun de poser ses questions. Merci de vous prêter à ce questionnaire.

[*Traduction*]

bilingues. Le rapport du comité doit être terminé d'ici la fin du mois et devrait contenir des observations sur la plupart des recommandations ayant trait aux collèges militaires qui ont été présentées dans le rapport du comité ministériel sur les langues officielles.

Création d'un groupe de travail spécial sur les langues officielles: grâce à la réunion du comité exécutif sur les langues officielles, réunion tenue le 1er mars et présidée par le nouveau sous-ministre adjoint (Personnel), le lieutenant général Addy, le comité exécutif a créé un groupe de travail dont le mandat est de revoir soigneusement le plan d'action que nous avons déjà décrit et de mettre en application les recommandations énoncées dans le rapport du comité ministériel sur les langues officielles.

Aussi à cette réunion, on a répété l'engagement absolu du sous-ministre et du chef d'état-major de la Défense aux hauts fonctionnaires présents, et ainsi, on a donné un nouvel élan aux changements créés par le rapport du 13 novembre. Le directeur général des langues officielles sera le président du groupe et dirigera ses travaux.

Strategic planning: with a view to ensuring better planning for the future and to responding more adequately to the requirements of the Act and its enforcement within the Department and in the Canadian Armes Forces, a strategic planning meeting has been scheduled for next May 19 and 20. The civilian and military official-languages coordinators from the National Defence headquarters groups and commands will attend this meeting, which will be chaired by the Director General of Official Languages.

Many of the ideas and concepts that will be shared during this strategic planning meeting, as well as during the meeting of the working group of the Executive Committee on Official Languages, will be used to improve current and future official languages programs.

In conclusion, I have tried during my short presentation to inform you of the various measures that we have already taken as a direct result of the report of the Ministerial Committee on Official Languages, which has certainly given us an impetus.

During the question period, I can elaborate on the points I have mentioned that are of particular interest to you.

Now I would like to introduce the officials of the Department and the members of the Canadian Armed Forces who are here with me today: Lieutenant-General Paul Addy, Assistant Deputy Minister (Personnel); and Mr. Jacques Magny, Director General (Official Languages). Thank you.

The Chairman: Thank you for your presentation, Lieutenant-General O'Donnell. I would also like to thank all of you who accepted our invitation to speak before this committee.

The committee members who are here today are Mr. Jean-Robert Gauthier, Mr. Douglas Young, Mr. Phillip Edmonston and Mr. André Harvey.

We will give each person the time he needs to ask his questions. Thank you for agreeing to answer these questions.

[*Text*]

Monsieur Young a la parole, suivi de M. Edmonston.

M. Young (Acadie—Bathurst): Merci, monsieur le président. Je tiens d'abord à souligner que la présentation initiale d'aujourd'hui a été beaucoup moins longue que celle qu'on avait entendue au mois de décembre 1992. Je vous remercie de nous avoir laissé du temps afin de discuter de ce qui se passe chez vous.

One of the things I noticed in listening to your presentation was that there are a number of reports and studies to be made public or that we should be made aware of in the next few months, and you made some reference to that. But what I am concerned about—and perhaps you can clear this up for us—is that you stated that in the action plan there will be precise objectives and milestones to facilitate implementation and permit the monitoring of progress.

In December, as I recall, there was a commitment for regular reporting on the progress, and I had anticipated we might have a report now. As I recall, there were semi-annual reports to be made available that would allow us to measure the progress you are making. Can you tell us what the status of that first report is and when we might expect to see it?

LGen O'Donnell: I am trying to recall exactly the types of reports that we had indicated we would be providing, whether or not it was simply a copy of all the reports that we get directly submitted to us or some refinement thereof.

• 1555

Mr Young: My notes indicate that at paragraph 4.22 there was a commitment made by the minister to implement a recommendation to the effect that there would be semi-annual reports dealing with how you are implementing this master program for official languages in DND.

M. Jacques Magny (directeur général, Langues officielles, ministère de la Défense nationale): Je pense que je pourrais répondre à votre question. Il faut distinguer les deux sortes de rapports qui vont être publiés par la Défense sur les langues officielles. Il y a le rapport d'action, ce qu'on appelle le plan d'action, et c'est ce à quoi on se réfère ici dans le texte. Il est encore à l'état d'ébauche, mais il est à peu près complètement rédigé. Ce plan d'action doit être intégré à ce que nous appelons chez nous, dans notre jargon, le PDA, c'est-à-dire le Plan d'application général des langues officielles au sein du Ministère.

En d'autres termes, les recommandations du Comité sur les langues officielles nous ont amenés à modifier notre plan global de manière, à certains endroits, à l'accélérer et, à d'autres, à changer quelque peu l'emphase, etc. Ça, c'est le plan d'action dont nous parlons ici et qui est à peu près en voie d'être terminé.

Le groupe de travail dont on a parlé dans la présentation du général O'Donnell est aussi le groupe chargé de mettre en application, de façon bien précise, ce plan d'action. C'est une chose.

La deuxième chose à laquelle vous avez fait allusion est un rapport que l'on pourrait appeler rapport de vérification. C'est un rapport fait par un groupe externe—le Chef pourrait d'ailleurs vous faire part de ses commentaires là-dessus—, c'est un rapport semi-annuel, ou plus ou moins semi-annuel, dépendant des occasions, qui regarde les langues officielles à titre de vérificateur, si vous voulez, avec un oeil externe.

[*Translation*]

Mr. Young, you have the floor. Mr. Edmonston, you will be next.

Mr. Young (Acadie—Bathurst): Thank you, Mr. Chairman. First of all, I would like to point out that today's initial presentation was much shorter than the presentation we heard in December 1992. Thank you for allowing us enough time for questions so that we can talk about what is going on in your department.

En écoutant votre exposé, j'ai remarqué que vous avez signalé qu'un certain nombre de rapports et d'études seront publiés d'ici quelques mois. Mais ce qui m'inquiète—peut-être vous pourrez nous l'expliquer—c'est que vous avez dit que le plan d'action comportera des jalons et des objectifs précis afin de faciliter la mise en oeuvre des mesures et de permettre la surveillance des progrès réalisés.

Je me souviens qu'au mois de décembre, le ministre s'est engagé à faire publier régulièrement des rapports sur les progrès réalisés, et je m'attendais à recevoir un de ces rapports. On disait que des rapports semi-annuels seraient publiés pour nous permettre d'évaluer les progrès que vous réalisez. À quelle étape le premier rapport est-il rendu? Quand allons-nous le recevoir?

Lgén O'Donnell: J'essaie de me souvenir exactement du genre de rapports que nous avons promis. S'agit-il tout simplement d'une copie de tous les rapports qui nous sont déposés directement, ou bien, d'une version modifiée de ces rapports?

M. Young: D'après mes notes, à la page 4.22, on lit que le ministre s'est engagé à mettre en vigueur une recommandation disant que des rapports seraient produits deux fois par année afin d'expliquer comment vous mettez en oeuvre ce programme directeur des langues officielles au ministère de la Défense nationale.

Mr. Jacques Magny (Director General, Official Languages, Department of National Defence): I think I could answer your question. We have to distinguish between the two kinds of reports that National Defence will be publishing regarding official languages. There is the action report, which we call the action plan, and that is what we are referring to here in the text. It is still being drafted, but it is almost completely written. This action plan has to be integrated into what we call the general application of official languages within the department.

In other words, the recommendations of the Official Languages Committee have led us to change our overall plan so as to speed things up in some areas and to change the emphasis a bit in other areas. That is the action plan that we are talking about here, and which is almost finished.

The working group that General O'Donnell mentioned in his presentation is also the group in charge of specifically implementing this action plan. That's one report.

The second report you mentioned is a report that we could call the audit report. This report is prepared by an outside group—the Chief could give you his comments on it—that is produced more or less semi-annually, as may be possible, and which examines official languages as an auditor would, looking at this issue from the outside.

[*Texte*]

Ce sont deux types de rapports totalement différents, qui n'ont pas de relations précises entre eux, actuellement. Est-ce que je me fais comprendre?

M. Young: Donc, le chef du service d'examen, si je comprends, bien, va préparer ces deux rapports, plus ou moins?

M. Magny: Pas ces deux rapports.

M. Young: Non?

M. Magny: Un seul rapport, le sien, dont il va donner copie au Chef et au Sous-ministre.

D'autre part, à l'intérieur de la chaîne de commandement de la Défense, il y a un plan d'action qui existe déjà et que nous sommes en train d'amender, de manière à pouvoir mettre en oeuvre les recommandations du comité ministériel.

M. Young: Peut-être que ce qu'on pourrait faire, monsieur le président, c'est de revenir plus tard sur ce point-là. J'aimerais regarder la transcription du témoignage du ministre parce que j'avais l'impression que le chef du service d'examen présenterait un rapport d'étape, deux fois par année.

Peut-on savoir quand ce rapport sera prêt?

Le major-général Marc Terreau (chef des Services d'examen, ministère de la Défense): Je suis le major-général Terreau, le chef des Services d'examen, qui a justement pour mission de vérifier le progrès du Ministère selon, d'une part, les recommandations qui avaient été faites par le comité et, d'autre part, cela fait déjà partie des services que je rends au sein du ministère de la Défense, et que je rendais au préalable.

La vérification que nous faisons sera de deux formes. Tout d'abord, il y a le rapport annuel interne du Ministère, le rapport dont M. Magny parlait. Nous allons confirmer les données qui sont présentées dans ce rapport-là; sont-elles justes, et le progrès que l'on annonce est-il véridique?

Deuxièmement, en faisant une revue du sujet, nous allons certainement trouver des questions sur lesquelles nous devrions nous étendre un peu, à savoir des propositions qui pourraient peut-être enrayer les progrès, ou qui pourraient être très utiles au Ministère au contraire.

Je vais donc regarder deux choses: premièrement, confirmer le rapport annuel pour le Sous-ministre et le Chef de la défense; deuxièmement, préparer une liste de questions, un peu semblables à ce que le comité avait fait, et qui affectent les progrès des langues officielles au sein du Ministère dans les Forces canadiennes. Aussitôt que j'aurai pris une de ces questions-là, que je l'aurai étudiée et que j'aurai tiré des conclusions pour fins de recommandations, je la présenterai au Sous-ministre et au Chef de la défense.

• 1600

Mr. Young: Mr. Chairman, I have just one last point, and this may be helpful when we review the matter. In the transcript of our meeting of December 3, at page 4.22 in the first paragraph, it seemed to me at that time very clear that the minister had insisted that they would require, through the normal traditional hierarchy—I'm just doing a rapid translation here—twice a year. . .

[*Traduction*]

These two kinds of reports are completely different, and at the present time, there are no specific links between them. Have I explained the situation clearly?

Mr. Young: If I understand correctly, you are saying that the Chief of Review Services will prepare these two reports.

Mr. Magny: Not both reports.

Mr. Young: No?

Mr. Magny: He will prepare just one report, his report, and he will submit a copy of it to the Chief and to the Deputy Minister.

In addition, there already is an action plan within National Defence's chain of command, and we are currently modifying this plan so that we can implement the recommendations of the ministerial committee.

Mr. Young: Perhaps we could come back to this point later, Mr. Chairman. I would like to look at the transcript of the minister's testimony, because I had the impression that the Chief of Review Services would submit a progress report twice a year.

Could you tell us when this report will be ready?

Major-General Marc Terreau (Chief, Review Services, Department of National Defence): I am Major-General Terreau, Chief of Review Services. My mandate is in fact to audit the Department's progress in terms of the recommendations that the committee made. This review was already part of the services that I provide within the Department of National Defence, and which I provided beforehand.

We will be carrying out two kinds of audits. First of all, there is the Department's annual in-house report, which is the report Mr. Magny was talking about. We will check the data found in this report to ensure that it is correct and that the progress reported is accurate.

Secondly, by reviewing the matter, we will certainly come across issues that we should look at more closely together, such as proposals that could perhaps block the progress made, or on the other hand, that could be very useful to the Department.

So I will be looking at two things: first of all, I will confirm the annual report for the Deputy Minister and the Chief of Defence Staff; secondly, I will prepare a list of issues that affect the progress made in the area of official languages within the Department and within the Armed Forces, in some ways just as the committee has done. Once I have taken one of these issues, studied it and come to conclusions for the purpose of making recommendations, I will present the issue to the Deputy Minister and to the Chief of the Defence Staff.

M. Young: Monsieur le président, j'ai un tout dernier point à soulever, qui pourrait nous être utile au moment de revoir la question. Dans le procès-verbal de notre réunion du 3 décembre, à la page 4.22, premier paragraphe, on dit—à l'époque c'était tout à fait clair—que le ministre a insisté qu'il allait exiger, par les voies hiérarchiques normales,—je traduis rapidement—deux fois par an. . .

[*Text*]

Je vais le faire en français:. . . deux fois par année, un rapport d'étape qui permettrait désormais de réagir sans délai et de façon pertinente à tout problème découlant de l'application du plan et mettant en danger ses objectifs.

Je veux répéter ma question: Quand est-ce qu'on va avoir ce rapport-là, le premier et le deuxième, parce qu'on doit en avoir deux fois par année? Ça fait presque déjà six mois depuis que l'engagement du ministre a été pris, ici, devant le Comité.

Mgén Terreau: Le premier jalon, monsieur le président, sera de confirmer les données qui sont dans le rapport annuel de 1992, ce rapport qui m'est tout juste parvenu et à partir duquel nous avions déjà commencé les ébauches du rapport dont vous parlé. Je devrais, en théorie, avoir une opinion probablement d'ici la fin de juin.

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le président, j'invoque le Règlement!

Est-ce qu'on pourrait avoir une copie non épurée de ce rapport annuel que vous venez de mentionner, le rapport de 1992?

Mgén Terreau: Le rapport de 1992, je ne sais pas.

M. Gauthier: Il existe? Pourriez-vous soumettre au Comité le dernier rapport que vous avez, non épuré, comme il est, sans être édité?

Mgén Terreau: Le rapport de 1992 existe, mais vous parlez de mon rapport à moi, ou du rapport du ministère de la Défense?

M. Gauthier: Je parle du rapport annuel de la Direction des langues officielles de la Défense nationale, c'est clair?

Mgén Terreau: Non, ce n'est pas mon rapport, je m'excuse. Ça, c'est le rapport du Directeur général. On parle de deux choses.

A voice: What is the norm?

LGen O'Donnell: There are in fact half a dozen different reports, and we'll sort out which one. This is the 1992. . .

M. Magny: Monsieur Gauthier, dès que le rapport va être approuvé par le ministère de la Défense, rapport non épuré, on pourra le déposer.

M. Gauthier: J'ai une copie du rapport annuel du CLOQG sur les langues officielles au QGDN, c'est du grec, mais vous pourrez peut-être me démêler cela.

M. Magny: C'est le CLO.

M. Gauthier: 1989. Je demande une copie du rapport le plus récent, non épurée. Est-ce que je peux l'avoir aujourd'hui ou demain?

M. Magny: Aujourd'hui, non, mais dans la prochaine semaine, oui. Le dernier rapport qui a été présenté au CLOQGDN, vous pouvez l'avoir.

M. Gauthier: C'est quoi, le CLO?

M. Magny: C'est le Comité exécutif sur les langues officielles.

M. Gauthier: Il n'est pas disponible avant une semaine?

M. Magny: Il pourra être disponible avant cela, monsieur Gauthier.

[*Translation*]

I'll quote this in French: . . .a semi-annual progress report that will henceforth make it possible to react promptly and appropriately to any problem that arises from the implementation of the plan and endangers its objectives.

I would like to repeat my question: When are we going to get the first report and the second report? They are supposed to be produced twice a year. The minister made this commitment, here before the committee, almost six months ago.

MGen Terreau: Mr. Chairman, the first milestone will be to confirm the data found in the 1992 annual report. I just received this report, and we have already started drafts of the report you were mentioning, based on this 1992 report. In theory, I should have an opinion probably by the end of June.

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): On a point of order, Mr. Chairman!

Could we get an unexpurgated copy of this annual report you just mentioned, the 1992 report?

MGen Terreau: I'm not sure if I can get you the 1992 report.

Mr. Gauthier: Does it exist? Could you provide to the committee the last report that you have, unexpurgated, unedited, just as it is?

MGen Terreau: The 1992 report does exist, but are you talking about my report, or the report of the Department of National Defence?

Mr. Gauthier: I am talking about the annual report of the Official Languages Directorate of the Department of National Defence, is that clear?

MGen Terreau: No, sorry, that's not my report. That is the Director General's report. We are talking about two different things.

Une voix: Quelle est la procédure normale?

Lgén O'Donnell: En effet, plusieurs rapports différents existent, et nous allons déterminer de quel rapport il s'agit. On parle du rapport de 1992. . .

Mr. Magny: Mr. Gauthier, once the unexpurgated report is approved by the Department of National Defence, we will be able to table it with the committee.

Mr. Gauthier: I do have a copy of the annual report of the Committee on Official Languages at NDHQ. It's Greek to me, but perhaps you will be able to sort it all out for me.

Mr. Magny: That's the Official Languages Committee.

Mr. Gauthier: The 1989 report. I am asking for a copy of the most recent, unexpurgated report. Could I get it today or tomorrow?

Mr. Magny: I can't provide it today, but I will be able to give it to you next week. You can have the last report that was submitted to the Committee on Official Languages at Headquarters.

Mr. Gauthier: What is this CLO you are talking about?

Mr. Magny: It stands for the Executive Committee on Official Languages.

Mr. Gauthier: I have to wait one week for it?

Mr. Magny: We could get it to you earlier, Mr. Gauthier.

[*Texte*]

M. Gauthier: Qu'est-ce qui retarde?

M. Magny: Rien.

M. Gauthier: Mais il y a la télécopie! Et je peux envoyer un messager, si vous avez des problèmes.

M. Magny: Oui, oui. Vous pourriez l'avoir.

M. Gauthier: Je veux simplement une réponse affirmative, oui ou non.

M. Magny: Vous allez l'avoir, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Demain?

M. Magny: Après demain.

Le président: Est-ce que vous en avez terminé, monsieur Young?

Monsieur Edmonston.

M. Edmonston (Chambly): Merci.

I don't know if you've noticed already, but there's a little bit of cynicism around the table here. Any time you begin with an action plan, we start asking questions: where's the action?

In this case, as my colleague Mr. Young has said, we were here when the minister came off very forcefully and said, we're going to have action, we're going to have a report, you're going to have this twice a year. And when we come here and we see what you present to us, which is an action plan, it's a bit disappointing. I'm not holding you personally responsible; it's just that

on est un peu laissés sur notre faim avec cela.

À la page 3/9 de votre exposé, là où vous parlez de votre fameux plan d'action, au deuxième paragraphe, en bas, vous dites que vous avez classé les différentes recommandations en trois catégories.

• 1605

La première catégorie ne m'intéresse pas tellement; la deuxième, non plus; mais la troisième, je cite:

> . . .qui pourraient être en conflit avec certaines politiques ou priorités établies et qui, par conséquent, requièrent des recherches plus élaborées.

Ça m'intéresse en titi. Pourriez-vous réagir là-dessus?

Give me a little bit of action on that particular point. What are some of the recommendations?

LGen O'Donnell: I'll give you some examples. I would say, *monsieur le président*, we wouldn't want to give you the impression that we tuck these neatly away under a category that we are not going to action.

Mr. Edmonston: No, I wouldn't think that.

LGen O'Donnell: We have policies in place, for example, with respect to our training programs that are already under way, and we're reluctant to change the ground rules for individuals part way through.

Mr. Edmonston: What I'm asking for is a little bit of a preview of what my two colleagues have been asking for as well. But more categoric than that. . .

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: What is holding you back?

Mr. Magny: Nothing.

Mr. Gauthier: Haven't you ever heard of fax machines? I can send a messenger over, if you are having problems.

Mr. Magny: Yes, yes. You can have the report.

Mr. Gauthier: I just want to know yes or no.

Mr. Magny: You'll get it, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: Tomorrow?

Mr. Magny: The day after tomorrow.

The Chairman: Have you finished, Mr. Young?

Mr. Edmonston.

Mr. Edmonston (Chambly): Thank you.

Vous avez peut-être déjà remarqué que les gens ici sont un peu cyniques. Chaque fois que l'on commence à parler d'un plan d'action, nous commençons à nous demander si des initiatives concrètes ont été prises ou non.

Dans ce cas, comme le disait mon collègue M. Young, nous étions ici présents quand le ministre a déclaré très clairement que le ministère allait passer à l'action et préparer un rapport que nous allons recevoir deux fois par an. Nous sommes un peu déçus quand nous venons ici pour voir que vous nous présentez un plan d'action. Vous n'en êtes pas responsable personnellement, mais

this doesn't really satisfy us.

On page 3/9 of your presentation, you talk about your famous action plan, and in the second paragraph from the bottom, you say that you put the various recommendations into three categories.

I'm not very interested in the first category; not in the second category; but the third one, and I quote:

> . . .that could come into conflict with some established policies or priorities and that, as a consequence, require more elaborate research.

I'm interested in that. Could you react to that?

Dites-moi où vous en êtes à ce sujet. Quelles sont certaines des recommandations?

Lgén O'Donnell: Je vais vous donner des exemples. Je dirai, *Mister Chairman*, que nous ne voulons pas vous donner l'impression que ces questions sont rangées proprement dans une catégorie et que nous ne faisons rien.

M. Edmonston: Non, je n'ai jamais pensé cela.

Lgén O'Donnell: Nous avons mis en place des politiques, par exemple au sujet de nos programmes de formation, qui sont déjà mises en oeuvre, et nous hésitons à modifier les règles de base pour les personnes qui sont déjà à moitié chemin.

M. Edmonston: Ce que je veux, c'est que vous me donniez une meilleure idée de ce que vous allez faire, mes deux collègues vous ont déjà posé la même question. Mais soyez plus précis que cela. . .

[*Text*]

Je pense que c'est plutôt pour M. Magny, cette question. Monsieur Magny, entre vous, vous avez dit: Ça là, ça n'est pas possible, on ne peut pas faire ça. Franchement, c'est à rejeter tout de suite

for different reasons. Are there some things that really made you say it's impossible?

M. Magny: Oui, je peux vous donner un exemple tout de suite. Dans le rapport du comité en question, il y a eu une recommandation concernant la traduction, où on mettait le fardeau de la traduction sur la décision d'un seul homme, un officier, à un endroit quelconque de l'organisation. On a dit que cela était impossible. On ne pouvait pas faire ça. On a donc élaboré un autre système un peu plus sophistiqué si vous voulez.

M. Gauthier: Vous avez dit ça, monsieur Magny?

M. Magny: Oh! La Défense.

M. Gauthier: Non, c'est le Comité qui vous l'a suggéré.

M. Magny: Si vous voulez, on l'avait déjà. . .

M. Gauthier: Vous y aviez déjà pensé!

Mr. Edmonston: And your fall-back position or your other recommendation was. . .?

Mr. Magny: That we would put together a panel of three people, two from inside and one from outside, reporting to the DM and the CDS, having the obligation to make recommendations to the DM and the CDS concerning some translations.

Mr. Edmonston: Good. Other examples?

LGen O'Donnell: In this same category?

Mr. Edmonston: Pick your category, but where you said, this is just too far out of field, we can't really deal with it.

LGen O'Donnell: I'll give one more, just to give you the sense of what we're talking about and why we're suggesting it's going to be a longer term because we have to change policies.

One of the recommendations was that the concept of the bilingual officer corps be broadened to include senior non-commissioned members, whose leadership is equally important.

Mr. Edmonston: That was another recommendation that I thought came from the committee.

LGen O'Donnell: It was from the ministerial committee. That was included in theirs.

Now, we have accepted the logic of the senior leadership of the non-commissioned members requiring a certain bilingual capability. There is a difference in the requirements amongst the officer corps compared to the non-commissioned members in that we do not require the volume of non-commissioned members to be bilingual that we do for the officer corps. The numbers requirement is just not there, which means we would not adopt the same training mechanisms to ensure that the same percentage of NCMs as we are going to have for officers get the mandatory language training.

So we're going to determine at what rank level and exactly how the bilingual aspect would apply to the senior leadership of the NCM cadre, but we can't do that instantly and policies are going to have to be adapted in order to accommodate it. That's the type of theme.

[*Translation*]

I think that this question is more for Mr. Magny. Mr. Magny, you have said amongst yourselves: Now that is not possible, we can't do that. Frankly, we must reject this right away

pour diverses raisons. Y a-t-il des choses qui vous ont vraiment fait dire que c'était impossible?

Mr. Magny: Yes, I can give you an example right away. In the report of the committee in question, there was a recommendation concerning translation, whereby the whole burden of translation would depend on the decision of one single man, an officer, somewhere in the organization. We said that this was impossible. We could not do that. So we developed another system, which is a little more sophisticated, if you like.

Mr. Gauthier: You said that, Mr. Magny.

Mr. Magny: Oh! National Defence.

Mr. Gauthier: No, it is this committee which suggested that to you.

Mr. Magny: If you like, we already had. . .

Mr. Gauthier: You had already thought about that!

M. Edmonston: Et votre solution de rechange ou votre autre recommandation consistait à. . .?

M. Magny: A constituer un comité de trois personnes, deux de l'interne et une de l'externe, qui rendraient compte au sous-ministre et au chef d'état-major de la Défense, qui auraient l'obligation d'adresser des recommandations au sous-ministre et au chef d'état major de la Défense concernant certaines traductions.

M. Edmonston: Bien. D'autres exemples?

Lgén O'Donnell: Dans la même catégorie?

M. Edmonston: N'importe quelle catégorie, mais où vous avez dit, c'est exagéré, nous ne pouvons pas faire ça.

Lgén O'Donnell: Je vais vous donner un autre exemple, pour vous donner une idée de ce que nous avons fait et pourquoi nous disons que c'est une entreprise à long terme parce que nous devrons changer nos politiques.

L'une des recommandations consistait à élargir le concept du corps d'officiers bilingues pour inclure les sous-officiers supérieurs, dont l'autorité est également importante.

M. Edmonston: Je croyais que c'était également notre comité qui avait fait cette recommandation.

Lgén O'Donnell: Il s'agit d'une recommandation du comité ministériel. Cela faisait partie de ses recommandations.

Maintenant, nous avons admis le principe que les sous-officiers supérieurs ont besoin de certaines compétences bilingues. Il y a une différence dans les obligations faites aux officiers comparativement aux sous-officiers dans la mesure où l'ensemble des sous-officiers n'ont pas à être bilingues au même titre que les officiers. Il n'y a pas d'exigence au niveau des effectifs, ce qui veut dire que nous n'adopterions pas les mêmes mécanismes de formation pour nous assurer que le même pourcentage de sous-officiers reçoivent la formation linguistique obligatoire comme c'est le cas pour les officiers.

Nous allons donc déterminer à quel grade et exactement comment l'aspect bilinguisme s'appliquera au corps des sous-officiers supérieurs, mais nous ne pourrons pas faire cela du jour au lendemain et il faudra adopter des politiques afin de réaliser cela. C'est le genre de choses que nous devons faire.

[*Texte*]

In fact, I thought we had provided this list of recommendations.

Mr. Edmonston: You thought you had. Is there anything preventing you from doing so?

Mr. Magny: Yes. It hasn't been approved officially yet.

Mr. Edmonston: The list of your recommendations hasn't been approved by whom?

Mr. Magny: By the department.

Mr. Edmonston: By the minister?

Mr. Magny: Yes.

LGen O'Donnell: We put all the recommendations into three categories, and now we're going through the formal process of getting the DM and CDS concurrence that, indeed, the tack we've taken is the correct one.

Mr. Edmonston: But here's my problem. You mentioned the categories, and I understand these categories, fine. But we can't see the recommendations following under the different categories until. . .well, you said from my colleague's request it would be in two days, I suppose. Could we have the recommendations in the same period of time?

A witness: No.

• 1610

Mr. Edmonston: We can't have them.

A witness: No.

M. Edmonston: Est-ce que vous comprenez ce que c'est pour nous?

Lgén O'Donnell: Précisément, oui.

M. Edmonston: Quelles sont les recommandations? Dans quelle catégorie sont-elles? On veut le savoir pour réagir.

We should have a two-way street of information as to how you are dealing with those different recommendations and in what timeframe. How could we get the information, then?

LGen O'Donnell: My guess would be about a week. There isn't anything that is classified "national sensitivity" in all of these, but we have a process whereby the DM and the CDS have to concur—

Mr. Edmonston: I'm willing to wait a week. That's fine.

When I first saw your bilingual officer corps, it seemed to me like a ghettoization—oh, you're a bilingual officer, so you go into the bilingual officer corps. Could you explain more fully to me what you mean by a bilingual officer corps? Why wouldn't all officers be bilingual? I thought that was a requirement.

LGen O'Donnell: You have a series of competing principles whereby arguably you should be able to provide a reasonable career for a unilingual officer, someone who wishes to remain and work in his mother tongue, if you will. The

[*Traduction*]

Je croyais d'ailleurs que nous vous avions remis la liste de ces recommandations.

M. Edmonston: Vous croyiez nous l'avoir remise. Est-ce que quelque chose vous empêche de le faire?

M. Magny: Oui. Cette liste n'a pas encore été approuvée officiellement.

M. Edmonston: Qui n'a pas encore approuvé votre liste de recommandations?

M. Magny: Le ministère.

M. Edmonston: La ministre?

M. Magny: Oui.

Lgén O'Donnell: Nous avons réparti toutes les recommandations en trois catégories, et nous les avons soumises à l'approbation du sous-ministre et du chef d'état major de la défense pour nous assurer que l'orientation que nous avons prise est la bonne.

M. Edmonston: Mais c'est là où j'ai de la difficulté. Vous avez mentionné les catégories, et je comprends ces catégories, fort bien. Mais nous ne pouvons pas voir les recommandations qui relèvent des différentes catégories jusqu'à ce que. . .Eh bien, en réponse à la demande de mon collègue, vous avez dit qu'il vous faudrait deux jours, je crois. Pouvons-nous avoir les recommandations au même moment?

Un témoin: Non.

M. Edmonston: Nous ne pouvons pas les avoir.

Un témoin: Non.

Mr. Edmonston: Do you understand what this means for us?

Lgen. O'Donnell: Absolutely, yes.

Mr. Edmonston: What are the recommendations? In which category are they? We want to know that in order to react.

Il nous faut avoir un échange libre d'information pour savoir comment vous allez donner suite à ces diverses recommandations et quand. Alors comment pouvons-nous obtenir ces informations?

Lgén O'Donnell: J'imagine qu'il faudrait environ une semaine. Il n'y a rien là qui soit classé secret, mais nous avons un processus qui nous oblige à obtenir l'aval du sous-ministre et du chef d'état-major de la Défense. . .

M. Edmonston: Je suis prêt à attendre une semaine. Cela va.

Lorsque j'ai vu votre corps d'officiers bilingues pour la première fois, j'y ai vu une sorte de ghettoïsation—oh, vous êtes un officier bilingue, vous irez donc dans le corps d'officiers bilingues. Pouvez-vous m'expliquer un peu plus ce que vous entendez par un corps d'officiers bilingues? Pourquoi les officiers ne devraient-ils pas tous être bilingues? Je croyais que c'était une exigence.

Lgén O'Donnell: Vous avez ici un ensemble de principes qui se contredisent et qui font qu'on devrait pouvoir offrir une carrière raisonnable à un officier unilingue, à une personne qui voudrait continuer de travailler dans sa langue maternelle, si

[*Text*]

concept of the bilingual officer corps fundamentally does not mean that every officer in the Canadian forces will have to be bilingual. What it does mean is that normally he will not proceed above the rank of major—that is, into the rank of lieutenant-colonel—unless he is bilingual.

We've had to establish some reasonably firm principles on which to justify selecting the rank, and what we have done is attempt to determine the number of bilingual positions we need at each rank level and then, using a formula to determine the exact numbers at each rank we would need in order to satisfy the bilingual positions, then determine what is the rank cut-off to begin the bilingual officer corps. That's very complicated. I'll explain it to you a little more directly.

At the rank of lieutenant-colonel, we have established that about 60%—I think that's correct—of the positions that are occupied by lieutenant-colonels require the occupant to be bilingual. In order to man constantly that 60%, we have to have more than the 60% of lieutenant-colonels because of our rotation policy, people on training, etc. In fact, the factor historically has been about 1.6 to 1.7, and if you multiply the 60% of the positions by 1.7, 100% and more of the lieutenant-colonels have to be bilingual in order for us to keep the system oiled.

Mr. Edmonston: Is this a job promotion program, then, where you make more lieutenant-colonels or you designate fewer job categories that require both languages?

LGen O'Donnell: In fact, we're doing a position-by-position analysis of those rank levels to determine which ones have to be bilingual. It is a matter of examing the long-term force structure by rank levels and clarifying which of those positions has to be occupied by someone who is bilingual. This is for the complete rank structure.

Mr. Edmonston: I would think that would create a considerable amount of friction at that level. You seem to be changing the rules of the game.

LGen O'Donnell: This will take effect in 1998, and because we have announced it some years back and set in plan the training mechanisms, it is a generally accepted reality amongst the office corps that this is going to happen, and we are pushing extremely hard to ensure that it does.

Mr. Edmonston: Good.

Le président: Merci, monsieur Edmonston. Monsieur Harvey.

M. Harvey (Chicoutimi): Merci, monsieur le président.

Monsieur Magny, il y a aussi le troisième bloc de recommandations qui a suscité quelque peu mon intérêt, et qui peut entrer en conflit avec certaines politiques ou priorités du Ministère.

• 1615

Vous avez donné comme exemple celui de la traduction. Est-ce que la politique du ministre a été mise en application depuis quelque temps? Si oui, avez-vous des exemples de documents qui ont été refusés aux fins de traduction? Est-ce qu'il y a des sommes d'argent qui ont été économisées grâce à cette politique-là?

[*Translation*]

vous voulez. Le concept du corps d'officiers bilingues ne veut fondamentalement pas dire que tout officier des Forces canadiennes doit être bilingue. Ce que cela veut dire, c'est que l'officier ne dépassera pas normalement le grade de major—c'est-à-dire passer au grade de lieutenant-colonel—s'il n'est pas bilingue.

Nous avons dû établir certains principes raisonnablement fermes pour justifier le choix du grade, et nous avons essayé de déterminer le nombre de postes bilingues dont nous avons besoin à chaque grade et de là, nous avons utilisé une formule pour déterminer le nombre exact d'officiers dont nous aurions besoin à chaque grade pour doter les postes bilingues, et nous avons déterminé de là à quel grade commencerait le corps d'officiers bilingues. Mais c'est très compliqué. Je vais vous donner des exemples un peu plus concrets.

Au grade de lieutenant-colonel, nous avons établi qu'environ 60 p. 100—je crois que c'est exact—des postes qui sont occupés par des lieutenants-colonels doivent être bilingues. Afin de conserver constamment ce 60 p. 100, il nous faut plus que 60 p. 100 de lieutenants-colonels en raison de notre politique de roulement, de la formation, etc. En fait, le ratio s'est toujours situé entre 1,6 et 1,7, et si vous multipliez le 60 p. 100 des postes par 1,7, il faut que 100 p. 100 et davantage de lieutenants-colonels soient bilingues si nous voulons que le système fonctionne.

M. Edmonston: Est-ce un programme de promotion professionnelle qui vous permettrait de nommer plus de lieutenants-colonels ou désignez-vous moins de catégories d'emploi qui exigent la connaissance des deux langues?

Lgén O'Donnell: En fait, nous faisons une analyse poste par poste à ces grades pour déterminer quels postes doivent être bilingues. Il s'agit d'examiner la structure à long terme des Forces armées, grade par grade, et de déterminer quels postes doivent être occupés par des officiers bilingues. C'est une étude qui s'applique à l'ensemble des grades.

M. Edmonston: J'imagine que cela va créer beaucoup de friction à ce niveau. Vous semblez changer les règles du jeu.

Lgén O'Donnell: Cette mesure prendra effet en 1998, et comme nous l'avons annoncé il y a quelques années et que nous avons mis en place les mécanismes de formation, c'est une réalité généralement admise dans le corps d'officiers, et nous faisons tout en notre pouvoir pour assurer l'application de cette mesure.

M. Edmonston: Bien.

The Chairman: Thank you, Mr. Edmonston. Mr. Harvey.

Mr. Harvey (Chicoutimi): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Magny, there is also the third set of recommendations which have attracted my attention and could come into conflict with some policies or priorities of the Department.

You gave translation as an example. Has the Minister's policy been applied for some time? If so, can you provide examples of documents the Department refused to have translated? Were savings made possible by that policy?

[*Texte*]

M. Magny: Ce n'est pas encore en place. Il faut dire que la traduction, au ministère de la Défense, est une énorme chose. Ce n'est pas quelque chose que l'on va changer du jour au lendemain. Ça c'est un facteur.

Deuxième facteur, il y a le fait aussi que le Secrétariat d'État vient de modifier, et on nous l'a communiqué il n'y a pas tellement longtemps, son statut. Auparavant, c'était le Secrétariat d'État qui faisait une bonne partie de notre traduction, pas entièrement, mais une bonne partie, de sorte qu'on est en train de remettre tout le système en place. On va faire en sorte que la traduction soit un module intégré à l'intérieur de la Défense, compte tenu du fait qu'on ne veut pas traduire toutes les choses que l'on traduit actuellement, premièrement, et deuxièmement aussi, que l'on veut économiser de l'argent.

Ceci ne se fait pas du jour au lendemain. Il y a des gens qui travaillent là-dessus actuellement. En septembre prochain, nous espérons pouvoir avoir quelque chose en place.

Dans le système dont je vous parle, est inclus aussi le petit groupe dont j'ai parlé tout à l'heure, concernant les gens qui vont recommander aux sous-ministres et aux chefs de traduire ou de ne pas traduire certains documents techniques.

M. Harvey: Si vous permettez, monsieur le président, parmi les autres recommandations qui peuvent entrer en conflit avec vos politiques ou certaines priorités du ministère, avez-vous d'autres exemples où, au préalable, vous semblez un petit peu dérangés par ces recommandations?

M. Magny: Oui. Je peux vous donner un exemple. On a des collèges militaires un peu partout. En fait, on a trois collèges militaires au sein de la Défense; il y avait une recommandation du comité qui nous disait de fusionner ces trois collèges-là en une seule entité, mais avec trois campus. Ça cause des problèmes. Ce n'est pas une question de principe; il n'est pas question de dire que c'est à rejeter complètement, mais ça cause des problèmes. Nous sommes en train d'étudier ça. Je pense que le général Addy pourrait ajouter des choses là-dessus.

Le lieutenant-général Paul Addy (sous-ministre adjoint (Personnel), ministère de la Défense nationale): Effectivement, à l'heure actuelle il y a un comité ministériel qui fait enquête sur les collèges militaires et qui doit déposer un rapport à la fin de ce mois-ci; ce rapport va étudier divers aspects de la question. À l'exception de la recommandation 10.7, toutes les recommandations qui visent les collèges militaires ont été mises en suspens dans l'attente de ce rapport-là.

M. Harvey: Vous pouvez prendre deux ou trois minutes pour illustrer certaines recommandations qui peuvent entrer en conflit avec vos priorités ou vos politiques ministérielles. Avez-vous d'autres exemples?

M. Magny: On a parlé de former un corps de sous-officiers supérieurs; ici aussi, on a eu des problèmes. Je pense que le général O'Donnell vous en a donnés. En ce qui concerne la traduction on a aussi eu des problèmes, ça je l'ai expliqué tout à l'heure.

Je pense que ça couvre l'ensemble des recommandations sur lesquelles nous avons des problèmes.

M. Harvey: Merci, monsieur le président.

Lgén O'Donnell: Il y en a plusieurs sous le titre des collèges militaires, comme le général l'a dit.

[*Traduction*]

Mr. Magny: It is not in place yet. You must remember that there is an enormous volume of translation done for National Defence. It is not something that can be changed overnight. That is one factor.

Secondly, the Secretary of State Department has just changed its status and we were given that information not very long ago. The Secretary of State used to do a large part of our translation, not all of it, but a good part of it, and that means that were are having to reorganize our whole system. The translation module will become a part of the Department of National Defence, because we will not be translating as many texts as we do now and because this will allow us to save money.

But such changes cannot be implemented overnight. People are working on it now. We hope to have something in place by next September.

The system I am referring to includes the small group I spoke of earlier, the people who make recommendations to deputy ministers and directors to either translate or not translate certain technical documents.

Mr. Harvey: If I may, Mr. Chairman, I would like to ask whether, among the other recommendations that may conflict with your policies for certain departmental priorities, you could give other examples of recommendations that, at first sight, bother you somewhat?

Mr. Magny: Yes, I can give you an example. There are military colleges everywhere. In fact, there are three military colleges within Defence; one of the committee's recommendations was to group these three colleges into a single entity, with three campuses, however. That raises problems. It's not a matter of principle; we are not suggesting that the idea should be rejected out of hand, but it does cause problems. We are studying it at the present time. I think General Addy might have something to add on that topic.

Lieutenant General Paul Addy (Assistant Deputy Minister (Personnel), Department of National Defence): There is indeed at the present time a ministerial committee that is studying military colleges and that should be tabling a report at the end of the month; the report will discuss various aspects of the question. With the exception of recommendation 10.7, the implementation of all of the recommendations on military colleagues have been suspended until that report is tabled.

Mr. Harvey: You may take two or three minutes to provide examples of some recommendations, that may conflict with your priorities or your Department's policies. Do you have other examples?

Mr. Magny: The formation of a core of senior non-commissioned officers was discussed; that also caused problems. I think General O'Donnell listed some of them. We had problems with regard to translation as well, as I explained earlier.

I think that covers the recommendations we had problems with.

Mr. Harvey: Thank you, Mr. Chairman.

LGen O'Donnell: There are several under the military colleges heading, as the general said.

[*Text*]

So you have all the secrets we have.

Mr. Gauthier: Not yet.

LGen O'Donnell: What we have to clarify through the DM and the CDS is the procedures that we are recommending and the steps to be taken.

LGen Addy: It is not really worth giving the report if it isn't the real report. You can have your staff asking questions

et dire, eh bien là, le programme 23 vient d'être changé. Une fois qu'on a quelque chose. . .

M. Gauthier: Ça me surprend un peu. Toutes les fois que je vous vois, vous de la Défense nationale, votre programme vient de changer, votre plan d'action vient de changer. On en a un nouveau, et on va vous l'annoncer d'ici quelques jours! Chaque fois que vous venez devant le Comité c'est la même maudite histoire!

Là, je me pose des questions. Je me dis qu'il y a un problème de motivation dans ce ministère-là, parce que vos statistiques ne sont pas brillantes au niveau des postes occupés par des gens qui rencontrent les exigences de leur poste.

Les plaintes que je reçois, comme par exemple celle de Robert Leblanc, ça fait deux ans que ça traîne et j'ai une lettre ici, signée par le Lgén P. J. O'Donnell. . . Je pense que c'est le même. . .

Lgén O'Donnell: C'est moi.

M. Gauthier: C'est vous ça?

Lgén O'Donnell: Oui.

• 1620

M. Gauthier: Cette lettre dit qu'il y a eu une enquête en décembre 1991 et que le commissaire aux langues officielles a fait un rapport, rapport dans lequel il concluait, et je lis textuellement votre lettre:

> . . .que le surveillant en question avait fait des remarques désobligeantes à l'endroit des francophones et que le milieu de travail en général. . .

et je souligne cela,

> . . .que le milieu de travail en général n'était pas propice à l'utilisation du français.

Ça, c'est le 450e Escadron.

Plus loin, vous dites:

> . . .l'ex-sergent Munden a été enjoint verbalement et par écrit de cesser ses remarques discriminatoires à l'endroit des francophones et de cesser toute forme de harcèlement ou d'insensibilité envers les autres.

Bon! On a un constat, ici. Qu'est-ce que vous avez fait depuis ce temps-là? Est-ce que le sergent, ou ex-sergent parce qu'il a eu une promotion après cela, n'a eu qu'une tape sur les doigts, et c'est tout?

LGen O'Donnell: First of all, I won't get into a lot of details about the specifics of the individual.

Mr. Gauthier: Well, I am going to get into specifics. I am getting a little fed up. It has been years now, Mr. O'Donnell. The commissioner reported on it. You have a job to do. You waited until the commissioner got involved before you acted. I am asking, who is minding the ship?

[*Translation*]

Maintenant vous connaissez tous nos secrets.

Mr. Gauthier: Pas encore.

Lgén O'Donnell: Ce qu'il faudrait préciser avec le sous-ministre et le chef d'état-major ce sont les procédures que nous recommandons et les mesures à prendre.

Lgén Addy: Ça ne sert à rien de présenter un rapport si ce n'est pas le vrai rapport. Votre état-major peut vous poser des questions

and you have to reply that on a given point program 23 has just been changed. Once you have something in place. . .

Mr. Gauthier: That surprises me a little. Whenever I see people from National Defence, I hear that your program has just changed, or your action plan has just changed. There is a new one and we will be told about it in a few days? Every time you appear before the committee, we hear the same bloody story!

I'm really beginning to question that line. I am beginning to think that there is a problem with motivation in your department, because your statistics are not outstanding in so far as staffing positions with people who meet the requirements of those positions is concerned.

I received complaints about situations being dragged out, such as the one from Robert Leblanc, whose case has gone on for two years, and I have a letter here, signed by LGen P.J. O'Donnell. . . I think you and he must be one and the same. . .

LGen O'Donnell: That's right.

Mr. Gauthier: You signed this letter?

LGen O'Donnell: Yes.

Mr. Gauthier: The letter states that an investigation was held in December 1991 and that the Commissioner of Official Languages did a report, in which he concluded, and I am quoting your letter:

> . . .that the supervisor in question had made some offensive remarks about francophones and that the general atmosphere at work. . .

and I would like to emphasize this point,

> that the general atmosphere at work did not encourage the use of French.

That refers to 450 squadron.

Further on, you say:

> Former Sergeant Moundun was told verbally and in writing to stop making discriminatory remarks about francophones and to stop all forms of harassment or insensitivity in his behaviour toward others.

So this was one of the findings. What have you done since that time? Did the sergeant, or former sergeant, because he was promoted after that incident, get merely a slap on the wrist, and nothing more?

Lgén O'Donnell: Tout d'abord, je ne vais pas discuter en détail de la personne en question.

M. Gauthier: Eh bien moi oui, je vais parler des détails. Je commence en avoir marre. C'est un cas qui traine depuis des années, monsieur O'Donnell. Le commissaire a fait rapport là-dessus. Vous avez une responsabilité à assumer. Vous avez attendu que le commissaire s'intéresse à l'incident avant de prendre des mesures. Ma question est la suivante: qui mène la barque?

[*Texte*]

LGen O'Donnell: On this particular ship, I am.

Mr. Gauthier: Okay.

LGen O'Donnell: First of all, in relation to the 450 Squadron, *l'environnement*, there has been a massive amount of work done, as a consequence of the various visits and investigations, ensuring that the entire squadron was briefed and understand and are sensitive to the linguistic issues.

Now, with respect to the individual's complaint, it was acknowledged by the sergeant that he had indeed said those things.

Mr. Gauthier: Did he apologize?

LGen O'Donnell: He certainly has expressed remorse and acknowledgement that it was not something he should have done or something he was proud of doing. He was counselled by the commanding officer of the squadron, and over a period of six months his attitude was watched very, very carefully, and indeed, it was subsequent to that that he was promoted.

We followed a very rigid process. We are very sensitive to the requirements to ensure that this type of incident is not repeated, and in this case we are satisfied that the steps were properly enacted. Mr. Leblanc has the right to continue the process, as anyone else would.

M. Gauthier: Est-ce que, monsieur O'Donnell, il y a eu d'autres plaintes dans le même 450e Escadron? À votre connaissance, est-ce qu'il y a d'autres gens qui se sont plaints au commissaire aux langues officielles? Est-ce que selon vous il y a eu des plaintes similaires de portées?

Lgén O'Donnell: Officiellement?

M. Gauthier: Vous dites que l'atmosphère n'est pas tellement bonne, ou pas propice à l'utilisation du français. Est-ce qu'il y a d'autres plaintes ou s'il n'y en a eu qu'une?

M. Magny: Il y en a eu d'autres, monsieur Gauthier. D'autres plaintes ont été portées à l'attention du commissaire.

M. Gauthier: Dans le même escadron?

M. Magny: Dans le même escadron. Elles sont en train d'être étudiées par le commissaire et. . .

M. Gauthier: Et quelles mesures disciplinaires, monsieur Magny, on été prises pour enrayer, pour corriger, bref!, autre chose que de leur taper sur les doigts et leur dire: ne fais pas ça une autre fois?

M. Magny: Il y a eu trois recommandations du commissaire. Et je ne parle pas des dernières plaintes qui ont été faites, parce qu'elles sont encore à l'état de plaintes.

M. Gauthier: Il y en a combien de plaintes de faites dans cet escadron-là?

M. Magny: Je ne sais pas.

M. Gauthier: Quatre, cinq, six?

M. Magny: À ma connaissance, il y a eu cette première plainte de M. Leblanc en question et il y en a eu deux autres par la suite qui sont sous investigation actuellement.

M. Gauthier: Il y a quatre cas complexes à ce que je sache, de discrimination linguistique, qui sont en cours d'enquête au Commissariat; quatre de chez vous.

[*Traduction*]

Lgén O'Donnell: Dans ce cas-ci, c'est moi.

M. Gauthier: Très bien.

Lgén O'Donnell: On a fait énormément de travail au sein de l'escadron 450 pour améliorer l'ambiance, et ce à la suite de différentes visites et enquêtes. Nous voulions nous assurer que tout l'escadron a été informé, a compris et est sensible aux questions linguistiques.

En ce qui concerne la plainte en question, le sergent a reconnu qu'il avait effectivement fait les remarques.

M. Gauthier: Est-ce qu'il s'en est excusé?

Lgén O'Donnell: Il est certainement plein de remords et a admis qu'il n'aurait pas dû faire ces remarques et qu'il n'en était pas fier. Le commandant de l'escadron lui a donné des conseils, et pendant six mois on a surveillé de très très près son attitude. C'est après cette période qu'il a eu sa promotion.

Nous avons suivi un processus très sévère. Nous sommes très conscients de la nécessité de nous assurer que ce genre d'incident ne se répète pas. Dans ce cas, nous sommes convaincus que les bonnes mesures ont été prises. M. Leblanc, comme n'importe qui, a le droit de poursuivre ces efforts.

Mr. Gauthier: Mr. O'Donnell, have there been any other complaints in 450 squadron? To your knowledge, have other individuals complained to the Commissioner of Official Languages? In your view, have similar complaints been made?

LGen O'Donnell: Officially?

Mr. Gauthier: You say that the atmosphere is not that good, or does not encourage the use of French. Were there any other complaints, or was there only one?

Mr. Magny: There have been others, Mr. Gauthier. Other complaints have been brought to the Commissioner's attention.

Mr. Gauthier: In the same squadron?

Mr. Magny: In the same squadron. They are being studied by the Commissioner and. . .

Mr. Gauthier: And what disciplinary steps have been taken, Mr. Magny, to stop, to correct—well to do something more than slap the perpetrators on the wrist and tell them not to do that again?

Mr. Magny: The Commissioner made three recommendations. I am not referring to the latest complaints, because they are still at the complaints stage.

Mr. Gauthier: How many complaints have come from this squadron?

Mr. Magny: I do not know.

Mr. Gauthier: Four, five, six?

Mr. Magny: To my knowledge, there was the initial complaint by the Mr. Leblanc in question, and there were subsequently two others, which are under investigation at the moment.

Mr. Gauthier: According to my information, there are four complex cases of linguistic discrimination that are under investigation by the Commissioner's Office at the moment. The four come from your sector.

[*Text*]

M. Magny: Elles ne viennent pas toutes du 450 par contre.

M. Gauthier: Pardon?

Lgén O'Donnell: Toutes du 450?

M. Gauthier: Ah, je n'ai pas dit cela.

M. Magny: Non, elles ne viennent pas toutes du 450.

M. Gauthier: Je vous ai posé la question, parce que vous ne connaissiez pas le nombre. Deux, trois ou quatre?

M. Magny: Non, deux qui viennent du 450 en plus de celle de Leblanc.

Lgén O'Donnell: Au 450, il y en a deux,

and they are being investigated. That's right.

M. Gauthier: D'accord. Et quelle sorte de mesures ont été prises à ce jour pour enrayer ça, pour que cela s'arrête, ces folies-là, et qu'on commence à être un peu plus sérieux?

M. Magny: Il y avait trois recommandations du commissaire qui ont été faites et là, je reviens à la première plainte, celle de M. Leblanc. Il y a eu trois recommandations qui ont été faites: une première, c'était de discipliner le sergent, ce qui a été fait.

M. Gauthier: Mais non, il a eu une promotion, il n'a pas été discipliné.

M. Magny: Non, la promotion, c'est une autre histoire. Il a eu du *counselling*, il a été vu par son commandant et il y a eu des mesures qui ont été prises à ce moment-là. Il a été sous probation pendant six mois. Il y a eu des mesures qui ont été prises à ce sujet-là.

• 1625

Deuxièmement, il y a eu une seconde recommandation du commissaire qui a demander de fournir aux gens du 450 la formation et l'information nécessaires en ce qui concerne les langues officielles. Cela a été fait à plusieurs reprises et je pourrais vous donner une liste des noms des gens qui ont assisté à ces sessions-là.

Troisième recommandation du commissaire, on a essayer de refaire un climat plus propice à l'utilisation des deux langues officielles au 450 et toute une série de mesures ont été prises à ce niveau-là.

M. Gauthier: D'accord.

M. Magny: Maintenant, pour l'amélioration du climat, vous le savez aussi bien que moi, ce n'est pas du jour au lendemain que cela se fait.

M. Gauthier: Mais cela fait deux ans! Ça devrait commencer à changer, monsieur Magny.

M. Magny: On l'espère.

M. Gauthier: Est-ce qu'on va attendre que chaque cas se rende jusqu'au commissaire aux langues officielles, ou allez-vous prendre vos responsabilités au ministère et vous occuper de voir à régler cela? Ce sont des militaires! J'imagine que vous avez un certain pouvoir d'autorité?

M. Magny: Nous pensons avoir pris nos responsabilités en ce qui concerne ces trois recommandations-là, monsieur Gauthier.

Lgén O'Donnell: Mais le processus doit être juste.

[*Translation*]

Mr. Magny: They don't all come from the 450, however.

Mr. Gauthier: Excuse me?

LGen O'Donnell: All from the 450?

Mr. Gauthier: Oh, I did not say that.

Mr. Magny: No, they do not all come from the 450.

Mr. Gauthier: The reason I ask the question is that you did not know the number. Is it two, three or four?

Mr. Magny: No, there are two from the 450 squadron in addition to the complaint presented by Mr. Leblanc.

LGen O'Donnell: There are two complaints from the 450,

et on est en train de faire enquête. C'est exact.

Mr. Gauthier: All right. To date, what type of measures have been taken to put an end to this nonsense, so that things can start to work a little more seriously?

Mr. Magny: The Commissioner made three recommendations, and here I am coming back to the first complaint, the one made by Mr. LeBlanc. Three recommendations were made: the first was to discipline the sergeant. This was done.

Mr. Gauthier: No, he got a promotion. He was not disciplined.

Mr. Magny: No, the promotion is a different matter. He had counselling. He was seen by his commanding officers, and steps were taken at that time. He was on probation for six months. Steps were taken in response to the complaint.

There was a second recommendation from the Commissioner that people in 450 squadron be given the necessary training and information on official languages. This was done on a number of occasions, and I can give you a list of individuals who attended these sessions.

The Commissioner's third recommendation was to try to create an atmosphere more favourable to the use of both official languages in 450 squadron. A whole series of measures were taken for this purpose.

Mr. Gauthier: Okay.

Mr. Magny: As far as improving the work atmosphere goes, you know as well as I do that these things do not happen overnight.

Mr. Gauthier: But it has been two years! Things should start to change, Mr. Magny.

Mr. Magny: We hope so.

Mr. Gauthier: Are you going to wait until each case goes as far as the Commissioner of Official Languages, or is the department going to assume its responsibilities and ensure that this matter is settled? We're talking about military personnel! I imagine you have some authority?

Mr. Magny: We think we assumed our responsibilities with respect to the three recommendations, Mr. Gauthier.

LGen O'Donnell: But the process must be fair.

[*Texte*]

They must be investigated, they must be examined. We cannot, at the first whisper, begin extracting or go in and change policies. But I can assure you—

Mr. Gauthier: I am not maintaining that, Mr. O'Donnell. I am not saying that. I am just asking you, what indeed are you doing as the leader, the person who is supposed to be there to make sure the law is followed and that there is no discrimination in regard to language? What are you doing to stop that, to prevent that, to improve the situation and the atmosphere there so that Canadians can work there whether they be English, French or other?

LGen O'Donnell: If I can extend the observation—and it is a good one—we have instituted virtually nation-wide, under the general guise of harassment and sensitivity to all sorts of this type of behaviour, education and training, starting with senior management, and we are actually infiltrating as best we can the entire structure. I can assure you we do take this very, very seriously, and it has very recently, with our minister, been given another boost to activate action as quickly as possible, continue with all the training that's ongoing, and we have provided direction to the commands as to what their responsibilities are and what is expected of them.

M. Gauthier: J'imagine, monsieur Magny, que les plaintes que vous avez ne sont pas récentes.

M. Magny: Elles sont très récentes et je dois vous. . .

M. Gauthier: Si elles sont très récentes, j'ai un problème, parce que dans une lettre que M. Fowler a écrite au commissaire au langues officielles, M. Golbloom, et qui est également signée du général de Chastelain, je lis:

> Nous pouvons néanmoins vous assurer que d'ici la fin de la période active d'affectation de l'été 92, le Ministère prendra les mesures nécessaires à l'établissement d'un climat plus harmonieux au sein du 450e Escadron.

Il y a eu des plaintes depuis ce temps-là?

M. Magny: Pardon?

M. Gauthier: Il y a eu quand même des plaintes?

M. Magny: Mais je dois vous dire que ces plaintes-là n'ont pas été faites à la chaîne de commandement, elles ont été faites complètement à l'extérieur du ministère de la Défense.

M. Gauthier: D'accord.

M. Magny: Il est donc difficile de faire quelque chose pour le moment. On doit laisser le commissaire faire ses propres enquêtes.

Mais je dois ajouter à cela, et je réitère ce que je disais, depuis cette lettre-là, depuis 1992, toute une série d'actions ont été prises, actions que je puis vous énumérer, si vous voulez.

M. Gauthier: Passons à des choses plus générales, parce que ce cas-là, ça commence à être long un peu.

LGen O'Donnell: Every unit commander is receiving training and education—base commanders, group commanders, all the way down through the system—and the education process is under way.

[*Traduction*]

Il faut faire enquête, il faut examiner les plaintes. On ne peut pas, à la première mention d'une plainte, commencer à prendre des mesures et à changer de politique. Mais je peux vous assurer. . .

M. Gauthier: Ce n'est pas ce que je prétends, monsieur O'Donnell. Ce n'est pas ce que je dis. Je vous demande ce que vous faites, à titre de chef, la personne qui est censée faire respecter la loi et éviter toute discrimination en matière linguistique. Que faites-vous pour mettre fin à la discrimination, pour l'empêcher, et pour améliorer le climat afin de permettre aux Canadiens—anglais, français et autres—de travailler au sein de cet escadron?

Lgén O'Donnell: Si vous permettez, j'ajouterais que nous avons mis en place un programme de sensibilisation et de formation presque à l'échelle nationale pour contrer des problèmes dè harcèlement et d'autres problèmes du même genre. Nous commençons par les cadres, et nous atteignons dans la mesure du possible tous nos effectifs. Je peux vous assurer que nous prenons le problème très au sérieux, et tout dernièrement la ministre nous a encouragés à prendre des mesures aussi rapidement que possible. Nous allons donc poursuivre tous nos efforts de formation permanente et nous avons dit au commandement quelles sont leurs responsabilités et ce qu'on attend d'eux.

Mr. Gauthier: I imagine, Mr. Magny, that the complaints you have are not recent.

Mr. Magny: They are very recent, and I should. . .

Mr. Gauthier: If they are very recent, I have a problem, because in a letter that Mr. Fowler wrote to the Commissioner of Official Languages, Mr. Goldbloom, and which is also signed by General de Chastelain, I read the following:

> Nevertheless, we can assure you that by the end of the summer 1992 active posting season, the department will take the necessary steps to create a more harmonious atmosphere within 450 squadron.

Have there been some complaints since that time?

Mr. Magny: Pardon?

Mr. Gauthier: There have been some complaints, have there not?

Mr. Magny: But I must tell you that the complaints were not made to the chain of command, they were made completely outside of the Department of National Defence.

Mr. Gauthier: I see.

Mr. Magny: It is therefore difficult to do anything for the time being. We must let the Commissioner's office conduct its investigations.

However, I should add, and I repeat what I said before, since the time of this letter in 1992, a whole series of steps have been taken, that I could list for you, if you like.

Mr. Gauthier: Let us move to some more general matters, because the specific cases are starting take up a great deal of time.

Lgén O'Donnell: Chaque commandant d'unité reçoit une formation—les commandants de base, les commandants de groupes, et tous les autres éléments du système—le processus de sensibilisation est en marche.

[*Text*]

Mr. Gauthier: I sure hope so.

Combien de postes désignés bilingues sont occupés, ou dotés si vous voulez, par des gens capables de rencontrer les exigences du poste? Je vous donne les chiffres de 1991... Je n'ai pas les plus récents, j'imagine que vous les avez. Mon adjointe a téléphoné hier, on lui a envoyé des chiffres et on me dit que ce ne sont pas les bons chiffres. Alors, est-ce que je peux avoir les bons chiffres?

M. Magny: On va vous envoyer les bons chiffres dès demain. Il n'y a pas de problème.

En ce qui concerne les postes bilingues, et je dois vous dire qu'il y a actuellement un exercice qui se fait au sein de la Défense, exercice qui a commencé en 1991 et qui est extrêmement long... Bref! Tous les postes de la Défense civile et militaire sont en révision actuellement, en ce qui concerne les exigences linguistiques.

• 1630

M. Gauthier: Mais cela n'est pas particulier à la Défense nationale. Tous les ministères font cela. La Commission de la Fonction publique classe tout le monde. Cela nous coûte 50 millions de dollars par année, monsieur Magny.

M. Magny: Il faut considérer l'envergure de la tâche. Cette révision est énorme.

M. Gauthier: Alors, vous faites une autre révision de tous les postes.

M. Magny: C'est commencé.

M. Gauthier: Quand est-ce que ce sera terminé?

M. Magny: On espère que ce sera terminé d'ici la fin de l'année.

M. Gauthier: Vous ne pouvez pas me dire qui, en 1992, rencontrait les exigences du poste.

M. Magny: Oui, oui.

M. Gauthier: Vous pouvez me le dire?

M. Magny: Je peux vous donner des chiffres.

M. Gauthier: Allez-y.

M. Magny: On a 23 643 postes bilingues. Il y a 9 000 personnes, civiles et militaires, qui rencontrent les exigences de leur poste.

M. Gauthier: Neuf mille sur 23 000.

M. Magny: Voilà.

M. Gauthier: Ce n'est pas fameux!

M. Magny: Non.

M. Gauthier: Cela représente quel pourcentage? Je ne suis pas fort en mathématique. Cela fait environ 26 p. 100, n'est-ce pas?

M. Magny: Cela fait un pourcentage d'environ 45 p. 100.

M. Gauthier: Neuf sur 23, c'est bien moins que 45 p. 100. Il y a des mathématiciens ici. Moi, je n'ai pas ma machine.

LGen O'Donnell: It's about 40, I would think.

A voice: About 40, yes.

M. Gauthier: En 1991, il y en avait 33,2 p. 100 et en 1990, 34,6 p. 100, selon le Rapport du commissaire aux langues officielles. Donc, on perd un peu de vitesse. C'est en déclin. Pourquoi? Pourquoi est-ce qu'au ministère de la Défense nationale, on n'est pas capable de doter des postes avec des gens qui rencontrent les exigences de leur poste, et au civil et au militaire?

[*Translation*]

M. Gauthier: Je l'espère.

How many designated bilingual positions are staffed by individuals who meet the language requirements of the position? I can give you the figures for 1991... I do not have the most recent figures, I imagine you do. My assistant called your office yesterday, and someone sent her the figures. I am told that these are not the correct figures. Can I have the correct figures now, please?

Mr. Magny: We will be sending you the correct figures tomorrow. There is no problem there.

With respect to bilingual positions, I must tell you that at the moment, there is a process underway within the Department of National Defence that started in 1991 and is extremely long... To summarize, the linguistic requirements of all civilian and military positions in Defence are under review at the moment.

Mr. Gauthier: But National Defence is not the only department to do so. All departments do that. The Public Service Commission classifies everybody. That costs us $50 million a year, Mr. Magny.

Mr. Magny: You have to consider the size of the task. This is a huge review.

Mr. Gauthier: So you are reviewing all positions.

Mr. Magny: We have begun to do that.

Mr. Gauthier: When will that be completed?

Mr. Magny: We hope to be finished by the end of the year.

Mr. Gauthier: You cannot tell me who, in 1992, met the requirements of the position.

Mr. Magny: Yes, yes.

Mr. Gauthier: You can tell me?

Mr. Magny: I can give you the figures.

Mr. Gauthier: Go ahead.

Mr. Magny: We have 23,643 bilingual positions. There are 9,000 people, civilian and military, who meet the requirements of their position.

Mr. Gauthier: Nine thousand out of 23,000.

Mr. Magny: Correct.

Mr. Gauthier: Not much to write home about!

Mr. Magny: No.

Mr. Gauthier: What percentage does that represent? I am not very good in math. That's roughly 26%, right?

Mr. Magny: That represents about 45%

Mr. Gauthier: Nine over 23, that as far less than 45%. We have some mattematicians here. I don't have my calculator.

Lgén O'Donnell: J'imagine que c'est environ 40 p. 100.

Une voix: Environ 40 oui.

Mr. Gauthier: In 1991, the figure was 33.2% and in 1990, 34.6%, according to the Report of the Official Languages Commissioner. So, things are slowing down a bit. There's a decline. Why? Why can't the National Defence Department fill those positions with people who meet the requirements of their position, both civilian and military?

[*Texte*]

Lgén O'Donnell: C'est la bonne question.

We have agonized over trying to find the solution to this ourselves. In recent history, we have almost been losing the same number of bilingual personnel as we've been gaining through the massive training programs, which is one of the reasons we're going through the exercise of ensuring that we have properly identified bilingual positions, to make sure we haven't exaggerated the requirement.

What we're attempting to do is ensure that we're targeting the correct population for the training and then, once they are trained, make sure we're targeting those folks we've trained directly into bilingual positions. There is a whole series of related steps that are focusing on this same issue. It is an enormous problem for us, and we're trying to be as inventive as possible in finding solutions.

M. Gauthier: Lieutenant-général, je préside le Comité des comptes publics. Dans son dernier rapport annuel, le Rapport de 1992, le vérificateur général du Canada a fait un examen. Pendant deux années consécutives, il a fait un rapport sur votre incapacité de rencontrer les exigences de formation linguistique. Dans son rapport, il dit:

> Il n'existe pas encore de politique ministérielle qui prévoie l'affectation aux postes désignés bilingues de personnes qui ont acquis le niveau de bilinguisme requis.

Pourquoi a-t-on une situation comme celle-là? Pourquoi n'y a-t-il pas de politique ministérielle au ministère de la Défense nationale?

LGen O'Donnell: It's primarily as a consequence of... In the posting cycle there is more than just the language qualifications of the individual involved in the selection process. For example, if I need an operational pilot to go to a certain unit, and we only turn over so many pilots per year, that operational priority is going to ensure that I get a qualified individual into that job. We have to do that to maintain the operational capability. If that particular decision comes into conflict with the manning of a bilingual position in an administrative capacity, we will be forced to satisfy the operational objective. There's a whole series of factors that career managers and postings people have to take into account.

But having said that, we are forcing a much tighter and rigid policy, post-training, of getting people into the bilingual positions. Every one of the career managers has received—in fact, I'll let General Addy comment on it.

M. Gauthier: Lieutenant-général, je veux vous poser une question très spécifique. Le poste de Chef de section, Droit à l'égalité, a été ouvert aux fonctionnaires membres des forces régulières et de réserve. Un unilingue anglais a été nommé à ce poste. Pourquoi? C'est un poste qui avait été désigné bilingue, un poste d'importance. Comment se fait-il qu'on ait doté ce poste-là avec un unilingue, peu importe qu'il soit anglophone ou francophone, alors qu'on sait très bien que le chef de la section Droit à l'égalité...

• 1635

Il me semble qu'il doit y avoir une réponse à donner. Vous avez tous l'air surpris.

[*Traduction*]

LGen O'Donnell: That is a good question.

Nous nous sommes donnés beaucoup de mal pour trouver une solution à ce problème nous-mêmes. Récemment, nous avons perdu presque le même nombre d'employés bilingues que nous avions réussi à recruter grâce au programme de formation massive, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles nous prenons la peine de nous assurer que nous avons identifié correctement les postes bilingues, pour nous assurer de respecter les exigencees.

Ce que nous voulons faire, c'est nous assurer de bien cibler les personnes aptes à être formées, et une fois qu'elles sont formées, prendre ces personnes que nous avons formées et les mettre directement dans des postes biligues. Il y a toute une série de mesures qui sont reliées à cette question. C'est un problème énorme pour nous, et nous tâchons d'être aussi innovateurs que possible dans la recherche de solutions.

Mr. Gauthier: Lieutenant-General, I chair the Public Accounts Committee. In his last annual report, the 1992 report, the Auditor General of Canada conducted a review. For two consecutive years, he has reported on your inability to meet the language training requirements. In his report, he says:

> There is still no departmental posting policy to assign bilingually trained individuals to positions designated as bilingual.

How come we have a situation like this? How come the Department of National Defence has no departmental policy?

Lgén O'Donnell: C'est surtout à cause de... Dans le cycle des affectations, le processus de sélection ne fait pas seulement intervenir les compétences linguistiques de la personne. Par exemple, si j'ai besoin d'un pilote opérationnel pour une certaine unité, et nous ne formons qu'un certain nombre de pilotes par année, ma priorité opérationnelle sera d'obtenir une personne qualifiée pour ce poste. Il faut faire cela pour maintenir notre capacité opérationnelle. Si cette décision entre en conflit avec la dotation d'un poste bilingue dans le domaine administratif, nous sommes contraints de donner la priorité à l'objectif opérationnel. Il y a toute une série de facteurs que les coordonnateurs des carrières et des affectations doivent prendre en compte.

Mais cela dit, nous imposons une politique plus sévère et plus rigide qui vise à mettre dans les postes bilingues les personnes qui ont été formées. Chaque coordonnateur de carrières a reçu—je devrais d'ailleurs laisser au général Addy le soin d'en parler.

Mr. Gauthier: Lieutenant-General, I want to ask you a very specific question. The position of section head in Equality Rights was opened to public servants who are members of the regular forces and reserves. A unilingual anglophone was given that position. Why? That position had been designated bilingual, it is an important position. How come this position was filled with a unilingual person, and it doesn't matter whether that person is anglophone or francophone, since we know full well that the section head in Equality Rights...

I would think that there should be an answer to this question. You all seem surprised.

[*Text*]

Lgén Addy: Oui, on est très surpris.

M. Gauthier: Il faudrait que vous ayez des recherchistes.

Lgén Addy: On va faire une enquête, parce que ce n'est pas normal, à moins que ce soit une personne qui ait eu un droit de dotation impérative à cause de différents *downsizings* qui se passent dans différents ministères. On ne le sait pas, mais. . .

M. Gauthier: Pouvez-vous regarder cela de près et me faire parvenir une réponse par l'entremise du greffier?

Lgén Addy: Oui, certainement; on se fera un plaisir de le faire.

M. Gauthier: Chef de section, Droit à l'égalité.

M. Harvey: Il y a certainement des exigences opérationnelles.

M. Gauthier: C'est cela, la réponse. Il n'y a pas d'exigences opérationnelles, que je sache.

Lgén Addy: Non, mais c'est un poste civil. C'est un poste civil que vous venez de décrire.

M. Gauthier: Oui, oui, mais d'après ce que je sais—je ne suis pas au ministère et je fais faire mon travail de recherche à la pige—, il y a à peu près 66 p. 100 de vos fonctionnaires civils qui rencontrent les exigences de leur poste, contrairement au côté militaire où il y en a moins de 25 ou 30 p. 100. Par conséquent, je me dis: Pourquoi a-t-on comblé un tel poste avec une personne unilingue? Allez-vous me répondre?

Lgén Addy: Oui.

M. Gauthier: Comme vous le savez, il y a des plaintes complexes et des plaintes ordinaires. Le commissaire aux langues officielles a une définition d'une plainte complexe, et vous la connaissez probablement aussi bien que moi. Du moins, M. Magny et M. O'Donnell devraient la connaître.

Les chiffres les plus récents que j'ai sont de 1991. En 1991, 54 p. 100 des plaintes que vous avez eues, soit 12 sur la langue de travail, 10 sur la dotation, quatre sur la communication avec les médias, deux sur la discrimination linguistique et une sur la formation, étaient des plaintes complexes, des plaintes qui étaient de nature à faire du tort à une personne. Il pouvait s'agir notamment d'une allégation sérieuse concernant un individu ou d'un plaignant ayant subi un préjudice sérieux. Cinquante-quatre pour cent de vos plaintes, en 1991, étaient de nature complexe.

En 1992, vous avez eu 60 plaintes, dont 61 p. 100 étaient complexes. Cela augmente au lieu de diminuer. Comment expliquez-vous ce nombre croissant? Je peux vous donner d'autres statistiques pour 1993. Comment expliquez-vous le nombre croissant de plaintes à la Défense nationale? Quelles mesures allez-vous prendre pour éliminer cette atmosphère—je répète les mots de M. O'Donnell—qui n'est pas propice à l'utilisation du français? Qu'est-ce qui se passe? Est-ce qu'il y a un problème grave à la Défense nationale?

LGen O'Donnell: There's a variety of explanations, but most of them would be conjecture. The reality is that at the same time as we have provided all this direction and guidance on what education processes and training were to be undertaken, we've also instituted a much broader reporting mechanism and tried to ensure that people understand that their reporting of incidents is not going to be prejudicial to their careers or their interests. In fact, we have even estabished

[*Translation*]

LGen Addy: Yes, we are very surprised.

Mr. Gauthier: You will have to call upon researchers.

LGen Addy: We will look into this matter, because this should not have happened, unless we are dealing with a person who was placed on an imperative staffing list because of the various downsizing policies that are being implemented in the different departments. We don't know if this is the case, however. . .

Mr. Gauthier: Could you look into this matter and send me a copy of your reply through the clerk?

LGen Addy: Yes, certainly; we would be happy to do so.

Mr. Gauthier: Section head, Equality rights.

Mr. Harvey: There are, of course, operational priorities.

Mr. Gauthier: That is the answer right there. There are no operational priorities that I am aware of.

LGen Addy: No, but this is a civilian position. You have just described a civilian position.

Mr. Gauthier: Yes, yes, but from what I can gather—I am not with the department and I have my research work done by someone on contract—approximately 66% of your civilian public servants meet the requirements of their position, whereas less than 25% or 30% of your military personnel can claim to do so. I was left wondering why you staffed such a position with a unilingual person? Are you going to answer my question?

LGen Addy: Yes.

Mr. Gauthier: As you know, there are complex complaints and ordinary complaints. The Commissioner of Official Languages has a definition of a complex complaint, and you are probably as knowledgeable about this as I am. At least Mr. Magny and Mr. O'Donnell should be aware of this.

The most recent figures I have are from 1991. In 1991, 54% of the complaints that you received, namely 12 pertaining to language of work, 10 pertaining to staffing, 4 regarding communication with the media, 2 regarding linguistic discrimination and 1 pertaining to training, were complex complaints, ones that could be prejudicial to someone. This could be, for instance, a serious allegation against an individual or a case where the complainant feels that he or she has been considerably wronged. Fifty-four per cent of your complaints, in 1991, were complex complaints.

In 1992, 60 complaints were filed, of which 61% were complex. Hence the number of complaints is rising rather than decreasing. Can you explain this growing number of complaints? I can provide you with other statistics for 1993. How can you explain the growing number of complaints at National Defence? What steps are you going to take to get rid of this climate—and I repeat what Mr. O'Donnell said—that is not conducive to the use of French? What is going on? Is there a serious problem at National Defence?

Lgén O'Donnell: On peut expliquer cette situation de diverses façons, mais, dans la plupart des cas, nous en sommes réduits aux conjectures. Il faut comprendre que nous avons fourni les directives et décrit l'orientation quant aux démarches qu'on veut entreprendre dans les domaines de l'éducation et de la formation et que, en même temps, nous avons mis en oeuvre un mécanisme élargi de déclarations tout en tâchant de faire comprendre aux gens qu'une déclaration de leur part ne va

[*Texte*]

alternative reporting if you don't feel comfortable with reporting to your immediate supervisor. This could be one explanation.

Clearly, the response I would have to give to the question of what we are doing about it would just be repeating what I said earlier. We've acknowledged the need and we're developing the education programs to ensure that people understand the zero tolerance and the requirement at every level of command for people to ensure that those folks who are working for them understand themselves that we will not tolerate it and that they have a responsibility for the organizations they're running to ensure that it is not happening.

M. Gauthier: En ce qui concerne la traduction, monsieur O'Donnell, vous avez dit tout à l'heure à un de mes collègues qu'il va falloir attendre jusqu'en septembre pour que le comité de trois personnes soit constitué. Qu'est-ce qui retarde les choses? Pourquoi ce retard? Pourquoi est-ce qu'on doit attendre en septembre? Pourquoi attendre presque dix mois avant d'avoir un résultat alors que le ministre nous a laissé entendre que c'était une question de temps, qu'il n'y avait pas beaucoup de problèmes à régler, qu'on allait frapper le problème en plein front et le régler. Mais la situation perdure, les documents ne sont pas traduits ou sont traduits quand quelqu'un—je ne sais qui—décide. . .

M. Magny: Ils sont tous traduits pour le moment.

M. Gauthier: Ils sont tous traduits actuellement?

M. Magny: C'est cela.

M. Gauthier: Avez-vous une évaluation de ce que cela coûte?

M. Magny: On en a donné une au greffier.

• 1640

M. Gauthier: Je l'ai. Quand allez-vous économiser mon argent et celui du peuple canadien en étant un peu plus rapides dans vos décisions? Il faut attendre à septembre prochain pour constituer un comité de trois personnes pour examiner ce dossier-là. Il me semble que cela ne prend pas une éternité!

M. Magny: C'est plus qu'établir le comité.

M. Gauthier: Eh bien, donnez-moi des raisons! Je ne comprends pas. Dites-moi ce qui empêche le comité de trois personnes d'être constitué.

M. Magny: Il n'y a rien qui empêche le comité de trois personnes d'être constitué pour le moment, mais le problème de la traduction est beaucoup plus vaste que la constitution de ce groupe-là. Les sommes d'argent—vous les connaissez—qui sont dépensées pour la traduction à la Défense nationale sont énormes. La grosse partie de cet argent-là est dépensée pour des contrats de défense. Dans ces contrats-là, l'argent prévu pour la traduction est déjà inclus. Ces documents techniques sont déjà en voie d'être traduits.

M. Gauthier: Pas par les Américains, je regrette. Les Américains ne font pas de traduction.

M. Magny: Il y en a qui ne sont pas traduits ou que l'on doit faire traduire moment par d'autres, parce que les Américains refusent de les traduire.

[*Traduction*]

porter préjudice ni à leur carrière ni à leurs intérêts. En effet, nous avons établi un autre genre de mécanisme pour ceux qui ne voudraient pas faire une déclaration devant leurs superviseurs immédiats. Voici une explication possible.

Pour répondre à votre question en ce qui concerne les démarches que nous allons entreprendre, je ne peux que me répéter. Nous avons reconnu que le besoin existe et nous sommes en train d'établir des programmes éducatifs pour sensibiliser les gens à ce principe de tolérance zéro et pour faire comprendre aux gens, à tous les niveaux de commandement, qu'ils doivent s'assurer que leurs subalternes comprennent que nous ne tolérons aucune discrimination, qu'ils sont bel et bien responsables de ce qui se passe dans leurs unités, et qu'un tel incident ne devrait jamais se reproduire.

Mr. Gauthier: As far as translation is concerned, Mr. O'Donnell, earlier you told one of my colleagues that this three-person committee could not be formed until September. What is holding you back? Why the delay? Why do you have to wait until September? Why wait nearly ten months before obtaining any results when in fact the Minister gave us the impression that this was just a matter of time, that there were not many problems to resolve, that you were going to go straight to the crux of the issue and resolve it. But the situation persists, documents are not translated or they are translated when somebody—I do not know who—decides. . .

Mr. Magny: At present, they are all being translated.

Mr. Gauthier: At present they are all being translated?

Mr. Magny: That's right.

Mr. Gauthier: Have you assessed how much this costs?

Mr. Magny: We provided the clerk with the statistics.

Mr. Gauthier: I have got a copy. When are you going to save me and the people of Canada some money by making your decisions somewhat more quickly? We have to wait until next September before you form a three-person committee to look into this matter. It seems to me that this should not take forever to do!

Mr. Magny: More is involved than simply forming the committee.

Mr. Gauthier: Well then, give me your reasons! I do not understand. Tell me what is preventing you from forming the three-person committee?

Mr. Magny: Currently there is nothing that prevents us from forming the three-person committee, but the translation problem goes much beyond the simple formation of this group. You know that an enormous amount of money is spent on translation at National Defence. Most of this money goes towards defence contracts. The money required for translation is already included in these contracts. These technical documents are in the process of being translated.

Mr. Gauthier: Not by the Americans, I am sorry to say. The Americans do not provide translation.

Mr. Magny: Some are not translated or have to be translated by others, because the Americans refuse to translate them.

[*Text*]

M. Gauthier: C'est cela, mais ce n'est pas la question que je vous pose. Il y a trois personnes qui doivent être nommées pour constituer un comité responsable de voir à la pertinence de la traduction des manuels techniques à être utilisés par nos militaires. Il me semble que si j'étais efficace et efficient, je nommerais les personnes de ce comité et je leur dirais: Allez-y, les gars, ou les femmes. J'espère qu'il va y avoir des femmes à ce comité.

Lgén Addy: Le comité que vous décrivez sera le comité de dernière instance. À la DGLO, il y a le DTTC qui s'occupe de la traduction.

M. Gauthier: Qu'est-ce que c'est que le DTTC?

Lgén Addy: Excusez-moi. C'est le directeur de la terminologie et de la traduction. S'il y a un problème, si on pense que cela va marcher et que cela ne marche pas, c'est le premier palier. Ensuite, il y a le CELO dont on a parlé tout à l'heure, le Comité exécutif des langues officielles, qui regarde la situation. Si eux ne sont pas capables de décider, on réfère cela au comité de trois personnes qui n'est pas encore constitué.

Pour l'instant, on n'a pas de mal à trouver des choses à traduire. Il y en a amplement.

M. Gauthier: Votre comité, c'est pour appuyer une décision de ne pas traduire.

Lgén Addy: Exactement.

M. Gauthier: Alors, tout est traduit actuellement.

Lgén Addy: Tout ce qu'il est nécessaire de traduire, selon nous.

M. Gauthier: Comment allez-vous épargner de l'argent avec ce comité qui pourra décider que tel document est de nature tellement changeante—c'est de l'informatique et cela change de jour en jour—qu'on ne le traduira pas?

M. Magny: Comme je vous le disais tout à l'heure, au mois de septembre prochain, la révision de tout le système de traduction à l'intérieur de la Défense nationale sera en place, y compris ce comité de trois personnes. Mais ce n'est pas le seul élément. Il y a d'autres choses qui entrent en ligne de compte. Nous tentons, pour le moment, d'essayer d'informatiser, autant que faire se peut, toute une série de traductions, justement pour vous épargner de l'argent.

M. Gauthier: Je veux parler de la formation et de la langue de service, mais je vais céder la parole à M. Edmonston.

Mr. Edmonston: One of the reasons I let you go on as long as I did is that I thought your questions were pertinent and you were getting some interesting responses.

But in the same vein as my colleague Jean-Robert, I was here when the minister came with a voluminous report that promised much more than we're seeing delivered today, really, and I think it puts everyone here at a disadvantage. I was happy to see the translation costs that went into the millions—I think Jean-Robert has the exact figures—but the reasons given by Minister Masse at the time... It was showing a great deal of waste—not just waste, but it was impossible really to translate certain manuals, certain expressions, and many times when it was translated, by the time it came out in the translated version—I suppose that would be French—it was *dépassé, désuet,* outdated. I was enthused to a certain degree, as much as

[*Translation*]

Mr. Gauthier: That is right, but that is not my question. Three people are to be appointed to form a committee to look into the relevancy of translating technical manuals to be used by our military personnel. If I were efficient and effective, I think that I would appoint the people to this committee and tell them, the men or the women—I hope that there will be some women on this committee—to proceed.

LGen Addy: The committee that you have described will be the committee of final recourse. At the OLB, the DTTC looks after translation.

Mr. Gauthier: What is this DTTC?

LGen Addy: Pardon me. This is the Director, Translation and Terminology Coordination. If there is a problem, if we think that something should work and it turns out that it does not, the Director is the first level of recourse. Then, the ECOL, which we referred to earlier, the Executive Committee on Official Languages looks into the matter. If neither of these people is able to make a decision, the matter is referred to the three-person committee that has not yet been formed.

For the time being, we have no difficulty finding things to translate. There is a great deal of work to be done.

Mr. Gauthier: The purpose of your committee is to decide whether or not to support a decision not to translate something.

LGen Addy: That is correct.

Mr. Gauthier: So, at present everything is being translated.

LGen Addy: Everything that should be translated, in our opinion.

Mr. Gauthier: How are you going to save money with this committee that could indeed decide that such and such a document should not be translated given the fact that the situation is constantly changing—it could pertain to informatics and this area is changing every day?

Mr. Magny: As I told you earlier, next September, the review of the entire translation system within National Defence will have been completed, and this three-person committee will have been set up. But this is not the only factor involved. There are other aspects that must be taken into consideration. We are now trying to automate, as much as possible, an entire series of translations in an effort to save you some money.

Mr. Gauthier: I would like to talk about training and language of work, but I will turn the floor over to Mr. Edmonston.

M. Edmonston: J'ai décidé de vous laisser parler pendant si longtemps, parce que, entre autres choses, j'ai trouvé vos questions pertinentes et les réponses intéressantes.

Mais dans le même ordre d'idées que celles exprimées par mon collègue Jean-Robert, j'étais présent lorsque le ministre nous a fait part d'un rapport volumineux qui promettait beaucoup plus que ce que nous avons ici sur la table, aujourd'hui. Je crois que cette situation met tout le monde ici dans une position désavantageuse. J'étais heureux de constater que les coûts de la traduction, qui s'élevaient à des millions de dollars—je crois que Jean-Robert possède les chiffres exacts—mais les raisons données par le ministre Masse à ce moment... Il y avait beaucoup de gaspillage—non seulement du gaspillage mais, il était vraiment impossible de traduire certains manuels, certaines expressions et, à maintes reprises, lorsque la version

[*Texte*]

I am today disappointed, to say, my gosh, here we have a department that realizes a problem and is going to do something about it right now.

• 1645

You said you have continued business as usual, translating the documents into both languages whether or not they are particularly pertinent or whether or not they are current. You must realize that the average taxpayer, the average citizen, and even many members of the Tory party are saying we have to cut the cost of the military. You're not exactly the favourite son right now as far as keeping your actual budget is concerned. Facing that, almost six months later the same continuation is there, where there isn't any difference.

How do you explain that to the average taxpayer who is hearing from the government side, from some of the candidates, from the NDP, from the Liberals, that you're wasting our money? How do you answer them?

LGen O'Donnell: We are not in fact translating everything.

Mr. Edmonston: Well, that's what Mr. Magny said.

LGen O'Donnell: One of the difficulties we have is that we have an awful lot of documentation, particularly in the training systems, that has not been translated and so we're having to do work-arounds. In fact, we've reached the stage whereby we're insisting, because of the lack of the documentation primarily in French for the training, that at minimum we provide the verbal capability, the verbal training, in French and make do as best we can with documentation that's available.

I will have to come back to you with a more precise statement, number one, on the actual policy we're now following, because we are not translating all documentation. There is already a process in place that says that isn't worth it as a consequence—

Mr. Edmonston: I'd appreciate seeing that. From the implementation of this policy, I would like to see what savings have incurred and what the policy actually is. You would be able to bring that in the near future?

LGen O'Donnell: Yes. I can come with a description of what it is we are now doing, and we will only have to guestimate what the savings might be. I don't want you to leave with the impression that it is business as usual and that every document we own is being translated. That is not the case.

Mr. Edmonston: All right, and I wouldn't want you to leave with the impression that we're going to let this matter lie.

Lgén O'Donnell: J'en suis certain.

Mr. Edmonston: *D'accord.* A second point is that having been in the military myself for three years, in the U.S. Army, I realize that people's attitudes, their discrimination and the way they treat their fellows or their colleagues in the service—you can't be there all the time to watch their conduct per se. But I see cases such as my colleague Mr. Gauthier raised and I see other cases dealing with the military's attitudes towards minorities, whether it be French or whether it be a visible

[*Traduction*]

traduite a finalement vu le jour, elle était déjà, comme on dit en français, désuette ou dépassée. J'étais heureux de voir—tout comme je suis déçu aujourd'hui, qu'il existaiten effet un ministère qui s'est rendu compte d'un problème et qui voulait prendre des mesures pour le régler tout de suite.

Vous avez dit que vous aviez continué à faire ce que vous faisiez avant, à savoir traduire les documents dans les deux langues, qu'ils soient particulièrement pertinents ou non, qu'ils soient d'actualité ou non. Vous devez savoir que le contribuable moyen, le citoyen moyen, et même plusieurs députés du Parti conservateur disent qu'il faut sabrer dans les dépenses militaires. Vous n'êtes pas exactement le chou-chou du gouvernement pour ce qui est de respecter votre budget actuel. Et en dépit de cela, presque six mois plus tard, la situation est la même, il n'y a pas de différence.

Comment expliquez-vous cela au contribuable moyen qui se fait dire par le gouvernement, par certains candidats, par le NPD, par les Libéraux, que vous gaspillez notre argent? Que lui répondez-vous?

Lgén O'Donnell: En fait, nous ne traduisons pas tout.

M. Edmonston: Eh bien, c'est ce que M. Magny a dit.

Lgén O'Donnell: L'une des difficultés, c'est que nous avons beaucoup de textes, particulièrement dans les systèmes de formation, qui n'ont pas été traduits et c'est pourquoi nous devons manoeuvrer. En fait, nous avons atteint le stade où nous insistons, parce que nous manquons de documentation surtout pour la formation en français, pour qu'on fournisse au minimum la capacité verbale, la formation verbale, en français et nous nous débrouillons du mieux que nous pouvons avec la documentation qui est disponible.

Je me dois de préciser ma pensée au sujet de la politique que nous mettons en oeuvre, parce que nous ne traduisons pas toute la documentation. Il y a déjà un processus en place qui permet de dire que certains textes ne valent pas la peine d'être traduits, et en conséquence. . .

M. Edmonston: J'aimerais voir cette politique. Si cette politique est mise en oeuvre, j'aimerais savoir quelles économies on a réalisées et que dit exactement la politique. Vous pourriez nous donner cela prochainement?

Lgén O'Donnell: Oui. Je peux vous décrire ce que nous faisons maintenant, et nous devrons estimer à peu près quelles économies nous allons faire. Je ne veux pas vous donner l'impression que nous faisons ce que nous faisions avant et que nous traduisons tous nos textes. Ce n'est pas le cas.

M. Edmonston: Très bien, et je ne veux pas vous donner l'impression que nous ne vous poserons plus de question à ce sujet.

LGen O'Donnell: I'm sure.

M. Edmonston: *Alright.* Deuxième observation, c'est que j'ai moi-même état soldat dans l'Armée américaine pendant trois ans, et je sais que les gens ont certaines attitudes, qu'ils pratiquent la discrimination, et je sais comment ils traitent leurs camarades ou leurs collègues de l'armée—mais vous ne pouvez pas être là tout le temps pour surveiller leur conduite. Mais je vois des cas comme celui qu'a soulevé mon collègue, M. Gauthier, et je vois d'autres cas où il y a lieu de s'interroger sur

[*Text*]

minority, and I'm not quite sure if I'm getting the right signal from you.

You have said it's not tolerated, I assume. You have said you have put an education program in place and that you watch the conduct of the individuals. Beyond that, though, is there much more you can do, apart from throwing them out of the service? Before the fact, before this occurs seriously—in recruitment, is there anything you're doing to try to weed this type of character out of the service before they are even recruited, or does the military service attract this kind of personality who perhaps sees people as well as issues in a kind of polarized. . .? I don't want to use white and black, but that might be the term.

LGen O'Donnell: I admit my first observation would be that there have been some incidents described at one particular squadron here in Ottawa, as a matter of fact, and I would not like that particular situation, which was bad enough, to generate suspicion that this is some sort of prevailing attitude within the Canadian forces. In point of fact, over my career—and I would say probably even more so in the last five to ten years—the normalcy of the interaction of the anglophone and francophone populations has developed enormously.

• 1650

Some of the very positive things that are being done in support of bilingualism. . . We didn't bring forward a long list, but we've done an enormous amount of work in revising our training structures to ensure that for the NCMs, for example, their trades training is done in either language; you have your choice. We're converting our officer programs to much the same thing. Most of the advanced programs are now being converted to bilingual, take-your-choice type of training.

The normal interaction of the francophones and anglophones is extremely positive. I don't think you can extrapolate, as a consequence of one or two instances, that somehow or other there's a major friction between anglophones and francophones. That is not the case.

Mr. Edmonston: That's fine. I think you have said it. Thank you very much, Mr. Chairman.

M. Harvey: Monsieur Addy, j'avais très bien saisi ce que vous aviez dit tout à l'heure, à savoir que tout n'était pas traduit intégralement, qu'il y avait des restrictions. Dans les 40 recommandations, y en a-t-il d'autres que celles sur la traduction et sur l'intégration collégiale qui entrent en conflit avec vos politiques ou vos priorités? Y a-t-il d'autres exemples qui vous occasionnent des difficultés?

Lgén Addy: Il y en a d'autres, mais malheureusement, je ne suis pas un expert. Je vais demander à M. Magny de vous répondre à ce sujet. On a une espèce de résumé qui donne les 40 cas de la catégorie 3. Il y a plusieurs mois, j'avais tous les détails. Lorsqu'on a revu cela au CELO, on était très à l'aise pour ce qui est de la catégorisation. Je ne me rappelle pas les détails parce que c'est un *briefing* qui a duré une cinquantaine de minutes. J'ai d'ailleurs fait des commentaires sur la longueur du *briefing* en question.

[*Translation*]

les attitudes des militaires envers les minorités, qu'il s'agisse de francophones ou de minorités visibles, et je ne suis pas sûr de bien comprendre ce que vous dites.

Vous avez dit qu'un tel comportement est intolérable, j'imagine. Vous avez dit que vous avez mis en place un programme d'éducation et que vous allez surveiller la conduite des personnes. Mais au-delà de ça, ne pouvez-vous pas faire davantage, à part chasser ces personnes de l'armée? Avant que ce genre de situation ne se produise—pouvez-vous faire quelque chose au niveau du recrutement pour éliminer ce genre de personnes, ou l'armée attire-t-elle ce genre de personnalité qui a peut-être une vision en quelque sorte polarisée des personnes ainsi que des problèmes. . .? Je ne veux pas employer l'expression noir et blanc, mais c'est peut-être le terme juste.

Lgén O'Donnell: À titre de première observation, j'admets qu'il y a eu des incidents dans un escadron particulier ici à Ottawa, c'est vrai, et je ne voudrais pas que cette situation particulière, qui était déjà assez grave, donne à penser que c'est là une attitude générale dans les forces canadiennes. Je dois dire en fait que depuis le début de ma carrière—et je dirais que c'est surtout le cas depuis cinq ou dix ans—l'interaction entre militaires anglophone et francophone est devenue beaucoup plus normale.

On a pris certaines mesures très positives pour favoriser le bilinguisme. . . Nous n'avons pas soumis de longue liste, mais nous avons fait énormément pour réviser nos structures de formation afin de nous assurer que pour les sous-officiers, par exemple, leur formation au métier soit dispensée dans l'une ou l'autre langue; vous avez le choix. Nous modifions nos programmes s'adressant aux officiers largement de la même façon. La plupart des programmes avancés sont maintenant bilingues, on a le droit de choisir le genre de formation qu'on veut.

L'interaction normale entre francophones et anglophones est extrêmement positive. Je ne crois pas qu'on puisse dire, en conséquence d'un ou de deux cas, qu'il y a de graves frictions entre anglophones et francophones. Ce n'est pas le cas.

M. Edmonston: C'est bien. Je crois que vous avez tout dit. Merci beaucoup, monsieur le président.

Mr. Harvey: Mr. Addy, I understood perfectly well what you said earlier, namely, that not everything was translated, that there were restrictions. In the 40 recommendations, are there any, other than the ones dealing with translation and the integration of the colleges, that come into conflict with your policies or your priorities? Are there any other examples that cause you problems?

LGen Addy: There are others, but unfortunately, I am not an expert. I will ask Mr. Magny to answer that question. We have a sort of summary where you find the 40 cases of category 3. Several months ago, I had all the details. When we reviewed that at the EOLC, we were very comfortable with the categorization. I don't remember all the details because that briefing lasted about 50 minutes. In fact, I made comments on the length of the briefing in question.

[*Texte*]

On attend le rapport final. Comme Jacques le disait tout à l'heure, ils sont en train de préparer le plan d'action pour remédier à cela.

M. Harvey: De mémoire, à part la traduction et l'intégration des collèges, y a-t-il d'autres recommandations qui vous embêtent un peu ou qui vous rendent mal à l'aise?

M. Magny: Non, sûrement pas. La grande majorité des recommandations du rapport, excepté celles que je vous ai mentionnées tout à l'heure, nous ont été acceptables d'emblée. Il y a des recommandations que l'on a pu mettre en pratique presque immédiatement en changeant une pratique ou un règlement.

Je vous donne un exemple. Je disais qu'on traduisait tout. On a arrêté de traduire, par exemple, les rapports d'évaluation de l'ensemble des Forces canadiennes. Maintenant, les rapports d'évaluation sont uniquement dans la langue de celui qui est évalué. On ne traduit plus cela. C'est acquis. Les conseils de promotion, les conseils de mérite sont maintenant bilingues.

M. Edmonston: Et les frégates?

M. Magny: Cela, c'est une autre histoire.

Toutes les autres recommandations étaient acceptables. Il y en avait qui étaient plus complexes et qui exigeaient des plans d'action et des modifications à ce que nous faisions antérieurement, et nous allons changer ces choses. Elles étaient acceptables au point de départ.

Lgén Addy: Si cela peut vous être utile, je peux vous lire les recommandations par catégorie. Je vais vous lire cela en anglais, parce que c'est écrit en anglais.

M. Gauthier: C'est traduit?

Lgén Addy: Voulez-vous que je le traduise?

Des voix: Non, non.

Lgén Addy: Cela ne me dérange pas.

M. Gauthier: On a des traducteurs pour cela.

LGen Addy: 1, official languages integration into management, category 1, yes; 1.1, OL program, audit by CRS, category 1, yes; 1.2, reports every six months from CRS, category 1, yes; 1.3, amendment of the MIP, category 2. . .

On a un petit problème là. Il va falloir étudier cela.

Recommandation numéro 2,

leadership commitment and awareness, yes, category 1; 3, improve civilian francophone participation, *oui*, category 1; 3.1, improve military francophone participation, category 1; 3.2, watch the attrition of francophone officers, category 1; 4, amend personnel management practices, category 1; 4.1, bilingual staff and francophone participation in—

C'est quoi, PC?

Une voix: Ce n'est pas le Parti conservateur?

Lgén Addy: Non, ce n'est certainement pas le Parti conservateur. La signification de l'acronyme m'échappe.

• 1655

A voice: In the forces.

[*Traduction*]

We are awaiting the final report. As Jacques said earlier, they are preparing the action plan to correct the situation.

Mr. Harvey: Can you remember whether, apart from translation and the integration of colleges, there are any other recommendations that bother you a little or with which you are not comfortable?

Mr. Magny: No, definitely not. The vast majority of the recommendations contained in the report, apart from those which I mentioned earlier, were acceptable to us at once. There are recommendations that we could implement almost immediately by changing a practice or a regulation.

I will give you an example. I said that we were translating everything. We stopped translating, for instance, the assessment reports for the Canadian Forces as a whole. Now, the assessment reports are solely in the language of the person being assessed. We no longer translate them. That is established. The promotion committees, the merit committees are now bilingual.

Mr. Edmonston: And the frigates?

Mr. Magny: That is another story.

All the other recommendations were acceptable. There were some that were more complex and required action plans and changes to what we used to do before, and we will change certain things. But they were acceptable from the start.

LGen Addy: If you consider it may be useful to you, I can read the recommendations by category. I will read it in English, because it is written in English.

Mr. Gauthier: Is it translated?

LGen Addy: Do you want me to translate it?

Some hon. members: No, no.

LGen Addy: It doesn't bother me.

Mr. Gauthier: We have translators for that.

Lgén Addy: 1, intégration des langues officielles dans la gestion, catégorie 1, oui; 1.1, programme des langues officielles, vérification du CSE, catégorie 1, oui; 1.2, rapport du CSE aux six mois, catégorie 1, oui; 1.3, modification au PPA, catégorie 2. . .

We have a little problem here. We will have to review that.

Recommendation number 2,

engagement de l'autorité et prise de conscience, oui, catégorie 1; 3, améliorer la participation des civils francophones, *yes*, catégorie 1; 3.1, améliorer la participation des militaires francophones, catégorie 1; 3.2, surveiller l'attrition des officiers francophones, catégorie 1; 4, modifier les pratiques de gestion du personnel, catégorie 1; 4.1, effectifs bilingues et participation francophone à . . .

What's PC?

An hon. member: Isn't it the Conservative Party?

LGen Addy: No, it is certainly not the Conservative Party. I don't know what these initials mean.

Une voix: Dans les forces.

[*Text*]

Lgén Addy: C'est «dans les Forces canadiennes». Excusez-moi, c'est une erreur typographique. Je reprends: 4.1, catégorie 1; 4.2,

cease all PR translation on merit boards,

catégorie 1; 4.3,

display linguistic profile on all PRs

catégorie 1; 4.4,

bilingual positions, comments on PRs,

catégorie 1. Je peux continuer, si vous le voulez, mais. . .

Le président: Est-ce que les membres du Comité aimeraient que ce soit publié? Est-ce que cela peut être utile pour le. . .

M. Magny: On peut vous donner une copie de cela. Ce n'est pas un problème.

Mr. Young: Mr. Chairman, I think we want to make sure—and I understand the concerns raised by my colleague from Ottawa—Vanier, but we're not living in a perfect world. I want to say to the witnesses, I don't envy you at all in trying to put together a military force in a very imperfect world and knowing what goes on. As a matter of fact, I would think that all of us, if we stopped by the Montreal Forum or the Maple Leaf Gardens these days, would hear as much racism and discrimination being expressed by people who are paid a lot more than our military are being paid to perform their duties. We're in a world where there's a lot of language and a lot of comments being made that are certainly unacceptable, but they're part of where society is going.

What I'm concerned about is this, Mr. Chairman, and I just wanted to make this point before I wrap up today. I'm one of these people who like to get progress reports. It probably has to do with being on public accounts and dealing with the Auditor General and his notion of report cards or score cards and what not. So I want to go back to my original question and try to see if we can't come to an accommodation that we get some form, relatively short, telling us how you're making out, what you've implemented. I think what the minister was talking about in December was important. We thought we were on the right track, but let's see if we can get some specific information as to your progress.

One of the particularly disturbing things is that it seemed to all of us that the commitment on the part of the department, expressed by the minister at the time, to look at rapid action in a number of areas just hasn't come to pass, and it's really this so-called committee to deal with translation. Now, all of us here instinctively—that's probably our interest in official languages—believe everything should be translated. It's the Canadian way; we're in a bilingual country and that's what we should be doing. But we've accepted the premise that translating technical documents that are changing rapidly, evolving, doesn't make a lot of sense. So that's not a natural position for us to take; we're looking at everything the government produces as being in both languages.

[*Translation*]

LGen Addy: It is "in the Canadian Forces". I'm sorry, it's a typographical error. Let me try again: 4.1, category 1; 4.2,

la traduction des rapports d'évaluation du rendement doit cesser immédiatement.

category 1; 4.3,

la cote linguistique doit être affichée sur le rapport d'évaluation

category 1; 4.4

le rapport d'évaluation devrait comprendre une évaluation pour ceux qui occupent un poste bilingue,

category 1. I can on, if you would like me to, but. . .

The Chairman: Would the members of the committee like to have that published? Would that be useful for. . .

Mr. Magny: We can give you a copy. That is not a problem.

M. Young: Monsieur le président, je pense que nous voulons nous assurer—je comprends les préoccupatons soulevées par mon collègue d'Ottawa-Vanier, mais nous ne vivons pas dans un monde idéal. Je désire dire aux témoins que je ne leur envie pas leurs tâches au sein des forces militaires, dans ce monde très imparfait, et je connais un peu la situation. De fait, je pense que nous tous, si nous flânions à côté du Forum de Montréal ou du Meaple Leaf Gardens ces jours-ci, nous pourrions entendre des observations très racistes et discriminatoires de la part de gens qui sont payés beaucoup plus que ne le sont nos militaires pour effectuer leurs tâches. Nous vivons dans un monde où beaucoup de choses qui sont dites, beaucoup de commentaires sont tout à fait inacceptables, mais cela reflète la direction qu'emprunte la société.

Je suis préoccupé par la chose suivante, monsieur le président, et c'est la dernière chose que je voulais dire avant de conclure aujourd'hui. Je suis de ceux qui aiment les rapports d'étape. Sans doute est-ce dû au fait que j'ai eu l'occasion, au Comité des comptes publics, d'entendre le vérificateur général parler des bulletins, des notes qu'on attribue, et ainsi de suite. Je voudrais donc revenir à ma question initiale pour voir si nous n'arrivions pas à nous entendre sur un formulaire quelconque, relativement court, qui pourrait nous informer sur les progrès que vous avez faits, sur les projets que vous avez mis en oeuvre. Je pense que les propos du ministre en décembre étaient importants. Nous pensions être sur la bonne voie, mais essayons de trouver un moyen d'obtenir des précisions sur vos progrès.

Une des choses qui nous décourage particulièrement, c'est que nous avons tous l'impression que l'engagement pris par le ministre au nom du ministère à l'époque—il s'était engagé à agir rapidement dans un certain nombre de domaines—n'a tout simplement pas eu de suivi et je parle, notamment, de ce soi-disant comité pour traiter de la traduction. Tous ceux qui sont ici—c'est sans doute lié à notre intérêt pour les langues officielles—ont tendance à penser instinctivement que tout devrait être traduit. C'est typiquement canadien; nous sommes dans un pays bilingue et c'est ce que nous devrions faire. Mais nous avons accepté l'hypothèse selon laquelle la traduction de documents techniques qui sont en mutation et qui évoluent rapidement n'est pas très logique. Mais ce n'est pas une position que nous adopterions normalement; nous sommes habitués à penser que tout ce que produit le gouvernement sera dans les deux langues.

[*Texte*]

But just to put it in a perspective that some of us might understand, in the minister's statement in December, I quote:

> Le Ministère investit beaucoup dans ce domaine.

On parle de la traduction.

> Ainsi, par exemple, la production de documents techniques bilingues requis pour le projet des frégates de patrouille entraînera des coûts estimés à 45 millions de dollars et celui du projet de révision et de modernisation de la classe «Tribal» de 26,7 millions de dollars.

Je pensais qu'en donnant le feu vert au ministère de la Défense nationale afin qu'il ne soit pas obligé de tout traduire, on aurait eu une décision instantanée. J'espère que cela a été fait.

Est-ce qu'on est en train de traduire les documents concernant les frégates de patrouille de la classe Tribal, ou si on a dit: Non, on n'a pas besoin de faire cela et on va épargner quelque 70 millions de dollars?

Quel a été le résultat dans ce cas précis? Est-ce qu'on a arrêté la traduction de ces documents-là, ou si, parce que le comité ne sera pas en place avant le mois de septembre, on a continué le processus?

LGen O'Donnell: As I indicated earlier, I do owe you a response on exactly what is and what is not being translated, particularly post the meeting in December. I will provide that. We are not translating everything. The logic, as you've described it, has infiltrated, but I don't have the details at hand and I will give that information to you. We'll give you the whole package. I'll try to determine, first of all, the process that has been refined and then, if I can get these major blocks for you, get some indication of what we've stopped and how much. I can't forecast the future, because I'm not sure what we're going to end up with by way of equipment, but I owe you a response.

• 1700

Mr. Gauthier: You're not talking about helicopters, are you?

LGen O'Donnell: The 101 is the greatest helicopter.

An hon. member: They'll even translate the manual for you, Jean-Robert.

LGen O'Donnell: Perhaps I may make a couple of more observations. I've been wondering as we've gone through the meeting... As a consequence of your first observation, I think we should probably discuss what exactly you might want by way of reports. We have an enormous volume of reports, and they're refined, they're used for different purposes. We have an enormously complex monitoring system to ensure that the commands, for example, are actually implementing the actions that they promised they were going to implement on a year-by-year basis. I'm not sure you would want all that data.

Mr. Young: No, I think I was quite precise in making it a short summary—

LGen O'Donnell: Exactly.

[*Traduction*]

Mais, pour essayer de placer les choses dans un contexte qui pourrait faciliter notre compréhension, je cite la déclaration ministérielle du mois de décembre:

> The department has invested a great deal in this area.

He's referring to translation.

> Thus, the production of technical documents in both official languages required for the patrol frigate project will cost approximately $45 million and the production of bilingual documents for the tribal class frigate refitting will cost $26.7 million.

I thought that removing from the Department of National Defence the obligation of having to translate everything would have brought about an instantaneous decision. I hope that that was the case.

Are the tribal class patrol frigate documents being translated, or has the department said: No, we don't have to do that and we are going to save some $70 million?

What was the result in that specific case? Was the translation of those documents stopped or did the process continue because the committee will not be in place before September?

Lgén O'Donnell: Comme je l'ai dit auparavant, je vous dois une réponse précise quant aux textes qui sont traduits et ceux qui ne le sont pas, surtout après la réunion du mois de décembre. Je vais vous la donner. Nous ne traduisons pas tout. On a perçu l'aspect logique de la décision, tel que vous l'avez décrit, mais je n'ai pas les détails en main; je vous les ferai parvenir. Nous vous dresserons une liste complète. J'essaierai de déterminer, dans un premier temps, le processus qui a été mis au point et j'obtiendrai ensuite ces éléments d'information pour vous, à savoir quels gros textes n'ont pas été traduits et ce que cela représente comme économie. Je ne peux pas prédire l'avenir, car je ne sais pas quel équipement nous aurons au bout du compte, mais je vous dois une réponse.

M. Gauthier: Vous ne parlez pas d'hélicoptères, par hasard?

Lgén O'Donnell: Le 101 est un hélicoptère du tonnerre.

Une voix: Ils vont même vous traduire le manuel si vous voulez, Jean-Robert.

Lgén O'Donnell: Avec votre permission, peut-être ferais-je une ou deux observations supplémentaires. Je me demandais, pendant la réunion... Suite à votre première observation, je pense que nous devrions sans doute discuter de vos exigences précises en matière de rapports. Nous avons une quantité énorme de rapports; l'information qui y est consignée est raffinée et utilisée à des fins diverses. Nous avons un système de contrôle extrêmement complexe qui nous permet de nous assurer que les commandements mettent en oeuvre les actions qu'ils ont promis de mettre en oeuvre, et c'est une vérification que nous effectuons sur une base annuelle. Je ne suis pas sûr que vous vouliez une quantité de données aussi considérable.

M. Young: Non, je pense que j'ai dit assez précisément qu'un bref résumé...

Lgén O'Donnell: Exactement.

[*Text*]

Mr. Young: —but enlightening.

LGen O'Donnell: We can perhaps give you the topics we think you might be interested in, and CRS could probably help us.

Mr. Young: Who is CRS?

LGen O'Donnell: The Chief of Review Services, General Terreau. I really would like you to have the information. I want to make sure we give you what it is you really do need.

Mr. Edmonston: I may be able to help you here. We've continually used what the the former Minister of Defence came here with as a bench-mark. I think my colleagues here, my colleague Young as well as my colleague Gauthier—we were promised certain things. These were ministerial principles or *énoncés* that we thought were going to come up. Now, surely when you ask us what we really want because you're trying to get a sense, I don't we could have been any clearer.

Mr. Young: And the former minister and the Prime Minister are talking regularly.

An hon. member: I'm sure they are.

LGen O'Donnell: There's absolutely no doubt you're going to get the reports. As was indicated by General Terreau, the first one has not been produced.

Mr. Young: I think when we see that, we might have a better idea of what you're providing to us and we can respond to that. Would that be fair?

Mr. Edmonston: But there are three reports you had agreed to, Lieutenant General, I believe. The first one was a report, which I believe is CRS's responsibility, that was supposed to come down the pipeline; the second one was a list of the recommendations and their classes; and the third one was dealing, as I believe my colleague Mr. Young mentioned again, with the specific costing analysis as to the translation. Those are at least three things I would like to see in separate order, if we could possibly have that.

LGen O'Donnell: Thank you.

M. Gauthier: C'est intéressant, parce que l'atmosphère change un peu. Au début, j'avais l'impression que ces fameux rapports que vous aviez promis au Comité, parce que c'est vous ou le ministère qui aviez promis cela... Vous sembliez sur la défensive parce qu'on exigeait ce rapport-là le plus vite possible. Vous sembliez patiner un peu, mais maintenant, vous patinez un peu moins.

La Direction générale des langues officielles doit préparer plusieurs plans. M. Edmonston vient de vous en nommer. Combien de fonctionnaires travaillent à la Direction générale des langues officielles à la Défense nationale? Combien y travaillaient l'an dernier, et combien y travaillent cette année? Est-ce qu'il y a eu des réductions d'effectifs?

M. Magny: Il y a eu des réductions d'effectifs...

M. Gauthier: Combien?

M. Magny: Il y a eu cette année une réduction de trois personnes.

[*Translation*]

M. Young: ...bref, mais édifiant.

Lgén O'Donnell: Peut-être pourrions-nous vous donner une liste des sujets qui risquent de vous intéresser; le CSE pourrait sans doute nous aider.

M. Young: Qui est le CSE?

Lgén O'Donnell: C'est le chef des Services d'examen, le général Terreau. J'aimerais vraiment vous donner cette information, et je veux m'assurer que nous allons vous donner de l'information qui répond à vos besoins réels.

M. Edmonston: Peut-être pourrais-je vous aider. Nous avons utilisé, comme point de repère, les observations de l'ex-ministre de la Défense. Je pense qu'on nous a promis certaines choses, comme semblent le penser également mes collègues MM. Young et Gauthier. On nous a fait part de certains principes ou énoncés ministériels auxquels on allait donner un suivi, pensions-nous. Maintenant, vous nous demandez ce que nous voulons vraiment, parce que vous voulez vous en assurer; je pense qu'il aurait été difficile de le dire plus clairement.

M. Young: Et l'ancien ministre et le premier ministre se parlent régulièrement.

Une voix: J'en suis sûr.

Lgén O'Donnell: N'ayez aucune crainte, vous aurez ces rapports. Comme le général Terreau l'a dit, on n'a pas encore préparé le premier rapport.

M. Young: Je pense que quand nous l'aurons en main, nous aurons une meilleure idée de ce que vous nous fournissez et nous pourrons réagir en conséquence. Est-ce que cela vous conviendrait?

M. Edmonston: Mais il me semble, lieutenant-général, que vous aviez convenu de produire trois rapports. Le premier est un rapport qui relève de la responsabilité du CSE, si je ne m'abuse, et qui est produit dans le cours normal des activités; le deuxième est une liste des recommandations et de leurs classes; et le troisième contiendrait, comme mon collègue M. Young l'a dit, je pense, une analyse précise établissant les coûts de la traduction. Voilà les trois rapports distincts que nous aimerions recevoir, si possible.

Lgén O'Donnell: Merci.

Mr. Gauthier: It is interesting to note that the atmosphere seems to be changing a bit. In the beginning, I had the impression that the reports you had promised the committee, because you or the Department had promised to provide them... You seemed on the defensive because we were asking that those reports be provided as quickly as possible. You seemed to be skirting around the issue, but now you seem to be tackling things more directly.

The Official Languages Branch has to prepare several plans. Mr. Edmonston has just listed some of them. How many public servants work in the Official Languages Branch of National Defence? How many worked there last year and how many work there this year? Have there been personnel cuts?

Mr. Magny: There have been personnel cuts.

Mr. Gauthier: How many?

Mr. Magny: Three persons, this year.

[*Texte*]

M. Gauthier: Sur un total de combien?

M. Magny: De 42 personnes.

M. Gauthier: Il y a 42 personnes à la DGLO de la Défense nationale.

M. Magny: Voilà.

Lgén O'Donnell: Ici, à Ottawa.

M. Magny: Nous avons des coordonnateurs de langues officielles dans les. . .

M. Gauthier: Je ne parle pas de cela. Je parle de la Direction générale des langues officielles. C'est clair? Il y a 42 personnes qui travaillent là cette année, et il y en avait 44 ou 45 l'année passée.

M. Magny: C'est cela.

M. Gauthier: Est-ce que c'est une des raisons pour lesquelles vous avez moins de productivité dans votre ministère actuellement? Est-ce parce que vous manquez de personnel? Est-ce une des raisons?

M. Magny: Je pourrais me plaindre de manquer de gens, comme n'importe qui d'autre.

M. Gauthier: Ou de ressources humaines.

M. Magny: Oui, de ressources humaines. Je pourrais me plaindre de cela, évidemment, mais ce n'est pas le seul facteur qui entre en ligne de compte, monsieur Gauthier. Il y a énormément d'autres facteurs.

M. Gauthier: Pouvez-vous m'envoyer un organigramme de votre direction, pour que je sache combien il y a de chefs et d'indiens, ou de soldats et de généraux? Envoyez cela au greffier et on le distribuera.

• 1705

Dans son Rapport de 1991, le commissaire aux langues officielles parle des cours de base offerts en français dans 97 des 140 catégories d'occupation des militaires. Comment expliquer ces lacunes? Il faut dire que 97 sur 140, ce n'est pas beaucoup. Est-ce que des mesures ont été prises pour offrir plus de cours en langue française? Il y a un manque là.

M. Magny: Pour les métiers de base?

M. Gauthier: Oui.

Lgén Addy: Dans son allocution, le lieutenant-général O'Donnell vous a dit qu'à compter du 1er septembre, tous les cours de base élémentaires seront donnés dans les deux langues.

M. Gauthier: On s'est déjà fait dire cela, mais ce n'est pas encore arrivé. Ce sera en septembre?

Lgén Addy: Oui.

M. Gauthier: Dans 100 p. 100 des 140 catégories. . .

Lgén Addy: En principe, c'est exactement ce qui est censé. . .

M. Gauthier: Les 140 catégories d'occupations militaires seront toutes couvertes.

Lgén Addy: C'est ce qui est censé arriver, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Oui? C'est bien. Je vous félicite. On vérifiera en septembre si vous avez tenu parole.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: Out of how many?

Mr. Magny: Forty-two people.

Mr. Gauthier: There are 42 people working in the Official Languages Branch of National Defence.

Mr. Magny: That is correct.

LGen O'Donnell: Here, in Ottawa.

Mr. Magny: We have Official Languages Coordinators in the. . .

Mr. Gauthier: I am not talking about that. I am talking about the Official Languages Branch. Is that clear? There are 42 people working in that branch this year and there were 44 or 45 last year.

Mr. Magny: That is correct.

Mr. Gauthier: Is that one of the reasons behind the decline in the productivity of your Department? Is the fact that you are short-staffed one of the reasons?

Mr. Magny: I could complain that we do not have enough staff, just like anyone else.

Mr. Gauthier: Or human resources.

Mr. Magny: Yes, human resources. I could complain about that, obviously, but that is not the only factor to be considered, Mr. Gauthier. There are many others.

Mr. Gauthier: Could you send me an organization chart of your branch, so that I can see how many chiefs and Indians there are, or how many soldiers and generals? Send it to the Clerk and we will distribute it.

In his 1991 Report, the Commissioner of Official Languages stated that basic training courses are offered in French in 97 out of 140 military occupational categories. How can you explain these gaps? Ninety-seven out of 140 does not seem to be a lot. Have steps been taken to provide more courses in French? There is a deficiency in this regard.

Mr. Magny: For the basic trades?

Mr. Gauthier: Yes.

LGen Addy: In his statement, Lieutenant-General O'Donnell told you that starting September 1st, all the elementary basic courses will be given in both official languages.

Mr. Gauthier: We have heard that before, but it has not yet happened. Will it happen in September?

LGen Addy: Yes.

Mr. Gauthier: In 100% of the 140 categories. . .

LGen Addy: In principle, this is exactly what is supposed to. . .

Mr. Gauthier: The 140 military occupational categories will all be covered.

LGen Addy: This is what is supposed to happen, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: That's fine. Congratulations. We will see in September if you have kept your word.

[*Text*]

Une autre chose m'agace un peu. Le commissaire aux langues officielles a préparé en mars 1993 un rapport sur les vérifications linguistiques au ministère de la Défense nationale concernant la langue de service offerte aux familles des militaires. Êtes-vous au courant de ce rapport-là?

M. Magny: Oui.

M. Gauthier: Le commissaire avait soumis 27 recommandations dans ce rapport-là. La plupart de ces recommandations devaient, après avoir été étudiées longuement, d'ici le 31 mai 1993, donc dans quelques semaines. . . On disait:

> . . .en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, la possibilité d'appliquer aux bases et aux stations l'article 6.(1)a) du Règlement de la Loi sur les langues officielles en matière de service au public. . .

À la fin de mai, on devrait probablement avoir une politique de service au public.

Sur les bases militaires, est-il possible pour les familles des militaires d'obtenir des services dans leur langue? Savez-vous qu'il y a des problèmes?

M. Magny: Bien sûr.

M. Gauthier: Bien sûr, il y a des problèmes, mais allez-vous faire quelque chose d'ici le 31 mai pour les corriger? Qu'est-ce que vous allez faire?

LGen O'Donnell: I'll begin. We have a morale interest in ensuring that we are providing the maximum service we can to our families. The challenge we have is to accept a commitment to a complete range of services at every location. It would be a financial impossibility for us to be able to do that. What we are attempting to do is develop a best-effort, best-practices type of activity whereby we can guarantee, at minimum, the fundamental emergency capability that would be required, and we would hope to expand from that point. But the idea of being able to provide the complete range of what technically could be described as public services everywhere, universally, is beyond our capability.

M. Gauthier: Est-il possible, d'ici la fin de mai, de donner les services dans les centres de ressources familiales sur les bases, ainsi que de faire offrir un service bilingue par les téléphonistes? Je parle des bases et des stations. Il faut qu'ils satisfassent aux exigences de la loi là où il y a une demande importante. Je ne parle pas des bases où il n'y a pas de demande, mais de celles où il y a une demande importante. On me dit qu'il n'est pas possible d'obtenir des services téléphoniques dans les deux langues officielles. Allez-vous corriger cela? Ce n'est pas moi qui le dis. C'est le commissaire aux langues officielles.

LGen O'Donnell: The business service on the base. . . I don't want to fall into a trap by saying it is there universally now, because someone will pick up a phone and call someone and find out it isn't.

Mr. Gauthier: No, no. I've had the experience of being told by a telephone operator, to whom I had spoken French, don't you speak English? Of course I speak English, but that wasn't the point. Do you want a French operator? I don't care if he's German, Swiss, English, as long as he speaks the two official languages of this country. Do you get the point?

[*Translation*]

There is another thing that is bothering me a little. In March 1993, the Commissioner of Official Languages produced a linguistic audit report of the Department of National Defence concerning the language of services offered to military families. Are you aware of that report?

Mr. Magny: Yes.

Mr. Gauthier: The Commissioner set out 27 recommendations in that report. After thorough review, most of those recommendations were, by May 31st, therefore in a few weeks. . . It stated:

> In cooperation with the Treasury Board Secretariat, the possibility of applying on bases and stations the section of the regulations under the Act concerning the use of the official languages in service to the public.

At the end of May, there should probably be a policy on service to the public.

Is it possible for military families to obtain services in their language on military bases? Do you know that there are problems?

Mr. Magny: Certainly.

Mr. Gauthier: Of course there are problems, but are you going to do anything by May 31st to correct the situation? What are you going to do?

Lgén O'Donnell: Je vais commencer. Il est dans notre intérêt pour protéger le moral des troupes, d'offrir le plus de services possible à nos familles. Notre défi est de s'engager à fournir un éventail complet de services à tous les endroits. Pour des raisons financières, il nous est impossible de faire cela. Nous essayons donc de mettre au point un système qui permette de cibler les ressources pour qu'on puisse au moins avoir une capacité de base en cas d'urgence et nous espérerions pouvoir élargir les services à partir de ce point de départ. Mais nous n'avons pas la capacité de fournir ce qu'on pourrait appeler des services complets et universels.

Mr. Gauthier: At the end of May, will it be possible to provide services at the family resource centres located on the bases as well as to provide bilingual telephone services? I am talking on the bases and stations. They must comply with the requirements of the act where there is a significant demand. I am not talking about bases where there is no demand, but those that have a significant demand. I'm told that it is impossible to obtain telephone services in both official languages. Are you going to correct that? I am not asking for this, the Commissioner of Official Languages is.

Lgén O'Donnell: Le service commercial aux bases. . . Je ne veux pas tomber dans le piège de dire que cela existe partout maintenant, parce que quelqu'un va essayer de faire un appel téléphonique pour découvrir que tel n'est pas le cas.

M. Gauthier: Non, non. Moi-même, je me suis fait dire par un standardiste à qui j'ai adressé la parole en français: «Ne parlez-vous pas l'anglais?» Bien sûr que je parle l'anglais, mais là n'était pas la question. Voulez-vous parler à un standardiste francophone? Peu m'importe qu'il sait Allemand, Suisse, Anglais, pourvu qu'il parle les deux langues officielles de ce pays. Comprenez-vous?

[*Texte*]

LGen O'Donnell: Absolutely.

• 1710

Mr. Gauthier: Are you going to be able to do that by the end of this month, as the Commissioner of Official Languages has asked you to do? If the answer is no, it's an honest answer.

LGen O'Donnell: But if you are talking about services universally through family support centres, I could not promise that, because those are local establishments. I know people will do the best they possibly can, and there may be delays while they try to make the contact. The local commanders are very much aware of their responsibility for all of the population, the serving personnel and their families, and they are doing the best they can, realizing that despite the fact that there may be less than some minimum number of francophones extant—

Mr. Gauthier: That's not the point.

LGen O'Donnell: —they should still be attempting to provide the continuous service. But I cannot promise that by May 31 that will happen.

Lgén Addy: Il y a une petite astuce ici. Il faut comprendre que ces gens-là ne sont pas des employés de la Fonction publique. Ce sont des gens engagés localement à contrat.

M. Gauthier: Oui, mais ils fonctionnent tout de même sous l'empire de la Loi sur les langues officielles. M. Young a dit tout à l'heure qu'on avait un pays bilingue. Je regrette: on a un pays avec deux langues officielles. Il y a une distinction importante à faire.

Lgén Addy: Je suis absolument d'accord avec vous.

M. Gauthier: Quand vous servez une population, qu'elle soit de CANEX, un magasin qui vend des choses aux militaires, ou dans un centre de ressources humaines, allez-vous offrir activement le service dans les deux langues officielles du pays?

Lgén Addy: Vous avez mis CANEX dans le même bateau que les gens des services familiaux, et ce n'est pas la même chose. Les gens qui sont à CANEX sont des employés des Forces canadiennes en vertu de l'article 38 de la Loi sur la Défense nationale, tandis que les gens qui sont dans les centres de services familiaux ont des contrats de service. Ce ne sont pas des employés de la Couronne.

M. Gauthier: Donc, vous me dites que CANEX va répondre dans les deux langues officielles.

Lgén Addy: En principe, là où il y a. . .

M. Gauthier: En pratique.

Lgén Addy: Oui, oui. Là où il y a une demande importante, en principe, on devrait être capables de répondre dans les deux langues officielles. Mais comme l'a dit. . .

M. Gauthier: C'est encore conditionnel: On devrait être capables, en principe. . . Est-ce que vous allez le faire d'ici la fin du mois de mai? Ma question est simple.

Lgén Addy: On ne peut pas le garantir.

M. Gauthier: Il a dit non?

Lgén Addy: C'est cela, on ne peut pas le garantir.

M. Gauthier: Comme il est tard, je vais mettre de côté mes autres question. J'espère qu'on va se revoir d'ici la fin de l'année. Le commissaire aux langues officielles va venir ici. Il va déposer son rapport au Parlement le 26 mai. J'espère, monsieur

[*Traduction*]

Lgén O'Donnell: Tout à fait.

M. Gauthier: Est-ce que vous allez pouvoir le faire d'ici la fin du mois, comme le Commissaire aux langues officielles vous l'a demandé? Si la réponse est non, alors, c'est une réponse honnête.

Lgén O'Donnell: Si vous parlez de tous les services offerts par les centres de ressources familiales, je ne peux pas vous le promettre, parce que ce sont des institutions locales. Je sais que les gens vont faire tout leur possible, mais il se peut qu'il y ait des retards pendant qu'ils essaient d'établir les contacts nécessaires. Les commandants locaux sont très au courant de leur responsabilité à l'égard de toute la population, y compris les militaires et leurs familles, et ils font de leur mieux, sachant que même s'il y a peut-être un nombre fort restreint de francophones. . .

M. Gauthier: Là n'est pas la question.

Lgén O'Donnell: . . .ils devraient toujours essayer de fournir un service constant. Mais je ne peux pas vous promettre que cela se fera d'ici le 31 mai.

LGen Addy: There is one small hitch here. You have to understand that those people are not public servants. They are locally hired on contract.

Mr. Gauthier: Yes, but they are nevertheless subject to the Official Languages Act. Mr. Young said a while ago that this was a bilingual country. I am sorry: we have a country with two official languages. There is an important distinction to make here.

LGen Addy: I completely agree with you.

Mr. Gauthier: When you serve people either at a Canex, which is a store for members of the military, or at a family support centre, will you actively offer to provide service in both of Canada's official languages?

LGen Addy: You have lumped the Canexes in with the family support centres, but they are not the same thing. The people working in the Canexes are Canadian Forces employees under section 38 of the National Defence Act, whereas the people who work in the family support centres are hired on service contracts. They are not public employees.

Mr. Gauthier: So, you are telling me that the Canexes will answer in both official languages.

LGen Addy: In principle, where there are. . .

Mr. Gauthier: In practice.

LGen Addy: Yes, yes, where there is a significant demand in principle, they should be capable of replying in both official languages. But as we said. . .

Mr. Gauthier: You are still using the conditional voice: we should be able, in principle. . . Are you going to do so by the end of May? This is a simple question.

LGen Addy: We cannot guarantee it.

Mr. Gauthier: Did he say no?

LGen Addy: That's correct, we cannot guarantee it.

Mr. Gauthier: Since it is late, I will reserve my other questions. I hope that we will see you again before the end of the year. The Commissioner of Official Languages is coming here. He will table his report in Parliament on May 26th. Mr.

[*Text*]

le président, qu'on aura l'occasion d'en parler et que le ministère pourra venir au début de juin pour nous faire un rapport d'étape et répondre à toutes les questions auxquelles on nous a promis de répondre aujourd'hui. Cela va faire un paquet de documents!

Vous avez 42 personnes. Alors, prenez votre temps. On va vous donner jusqu'à la première semaine de juin pour répondre aux questions.

Le président: Jusqu'au 13 juin peut-être?

M. Gauthier: Non, non. On va ajourner le 23.

Le président: Lieutenant-général O'Donnell, lieutenant-général Addy, monsieur Magny, merci beaucoup pour votre présence, et merci aux membres du Comité.

La séance est levée.

[*Translation*]

Chairman, I hope that we will have the opportunity to discuss it and that the department could come at the beginning of June to give us a status report and to answer all the questions to which we were promised replies today. That is going to be a great pile of documents!

You have 42 persons. So take your time. We'll give you until the first week of June to answer the questions.

The Chairman: Perhaps until June 13th?

Mr. Gauthier: No. We will adjourn on the 23rd.

The Chairman: Lieutenant General O'Donnell, Lieutenant General Addy and Mr. Magny, thank you very much for attending our meeting and thank you to the members of the committee.

The meeting is adjourned.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of National Defence:

LGen Paddy O'Donnell, Vice Chief of the Defence Staff;

LGen Paul Addy, Assistant Deputy Minister, (Personnel);

Jacques Magny, Director General, Official Languages;

MGen Marc Terreau, Chief, Review Services.

TÉMOINS

Du ministère de la Défense nationale:

Lgén Paddy O'Donnell, vice-chef d'état-major de la Défense;

Lgén Paul Addy, sous-ministre adjoint, (Personnel);

Jacques Magny, directeur général, Langues officielles;

Mgén Marc Terreau, chef des services d'examen.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC37
-024

Gov Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Thursday, May 27, 1993

Chairman: Gilles Bernier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 9

Le jeudi 27 mai 1993

Président: Gilles Bernier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Official Languages

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Langues officielles

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3)(d), a study of the Official Language policies and programs

CONCERNANT:

Conformément à l'Article 108(3)(d) du Règlement, étude des politiques et programmes des langues officielles

---

APPEARING:

The Honourable Monique Landry, Secretary of State of Canada

COMPARAÎT:

L'honorable Monique Landry, Secrétaire d'État du Canada

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

25711—1

STANDING COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Chairman: Gilles Bernier

Vice-Chairmen: David Bjornson
Jean-Robert Gauthier

Members

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Luc Fortin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président: Gilles Bernier

Vice-présidents: David Bjornson
Jean-Robert Gauthier

Membres

Phillip Edmonston
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Luc Fortin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 27, 1993
(12)

[*Text*]

The Standing Committee on Official Languages met at 10:43 o'clock a.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chairman, Gilles Bernier, presiding.

Members of the Committee present: Gilles Bernier, Jean-Robert Gauthier.

Acting Members present: Guy Ricard for Geoff Scott.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe, Research Officer.

Appearing: The Honourable Monique Landry, Secretary of State of Canada.

Witnesses: From the Secretary of State of Canada: Michèle S. Jean, Under Secretary of State; Roger Collet, Assistant Under Secretary of State, Official Languages and Translation.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(3)(d), the Committee reviewed the official language policies and programs.

The Minister made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 11:58 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Luc Fortin

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 27 MAI 1993
(12)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des langues officielles se réunit à 10 h 43, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Gilles Bernier (*président*).

Membres du Comité présents: Gilles Bernier et Jean-Robert Gauthier.

Membre suppléant présent: Guy Ricard remplace Geoff Scott.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe, attachée de recherche.

Comparaît: L'hon. Monique Landry, secrétaire d'État du Canada.

Témoins: Du Secrétariat d'État du Canada: Michèle S. Jean, sous-secrétaire d'État; Roger Collet, sous-secrétaire d'État adjoint, Langues officielles et traduction.

Conformément au mandat que lui confère l'alinéa 108(3)(d) du Règlement, le Comité examine les politiques et programmes en matière de langues officielles.

Le ministre fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 11 h 58, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Luc Fortin

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, May 27, 1993

• 1041

Le président: À l'ordre!

Je voudrais souhaiter la bienvenue à l'honorable Monique Landry, secrétaire d'État du Canada, ainsi qu'aux fonctionnaires qui l'accompagnent.

Avant de demander à M^me^ Landry de nous faire son exposé, je voudrais saluer les membres de l'assistance et de la presse qui sont tout ouïe.

Ce Comité doit sa survie, n'est-ce pas, monsieur Gauthier, aux efforts de quelques membres. On sait que nous avons eu une panne durant quelques mois, mais depuis que nous avons remanié le Comité, il fonctionne très bien. Je félicite donc les membres qui sont assidus. Vous comprendrez qu'aujourd'hui est une journée spéciale à la Chambre des communes et dans les différents caucus. Si certains membres réguliers sont absents, vous le leur pardonnerez. Nous avons un membre de l'Opposition offidielle, M. Jean-Robert Gauthier, et M. Guy Ricard, du Parti progressiste-conservateur.

Bienvenue, madame Monique Landry. Auriez-vous l'amabilité de nous présenter ceux et celles qui vous accompagnent?

L'honorable Monique Landry (secrétaire d'État du Canada): Merci, monsieur le président. Je suis très heureuse que vous m'ayez invitée à témoigner devant votre Comité ce matin.

Tout d'abord, je voudrais vous présenter M^me^ Michèle Jean, sous-secrétaire d'État; M. Roger Collet, sous-secrétaire d'État adjoint aux Langues officielles et à la Traduction; et M. Gilles Déry, mon directeur de cabinet.

Monsieur le président, je pense qu'il est souhaitable, au départ, que j'exprime un peu ce que je conçois avoir réalisé en fonction du mandat du Secrétariat d'État.

Mon mandat à l'égard des langues officielles découle directement de la Loi sur les langues officielles de 1988. En effet, la loi stipule que le gouvernement s'engage, d'une part, à favoriser l'épanouissement et le développement des minorités de langue officielle du Canada et, d'autre part, à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans notre société canadienne.

Mon mandat est d'encourager la coordination de la mise en oeuvre par les institutions fédérales de cet engagement. Je dois aussi favoriser la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

C'est donc à mon Ministère qu'il revient de contribuer à la vitalité des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays. Je peux affirmer que nous avons déployé de nombreux efforts au cours des dernières années, efforts qui ont été couronnés de succès et qui marquent une nette progression des langues officielles à l'échelle nationale.

Je commencerai en vous parlant de notre réussite la plus récente, puisqu'elle est l'aboutissement de nombreux efforts et qu'elle concerne le respect de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui garantit aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, non seulement le droit à l'enseignement dans leur langue, mais aussi le droit à la gestion de leurs établissements.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 27 mai 1993

The Chairman: Order, please.

I wish to welcome the honourable Monique Landry, Secretary of State of Canada, as well as the officials with her.

Before asking Mrs. Landry to proceed with her statement, I would like to welcome also the members of the public and the press waiting to hear our proceedings.

This Committee has survived, hasn't it, Mr. Gauthier, through the efforts of a few members. We know that we had an interruption for several months, but since we reorganized the Committee, it has been working very well. I commend those members for their conscientiouness. You will understand that today is a special day in the House of Commons and in the various caucuses. Some of the regular members have not been able to attend, and I would ask you to excuse them. We have a member of the Official Opposition, Mr. Jean-Robert Gauthier, and Mr. Guy Ricard, of the Progressive Conservative Party.

Welcome, Mrs. Monique Landry. Would you be so kind as to introduce the people with you?

The Honourable Monique Landry (Secretary of State of Canada): Thank you, Mr. Chairman. I am very happy to have been invited to speak to you this morning.

May I first introduce Mrs. Michèle Jean, Under Secretary of State; Mr. Roger Collet, Assistant Under Secretary of State, Official Languages and Translation; and Mr. Gilles Déry, my Chief of Staff.

Mr. Chairman, I think it is appropriate to begin by telling you what I feel I have achieved within my mandate as Secretary of State.

My mandate in terms of official languages flows directly from the 1988 Official Languages Act. The Act clearly states that the government is committed to enhancing the vitality of Canada's official language minorities and fostering full recognition and use of English and French in Canadian society.

My mandate is to encourage a coordinated approach to the implementation by federal institutions of this commitment. I am also called upon to advance the equality of status and use of English and French in Canadian society.

It is therefore my department that is responsible for contributing to the vitality of the official language minority communities throughout the country. I can say that we have taken many steps in recent years and that our efforts have been successful, resulting in significant progress for the official languages nationwide.

Let me begin by telling you about our most recent success, since it is the combination of many efforts and it concerns respect for Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, which guarantees to minority official-language communities not only the right to education in their language, but also the right to manage their own institutions.

[*Texte*]

• 1045

Le 20 mai dernier, il y a une semaine, à Winnipeg, j'ai annoncé que le gouvernement fédéral consacrera 112 millions de dollars à la mise en oeuvre de la gestion scolaire par les communautés francophones en situation minoritaire et au développement de l'enseignement postsecondaire en français.

Le lendemain, j'ai annoncé une contribution du gouvernement fédéral à l'École de droit de l'Université de Moncton. Cette annonce fait partie des mesures qui visent à concrétiser l'engagement du gouvernement.

La gestion scolaire vise à rattraper le retard historique quant au respect des droits scolaires des minorités francophones. En effet, recevoir une éducation dans sa langue et gérer ses propres écoles assure non seulement la survie de la minorité linguistique, mais facilite son rayonnement.

The development of post-secondary education confirms the fact that education is a continuum running from elementary school right up to the college and university levels. With the federal government's assistance, the provinces will be able to improve their post-secondary education system substantially. These measures are in accordance with the government's objective of disseminating a learning culture in Canada. The contributions will give young people from linguistic minorities access to high-quality education at all levels. This will reduce the risk of dropping out and give young people the tools to adapt to the transformations and take part in the growth of our society and our economy.

With the Official Languages in Education Program and special measures for school management in post-secondary education, the Government of Canada is helping to develop the talents and potential of our young Canadians, those who will make our country prosper in the next century.

Finally, this announcement is the culmination of the efforts at coordination and dialogue we have been making since 1988 with the provinces and territories. It reflects the spirit of partnership shared by the federal government, the provinces, and the official language minorities. We must not forget that education remains the responsibility of the provinces and that the Supreme Court recognizes that the provinces are free to choose the form of management offered to the official language minority communities.

Now I would like to speak about the major federal-provincial achievements carried out under the Official Languages in Education Program in recent years.

D'abord, les ententes bilatérales ont profité à 2,9 millions de jeunes Canadiens et Canadiennes à travers le pays, ce qui représente 60 p. 100 de la clientèle scolaire.

L'aide que le gouvernement fédéral a apportée aux provinces a permis, entre autres, l'ouverture de centres scolaires et communautaires à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que l'expansion du centre Sainte-

[*Traduction*]

On May 20th, I announced in Winnipeg that the federal government will be contributing $112 million to the implementation of school management by French-speaking minority communities and to the development of post-secondary education in French.

The next day, I announced a federal contribution to the University of Moncton law school. This is one of the special measures being taken to fulfil the government's commitment.

The purpose of school management is to enable the French-speaking minorities to close the historical gap between them and the majorities in the area of education rights. Education in its own language and management of its own school not only ensures the survival of the linguistic minority, but also helps it prosper.

Le développement de l'enseignement postsecondaire, pour sa part, confirme le fait que l'enseignement est un parcours qui débute au primaire et qui se poursuit aux niveaux collégial et universitaire. Avec l'aide du gouvernement fédéral, les provinces pourront améliorer de façon substantielle leur système d'enseignement postsecondaire. Ces mesures sont donc conformes à l'objectif gouvernemental de diffuser une culture du savoir au Canada. Les sommes versées permettront aux jeunes des minorités linguistiques d'avoir accès à un enseignement de qualité à tous les niveaux. Nour réduirons ainsi les risques de décrochage et nous donnerons aux jeunes les outils qui leur permettront de s'adapter aux transformations et de participer à l'essor de notre société et de notre économie.

Avec le Programme des langues officielles dans l'enseignement et les mesures sur la gestion scolaire et l'enseignement postsecondaire, le gouvernement du Canada contribue à développer le talent et le potentiel des jeunes Canadiens et Canadiennes, ceux-là mêmes qui assureront la prospérité de notre pays au cours du prochain siècle.

Enfin, cette annonce vient couronner les efforts de concertation et le dialogue que nous poursuivons depuis 1988 avec les provinces et les territoires. Elle reflète l'esprit de partenariat qui anime le gouvernement fédéral, les provinces et les minorités de langue officielle. Il ne faut pas oublier que l'éducation demeure la reponsabilité des provinces et que la Cour suprême reconnaît à ces dernieres la latitude de choisir la forme de gestion offerte aux communautés de langue officielle.

J'aimerais maintenant aborder les grandes réalisations fédérales-provinciales qui se sont faites dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement au cours des dernières années.

First, the bilateral agreements have benefited 2.9 million young Canadians throughout the country, or 60% of the total student body.

The federal government's assistance to the provinces has made possible such achievements as the opening of school/community centres in Newfoundland, Nova Scotia and Prince Edward Island, and the expansion of the Sainte-Anne

[*Text*]

Anne au Nouveau-Brunswick. Elle a aussi entraîné l'ouverture du Collège de l'Acadie ainsi que des projets de construction et de rénovation à l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse et dans des établissements d'enseignement postsecondaire de la minorité anglophone du Québec.

En Ontario, l'aide a permis l'ouverture, en 1990, de La Cité collégiale, premier collège francophone d'arts appliqués et de technologie. En Alberta, une entente a assuré l'établissement de neuf nouvelles écoles de langue française, portant à onze le total pour la province. En Saskatchewan, l'Institut de formation liguistique de Regina a ouvert ses portes en 1991, permettant aux étudiants de poursuivre leurs études dans leur province et dans leur propre langue.

Monsieur le président, ces quelques exemples sont un témoignage vibrant de notre engagement. D'ailleurs, l'évaluation indépendante du Programme et du Protocole d'entente qui a été entreprise nous a permis de constater les progrès réalisés dans chaque province depuis 1988.

En ce qui concerne le Programme, il ressort de l'évaluation que les organismes consultés ainsi que les représentants provinciaux et territoriaux considèrent comme essentielle l'aide offerte par le gouvernement.

Le Protocole d'entente, pour sa part, est perçu comme un symbole de collaboration fédérale dans un domaine de compétence provinciale et il représente un instrument efficace pour promouvoir la dualité linguistique en éducation.

Last week, I wrote to the chairman of the Council of Ministers of Education to inform him of cabinet's decision to renew the Official Languages in Education Program for five years. I will shortly begin discussions with the Council of Ministers of Education to renew the protocol for agreements. New bilateral agreements with the provinces and territories can then be made.

• 1050

One of the principles that will be guiding our approach in renegotiating the protocol is the need to preserve the federal government's ability to promote the development of minority language education and second-language instruction.

In the area of second-language instruction, significant progress has been made. At present, 60% of students are learning French as a second language in elementary school, compared to 28% in 1970-71. There has also been spectacular growth in the enrolment in immersion programs, which has gone from 40,000 students in 1977-78 to 300,000 in 1991-92. According to Statistics Canada, the proportion of Canadians who are bilingual rose from 12% in 1951 to 16% in 1986.

We also consider that the text of the protocol will have to be revised to reflect properly the Supreme Court decisions in recent years concerning school rights for official language minorities. It will be important as well to update the priorities and the protocol: "refrancization", second language at secondary level, teacher training and exchange programs.

[*Translation*]

centre in New Brunswick. It has also led to the opening of the first campus of the Collège de l'Acadie, and construction and renovation projects at Université Sainte-Anne in Nova Scotia and in post-secondary institutions for the English-speaking minority in Quebec.

In Ontario, our assistance brought about the opening in 1990 of La Cité collégiale, the province's first French-language college of applied arts and technology. In Alberta, an agreement led to the establishment of nine new French-language schools, bringing the total for the province to eleven. In Saskatchewan, the Institut de formation linguistique opened in 1991 in Regina, so that students can now continue their studies in their provine and in their own language.

Mr. Chairman, these few examples are eloquent testimony to our commitment. Also, the independent evaluation of the Program and the Protocol for Agreements that was carried out enabled us to see the progress made in each province since 1988.

The evaluation of the program showed that the organizations consulted and the provincial and territorial representatives consider the federal government's assistance to be essential.

The Protocol for Agremeents is seen as a symbol of federal cooperation in an area of provincial jurisdiction, and it is an effective tool for promoting linguistic duality in education.

La semaine dernière, j'ai écrit au président du Conseil des ministres de l'Education pour lui faire part de la décision du Cabinet de renouveler le Programme des langues officielles dans l'enseignement pour une durée de cinq ans. J'amorcerai sous peu les discussions avec le Conseil des ministres de l'Education en vue de renouveler le protocole d'ententes. De nouvelles ententes bilatérales avec les provinces et les territoires pourront ensuite être conclues.

Lors de la renégociation du Protocole, un des principes qui guideront notre approche sera la nécessité de préserver la capacité du gouvernement fédéral de promouvoir le développement de l'enseignement dans la langue de la minorité et l'apprentissage de la langue seconde.

En ce qui concerne l'apprentissage de la langue seconde, d'importants progrès ont été réalisés. En effet, à l'heure actuelle, 60 p.. 100 des élèves apprennent le français langue seconde à l'école primaire, comparativement à 28 p. 100 en 1970-1971. On note aussi une croissance spectaculaire des effectifs des programmes d'immersion, qui sont passés de 40 000 élèves en 1977-1978 à 300 000 en 1991-1992. Selon Statistique Canada, la proportion de Canadiens bilingues est passée de 12 p. 100 à 16 p. 100 entre 1951 et 1986.

Nous pensons également qu'il sera nécessaire de revoir le texte du Protocole pour refléter de façon adéquate les jugements que la Cour suprême a rendus ces dernières années en matière de droits scolaires, des minorités de langue officielle. Il sera aussi important de faire la mise à jour des priorités du Protocole, à savoir la refrancisation, la langue seconde au niveau secondaire, la formation des maîtres et les programmes d'échanges.

[*Texte*]

Nous voudrons aussi, dans le cadre du prochain Protocole, favoriser la collaboration entre les provinces et insister davantage sur les dispositions qui permettent la réalisation de projets interprovinciaux ou nationaux, dans un souci d'une meilleure utilisation des fonds disponibles.

Le Programme de promotion des langues officielles, pour sa part, vise à appuyer le développement des communautés minoritaires de langue officielle et à faire la promotion des deux langues dans la société canadienne. Depuis qu'il a été reconduit de façon permanente en 1988, le Programme a versé 200 millions de dollars pour appuyer les activités des communautés minoritaires et divers projets de rapprochement entre les communautés linguistiques.

Le Programme appuie plus de 400 associations minoritaires locales, provinciales et nationales qui oeuvrent au développement communautaire dans tous les domaines. Il a ainsi versé 28 millions de dollars par année en moyenne à l'appui direct de groupes minoritaires.

Cet appui a permis la réalisation d'innombrables projets qu'il serait beaucoup trop long d'énumérer ici. J'aimerais quand même vous donner quelques exemples qui serviront à illustrer le travail énorme qui se fait dans tous les domaines.

L'appui direct que nous offrons aux communautés minoritaires de langue officielle a ainsi permis l'ouverture de la Maison de la francophonie comme centre culturel et communautaire pour la population francophone de la grande région de Vancouver.

L'appui a également mené à la mise en ondes de 11 radios communautaires de langue officielle minoritaire, à la production de 26 000 heures d'émissions et à la création de 200 emplois.

En plus des exemples d'appui direct que je viens de donner, le Programme offre un appui interministériel qui vise une plus grande participation de l'ensemble des ministères et institutions fédérales à la promotion des langues officielles en partenariat avec les programmes du Secrétariat d'État.

À cet égard, nous avons réussi à déblayer le terrain et à avancer dans la bonne direction. Notons, par exemple, les initiatives concertées avec le Conseil des Arts et le ministère de la Justice, divers apports du ministère des Communications, dont la mise sur pied de centres culturels, et la participation d'Emploi et Immigration à des projets d'emploi pour les jeunes des communautés minoritaires de langue officielle.

Dans les domaines autres que l'éducation, le gouvernement consacre aussi des fonds à la collaboration fédérale-provinciale. Jusqu'à maintenant, nous avons signé des ententes-cadres sur la promotion des langues officielles et l'appui à la minorité linguistique avec la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

These agreements call for provision of a range of services in French to the minority, particularly in the areas of health, social affairs and justice. We have also made a special agreement with the Quebec government to ensure provision of health and social services in English to the English-speaking minority in that province. Another agreement allows for the bilingual training of Quebec judges. Thus, the promotion of the official languages program is fulfilling its mandate, based on linguistic duality,

[*Traduction*]

In addition, we want the next Protocol to promote cooperation between provinces and place greater emphasis on provisions to permit interprovincial or national projects to be carried out, with a view to better utilization of available funds.

The Promotion of official Languages Programn is designed to support the development of minority official-language communities and to promote the two official languages in Canadian society. Since its permanent renewal in 1988, the Program has provided $200 million to support minority community activities as well as various projects to bring together the linguistic communities.

The Program supports more than 400 local, provincial and national minority associations working for community development in all fields. It contributed an average of $28 million a year to direct support for minority groups.

This support made possible countless projects, far too many to list here. However, I would like to give you some examples, to show the tremendous amount of work being done in all fields.

Through the direct support we give to minority official-language communities, the Maison de la francophonie was opened as a cultural and community centre for the French-speaking people of Greater Vancouver.

Our support also put 11 minority official-language radio stations on the air, with the production of 26,000 hours of broadcast and the creation of 200 jobs.

Besides the examples of direct support I have just given, the Program provides interdepartmental support aimed at greater participation by all federal departments and agencies in promoting the official languages in partnership with the Secretary of State Department programs.

We have successfully cleared the way, and we are moving in the right direction. Noteworthy examples are the joint initiatives with the Canada Council and the Department of Justice, various contributions by the Department of Communications, including the establishment of cultural centres, and the participation of Employment and Immigration Canada in job projects for young people from official-language minority communities.

In areas other than education, the government is allocating considerable amounts to federal-provincial cooperation. To date, we have signed general agreements and promotion of official languages and support for the linguistic minority with Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, the Yukon territory and the North West Territories.

Ces ententes prévoient la prestation d'une gamme de services offerts en français à la minorité, notamment dans le domaine de la santé, des affaires sociales et de la justice. Nous avons également conclu une entente spéciale avec le gouvernement du Québec qui assure la prestation, en anglais, de services sociaux et de services de santé à la minorité anglophone de la province. Une autre entente permet la formation bilingue des juges du Québec. Qu'il s'agisse de l'appui aux

[*Text*]

through support for communities, cooperation with the voluntary sector, and intergovernmental cooperation.

• 1055

I would like to talk about the future of the Translation Bureau, which provides translation, interpretation and terminology service to the entire federal government. As announced in the April 26 budget, the bureau will change its status to become a special operating agency. Its services will become optional. This decision takes effect on April 1, 1995, and it will, of course, result in a major restructuring of the bureau.

This restructuring will take place over the next two years, and this will also give the departments and the private sector suppliers the time to prepare for the move to full optionality of the bureau's services. This decision is in keeping with the federal government's prosperity strategy.

Il nous incombe d'offrir les meilleurs services de traduction et d'interprétation au coût le plus bas possible pour l'ensemble de l'appareil gouvernemental, tout en permettant aux ministères de respecter leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Monsieur le président, je crois avoir démontré clairement l'importance que mon Ministère accorde à la promotion des langues officielles, tant dans les institutions fédérales que dans les organismes du secteur bénévole. Le 5 mai dernier, pourtant, *La Presse* publiait un article dans lequel le Secrétariat d'État se trouvait parmi les ministères ayant reçu le plus de plaintes de la part du public en 1992.

Je crois qu'il est important d'apporter ici certaines précisions. Des 45 plaintes reçues en 1992, seules huit mettaient en cause le Secrétariat d'État proprement dit. Trente-cinq plaintes étaient logées contre la Société Canada 125, un organisme à but non lucratif qui a été créé pour organiser les célébrations du 125e anniversaire de la Confédération. Finalement, deux plaintes mettaient en cause le Forum des jeunes Canadiens, un programme de la Fondation pour l'étude des processus du gouvernement du Canada.

Je tenais à éclaircir les doutes, car le Secrétariat d'État a toujours été considéré comme un chef de file en matière de langues officielles. Je suis très fière du mandat qui me revient de sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes à l'importance de la dualité linguistique dans notre société et de favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle.

J'accorde beaucoup d'importance à tous les dossiers qui touchent les langues officielles et je continuerai d'y consacrer une bonne part de mes énergies.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci, madame la ministre. Vous nous avez fait un exposé bref et concis pour rendre compte des efforts que fait votre ministère pour répondre aux besoins et aux attentes de la population canadienne dans le domaine bien précis des langues officielles.

Madame la ministre, vous et vos collaborateurs voudrez sans doute répondre à quelques questions des membres du Comité.

[*Translation*]

communautés, de la collaboration avec le secteur bénévole ou de la coopération inter-gouvernementale, le Programme de promotion des langues officielles respecte son mandat fondé sur la dualité linguistique.

J'aimerais maintenant aborder le dossier sur l'avenir du Bureau de la traduction qui assure les services de traduction, d'interprétation et de terminologie pour l'ensemble du gouvernement fédéral. Comme il a été annoncé dans le budget du 26 avril dernier, le Bureau changera de statut pour être constitué en un organisme de service spécial et ses services deviendront optionnels. Ce changement, qui entrera en vigueur le 1er avril 1995, entraîne bien sûr une restructuraion majeure du Bureau.

Les deux prochaines années serviront à permettre au Bureau d'effectuer sa restructuration, et donneront aux ministères et au marché des fournisseurs le temps de se préparer à passer pleinement à l'optionalité des services du bureau. Cette décision est conforme à la stratégie de prospérité du gouvernement fédéral.

It is up to us to provide the best translation and interpretation services at the lowest possible cost for all the government. This enables government departments to honour their responsibilities under the Official Languages Act.

Mr. Chairman, I believe that I have clearly demonstrated the importance my department ascribes to promotion of the official languages, both in federal institutions and in voluntary organizations. However, on May 5, *La Presse* published an article in which the Secretary of State Department was listed as one of the departments that had received the most complaints from the public in 1992.

I think that some clarification is in order here. Of the 45 complaints received in 1992, only eight involved the Secretary of State Department as such. Thirty-five complaints were made against the Canada 125 Corporation, a non-profit organization formed to organize the celebrations for the 125th anniversary of Confederation. Finally, two complaints involved the Forum for Young Canadians, which is a program of the Foundation for the Study of Processes of Government in Canada.

I wanted to clear up these questions, because the Secretary of State Department has always been considered a leader in the area of official languages. I am very proud of the mandate given to me to make Canadians aware of the importance of linguistic duality in our society and foster the growth of the official-language minority communities.

I place great importance on all matters relating to official languages, and I will continue to devote much of my time to them.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Madam Minister. You have given us a brief and concise account of the efforts of your department to meet the needs and expectations of the Canadian people in the specific area of official languages.

Madam Minister, I trust that you and your colleagues are now willing to answer a few questions from he members of the committee.

[*Texte*]

Mme Landry: Oui, sûrement.

Le président: Monsieur Gauthier.

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Bienvenue, madame la ministre.

Je dois dire que vous avez touché à tous les sujets que je veux aborder avec vous. Cependant, j'ai des questions sérieuses à poser sur certaines annonces que la ministre a faites et qui appellent quelques précisions.

Le Programme des langues officielles dans l'enseignement a été, comme vous l'avez dit tantôt, reconduit par le Cabinet. Ce programme se termine cette année, en 1993. Il existe depuis cinq ans, depuis 1988, et il doit être renouvelé si on veut qu'il se poursuive. Quelle somme d'argent a été approuvée par le Cabinet, madame Landry?

Mme Landry: Monsieur Gauthier, cela me fait plaisir de répondre à vos questions. Je sais votre intérêt marqué pour le dossier des langues officielles. Le programme a été renouvelé pour cinq ans avec un montant de 1,11 milliard de dollars.

M. Gauthier: Quand commencerez-vous à négocier le Protocole?

Mme Landry: Comme je vous l'ai mentionné dans mon exposé, j'ai écrit au président du Conseil des ministres de l'Éducation des provinces—ma lettre est partie au début de la semaine—pour lui faire part du renouvellement du Programme et lui exposer le fait que nous étions prêts à commencer des négociations. J'ai presque le goût de dire que les négociations commenceront d'un jour à l'autre.

M. Gauthier: Est-il normal de négocier ainsi en bout de piste, à la fin du terme d'un protocole qui a été signé pour cinq ans, ou s'il y a eu des problèmes?

Mme Landry: Monsieur le député, vous allez comprendre qu'au départ, je ne pouvais pas m'engager à négocier un protocole tant que je n'avais pas le renouvellement du Programme et un montant d'argent de rattaché à cette entente. Maintenant que les choses sont claires et que je sais exactement de quel montant d'argent je dispose pour le Programme de cinq ans. . .

• 1100

M. Gauthier: Je croyais qu'on avait commencé à négocier avec les provinces au printemps de 1992 en vue du renouvellement du Programme. Du moins, c'est ce que les provinces m'avaient dit. Est-ce que les négociations sont en cours actuellement? Est-ce qu'il y a des pourparlers entre les sous-ministres responsables du Programme?

Mme Landry: Je sais bien que les ministres souhaitaient un renouvellement du Programme, tout comme nous. Il y a probablement eu des discussions informelles, mais on ne pouvait quand même pas commencer les négociations formelles tant que le renouvellement du Programme n'avait pas été accepté par le Cabinet.

M^me^ Jean veut peut-être ajouter quelque chose.

Mme Michèle S. Jean (sous-secrétaire d'État du Canada): Il y a eu des discussions avant que j'arrive moi-même au Ministère, surtout sur l'évaluation du Programme. Il n'y a pas eu de rencontres formelles avec les sous-ministres, mais des dispositions ont été prises pour verser les fonds nécessaires pour les programmes d'été, pour les jeunes, etc.. Venant d'Emploi et Immigration, je peux vous dire que c'est à peu près la coutume normale que les. . .

[*Traduction*]

Ms Landry: Of course.

The Chairman: Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): Welcome, Madam Minister.

I have to say you dealt with every matter I had intended to raise with you. However, I have some serious questions to ask respecting certain announcements made by the minister and which call for some clarifiation.

The Official Languages in Education Program has been, as you said earlier, renewed by Cabinet. This program ends this year, in 1993. It has been in existence for five years, since 1988, and it will have to be renewed if it is to remain in existence. What amounts of money have been approved by Cabinet, Mrs. Landry?

Ms Landry: Mr. Gauthier, I am pleased to answer your questions. I know how deeply interested you are in the issue of official languages. The program was renewed for five years with an amount of $1.11 billion.

Mr. Gauthier: When will you start negotiating the Protocol?

Ms Landry: As I mentioned in my statement, I wrote to the Chairman of the Council of Ministers of Education—and my letter was sent early this week—to inform him of the decision to renew the Official Languages in Education Program and let him know that we were ready to start negotiations. I'm almost tempted to say that those negotiations will start any day now.

Mr. Gauthier: Is it normal to negotiate in such way, at the end of a protocol that was signed for a five-year period, or did you encounter problems?

Ms Landry: Sir, you will understand that I could not undertake to negotiate a protocol until the program had been renewed and a specific amount of money allocated for the particular agreement. Now that the situation is clear and I know exactly how much I have for the five-year Program—

Mr. Gauthier: I thought we began negotiating the renewal of the Program with the provinces in the spring of 1992. At least that is what I was told by the provinces. Are negotiations currently underway? Are there discussions between the deputy ministers responsible for the Program?

Ms Landry: I know the ministers would like the Program to be renewed, as we would also. There probably were informal discussions, but we could obviously not begin formal negotiations before the renewal of the program had been approved by Cabinet.

Ms Jean may want to say something.

Ms Michèle S. Jean (Under Secretary of State of Canada): There were discussions about the Program—primarily about its assessment—before I came to the department. There were no informal meetings with the deputy ministers, but measures were taken to fund summer and youth programs, amongst others. Since I came from Employment and Immigration, I can tell you it is quite normal that—

[*Text*]

M. Gauthier: Oui, mais il y a tout de même eu des négociations entre les. . .

Mme Jean: Eh bien, oui, on se parle.

M. Gauthier: . . .responsables des provinces et du fédéral depuis 1992. Du moins, c'est ce qu'on m'avait dit.

Mme Landry: Des discussions plutôt que des négociations formelles.

M. Gauthier: Mais il n'y avait pas d'argent.

Mme Landry: Exactement.

M. Gauthier: Ils ne pouvaient pas discuter formellement, car ils ne savaient si, oui ou non, vous auriez de l'argent.

La secrétaire d'État se replie souvent sur le fait que l'éducation est de compétence provinciale, et je suis bien d'accord avec elle. La Constitution est claire là-dessus. Cependant, le Secrétariat d'État doit jouer un rôle, que précise explicitement l'alinéa 43(1)d). Je n'ai pas besoin de vous le lire car je pense que vous le connaissez. C'est de promouvoir et de protéger les groupes minoritaires dans les provinces et de s'assurer que ces groupes-là survivent afin que le Canada puisse continuer d'exister.

Vous avez annoncé à Winnipeg la semaine dernière—vous vous en vantez et je ne vous en blâme pas—d'avoir accordé récemment 112 millions de dollars pour la gestion scolaire au Canada. Quand on regarde de très près les chiffres, on voit qu'aucun argent additionnel n'a été donné. Vous faites de la comptabilité imaginative. Vous avez pris vos 112 millions de dollars dans le Programme d'enseignement des langues officielles, qui était de 1,2 milliard de dollars; vous réduisez l'argent affecté à ce programme de 10 p. 100, ce qui vous donne 120 millions de dollars. De cette somme, vous donnez 112 millions de dollars aux provinces et vous dites qu'on va faire un programme de gestion scolaire au Canada. Est-ce que je me trompe?

Mme Landry: Oui, vous vous trompez, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Non, mais. . .

Mme Landry: Je vais vous expliquer. Je pense que vous avez assez d'expérience dans l'appareil gouvernemental pour savoir comment fonctionne l'approbation de certains nouveaux budgets.

M. Gauthier: Oui, mais il y a eu. . .

Mme Landry: Vous savez très bien que des discussions avaient eu lieu avec mon prédécesseur, au Cabinet. . .

M. Gauthier: Oui, oui.

Mme Landry: . . . en fonction de l'appui à la gestion scolaire. Le gouvernement avait démontré, non seulement son intérêt, mais aussi sa ferme détermination à appuyer le dossier de la gestion scolaire.

M. Gauthier: Oui, mais on va entrer dans les détails tantôt. Je cherche à savoir où vous avez pris les 112 millions de dollars additionnels. Ce n'est pas une manne ou un cadeau! Vous avez pris cet argent quelque part.

Mme Landry: C'est ce que j'essaye de vous expliquer.

M. Gauthier: Vous avez réduit de 10 p. 100 le Programme d'enseignement des langues officielles. Cela, c'est vrai. Il est passé de 1,2 milliard de dollars à 1,11 milliard de dollars. Donc, vous l'avez réduit de quelque 112 ou 120 millions de dollars.

[*Translation*]

Mr. Gauthier: Yes, but surely there were negotiations between those—

Ms Jean: Well, yes, we talk with one another.

Mr. Gauthier: —responsible at the provincial and federal levels since 1992. At least that is what I was told.

Ms Landry: There were discussions, rather than formal negotiations.

Mr. Gauthier: But there was no money.

Ms Landry: Precisely.

Mr. Gauthier: They could not hold formal discussions since they did not know if there would be any money.

The Secretary of State often falls back on the argument that education is a provincial jurisdiction, and I agree. The Constitution states so clearly. Nevertheless, the Secretary of State Department must do its part, as is stipulated in paragraphy 43(1)d). I don't have to read it to you because you are probably familiar with it. It deals with the requirement to promote and protect provincial minorities and to ensure their survival so that Canada can continue to exist.

In an announcement in Winnipeg last week—you boasted about this and I can't blame you—you said you had just earmarked $112 million for school management in Canada. But if you study the figures more closely, it becomes clear that no additional funds were given. You've done some creative bookkeeping. You took $112 million from the Official Languages in Education Program, which had a budget of $1.2 billion. You reduced that budget by 10%, which gave you an additional $120 million. You gave $112 million from that amount to the provinces and announced a Canadian school management program. Is that not so?

Ms Landry: No, you are mistaken, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: But really—

Ms Landry: Let me explain. I think you have enough experience in government to know how certain new budgets are approved.

Mr. Gauthier: Yes, but there was—

Ms Landry: You know very well that my predecessor had discussions with Cabinet—

Mr. Gauthier: Yes, yes.

Ms Landry: —regarding support for school management. The government showed not only that it was interested in school management, but also that it was determined to support it.

Mr. Gauthier: Yes, but we'll get into the details in a moment. I want to know where you got the additional $112 million. It didn't fall from the sky! You found that money somewhere.

Ms Landry: That's what I am trying to explain.

Mr. Gauthier: The budget for the Official Languages in Education Program was cut by 10%. That's a fact. It fell from $1.2 billion to $1.11 billion. Therefore, the budget was reduced by about $112 or $120 million. You also cut official-language

[*Texte*]

Vous avez aussi réduit de 10 p. 100 les programmes de promotion des langues officielles. Le budget était de 214 millions de dollars, si je ne me trompe pas. Vous avez parlé de 200 millions de dollars, mais on parle de 214 millions de dollars dans mes chiffres. Donc, 214 millions de dollars avaient été prévus en 1989. Encore là, vous avez une somme additionnelle de quelques millions de dollars, ce qui donne un total d'à peu près 122 millions de dollars que vous avez récupérés en faisant de la comptabilité imaginative.

Mme Landry: Monsieur Gauthier, me permettez-vous de vous répondre?

M. Gauthier: Oui.

Mme Landry: Ce sont deux opérations complètement différentes. Vous savez très bien que dans le cadre du Budget. . .

M. Gauthier: Oui, mais c'est le même contribuable, madame Landry.

Mme Landry: Oui, on est tous contribuables, que ce soit au municipal, au provincial ou au fédéral. Dans ce cadre-là, le gouvernement et le ministre des Finances, en vue de restreindre les dépenses du gouvernement, ont décidé d'imposer à tous les ministères qui avaient des subventions et contributions des coupures de 10 p. 100.

M. Gauthier: J'ai compris tout cela.

Mme Landry: C'est une opération qui a été faite. Tous les programmes de mon Ministère, que ce soit le Programme des langues officielles, le Programme de la femme ou le Programme d'appui aux communautés autochtones, ont été coupés de 10 p. 100. C'est une opération qui a été faite dans le cadre du Budget.

M. Gauthier: Oui, mais au cas. . .

Mme Landry: C'est une opération totalement différente. Je suis arrivée au Ministère en janvier. C'est un des premiers dossiers dont mes fonctionnaires m'ont fait part. J'ai tout de suite pris le dossier en mains et je suis allée au Cabinet pour une opération complètement différente, où j'ai démontré à mes collègues la nécessité, qui avait d'ailleurs été reconnue, d'appuyer notre décision de fond. Après des discussions, mes collègues ont reconnu le besoin de me pourvoir d'une enveloppe appréciable pour appuyer les communautés dans le cadre de leur droit de gérer leur propre système scolaire.

• 1105

À ce moment-là, il y a eu des discussions. Je suis arrivée avec une demande, et le Cabinet a reconnu que j'avais besoin d'un montant d'argent.

M. Gauthier: Je reconnais tout cela, madame Landry. Je ne sais pas pourquoi vous êtes sur la défensive.

Mme Landry: Je ne suis pas sur la défensive. Je vous explique. . .

M. Gauthier: Tout ce que je cherche à savoir, c'est où vous avez pris les 112 millions de dollars. Aujourd'hui, il n'est pas facile de trouver 112 millions de dollars. On ne peut plus demander des impôts supplémentaires aux gens.

Mme Landry: C'est le ministre des Finances qui. . .

[*Traduction*]

promotion programs by 10%. I believe the budget for these programs was $214 million. You said $200 million, but according to my figures, it is $214 million. Therefore, $214 million had been set aside for 1989. Again, you have an extra few million dollars, giving a total of approximately $122 million which you recovered through your creative book-keeping.

Ms Landry: Will you allow me to answer, Mr. Gauthier?

Mr. Gauthier: Yes.

Ms Landry: Those are two completely separate operations. You know very well that in the Budget—

Mr. Gauthier: Yes, but it is the same taxpayer, Ms Landry.

Ms Landry: Yes, we all pay taxes at the municipal, provincial and federal levels. Given this fact, the government and the Minister of Finance decided to cut the budgets of all departments which had grants and contributions by 10% in order to cut government expenditures.

Mr. Gauthier: Yes, I know that.

Ms Landry: This was done. Every program in my department, be it the Official Languages Program, the Women's Program or the Native Communities Support Program, had to reduce its budget by 10%. These cuts were made in the budget.

Mr. Gauthier: Yes, but in the case—

Ms Landry: That's a completely separate operation. I came to the department in January. This is one of the first issues I was briefed on. I immediately took the issue in hand and went to Cabinet as part of a completely different process. I told my colleagues about the need—which had in fact been recognized—to support our basic position. After some discussion, my colleagues recognized the need to give me a sizeable envelope to support communities and their right to manage their own schools.

So at that point in time, there were discussions. I made a request and Cabinet recognized I needed a certain amount of money.

Mr. Gauthier: I know all that, Ms Landry. I don't know why you are being so defensive.

Ms Landry: I am not being defensive. I am just explaining to you—

Mr. Gauthier: All I want to know is where you got the $112 million. It's not easy to find $112 million today. We can't raise taxes again, either.

Ms Landry: The Finance Minister is the one who—

[*Text*]

M. Gauthier: Les gens sont fatigués d'être imposés. J'ai fait un peu de calcul et je me suis dit: Ses 120 millions de dollars sont faciles à trouver; elle a réduit de 10 p. 100 les montants des ententes fédérales-provinciales sur l'enseignement des langues officielles et elle a abaissé les contributions à l'appui des groupes minoritaires de 10 p. 100; elle a trouvé 120 millions de dollars et elle en offre 112 millions. Il reste environ 10 millions de dollars que vont perdre les minorités de langue officielle. On va faire notre part. On a perdu 10 millions de dollars dans votre exercice comptable.

Pardonnez-moi, mais c'est un exercice que je fais parce que le public doit comprendre que ce n'est pas une manne, cette chose-là. Cela ne tombe pas du ciel. Vous avez fait un réajustement administratif.

Mme Landry: Je vous explique que le réajustement n'est absolument pas fait. Ce sont deux opérations totalement différentes. La réduction est faite dans le cadre du Budget de M. Mazankowski, tandis que l'envelope de 112 millions de dollars a été. . .

M. Gauthier: Très bien. On va revenir aux 112 millions de dollars. Le ministre Cooke n'était pas tellement content de votre annonce. Dans un communiqué de presse, il a dit que 27.5 millions de dollars de ces 112 millions de dollars seraient disponibles pour l'Ontario. Pouvez-vous confirmer ou infirmer cette déclaration de M. Cooke? Est-ce vrai ou non?

Mme Landry: Monsieur Gauthier, je vais vous faire une récapitulation relativement brève, mais quand même très importante pour éclaircir. . .

M. Gauthier: Je veux savoir. . .

Mme Landry: Laissez-moi vous expliquer, si vous voulez que je vous réponde.

M. Gauthier: Je n'ai que dix minutes.

Mme Landry: On va vous donner plus de temps que cela. Je suis certaine que vous allez avoir l'occasion d'y revenir.

M. Gauthier: S'il veut être généreux, c'est parfait.

Mme Landry: L'annonce des 112 millions de dollars a été faite. J'ai bien indiqué, quand j'étais à Winnipeg, qu'environ 70 p. 100 de ces 112 millions de dollars serviraient à appuyer directement les provinces et les communautés pour leur permettre de gérer leur système scolaire. Je répète ce que vous avez dit, à savoir que l'éducation est de compétence provinciale, mais même à cela, le gouvernement fédéral reconnaît l'importance d'appuyer les communautés et le rôle qu'il doit jouer dans cela.

M. Gauthier: On fait cela depuis des années.

Mme Landry: Le reste des 112 millions de dollars, soit 30 p. 100, servira à appuyer l'enseignement postsecondaire. L'enseignement postsecondaire, dans le cadre des projets que nous avons identifiés, touche quatre provinces. Le gros du montant est alloué au *package* des collèges francophones en Ontario.

Cela dit, j'ai rencontré M. Cooke il y a quelque temps. Je ne me souviens pas de la date. Je lui avais proposé à ce moment-là que des négociations soient entamées tout de suite entre ma sous-ministre et son sous-ministre de façon à ce que l'on puisse faire avancer la discussion sur le dossier et être à peu près prêts au moment où j'annoncerais les 112 millions de dollars, afin de ne pas retarder l'aide à l'Ontario. Cela s'est passé il y a un mois ou un mois et demi. J'avais dit:

[*Translation*]

Mr. Gauthier: People are sick and tired of paying taxes. I have examined the figures and have concluded that it was easy for her to come up with $120 million. She simply reduced funds allocated to the Official Languages in Education Programs, which fall under federal-provincial agreements, by 10% and reduced contributions to minority groups by 10%. That is how she came up with $120 million and is now offering $112 million. Ultimately, official-language minorities will lose approximately $10 million. We will do our share. We lost $10 million in your fiscal year.

I'm sorry, but I am saying this because the public must understand that that amount is not a gift from heaven. It didn't just fall from the sky. You simply made some administrative readjustments.

Ms Landry: I am trying to explain to you that these readjustments have not been made. We are dealing with two completely separate operations. The reductions were made under Mr. Mazankowski's budget whereas the $112 million envelope. . .

Mr. Gauthier: Very well. Let's come back to the $112 million. Mr. Cooke was not thrilled with your announcement. In a press release, he said that $27.5 million from the $112 million would go to Ontario. Will you confirm or deny what Mr. Cooke said? Is it true or false?

Ms Landry: Mr. Gauthier, I am going to make a brief—but very important—summary for you to clarify—

Mr. Gauthier: I want to know—

Ms Landry: Let me explain if you want me to answer.

Mr. Gauthier: I only have ten minutes.

Ms Landry: We will give you more time than that. I am sure you will have the opportunity to come back to it.

Mr. Gauthier: If he wants to be generous, fine.

Ms Landry: I have already announced the $112 million contribution. When I was in Winnipeg, I stated clearly that about 70% of that amount would go directly to the provinces and to communities to help them manage their schools. I repeat what you said: Education is a provincial jurisdiction, but the federal government realizes the importance of supporting these communities, and its role in this respect.

Mr. Gauthier: This has been going on for years.

Ms Landry: The balance of the $112 million, 30%, will go to post-secondary education. Within the framework of the projects we identified, four provinces will get help for post-secondary education. Most of the money has been allocated to francophone colleges in Ontario.

That being said, I met with Mr. Cooke sometime ago. I don't remember the exact date, but I suggested that negotiations be started immediately between my deputy minister and his, so that progress could be made on the issue. That way, we would be ready for the announcement regarding the $112 million contribution, so as not to delay providing assistance to Ontario. This happened a month or a month-and-a-half ago. I said negotiations should be started right away so that when I

[*Texte*]

Commençons les négociations tout de suite de façon à ce qu'au moment où je serai prête à annoncer les 112 millions de dollars, nous ayons à peu près terminé nos négociations avec vous pour annoncer le montant total.

Nous en sommes là, et les négociations sont en cours. Ma sous-ministre me dit qu'elles vont bon train. Je crois fermement que le montant que nous sommes prêts à mettre sur la table est suffisant, dans le cadre des restrictions budgétaires, pour doter l'Ontario de nouveaux collèges dans le Nord et dans le Sud, et pour terminer La Cité collégiale.

M. Gauthier: Si j'ai bien compris, il y a 78 millions de dollars pour la gestion scolaire et 33,6 millions pour. . .

Mme Landry: Non. J'ai dit environ 70 p. 100. Les montants. . .

M. Gauthier: Vous avez dit 30 p. 100 et 70 p. 100. Si je fais le calcul, j'arrive à 78 millions de dollars.

Mme Landry: J'ai dit entre 35 et 40 millions de dollars pour l'un et. . .

M. Gauthier: Donc, Cooke n'est pas loin. À 27,5 millions de dollars, il est près de la réalité.

Mme Landry: Il n'est peut-être pas loin, d'accord, mais je voudrais vous dire une chose: n'oubliez pas qu'il y a déjà eu une première entente de signée avec l'Ontario.

M. Gauthier: Oui, je suis au courant de cela, mais c'est moi qui pose les questions.

Mme Landry: M. Cooke oublie d'en faire mention.

M. Gauthier: Non, c'est moi qui pose les questions. Je suis au courant de cela.

Mme Landry: Puis-je vous répondre? C'est moi qui réponds.

M. Gauthier: Elle ne me répond pas; elle me dit que je me trompe. Je ne me trompe pas. Je dis qu'il y a 33,6 millions de dollars pour l'enseignement postsecondaire. Cooke dit qu'il y a 27,5 millions de dollars pour l'Ontario. Je sais qu'elle a signé une entente avec Moncton pour la Faculté de Droit. Combien coûtera cette chose? Trois millions de dollars?

Mme Landry: Elle va coûter 3,5 millions de dollars.

M. Gauthier: Bon! Vous allez signer une entente avec qui d'autre?

Mme Landry: Dans ce projet-là, il y a tout simplement la Faculté Saint-Jean de l'Alberta.

M. Gauthier: Combien?

Mme Landry: Je ne peux pas vous le dire. Les négociations n'ont pas eu lieu, monsieur.

M. Gauthier: Ah, bon! Vous ne savez pas combien vous allez donner.

Mme Landry: J'en ai peut-être moi-même une idée, mais je ne suis pas obligée de la rendre. . . Tant que les négociations ne sont pas terminées, je ne peux pas rendre ces sommes publiques.

M. Gauthier: Si je prends les 33,6 millions de dollars pour l'enseignement postsecondaire et que je déduis les 27,5 millions de dollars de Cooke pour l'Ontario, et qu'en plus, je soustrais les 3 millions de dollars pour Moncton, il ne me reste pas grand-chose. Il me reste au maximum 3 millions de dollars.

[*Traduction*]

announced the contribution, discussions would be almost over and the way would be clear to announce the total amount.

So that is the situation now, and negotiations are underway. My deputy minister tells me that they are going well. I am convinced that the amount we are going to spend is enough—given budget cut-backs—for new schools in northern and southern Ontario, and to complete La Cité collégiale.

Mr. Gauthier: If I have understood correctly, $78 million will be spent on school management, and $33.6 million for—

Ms Landry: No. I said approximately 70%. The amounts—

Mr. Gauthier: You said 30% and 70%. According to my calculations, that comes to $78 million.

Ms Landry: I said between $35 and $40 million for one, and—

Mr. Gauthier: Therefore, Mr. Cooke was close. At $27.5 million, he is pretty close to the actual figure.

Ms Landry: I agree he might not be far off, but I want to tell you something: remember we already signed a first agreement with Ontario.

Mr. Gauthier: Yes, I am aware of that, but I am asking the questions here.

Ms Landry: Mr. Cooke forgot to mention it.

Mr. Gauthier: No, I am asking the questions. I am aware of that.

Ms Landry: May I answer? I am the one answering the questions.

Mr. Gauthier: She is not answering my question; she says that I am mistaken. I am not. I am saying there are $33.6 million for post-secondary education. Mr. Cooke said Ontario was to get $27.5 million. I know she signed an agreement with the University of Moncton's law school. How much will that agreement cost? Three million?

Ms Landry: It will cost $3.5 million.

Mr. Gauthier: There! Will you sign an agreement with anyone else?

Ms Landry: That project includes only the Saint-Jean Faculty of Alberta.

Mr. Gauthier: How much?

Ms Landry: I can't say. Negotiations have not yet taken place.

Mr. Gauthier: Oh! You don't know yet how much you will give.

Ms Landry: I might have an idea, personally, but I don't have to reveal it—As long as negotiations are still ongoing, I can't make the amounts public.

Mr. Gauthier: If you spend $33.6 million for post-secondary education and if you deduct the $27.5 million which Mr. Cooke said would go to Ontario; and if you subtract an additional $3 million for the University of Moncton, there isn't much left. At the most, you're left with $3 million.

[*Text*]

• 1110

Mme Landry: Écoutez, j'ai dit que je ne pouvais pas parler de chiffres précis à ce stade-ci et que les envelopes se répartiraient dans des proportions d'environ 70-30. J'ai dit «environ»; ce n'est pas un chiffre coulé dans le béton.

Je voudrais ajouter, monsieur Gauthier, que quant à moi, quand on est en négociations, on ne parle pas de chiffres sur la place publique. Je trouve que cela manque un peu d'élégance.

M. Gauthier: Je suis un contribuable, et cela m'intéresse.

Mme Landry: Deuxièmement, je vous dis que pour l'Ontario, il reste de l'argent d'une première entente de 50 millions de dollars sur cinq ans qui avait été négociée pour l'appui aux collèges.

M. Gauthier: Combien reste-t-il de cette somme, madame Landry? Trente millions de dollars?

Mme Landry: Il reste environ 25 millions de dollars. C'est quand même un montant assez important qui s'ajoute au montant dont nous sommes en train de discuter actuellement.

J'ai dit aux communautés francophones de l'Ontario qu'il y avait peut-être moyen d'avoir un réseau qui ne soit pas une Cadillac, mais qui pourrait être une très bon Chevrolet. General Motors étant dans mon comté, j'en suis bien fière.

M. Gauthier: Si Cooke a raison en parlant de 27,5 millions de dollars et que, de votre côté, vous avez 25 millions de dollars en caisse qui n'ont pas été dépensés par l'Ontario, pour des raisons que je ne comprends pas—vous m'expliquerez peut-être cela à un autre moment—, cela fait 52,5 millions de dollars. C'est la partie du fédéral. La province doit contribuer une somme égale, n'est-ce pas? Telle est l'idée, n'est-ce pas?

Mme Landry: Tout dépend du montant total sur lequel on peut s'entendre.

M. Gauthier: Est-ce à 50-50, cette affaire-là, oui ou non?

Mme Landry: C'est censé être à 50-50.

M. Gauthier: Eh bien, cela fait 104 millions de dollars. Cooke, dans un document qu'il a rendu public, disait que les besoins de l'Ontario en matière de collèges de langue française étaient de 156,6 millions de dollars sur six ans. Vous dites que ce sera 104 millions de dollars sur six ans. Si je vous ai bien comprise, vos 52 millions de dollars sont à peu près... C'est à peu près cela: 104 millions de dollars.

Donc, d'après M. Cooke, qui est responsable de l'administration et qui doit bâtir ces écoles-là, il y aura un manque à gagner de 50 ou 52 millions de dollars.

Mme Landry: Écoutez, mes chiffres sont sur la table, mon argent est là et je suis prête à discuter avec M. Cooke en vue de finaliser une entente. Je vous répète que je pense que les communautés francophones de l'Ontario seraient très heureuses d'avoir une Chevrolet au lieu d'une Cadillac. Si le gouvernement de M. Cooke a encore les moyens d'avoir une Cadillac...

M. Gauthier: Madame Landry, on assiste en Ontario...

Mme Landry: Monsieur Gauthier, puis-je vous répondre? Je vous écoute. Laissez-moi vous répondre!

[*Translation*]

Ms Landry: Look, I said that I could not give any specific figures at this stage, and that the envelopes would be allocated more or less on a 70%-30% basis. I said "more or less" because this figure is not carved in stone.

I would also like to add, Mr. Gauthier, that in my view, when you are negotiating, you do not mention figures in a public forum. I don't think that is a very elegant approach.

Mr. Gauthier: I am a taxpayer, and this issue is of interest to me.

Ms Landry: Secondly, I would like to say that there still is some money for Ontario from the first agreement, which provides $50 million over five years, and which had been negotiated to provide support to the colleges.

Mr. Gauthier: How much money is left, Ms Landry? Thirty million dollars?

Ms Landry: There is still about $25 million. This is a rather large amount of money that is added to the amount that we are currently discussing.

I told the French-speaking communities of Ontario that it may be possible to set up a network that would not be a Cadillac, but which could be a very good Chevrolet. GM has a plant in my riding, and I am very proud of them.

Mr. Gauthier: If Cooke was right when he was talking about $27.5 million, and you say that you have $25 million in the bank that Ontario has not spent—I don't know quite why, perhaps you will explain that to me another time—this adds up to $52.5 million. That's the federal government's share. The provincial government must contribute an equal amount, isn't that so? Isn't that the idea?

Ms Landry: Everything depends on the total amount we can agree on.

Mr. Gauthier: Is this deal supposed to be 50-50?

Ms Landry: It is supposed to be 50-50.

Mr. Gauthier: Well, that would mean a total of $104 million. In the document he released, Mr. Cooke said that Ontario needed $156.6 million over six years for French colleges. You are talking about $104 million over six years. Unless I'm mistaken, you said that your $52 million is nearly... That's about right: $104 million.

So according to Mr. Cooke, who has to build these schools and who is responsible for running them, there is a shortfall of between $50 and $52 million.

Ms Landry: Look, my figures are on the table, my money is on the table, and I am willing to talk to Mr. Cooke in order to finalize an agreement. Let me repeat: I think the francophone communities in Ontario would be very pleased to have a Chevrolet system instead of a Cadillac. If Mr. Cooke's government still has the money to pay for a Cadillac...

Mr. Gauthier: Ms Landry, in Ontario...

Ms Landry: Mr. Gauthier, could I please answer your question? I have been listening to you, so let me have a chance to respond!

[*Texte*]

M. Gauthier: Oui, mais «Ontario» et «Ontariens», «on t'a rien donné». Je connais cette expression-là.

Mme Landry: Malheureusement, jusqu'à maintenant, M. Cooke, chaque fois que j'arrive avec des choses concrètes... Il y a environ un mois, je suis arrivée avec 7,5 millions de dollars pour que La Cité collégiale puisse acheter l'édifice Carson. M. Cooke a réagi d'une façon... J'arrive avec des faits très concrets et des montants acceptés par mon Cabinet. Je ne vais pas en l'air. Je suis prête à discuter avec M. Cooke. Je suis de très bonne foi, et nos négociations sont en cours. Qu'il finalise le projet. Je ne demande pas mieux.

M. Gauthier: Vous avez annoncé récemment que vous étiez prêts à contribuer à l'acquisition de l'école de langues Carson pour 7,5 millions de dollars. Cela a peut-être choqué notre ami, M. Cooke, de voir que vous aviez décidé du prix. Il disait que vous deviez lui donner ce terrain-là. Vous dites que vous allez le lui vendre pour 7,5 millions de dollars. Est-ce que ces 7,5 millions de dollars sont en sus des 27,5 millions de dollars que vous lui offrez, ou s'ils sont inclus dans cette somme?

Mme Landry: Il sont inclus.

M. Gauthier: Donc, vous lui avez offert 20 millions de dollars.

Mme Landry: Non! Les 7,5 millions de dollars ne valent rien, d'après vous?

M. Gauthier: Vous les avez déjà annoncés! Combien de fois allez-vous annoncer ces 7 millions de dollars?

Mme Landry: Ils ne sont pas décaissés. Ils font partie du *package*.

M. Gauthier: Ah, bon! Donc, dans la caisse, il reste 30 millions de dollars.

Mme Landry: Cet argent n'est pas payé; il n'est pas décaissé.

M. Gauthier: Je voudrais continuer, monsieur le président, car j'ai toutes sortes de bonnes questions.

Le président: Oui, je sais que vous avez de bonnes questions.

M. Gauthier: Mais je sais que M. Ricard est intéressé. Allez-y, monsieur Ricard.

Mr. Ricard (Laval-Ouest): Je sais que vous êtes meilleur comptable que moi. Je suis ingénieur. Un ingénieur, cela ne compte pas fort. Vous avez noté des chiffres. Je vais tenter d'obtenir un peu plus de précisions.

Madame la ministre, M. Gauthier parlait de M. Cooke. Il ne semble pas très content de l'annonce que vous avez faite. Se pourrait-il qu'il ne veuille pas lui-même remplir ses responsabilités?

Mme Landry: Je suis bien contente que vous me posiez cette question-là, monsieur Ricard. Cela se pourrait très bien, monsieur Ricard.

Le président: Jean-Robert allait poser cette question, mais je ne lui ai pas donné le temps de le faire.

Mme Landry: Le gouvernement de l'Ontario a annoncé des réductions très importantes de ses budgets la semaine dernière, entre autres de son budget de l'éducation.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: Yes, but you know what *Ontariens* means. It means *on t'a rien donné* («nothing for you»). I've heard that tune before.

Ms Landry: Unfortunately, up until now, each time I go to Mr. Cooke with practical proposals... About one month ago, I came to him with $7.5 million so that the Cité collégiale could buy the Carson Road building. Mr. Cooke reacted... I went to him with some very practical proposals and with amounts that Cabinet had agreed to. I'm not talking off the top of my head. I am willing to talk with Mr. Cooke. I am negotiating in good faith, and our negotiations are underway. He should finalize the project. That's all I'm asking for.

Mr. Gauthier: Recently you announced that you were willing to make a contribution towards the purchase of the language school on Carson Road, at a cost of $7.5 million. Perhaps our friend Mr. Cooke was angry because you had already decided on the price. He said you should have given him that land. You say that you will sell it to him for $7.5 million. Is this $7.5 million on top of the $27.5 million that you are offering him, or is it included in that amount?

Ms Landry: It's included.

Mr. Gauthier: So you offered him $20 million.

Ms Landry: No! I suppose you think the $7.5 million isn't worth anything.

Mr. Gauthier: You already made the announcement! How many times are you going to announce this $7 million contribution?

Ms Landry: It has not been paid out. It's part of the package.

Mr. Gauthier: Oh! So there is still $30 million in the bank!

Ms Landry: That money has not been paid out yet.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, I would like to go on, since I have all kinds of good questions.

The Chairman: Yes, I know you have some good questions.

Mr. Gauthier: But I do know that Mr. Ricard would like to ask a few. Go ahead, Mr. Ricard.

Mr. Ricard (Laval-Ouest): I know that you are a better accountant than I am. I'm an engineer, and engineers aren't all that good with figures. You have noted the various figures. I would like a few more details about them.

Madam Minister, Mr. Gauthier was talking about Mr. Cooke. He does not seem to be very happy about the announcement you made. Is it possible that he doesn't want to carry out his responsibilities himself?

Ms Landry: I'm very happy you asked me that question, Mr. Ricard. It is quite possible.

The Chairman: Jean-Robert was going to ask that question, but I didn't give him the time to do so.

Ms Landry: Last week, the government of Ontario announced some very large budget cuts, including cuts to its education budget.

[*Text*]

M. Gauthier: Une réduction de 300 et quelques millions de dollars.

Mme Landry: Ce n'est pas moi qui le dis. C'est vous.

M. Gauthier: «On t'a rien donné».

Mme Landry: Je pense que M. Cooke a annoncé... J'ai vu quelque part qu'on parlait de réductions. J'ai ici des chiffres qui parlent de réductions de 265 millions de dollars au niveau des collèges et des universités. Dans le cadre de son contrat social, on parle de 35 p. 100 de réductions prévues dans le domaine de l'éducation, soit 690 millions de dollars sur 2 milliards de dollars. Se peut-il que M. Cooke n'ait pas l'argent nécessaire? Je ne le sais pas.

• 1115

M. Ricard: Eh bien, vous dites que vous négociez actuellement avec votre contrepartie au niveau provincial. Je pense que vous faites la même chose avec d'autres provinces.

Mme Landry: Certainement.

M. Ricard: S'il n'a pas un cent à mettre là-dedans, à quoi sert-il de négocier? Est-ce qu'on perd notre temps?

Mme Landry: Vous posez la question. J'aimerais bien que M. Cooke réponde, parce que mes propositions sont là. Depuis les quelques mois que je suis au Secrétariat d'État, j'ai fait des démarches assez rapides, étant donné l'urgence du dossier et étant donné que j'avais été sensibilisée par les communautés francophones au fait que le dossier de la gestion scolaire était prioritaire. J'en ai donc fait une priorité, je suis allée au Cabinet, j'ai négocié avec mes collègues, j'ai obtenu 112 millions de dollars de nouvel argent et j'ai fait une annonce.

En général, la communauté francophone à travers le Canada a été très satisfaite de cette annonce. Je veux maintenant la concrétiser et décaisser l'argent, et je demande à M. Cooke de venir discuter.

Maintenant, je crois savoir que les communautés francophones sont prêtes à accepter non pas une Cadillac, mais des collèges qui répondraient à leurs besoins sans nécessairement être le summum de l'élégance.

M. Ricard: Quelle est la réaction de M. Filmon au Manitoba? Vous avez fait votre annonce au Manitoba la semaine dernière, je pense. Quelle a été sa réaction? Avez-vous eu du *feedback* concernant cette annonce?

Mme Landry: M. Filmon a bien réagi. Il a dit que c'était une indication d'une bonne coopération fédérale-provinciale et de l'engagement de notre gouvernement. Quant au Manitoba, on sait qu'il vient de déposer un projet de loi de façon à pouvoir mettre cela en oeuvre.

J'ai mentionné hier en Chambre à M. Gauthier, et je le répète, que j'aurais souhaité que tous les gens soient là la semaine dernière à Winnipeg pour voir avec quelle émotion la communauté francophone a reçu la nouvelle des 112 millions de dollars. C'était pour eux un soulagement après dix années de revendications en vue d'avoir le droit de gérer leur propre système scolaire.

Même si les provinces ont la responsabilité de l'éducation, les provinces disaient souvent qu'elles attendaient les engagements du gouvernement fédéral. Nos engagements sont là. J'espère maintenant que les provinces vont accélérer leur processus de façon à donner aux communautés francophones dans un avenir très rapproché la possibilité de gérer leur propre système d'éducation.

[*Translation*]

Mr. Gauthier: A reduction of more than $300 million.

Ms Landry: I didn't say it. You did.

Mr. Gauthier: As I said, *On t'a rien donné* (nothing for you).

Ms Landry: I believe Mr. Cooke announced... I did see somewhere that there was talk of budget cuts. The figures I have here show cuts of $265 million for colleges and universities. As part of his social contract, he is talking about a 35% cut to education, which comes to $690 million from a total of $2 billion. Could it be that Mr. Cooke doesn't have the funds required? I don't know.

Mr. Ricard: You say that you are currently negotiating with your provincial counterpart. I believe you are also negotiating with the other provinces.

Ms Landry: That's right.

Mr. Ricard: What's the point of negotiating if he doesn't have a single cent to put in the pot? Aren't we wasting our time?

Ms Landry: You are the one who asked the question. I would like Mr. Cooke to respond, because my proposals are on the table. I have moved rather quickly during the few months that I have been at Secretary of State Department, because this is an urgent issue and because the francophone communities made me realize that the school management issue was a priority for them. So I made it a priority, I went to Cabinet, I negotiated with my colleagues, I got $112 million in new funding and I made an announcement.

In general, the French-speaking communities throughout Canada has been very satisfied with this announcement. Now I would like to make the proposals reality and disburse the funds, and so I am asking Mr. Cooke to come and talk with me.

Now I believe that the francophone communities are willing to accept something that is not a Cadillac, that is to say, a network of colleges would meet their needs without necessarily being the height of elegance.

Mr. Ricard: How did Mr. Filmon in Manitoba react? You made your announcement in Manitoba last week, I believe. How did he react? Did you get any feedback from him regarding the announcement?

Ms Landry: Mr. Filmon reacted well. He said it indicated good cooperation between the federal and provincial governments as well as the commitment of our government. As for Manitoba, we do know that he just tabled a bill so that he could implement this.

In the House yesterday, I said to Mr. Gauthier, and I will say it again, that I would have liked for everyone to have been there last week in Winnipeg so that they could have seen just how moved the francophone community was when it learned of the $112 million. It was a relief for them, after 10 years of asking for the right to manage their own school system.

Even though the provinces are responsible for education, often they said they were waiting for commitments from the federal government. Our commitments are on the table. I hope that the provinces will now speed up their process so that francophone communities will have the opportunity to manage their own educational system in the very near future.

[*Texte*]

M. Ricard: Est-ce que ces 112 millions de dollars vont s'appliquer aussi à la minorité anglophone du Québec?

Mme Landry: Non, pas nécessairement, parce qu'on sait très bien qu'au Québec, la minorité anglophone a déjà la gestion de ses propres écoles. Étant donné que c'est un *package* de gestion scolaire, ils ne reçoivent pas d'argent dans ce cadre-là. D'ailleurs, il n'y en a pas non plus pour l'Île-du-Prince-Édouard, étant donné que que l'Île-du-Prince-Édouard a déjà mis en place sa gestion scolaire.

M. Ricard: Et le Nouveau-Brunswick?

Mme Landry: Le Nouveau-Brunswick aussi, excusez-moi. Le Nouveau-Brunswick a de l'argent dans le cadre de la Faculté de Droit, mais aussi pour la gestion scolaire.

M. Ricard: Pourquoi cet argent vient-il du Secrétariat d'État?

Mme Landry: Parce que le Secrétariat d'État a le mandat, surtout depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles de 1988, d'appuyer les communautés francophones et anglophones minoritaires. Il a également le mandat de promouvoir l'application de la loi et d'appuyer les provinces dans leur responsabilité de fournir à leurs populations minoritaires de langue seconde la possibilité d'étudier dans leur langue.

M. Ricard: Avez-vous une idée du nombre d'associations ou de groupes minoritaires au Canada qui vont pouvoir recevoir de l'argent de ce budget de 112 millions de dollars?

Mme Landry: Il y a deux choses. Les 112 millions de dollars, c'est pour l'enseignement des langues officielles, et il y a également le Programme de promotion des langues officielles. Pour ce qui est des communautés qui reçoivent un appui en fonction de leur mission d'aider leur communauté, 400 associations et plus reçoivent un appui direct.

M. Ricard: Cela, c'est pour promouvoir la langue minoritaire.

Mme Landry: Oui.

M. Ricard: Très bien. Dans l'enseignement, il y aura les commissions scolaires, j'imagine.

Mme Landry: Dans l'enseignement, au départ, c'est un appui aux provinces qui, elles, ont la responsibilité du système d'éducation. C'est là que dans le cadre des nouvelles. . .

M. Ricard: Ce sera donc un transfert d'argent aux provinces.

Mme Landry: Oui, directement. C'est dans le cadre des négociations que nous allons entreprendre en fonction du Protocole que nous allons définir la répartition de l'argent.

M. Ricard: Pour ce qui est de la promotion, l'argent sera donné aux organismes sous forme de subventions.

Mme Landry: Oui. La promotion a quand même un volet qu'on appelle une entente intergouvernementale. On a déjà signé des ententes avec neuf provinces afin d'aider ces provinces à promouvoir la langue minoritaire, entre autres dans les domaines de la santé et de la justice. Il y a donc neuf provinces avec lesquelles nous avons signé des ententes pour les aider à remplir leur mandat dans des domaines autres que l'enseignement.

[*Traduction*]

Mr. Ricard: Will this $112 million also be used to help the English-speaking minority in Quebec?

Ms Landry: No, not necessarily, because it is a well known fact that the English-speaking minority in Quebec already manages its own schools. Given that this is a school management package, they will not receive funding in that context. Furthermore, there is no such funding for Prince Edward Island, given that this province has already implemented something in the area of school management.

Mr. Ricard: And New Brunswick?

Ms Landry: New Brunswick as well, pardon me. New Brunswick will receive money for the law faculty, and for school management as well.

Mr. Ricard: Why does this funding come from the Department of the Secretary of State?

Ms Landry: Because the Department of the Secretary of State has the mandate, particularly since the new Official Languages Act was passed in 1988, to support official-language minorities. It also has a mandate to promote the implementation of the act and to help the provinces meet their responsibilities and thereby enable their official-language minorities to study in their mother tongue.

Mr. Ricard: How many associations or minority groups in Canada will get funding from this $112 million allocation?

Ms Landry: There are two things to be considered. The $112 million is for teaching official languages, and also for the Promotion of Official Languages Program. As for groups that receive support depending on their role to help their community, more than 400 associations receive direct assistance.

Mr. Ricard: To promote the minority language.

Ms Landry: Yes.

Mr Ricard: I see. I suppose these school boards get funding to teach official languages.

Ms Landry: Initially, support is provided to the provinces, which are responsible for the education system. And within the framework of the new—

Mr. Ricard: So it will be a transfer of funds to the provinces.

Ms Landry: Yes, directly. As part of the negotiations that we are going to carry out pursuant to the protocol, we will define how the money will be allocated.

Mr. Ricard: As for promotion of official languages, I suppose the money will be given to organizations in the form of grants.

Ms Landry: Yes. All the same, one part of the promotion of official languages is what we call intergovernmental agreements. We have already signed agreements with nine provinces so as to help them promote the minority language in areas such as health and justice. Therefore, we have signed agreements with nine provinces to help them fulfil in their mandate regarding areas other than education.

[*Text*]

• 1120

M. Ricard: Pour ce qui est des transferts d'argent que vous ferez aux provinces, avez-vous la certitude que les provinces vont établir des programmes pour promouvoir la langue seconde ou la langue des minorités? Dans les ententes que vous négociez, avez-vous la certitude que ces gens-là vont respecter les fins pour lesquelles ces sommes ont été transférées?

Mme Landry: On a des ententes de ce genre depuis une vingtaine d'années. Les dernières ententes étaient pour les années 1988 à 1993. On ne parle plus des 112 millions de dollars, n'est-ce pas? Parlez-vous des 112 millions de dollars pour la gestion scolaire?

M. Ricard: Non, on parle des transferts aux provinces.

Mme Landry: Du Programme des langues officielles dans l'enseignement.

M. Ricard: Oui.

Mme Landry: On parle de 1,1 milliard de dollars. Jusqu'à maintenant, on est très satisfaits des discussions qui ont eu lieu avec les provinces. Les évaluations que nous avons faites sont très positives et démontrent clairement la nécessité d'appuyer les communautés francophones dans l'enseignement. Au fond, l'enseignement est la base même de la survie d'un peuple.

M. Ricard: Mais est-ce qu'on fait un suivi de cela? Est-ce qu'on connaît les résultats de cela?

Mme Landry: Des rapports sont faits afin de nous assurer que l'argent est bien dépensé et sert vraiment aux fins auxquelles il est destiné. Ces rapports nous permettent de conclure que nous sommes très satisfaits des ententes qui sont négociées avec les provinces.

M. Ricard: J'imagine que les nouvelles ententes feront aussi l'objet d'un suivi et qu'on aura des résultats tous les ans.

Mme Landry: De la même façon. On se doit, bien sûr, comme dans le cas de tout décaissement de l'argent du fédéral, de s'assurer, dans le cadre d'évaluations et de suivis, que l'argent est bien utilisé aux fins auxquelles il est destiné. Je pense que les résultats dans le domaine de l'apprentissage des langues nous démontrent que nos programmes sont vraiment efficaces et nécessaires.

M. Ricard: Madame la ministre, je ne sais pas si vous allez vouloir commenter, mais j'ai lu dans les journaux d'hier que dans la province de Québec, il était plus facile pour des anglophones de suivre un cours pour apprendre le français que cela ne l'était pour les francophones de faire le contraire. C'est pourquoi je vous ai demandé tout à l'heure si on faisait un suivi pour l'argent qu'on donne. On fait la même chose avec le Québec. On transfère aussi de l'argent pour le milieu scolaire.

Avez-vous un commentaire à faire là-dessus? Avez-vous le droit de demander à votre contrepartie du gouvernement provincial du Québec de se pencher sur la question? Je trouve un peu illogique que les francophones du Québec apprennent moins l'anglais que les anglophones n'apprennent le français.

Mme Landry: La province de Québec a jurisdiction sur l'enseignement des langues, et je crois savoir que M. Ryan parle, dans son projet de loi 86, de peut-être modifier certaines dispositions qu'il applique lui-même à sa province. Entre autres, je crois savoir que l'immersion pour les francophones n'était pas facilitée de la même façon que l'immersion pour les anglophones. C'est quand même à la province de mettre en place les programmes, mais ce sont des choses dont je suis prête

[*Translation*]

Mr. Ricard: With regard to the funds you will transfer to the provinces, do you know with certainty that the provinces will establish programs to promote the second official language or the minority language? In the agreements that you negotiate, do you get some commitment that those people will respect the original reasons for which these funds are allocated?

Ms Landry: We have had this kind of agreement for about 20 years. The last agreements covered the period from 1988 to 1993. We're not talking about the $112 million anymore are we? Are you talking about the $112 million for school management?

Mr. Ricard: No, we're talking about tranfers to the provinces.

Ms Landry: The Official Languages and Education Program.

Mr. Ricard: Yes.

Ms Landry: We are talking about $1.1 billion. Up until now, we have been very satisfied with the talks with the provinces. The evaluations we have conducted have been very positive and clearly demonstrate the necessity of supporting francophone communities in education. Essentially, education is the very basis of survival for people.

Mr. Ricard: But is there any follow-up done for this? Do we know the results of that follow-up?

Ms Landry: Reports have been prepared in order to make sure the money is well spent and is actually used for the purposes for which it was allocated. These reports enable us to conclude that we are very satisfied with the agreements negotiated with the provinces.

Mr. Ricard: I imagine that there will be follow-up of any new agreements and that we will have the results every year.

Ms Landry: In the same way. Of course, as in any other situation where the central government spends money, we must have evaluation and follow up to ensure that the money is spent properly. I think that results in the area of language learning demonstrate that our programs are truly effective and necessary.

Mr. Ricard: Madam Minister, I don't know if you have any comments about this, but I read in the newspapers yesterday that in the province of Quebec, it was easier for anglophones to take a French course than for francophones to take an English course. That's why I asked you earlier whether we had any kind of follow up to check what is done with the funds we allocate. We do the same in the case of Quebec. We also transfer money there for educational purposes.

Do you have any comments about this? Do you have the right to ask your Quebec counterpart to examine this issue? I find it inconsistent that francophones in Quebec are learning English less than anglophones are learning French.

Ms Landry: The province of Quebec has jurisdiction over language training, and it is my understanding that in Bill-86, Mr. Ryan may intend to amend certain provisions that he applies in his province. Among other things, I understand that immersion for francophones was not facilitated to the same extent as immersion for anglophones. It is still up to the province to implement programs, but I am prepared to discuss this issue with the province of Quebec, as with other provinces,

[*Texte*]

à discuter avec la province de Québec, autant qu'avec les autres provinces, de façon à ce qu'on puisse aider les minorités dans l'apprentissage de leur langue, mais également faciliter à la majorité l'apprentissage de la langue seconde.

M. Ricard: Merci, monsieur le président. Je n'ai pas d'autres questions pour l'instant.

M. Gauthier: Est-ce que je peux poursuivre, monsieur le président?

Le président: Oui.

M. Gauthier: M. Ricard a abordé un volet intéressant.

Évidemment, monsieur Ricard, la question que vous soulevez est celle de l'imputabilité des provinces envers leurs contribuables pour l'argent qu'elles dépensent. Il y a 20 ans, je me faisais répondre en Chambre que c'était aux résidents des provinces de demander aux responsables provinciaux si l'argent était dépensé à bon escient. Il n'est pas toujours facile d'obtenir une réponse à cette question. De toute façon, il faut parfois demander des comptes, et c'est ce que je veux faire.

Parlons de la reconduction du Programme des langues officielles dans l'enseignement. Vous avez coupé ce programme de 10 p. 100. Vous avez économisé là environ 120 millions de dollars.

M. Ricard: Est-ce notre moitié?

M. Gauthier: Non, non. Ce sont les faits.

La coupure de 10 p. 100 va toucher les gens à qui est destiné cet argent, c'est-à-dire l'éducation en général et, en particulier, l'éducation des minoritaires. Nous allons en souffrir en Ontario. La majorité, qui profite de ces ententes fédérales-provinciales dans l'enseignement, va elle aussi subir une coupure de 10 p. 100.

• 1125

Cependant, pour la majorité, apprendre une deuxième langue, c'est un enrichissement, tandis que la minorité a absolument besoin de ces fonds pour continuer à recevoir l'enseignement dans sa langue maternelle. C'est essentiel à son existence.

M. Ricard: Cela ne semble pas être le cas au Québec.

M. Gauthier: Attendez une minute. Le francophone qui demeure en Nouvelle-Écosse, au Manitoba ou en Ontario doit-il être pénalisé de 10 p. 100 dans son enseignement élémentaire ou secondaire de base, dans sa langue maternelle? Pour le majoritaire, c'est-à-dire le francophone au Québec ou l'anglophone en Ontario ou ailleurs, l'apprentissage du français ou de l'anglais comme langue seconde est un enrichissement. Cela ne lui est pas aussi essentiel que ce l'est à mes enfants à moi, en Ontario, qui doivent conserver leur langue maternelle.

Je pose la question à la ministre. Est-ce qu'on va faire une distinction dans l'application de la coupure de 10 p. 100? Est-ce que pour l'enseignement aux groupes minoritaires de langue officielle, que ce soit les anglophones au Québec ou les francophones hors Québec, on va faire attention de ne pas faire en sorte qu'ils aient plus de difficultés, et demander à la majorité, qui se sert de ce programme-là pour enrichir ses cours de langue seconde, de subir une plus grosse tranche de la coupure? Comprenez-vous ce que je dis?

[*Traduction*]

so that we can help minorities learn their own language as well as help the majority learn the second official language.

Mr. Ricard: Thank you, Mr. Chairman. I have no further questions for the moment.

Mr. Gauthier: May I continue, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes.

Mr. Gauthier: Ms Landry, Mr. Ricard has broached an interesting issue.

The question you raise, Mr. Ricard, is that of the accountability of provinces toward taxpayers for the money they spend. Twenty years ago I was told in the House of Commons that it was up to the residents of provinces to ask provincial officials whether their money was well spent. It's not always easy to obtain an answer to that question. In any event, sometimes you have to ask for an accounting, and that's what I want to do.

Let's talk about the renewal of the Official Languages Education Program. You have cut that program by 10%. You have thus saved about $120 million.

Mr. Ricard: Is that our half?

Mr. Gauthier: No, no. Those are the facts.

That 10% cut will affect people for whom that money is earmarked, that is, education in general, and minority education in particular. We will suffer as a result in Ontario. The majority, which benefits from these federal-provincial educational agreements, will also be subjected to a 10% cut.

However, for the majority, learning a second language is a question of enrichment, whereas the minority absolutely needs that money to continue to be educated in its mother tongue. It is essential to its existence.

Mr. Ricard: That doesn't seem to be the case in Quebec.

Mr. Gauthier: Wait a minute. Should francophones who live in Nova Scotia, Manitoba or Ontario be penalized 10% for basic elementary or secondary education in their mother tongue? For the majority, that is francophones in Quebec or anglophones in Ontario or elsewhere, learning French or English as a second language is a matter of enrichment. It's not as essential for them as it is for my children here in Ontario who must safeguard their mother tongue.

I put the question to the minister. Will a distinction be made in the application of that 10% cut? In the matter of education for official-language minorities, be they anglophones in Quebec or francophones outside Quebec, will care be taken not to impose even greater hardship on these groups? Will the majorities, which use this program to enrich their second language courses, be asked to shoulder a larger proportion of the cuts? Do you understand what I mean?

[*Text*]

Mme Landry: Oui, je comprends très bien ce que vous dites, monsieur Gauthier. J'ai indiqué tout à l'heure dans mon texte qu'entre autres, dans la lettre que j'avais écrite au président du Conseil des ministres de l'Éducation, j'avais dit que le gouvernement fédéral voulait se garder la possibilité de préserver sa capacité de promouvoir le développement de la langue de la minorité comme de la langue seconde. Vous savez probablement que dans le cadre du Protocole et des ententes que nous négocions avec les provinces, il y a, comme on dit dans notre jargon, l'infrastructure et le développement. L'infrastructure est plutôt l'argent qui est alloué par tête de pipe, selon une formule qui est la même pour toutes les provinces, tandis que le fonds de développement vise plutôt à appuyer certaines initiatives des minorités.

Je considère important, dans le cadre des négociations, et je l'ai dit dans la lettre à M. Cooke, de me garder la flexibilité nécessaire pour investir davantage dans le fonds du développement.

Ces négociations auront lieu avec les provinces en fonction du Protocole. Je suis très sensible à la question que vous venez de soulever. Bien sûr, je reconnais l'importance de la survie de la communauté francophone hors Québec ou anglophone au Québec et de l'éducation qui doit leur être accordée, et j'en tiendrai compte dans mes discussions.

M. Gauthier: Je suis content d'apprendre cela.

Puis-je revenir aux 112 millions de dollars? Cela m'intrigue. Une proportion de 70 p. 100 des 112 millions de dollars ira à la gestion scolaire, n'est-ce pas?

Mme Landry: Environ. Ne partez pas de rumeur.

M. Gauthier: Très bien. Environ 70 p. 100 des 112 millions de dollars iront à la gestion scolaire. Cela représente environ 78,4 millions de dollars.

Mme Landry: Environ.

M. Gauthier: Est-ce qu'il y a une ventilation par province, madame Landry, et s'il y en a une, puis-je l'avoir? S'il n'y en a pas, quelle formule allez-vous utiliser pour repartir également et équitablement les quelque 78,4 millions de dollars dont on parle?

Mme Landry: Vous devez savoir qu'avant d'arriver à un montant global comme celui-là, on a dû avoir des discussions au préalable. C'est dans ce sens-là qu'il y a eu des discussions au cours des années, avec mon prédécesseur avant que je n'y sois, pour évaluer quel serait le coût de la gestion scolaire au départ et également quels étaient les besoins très pressants de certaines provinces face à l'enseignement postsecondaire.

M. Gauthier: Je vais vous interrompre et je m'en excuse. Votre prédécesseur, M. de Cotret, avait-il fait des offres fermes à l'Ontario? M. Cooke se sert de cela. . .

Mme Landry: Quant à moi, monsieur Gauthier, une entente implique qu'il y a des signatures au bas d'une page. Il n'y a pas eu d'entente.

M. Gauthier: Donc, il n'y a pas eu de signature et il n'y a pas eu d'offres fermes du Canada. . .

Mme Landry: J'ai vérifié auprès de mon prédécesseur.

M. Gauthier: . . .à l'Ontario, et M. Cooke est donc dans l'erreur encore une fois lorsqu'il dit qu'il y a. . .

[*Translation*]

Ms Landry: Yes, I fully understand what you mean, Mr. Gauthier. I indicated earlier in my statement that among other things I wrote in my letter to the Chairman of the Council of Ministers of Education, I said that the federal government wanted to preserve its ability to promote the development of both the minority language and the second language. As you probably know, the protocol and the agreements we negotiate with the provinces contain clauses about infrastructure and development, as we put in our jargon. The infrastructure is mainly the money allocated per capita, according to a single formula for all provinces, whereas development funds are geared towards supporting certain intiatives by minorities.

As I said in my letter to Mr. Cooke, I think it is important that in these negotiations, I keep enough flexibility to invest more in development funds.

These negotiations with the provinces will take place in accordance with the Protocol. I am very aware of the question you have just raised. Of course I recognize the importance of the survival of the francophone community outside Quebec and anglophones in Quebec and of the education they must obtain, and I will take these factors into account in the talks.

Mr. Gauthier: I am glad to hear you say that.

Could I get back to that $112 million? I am intrigued by this. Seventy percent of that $112 million will go toward school management, correct?

Ms Landry: Approximately. Don't start any rumours.

Mr. Gauthier: Very well. Approximately 70% of the $112 million will be earmarked for school management. That represents about $78.4 million.

Ms Landry: Approximately.

Mr. Gauthier: Is there a breakdown by province, Ms Landry and if so, can I obtain it? If there isn't one, what formula will you use to distribute that $78.4 million or so equally and fairly?

Ms Landry: You must be aware that before we arrive at an overall figure like that, we have had to go through some discussions. This is why there have been discussions over the years, with my predecessor before I took over this portfolio, to determine the cost of school management at the outset as well as the pressing needs of certain provinces in the area of post-secondary education.

Mr. Gauthier: I will interrupt you here and I apologize. Had your predecessor, Mr de Cotret made firm offers to Ontario? Mr. Cooke is using that. . .

Ms Landry: As far as I am concerned, Mr. Gauthier, an agreement implies that there are signatures at the bottom of a page. There was no agreement.

Mr. Gauthier: Therefore, there was no signature and there were no firm offers from Canada. . .

Ms Landry: I checked with my predecessor.

Mr. Gauthier: . . .to Ontario, and Mr. Cooke is wrong once again when he states that. . .

[*Texte*]

Mme Landry: J'ai vérifié auprès de mon prédécesseur: il n'y a pas eu d'entente ferme.

M. Gauthier: Je vous remercie. Vous pouvez continuer.

Mme Landry: Cela n'a pas été approuvé. Je ne peux pas faire de promesse à une province sans avoir l'engagement du gouvernement et l'approbation du Cabinet. On peut avoir des négociations où l'on discute de chiffres possibles, mais la réalité n'est pas du tout cela. Quand il s'agit de mettre de l'argent sur la table, il faut avoir l'approbation du Cabinet. J'ai l'approbation du Cabinet pour le montant de 112 millions de dollars. Il est annoncé, et l'argent est là pour être décaissé le plus rapidement possible. Les gens qui voudront bien. . .

M. Gauthier: Je m'excuse de vous avoir interrompue, mais continuez donc sur la ventilation des 70 p. 100.

Mme Landry: Environ. Monsieur Gauthier, comme je vous le disais, pour en arriver à un montant, en l'occurrence 112 millions de dollars, j'ai quand même dû me baser sur des tableaux assez précis. Des discussions ont eu lieu entre fonctionnaires au niveau de chaque province afin d'évaluer la dimension de l'appui à la gestion scolaire, entre autres, et celle de l'appui que nous pourrions donner à l'enseignement postsecondaire.

• 1130

Pour ce qui est du montant de 112 millions de dollars, j'ai une fiche qui me permet d'évaluer approximativement certains montants pour certaines provinces, mais les négociations avec les provinces nous permettront d'en arriver à un montant final.

M. Gauthier: Mais encore là, pour répondre à M. Ricard, les provinces ont l'obligation de donner à tous leurs résidents un système d'éducation à la hauteur de la situation. Si les francophones hors Québec et les anglophones au Québec ne se comparent pas, c'est parce qu'au Québec, depuis toujours, depuis la Confédération en 1867, les anglophones contrôlent et gèrent leurs propres écoles, tandis que le reste du Canada n'a pas eu cela. C'est du rattrapage qu'on fait sur la gestion scolaire. Également, dans le reste du Canada, avant 1966—je peux vous en parler car j'ai été conseiller scolaire pendant 12 ans—, il n'y avait pas d'écoles françaises proprement dites. Il y avait des écoles bilingues, mais il n'y avait pas d'écoles françaises. L'école bilingue est une source d'assimilation pour les francophones.

Tout ce que je veux savoir, madame la ministre. . .

Mme Landry: Je crois savoir qu'il y a 22 collèges anglophones financés uniquement par le gouvernement provincial. Je pense qu'il serait de mise que le gouvernement provincial. . .

M. Gauthier: Parce qu'ils parlent français, mes enfants ont le droit d'aller à l'école française en Ontario. La Constitution leur donne ce droit, mais il n'y a pas d'écoles. Il y en a une chez nous depuis trois ou quatre ans, je crois.

Mme Landry: La Cité collégiale? Depuis 1990.

M. Gauthier: La Cité collégiale. Maintenant, on veut élargir cela au nord et au sud-ouest de l'Ontario. Je ne sais pas si madame peut me donner la ventilation des besoins en Ontario. Est-ce que le Nord vous a donné une idée du montant d'argent dont il a besoin pour établir un collège ou un établissement postsecondaire? Avez-vous également une idée des besoins du Sud-Ouest?

[*Traduction*]

Ms Landry: I checked with my predecessor: there was no firm agreement.

Mr. Gauthier: Thank you. You may continue.

Ms Landry: This wasn't approved. I can't make any promises to a province without the government's commitment and Cabinet approval. There can be negotiations where possible figures are discussed, but reality is something quite different. When it comes to putting money on the table, you need Cabinet approval. I have Cabinet approval for $112 million. It's announced, and the money is there to be disbursed as quickly as possible. Those who want to. . .

Mr. Gauthier: I apologize for interrupting you, but could you please continue to explain the breakdown of the 70%?

Ms Landry: Approximately. Mr. Gauthier, as I was saying, to arrive at a figure, such as $112 million in this case, I had to base myself on rather precise tables. Discussions took place between officials for each province in order to evaluate the degree of support for school management, among other things, as well as the support we could provide for post-secondary education.

I do have a document that gives me an approximate breakdown of the $112 million for some provinces. However, the final amount will be determined in negotiations with the provinces.

Mr. Gauthier: But there again, to answer Mr. Ricard's question, provinces must provide all their residents with an adequate education system. If the situation affecting residents outside Quebec and anglophones in Quebec is not comparable, the reason is that since Confederation in 1867, anglophones have controlled and managed their own schools in Quebec, whereas that was not the case with francophones in the rest of Canada. We have had some catching up to do on the issue of school management. Moreover, before 1966 in the rest of Canada—and I can tell you about this because I was a school trustee for 12 years—there were no French schools as such. There were bilingual schools, but there were no French schools. Bilingual schools are a cause of assimilation for francophones.

All I want to know, Madam Minister. . .

Ms Landry: I understand that there are 22 English-language colleges funded soley by the provincial government. I think it would be appropriate for the provincial government. . .

Mr. Gauthier: Because my children speak French, they are entitled to go to French school in Ontario. The Constitution gives them this right, but there are no schools for them. There has been one in our area for the past three or four years, I believe.

Ms Landry: The Cité collégiale? It has existed since 1990.

Mr. Gauthier: Yes, the Cité collégiale. There is now a move to extend education in French into northern and southwestern Ontario. I don't know whether the minister can give me a breakdown of the requirements in Ontario. Has northern Ontario given you an idea how much money it needs to set up a post-secondary college or institution? Do you have any idea of the requirements in southwestern Ontario as well?

[*Text*]

Mme Landry: Bien sûr, les montants nous ont été fournis par le gouvernement de l'Ontario. C'est lui qui négocie avec les régions et qui mettra en place un système scolaire. D'après moi, les premiers montants qui ont été soumis par le gouvernement provincial étaient exorbitants. On peut très bien. . . On a d'autres exemples ailleurs. Le Collège de l'Acadie, entre autres, est peut-être un modèle qu'on pourrait appliquer. . .

M. Gauthier: Oui, mais ne comparez pas l'Acadie et l'Ontario. Il y a toujours une limite! C'est un peu plus grand en Ontario.

Mme Landry: Non, je parle d'un collège modèle, d'un modèle qui pourrait être applicable ailleurs et qui ne nécessiterait pas nécessairement les montants d'argent qui ont été prévus. Je ne veux pas parler d'argent actuellement.

M. Gauthier: Avez-vous des chiffres?

Mme Landry: Je ne veux pas parler de chiffres, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Vous ne voulez pas parler de chiffres.

Mme Landry: Je ne veux pas parler de chiffres, non.

M. Gauthier: Mais vous dites que l'Ontario vous a donné des chiffres.

Mme Landry: Je vous dis que j'ai 112 millions de dollars sur la table et que je suis actuellement en négociation là-dessus avec le gouvernement de l'Ontario.

M. Gauthier: Madame Landry, je ne peux pas poser la question au ministre Cooke. Je ne suis pas là. Puisque vous avez la réponse, donnez-la moi.

Mme Landry: Pourquoi ne la poseriez-vous pas à M. Cooke? Il voudrait peut-être vous répondre. Il me répond facilement à moi dans les journaux. Il va peut-être vous répondre à vous.

M. Ricard: Puis-je ouvrir une parenthèse?

Mme Landry: Il répond à qui il veut bien répondre.

M. Ricard: On a un collègue qui est peut-être très bien situé pour négocier avec M. Cooke, et c'est M. Edmonston. Il est peut-être là en ce moment.

M. Gauthier: Il ne vient pas au Comité souvent.

La ventilation, vous ne l'avez pas. En fait, vous ne savez pas comment l'argent sera distribué en Ontario. Je tiens pour acquis qu'on négocie de bonne foi et que l'Ontario va vous donner un aperçu de ce dont il a besoin avant que vous mettiez le paquet, comme on dit, dans six ans. Ce n'est pas la mer à boire que de faire des extrapolations sur six ans en ce qui concerne les besoins du Nord et du Sud-Ouest. Les étudiants attendent.

Je dois vous dire que M. Réginald Bélair, le député de Cochrane—Supérieur, est impatient devant le manque d'intérêt de la province, et peut-être accuse-t-il le fédéral de n'être pas tellement pressé d'en parler. Quand vous refusez de me dire quels sont les besoins, je me dis: Pourquoi gardent-ils cela secret?

Je sais ce dont on a besoin à Ottawa. Si vous voulez connaître les chiffres pour La Cité collégiale, je peux vous les donner. Je les ai tous, parce que je fais mes devoirs. Je ne sais pas quels sont les besoins dans le Nord et le Sud-Ouest, parce que personne ne veut me les dire. Il est un peu difficile pour un député de garder cela en tête.

[*Translation*]

Ms Landry: The Ontario government has of course given us these figures. It is the Ontario government that is negotiating with the regions and will be setting up a school system. In my view, the amounts initially presented by the provincial government were exorbitant. It is quite possible. . . There are other examples elsewhere, such as the Le Collége de l'Acadie. This model could perhaps be used. . .

Mr. Gauthier: Yes, but you can hardly compare Acadia and Ontario. Let's be reasonable here! Ontario is rather larger.

Ms Landry: No, I am talking about a model college. A model that could be copied elsewhere that would not necessarily cost as much as estimated. I do not want to talk about amounts for the moment.

Mr. Gauthier: Do you have any figures?

Ms Landry: I do not want to talk about figures, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: You don't want to talk about figures.

Ms Landry: No, I don't.

Mr. Gauthier: But you say that Ontario gave you some figures.

Ms Landry: I said that I have $112 million on the table and that I am in negotiation with the Government of Ontario at the moment.

Mr. Gauthier: I cannot ask Mr. Cooke, the Ontario minister the question, Ms Landry. I am not a member of the provincial government. Since you have the answer, please give it to me.

Ms Landry: Why would you not ask Mr. Cooke the question? He might answer it. He readily replies to me in the newspapers. Maybe he would answer your question.

Mr. Ricard: May I add something?

Ms Landry: He answers those questions he chooses to answer.

Mr. Ricard: We have a colleague who may be in a very good position to negotiate with Mr. Cooke. I am thinking of Mr. Edmonston. He may be with him at the moment.

Mr. Gauthier: He does not attend committee meetings very often.

So you do not have a breakdown. In fact, you do not know how much money Ontario will get. I assume that negotiations are proceeding in good faith and that Ontario will give you an overview of what it needs before you put all your cards on the table in six years. It is not asking a lot to extrapolate over six years regarding the finanicial requirements of northern and southwestern Ontario. The students are waiting.

I should tell you that Mr. Réginald Bélair, the member for Cochrane—Superior, is impatient at the province's lack of interest. He may be accusing the federal government of being in no hurry to negotiate. When you refuse to tell me what the requirements are, I cannot help but wonder why you are keeping that a secret.

I know what we need here in Ottawa. If you want the figures for the La Cité collégiale, I can give you them. I have them all, because I do my homework. I do not know what the figures are for northern and southwestern Ontario, because no one will give me them. It is rather difficult for a member of Parliament to keep all that information in his head.

[*Texte*]

En tout cas, si vous avez des chiffres, envoyez-moi donc cela dans une enveloppe brune. Cela pourrait être utile.

Mme Landry: Avec un chèque dedans?

M. Gauthier: Non, des renseignements. Je reçois parfois des envelopes brunes, et c'est bien utile.

Je voudrais revenir à la question de l'évaluation du programme. Vous avez dit que votre Programme de langues officielles dans l'enseignement avait été évalué. Par qui a-t-il été évalué? Est-ce qu'on a fait cela au ministère même ou si cela a été fait par une agence indépendante?

Mme Landry: Des firmes ont été engagées.

M. Gauthier: Puis-je avoir une copie de l'évaluation?

Mme Landry: Je vais demander à Roger Collet de vous répondre.

M. Roger Collet (sous-secrétaire d'État adjoint, Langues officielles et Traduction): C'est justement ce à quoi vous faisiez allusion tout à l'heure, monsieur. Les négociations de 1992 avec les provinces avaient pour but de préparer l'évaluation. Les provinces y participaient étant donné qu'elles sont des partenaires. Cela a été référé à deux firmes de l'extérieur. Le rapport est disponible. Il est à votre disposition.

M. Gauthier: Est-ce qu'on peut l'avoir aujourd'hui?

M. Collet: On va vous envoyer cela cet après-midi, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Envoyez cela au greffier qui va nous le distribuer. Nous devons suivre un système qui est en place.

• 1135

Madame Landry, l'article 44 de la Loi sur les langues officielles stipule ceci:

> 44. Dans les meilleurs délais après la fin de chaque exercice, le Secrétariat d'État du Canada dépose un rapport annuel au Parlement sur les questions relevant de sa mission en matière de langues officielles.

Compte tenu du fait que le rapport n'a été déposé que très récemment, est-ce que plus d'un an après la fin de l'exercice financier est considéré par votre ministère comme «dans les meilleurs délais»? Qu'est-ce qui vous a retardés? Qu'est-ce qui ne marchait pas? Aviez-vous peur de nous le donner?

Mme Landry: Au départ, les renseignements doivent nous être fournis par les provinces. Il y a plusieurs données. Il s'agit de ramasser tout cela et d'en faire l'analyse. Je crois savoir que c'est surtout cela qui nous retarde. Je pense que le délai n'est pas si long étant donné qu'il s'agit de renseignements qui doivent nous parvenir d'un peu partout.

Mme Jean: Je trouve que c'est très bon, surtout quand je fais la comparaison avec certains rapports annuels comme celui d'Emploi et Immigration. À Emploi et Immigration, c'est un peu le même modèle. On fait affaire avec les provinces et il faut obtenir d'elles toutes les données et les valider. Un an après la fin d'un exercice financier, cela a du sens.

M. Gauthier: Cela a peut-être du sens, madame, mais je dois vous dire que ce n'est pas acceptable au niveau parlementaire. Nous devons nous fier à une information qui est d'actualité, qui est ponctuelle. Il n'est pas facile de suivre un ministère quand vous devez attendre un an avant de savoir ce qui s'est passé deux, trois ou cinq ans auparavant.

[*Traduction*]

In any case, if you have the figures, send me then in a brown envelope. That could be quite useful.

Ms Landry: Do you want a cheque in the envelope?

Mr. Gauthier: No, I want information. Sometimes I get information in brown envelopes, and it is very useful.

I would like to come back to the issue of program evaluation. You said that your Official Languages in Education Program had been evaluated. By whom: Was the evaluation done in-house or by an independent firm?

Ms Landry: We hired firms to do the evaluation.

Mr. Gauthier: May I have a copy of the evaluation?

Ms Landry: I will ask Roger Collet to answer your question.

Mr. Roger Collet (Assistant Under Secretary of State, Official Languages and Translation): That is precisely the document that you were referring to earlier, Mr. Gauthier. The purpose of the 1992 negotiations was to prepare the evaluation. The provinces were involved because they are our partners. We hired two outside firms to do the evaluation. The report is available and you may have a copy if you like.

Mr. Gauthier: Could we get it today?

Mr. Collet: We will send you a copy this afternoon, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: Send it to the clerk; he will distribute it to us. We should follow the established system.

Ms Landry, section 44 of the Official Languages Act states:

> 44. The Secretry of State of Canada shall, within such time as is reasonably practicable after the termination of each financial year, submit an annual report to Parliament on matters relating to official languages for which he is responsible.

Given that your report was tabled only very recently, does your department consider that more than one year after the financial year is «within such time as is reasonably practicable»? What took you so long? What was wrong? Were you afraid of tabling the report?

Ms Landry: First of all, we have to get all the various information from the provinces. This has to be assembled and analysed. I think that is what slowed us down the most. I do not think this was such a long wait, given that we have to get information from a wide variety of sources.

Ms Jean: I think we did very well with our annual report, particularly compared to some departments such as Employment and Immigration. The situation there is similar in that the department deals with the provinces and has to obtain all its information from them and validate it. I think one year after the financial year is reasonable.

Mr. Gauthier: It may be reasonable, but I must say that as a parliamentarian, I do not find it acceptable. We all require up-to-date information. It is not easy to follow what a department is doing if you have to wait a year before finding out what happened two, three or five years earlier.

[*Text*]

Mme Jean: Oui, je comprends votre point de vue.

M. Gauthier: J'ai été parmi ceux qui ont poussé l'évaluation des programmes au fédéral. Madame a mentionné Emploi et Immigration. C'est l'un des pires ministères. Emploi et Immigration et Finances sont les pires ministères.

Mme Jean: C'est pour cela que je trouve que c'est mieux au Secrétariat d'État.

M. Gauthier: Ce sont les pires ministères pour les évaluations. Ils font ce qu'on appelle du *navel gazing*. Ils se penchent pour se regarder le nombril et ils disent: On évalue notre nombril. Arrêtez de faire cela et donnez-nous des chiffres.

Dans votre dernier rapport annuel, vous dites qu'à l'avenir, le financement du Programme des langues officielles dans l'enseignement devra être surtout axé sur les projets de développement. Vous avez dit tout à l'heure que vous vous étiez gardé une certaine flexibilité pour décider si le développement va l'emporter sur les paiements par tête de pipe. C'est cela?

Mme Landry: Oui. Je veux me garder de la flexibilité dans les négociations que nous allons entreprendre pour le Protocole avec le Conseil des ministres. Également, avec les provinces, je veux me garder de la flexibilité pour pouvoir mettre davantage l'accent sur le développement que sur l'infrastructure.

M. Gauthier: Cela, c'est nouveau. Dans l'ancien Protocole d'entente, il n'était pas question de cela.

Mme Landry: Moins, mais. . .

Mme Jean: Il y avait du développement.

Mme Landry: Il y avait du développement, mais je veux, dans le cadre du nouveau Protocole. . . Quand on discute d'un nouveau protocole, on peut essayer de changer un peu les règles. J'ai donc indiqué à M. Cooke que je souhaitais me garder la flexibilité. . .

M. Gauthier: Si j'ai bien compris l'évaluation qu'ont faite les deux firmes, les provinces se disaient satisfaites de la façon dont le programme fonctionnait. Est-ce que je me trompe?

Mme Landry: Oui, c'est cela.

M. Gauthier: On se dit satisfait du Programme, mais vous arrivez avec une nouvelle façon de fonctionner en disant: Je me garde la flexibilité de décider si on fera du développement ou du tête de pipe. Les provinces vont peut-être ruer dans le bacul, comme on dit chez nous.

Mme Landry: Je suis consciente des propositions que je leur ai faites. C'est quand même l'argent du fédéral que nous transmettons aux provinces. On parle de négociations en fonction du Protocole. Ce n'est pas commencé. Je veux leur faire part de mes préoccupations. Je reviens au fait que l'éducation, au départ, est une compétence provinciale.

M. Gauthier: Oui, mais vous avez des responsabilités pas mal importantes.

Mme Landry: Je suis d'accord, mais je pense que dans le cadre de nos ressources, les provinces pourraient assumer une plus grande part de ce qu'on appelle l'infrastructure, ce qui nous permettrait d'avoir une plus grande flexibilité pour appuyer les projets de développement.

Roger, voulez-vous ajouter quelque chose?

[*Translation*]

Ms Jean: Yes, I see your point.

Mr. Gauthier: I was one of those who pushed for program evaluation in the federal government. Ms Jean mentioned Employment and Immigration. It is one of the worst departments, along with Finance.

Ms Jean: That is why I think the Secretary of State Department did better.

Mr. Gauthier: They are the worst departments for evaluations. They do navel gazing: They gaze at their own navel and say that they are evaluating it. Stop that and start giving us some figures.

In your latest annual report, you say that in future the funding of the Official Languages in Education Program should be focused mainly on development projects. You said earlier that you had retained some flexibility for determining whether development will take precedence over per capita payments. Is that correct?

Ms Landry: Yes. I want to keep some flexibility in the negotiations we will be undertaking on the Protocol with the Council of Ministers. I also want to keep some flexibility in negotiations with the provinces so that I can stress development over infrastructure.

Mr. Gauthier: That is something new. That was not mentioned in the former Protocol of Agreement.

Ms Landry: It was mentioned less, but. . .

Ms Jean: There was reference to development.

Ms Landry: There was reference to development, but in the new Protocol I want. . . We can try to change the rules a little when we discuss the new protocol. I therefore told Mr. Cooke that I wanted to keep some flexibility. . .

Mr. Gauthier: If I correctly understood the evaluation carried out by the two firms, the provinces said they were satisfied with the way in which the program was operating. Am I wrong there?

Ms Landry: You're right.

Mr. Gauthier: The provinces said they were satisfied with the Program, but you are adopting a new approach. Do you want to have the flexibility to decide whether there will be development projects or per capita funding? The provinces may balk.

Ms Landry: I know what proposals I made to the provinces. This is after all federal money we are transferring to the provinces. We have talked about negotiations under the Protocol. They have not yet started. I want to let them know my concerns. I come back to the basic fact that education does come under provincial jurisdiction.

Mr. Gauthier: Yes, but you do have some rather important responsibilities.

Ms Landry: I agree, but given our financial situation, I think the provinces could assume a greater share of what we call infrastructure costs. That would give us more flexibility to support development projects.

Would you like to add something, Roger?

[*Texte*]

M. Collet: J'aimerais simplement apporter une précision. Les provinces se sont dites satisfaites du Protocole, mais les récipiendaires, soit les communautés minoritaires, participaient aussi à l'évaluation. Les communautés ont demandé qu'on mette davantage l'accent sur le développement.

M. Gauthier: Oui, je suis au courant de cela.

Le dernier sujet est la traduction. Mes collègues savent que le service de traduction du Secrétariat d'État deviendra un organisme de service spécial, un OSS. Voulez-vous me dire, madame, comment va fonctionner cet OSS?

Mme Landry: Je dois vous dire au départ que le programme de traduction a été analysé et étudié. Le gouvernement, dans son souhait de maximiser la productivité et la rentabilité, a demandé que nous évaluions la traduction. Une étude assez exhaustive a été faite à ce sujet, étude qui nous a permis de réaliser qu'il y avait moyen de restructurer le Service de la traduction de façon à le rendre plus efficace.

• 1140

Ce sera fait en 1995, comme je l'ai dit tout à l'heure. À ce moment-là, les ministères seront libres d'utiliser notre service ou de s'adresser au secteur privé. Cependant, le Service devra devenir compétitif avec le secteur privé, de façon à maintenir la qualité évidemment, mais aussi à assurer une meilleure productivité, donc une meilleure rentabilité. Il sera question de recouvrement des coûts entre autres, de façon à rentrer dans nos frais et donc être le plus efficace possible.

Quant aux détails, peut-être que Roger voudra ajouter quelque chose de plus spécifique pour vous dire comment cela va se traduire en termes de. . .

M. Gauthier: J'ai des questions spécifiques, justement. Est-ce que vous pouvez nous assurer que les services de terminologie, les conseils linguistiques qu'on peut avoir par téléphone ou d'autres façons, l'expertise disponible au Secrétariat d'État en matière de traduction, vont être préservés?

M. Collet: Oui.

Mme Landry: Oui.

M. Gauthier: Oui? C'est clair, cela?

Mme Landry: Oui, c'est très clair.

M. Gauthier: De par le mandat de votre ministère, madame la ministre, et la mission du Bureau de traduction, en vertu de l'article 4 de la Loi. . . Vous connaissez? Vous savez de quoi je parle?

Mme Landry: Oui.

M. Gauthier: Le Bureau de traduction doit desservir les ministères et autres organismes institués par le gouvernement fédéral ou par un décret en conseil, ainsi que les deux Chambres du Parlement pour tout ce qui concerne la traduction et la révision de leurs documents. Compte tenu du rôle important que vous jouez en matière de traduction, à savoir que les nouveaux organismes OSS devront soumissionner sur des projets et d'avoir en plus à reviser le travail effectué par leurs concurrents, comment la ministre entend-elle se soumettre de façon équitable à cette double responsabilité? Comment allez-vous être juge et partie, vous, d'un système qui exige de vous une traduction correcte et qui va permettre aussi une traduction dans le secteur privé, mais avec révision, j'imagine, par vos employés? Comment allez-vous réconcilier tout cela?

[*Traduction*]

Mr. Collet: I would just like to add a clarification. The provinces said they were satisfied with the Protocol, but the beneficaries, the official-language minorities, also took part in the evaluation. They asked that we place more emphasis on development.

Mr. Gauthier: Yes, I am aware of that.

The final subject I would like to raise is translation. My colleagues know that the translation service of the Secretary of State Department will become a Special Operating Agency, an SOA. Could you please tell me how this SOA will operate.

Ms Landry: I should start by telling you that the translation program has been analysed and studied. In its desire to maximize productivity and cost-effectiveness, the government asked us to evaluate the translation program. A fairly exhaustive study was done which revealed that the translation service could be restructured and made more efficient.

As I said earlier, this will be done in 1995. At that time, departments will be free to use our service or to turn to the private sector. However, our service will have to become competitive with the private sector obviously to maintain quality, but also to increase productivity, thus making the service more cost-effective. Cost recovery is one of the issues we will be examining in our attempts to be as efficient as possible.

Roger may want to add some details as to how this will be carried out in terms of. . .

Mr. Gauthier: I do have some specific questions, in fact. Can you guarantee that the terminology services, the linguistic advice provided by telephone and otherwise, and the translation expertise available in the Secretary of State Department will be maintained.

Mr. Collet: Yes.

Ms Landry: Yes.

Mr. Gauthier: That is clear, is it?

Ms Landry: Yes, that is very clear.

Mr. Gauthier: Your department's mandate, minister, and that of the Translation Bureau, under section 4 of the Act. . . Are you familiar with it? Do you know what I am referring to?

Ms Landry: Yes.

Mr. Gauthier: The Translation Bureau shall collaborate with and act for all departments, boards, agencies and commissions established by Act of Parliament or appointed by order of the Governor in Council and collaborate with and act for both Houses of Parliament in all matters relating to the making and revising of translations. Given your important role in translation, that is, the new SOAs will have to bid on projects and also revise the work done by their competitors, how does the minister plan to carry out this dual responsibility fairly? How are you going to be judge and jury, working within a system that requires you to provide correct translations but which also allows the private sector to provide translations that would be revised, I imagine, by your employees?

[*Text*]

Mme Landry: Les sous-ministres sont imputables pour la qualité de la traduction; chaque ministère sera responsable de ses services de traduction et veillera à la qualité comme il est coutume de le faire pour tous les services que l'on donne. C'est une question de responsabilité des sous-ministres.

M. Gauthier: Mais pour vos responsabilités propres, en ce qui concerne votre mission vis-à-vis du Parlement, par exemple, et je vais prendre cela comme exemple: selon la loi, vous avez le mandat de fournir un service de traduction professionnel et adéquat aux deux Chambres du Parlement pour tout ce qui concerne la traduction et la révision.

Mme Landry: Cela va continuer de la même façon.

M. Gauthier: Cela ça va continuer.

Mme Landry: Cela va continuer de la même façon pour le Parlement. Le Parlement, c'est nous qui allons continuer d'assumer les services de traduction.

M. Gauthier: Est-ce qu'il y a d'autres ministères où ça va continuer aussi?

Mme Landry: Les ministères seront libres de choisir entre les services que nous. . .

M. Gauthier: Entre votre Service à vous et un service privé? Qui va juger que c'est un bon service? Le client?

Mme Landry: Normalement, le ministère doit pouvoir lui-même juger de la qualité du travail qui lui est fourni. S'il n'est pas satisfait. . . Bref! Écoutez! C'est une nouvelle philosophie. Dans le fond, il s'agit d'avoir les services les meilleurs possibles, mais à meilleur prix, également. Ça devient ni plus ni moins que de la libre concurrence.

M. Gauthier: C'est l'héritage de Robert de Cotret, cette affaire-là? Il m'en avait parlé, il y a peut-être quoi, sept ou huit ans passés.

Mme Landry: Ce n'est certainement pas moi qui ai mis cela en place tout de suite. Quand je suis arrivée, en janvier, c'était déjà pas mal engagé sur le plan de la réflexion et. . .

M. Gauthier: Je vais revenir là-dessus, parce que je ne suis pas certain que les contrôles soient en place pour s'assurer que la qualité va prévaloir. Bref! On verra. Peut-être que je me trompe.

Mme Landry: Je peux peut-être regarder cela plus à fond et revenir là-dessus. . .

M. Gauthier: J'ai deux questions additionnelles si vous voulez bien me laissez finir.

Le président: Il y a M. Ricard, aussi.

M. Gauthier: Ah, s'il veut y aller! Allez-y.

M. Ricard: J'aimerais revenir aux questions que j'ai posées plus tôt, monsieur Gauthier. Dans les provinces où il n'y a pas de loi pour permettre aux francophones de gérer leurs propres établissements d'enseignement, est-ce que vous avez un mécanisme qui va nous assurer que ces institutions vont recevoir leur quote-part de la gestion des fonds?

Mme Landry: Il est évident que je me dois d'inciter les provinces à respecter leurs obligations selon la Constitution. Il y a également les communautés minoritaires, je pense, qui ont développé des discussions avec les provinces de façon à les inciter également à procéder le plus rapidement possible dans ce domaine-là.

[*Translation*]

Ms Landry: The deputy ministers are responsible for the quality of translation. All departments will be responsible for translation services and their quality, as they are for all services. This is the responsibility of the deputy ministers.

Mr. Gauthier: Let me take the example of your responsibility with respect to Parliament. According to the Act, you are responsible for providing professional, appropriate translation and revision services for both Houses of Parliament.

Ms Landry: This will continue unchanged.

Mr. Gauthier: This will continue.

Ms Landry: This responsibility for Parliament will remain unchanged. We will continue to provide translation sevices for Parliament.

Mr. Gauthier: Are there any other departments where this will be the case as well?

Ms Landry: Departments will be free to choose our services or. . .

Mr. Gauthier: Between your service and a private firm? Who will determine whether the service is good? The client?

Ms Landry: Departments should generally be able to judge the quality of the work themselves. If they are not satisfied. . . Well look! This is a new philosophy. The idea is to provide the best possible services but at a lower price as well. So we are talking simply about a free market.

Mr. Gauthier: Is this the legacy of Robert de Cotret? He spoke to me about it perhaps seven or eight years ago.

Ms Landry: I certainly did not introduce this idea immediately upon arriving in the department in January. Considerable thought had already gone into it and. . .

Mr. Gauthier: I will come back to this, because I am not convinced that there are adequate controls to ensure high quality translations. We will see. Maybe I am wrong.

Ms Landry: I could perhaps take a closer look at this and come back. . .

Mr. Gauthier: If I could, I would like to ask two more questions.

The Chairman: Mr. Ricard has some questions as well.

Mr. Gauthier: In that case, go ahead.

Mr. Ricard: I would like to come back to the questions I asked earlier, Mr. Gauthier. In provinces where there is no legislation allowing francophones to run their own schools, is there a way of ensuring that schools in those provinces will get their fair share of the funding?

Ms Landry: I clearly have a responsibility for encouraging provinces to live up to their constitutional obligations. I think there are also some official-language minority communities that have begun discussions with the provinces to encourage them as well to act as quickly as possible in this regard.

[*Texte*]

• 1145

J'espère que mon annonce de 112 millions de dollars va justement inciter les provinces à procéder le plus rapidement possible. Certaines provinces attendaient l'engagement du fédéral avant de procéder, paraît-il; je pense qu'elles n'ont plus aucune raison de ne pas aller de l'avant. Nous espérons que la plupart des provinces feront le nécessaire, de façon à appliquer le programme de gestion scolaire le plus rapidement possible avec leurs communautés francophones.

M. Ricard: Oui, mais il faut aussi établir des lois permettant aux institutions francophones de s'autogérer.

Mme Landry: Le Manitoba vient de déposer sa loi; la Saskatchewan, je pense, a terminé la deuxième lecture de la sienne; l'Alberta, il y a des élections, le projet est donc mort au *Feuilleton*, malheureusement. Il y aura sûrement moyen d'essayer d'inciter les nouveaux gouvernements à déposer un autre projet de loi. En général, la plupart des provinces devraient, nous l'espérons, être capables de respecter leurs engagements dans les plus brefs délais.

M. Ricard: Monsieur Gauthier, je vous redonne la parole.

M. Gauthier: Ça traine la patte en général.

Mme Landry: Oui!

M. Gauthier: Même l'Ontario, vous savez! Dans ma province, il n'y a seulement que la région de la Capitale nationale, le Toronto métropolitain et Glengarry—Prescott—Russell qui ont leur gestion scolaire; le reste de la province ne l'a pas, et je vous assure qu'il y a beaucoup de francophones, car on est tout de même un demi-million.

M. Ricard: Est-ce qu'il y a une loi en gestation actuellement au niveau de la province?

M. Gauthier: Pour les régions que je viens de vous mentionner, oui.

Mme Landry: L'Ontario a mentionné, je pense, que dans le cadre d'une réforme du système d'éducation qu'ils sont en train de faire, ils s'occuperaient du problème de la gestion scolaire. Mais je peux quand même, comme je l'ai déjà fait, écrire au premier ministre; et il y a également la pression que met la communauté francophone qui peut faire. . .

M. Gauthier: Monsieur Ricard, on a servi, nous, dans cette province, à matière à négociations depuis nombre d'années. Regardez ce qui est arrivé au Manitoba quand M. Filmon a retiré son projet de loi sur la gestion scolaire, en protêt contre la Loi 178 du Québec qui imposait. . .

M. Ricard: Mais c'est ridicule, cela!

M. Gauthier: Eh bien oui! Mais ils font cela continuellement. Ils se traînent la patte. Bref! Je vais m'asseoir avec vous et vous offrir un lunch une bonne journée pour vous expliquer nos problèmes.

M. Ricard: On ne pourrait pas exiger ces choses-là dans nos négociations?

M. Gauthier: Qu'est-ce que vous voulez? On pourrait peut-être le faire, mais ça prend un peu de volonté. Je vais en finir avec mes questions.

[*Traduction*]

I hope that my announcement regarding the $112 million will in fact spur the provinces to move as quickly as possible. It seems that some provinces were waiting for the federal commitment before proceeding; now, they no longer have any reason to delay action in this area. We hope that most provinces will take the necessary steps to implement these school management programs as quickly as possible in their French-speaking communities.

Mr. Ricard: Yes, but the provinces must also pass legislation granting francophones the right to manage their own schools.

Ms Landry: Manitoba has just tabled its legislation; the legislation in Saskatchewan has just passed second reading, I believe; in Alberta, because of the elections, the bill died on the Order Paper, unfortunately. But I am sure we can encourage the new government to introduce another bill. Generally speaking, we expect most provinces to honour their commitments as quickly as possible.

Mr. Ricard: Mr. Gauthier, you have the floor again.

Mr. Gauthier: Things generally seem to proceed at a snail's pace.

Ms Landry: Yes!

Mr. Gauthier: Even in Ontario, you know! In my province, francophone communities have only begun to manage their own schools in the National Capital Region, Metropolitan Toronto and Glengarry—Prescott-Russell; francophone school management has not been implemented in the rest of the province in spite of the large number of francophones. There are, after all, half a million of us.

Mr. Ricard: Is the province preparing a bill?

Mr. Gauthier: Yes, for the regions I just mentioned.

Ms Landry: I believe Ontario mentioned that it would deal with the school management issue in the course of its reform of the education system. But I can still write to the Premier, as I have before; and the pressure brought to bear by the French-speaking community may also. . .

Mr. Gauthier: Mr. Ricard, we have in this province been the subject of negotiations for years and years. In Manitoba, Mr. Filmon withdrew his bill on school management to protest Bill-178 in Quebec which imposed. . .

Mr. Ricard: But that is ridiculous!

Mr. Gauthier: Precisely! But that is the sort of thing that goes on continually. They drag things out. I will invite you to lunch some day, sit down and explain our problems to you.

Mr. Ricard: Could we not demand those things in our negotiations?

Mr. Gauthier: What can you do? Perhaps we could, but the will to proceed has to be there, to a certain extent. I will finish my questions.

[*Text*]

Le président: Les deux questions pour terminer, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Au sujet des langues autochtones. Vous avez une responsabilité d'après la Loi sur les langues officielles qui stipule que les langues officielles sont celles édictées à l'article 16(1), et vous connaissez la Charte canadienne des droits et libertés, à savoir l'anglais ou le français. Où prenez-vous votre mandat, madame la ministre, pour fournir entre autres un appui financier considérable pour préserver, maintenir et développer six langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest?

Mme Landry: Vous voulez dire concrètement?

M. Gauthier: Dans votre rapport annuel à la page 19, j'ai trouvé cela. Vous avez trouvé des sommes d'argent pour un appui financier considérable, et je vous cite: «pour préserver, maintenir, et développer six langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest». Quelle somme a été consentie pour venir en aide au développement des langues autochtones? Entendez-vous déposer un amendement à la Loi sur les langues officielles pour permettre l'inclusion des langues autochtones?

Mme Landry: À ce jour, dans le cadre de mon mandat, nous venons de resigner l'entente avec le Yukon et éventuellement, je pense qu'on doit procéder avec le renouvellement de l'entente avec. . .

Mais je ne comprends pas le sens de votre question. La responsabilité, je dois l'assumer, et dans ce cadre-là, on. . .

M. Gauthier: Quelle responsabilité? Où est-ce que vous touvez dans la Loi que vous avez des responsabilités envers les autochtones?

Mme Landry: Ce n'est pas dans la Loi.

Mme Jean: On a un programme pour les autochtones.

M. Gauthier: Ce n'est pas une obligation légale.

Mme Jean: Ce n'est pas une obligation légale, non. On a un programme pour les autochtones, et dans ce cadre-là, il y a des volets culturels; et au sein des volets culturels, dans les projets qu'ils ont soumis, il y a des projets pour la langue.

M. Gauthier: Il n'y a pas d'obligation légale, c'est un programme que le ministère s'est donné et c'est selon votre bonne volonté. . .

Mme Landry: Étant donné qu'on avait bien sûr signé des ententes avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest pour la promotion des langues officielles, il y a eu des discussions et des demandes de la part des gouvernements de façon à ce qu'on puisse également appuyer les langues autochtones, et c'est dans ce cadre-là que nous avons négocié des ententes pour leur permettre de servir leurs communautés autochtones.

M. Gauthier: Je suis d'accord. Je veux savoir comment vous avez fait, c'est tout. S'il y a d'autres programmes, il serait intéressant de savoir pourquoi vous faites cela.

M. Collet: Il est clair que cela ne vient pas des fonds des programmes des langues officielles.

M. Gauthier: Ça vient d'où?

Mme Jean: On a de l'argent pour les programmes aux Autochtones.

[*Translation*]

The Chairman: These will be your two last questions, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: My question concerns aboriginal languages. You have a responsibility pursuant to the Official Languages Act, which states that the official languages are the ones designated in section 16(1): And you know that the Canadian Charter of Rights and Freedoms also designates English and French as the country's official languages. Madam Minister, where do you derive your mandate to also provide, among other things, considerable financial support to preserve, maintain and develop six aboriginal languages in the Northwest Territories?

Ms Landry: You mean in concrete terms?

Mr. Gauthier: I found that in your annual report, on page 18. You found funds to provide considerable financial support, and I quote: "to preserve, maintain and develop six aboriginal languages. . . in the Northwest Territories". What sums were allocated to promote the development of aboriginal languages? Do you intend to table an amendment to the Official Languages Act to include aboriginal languages in its provisions?

Ms Landry: Since I have been the minister responsible, we have, to date, renewed our agreement with the Yukon and I believe we will eventually renew the agreement with. . .

I do not understand the meaning of your question. I can assure you that our responsibility in this regard. . .

Mr. Gauthier: What responsibility? What part of the Act leads you to conclude that you have a responsibility where aboriginals are concerned?

Ms Landry: That is not in the Act.

Ms Jean: We have an aboriginal program.

Mr. Gauthier: That does not constitute a legal obligation.

Ms Jean: No, it entails no legal obligation. But we do have an aboriginal program with cultural components and among the projects that were submitted in relation to those cultural objectives, some were projects that involved languages.

Mr. Gauthier: There is no legal obligation, but this is a program that the department set up and you may, at your discretion. . .

Ms Landry: Since we had signed agreements with the Yukon and the Northwest Territories for the promotion of official languages, we had discussions with those governments and they requested that we also support aboriginal languages and that is how we came to negotiate agreements to allow them to meet the needs of their aboriginal communities.

Mr. Gauthier: I agree; I simply wanted to know how this was done. If there are other programs, it might be interesting to know why they have been developed.

Mr. Collet: It is clear that the funds are not being taken from official languages programs.

Mr. Gauthier: Where are they coming from?

Ms Jean: Funds have been allocated to the aboriginal programs.

[*Texte*]

M. Gauthier: Autochtones? Mais combien? J'ai posé la question?

Mme Jean: C'est à peu près 50 millions, moins 10 p. 100; ça doit être autour de 45 millions de dollars.

M. Gauthier: Il y a 45 millions de dollars pour la promotion des langues autochtones.

Mme Jean: Non, non. Là-dedans, il y a toutes sortes de choses.

M. Gauthier: Envoyez-moi un papier, c'est tout ce que je veux.

Mme Landry: D'accord, une petite envelope brune.

M. Gauthier: Ça m'intéresse. Je pense qu'on devrait faire des pas additionnels.

M. Ricard: Au même lunch que tu m'offrais plus tôt. . .

M. Gauthier: Au même lunch que je te donnerai cela.

Mme Jean: Il y a très peu pour les langues autochtones.

Mme Landry: Ce sont des programmes du Secrétariat d'État.

M. Gauthier: D'accord! Le dessert que je garde, c'est le rapport du commissaire aux langues officielles.

Mme Landry: Je m'en doutais bien.

M. Gauthier: Cela m'a beaucoup. . . Non, j'ai une petite question; je veux simplement lire un passage de l'article à la page 14.

• 1150

En 1992, le secrétaire d'État ne s'est pas précisément illustré par son action en faveur du dialogue entre francophones et anglophones sur la question linguistique. Une fois de plus, ses efforts en matière de communication sont restés modestes et comme empreints d'une certaine attitude défensive. Nous attendons avec impatience. . .

C'est comme ça qu'il parle. . .

. . .le jour où il se prononcera clairement sur la dualité linguistique canadienne et en fera valoir la justesse de la légitimité.

Qu'entend faire la ministre pour améliorer la situation et donner le bon exemple?

Ça vous choque, là?

Mme Landry: Non, non, pas du tout.

M. Gauthier: Mais, si ça vous choque, je regrette. . .

Mme Landry: Pas du tout, écoutez!

M. Gauthier: . . .mais ce n'est tout de même pas moi qui l'ai écrit.

Mme Landry: Monsieur Gauthier, je pense qu'en général, le Rapport du commissaire aux langues officielles est relativement favorable. Bien sûr, le commissaire est là pour bien scruter les obligations du gouvernement, du secrétaire d'État, et de s'assurer qu'on remplit notre mandat.

En général, comme je vous le dis, il est assez favorable.

M. Gauthier: En général, mais pas pour vous.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: Aboriginal programs? How much has been allocated? Did I ask that question?

Ms Jean: Approximately $50 million, minus 10%; it must be around $45 million.

Mr. Gauthier: So, $45 million has been allocated to promote aboriginal languages.

Ms Jean: No, no. Those programs have all kinds of other components.

Mr. Gauthier: Send me the details, will you?

Ms Landry: Very well; in a small brown envelope.

Mr. Gauthier: I am interested in this. I think we should do more.

Mr. Ricard: When we meet over that lunch you offered to buy me. . .

Mr. Gauthier: We can discuss that as well.

Ms Jean: There is very little for aboriginal languages.

Ms Landry: These are Secretary of State Department programs.

Mr. Gauthier: Right, I am saving the report of the Commissioner of Official Languages for dessert.

Ms Landry: I suspected as much.

Mr. Gauthier: I was very. . . I have a brief question; I simply want to read part of a passage on page 14.

The Department of Secretary of State has not been a conspicuous promoter of English-French dialogue on language issues in 1992. Its communications efforts continue to be modest and somewhat defensive. We long for the day. . .

That is the sort of thing it says. . .

. . .when it will deliver clear, positive messages about the legitimacy and fairness of Canada's two-language system.

What does the minister intend to do to improve the situation and set a good example?

Does that passage upset you?

Ms Landry: No, no; not at all.

Mr. Gauthier: I am sorry if it upsets you. . .

Ms Landry: Not at all, as I said!

Mr. Gauthier: . . .but I did not write it.

Ms Landry: Mr. Gauthier, I think that the report of the Commissioner of Official Languages was generally favourable. It is, of course, the Commissioner's responsibility to review the obligations of the government, of the Secretary of State Department, and to make sure that we are fulfilling our mandate.

Generally, as I said, the report is favourable.

Mr. Gauthier: Generally, it is, but not toward your department.

[*Text*]

Mme Landry: Je ne le trouve pas. . . On ne lit pas les mêmes pages. Moi, je lis des pages que je ne trouve pas si mauvaises.

M. Gauthier: Ah bon! Vous êtes «sectorialisée», vous. Moi, je lis tout.

Mme Landry: Ce que je veux dire, c'est qu'on cite les pages qu'on veut bien citer. D'accord? C'est de bonne guerre. J'accepte ça. Ce que je vous dis à propos de la promotion de la dualité linguistique et de l'aspect communication, c'est que l'activité même du Ministère est tendue vers la promotion des langues officielles.

Prenez l'exemple de l'annonce du 112 millions de dollars pour la gestion scolaire, c'est une preuve tangible que nous accomplissons notre mandat en essayant d'aider les communautés à gérer leur propre communauté. Notre mandat lui-même consiste à promouvoir la dualité linguistique.

Quand on regarde du côté plus spécifique de la communication, je réalise qu'on pourrait peut-être en faire plus. On a déjà imprimé, cette année, des brochures à propos de la Loi sur les langues officielles; il y a une trousse d'information sur les langues officielles, également, de façon à pouvoir mieux sensibiliser les Canadiens sur l'importance et le respect des deux langues officielles.

J'accepte que nous pourrions peut-être faire plus et je me propose bien d'essayer de voir comment nous pourrions mieux communiquer.

M. Gauthier: Quant au ton du rapport, madame Landry, je peux peut-être donner une phrase que le commissaire a utilisée; le mot à mot, le libellé je ne l'ai pas, mais il dit en gros que «ce qui est mal expliqué est parfois mal compris». Il parle de bilinguisme; il parle du bilinguisme officiel. Quand on pose la question aux Canadiens à savoir s'ils sont en faveur d'un bilinguisme officiel, ils disent non en majorité. À forte majorité ils disent, non. Mais quand on pose aux Canadiens la question à savoir: êtes-vous en faveur du Canada qui a deux langues officielles, le français et l'anglais?, ils disent oui; êtes-vous en faveur que les Canadiens donnent des services aux citoyens en français et en anglais?, ils disent oui.

La critique que le commissaire fait, c'est que le programme d'information au grand public n'a pas été suffisamment compris ou expliqué; et il demande un effort. Ce n'est pas d'hier. Écoutez, ça fait douze ans que je viens à ce Comité, et ça fait douze ans que je demande au ministre d'améliorer les affaires. Allez-vous faire un programme pour expliquer aux Canadiens la portée de la Loi sur les langues officielles, leur dire qu'on a deux langues officielles et que le Canada n'est pas un pays bilingue? Arrêtez de dire ça aux Anglais de l'Ouest! Ils disent alors: *you are forcing French down my throat*! Ils pensent, eux, qu'on veut bilinguiser tout le pays. Ce n'est pas vrai.

Alors, il va falloir commencer à leur dire qu'il y a deux langues officielles au pays, le français et l'anglais, ou enfin, vice versa si vous voulez. Mais arrêtez de dire que c'est un pays bilingue, parce que ce n'est pas un pays bilingue. Ça, c'est un rêve de je ne sais pas qui, que j'ai vécu pendant des années.

Mme Landry: De M. Trudeau entre autres.

Écoutez, monsieur Gauthier. Je le disais justement. On n'a pas ici les brochures qu'on vient d'imprimer à propos de la Loi sur les langues officielles. J'ai autorisé, moi, la publication de brochures pour expliquer cette Loi.

[*Translation*]

Ms Landry: I don't think. . . We have not been reading the same pages. I have read pages that did not seem that bad to me.

Mr. Gauthier: Oh, I see! You have been reading selected excerpts. I read everything.

Ms Landry: What I mean is one can quote the pages one wants to quote. Do you agree? That's fair enough, and I accept it. What I would say about the promotion of linguistic duality and our communications efforts is that the department's very activity serves to promote official languages.

Consider the $112 million that will be allocated to the implementation of school management by French-speaking minority comunities; there you have tangible proof that we are fulfilling our mandate by trying to help communities manage their own institutions. The promotion of linguistic duality is inherent to our mandate.

If one looks at the issue of communications specifically, I realize that we could perhaps do more. We have had brochures printed this year about the Official Languages Act; we have also prepared an information kit on official languages, in order to make Canadians more aware of the importance of the two official languages and the need to respect them.

I acknowledge that we might be able to do more and I fully intend to see how we might better communicate.

Mr. Gauthier: As to the tone of the report, Ms Landry, I might refer to something the Commissioner said; I do not have the exact quote, but it was something to the effect that "things that are poorly explained are sometimes poorly understood". He was referring to official bilingualism. When Canadians are asked whether they are in favour of official bilingualism, the majority of them say no. But when Canadians are asked whether they are in favour of a Canada with two official languages, French and English, they say yes. When they are asked whether Canada should provide services to its citizens in both French and English, they say that it should.

The Commissioner's criticism is that the public information program has not been properly understood, or explained; he is asking for an effort to be made. That is nothing new. I have been coming to these committee hearings for 12 years, and for 12 years I have been asking the minister to improve things. Will you set up a program to explain the scope of the Official Languages Act to Canadians, to tell them that we have two official languages and not that Canada is a bilingual country? You must stop saying that to western anglophones! Their reply to that is: "You are forcing French down my throat" *(Vous m'obligez à avaler le français de force!)*. They conclude the government wants the whole country to be bilingual. That is not the case.

So we have to begin telling them that there are two official languages in Canada, French and English, or vice versa, if you prefer. But stop saying that we have a bilingual country, because we do not. That was a concept someone else dreamed up, an idea I hoped for years would be realized.

Ms Landry: It was Mr. Trudeau's idea, among others.

Look, Mr. Gauthier. I was just talking about what you are referring to. We don't have copies of the brochures we have just printed on the Official Languages Act. I authorized the publication of those brochures to explain that Act.

[*Texte*]

M. Gauthier: Oui, très bien. Vous pourriez peut-être m'en envoyer un échantillonnage de ces choses-là.

Mme Jean: On ne les a pas ici.

Mme Landry: On ne les a pas ici. Sûrement, sûrement!

M. Gauthier: Parce que nous, les députés, on ne les a pas reçus.

Mme Landry: D'accord.

M. Gauthier: Moi, j'aime ça. Ça m'intéresse. Et je peux lire.

Mme Landry: Quand on regarde le Rapport du commissaire aux langues officielles, monsieur Gauthier, vous citez le paragraphe que vous voulez. Moi, ici, je vois un autre paragraphe qui dit:

> Cela dit, le Secrétariat d'État a, dans une certaine mesure, tenu ses engagements dans les domaines qui lui sont traditionnellement dévolus.

Alors, on y dit quand même de bonnes choses.

M. Gauthier: Dans une certaine mesure!

Le président: À quelle page?

Mme Landry: Page 14, également.

M. Gauthier: Oui, mais «dans une certaine mesure»!

Mme Landry: Dans un rapport, on prend les paragraphes qui font notre affaire. Je ne vous blâme pas, je le fais moi aussi. C'est ça, regardez, monsieur Gauthier, c'en est une. On va vous l'envoyer.

M. Gauthier: Qu'est-ce que c'est le titre?

Mme Landry: *Loi sur les langues officielles en bref.*

Mme Jean: On va l'envoyer.

Mme Landry: C'est une brochure.

M. Gauthier: Vous avez ça, mais les députés ne l'ont jamais reçue.

Mme Landry: C'est tout nouveau.

Mme Jean: Elle est nouvelle.

M. Gauthier: Il faudrait faire un effort de communication.

Mme Landry: Elle est nouvelle. Elle vient d'être publiée.

Le président: L'encre n'est pas sèche encore.

M. Gauthier: Ah d'accord!

Mme Landry: On va s'arranger pour vous la faire passer.

M. Gauthier: Une dernière question et je vais me taire après ça, je vous l'assure.

Le Programme de contestation judiciaire. Encore là, le commissaire aux langues officielles est sévère à l'égard de la décision du gouvernement d'abolir le programme. Avez-vous étudié, madame la ministre, la possibilité de réinstaurer le programme pour les minorités linguistiques au sein d'un programme gouvernemental?

• 1155

Vous avez économisé dix millions; je vous le répète, j'ai fait mon calcul, et j'ai trouvé un autre dix millions. Vous pourriez faire un fonds, facilement, pour suivre la recommandation du comité permanent de la Chambre qui a fait une

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: Very well. Perhaps you could send me some samples.

Ms Jean: We don't have them with us.

Ms Landry: We don't have them here. But we can most certainly send you some.

Mr. Gauthier: Because we MPs did not receive any.

Ms Landry: I see.

Mr. Gauthier: I like that; it interests me. And I can read.

Ms Landry: You quoted a paragraph of your choosing from the report of the Commissioner of Official Languages, Mr. Gauthier. I see another paragraph here which says:

> This said, the Department did considerable service in its traditional fields of endeavour. . .

So, it does contain positive comments.

Mr. Gauthier: Considerable service!

The Chairman: Which page is that on?

Ms Landry: It is also taken from page 14.

Mr. Gauthier: Yes, but he says, "considerable"!

Ms Landry: You can quote the paragraphs of a report that suit your purposes. I don't blame you, I do it too. Ah, here is a copy of that brochure, Mr. Gauthier. We will send one to you.

Mr. Gauthier: What is the title?

Ms Landry: *Official Languages Act in brief.*

Ms Jean: We will send you one.

Ms Landry: It is a brochure.

Mr. Gauthier: You have published that, but the MPs never received copies.

Ms Landry: It is brand new.

Ms Jean: It is new.

Mr. Gauthier: You should step up your communications efforts.

Ms Landry: It is a new brochure that has just been published.

The Chairman: The ink is not yet dry.

Mr. Gauthier: Oh, I see.

Ms Landry: We will make sure that you get one.

Mr. Gauthier: One last question and then I will be quiet, I promise.

My question concerns the Court Challenges Program. Here, again, the Commissioner of Official Languages is critical of the government's decision to abolish the program. Madam Minister, have you considered the possibility of reinstating the program for linguistic minorities, perhaps as a part of a government program?

You have saved $10 million. I did my own calculations and I came up with a savings of $10 million. You could easily set up a fund to follow up on the recommendation made by the standing committee of the House not very long ago; the

[*Text*]

recommandation il n'y a pas longtemps en disant qu'il devrait y avoir un fonds, un trust en fiducie, sur lequel on pourrait puiser pour appuyer les efforts des Canadiens et des Canadiennes qui veulent aller devant les tribunaux pour faire valoir leurs droits constitutionnels.

Je vais vous trouver les dix millions, si vous voulez m'écouter; je vais vous le trouver votre dix millions dans votre programme d'économies. Êtes-vous prête à m'aider à rétablir ce programme-là?

Mme Landry: Monsieur Gauthier, je suis prête à vous dire que le programme a été très utile depuis la Charte de 1982. . .

M. Gauthier: Oui, je le sais ça.

Mme Landry: Il a été très utile. Depuis dix ans, maintenant, il s'est fait une jurisprudence pour soutenir les principaux. . .

M. Gauthier: Madame Landry, je vais vous envoyer une lettre vous donnant toutes les causes. . .

Mme Landry: Oui.

M. Gauthier: . . .qui pourraient être entendues sur des sujets sérieux. Et nous avons de bonnes raisons, dans la province, pour vous dire qu'il n'y a pas de jurisprudence d'établie. Il y a encore beaucoup de. . .

Mme Landry: Je pense qu'on a quand même fait des progrès énormes. Les communautés ont été appuyées par ce programme-là et, comme je vous l'ai dit, plusieurs cas ont maintenant une jurisprudence.

Ce que j'ai dit aux communautés francophones et que je répète c'est qu'on est toujours prêts à appuyer des programmes de recherche, mais peut-être pas avoir un programme de contestation judiciaire, tel quel. Je n'ai pas objection, pour le cas par cas, à appuyer des programmes de recherche qui aideraient les communautés à vraiment préparer des. . .

M. Gauthier: Mais vous ne financeriez pas un appel à la cour pour faire valoir une loi constitutionnelle?

Mme Landry: Pour le moment, non. Le programme. . .

M. Gauthier: En aucune façon?

Mme Landry: . . . a été aboli.

M. Gauthier: Alors ceux qui répètent ça, ils. . .

Mme Landry: Le programme a été aboli; il a été très utile, et je crois qu'il a démontré vraiment que les communautés avaient raison d'aller devant les tribunaux pour faire valoir certains points.

M. Gauthier: Mais il y a quelqu'un dans votre gouvernement qui a dit: on est encore ouverts; s'il y a des causes qui sont jugées valables on va aider au financement.

Mme Landry: Oui.

M. Gauthier: Ça n'est pas vrai, ça?

Mme Landry: Actuellement, je dis, et je l'ai dit aux communautés francophones, que je regarderai cas par cas les causes qu'ils pourraient m'amener et que je pourrai très bien—on l'a fait d'ailleurs—financer des programmes de recherche. . .

M. Gauthier: Non, je ne parle pas des programmes de recherche.

Mme Landry: . . .des travaux de recherche, pour les aider, justement, à préparer leurs causes.

[*Translation*]

committee stated that a trust fund should be set up to assist Canadians who want to defend their constitutional rights before the courts.

I will find you the $10 million if you will listen to me; I will show you how you could save $10 million. Would you be willing to help me reinstate that program?

Ms Landry: Mr. Gauthier, I am willing to say that the program served a useful purpose since the Charter was proclaimed in 1982. . .

Mr. Gauthier: Yes, I know that.

Ms Landry: It was very worthwhile. Over the past ten years, precedents have accumulated to support the principles. . .

Mr. Gauthier: Ms Landry, I will send you a letter with a list of all of the cases. . .

Ms Landry: Yes.

Mr. Gauthier: . . .that would deserve to be heard by the courts, on serious topics. And we have good reasons, in this province, to say that in some areas, no precedents have been set. There are still a lot of. . .

Ms Landry: I think that we have nevertheless made enormous progress. Various communities were supported by that program and, as I said, many cases have now set precedents.

What I have said repeatedly to francophone communities is that we are always willing to support research programs, but perhaps not a court challenges program, as such. I have no objection to supporting research programs, after consideration on a case-by-case basis, that will help communities to really prepare. . .

Mr. Gauthier: But you would not be willing to fund a court appeal on a constitutional matter?

Ms Landry: For the moment, no. The program. . .

Mr. Gauthier: In no way whatsoever?

Ms Landry: . . .was abolished.

Mr. Gauthier: So those who repeat that, they. . .

Ms Landry: The program was abolished; it was very worthwhile and I think that it showed that communities were right to go before the courts to have certain points upheld.

Mr. Gauthier: But there is someone in your government who said that you were still open and that you would provide financial support if certain cases were felt to be of sufficient significance.

Ms Landry: Yes.

Mr. Gauthier: That is not the case, then?

Ms Landry: I will say what I have said to francophone communities: I will look at the individual cases that are submitted to me and assess their merits. I might well decide—and we have in fact done so—to fund research programs. . .

Mr. Gauthier: No, I am not referring to research programs.

Ms Landry: . . .research work to help them prepare their cases.

[*Texte*]

M. Gauthier: Ah!

Mme Landry: Maintenant, si jamais il y avait un cas exceptionnel, probablement que le gouvernement serait prêt à le regarder. Mais je pense qu'il n'est pas nécessaire, à ce stade-ci, d'avoir un programme de contestation judiciaire comme cela a existé dans le passé. C'est ce que je dis.

M. Gauthier: Là-dessus je suis en désaccord avec vous. Bref!

Mme Landry: Si c'est la seule chose sur laquelle on est en désaccord, ce n'est pas si mal!

M. Gauthier: J'ai cru noter qu'il y avait une petite place sensible dans votre coeur, et peut-être que je vais aller vous voir. J'ai trois ou quatre bonnes causes qu'on pourra peut-être étudier ensemble.

Mme Landry: D'accord. Ça me fera plaisir de regarder ça.

M. Gauthier: Et puis je vais voir si. . .

Mme Landry: Vous, vous êtes chiropraticien, et moi je suis physiothérapeute; on va pouvoir regarder les contestations judiciaires.

Des voix: Ah! Ah!

Le président: Et les deux sont politiciens.

Madame Landry, madame la ministre, ainsi que vos adjoints, madame Jean, messieurs Collet et Déry, merci pour votre présence et ce témoignage sans équivoque et sans ambiguïté dans les réponses. Merci d'avoir accepté cette invitation du Comité.

Merci aux membres du Comité, messieurs Ricard et Gauthier, ainsi qu'au service de traduction, à nos aides techniques, à Madame du service de recherche et à Monsieur le greffier.

À mardi prochain, 15h30, avec le commissaire aux langues officielles.

Merci beaucoup, Madame.

La séance est levée.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: Ah!

Ms Landry: That being said, if there were an exceptional case, the government would probably be willing to consider it. But I don't think it is necessary, at this time, to have a court challenges program like the one that existed in the past. That is what I am saying.

Mr. Gauthier: I don't agree with you on that.

Ms Landry: If that is the only thing we disagree on, we are not doing too badly!

Mr. Gauthier: I think I saw a small glimmer of hope there, and maybe I will go and speak to you. I have three or four good cases that we might have a look at together.

Ms Landry: Fine, I will be pleased to consider those cases.

Mr. Gauthier: And I will see whether. . .

Ms Landry: You are a chiropractor and I am a physiotherapist; we can discuss court challenges.

Some hon. members: Oh! Oh!

The Chairman: And both are politicians.

Madam Minister, I wish to thank you, as well as your colleagues, Ms Jean, Mr. Collet and Mr. Déry, for having been here with us today, for your statement and for your straightfoward and unambiguous answers. Thank you for having accepted the Committee's invitation.

I wish to thank the members of the committee, Mr. Ricard and Mr. Gauthier, the interpreters, those who provided technical assistance and you, Madam, from the research branch, as well as our clerk.

The committee will meet again on Tuesday, at 3:30; the Commissioner of Official Languages will be appearing.

Thank you very much, Madam.

The meeting is adjourned.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Secretary of State of Canada:

Michèle S. Jean, Under Secretary of State;

Roger Collet, Assistant Under Secretary of State, Official Languages and Translation

TÉMOINS

Du Secrétariat d'État du Canada:

Michèle S. Jean, sous-secrétaire d'État;

Roger Collet, sous-secrétaire d'État adjoint, Langues officielles et traduction

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Gover... Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 10

Tuesday, June 1, 1993

Chairman: Gilles Bernier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 10

Le mardi 1 juin 1993

Président: Gilles Bernier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Official Languages

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Langues officielles

RESPECTING:

1992 Annual Report of the Commissioner of Official Languages

CONCERNANT:

Rapport annuel du Commissaire aux langues officielles 1992

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

JOHN P. ... LIBRARY ... of Toro...

Third Session of the Thirty–fourth Parliament, 1991–92–93

Troisième session de la trente–quatrième législature, 1991–1992–1993

25734

STANDING COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Chairman: Gilles Bernier

Vice–Chairmen: David Bjornson
Jean–Robert Gauthier

Members

David Bjornson
Phillip Edmonston
Jean–Robert Gauthier
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Luc Fortin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président: Gilles Bernier

Vice–présidents: David Bjornson
Jean–Robert Gauthier

Membres

David Bjornson
Phillip Edmonston
Jean–Robert Gauthier
Bill Kempling
Geoff Scott
Garth Turner
Douglas Young—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Luc Fortin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 1, 1993
(13)

[*Text*]

The Standing Committee on Official Languages met at 15:38 o'clock p.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chairman, Gilles Bernier, presiding.

Members of the Committee present: Gilles Bernier, David Bjornson, Jean–Robert Gauthier and Douglas Young.

Acting Member present: André Harvey for Bill Kempling.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Françoise Coulombe, Daniel Dupras and Grant Purves, Research Officers.

Witnesses: From the Office of the Commissioner of Official Languages: Victor C. Goldbloom, Commissioner; Jean–Claude Nadon, Deputy Commissioner; Marc Demers, Acting Director, Communications Branch.

In accordance with Standing Order 108(3)(d), the Committee commenced consideration of its examination of the Annual report for the year 1992 of the Commissioner of Official Languages.

The witnesses from the Office of the Commissioner of Official Languages answered questions.

At 4:58 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Luc Fortin

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MARDI 1er JUIN 1993
(13)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des langues officielles se réunit à 15 h 38, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Gilles Bernier (*président*).

Membres du Comité présents: Gilles Bernier, David Bjornson, Jean–Robert Gauthier et Douglas Young.

Membre suppléant présent: André Harvey remplace Bill Kempling.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Françoise Coulombe, Daniel Dupras et Grant Purves, attachés de recherche.

Témoins: Du Commissariat aux langues officielles: Victor C. Goldbloom, commissaire; Jean–Claude Nadon, sous–commissaire; Marc Demers, directeur par intérim, Direction des communications.

Conformément au mandat que lui confère l'alinéa 108(3)(d), le Comité examine le rapport annuel du Commissaire aux langues officielles pour 1992.

Les témoins du Secrétariat aux langues officielles répondent aux questions.

À 16 h 58, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Luc Fortin

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 1, 1993

• 1538

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

À la suite de la parution du Rapport de M. le commissaire aux langues officielles, nous avons cru bon de l'inviter à une ou deux de nos séances. Je remercie le commissaire et les membres de son entourage d'avoir accepté notre invitation.

Il y a certains autres députés qui doivent faire leur entrée dans quelques instants, mais on va commencer tout de suite. Monsieur Goldbloom, si j'ai bien compris, vous n'avez pas de déclaration d'ouverture à faire. Vous voulez commencer par répondre aux questions et faire un commentaire à la fin. C'est bien cela?

M. Victor C. Goldbloom (commissaire aux langues officielles): Voilà, monsieur le président.

Le président: M. Young posera les premières questions concernant le Rapport de 1992 du commissaire.

M. Young (Acadie—Bathurst): Lorsqu'on vous a rencontré l'an passé, monsieur le commissaire, vous nous avez parlé de votre rôle d'éducateur. Vous parliez de relations humaines et de transmettre le message de façon courtoise en vous basant sur l'amitié. Si les Canadiens comprenaient combien il est important de reconnaître l'égalité des droits et des obligations, les choses fonctionneraient bien.

J'aimerais vous demander si aujourd'hui, un an plus tard, vous êtes satisfait de cette approche très discrète basée sur les thèmes que je viens d'énumérer. Est–ce que cela fonctionne pour vous? Êtes–vous satisfait? Avez–vous obtenu les résultats escomptés?

M. Goldbloom: Je ne crois pas avoir été discret. J'ai participé à plus d'une vingtaine de tribunes téléphoniques dans tous les coins du pays, absorbant les foudres des gens qui ne sont pas d'accord sur la dualité linguistique du Canada. Ce n'est pas exactement un travail discret.

• 1540

J'ai eu la chance d'aller à Edmonton trois semaines après le discours de l'ancien premier ministre de l'Alberta qui avait réclamé l'abolition de la Loi sur les langues officielles et une fin au bilinguisme forcé. J'ai pu adresser la parole d'une façon assez explicite devant le même club social qui avait accueilli le premier ministre de l'Alberta du temps.

Si je cherche à encourager des attitudes positives, c'est parce que je crois que la volonté est là, dans le coeur et dans l'esprit de la majorité des Canadiens, de regarder d'un bon oeil l'unité du pays et les relations entre les Canadiens qui parlent l'une et l'autre des langues officielles.

Ai–je le sentiment d'avoir accompli un certain progrès? La réponse simple est oui. Je sais qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire, mais quand l'on entreprend la tâche de corriger les faussetés qui sont répandues au sujet de la dualité linguistique, de la Loi sur les langues officielles et des Canadiens et Canadiennes qui parlent l'autre langue officielle, ce n'est pas un travail effacé ou discret. C'est un travail très ouvert. C'est dans l'intérêt de tous les Canadiens, notamment de ceux et celles qui sont appelés à vivre en situation linguistique minoritaire.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 1er juin 1993

The Chairman: Order, Please.

After the report of the Commissioner of Official Languages came out, we thought it would be appropriate to ask him to attend one or two of our meetings. I would like to thank the Commissioner and the members of this staff for accepting our invitation.

We are expecting a few other members to come in within the next few minutes, but we will begin right away. Mr. Goldbloom, I believe you do not have an opening statement. You would like to start by answering questions and then make a few comments at the end. Is that how you would like to proceed?

Dr. Victor C. Goldbloom (Commissioner of Official Languages): Yes, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Young will be the first member to ask questions regarding the Commissioner's 1992 report.

Mr. Young (Acadie—Bathurst): When we met with you last year, Mr. Goldbloom, you told us about the role you play as an educator. You spoke about human relations and about getting the message across in a courteous way, based on friendship. If Canadians understood just how important it is to recognize equal rights and obligations, things would run smoothly.

I would like to ask you whether today, one year later, you are satisfied with your very discreet approach that you have based on the principles that I just mentioned. Is this approach working for you? Are you satisfied? Have you obtained the results you expected?

Dr. Goldbloom: I do not believe I have been discreet. I have appeared on more than 20 open–line programs in every part of the country, taking the heat from angry people who do not agree with Canada's linguistic duality. It is not exactly what I would call discreet work.

I had the opportunity to go to Edmonton three weeks after the former Premier of Alberta gave his speech calling for the abolition of the Official Languages Act and the end to forced bilingualism. I was able to give a rather explicit speech to the same social club who had heard the Premier of Alberta at the time.

I am trying to encourage positive attitudes because I think that the will is there, in the hearts and minds of most Canadians, to look favourably upon national unity and relations between English–speaking and French–speaking Canadians.

Do I have the feeling that I have made some progress? The simple answer is yes. I realize that a great deal of progress still has to be made, but when you take on the task of correcting the falsehoods that have been spread regarding linguistic duality, the Official Languages Act and Canadians who speak the other official language, you are not working behind the scenes. You are at centre stage. This task is in the interest of all Canadians, particularly those who are living as part of a linguistic minority.

[*Texte*]

M. Young: Votre bureau a–t–il fait des sondages au cours de la dernière année pour établir si votre interprétation de la situation reflète la volonté des Canadiens? Vous dites que les Canadiens acceptent en majorité la réalité du bilinguisme au Canada. Votre interprétation est–elle basée sur des faits que vous avez constatés de façon scientifique? Votre bureau a–t–il fait des sondages?

M. Goldbloom: Non. Au cours de l'année que nous étudions, nous n'avons pas pratiqué nous–mêmes de sondages, mais nous avons pris les sondages effectués sur la question linguistique au cours des 17 dernières années et nous en avons fait une analyse comparative de façon à avoir un portrait des attitudes des Canadiens. C'est ainsi que nous avons tiré des conclusions quant à une stratégie à développer afin de faire ajuster leur tir à beaucoup de gens. Nous ne visons pas tellement les opposants irréductibles, car il y a des personnes à l'extrémité de l'éventail avec qui il n'y a tout simplement rien à faire. Mais il y a, au centre de l'éventail, une masse importante de gens qui peuvent être influencés par l'une ou l'autre des opinions qu'ils entendent. J'ai fait en sorte qu'autant que possible, ces personnes soient exposées à la vérité au sujet de la loi et de la dualité linguistique.

M. Young: Monsieur le président, ne serait–il pas intéressant que le Commissariat aux langues officielles fasse un projet–pilote? Au Canada, au niveau de la réalité plutôt que du *feeling* ou du sentiment, on a une province bilingue, le Nouveau–Brunswick, où on a une situation est assez spéciale: l'un des partis politiques représentés à l'Assemblée législative a comme objectif de détruire le bilinguisme au Nouveau–Brunswick.

J'aimerais savoir combien de temps le commissaire et son personnel ont passé au Nouveau–Brunswick pour éduquer ces gens–là et leur apporter la lumière. Je sais que parmi eux, il y peut–être des gens qui sont complètement fermés au message que le commissaire désire transmettre ailleurs au Canada, mais il me semble que c'est une situation idéale pour voir si votre approche a vraiment de la valeur, si je peux m'exprimer ainsi.

• 1545

Pour ma part, j'ai vécu longtemps dans une situation où le bilinguisme n'était pas légiféré, et cela était pénible. Je sais que le commissaire a aussi vécu des expériences plus ou moins semblables dans la région de Montréal. Est–ce que le commissaire serait intéressé à mettre sa théorie à l'épreuve en allant au Nouveau–Brunswick? La capitale du Nouveau–Brunswick est le centre de la force du parti Confederation of Regions. Il pourrait voir si dans ce contexte–là, dans une province officiellement bilingue, on peut faire accepter l'idée qu'on semble vouloir véhiculer ailleurs au pays.

Si on ne peut pas le faire au Nouveau–Brunswick, où la volonté est exprimée non seulement par de bons voeux, mais aussi par une loi qui existe depuis très longtemps, il faut se poser des questions. Il faut se demander combien de tribunes ouvertes on devra faire à Edmonton pour arriver à un résultat qui soit acceptable.

M. Goldbloom: Monsieur le président, je ne suis pas en mesure de distinguer quels voyages j'ai faits en 1992, en 1991 et en 1993. De mémoire, j'ai fait au moins cinq voyages au Nouveau–Brunswick, et peut–être même six. Je suis allé plus

[*Traduction*]

Mr. Young: Over the past year, has your office carried out surveys to establish whether or not your interpretation of the situation reflects the will of Canadians? You say that most Canadians accept the reality of bilingualism in Canada. Is your interpretation based on facts that you have observed scientifically? Has your office carried out surveys?

Dr. Goldbloom: No. During the year under study, we have not carried out surveys ourselves, but we did take the various surveys on the language issue that have been carried out over the past 17 years, and we carried out a comparative analysis so that we could obtain a picture of Canadians' attitudes. By carrying out this analysis, we have been able to come to some conclusions about a strategy to be developed so that we can encourage many people to change their attitudes. We are not particularly targeting our out–and–out opponents, because there are some people at the far end of the spectrum that you can't do anything about. However, there are a great many people at the centre of the spectrum who can be influenced by either side of an argument that they hear. I have tried to make sure that these people hear the truth about the Act and linguistic duality, as much as possible.

Mr. Young: Mr. Chairman, would it not be a good idea for the Office of the Commissioner of Official Languages to carry out a pilot project? In terms of the reality rather than the sentiments, there is one bilingual province in Canada, New Brunswick, where the situation is rather odd: one of the political parties represented in the Legislative Assembly wants to destroy bilingualism in New Brunswick.

I would like to know how much time the Commissioner and his staff have spent in New Brunswick to educate these people and explain matters to them. I know that there may be some people within that party whose minds are completely closed to the message that the Commissioner wants to get across in other parts of Canada, but it seems to me that this is an ideal opportunity to find out whether your approach is truly valid, if I could put it that way.

In my own case, during many years of my life bilingualism was not legislated, and the situation was difficult. I know that the Commissioner also experienced more or less the same thing in the Montreal region. Would the Commissioner like to put his theory to the test by going to New Brunswick? The capital of New Brunswick is the stronghold of the Confederation of Regions Party. He could go there to find out whether it is possible in an officially bilingual province to get people to accept the idea he is trying to get across in other parts of the country.

If this cannot be done in New Brunswick, where there are both good intentions and long–standing legislation expressing this will, we have to ask ourselves some questions. How many open–line radio shows will the Commissioner have to appear on in Edmonton to achieve an acceptable result?

Dr. Goldbloom: Mr. Chairman, I can't quite remember all the trips I took in 1991, 1992 and 1993. I remember travelling to New Brunswick at least five times, maybe six. I went to Moncton more than once, to Fredericton more than once, and

[*Text*]

d'une fois à Moncton, plus d'une fois à Fredericton et une fois à Saint–Jean. J'ai fait des tribunes téléphoniques et j'ai rencontré le premier ministre de la province et d'autres ministres provinciaux. À peu près chaque fois, j'ai rencontré la communauté d'expression française, la communauté acadienne. Je me suis trouvé face à face avec des membres du parti CoR, dont l'un en particulier. Cette occasion dont je me souviens a été un bel exemple de ce à quoi j'ai fait allusion il y a quelques instants, à savoir qu'à une extrémité de l'éventail des opinions, il y a des gens avec qui le dialogue n'est vraiment pas possible.

Le Nouveau–Brunswick est une province, mais je dirais que dans toute la région de l'Atlantique, les relations entre francophones et anglophones sont bonnes en général. Évidemment, le Nouveau–Brunswick, comme vous l'avez souligné, monsieur le député, est, de par sa composition démographique, différent de toute autre région du Canada à part celle où nous nous trouvons ici, la région de la Capitale nationale.

Je ne dirai pas qu'une région ou une province est plus importante que les autres. Nous devons traiter le pays comme une entité. Si nous parlons de l'unité du pays, nous devons regarder l'ensemble du pays.

Si le député désire me donner des précisions quant à la nature du projet–pilote qu'il souhaite que le commissaire et son bureau entreprennent, je serai certainement ouvert à cette question. Je ne demande pas mieux que de faire une contribution constructive et d'assurer aux citoyens qui ne peuvent pas obtenir facilement et systématiquement le respect de leurs droits, l'obtention des services, des communications et du respect qui sont indispensables.

Je suis certain que M. le député sait que nous avons un bureau à Moncton qui est responsable des quatre provinces de l'Atlantique et qui poursuit un travail constant au service du public.

• 1550

Mr. Young: Mr. Chairman, if I may conclude on this point, the value, it seems to me, of a pilot project—and I expressed my reservations last year at our first meeting with the commissioner—dealing with the approach of education is that everybody, as soon as they find out it's the proper and right thing to do, will be very open–minded and generous about dealing with minority language groups. What I'm hoping to focus on today is that if this educational and informational type of approach were going to work—and it may work, I don't know—it seems to me the best chance it has of working is in an officially bilingual province with a mixed population, both languages used in government, both languages used in the legislature, dual school board systems, French and English. If we can defuse the type of situation that exists in New Brunswick with this type of approach, then I would have some hope that it could happen in other parts of the country.

I tend to be very skeptical about that. It's not because I think New Brunswick should have any special treatment at all. Far from it. I think we're doing quite well. But until we legislated it, until there were nearly, if I may use the term, ''coercive measures'' put in place, obliging people rather than asking them and being nice about, until that happened, we really didn't make much progress in New Brunswick with minority language. That's been my experience.

[*Translation*]

to Saint John once. I appeared on open–line programs, and I met with the Premier and other provincial ministers. Virtually every time, I met with the French–speaking community, the Acadian community. I found myself face to face with members of the CoR, including one member in particular. The occasion I am thinking of was a good example of what I was referring to a few moments ago, namely, that there are people at one end of the spectrum of opinions with whom dialogue is really not possible.

New Brunswick is just one of the Atlantic Provinces, but I would say that in the entire Atlantic Region, relations between francophones and anglophones are generally good. Obviously, as you pointed out, Mr. Young, New Brunswick is different from all the other regions of Canada, because of its demographic makeup, except for this area, the National Capital Region.

I wouldn't say that one region or province is more important than the others. We have to deal with the country as a whole. When talking about national unity, we have to look at the entire country.

If Mr. Young would like to give me some specific information about the kind of pilot project he would like me and my office to undertake, I would certainly be open to the question. All I am asking for is the opportunity to make a constructive contribution and to help people who are having trouble getting the indispensable services and means of communication they need in their mother tongue. I want to ensure that their rights are respected.

I am sure Mr. Young is aware that we have an office in Moncton that is responsible for the four Atlantic Provinces and provides service to the public on an ongoing basis.

M. Young: Monsieur le président, permettez–moi de conclure. J'ai exprimé des réserves l'an dernier à notre première réunion avec le commissaire: à mon sens, la valeur d'un projet pilote réside en ce que les gens, instruits du bien–fondé de l'affaire, se montreront très ouverts, très généreux dans leurs rapports avec les groupes de langue minoritaire. L'approche qui consiste à informer, à éduquer les gens pourrait donner des résultats, qui sait; si elle a des chances de réussir, c'est dans une province qui est officiellement bilingue et dont la population est mixte, où les deux langues sont utilisées dans l'administration, à l'assemblée législative, et où il existe des conseils scolaires pour les francophones et les anglophones. Si nous réussissons à désamorcer une situation telle que celle qui existe au Nouveau–Brunswick grâce à une approche pareille, il se pourrait, selon moi, que d'autres régions du pays puissent vouloir l'adopter.

J'ai tendance à être sceptique sur ce point. Non pas parce que le Nouveau–Brunswick devrait mériter un traitement spécial. Loin de là. Cela marche assez bien, à mon avis. Mais vous savez: avant qu'on adopte une loi, avant qu'on ne prenne des mesures «coercitives» si me permettez l'expression, qu'on force les gens à être généreux au lieu de leur donner demander tout simplement, nous n'avons pas réalisé de grands progrès au Nouveau–Brunswick en matière de langues minoritaires, d'après mon expérience.

[*Texte*]

I don't want to monopolize the time of the committee. I want to close with this, Mr. Chairman.

In your report, you state:

> The Department of the Secretary of State has not been a conspicuous promoter of English–French dialogue on language issues in 1992. Its communications efforts continued to be modest and somewhat defensive. We long for the day when it will deliver clear, positive messages about the legitimacy and fairness of Canada's two–language system.

Again, if we have the Secretary of State being not a conspicuous promoter—and because I don't want to read anything into this I'll use your exact term—of English–French dialogue, and if we have the official languages commissioner being very. . .and I didn't mean to use the word *discret* in French as being not present, or using a soft approach in terms of saying as long as you all understand this, if we educate you, once you understand what the act actually says, once you understand what bilingualism really means, then you'll go along with us.

If we have the Secretary of State not conspicuously promoting English–French dialogue and the official languages commissioner taking the approach on education and information and let's all be nice about this, are we really going to be able to make very much progress? That's my bottom–line concern.

Dr. Goldbloom: With respect, I think the distinguished gentleman is exaggerating quite seriously the softness of my approach. I'm raising my voice in saying that. I have been speaking out all across this country.

Mr. Young: Is anybody listening?

Dr. Goldbloom: Yes, I think they are.

Mr. Young: That's my question.

Dr. Goldbloom: I don't have a measure of it. I'm not even sure a public opinion poll would give us a measure of it. One of the problems we have is that from poll to poll, the questions and results are not necessarily comparable.

Clearly, if people are asked if they support the true purpose of the act, a significant majority, about three quarters of Canadians, say yes, they support the purposes of the act. So when there are people all across this country saying they are against official bilingualism, it has been a failure and so on, the same people, if you ask them if they consider the act, as it truly is, fair and equitable, will say yes, it is.

Mr. Young: How would they know that? How many people do you know that have ever read the act?

Dr. Goldbloom: Not very many people.

Mr. Young: Well, how would they know that it's fair and equitable, then?

Dr. Goldbloom: With respect, we covered this at an earlier meeting of this committee. A few years ago, Canadians were asked what they understood to be the purpose of the Official Languages Act. They were given four options, to check off one of the four. Only 17% checked off the right option. Of the others, 10% had the idea that it was coercive bilingualism; 40% had the idea that the purpose of the act was to oblige everybody to learn both languages in school; 31% had the impression that

[*Traduction*]

Je ne veux pas accaparer le temps du comité. Je voudrais terminer avec une citation, monsieur le président.

Dans votre rapport, monsieur le commissaire, vous dites:

> En 1992, le Secrétariat d'État ne s'est pas précisément illustré pour son action en faveur du dialogue entre francophones et anglophones sur la question linguistique. Une fois de plus, ses efforts en matière de communication sont restés modestes et comme empreints d'une certaine attitude défensive. Nous attendons avec impatience le jour où il se prononcera clairement sur la dualité linguistique canadienne et en fera valoir la justesse et la légitimité.

Encore une fois, le Secrétariat d'État ne s'est pas précisément illustré par son action en faveur du dialogue, pour reprendre vos mots; et pourtant, le commissaire aux langues officielles se montre discret tout en étant présent, il utilise la méthode douce en disant essentiellement ceci: si vous comprenez cela, si nous vous aidons à comprendre les dispositions de la loi, l'idée du bilinguisme, vous allez l'accepter.

Si le Secrétariat d'État ne s'illustre par son action, si le commissaire aux langues officielles ne se charge pas d'éducation et d'information, si tous et chacun restent gentils, peut–on vraiment espérer réaliser des progrès? Voilà essentiellement ce qui me préoccupe.

M. Goldbloom: Je crois que le député exagère jusqu'à quel point ma méthode est douce. Et je hausse le ton en le disant. J'ai fait des déclarations d'un bout à l'autre de ce pays.

M. Young: Vous écoute–t–on?

M. Goldbloom: Oui, je crois.

M. Young: Voilà la question.

M. Goldbloom: Je ne sais pas dans quelle mesure. Je ne suis pas convaincu qu'un sondage d'opinions public nous permettrait de le savoir. D'un sondage à l'autre, voyez–vous, il n'est pas toujours possible de comparer les questions et les résultats.

De toute évidence, si on demande aux Canadiens s'ils appuient le véritable objectif de la loi, la grande majorité, les trois quarts, répondraient oui. Même si certains d'un bout à l'autre du pays prétendent être contre le bilinguisme officiel qui, à leurs avis, a été un échec, demandez–leur si les dispositions de la loi sont justes et équitables: ces mêmes personnes vous répondront oui.

M. Young: Mais comment le sauraient–ils? Connaissez–vous beaucoup de gens qui ont lu la loi?

M. Goldbloom: Non, pas beaucoup.

M. Young: Eh bien, comment sauraient–ils si elle est juste et équitable?

M. Goldbloom: Nous avons discuté de cela à une réunion précédente. Il y a quelques années, on a demandé aux Canadiens s'ils comprenaient l'objectif de la Loi sur les langues officielles. On leur a donné quatre choix; ils devaient en cocher un. Seuls 17 p. 100 des répondants ont eu la bonne réponse. Parmi les autres, 10 p. 100 avaient l'impression qu'on leur imposait le bilinguisme; 40 p. 100 que la loi obligeait tout le monde à apprendre les deux langues à l'école; 31 p. 100 que la

[*Text*]

the purpose of the act was to oblige federal institutions to provide services in both languages all across the country in every federal office; and only 17%, without being informed, identified the purpose of the act as being to provide services in both languages where numbers warrant.

• 1555

If you turn around and say to those others, the 81% who got the wrong answer, that if the purpose of the act were to provide services in both languages where numbers warrant, would they feel that was appropriate? Then you get three–quarters of Canadians saying yes. So under those circumstances, the gap between what is perceived and the reality is something we have to address.

Let me also respectfully say, yes, New Brunswick is a particular situation. It could in some respects be perceived as a laboratory in which things could be tested that could be applicable to other parts of the country. But we have urgent problems in other parts of the country. The French–speaking community in New Brunswick has the governance of its schools. There are seven provinces in which the French–speaking minority does not have the governance of its schools. That was the subject of my appearance before this committee about six or seven weeks ago, when I called to the attention of everyone that this gap still remains and needs to be addressed.

Let me say that it's results that count. The results up to now, as we have been saying to each other, cannot be limited to improvement in education and in understanding through education.

I entirely agree with you, sir, that goodwill alone will not do it. I disagreed with Premier Getty on that specific point. He said to the Rotary Club of downtown Edmonton that we should do away with legislation and trust to the goodwill of people.

The goodwill of people in the current state of people's understanding of our linguistic duality and of the Official Languages Act will not assure to anyone the respect of their rights if they are in a minority situation. We need laws. We need the law in New Brunswick. We need the Official Languages Act of Canada. What we are talking about is the appropriate application of this.

Let me point out that in 1992 at the very end of the year, following appreciable pressure from the Commissioner of Official Languages, the government adopted the regulation on service to the public with regard to languages. About 12 days ago, under pressure from the commissioner, who had been meeting with officials of the government and with provincial governments as well, the federal government came out with the commitment to support the establishment of school governance in those provinces that do not have it. I hope that will be the unblocking of this dossier.

Just today we have a document made public by Treasury Board regarding service to the public, language of work and equitable participation. Those guidelines, for which I have been asking for a considerable time, are now out in the public.

So I have difficulty, sir, with the greatest of respect, in allowing the impression to be spread that my only style is soft and educational, that I believe education will solve all our problems. I do believe education is indispensable to shift people

[*Translation*]

loi obligeait les institutions fédérales à offrir des services dans les deux langues partout au pays, dans chacun des bureaux du gouvernement fédéral; seuls 17 p. 100, sans être avertis, ont répondu que la loi devait assurer des services dans les deux langues officielles là où le nombre le justifie.

Posez aux 81 p. 100 des répondants qui ont eu les mauvaises réponses la question suivante: Si l'objet de la loi est d'assurer le service dans les deux langues où le nombre le justifie, seriez–vous d'accord? Dans ce cas, les trois–quarts des Canadiens répondraient oui. Par conséquent, nous devons chercher à réduire l'écart entre la perception et la réalité.

Permettez–moi de dire, par ailleurs, que la situation du Nouveau–Brunswick est particulière. On pourrait imaginer qu'il puisse servir de laboratoire pour éprouver les mesures qui pourraient être appliquées dans d'autres régions. Mais ailleurs au pays, nous sommes confrontés à des problèmes urgents. La communauté francophone du Nouveau–Brunswick administre ses propres écoles. Il existe sept provinces dans lesquelles la minorité francophone ne gère pas les écoles. Lorsque j'ai comparu devant votre comité il y a six ou sept semaines, j'ai attiré l'attention de tous sur l'affaire en précisant que ce problème est toujours en suspens.

Permettez–moi de dire que ce sont les résultats qui comptent. Jusqu'à présent, nous sommes d'accord: on ne peut se borner à mieux instruire et à mieux faire comprendre certaines réalités par le biais de l'éducation et pour le bien de l'éducation.

Je suis tout à fait d'accord avec vous, monsieur le député, que la bonne volonté à elle seule ne suffira pas. Je me suis inscrit en faux contre le premier ministre Getty sur ce point. Devant le Club Rotary d'Edmonton, il a dit qu'il faudrait supprimer la loi et s'en remettre à la bonne volonté des gens.

Étant donnée la compréhension actuelle de notre dualité linguistique et nos connaissances de la Loi sur les langues officielles, la bonne volonté des gens n'assurera pas le respect des droits linguistiques des minoritaires. Il nous faut des lois. Il nous faut la loi en vigueur au Nouveau–Brunswick. Il nous faut la Loi sur les langues officielles au Canada. Il faut veiller à sa bonne application.

Permettez–moi de signaler qu'à la toute fin de 1992, sous les pressions fortes du Commissaire aux langues officielles, le gouvernement a adopté les règlements sur les langues de service au public. Il y a environ 12 jours, pressé par le commissaire qui avait rencontré des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, le gouvernement fédéral s'est engagé à appuyer la création de conseils scolaires dans les provinces qui n'en n'ont pas. Cela va faire avancer le dossier, je l'espère.

Aujourd'hui même, le Conseil du Trésor rend public un document portant sur les langues de service au public, les langues de travail et la participation équitable. Ces lignes directrices, que je réclame depuis assez longtemps, sont maintenant publiées.

Par conséquent, avec tout le respect que je vous dois, monsieur, je n'aime pas qu'on donne l'impression que ma méthode n'est que douce est instructive, que selon moi l'éducation résoudra nos problèmes. Je crois que l'éducation est

[*Texte*]

from ignorance of the law and negative attitudes toward the law and toward people who speak the other official language of Canada to both a respect and an acceptance. This education cannot be shied away from.

Mr. Young: Thank you, Mr. Chairman.

• 1600

Le président: Monsieur Gauthier, avant de vous donner la parole, je vais la donner à M. Bjornson qui a une petite remarque à faire.

Mr. Bjornson (Selkirk—Red River): Is that an assumption that Mr. Gauthier is going to take up a long time too?

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): I have all kinds of questions.

Mr. Bjornson: Commissioner, I'd like to extend my welcome to you and your colleagues. Just to follow up on your last commentary to Mr. Young, I just want to make the comment that I do believe you're on the right track. Legislation is necessary, education is important, but I've always been of the personal opinion that you cannot legislate morality. What we're trying to accomplish here is what is right. No matter what laws we make in this country, laws won't make it happen. We each individually have to make it happen. I'd like to commend you on the direction you're taking.

My intervention will be very brief. I'm somewhat concerned about the number of challenges from the public service that have been made in the workplace with regard to the act. I understand there's a significant increase, most importantly right here in Ottawa.

Can you please give us, and expand upon, the reasons why it's more in Ottawa than elsewhere? In particular, what are the causes of these challenges?

Dr. Goldbloom: The first reason is that there are not all that many geographical areas of Canada in which the federal public servant has the choice of his or her language of work. That exists here in the National Capital Region. It exists in New Brunswick. It exists in some parts of Ontario and Quebec. By and large, it does not exist elsewhere; therefore, it is logical that in an area where that right does exist, if the right is not respected people would complain about it.

Secondly, we have been encouraging the tabling of such complaints. We have been morally convinced that the problem is a real one. We get too much information about people not being able to obtain appropriate supervision from their immediate superior in their language, which they are entitled to use. There are too many instances of meetings, involving members of the staff of a department who are of both language groups, being held in one language only, without even simultaneous translation. There are too many instances of work instruments not being available, of training programs not being available. As a result, we have felt that there is a very real problem.

We are concerned that the problem is greater than the numbers of complaints would indicate, that there are people who experience unsatisfactory situations but are reluctant to place a formal complaint, feeling that to do so would be to put career advancement at risk. It is our concern to be as confidential as possible. There are, however, situations in which it is awfully difficult, notwithstanding our efforts at confidentiality, for people to be completely anonymous when they have put in a complaint about their working conditions.

[*Traduction*]

indispensable pour débarrasser ceux qui ignorent la loi de leurs attitudes négatives envers la loi et les gens qui parlent l'autre langue officielle du Canada pour leur inculquer le respect et l'acceptation. Il ne faut pas se refuser de faire l'éducation des gens.

M. Young: Merci, monsieur le président.

The Chairman: Mr. Gauthier, before giving you the floor, I shall allow Mr. Bjornson to make a short comment.

M. Bjornson (Selkirk—Red River): Est-ce dire que M. Gauthier prendra lui aussi beaucoup de temps?

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): J'ai toutes sortes de questions à poser.

M. Bjornson: Monsieur le commissaire, je vous souhaite la bienvenue, à vous et à vos collègues. Je reprends le dernier commentaire de M. Young pour dire qu'à mon avis, vous êtes sur la bonne voie. La loi est nécessaire, l'éducation importe et pour ma part, j'ai toujours estimé qu'on ne peut pas imposer par la loi des valeurs morales. Ce que nous tentons d'accomplir est bon. Peu importe les lois adoptées, les lois ne changeront rien. Chaque individu doit s'assurer qu'un changement s'opère. Je tiens à vous féliciter sur l'orientation que vous avez empruntée.

Je serai très bref. Je me préoccupe du nombre de plaintes formulées dans la fonction publique au sujet de la langue du travail. On m'a dit que leur nombre augmente, surtout à Ottawa.

Pouvez-vous nous en parler, nous donner les raisons pour lesquelles le nombre de plaintes est plus grand à Ottawa qu'ailleurs? Et notamment, quels sont les motifs de ces plaintes?

M. Goldbloom: Tout d'abord, il n'existe pas au Canada beaucoup de régions géographiques dans lesquelles le fonctionnaire du gouvernement fédéral peut choisir sa langue de travail. Il y a la région de la Capitale nationale. Le Nouveau-Brunswick. Certaines régions de l'Ontario et du Québec. Dans l'ensemble, le choix n'existe pas ailleurs; par conséquent, si le droit n'est pas respecté là où il est reconnu, il est logique que la situation donne lieu à des plaintes.

Deuxièmement, nous avons encouragé les gens à se plaindre. Nous sommes convaincus qu'il existe un véritable problème. Trop souvent, on nous dit que certains fonctionnaires ne peuvent pas être supervisés par leur supérieur immédiat dans leur langue, qu'ils ont le droit d'employer. On nous signale un trop grand nombre de réunions auxquelles participe le personnel anglophone et francophone d'un ministère qui sont tenues dans une seule langue, sans que des services d'interprétation simultanée ne soient fournis. Dans trop de cas, les outils de travail, les programmes de formation ne sont pas disponibles dans les deux langues. Il existe donc, selon nous, un vrai problème.

On s'inquiète du fait que le problème soit plus grave que le nombre de plaintes ne le laisse deviner car il existe des gens dans des situations non satisfaisantes mais qui hésitent à faire une plainte officielle, craignant que cela ne compromette leurs chances d'avancement. Les plaintes sont traitées en toute confiance. En revanche, il existe des situations où il est très difficile, en dépit de nos efforts, de respecter l'anonymat de personnes se plaignant de leurs conditions de travail.

[*Text*]

Of our total complaints in 1992, 15% concerned language of work.

Mr. Bjornson: Do you have any recommendations we could be putting forward to help resolve some of this? Are they pretty basic recommendations?

Dr. Goldbloom: Let's take each of the situations one by one. If a supervising person is unilingual and not able to communicate effectively with the staff for whom he or she is responsible, that situation cannot be changed rapidly. One can encourage a person to take language training. One can hope that as there are changes, as there are each year, when a position becomes vacant and requires a capability in both languages, the person who accedes to that position will have that capability.

• 1605

With regard to the holding of meetings, it seems to me pretty basic and simple. It should not even be necessary, but alas it is, to remind departments of government that if you are holding meetings for English–speaking and French–speaking members of your staff, those members have equal rights to be understood and to communicate.

We do as much as we can. We don't have the resources to develop, for example, computer programs and software in two languages, but we do our best to encourage people to make sure they are available and to help them look in the right places.

On the question of training programs, we make very explicit recommendations that training programs be made available in both languages. Having become aware that some departments of government have adopted a system that has a good deal of logic in it, of approaching universities and colleges to see if courses are available in the one or other language and signing up their staff members for those courses rather than insisting that they have to provide the courses themselves, in one way and another we are hoping this will be an improving situation. It doesn't seem right or logical that such a problem should continue to exist in 1993 in the National Capital Region.

Mr. Bjornson: I would say your response to my questions is that a whole lot of common sense would probably solve the problem.

I would like to put to you now the attitude of both management and labour in the civil service. Do they want to resolve these problems or do they want to let sleeping dogs lie, with this constantly going on?

Dr. Goldbloom: My general experience has been that in contact with senior management, one gets an understanding, sensitive and constructive response. Many departments of government are large. There are a lot of levels of management between the top of the pyramid and the base. It is not all the way up and down the pyramid that the goodwill is consistently manifest.

For this reason, I have taken particular pains in every province to meet with the regional senior managers of the federal public service and put them face to face with their responsibilities toward both the public and their staff. Particularly in those areas where two languages are available to the federal public servant as a choice of language of work, we insist very strongly on the respect of this. We treat very seriously the complaints we do receive in this regard.

[*Translation*]

De toutes les plaintes reçues en 1992, 15 p. 100 portaient sur la langue de travail.

M. Bjornson: Auriez–vous des recommandations à proposer qui aideraient à résoudre certains de ces problèmes? Seraient–elles assez fondamentales?

M. Goldbloom: Étudions chaque situation une à une. Si un superviseur est unilingue et qu'il ne peut communiquer de façon efficace avec le personnel dont il ou elle est responsable, la situation ne peut pas changer du jour au lendemain. On peut encourager quelqu'un à suivre des cours de langue. Avec le temps, au fil des ans, lorsqu'un poste sera à doter et nécessitera des compétences en français et en anglais, on peut espérer que le nouveau titulaire soit bilingue.

Pour ce qui est de la tenue de réunions, la solution me semble assez simple. Il est malheureux qu'on en soit rendu à être obligé de rappeler au ministère: si vous tenez des réunions auxquelles participeront vos employés francophones et anglophones, les uns tant que les autres ont le même droit d'être compris et de communiquer dans leur langue.

Nous faisons tout ce que nous pouvons. Nos ressources ne nous permettent pas, par exemple, d'élaborer des logiciels dans les deux langues; nous faisons toutefois de notre mieux pour encourager les gens à les rendre disponibles et à aider les recherches.

Pour ce qui est des programmes de formation, nos recommandations sont on ne peut plus claires: les programmes doivent être offerts dans les deux langues officielles. Certains ministères ont trouvé l'astuce, fort logique, par ailleurs: ils demandent aux universités aux collèges si les cours sont disponibles dans l'une ou l'autre langue; les fonctionnaires peuvent s'inscrire aux cours au lieu de recevoir la formation au sein du ministère; nous espérons que cette solution améliorera la situation. Cela nous semble peu logique ou inconvenant que ce problème existe toujours aujourd'hui dans la région de la Capitale nationale.

M. Bjornson: D'après votre réponse, j'en conclus que le gros bon sens résoudrait probablement le problème.

Parlons maintenant de l'attitude tant du patronat que du syndicat dans la fonction publique. Est–ce qu'ils veulent trouver des solutions ou veulent–ils tout simplement éviter de réveiller le chat qui dort, quitte à faire durer la situation?

M. Goldbloom: D'après mon expérience, la haute direction fait preuve de compréhension, de sensibilité et d'une attitude constructive. Plusieurs ministères sont énormes. Il y existe bon nombre de niveaux entre la direction au sommet de la pyramide et la base. La bonne volonté ne se manifeste pas constamment à tous les niveaux.

Pour cette raison, je me suis efforcé de rencontrer dans chaque province la haute direction régionale de la fonction publique fédérale pour la confronter à ses responsabilités tant envers le public qu'envers son personnel. Nous insistons beaucoup sur cet aspect de la question dans les régions où les fonctionnaires fédéraux peuvent travailler dans l'une ou l'autre des langues de travail. Nous étudions très attentivement les plaintes que nous recevons à cet égard.

[*Texte*]

Mr. Bjornson: You've responded on the management side. Let's go to the labour side, those who aren't in management. Are they proactive in trying to resolve these problems?

Dr. Goldbloom: In general, yes. We have had some encounters with organizations representing the labour side of the labour/management table in the federal public service. Certainly their conversations with us have echoed the type of concern we have been talking about. After all, it would be logical that those who represent the members of the work force would stand up for the interests and rights of their members. In general, it is my impression they do.

Mr. Bjornson: On a scale of one to ten for both management and labour, one being low and ten being high, how would you scale management's attitude? How would you scale labour's attitude?

Dr. Goldbloom: I think management's attitude would have to go on a sliding scale, probably between eight and nine at the top. It would tend to fade off at some other levels. It's hard to generalize, however, and I wouldn't want to generalize in such a way as to reflect negatively in a generalized way on middle management in the federal public service. I think in any organization, one will find a majority of people who are of goodwill, of professional conscience, who respect their superiors and their inferiors. That is undoubtedly as true of the federal public service as of any other organization.

• 1610

Mr. Bjornson: I thank you for your frankness.

Le président: La parole est maintenant à M. Gauthier.

M. Gauthier: Monsieur le commissaire, j'ai lu votre Rapport attentivement. Je pense qu'avec votre formation professionnelle, vous avez fait un excellent diagnostic sur le statut des langues officielles. Il s'agit en général d'un survol assez réaliste. Vous avez toutefois omis de prescrire le traitement, monsieur le commissaire. Vous n'avez pas fait de recommandations. Dans votre Rapport, on ne trouve rien de concret et de substantiel pour soigner le patient. Pourquoi avez–vous évité de faire des recommandations comme c'était l'habitude autrefois?

M. Goldbloom: Permettez–moi, monsieur le président, de commencer par vous informer qu'au cours de l'année 1992, le commissaire aux langues officielles a émis pas moins de 397 recommandations. On peut différer d'opinion avec moi, mais il ne me semblait pas justifié de les reproduire dans le Rapport annuel.

M. Gauthier: Où étaient ces recommandations?

M. Goldbloom: Elles sont contenues dans les conclusions que nous tirons de l'étude de plaintes, de l'évaluation de la performance de ministères et organismes fédéraux, et d'études spéciales.

M. Gauthier: Cas par cas.

M. Goldbloom: Cas par cas, oui.

M. Gauthier: Mais pas de façon générale. Vous n'adressez pas de recommandations générales aux ministères et aux agences gouvernementales. Vous faites des recommandations en vue de régler un différend ou une situation particulière affectant un individu.

M. Goldbloom: Monsieur le président, c'est certainement le cas quand une personne a formulé une plainte, mais dans le cas de la performance d'un ministère, la recommandation vise l'amélioration du comportement de ce ministère, de son service

[*Traduction*]

M. Bjornson: Vous nous avez parlé du patronat. Passons maintenant aux syndicats, à ceux qui ne font pas partie de la haute direction. Est–ce qu'ils tentent de prendre les devants pour trouver des solutions?

M. Goldbloom: De façon générale, oui. Nous avons tenu certaines réunions avec les organisations représentant le côté syndical de la fonction publique fédérale. D'après nos conversations, la question leur tient à coeur. Après tout, il serait logique que ceux qui représentent les travailleurs défendent les droits et les intérêts de leurs membres. De façon générale, je crois qu'ils le font.

M. Bjornson: Tant pour le patronat que pour le syndicat, sur une base de un à dix, un étant faible et dix élevé, quelle cote donneriez–vous au patronat? Aux syndicats?

M. Goldbloom: À mon avis, l'attitude du patronat pourrait osciller, entre huit et neuf pour la haute direction. À certains niveaux, elle aurait tendance à baisser. Mais je ne voudrais toutefois pas généraliser et exprimer une opinion négative au sujet des cadres intermédiaires de la fonction publique fédérale. Je crois que dans toute organisation, on peut dire que la plupart des gens font preuve de bonne volonté, de conscience professionnelle, et respectent leurs supérieurs et leurs subalternes. C'est sans doute aussi vrai dans la fonction publique fédérale que dans tout autre organisme.

M. Bjornson: Je vous remercie de votre franchise.

The Chairman: Mr. Gauthier now has the floor.

Mr. Gauthier: Commissioner, I have read your report very carefully. I think that with your professional background, you have made an excellent diagnosis of the status of official languages. Generally speaking, it's quite a realistic overview. However, you did not prescribe a treatment, sir. You didn't make any recommendations. Your report contains nothing concrete and substantial to treat the patient. Why did you avoid making recommendations as was done in previous years?

Dr. Goldbloom: Mr. Chairman, let me begin by saying that in 1992, the Commissioner of Official Languages issued no fewer than 397 recommendations. You may disagree with me, but I did not think it was justified to reproduce them all in the Annual Report.

Mr. Gauthier: Where were those recommendations?

Dr. Goldbloom: They are contained in the conclusions we draw from examining complaints, from evaluating the performance of federal departments and agencies, and from special studies.

Mr. Gauthier: On a case–by–case basis.

Dr. Goldbloom: Case–by–case, yes.

Mr. Gauthier: But you don't do this in a general manner. You don't issue general recommendations to government departments and agencies. You make recommendations in order to settle a dispute or a specific situation affecting a particular individual.

Dr. Goldbloom: Mr. Chairman, that's certainly the case when a person has filed a complaint, but in the case of a department's performance, the aim of the recommendation is to improve the behaviour of that department, its service to the

[*Text*]

au public et de son respect pour ses employés. Je tiens à souligner que nous ne nous contentons pas de formuler des recommandations. Nous leur accordons un suivi. Ce suivi est évidemment plus soigneux dans le cas d'importantes recommandations que dans le cas de certaines situations particulières.

Certaines des recommandations que nous formulons, en toute logique, ont raisonnablement besoin de plusieurs mois ou même d'une année pour être mises en application. Donc, il y a un certain délai entre le dépôt de la recommandation et l'évaluation de son application.

Nous avons déjà fait un suivi de 116 des quelque 400 recommandations de 1992, et nous avons trouvé que sur 116, 108 avaient été respectées alors que huit ne l'avaient pas été. Nous revenons à la charge afin de comprendre pourquoi ces huit recommandations n'ont pas été respectées et pour faire en sorte que la situation s'améliore.

M. Gauthier: Ces recommandations dont vous nous parlez étaient–elles des choses publiques à l'époque? Votre bureau émettait–il un communiqué de presse chaque fois qu'il faisait une recommandation pour dire qu'il avait fait telle chose? On n'a pas entendu parler de cela. Il est vrai que le Comité ne s'est pas réuni souvent durant l'année, pas à cause de notre bon président, mais à cause du président précédent qui ne convoquait pas de réunions.

Comment le public en général pouvait–il constater que vous faisiez vraiment une vérification suivie, que vous étiez imputable au grand public et que vous jouiez votre rôle d'ombudsman? Comment aurions–nous pu comprendre cela si vous ne nous aviez pas dit aujourd'hui que vous avez fait près de 400 recommandations?

M. Goldbloom: En ce qui concerne les plaintes formulées par des particuliers, nous traitons avec le particulier.

M. Gauthier: Donc, ce n'est pas public.

M. Goldbloom: Non, mais lorsqu'un rapport final est déposé, ce rapport devient un document public.

• 1615

En ce qui concerne les évaluations des ministères et organismes, nous y faisons allusion dans le Rapport annuel. Ce sont des documents publics.

Non, nous n'avons pas émis de communiqués de presse pour annoncer qu'il y avait des. . .

M. Gauthier: Donc, les membres du Comité n'avaient aucune façon savoir ce qui se passait chez vous, à moins d'en avoir été informés d'autres sources, et le public en général n'était pas au courant que vous aviez fait presque 400 recommandations susbtantielles au cours de l'année qui vient de se terminer.

J'ai du mal à comprendre comment vous pouvez utiliser cela comme excuse. Vous me dites que vous avez fait un diagnostic, mais que vous n'avez pas fait de recommandations dans votre Rapport parce que vous en avez fait 400 individuellement. Il m'est un peu difficile d'accepter cela, mais passons à autre chose pour le moment.

À la page 11 de votre Rapport, vous parlez de «la nécessité pour le gouvernement fédéral d'améliorer sensiblement l'information destinée à la population canadienne». On nous dit que les objectifs et les conséquences de notre politique linguistique sont mal compris et qu'il nous est impossible de continuer comme cela. Il faut faire un virage.

[*Translation*]

public and its respect for its employees. I wish to point out that we don't only formulate recommendations. We follow up on them. Naturally, that follow up is carried out more carefully in the case of major recommendations than in very specific, unique situations.

To be fair, some of the recommendations we issue reasonably require several months or even a year to be implemented. Therefore, there is a certain time span between tabling of the recommendation and the evaluation of its implementation.

We have already followed up on 116 of the 400 or so recommendations issued in 1992, and we found that out of those 116, 108 had been complied with while 8 had been ignored. We pursue this further in order to find out why those 8 recommendations have not been acted upon and to take appropriate measures to improve the situation.

Mr. Gauthier: At that time, were these recommendations you are talking about a matter of public record? Did your office release a press release each time you tabled a recommendation in order to announce that you had taken such and such action? We never heard about this. Of course, the committee didn't meet very often during the year, not because of our fine Chairman, but because of the previous Chairman who did not convene meetings.

How could the general public know that you really followed up cases, that you were accountable to the public and that you were playing your role as ombudsman? How were we to have understood that if you hadn't said here today that you have issued almost 400 recommendations?

Dr. Goldbloom: With regard to complaints filed by individuals, we deal with the particular individual.

Mr. Gauthier: Therefore, such cases are not made public.

Dr. Goldbloom: No, but when a final report is tabled, that report becomes a public document.

We do allude to evaluations of departments and agencies in the Annual Report. Those are public documents.

No, we did not issue press releases to announce that there had been. . .

Mr. Gauthier: Therefore, members of this committee had no way of finding out what was going on at your office, unless they were informed from other sources, and the general public was not aware of the fact that you had made almost 400 concrete recommendations last year.

I fail to understand how you can use that as an excuse. You're telling me that you made a diagnosis, that you did not make any recommendations in your Report because you had made 400 individual ones. It is a bit hard for me accept that, but let's go on to something else for the time being.

On page 11 of your report, you mention the fact that "a great deal of work needs to be done by the federal government to inform the Canadian public clearly and precisely about the objectives and defects of Canada's language policy". We are told that the objectives and effects are misunderstood and that we cannot go on that way. We have to find a new direction.

[*Texte*]

Quelle formule préconisez-vous au juste, monsieur Goldbloom, pour mieux informer les Canadiens et les Canadiennes? Avez-vous une idée de ce qu'on pourrait faire?

M. Goldbloom: Dans le passé, des campagnes d'information ont été entreprises, et il y a beaucoup de gens talentueux au sein de l'appareil fédéral pour concevoir et mettre en application des campagnes d'information.

Nous faisons notre part avec des documents comme ceux qui sont destinés aux écoliers, par exemple, et avec les affiches.

M. Gauthier: Oui, mais qu'en est-il du public en général? Je ne parle pas de certains exercices ponctuels que vous faites dans les écoles ou de publications d'un feuillet. Je vous parle d'une grande campagne de publicité et de sensibilisation. Avez-vous une idée de ce qu'on pourrait faire au niveau canadien pour faire en sorte que l'information destinée au public soit mieux comprise?

M. Goldbloom: Nous distribuons des documents comprenant quelques faits et chiffres. La distribution plus large de tels renseignements aiderait le public à mieux comprendre le document qui s'intitule *Agenda* et qui est distribué en 11e année un peu partout au pays. Il contient des questions et réponses afin d'éclaircir la réalité de la dualité linguistique et de la loi.

Vous reconnaîtrez que, selon la loi, ce n'est pas le commissaire qui est spécifiquement chargé d'entreprendre ces campagnes. C'est pour cela que j'ai souligné le fait que le gouvernement et l'ensemble des parlementaires ont un important rôle à jouer. Le Secrétariat d'État est plus spécifiquement chargé d'informer le public.

M. Gauthier: La loi vous donne trois rôles principaux. Le premier est celui de promoteur des langues officielles; ensuite, il y a celui d'ombudsman des minorités linguistiques; enfin, et c'est possiblement votre rôle le plus important, vous êtes le vérificateur des questions linguistiques. Vous devez voir si la loi est respectée par les agences et ministères fédéraux.

J'ai nommé ces rôles selon mon ordre d'importance. Quant à vous, comment situeriez-vous vos trois rôles de promoteur des langues officielles, d'ombudsman et de vérificateur? Quelle proportion de votre budget va à chacun de ces rôles-là?

M. Goldbloom: Dans la loi, la définition du rôle du commissaire comme promoteur n'est pas très précise. Je me trouve à combler un vide lorsque j'entreprends cette action qui m'est importante.

Le rôle d'ombudsman est essentiellement unique. Il y a d'autres personnes dans d'autres domaines qui sont à la disposition des gens du public pour recevoir leurs plaintes et pour entreprendre une action utile par rapport à ces plaintes. S'il n'y avait pas de commissaire aux langues officielles, il faudrait ajouter cette responsabilité aux responsabilités d'un autre ombudsman. Cette responsabilité me paraît la plus importante, parce qu'il n'y a pas de substitut possible pour le commissaire dans ce rôle-là.

• 1620

La vérification est indispensable. S'il n'y a pas de surveillance, c'est la bonne volonté qui façonnera le comportement des institutions fédérales. J'ai déjà dit que je ne me fiais pas beaucoup à cette bonne volonté. Il y en a, mais il faut la baliser, l'encadrer. Il faut l'obliger à être le principe déterminant.

[*Traduction*]

Mr. Goldbloom, exactly what measures are you advocating to better inform Canadians? Do you have some idea of what we could be doing?

Dr. Goldbloom: Information campaigns have been undertaken in the past, and there are many talented people within the federal Public Service who can design and launch information campaigns.

We're doing our part with documents such as those targeting school children, for instance, and with posters.

Mr. Gauthier: Yes, but what about the general public? I am not talking about certain one-time exercises that you carry out in the schools or about the odd leaflet that you may publish. I am talking about a major advertising and awareness campaign. Do you have some idea of what we could do on a national scale to make sure that information aimed at the public is better understood?

Dr. Goldbloom: We distribute documents that include some facts and figures. Wider distribution of such information would help the public better understand the document entitled *Agenda* which is distributed in grade 11 classes throughout Canada. It contains questions and answers and shed light on the reality of linguistic duality and on the legislation.

You will appreciate that according to the legislation, the Commissioner is not specifically responsible for undertaking these campaigns. That's why I pointed out the fact that the government and all parliamentarians have a major role to play. The Secretary of State Department is more specifically responsible for public information.

Mr. Gauthier: You have three major roles according to the legislation. The first is to promote official languages; next, you are an ombudsman for linguistic minorities; and lastly and this is possibly your most important role, you are the auditor for linguistic issues. You have to determine whether federal departments and agencies comply with the legislation.

I have listed each of these roles according to their priority as I see it. How do you see your three roles as promoter of official languages, ombudsman and auditor? What proportion of your budget is allocated to each of those roles?

Dr. Goldbloom: The Commissioner's role as a promoter is not very clearly defined in the legislation. I am filling a void when I undertake any action in this regard, because this aspect is important to me.

The role of ombudsman is essentially unique. There are people in other areas who can receive complaints from the public and take appropriate action in response to them. If there was no Commissioner of Official Languages, that responsibility would have to be added to those of another ombudsman. That responsibility seems to me the most important, because there is no possible substitute for the Commissioner in that role.

Auditing is indispensible. If there is no monitoring, the behaviour of federal institutions will be dependent on good will. I have said before that I don't rely too much on that good will. There is some, but it has to be channelled and supervised. We have to force it to be the underlying principle in the behaviour of federal institutions.

[*Text*]

M. Gauthier: Donc, pour vous, c'est votre rôle d'ombudsman qui est le plus important.

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Et c'est ensuite celui de vérificateur.

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Et ensuite celui de promoteur.

M. Goldbloom: C'est cela.

M. Gauthier: La loi est explicite là–dessus. Le Secrétariat d'État ou le gouvernement a un rôle important à jouer dans la promotion et la protection. Je suis heureux de vous entendre dire cela parce que c'est une autre question qui devait suivre.

M. Goldbloom: Vous m'avez demandé quels pourcentages de mon budget étaient appliqués à ces trois fonctions. Mon budget se répartit comme suit: 60 p. 100 vont à la fonction d'ombudsman, 20 p. 100 à celle de vérificateur et 20 p. 100 à celle de promoteur.

M. Gauthier: Dans votre Rapport annuel, vous faites état d'une étude portant sur les langues officielles et la compétitivité internationale du Canada en vue de souligner l'importance de notre héritage linguistique pour notre économie. L'étude est–elle terminée et peut–on en avoir une copie?

M. Goldbloom: Non, elle n'est pas encore terminée. Elle le sera avant la fin de l'année et elle sera rendue publique dès qu'elle sera prête.

M. Gauthier: Vous avez dit tout à l'heure à mon collègue Young que vous étiez heureux d'apprendre qu'aujourd'hui, on a rendu publiques les lignes directrices concernant la langue de travail. Je n'ai pas entendu parler de cela. Je veux savoir où vous avez pris cela.

M. Goldbloom: J'en suis informé. . .

M. Gauthier: Où ont–elles été déposées? Encore là, il y a un manque de communication. Je suis un député qui s'intéresse à ce dossier et je n'ai pas eu vent de cela. J'ai demandé au greffier s'il en avait une copie et il m'a répondu non. On a demandé à votre personnel et. . .

M. Goldbloom: J'ai entendu la nouvelle un peu avant 12 heures aujourd'hui. Je n'ai pas vu le document. On m'a dit qu'il avait été rendu public aujourd'hui. C'est une chose que j'ai demandée avec insistance. Le Conseil du Trésor a déposé ce document je ne sais où, mais on m'a dit qu'il avait été publié.

M. Gauthier: Vous avez utilisé le terme «lignes directrices», si je me souviens bien, et non pas «réglementation».

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Voyez–vous une différence entre les deux?

M. Goldbloom: Je suis bien sensible à la distinction.

M. Gauthier: Vous avez toujours demandé des règlements et non des lignes directrices. Vous ne devez pas être très satisfait.

M. Goldbloom: Je ne veux pas chercher à mesurer ma satisfaction ou mon insatisfaction avant d'avoir pris connaissance du document et de l'avoir évalué.

M. Gauthier: Je suis d'accord avec vous. Moi aussi, je vais lire le document, mais avant de donner ma bénédiction, je vais m'assurer que c'est bien ce dont on a besoin.

[*Translation*]

Mr. Gauthier: So you feel that your role as ombudsman is the most important?

Dr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: And next is that of auditor?

Dr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: And last is that of promoter?

Dr. Goldbloom: That's right.

Mr. Gauthier: The legislation is explicit about this. The Department of the Secretary of State or the government has an important role to play in promotion and protection. I'm pleased to hear you say that because that was going to be another one of my questions.

Dr. Goldbloom: You asked me what percentage of my budget was allocated to these three functions. My budget is distributed as follows: 60% goes to the ombudsman function, 20% to the auditing function and 20% to the promotion function.

Mr. Gauthier: In your Annual Report, you discuss a study on official languages and Canada's international competitiveness in order to underscore the importance of our linguistic heritage to our economy. Is that study completed and can we obtain a copy?

Dr. Goldbloom: No, it's not finished yet. It will be before year end and it will be made public as soon as it is ready.

Mr. Gauthier: Earlier, in response to my colleague Mr. Young, you stated that you were pleased to find out today that the guidelines concerning language of work had been announced publicly. I haven't heard anything about that. I'd like to know where you heard this.

Dr. Goldbloom: I was informed about this. . .

Mr. Gauthier: Where was this tabled? Here again we see a lack of communication. I'm a member of Parliament with an interest in this issue and I didn't hear anything of this. I asked the Clerk if he had a copy of this and he said he did not. We asked your staff and. . .

Dr. Goldbloom: I heard the news shortly before noon today. I have not seen the document. I'm told that it was made public today. I had been very insistent about this. I don't know where Treasury Board tabled the document, but I am told it has been published.

Mr. Gauthier: According to my recollection, you used the term ''guidelines'' and not ''regulations''.

Dr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: Do you see any difference between the two?

Dr. Goldbloom: I'm very aware of the distinction.

Mr. Gauthier: You've always asked for regulations and not guidelines. I imagine you're not very satisfied.

Dr. Goldbloom: I'm not going to try to measure how satisfied or unsatisfied I am before I see the document and have a chance to evaluate it.

Mr. Gauthier: I agree with you. I will also read the document, but before I give it my blessing, I will make sure that this is really what we need.

[*Texte*]

M. Goldbloom: Dans le cas du service au public, il est beaucoup plus facile d'établir des règlements. Je reconnais que c'est plus difficile dans les autres domaines.

M. Gauthier: Le défi est de taille. Il a fallu attendre trois ans avant d'avoir des règlements sur la langue de service. La loi a été adoptée il y a près de quatre ans, et je n'ai pas encore vu les règlements sur la langue de travail. J'ai été tout surpris lorsque vous avez annoncé cela. Je me suis dit: Encore une chose qu'on nous a passée sans qu'on s'en aperçoive. En tout cas, les communications doivent s'améliorer.

Dans l'affaire *St-Onge c. le Commissariat aux langues officielles*, la Cour fédérale a renvoyé une cause refusée préalablement par le commissaire afin qu'elle soit révisée. Vous dites à la page 31:

• 1625

Tout en respectant la décision majoritaire, nous considérons plus valable celle du juge Marceau.

Le juge Marceau a enregistré sa dissidence. Compte tenu de cette déclaration, monsieur Goldbloom, comment M. St-Onge peut-il sentir qu'il peut obtenir un traitement juste et équitable de la part du commissaire alors que le commissaire dit que même si la Cour fédérale a dit à la majorité que vous deviez examiner la plainte, il est du côté de la minorité? M. St-Onge ne doit pas être très satisfait de votre rapport.

M. Goldbloom: Monsieur le président, il y a une différence entre exprimer une opinion sur un jugement et respecter ce jugement. Nous l'avons respecté intégralement. C'était le jugement majoritaire du tribunal, et nous l'avons respecté.

M. Gauthier: Oui, mais vous avez tout de même exprimé un préjugé un peu favorable à la minorité, au juge Marceau, plutôt qu'à la majorité qui disait que vous deviez examiner la plainte.

M. Goldbloom: Monsieur le président, nous croyions avoir accompli notre devoir. La majorité des juges a trouvé que nous aurions dû poser des gestes additionnels, que nous aurions dû, par exemple, accorder plus d'attention à des communications téléphoniques et les enregistrer plus en détail. Nous sommes revenus à la charge et nous avons fait ce qui avait été demandé par la cour. Nous n'avons pas interjeté appel contre cela, mais afin de défendre le professionnalisme des membres de son équipe, le commissaire s'est permis de dire qu'il était davantage d'accord avec le juge qui s'est trouvé en minorité.

M. Gauthier: Vous m'assurez que M. St-Onge va recevoir de la part de votre bureau un traitement juste et équitable en dépit du fait que vous avez émis certaines réserves.

M. Goldbloom: Certainement, et un traitement tout à fait objectif.

M. Gauthier: On va suivre cela. C'est une bonne réponse.

M. Goldbloom: Permettez-moi de terminer ma phrase. Il obtiendra un traitement tout à fait objectif de sa plainte, comme n'importe quel autre plaignant. Il pourra être satisfait ou insatisfait de la conclusion à laquelle nous pourrons en venir.

M. Gauthier: Passons maintenant à la page 37 de votre Rapport annuel. Dans les rapports des années passées, on trouvait une évaluation du rendement linguistique d'une cinquantaine d'institutions fédérales, alors que cette année,

[*Traduction*]

Dr. Goldbloom: It's much easier to set out regulations in the case of service to the public. I do recognize that it's more difficult in other areas.

Mr. Gauthier: It's a great challenge. We had to wait three years for the regulations on language of service. The legislation was passed almost four years ago, and I still haven't seen the regulations on language of work. I was quite stunned when you announced this. I said to myself: here's something else that was passed without our noticing. In any event, communications have to be improved.

In *St-Onge vs the Office of the Commissioner of Official Languages*, the Federal Court sent back a case that had previously been refused been refused by the Commissioner, so that it could be reviewed. On page 31, you state:

With great respect to the majority, we feel Justice Marceau's dissenting judgment to be more valid.

Justice Marceau wrote the dissenting judgment. Given his statement, Mr. Goldbloom, how can Mr. St-Onge feel he will be treated fairly and equitably by the Commissioner when the Commissioner said that even if a majority on the Federal Court stated the complaint should be reviewed, he sided with the minority? Mr. St-Onge is probably not very happy with your report.

Dr. Goldbloom: Mr. Chairman, there is a difference between expressing an opinion on a judgment and respecting that judgment. We fully respected it. We respected the majority opinion of the court.

Mr. Gauthier: Yes, but you seem to have a bias in favour of Mr. Justice Marceau's minority opinion, rather of the majority opinion which stated you should review the complaint.

Dr. Goldbloom: Mr. Chairman, we believe we have done our duty. A majority of judges thought we should have done more, such as placing more emphasis on phone conversations and recording them in more detail. We responded by acting upon the court's request. We did not appeal its decision, but in order to defend his team's professionalism, the Commissioner allowed himself to say he agreed with the judge who wrote the dissenting opinion.

Mr. Gauthier: You assure me that Mr. St-Onge will be treated fairly and equitably by your office despite the fact that you have expressed reservations.

Dr. Goldbloom: Certainly, we will treat his case very objectively.

Mr. Gauthier: We won't let this matter drop. That's a good answer.

Dr. Goldbloom: Allow me to finish my sentence. His complaint will be treated completely objectively, as all complaints are. But he might or might not be satisfied with our conclusions.

Mr. Gauthier: Let's move on to page 35 of your Annual Report. In previous annual reports, the Commissioner evaluated the linguistic performance of 50 or so federal institutions, whereas this year, only 21 federal institutions were the subject of

[*Text*]

seulement 21 organismes ont fait l'objet d'une vérification de votre part. Vous m'avez dit tout à l'heure que la vérification accaparait environ 20 p. 100 de votre budget. Est–ce à cause du manque d'argent que vous avez fait moins de vérifications, ou s'il y a une autre raison?

M. Goldbloom: C'est pour une raison tout à fait différente. Dans le passé, le survol d'une cinquantaine d'organismes était effectué d'une façon que j'ai trouvée trop superficielle. Nous avons envoyé un questionnaire. Avec les résultats de ce questionnaire jumelés à des renseignements obtenus de la Commission de la Fonction publique et d'autres sources comme le Conseil du Trésor, nous avons tiré des conclusions. Il nous semblait plus utile de faire 21 évaluations basées sur des visites et des enquêtes sérieuses et systématiques que de continuer de reproduire année après année des résultats compilés surtout à même un questionnaire. C'est pour cela que la présentation est différente. Moins d'organismes ont fait l'objet d'une vérification, mais la présentation est plus étoffée. Elle est basée sur de véritables évaluations.

M. Gauthier: Vous avez six bureaux régionaux, n'est–ce pas?

M. Goldbloom: Cinq.

M. Gauthier: Quelles sont les responsabilités de chacun de ces bureaux, monsieur Goldbloom?

M. Goldbloom: Essentiellement, ils font tout ce que le commissaire fait au bureau central, mais en relation plus directe, plus immédiate et plus personnalisée avec la clientèle. Que ce soit le travail d'ombudsman, le travail d'évaluation ou le rôle de promotion, tout cela incombe aux bureaux régionaux. C'est pour cela que le chef de chacun de ces bureaux porte le titre de représentant du commissaire.

• 1630

M. Gauthier: Cette décentralisation des pouvoirs du commissaire est nouvelle.

M. Goldbloom: Ce n'est pas une décentralisation de pouvoirs.

M. Gauthier: C'est vous–même qui l'avez dit.

M. Goldbloom: Ce n'est pas une décentralisation de pouvoirs, mais une décentralisation d'actions. Ce qui est notamment décentralisé depuis un certain temps, c'est le traitement des plaintes, afin que le plaignant puisse avoir un contact plus direct et plus immédiat que s'il était obligé de communiquer avec Ottawa.

M. Gauthier: Les plaintes sont–elles traitées à Ottawa ou dans les régions? L'autre jour, vous m'avez dit qu'elles étaient traitées à Ottawa exclusivement.

M. Goldbloom: Non, non. Aujourd'hui, un important pourcentage des plaintes est traité en région. Un jugement est porté sur chaque plainte quant à l'opportunité de la traiter au bureau central ou en région.

M. Gauthier: Qui prend cette décision?

M. Goldbloom: La Direction des plaintes et vérifications.

M. Gauthier: À Ottawa?

M. Goldbloom: À Ottawa.

[*Translation*]

audits by your office. A few moments ago, you said that audits accounted for 20% of your budget. Did you do fewer audits because of a lack of funds, or was there another reason?

Dr. Goldbloom: It's for a completely different reason. In past years, the 50 or so institutions were, to my mind, superficially audited. We simply sent out questionnaires. We based our conclusions on results from the questionnaires combined with information obtained from the Public Service Commission and other sources, such as Treasury Board. We believed it was better to conduct 21 audits based on visits and systematic and thorough investigations rather than perpetuate the old system whereby results were mainly based on information culled from one questionnaire. That's why it is different this year. Fewer institutions were audited, but our information is more complete. It is mostly based on real assessments.

Mr. Gauthier: You have six regional offices, don't you?

Dr. Goldbloom: Five.

Mr. Gauthier: What is each of these offices responsible for, Mr. Goldbloom?

Dr. Goldbloom: They basically do the same work as the Commissioner does at the central office, but their work has a more direct, immediate and personalized bearing on their clients. Regional offices do promotions and assessments, as well as playing the role of ombudsman. That is why the head of each office bears the title of representative of the Commissioner.

Mr. Gauthier: The Commissioner's powers have been decentralized only recently.

Dr. Goldbloom: The powers have not been decentralized.

Mr. Gauthier: But you said so yourself.

Dr. Goldbloom: Our powers were not decentralized, only our activities. What has been decentralized for a while now, though, is the processing of complaints, so that complainants could have more direct and immediate recourse of instead of having to deal with Ottawa.

Mr. Gauthier: Are complaints processed in Ottawa or in regional offices? The other day, you told me they were processed only in Ottawa.

Dr. Goldbloom: No, no. Today, a large percentage of complaints are processed in regional offices. A decision is made on each complaint as to whether it should be processed by the central office or by the regional office.

Mr. Gauthier: Who makes that decision?

Dr. Goldbloom: The Complaints and Audit Branch.

Mr. Gauthier: In Ottawa?

Dr. Goldbloom: In Ottawa.

[*Texte*]

M. Gauthier: Cette direction est–elle continuellement au courant du nombre de plaintes portées en région?

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Il y a un relais qui se fait entre le bureau régional et le bureau d'Ottawa.

M. Goldbloom: Oui, certainement. Il y a une communication régulière. Plusieurs fois par année, il y a des réunions des représentants du commissaire et, une fois par année, il y a une réunion de tout le personnel professionnel des bureaux régionaux.

M. Gauthier: Avant d'arriver ici aujourd'hui, on a reçu un document en réponse aux questions que je vous posais à la dernière réunion sur la structure, les budgets et le profil linguistique des postes des bureaux régionaux. Je vous en remercie, mais je n'ai pas eu le temps de l'analyser. Vous comprendrez que quand on reçoit un document quelques minutes avant une réunion, c'est un peu difficile.

Dans un article du journal *Le Droit* du 19 mai dernier, Paul Gaboury écrivait qu'à Hull—vous avez probablement vu l'article—, on travaille en anglais. Les francophones n'osent dénoncer cette situation de peur d'être l'objet de certaines représailles. Des fonctionnaires ont dit qu'il était assez courant pour eux de devoir travailler dans la langue de la majorité. Pour confirmer ces dires, à la page 40 de votre Rapport annuel, vous dites que le nombre de plaintes recevables au chapitre de la langue de travail a augmenté de 102 p. 100, passant de 104 en 1991 à 211 en 1992. Pourquoi le commissaire n'est–il pas intervenu plus fortement tout de suite pour presser le Conseil du Trésor de corriger ces «histoires d'horreur à la Fonction publique fédérale»? Qu'est–ce qui se passe à Hull?

M. Goldbloom: Dans une mesure quasi–totale, les plaintes et critiques sont fondées, et c'est inacceptable. Il faut mettre les responsables devant leurs responsabilités et insister pour que la situation soit corrigée. Nous en avons parlé un peu plus tôt au cours de cette séance. Il y a un besoin criant de faire changer cette situation.

M. Gauthier: Que proposez–vous concrètement?

M. Goldbloom: Concrètement, je propose de rappeler à chaque responsable ses devoirs à cet égard. Il n'y a pas d'autres moyens.

M. Gauthier: Je peux vous dire qu'à la page 52, vous dites qu'au sein de la Défense nationale, «l'encadrement dans leur langue fait toujours défaut aux francophones». Est–ce encore le cas à l'heure actuelle à la Défense nationale?

M. Goldbloom: Tout ceci est un travail de longue haleine.

M. Gauthier: Oui, mais on nous dit cela depuis plusieurs années. Par exemple, êtes–vous satisfait des mesures prises dans le cas de Bernard Leblanc? Est–ce qu'on a corrigé la situation? Est–ce que l'étude du cas de Bernard Leblanc est terminée? Quand aurons–nous la conclusion de votre rapport là–dessus?

M. Goldbloom: Une chose à la fois.

M. Gauthier: Tout cela est relié. Cela commence à Hull, cela s'en va à la Défense national et cela s'en va à un autre ministère. Tout cela se tient.

M. Goldbloom: En ce qui concerne les conditions linguistiques de travail des fonctionnaires fédéraux à Hull, nous avons entrepris une vérification dans l'ensemble de la région de la Capitale nationale. Elle est en cours et nous la poursuivrons vigoureusement.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: Is the Branch always aware of the number of complaints made to regional offices?

Dr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: The Ottawa office is in contact with the regional offices.

Dr. Goldbloom: Yes, certainly. They are regularly in contact. Several times a year, there are meetings between representatives of the Commissioner and there is an annual meeting with the professional staff of all regional offices.

Mr. Gauthier: Before today's meeting, we received a document in answer to questions I asked you at the last meeting regarding the structure, budgets and linguistic profile of the regional offices. I would like to thank you for the answers, but I haven't had time to go through them yet. As you can appreciate, it's a little difficult to do so when you receive the document a few minutes before the meeting.

On May 19 last, Mr. Paul Gaboury reported in an article in *Le Droit*—you've probably read it—that in Hull people worked in English. Francophones did not dare complain about this situation because they were afraid of repercussions. Some public servants said it was normal for them to have to work in the language of the majority. This is confirmed on page 38 of your Annual Report, where you state that the number of admissable complaints concerning language of work increased by 102% from 104 in 1991 to 211 in 1992. Why did the Commissioner not immediately pressure Treasury Board to eliminate these ''horror stories within the federal Public Service''? What has happening in Hull?

Dr. Goldbloom: Almost all complaints and criticisms are justified, and this is unacceptable. Those in charge must be made accountable and should try to change the situation. We spoke of this a little earlier today. The situation clearly has to change.

Mr. Gauthier: What concrete action should be taken?

Dr. Goldbloom: In terms of concrete action, I suggest each person in charge be reminded of his or her responsibilities. There's nothing else we can do.

Mr. Gauthier: On page 49, you say that within National Defence ''supervision in their own language is still a problem for Francophones''. Is that still the case today in National Defence?

Dr. Goldbloom: It takes a long time to work out these problems.

Mr. Gauthier: Yes, but we've been told this for years. For instance, are you satisfied with the measures taken in the Bernard Leblanc case? Was the situation corrected? Is the Bernard Leblanc case closed? When will we have the conclusion of your report on that case?

Dr. Goldbloom: One thing at a time.

Mr. Gauthier: It's all related. It began in Hull, went to National Defence and moved on to another department. It's all related.

Dr. Goldbloom: Regarding language of work conditions of federal public servants in Hull, we investigated the entire National Capital Region. The investigation is still underway and we are working hard on it.

[*Text*]

En ce qui concerne la Défense nationale, nous avons en effet eu des problèmes qui persistent. J'ai fait rapport à une séance antérieure de ce Comité du progrès accompli: on offrira des cours de formation dans les deux langues jusqu'à un certain niveau, et on aura des arrangements comme ceux dont j'ai parlé dans un contexte analogue avec des universités et collèges pour des cours de niveau plus élevé.

• 1635

En ce qui concerne le cas de M. Leblanc, dont on a déjà discuté à cette table, il est vrai que les origines de ses plaintes remontent à il y a un peu plus de deux années. Ce fait est véridique, mais ne doit pas donner l'impression que rien n'a été fait. Il y a un an, un rapport préliminaire tenant compte des éléments du dossier que nous possédions à ce moment–là a été déposé.

Nous avons exigé trois choses. Nous avons exigé que la personne responsable des injures dont M. Leblanc avait été victime soit réprimandée. Nous avons demandé que cette personne soit soumise à une surveillance prolongée afin qu'on s'assure que son comportement change. Enfin, nous avons demandé que des modifications soient apportées à la gestion de cette unité des Forces armées afin qu'un climat plus propice au fonctionnement des membres de l'unité dans l'une et l'autre des langues officielles soit instauré.

La personne visée a reçu deux réprimandes, l'une orale et l'autre écrite, elle a été placée sous surveillance constante pendant six mois et le rapport produit à la fin de cette période indiquait que son comportement avait changé. Cependant, on n'a pas pris de mesures afin que le climat s'améliore.

En même temps, d'autres éléments se sont ajoutés au dossier. Ces éléments ont requis de nombreuses autres entrevues afin de récolter des témoignages confirmant ou infirmant les affirmations du plaignant, ce qui est normal dans tout cas. Nous sommes maintenant en mesure de tirer des conclusions que nous allons formuler dans les prochains jours dans un rapport définitif.

M. Gauthier: Qui sera rendu public?

M. Goldbloom: Les conclusions devront être publiques parce que le cas a déjà été rendu public dans les médias et ainsi de suite.

Je tiens à ajouter que l'expérience que nous avons vécue dans ce dossier nous a indiqué que nous aurions dû dire que notre rapport de l'an dernier, assorti de ces recommandations, était un rapport sur le cas en question. Quand d'autres éléments se sont ajoutés, nous aurions dû prendre une nouvelle initiative par rapport à ces autres éléments au lieu de donner l'impression que nous laissions traîner le dossier pendant deux années entières, ce qui n'a pas été le cas. Je fais tout en mon pouvoir pour éviter que nos dossiers traînent en longueur. Je n'irai pas plus loin pour le moment.

M. Gauthier: Pour ma part, j'aurais pensé que le commissaire aux droits de la personne se serait intéressé à cette cause–là. C'est beaucoup plus une question d'injures envers la personne qu'une question linguistique. Qu'on se serve de l'anglais ou du français pour proférer des insultes de ce genre, c'est une atteinte à la personne elle–même.

Envisagez–vous de référer ce cas au commissaire aux droits de la personne? Pourriez–vous le faire?

[*Translation*]

Regarding National Defence, some poblems have persisted. I reported on our progress at a previous meeting of this committee: training courses in both languages will be offered up to a certain level, and arrangements similar to those I described for universities and colleges will be made for higher–level courses.

We have already discussed Mr. LeBlanc's case at this table, and it's true that his complaints go back to just over two years ago. That's a fact, but you should not get the impression that no action was taken. A year ago, a preliminary report on the facts we knew at the time was tabled.

We made three demands. We demanded that the person responsible for the results to Mr. LeBlanc be reprimanded. We also demanded that this person be monitored for an extended period of time to make sure his behaviour changed. Third, we demanded that changes be made to the way this Armed Forces unit be managed so that a better atmosphere be created to enable members of the unit to operate in either official language.

The person in question was reprimanded twice, once verbally and once in writing, and was monitored consistently for six months. At the end of this period, the report indicated that his behaviour had changed. Nevertheless, no steps were taken to improve the working atmosphere.

Furthermore, other factors came to light in this case. As a result, many other people had to be interviewed to confirm or refute the complainant's statements, which is the normal procedure. We are now in a position to state our conclusion in a final report over the next few days.

Mr. Gauthier: Will the report be made public?

Dr. Goldbloom: The conclusions will have to be made public because this particular case has already been publicized by the media and received attention.

Working on this case has taught us that we should have said that last year's report, together with these recommendations, dealt with this particular case. When new factors came into play, we should have reacted immediately instead of giving the impression that we had allowed the case to drag on for two whole years, which was not the case. I do everything I can to prevent cases from dragging on. That's all I have to say for now.

Mr. Gauthier: I personally would have thought that the Human Rights Commissioner would be interested in this case. It has much more to do with insults against the individual in question than a language issue. Whether a person is insulted in English or in French is not the issue; it is an attack on the individual concerned.

Do you intend to turn this case over to the Human Rights Commission? Is that possible?

[*Texte*]

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: Il a déjà refusé de s'en occuper, comme vous le savez, mais vous pourriez lui dire: C'est une question sérieuse qui relève de votre compétence plutôt que de la mienne.

• 1640

M. Goldbloom: Nous n'avons pas cherché à écarter notre responsabilité ou à la partager avec d'autres. Nous voyions là-dedans une insulte basée sur les origines linguistiques de la personne visée, et nous avons réagi.

M. Gauthier: Pour votre gouverne, j'ai déjà écrit à M. Yalden là-dessus et je n'ai pas encore eu de réponse. Lorsque vous aurez rendu votre rapport public, je pourrai peut-être vous donner une copie de ma lettre. On pourrait comparer nos notes.

M. Harvey (Chicoutimi): Même si je ne suis membre officiel du Comité, monsieur le commissaire, cela me fait plaisir d'entendre M. le commissaire qui occupe une fonction névralgique qui exige qu'il ait de la crédibilité à travers tout le pays. Sa mission est très difficile.

Monsieur le commissaire, on ne veut pas que les perceptions erronées se propagent de façon quasiment héréditaire dans la population. Est-ce qu'une stratégie est en train de se développer entre votre service et le Secrétariat d'État pour essayer de véhiculer des messages qui vont correspondre à ce que la jeune génération semble vouloir vivre au niveau de l'acceptation du bilinguisme?

Si on n'essaie pas de changer les choses, ces perceptions vont persister et vous allez devoir continuer de traiter à la pièce certains dossiers. Finalement, il n'y aura pas de progression dans la mentalité des gens. Il me semble qu'au Québec comme ailleurs, il y aurait de la place — je ne veux pas traiter cela de façon abusive — pour une stratégie nouvelle visant à favoriser une meilleure compréhension entre les différentes communautés.

Étant donné que la promotion n'occupe que 20 p. 100 de vos ressources budgétaires, n'y aurait-il pas lieu de conseiller au gouvernement de mettre au point une stratégie un peu plus progressiste? Autrement, comme Jean-Robert le disait, on se ramasse avec des dossiers à la pièce et 400 recommandations. C'est le tissu même du pays qui est en cause. Je pense que si on avait une bonne stratégie, on pourrait d'améliorer les choses.

M. Goldbloom: Je suis entièrement d'accord avec cette approche. Justement, tout en sentant que je suis forcément appelé à combler un vide, je suis conscient du fait qu'une seule personne, même avec cinq représentants et d'autres coéquipiers et coéquipières ici, dans la Capitale nationale, et dans les cinq bureaux régionaux ne peut suffire à une tâche de cette envergure.

C'est pour cela d'ailleurs, malgré tout le respect que j'ai pour toutes les personnes qui détiennent diverses responsabilités, notamment la secrétaire d'État, que je suis obligé de faire dans mon Rapport annuel, et non pour la première fois, un commentaire qui souligne que la mesure de l'effort que met le Secrétariat d'État à assumer son rôle de promoteur de la compréhension et des bonnes relations entre les Canadiens est inférieure à mes attentes.

Il est vrai que nous avons une certain concertation d'action. Par exemple, le document dont j'ai fait mention un peu plus tôt, qui s'adresse aux jeunes de 11e année et qui s'appelle *Agenda*, est produit en collaboration avec le Secrétariat d'État qui fait une contribution financière pour rendre cette publication possible. Ce document est distribué à plus de 100 000 exemplaires, je crois.

[*Traduction*]

Dr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: As you know, he has already refused to become involved in the case, but you could tell him that this is a serious matter which falls more under his jurisdiction than yours.

Dr. Goldbloom: We have not attempted to shirk our responsibility or to share it with others. We saw this as an insult based on the linguistic origins of the person in question, and we reacted to it.

Mr. Gauthier: For your information, I have already written to Mr. Yalden on this subject, but I have not yet received an answer. Once your report is made public, I could give you a copy of my letter. We could compare notes.

Mr. Harvey (Chicoutimi): Although I'm not an official member of the committee, I'm very pleased to listen to the Commissioner, who plays such a key role that he must enjoy credibility throughout the country. His is a very difficult job.

Mr. Goldbloom, we would like to see to it that incorrect perceptions are not handed down from one generation to the next. Are you devising a strategy with the Secretary of State Department to try to transmit messages that correspond to young people's acceptance of bilingualism?

If we do not try to change things, incorrect perceptions will persist, and you are going to have to continue to deal with certain issues one by one. Moreover, there will be no change in people's attitudes. I think that in Quebec and elsewhere — and I don't want to overstate this — there is room for a new strategy designed to promote better understanding among various communities.

Given that you spend only 20% of your budget on promotion, would it not be a good idea to advise the government to establish a somewhat more progressive strategy? Otherwise, as Jean-Robert was saying, we find ourselves with 400 recommendations, and we are left dealing with issues individually. We are talking here about the very fabric of our nation. I think that if we had a good strategy, we could improve things.

Dr. Goldbloom: I couldn't agree more with your approach. While I do feel that my job is to fill a certain gap, I realize that a single person, even with five representatives and other team members here in the national capital and in five regional offices, cannot handle a mission of this size.

That is why despite my respect for the individuals in various positions, in particularly the Secretary of State, I have to say in my Annual Report, and not for the first time, that the efforts of the Secretary State Department in promoting understanding and good relations among all Canadians fall short of my expectations.

It is true that we do work together to some extent. For example, the document I mentioned a little earlier for students in Grade 11 called *Agenda* is produced in co-operation with the Secretary of State Department. Publication of this document is made possible through funding from the Secretary of State Department. I believe more than 100,000 copies of it have been distributed.

[*Text*]

M. Marc Demers (directeur par intérim, Direction des communications, Commissariat aux langues officielles): Même 200 000.

M. Goldbloom: On est rendu à 200 000 exemplaires. C'est une contribution importante.

M. Harvey: En avez–vous une copie?

M. Goldbloom: En assumant mes fonctions de commissaire, j'ai eu à déplorer ce que j'avais déploré à d'autres titres dans le passé, à savoir une diminution importante de l'argent consenti au programme d'échange de jeunes l'été.

• 1645

Il y a un certain nombre d'années, si ma mémoire est fidèle—on me corrigera si les chiffres que j'avance ne sont pas absolument justes—, le budget d'Hospitalité–Canada s'élevait à quelque 10 millions de dollars par année. Si je comprends bien, il n'y a plus que quelque 3 millions de dollars qui lui sont accordés.

Il me semble que si nous ne nous occupons pas des jeunes afin qu'ils puissent se connaître, se parler et comprendre la mentalité de personnes qui habitent d'autres régions du Canada et qui parlent l'autre langue officielle, nous ne garantirons pas notre avenir d'une façon sûre.

Donc, je m'occupe constamment du recrutement de multiplicateurs du message, et j'encourage les députés et les sénateurs à participer à cette oeuvre de promotion de la compréhension.

M. Harvey: Ce ne sont pas des opérations de plusieurs milliards de dollars. L'an passé, on a connu le Tournoi pour l'unité. J'ai eu le plaisir d'envoyer une équipe de jeunes au tournoi de Toronto. De telles choses ont des retombées structurantes dans le milieu, en termes de diminution des préjugés et d'intégration dans l'ensemble de la communauté.

Je suis persuadé que cela mérite beaucoup de réflexion, mais en plus de la réflexion, il va falloir une stratégie efficace. Il s'agit tout de même d'un des mandats principaux de notre gouvernement.

Merci, monsieur le commissaire.

M. Gauthier: Monsieur le président, j'ai quelques questions concernant la catégorie de gestion. Si j'en crois votre rapport, il y a eu une augmentation de 0,2 p. 100; cela s'élève aujourd'hui à 22,7 p. 100. Est–ce satisfaisant, monsieur Goldbloom?

M. Goldbloom: Il y a encore évidemment du chemin à faire pour nous rendre à environ 25 p. 100. L'amélioration a été plutôt lente. Ce ne sera pas satisfaisant tant et aussi longtemps que ce ne sera pas équitable. L'augmentation de cette année n'est pas impressionnante en termes de pourcentage, mais lorsqu'on prend les chiffres absolus, on voit qu'il y a plus de 4 000 postes dans la catégorie de gestion. Donc, ce 1 p. 100 représente une augmentation de quelque 45 personnes qui sont en mesure d'assumer des fonctions plus importantes.

M. Gauthier: Dans le domaine du bilinguisme institutionnel, je lisais un article dans *La Presse* de Montréal. On disait:

> Le bilinguisme s'étiole à Air Canada; on parlera de moins en moins français dans les avions du transporteur national

Il s'agit d'un différend entre les syndicats et la compagnie elle–même. On se demande s'il devrait toujours y avoir à bord une personne capable de communiquer avec le public voyageur dans la langue officielle de l'individu, c'est–à–dire dans les deux langues officielles.

[*Translation*]

Mr. Marc Demers (Acting Director, Communications Branch, Office of the Commissioner of Official Languages): There have been 200,000 published this year, in fact.

Dr. Goldbloom: We are up to 200,000 copies. That is a significant contribution.

Mr. Harvey: Do you have a copy of it?

Dr. Goldbloom: When I became Commissioner, I had no choice but to deplore what I had deplored in the past in other capacities—namely a significant reduction in funding for the summer youth exchange program.

If I remember correctly, and I would ask someone to correct me if my figures are wrong, some years ago the budget for Open House Canada was about $10 million a year. If I understand correctly, the program now has a budget of only $3 million.

I think that if we don't look after young people and help them to get to know each other, to talk to each other and to understand people who live in other parts of Canada and who speak the other official language, we will have no firm guarantees about our future.

So I am constantly trying to recruit more people to get the message out. I would encourage members of Parliament and senators to take part in these efforts to promote understanding.

Mr. Harvey: Such activities do not cost billions of dollars. Last year, we had the unity tournament. I had the pleasure of sending a team of young people to the tournament in Toronto. Events of this type have an impact on the community, they break down prejudice and foster better understanding.

I'm convinced that such activities deserve considerable thought, but beyond thought, we need an effective strategy. After all, this is one of the main mandates of our government.

Thank you, Commissioner.

Mr. Gauthier: I have a number of questions about the management category, Mr. Chairman. According to your report, there was a 0.2% increase. The figure today is 22.7%. Do you find that satisfactory, Mr. Goldbloom?

Dr. Goldbloom: We obviously still have some way to go before we reach a figure of approximately 25%. Improvement has been rather slow. The situation will not be satisfactory until there is equitable representation. While this year's increase is not impressive in percentage terms, it is in absolute terms. There are over 4,000 positions in the management category. So the 1% increase amounts to about 45 more people assuming more important responsibilities.

Mr. Gauthier: I was reading an article in *La Presse* of Montreal on institutional bilingualism. It said:

> Bilingualism is breaking down in Air Canada. Less and less French will be spoken on the aircraft of our national carrier.

The problem is a dispute between the unions and the company. The issue is whether Air Canada should always have on board its aircraft a person who can communicate with the travelling public in both official languages.

[*Texte*]

Avez–vous un commentaire à faire là–dessus? Le dossier d'Air Canada me paraît déjà assez chaud. Vous vous êtes intéressé à cela. Il a été question des tribunaux, mais il y a eu un règlement hors cours, je crois. Êtes–vous au courant de ce supposé affaiblissement de la volonté d'Air Canada de fournir en tout temps une personne capable de communiquer dans la langue officielle du client?

M. Goldbloom: Nous n'avons pas en ce moment de chiffres confirmant cette affirmation de façon mathématique.

M. Gauthier: Faites–vous enquête?

M. Goldbloom: Oui. Nous poursuivons presque continuellement des enquêtes chez Air Canada parce que le public voyageur se plaint plus fréquemment que tout autre secteur identifiable du public canadien.

Nous avons des difficultés qui concernent, par exemple, les compagnies affiliées qui ne sont pas définies comme institutions fédérales en vertu de la loi, comme l'est Air Canada elle–même. Nous cherchons à régler les problèmes qui sont portés à notre attention par le public qui prend ces avions.

• 1650

Je ne veux pas procéder par anecdote, mais j'aimerais faire un petit témoignage personnel. Tout récemment, en Ontario, j'ai pris des vols qui sont assurés par l'une des compagnies affiliées à Air Canada, et j'ai été favorablement impressionné par le fait. . .

M. Gauthier: C'est récent?

M. Goldbloom: Oui, c'est récent. Donc, j'ai été favorablement impressionné par le fait que, même si la personne qui faisait les annonces n'était pas bilingue, il y avait un enregistrement qui fournissait, dans un français tout à fait acceptable, les renseignements nécessaires aux passagers.

On peut donc constater un certain progrès ici et là.

Ce qui est également un domaine de préoccupation pour nous, ce sont les conditions de travail des employés d'Air Canada. Les personnes qui assurent l'entretien des avions, par exemple, sont souvent dans une situation où la possibilité de travailler en français n'est pas assurée.

M. Gauthier: On connaît le dossier à Dorval et à Winnipeg. On sait ce qui se passe.

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: C'est un autre sujet important, mais que je ne peux pas couvrir aujourd'hui faute de temps.

Avez–vous fait l'expérience à Ottawa, la Capitale nationale du pays, de passer aux barrières de sécurité en français? Je vous le recommande, monsieur Goldbloom. Essayez–le. Je vous assure que vous aurez une difficulté du diable à vous faire comprendre en français! Encore hier. . .

M. Goldbloom: J'ai vécu cette expérience comme vous. C'est un dossier. . .

M. Gauthier: Pourquoi cette situation perdure–t–elle? Dans la capitale du pays, on n'est pas capable de dire à quelqu'un: Levez les bras, *raise your hands*. Qu'est–ce qu'on dit? *I do not speak French. Come on!*. Y a–t–il moyen de leur envoyer une petite note leur demandant d'arrêter leurs folies?

[*Traduction*]

Do you have any comments? I think the Air Canada situation is already quite heated. You've already looked into it. There was some talk of involving the courts, but I believe the matter was settled out of court. Are you aware that Air Canada is supposedely less inclined to have employees who can communicate in the customers' official language at all times?

Dr. Goldbloom: We have no figures that mathematically confirm this allegation.

Mr. Gauthier: Are you investigating?

Dr. Goldbloom: Yes. We have almost on–going investigations at Air Canada, because there are more complaints from the travelling public than from any other identifiable group of Canadians.

For example, we have problems with affiliates, which are not defined as federal institutions under the Act, as Air Canada itself is. We try to solve the problems drawn to our attention by the people who take these planes.

I don't want to give too many anecdotes, but I would like to tell you about something that I noticed first hand. Recently I was taking some flights in Ontario on Air Canada affiliates. I was favourably impressed by the fact. . .

Mr. Gauthier: Was this recently?

Dr. Goldbloom: Yes. I was favourably impressed by the fact that while the person making the announcements was not bilingual, there was a recording that gave passengers all the necessary information in very acceptable French.

So there is some progress here and there.

We are also concerned about the working conditions of Air Canada employees. Aircraft manintenance personnel, for example, often find themselves in situations where it is impossible for them to work in French.

Mr. Gauthier: We know about the situation in Dorval and Winnipeg. We know what is going on.

Dr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: This is another important subject, but time does not permit me to cover it today.

Have you ever tried going through security in French in Ottawa, our nation's capital? I would suggest you try it, Mr. Goldbloom. I can tell you you will have a very hard time making yourself understood in French! Yesterday. . .

Dr. Goldbloom: I've had the same experience. This is something. . .

Mr. Gauthier: Why has this not changed? Surely in the capital of this country we can find people who can say: *levez les bras, raise your hands*. But what do they say? *I do not speak French. Voyons donc!* Couldn't you send them a note asking them to stop this nonsense?

[*Text*]

M. Goldbloom: Nous avons envoyé plusieurs avis de cette nature. Nous avons signalé aux responsables des compagnies aériennes et du ministère des Transports les déficiences qui sont rencontrées à l'aéroport d'Ottawa et à celui de Toronto. Nous avons prié le ministère des Transports de bien vouloir intervenir, d'établir des règles et des exigences, et d'assurer un service convenable aux barrières de sécurité.

Devant la lenteur manifestée par le ministère, comme je l'ai déjà dit à une séance antérieure de ce Comité, j'ai déposé un rapport spécial devant le gouverneur en conseil. Nous avons obtenu certaines réactions. Nous sommes en train de les étudier et nous espérons qu'une solution sera, non seulement trouvée, mais également mise en application à brève échéance.

M. Gauthier: Pour finir sur une note plus positive, quel pourcentage de votre budget est consacré aux régions comparativement au budget qui est consacré à la maison–mère à Ottawa? Pouvez–vous m'envoyer ce renseignement? Ce serait peut–être plus facile.

M. Goldbloom: Oui, parce qu'autrement, je ne serais pas certain d'avoir des chiffres précis.

M. Gauthier: Je veux savoir quelle proportion de votre budget total, qui est d'environ 14 millions de dollars. . .

M. Goldbloom: Douze millions de dollars.

M. Gauthier: Oui, mais je calcule aussi le loyer qui est payé par nous, les Canadiens. De votre côté, vous enlevez le loyer et les dépenses de services. Moi, j'inclus tout cela. Disons 14 millions de dollars. On ne se chicanera pas là–dessus. Pouvez–vous m'envoyer le chiffre que je vous ai demandé?

M. Goldbloom: Oui, certainement. J'aimerais souligner que sur les quelque 160 personnes qui travaillent pour le commissaire, il y en a une trentaine qui se trouvent dans les régions. Cela donne déjà un certain pourcentage.

M. Gauthier: Oui, mais cela peut être du personnel de soutien.

M. Goldbloom: Nous avons ce chiffre, mais je ne suis pas certain de l'avoir ici.

• 1655

M. Gauthier: Cela ne presse pas. Avez–vous déjà pensé à une ligne téléphonique 1–800 qui permettrait aux Canadiens de communiquer avec vous lorsqu'ils le désirent?

M. Goldbloom: Nous en avons une.

M. Gauthier: Vous en avez une? Elle n'est pas très publicisée parce que je ne la connais pas. Quel est le numéro?

M. Goldbloom: C'est branché sur les bureaux régionaux également.

M. Gauthier: Le 1–800 est branché sur les bureaux régionaux? Pouvez–vous me donner le numéro de la région de l'Ontario?

M. Goldbloom: Ce sont des numéros différents.

M. Gauthier: Non, mais quel est le numéro 1–800 pour l'ensemble du Canada?

M. Jean–Claude Nadon (sous–commissaire aux langues officielles): Le numéro est 1–800–LANGUES. C'est pour l'ensemble du Canada.

[*Translation*]

Dr. Goldbloom: We've sent out a number of notices of this type. We have told the airline companies and officials in the Department of Transport about these problems at the Ottawa and Toronto airports. We asked the Department of Transport to intervene, to lay down some rules and requirements, and provide adequate service when people go through security.

As a result of the slow response from the department, as I said at an earlier committee meeting, I tabled a special report with the Governor in Council. Then we did get some reaction. We are studying them and we hope that a solution will not only be found but also implemented in the very near future.

Mr. Gauthier: To conclude on a more positive note, I would like to know what percentage of your budget goes to the regions, compared to the percentage spent at head officer here in Ottawa? Could you send me that informaton? That might be easier.

Dr. Goldbloom: Yes, because otherwise I would not be sure I had the correct figures.

Mr. Gauthier: I would like to know what percentage of your total budget, which amounts to about $14 million. . .

Dr. Goldbloom: It is $12 million.

Mr. Gauthier: Yes, but I'm also including the rent we Canadians pay. You deduct the rental costs and service expenditures. I include them. Let us say you have a budget of $14 million. We won't get into a quarrel over that. Could you send me the figure I requested?

Dr. Goldbloom: Certainly. I would like to point out that of the approximately 160 employees in the Office of the Commissioner, about 30 are in the regions. That gives you some idea of the percentage.

Mr. Gauthier: Yes, but these people may be support staff.

Dr. Goldbloom: We have the figure, but I'm not sure I have it here.

Mr. Gauthier: There is no rush. Have you ever thought of having a 1–800 telephone line so that Canadians can get in tough with you whenever they want?

Dr. Goldbloom: We have one.

Mr. Gauthier: You do? It must not be very well advertised, because I'm not aware of it. What is the number?

Dr. Goldbloom: There are 1–800 lines for the regional offices as well.

Mr. Gauthier: Is that so? Could you give me the number for the Ontario region?

Dr. Goldbloom: There are different numbers.

Mr. Gauthier: What is the 1–800 number for the whole country?

Mr. Jean–Claude Nadon (Deputy Commissioner of Official Languages): The number is 1–800–LANGUES. That is the number for the whole country.

[*Texte*]

M. Gauthier: Cela existe.

M. Goldbloom: Je prends bonne note de votre commentaire.

M. Gauthier: Je ne savais pas cela. Le saviez-vous?

M. Harvey: Non.

M. Gauthier: Si les Canadiens ne le savent pas, ils ne s'en servent pas.

M. Goldbloom: Nous essayons de. . .

M. Harvey: Si M. Gauthier ne le sait pas, personne d'autre au Canada n'est au courant. Cela, c'est sûr.

M. Gauthier: Je ne connaissais pas ce numéro-là. Je cherche à avoir des renseignements. C'est pour cela, les réunions de comité, n'est-ce pas?

Le président: Vous n'êtes pas le seul à ne pas le savoir.

M. Gauthier: Vous avez une chance de me donner le numéro. Donnez-moi le publiquement.

M. Goldbloom: D'accord. C'est le 1-800-461-2630. Nous venons de produire un dépliant concernant le règlement sur les langues officielles et le numéro 1-800 y paraît avec l'adresse et le numéro de téléphone de chacun de nos bureaux.

M. Gauthier: Pouvez-vous me donner le coût de cette ligne téléphonique 1-800 dans votre réponse?

M. Goldbloom: Volontiers.

M. Gauthier: Pouvez-vous aussi me dire l'usage qu'on en fait si c'est possible?

M. Goldbloom: Oui.

M. Gauthier: J'aimerais savoir qui s'en sert et où on s'en sert. Avez-vous des statistiques à nous donner sur l'utilisation de la ligne 1-800?

M. Goldbloom: Certainement.

M. Gauthier: Merci.

Le président: Monsieur le commissaire, quand vous avez publié votre Rapport la semaine dernière, j'ai entendu une remarque. Les gens disaient qu'il fallait que ce Rapport circule dans tous les ministères et sociétés de la Couronne. S'il ne fait que circuler là, il ne sera pas très efficace. Dans chaque ministère et société de la Couronne, il faut qu'on en prenne connaissance, qu'on s'y attarde et qu'on corrige des situations qui souvent sont malheureuses.

Je remercie les membres du Comité ainsi que le commissaire et les membres de son équipe qui sont venus devant le Comité aujourd'hui. Nous avons beaucoup apprécié vos commentaires.

M. Goldbloom: Merci, monsieur le président.

Le président: La séance est levée.

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: So there is such a telephone line.

Dr. Goldbloom: I have made careful note of your comment.

Mr. Gauthier: I was not aware of that. Were you?

Mr. Harvey: No.

Mr. Gauthier: If Canadians don't know about it, they won't use it.

Dr. Goldbloom: We are trying to. . .

Mr. Harvey: If Mr. Gauthier doesn't know about it, no one else in Canada does. There's no doubt about that.

Mr. Gauthier: I was not aware of this 1-800 number. I'm trying to get some information. That's what committee meetings are for, aren't they?

The Chairman: You're not the only person who did not know about it.

Mr. Gauthier: I'm giving you an opportunity to provide me with the number. Give it to me publicly.

Dr. Goldbloom: All right. The number is 1-800-461-2630. We just published a brochure on the offical languages regulations, and the 1-800 number is mentioned, along with the address and telephone number of each of our offices.

Mr. Gauthier: In your answer, could you give me the cost of this 1-800 telephone line?

Dr. Goldbloom: Gladly.

Mr. Gauthier: Can you also give me some information about the use of this line, if possible?

Dr. Goldbloom: Yes.

Mr. Gauthier: I would like to know who uses it and where they are located. Do you have any statistics for us on the use of the 1-800 line?

Dr. Goldbloom: Certainly.

Mr. Gauthier: Thank you.

The Chairman: I heard a comment that was made when you published your report last week, Mr. Goldbloom. People were saying that the report should be distributed to all departments and Crown Corporations. If it is just distributed, it will not be very effective. All departments and Crown corporations must take some time to read it and correct some often unfortunate situations.

I would like to thank the committee members as well as the Commissioner and his colleagues who appeared before the committee today. We appreciated your comments very much.

Dr. Goldbloom: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: The meeting is adjourned.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Office of the Commissioner of Official Languages:

Victor C. Goldbloom, Commissioner;

Jean–Claude Nadon, Deputy Commissioner;

Marc Demers, Acting Director, Communications Branch.

TÉMOINS

Du Commissariat aux Langues officielles:

Victor C. Goldbloom, commissaire;

Jean–Claude Nadon, sous–commissaire;

Marc Demers, directeur par intérim, Direction des communications.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CANADA

INDEX

STANDING COMMITTEE ON

Official Languages



HOUSE OF COMMONS

Issues 1–10 • 1991-1993 • 3rd Session • 34th Parliament

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USER

This index is subject–based and extensively cross–referenced. Each issue is recorded by date; a list of dates may be found on the following page.

The index provides general subject analysis as well as subject breakdown under the names of Members of Parliament indicating those matters discussed by them. The numbers immediately following the entries refer to the appropriate pages indexed. The index also provides lists.

All subject entries in the index are arranged alphabetically, matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of a main heading followed by one or more sub–headings.

Income tax
Farmers
Capital gains

Cross–references to a first sub–heading are denoted by a long dash.

Capital gains *see* Income tax—Farmers

The most common abbreviations which could be found in the index are as follows:

1r, 2r, 3r, = first, second, third reading A = Appendix amdt. = amendment Chap = Chapter g.r. = government response M. = Motion o.q. = oral question qu. = question on the *Order Paper* R.A. = Royal Assent r.o. = return ordered S.C. = Statutes of Canada S.O. = Standing Order

Political affiliations:

BQ	Bloc Québécois
Ind	Independent
Ind Cons	Independent Conservative
L	Liberal
NDP	New Democratic Party
PC	Progressive Conservative
Ref	Reform Party of Canada

For further information contact the
Index and Reference Service — (613) 992–8976
FAX (613) 992–9417

INDEX

HOUSE OF COMMONS STANDING COMMITTEE

THIRD SESSION—THIRTY-FOURTH PARLIAMENT

DATES AND ISSUES

—1991—

May:	30th, 1.
June:	11th, 1.
October:	1st, 22nd, 2.

—1992—

February:	20th, 3.
May:	7th, 3.
December:	3rd, 4.

—1993—

April:	20th, 5; 27th, 6.
May:	4th, 7; 11th, 8; 27th, 9.
June:	1st, 10.

450 squadron *see* Canadian Armed Forces—Francophone participation

Aboriginal languages
Promotion, Secretary of State Department role, agreements with Northwest and Yukon Territories, etc., **9**:28-9

Adaptation programs *see* Immigrants

Addy, LGen Paul (National Defence Department)
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **8**:15-6, 22, 24, 26-8, 31, 33

Advertising *see* Air Canada; Quebec—Tele-Direct

Agenda see Official Languages Commissioner Office—Publications

Air Canada
Advertising, Francophone press, out-of-court settlement, **6**:24; **7**:14
Language of service, complaints, etc., **7**:7-8, 14; **10**:20-1

Air travel *see* Official Languages Commissioner Office—Employees

Airports
Language of service, **10**:21-2

Alberta *see* Francophones outside Quebec; Official languages policy

Allmand, Hon. Warren (L—Notre-Dame-de-Grâce)
Allophones, **6**:16
Bilingualism/linguistic duality, **1**:22-3
Committee, **1**:24
Government departments, agencies, boards and commissions, **6**:29-30
Minority language, **1**:23-4
Official Languages Act, **1**:23
Official Languages Commissioner, Annual Report, 1990, *A Partial Thaw*, Committee study, **1**:22-4
Official Languages Commissioner Office, **5**:17
Estimates, 1993-1994, main, **6**:13-6, 22, 25-6, 29-30
Procedure and Committee business
Agenda, **5**:10, 15-7
Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:10, 15-7
Questioning of witnesses, **1**:22; **6**:13
Public Service, **6**:14-6
Quebec, **6**:25-6
Veterans hospitals, **5**:15-6; **6**:14-5

Allophones, **6**:16

Anglophones *see* Canadian Armed Forces; Official Languages Commissioner Office—Complaints—Employees—Regional offices; Public Service; Quebec

Annual reports *see* Government departments, agencies, boards and commissions; Official Languages Commissioner; Secretary of State Department; Treasury Board

Appendices
Official Languages Commissioner Office, Responses to Questions Raised by Mr. Jean-Robert Gauthier During the May 7, 1992 Standing Committee on Official Languages Meeting, **6A**:1-33

Assimilation *see* Minority language

Auditor General reports *see* Canadian Armed Forces—Francophone participation

Banks, financial institutions
Language of service, **2**:11

Bernier, Gilles (PC—Beauce) (Vice-Chairman)(Chairman)
Bilingual bonus, **7**:13
Canadian Armed Forces, **7**:17-8
Committee, **9**:4
National Defence Department, **7**:25
Official Languages Commissioner, **3**:19; **5**:8-9, 11, 13-5; **7**:5
Annual Report, 1990, *A Partial Thaw*, Committee study, **1**:12, 22, 33, 42-3
Annual Report, 1992, Committee study, **10**:23
Official Languages Commissioner Office, **10**:23
Estimates, 1992-1993, main, **3**:19-20
Official languages policies and programs, Committee study, **2**:5, 9, 23, 25; **7**:5, 9, 13, 18, 23-4
Procedure and Committee business
Agenda, future meetings, **5**:7, 16-7
Business meeting, **3**:6
Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:4-5, 7-18
Chairman, election, **5**:5
Documents
Appending to minutes and evidence, **6**:7
Distribution, **5**:17-8
Meetings, scheduling, **6**:30
Members, absence, **9**:4
Motions, dealing with before other matters, **5**:10
Organization meeting, **1**:7, 9-10
Proceedings, broadcasting, **5**:4-5
Questioning of witnesses, **1**:22; **3**:20
Questions, submitting in writing, **6**:7
Rotation by party, **6**:13-4
Quorum, M. (Kempling), **1**:9-10
Vice-Chairmen, government and opposition, **5**:5
Witnesses, opening statements, **6**:6
Workplan, **3**:6
Quebec, **3**:19
References
Election as Chairman, **5**:3, 5
In camera meetings, **1**:4; **2**:3
Taking Chair, **1**:5; **2**:3
Veterans hospitals, **5**:16

Bilingual bonus
Application, cost, etc., **1**:30-1
Background, application, **1**:29-30
Eliminating, **3**:26; **6**:10-1; **7**:11, 16-7
Number of recipients, **7**:12
Testing of recipients, **6**:10; **7**:12-3
See also Royal Canadian Mounted Police

Bilingual positions *see* National Defence Department; Public Service

Bilingualism and biculturalism *see* Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism

Bilingualism/linguistic duality
Constitution, entrenchment, **1**:13, 15, 22-3, 27, 40

Bilingualism/linguistic duality—*Cont.*
Linguistic tensions, **1**:22-3
National unity, relationship, **1**:21-2; **2**:6, 20
Official bilingualism
Background, **2**:13-4
Costs, **1**:26
Maintaining, **2**:18
See also New Brunswick; Quebec—Bilingualism
Percentage of bilingual Canadians, increase, **9**:6
Public perception, tolerance, etc., **2**:7, 17-21, 24; **3**:9, 15-6; **6**:5, 12-3, 19-23, 27-8; **7**:19-21, 25; **9**:30; **10**:4-9
Spirit, **2**:7-9
See also particular subjects

Bill 178 *see* Quebec—Language policy

Bjornson, David (PC—Selkirk—Red River) (Vice-Chairman)
Bilingualism/linguistic duality, **10**:9
Official Languages Commissioner, **5**:11
Annual Report, 1992, Committee study, **10**:9-11
Procedure and Committee business
Agenda, **5**:17
Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:4, 10-1, 13, 17
Chairman, M., **5**:4
Motions, **5**:10
Organization meeting, **1**:7, 9-10
Quorum, M. (Kempling), **1**:10
Vice-Chairman, M., **1**:7
Public Service, **10**:9-11
References
Election as Vice-Chairman, **5**:3, 5
In camera meetings, **1**:4; **2**:3

Boyer, Patrick (PC—Etobicoke—Lakeshore; Parliamentary Secretary to Minister of National Defence from May 8, 1991 to March 23, 1993; Parliamentary Secretary to Minister of Industry, Science and Technology from March 23, 1993 to September 1, 1993; Parliamentary Secretary to Deputy Prime Minister, Minister of Industry, Science and Technology and Minister of Consumer and Corporate Affairs from September 1, 1993 to August 31, 1994)
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:8
Procedure and Committee business, Ministers' opening statements, **4**:8

Canada 125 *see* Confederation (1867)

Canadian Armed Forces
Anglophone participation
Bilingual, officers, etc., shortage, **4**:16, 19, 32, 38-9
English language units, **4**:18
Bilingual units, **4**:18-9, 32
Bilingualism, **4**:31
Family members
French language services, lack, **7**:15; **8**:32-3
See also Canadian Armed Forces—Personnel living in second-language communities
Francophone participation, **4**:7, 30-1; **7**:15
Armoured division, **4**:28-9
Auditor General report, 1991-1992, relationship, **4**:12

Canadian Armed Forces—*Cont.*
Francophone participation—*Cont.*
Collège militaire royal de Saint-Jean, role, **4**:10-1
French language units, **4**:18-9
Glassco Commission report of 1962, **4**:10-1
Harassment, 450 squadron, Bernard Leblanc complaint, etc., **6**:9-10; **7**:8-10, 17-8; **8**:16-9, 25-6, 28; **10**:17-9
Canadian Human Rights Commission, role, **10**:18-9
History, etc., **4**:9-15
Maritime division, **4**:28-9
Officers, bilingualism requirement, **4**:33, 39
Official languages Master Implementation Plans, 1972-1987, 1987-2002, **4**:7, 12-3, 18-9, 22-3
Pilots, **4**:28-30
Sectoral plans, **4**:13, 36-8
Senior ranks, **4**:14-5
Unilingual francophones, **4**:39
Language capabilities, other than English/French, **4**:35-6
Language training *see* Canadian Armed Forces—Militia—Officers; National Defence Department
Linguistic characteristics, **4**:6
Military colleges
Merging, **8**:15
Ministerial committee, establishing, **8**:6-7, 15
See also Canadian Armed Forces—Francophone participation
Militia, language training, **4**:36
Officers, bilingualism, importance, language training, **4**:16-7, 31; **8**:5-6, 12-5
See also Canadian Armed Forces—Anglophone participation—Francophone participation
Official Languages Act, implementing, **4**:33
Official languages policy awareness campaign, **8**:5
Performance evaluation, reports not translated, merit committee members bilingualism requirement, **8**:5, 27
Personnel living in second language communities, impact on families, rights, **4**:19-20, 37, 40-1
Technical and trades training, French, lack, **4**:17-8, 34-5; **7**:15; **8**:6, 26, 31
Translation, technical documents, etc., **4**:20-1, 23-8; **7**:17-8; **8**:12, 14-5, 23-9
See also National Defence Department

Canadian Human Rights Commission *see* Canadian Armed Forces—Francophone participation

Cité collegiale, La *see* Education, post-secondary

Collège militaire royal de Saint-Jean *see* Canadian Armed Forces—Francophone participation

Collet, Roger (Secretary of State Department)
Official languages policies and programs, Committee study, **9**:23, 25, 28

Committee
Accomplishments, **2**:6
Membership
Minority language representation, **1**:24
See also Orders of Reference
Reorganization, **9**:4
See also Official Languages Commissioner—Committee meetings; Official Languages Commissioner Office—Regional offices; Procedure and Committee business

Committee studies and inquiries
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, **4**:4-42; **8**:4-34
Official Languages Commissioner
Annual Report, 1990, *A Partial Thaw*, **1**:12-43
Annual Report, 1992, **10**:4-23
Official Languages Commissioner Offices estimates
1992-1993, main, **3**:6-30
1993-1994, main, **6**:4-30
Official languages policies and programs, **2**:5-25; **7**:4-25; **9**:4-33

Competitiveness *see* International competitiveness

Complaints *see* Air Canada—Language of service; National Defence Department—Official languages policy; Official Languages Commissioner Office; Public Service—Language of workplace; Secretary of State Department—Official languages policy

Complaints and Audit Branch *see* Official Languages Commissioner Office—Complaints

Confederation (1867)
125th anniversary celebrations (1992), Canada 125, Official Languages Commissioner Office expenditure allocation not all spent, **6**:7-8, 16-7

Constitution
Language rights, application, Quebec/Ontario, **1**:17-8
See also Bilingualism/linguistic duality; Quebec—Language policy

Constitution referendum
Official Languages Commissioner neutrality, **6**:17

Contracts *see* Official Languages Commissioner Office

Coulombe, Françoise (Library of Parliament Researcher)
References, *in camera* meetings, **1**:4; **2**:3

Court Challenges Program
Cancellation, Official Languages Commissioner Office, impact, etc., **3**:11-2; **6**:5, 17-8; **7**:22; **9**:31-3

Courts
Language of choice, rights, **2**:10, 12; **7**:18-9
See also Air Canada; Education—Minority language communities rights; Federal Court of Canada; Legal aid; VIA Rail Canada Inc.—Language of service

De Chastelain, Gen Guy (National Defence Department)
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:28-30, 32-3, 35-7, 39

Demers, Marc (Official Languages Commissioner Office)
Official Languages Commissioner, Annual Report, 1992, Committee study, **10**:20

Disabled *see* Official Languages Commissioner Office—Employees

Distinct society *see* Quebec

Edmonston, Phillip (NDP—Chambly)
Bilingualism/linguistic duality, **3**:15-6; **6**:12

Edmonston, Phillip—*Cont.*
Canadian Armed Forces, **4**:28-30, 38-9; **8**:12-4, 24-6
Education, **5**:8; **6**:12
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:4-9, 27-30, 38-9; **8**:11-4, 24-7, 30
Official Languages Commissioner, **5**:7, 9, 11-5
Annual Report, 1990, *A Partial Thaw*, Committee study, **1**:22, 28, 30-1, 33
Official Languages Commissioner Offices estimates
1992-1993, main, **3**:15-8, 20, 25, 29-30
1993-1994, main, **6**:11-3, 18
Official languages policy, **1**:28
Procedure and Committee business
Agenda, **5**:7-8, 16, 18
Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:5, 7-9, 11-8
Documents, **5**:18
Ministers' opening statements, **4**:4-5, 7-9, 27
Vice-Chairman, **5**:5
Public Service, **1**:30-1; **3**:29-30
Quebec, **3**:17-8; **5**:7-8; **6**:11-2
Royal Canadian Mounted Police, **1**:28; **3**:16-7; **5**:8
Veterans hospitals, **5**:16

Education
Immersion programs, funding, **1**:15; **3**:14
Language of instruction, **2**:12
Second language instruction, French immersion, increase, **9**:6
See also Minority language; Quebec—Anglophones
Language, teaching, approach, **3**:14
Minority language community rights, governance of schools, court rulings, federal funding, francophones, etc., **6**:5, 12, 18-9, 21; **7**:19-22; **9**:4-6, 10-3, 16-7, 20-1, 26-7, 30; **10**:8
Official Languages in Education Program, federal-provincial agreements, funding, etc., **9**:5-7, 9-12, 17-20, 23-5
Minority language/second language programs, **9**:19-20
Program evaluation, **9**:23-5
Official languages programs in schools, Committee studying, **5**:6-8
See also Language training; Official Languages Commissioner Office—Publications

Education, post-secondary
Official languages federal funding, **9**:5-6, 12-6, 21-3
Ontario, La Cité collégiale, Ottawa, etc., **9**:6, 12-6, 21-3

Edwards, Hon. James Stewart (PC—Edmonton Southwest; Parliamentary Secretary to Minister of Consumer and Corporate Affairs and Minister of State (Agriculture) from October 8, 1991 to April 30, 1992; Parliamentary Secretary to Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons from May 1, 1992 to May 7, 1993; President of the Treasury Board from June 25, 1993) (Chairman)
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:9
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, establishing, **1**:10

Edwards, Hon. James Stewart—*Cont.*
Procedure and Committee business—*Cont.*
Business meeting, **3**:5
Chairman, M., **3**:5
In camera meetings, transcripts, M. (Bjornson), **1**:11
Ministers' opening statements, **4**:9
Organization meeting, **1**:7-12
Printing, minutes and evidence, M. (Kempling), **1**:11
Quorum, meeting and receiving/printing evidence without, M. (Kempling), **1**:8-10
Reception, Committee hosting, **1**:12
Staff, Library of Parliament researchers, M. (Feltham), **1**:11
Vice-Chairman
Electing when opposition members present, **1**:7-8
Election, M. (Bjornson), **1**:7
Witnesses
Expenses, M. (Bernier), **1**:11
Inviting, M., **1**:11-2
References, *in camera* meetings, **1**:4; **2**:3

Employment and Immigration Department *see* Immigrants

Employment equity *see* Official Languages Commissioner Office—Employees

English Canada *see* Minority language—Services

Environment *see* Government departments, agencies, boards and commissions—Documents

Equality Rights section head *see* National Defence Department

Estimates *see* Official Languages Commissioner Office

Exchange program *see* Open House Canada

Family members *see* Canadian Armed Forces

Federal Court of Canada *see* Royal Canadian Mounted Police; St-Onge case

Federal institutions *see* Official Languages Act—Consolidation

Federal-provincial agreements *see* Education—Official Languages in Education Program; Minority language—Services; Official languages policy

Feltham, Louise (PC—Wild Rose)
Education, **3**:14
Government departments, agencies, boards and commissions, **3**:15
Government services, **3**:13-4
Official Languages Commissioner, **5**:8-10, 12-4
Official Languages Commissioner Office estimates, 1992-1993, main, **3**:12-5, 27-8
Official languages policy, **3**:27-8
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, **1**:10
Business meeting, **3**:6
Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:5, 8-10, 12-4
Chairman, M. (Kempling), **1**:7
Organization meeting, **1**:7-10
Quorum, M. (Kempling), **1**:8-9
Vice-Chairmen, M., **5**:5
Public Service, **3**:27
References, *in camera* meeting, **1**:4

Ferland, Marc (PC—Portneuf)
Canadian Armed Forces, **4**:30-1
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:30-2

Financial institutions *see* Banks, financial institutions

Finestone, Sheila (L—Mount Royal)
Francophones outside Quebec, **1**:35
Minority language, **1**:36
Official Languages Act, **1**:36
Official Languages Commissioner, Annual Report, 1990, *A Partial Thaw*, Committee study, **1**:35-7, 39-41, 43
Quebec, **1**:36, 41

Fortier, D'Iberville (Official Languages Commissioner Office)
Official Languages Commissioner, Annual Report, 1990, *A Partial Thaw*, Committee study, **1**:12-22, 24-31, 33-5, 37-41
References *see* Commissioner of Official Languages

Fortin, Luc (Committee Clerk)
Procedure and Committee business, Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:4-5

Fowler, Robert (National Defence Department)
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:25-6, 34, 37-8, 40-1

Francophone press *see* Air Canada

Francophones *see* Canadian Armed Forces; Education—Minority language community rights; Minority language—Assimilation; National Defence Department; Official Languages Commissioner Office—Complaints—Regional offices; Public Service—Anglophone/francophone participation; Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism

Francophones outside Quebec
Alberta, **1**:25
Status, **1**:35

French immersion *see* Education—Language of instruction

Gauthier, Jean-Robert (L—Ottawa—Vanier) (Vice-Chairman)
Aboriginal languages, **9**:28-9
Air Canada, **6**:24; **10**:20-1
Airports, **10**:21
Banks, financial institutions, **2**:11
Bilingual bonus, **6**:10-1; **7**:11, 16-7
Bilingualism/linguistic duality, **3**:9; **6**:21-3; **7**:19-21; **9**:30
Canadian Armed Forces, **4**:23-6, 39-41; **6**:9-10; **7**:8-10, 17-8; **8**:16-9, 23-4, 31-3; **10**:17-9
Confederation (1867), **6**:7-8
Court Challenges Program, **3**:11; **9**:31-3
Courts, **2**:10, 12; **7**:18-9
Education, **2**:12; **5**:6; **6**:21; **7**:19-22; **9**:9-13, 19-21, 23-5, 27
Education, post-secondary, **9**:13-6, 21-3
Government departments, agencies, boards and commissions, **2**:11-2; **5**:6; **6**:29; **7**:10-1; **10**:15-6
Government services, **10**:15
Immigrants, **6**:25

Gauthier, Jean-Robert—*Cont.*
International competitiveness, **10**:14
Legal aid, **2**:10
Minority language, **2**:9-10; **6**:28; **7**:19-20; **9**:12
National Defence Department, **5**:5-6; **7**:17-8, 24; **10**:17
Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:4-6, 8-9, 23-7, 39-42; **8**:10-2, 16-24, 27, 29-34
Official Languages Act, **2**:11; **6**:8, 21, 23
Official Languages Commissioner, **3**:11; **5**:6-14; **6**:7, 29; **7**:11, 19-20, 25; **8**:33-4
Annual Report, 1992, Committee study, **10**:9, 11-23
Official Languages Commissioner Office, **5**:6, 16-7; **7**:5-8, 22-3; **10**:16-7, 22-3
Estimates
1992-1993, main, **3**:8-11, 16, 20, 22, 25-7, 29
1993-1994, main, **6**:6-11, 21-5, 28-30
Official languages policies and programs, Committee study, **2**:9-13, 20, 22-5; **7**:5-14, 16-25; **9**:9-16, 19-33
Official languages policy, **2**:24; **3**:9-10; **5**:6; **7**:11; **9**:10-2, 29-31; **10**:12-3
Procedure and Committee business
Agenda, **5**:5-7, 16-7
Business meeting, **3**:5-6
Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:4-14, 16-8
Chairman, M. (Bjornson), **5**:4
Documents, **5**:17-8; **6**:6-7
Meetings, **4**:41-2; **6**:30
Ministers' opening statements, **4**:4-6, 8-9
Questioning of witnesses, **3**:9, 20; **6**:6-7
Workplan, **3**:5-6
Public Service, **3**:9; **6**:24-5, 30; **7**:11-3; **10**:14-5, 17, 20
Quebec, **2**:22-3; **6**:23
References
Election as Vice-Chairman, **2**:3
In camera meeting, **2**:3
See also Appendices
Royal Canadian Mounted Police, **5**:6, 16; **6**:10
Secretary of State Department, **7**:24; **9**:23-4
St-Onge case, **10**:15
Translation Bureau, **7**:24; **9**:25-6
Treasury Board, **7**:24
Veterans hospitals, **5**:16
VIA Rail Canada Inc., **6**:24; **7**:14

Glassco Commission *see* Canadian Armed Forces—Francophone participation

Goldbloom, Victor (Official Languages Commissioner Office)
Official Languages Commissioner, Annual Report, 1992, **10**:4-23
Official Languages Commissioner Offices estimates
1992-1993, main, **3**:7-15, 17-30
1993-1994, main, **6**:4-13, 15-30
Official languages policies and programs, Committee study, **2**:5-9, 11-6, 18-25; **7**:4-25
References *see* Official Languages Commissioner

Government departments, agencies, boards and commissions
Annual reports *re* official languages, Committee studying, **5**:6

Government departments, agencies, boards and...—*Cont.*
Documents, printed information, two-sided/both official languages, need, environmental concerns, **3**:14-5
Investigations by Official Languages Commissioner Office, reporting to Parliament, etc., **7**:10-1
Language audits, **6**:29-30; **10**:15-6
See also Official Languages Commissioner—Role
Official Languages Act, implementing, progress, **1**:13; **2**:11-2
See also Official Languages Commissioner Office—Complaints; Organizations appearing

Government services
Bilingual services, availability, list, brochure, etc., **7**:13
Language of service, **1**:14; **2**:8-9
Regulations/guidelines, **10**:8, 15
Official language minority, "significant demand", **6**:6
Rural, smaller communities, **3**:13-4, 20

Hamilton, Monique (Committee Clerk)
Procedure and Committee business, organization meeting, **1**:7, 10-1

Handicapped *see* Disabled

Harassment *see* Canadian Armed Forces—Francophone participation

Harvey, André (PC—Chicoutimi; Parliamentary Secretary to Prime Minister from March 11, 1993 to September 1, 1993; Parliamentary Secretary to Minister of Indian Affairs and Northern Development from September 1, 1993 to August 31, 1994)
Canadian Armed Forces, **8**:14, 26-7
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **8**:14-5, 22, 26-7
Official Languages Commissioner, Annual Report, 1992, Committee study, **10**:19-20, 23
Official Languages Commissioner Office, **10**:23
Official languages policy, **10**:19-20
Open House Canada, **10**:20

Hospitals *see* Veterans hospitals

Hudon, Jean-Guy (PC—Beauharnois—Salaberry; Parliamentary Secretary to President of the Queen's Privy Council for Canada and Minister Responsible for Constitutional Affairs from May 8, 1991 to September 1, 1993)
Bilingual bonus, **1**:31
Official Languages Commissioner, Annual Report, 1990, *A Partial Thaw*, Committee study, **1**:31-3, 42
Quebec, **1**:32
Switzerland, **1**:32
VIA Rail Canada Inc., **1**:31-2

Hull, Que. *see* Public Service—Language of workplace

Immersion programs *see* Education

Immigrants
Adaptation programs, Employment and Immigration Department, National Capital Region, not available in French, **6**:25

International competitiveness
Official languages policy, relationship, study, **10**:14

Jean, Michèle S. (Secretary of State Department)
Official languages policies and programs, Committee study, **9**:9-10, 23-4, 28-9, 31

Judges *see* Quebec

Kempling, William James (PC—Burlington; Parliamentary Secretary to President of the Treasury Board and Minister of State (Finance) from May 8, 1991 to September 1, 1993)
Canadian Armed Forces, **4**:34-6
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:8, 34-6
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, **1**:10
Chairman, M., **1**:7
In camera meetings, M., **1**:12
Ministers' opening statements, **4**:8
Organization meeting, **1**:7-12
Printing, M., **1**:11
Quorum, M., **1**:8-10
Vice-Chairman, M. (Bjornson), **1**:7
Witnesses, M., **1**:11
References, *in camera* meeting, **1**:4

Kinsman, BGen D.N. (National Defence Department)
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:35

Knowles, Stephen (Committee Clerk)
Procedure and Committee business, business meeting, **3**:5-6

Labelling *see* Packaging and labelling

Landry, Hon. Monique (PC—Blainville—Deux-Montagnes; Minister for External Relations and Minister of State (Indian Affairs and Northern Development) to January 4, 1993; Secretary of State of Canada from January 4, 1993 to June 25, 1993; (Minister Designate of Canadian Heritage) Secretary of State of Canada and Minister of Communications from June 25, 1993)
Aboriginal languages, **9**:28-9
Bilingualism/linguistic duality, **9**:6
Court Challenges Program, **9**:32-3
Education, **9**:4-7, 9-13, 16-8, 20-1, 23-4, 26-7, 30
Education, post-secondary, **9**:5-6, 12-6, 21-3
Minority language, **9**:4, 7-8, 12
Official Languages Commissioner Office, **9**:8
Official languages policies and programs, Committee study, **9**:4-33
Official languages policy, **9**:4-8, 11-2, 29-31
Promotion of Official Languages Program, **9**:7, 17
Quebec, **9**:7, 18-9
Secretary of State Department, **9**:8, 23
Translation Bureau, **9**:8, 26

Language and Society *see* Official Languages Commissioner Office—Publications

Language audits *see* Government departments, agencies, boards and commissions; Official Languages Commissioner—Role

Language of instruction *see* Education; Minority language; Quebec—Anglophones

Language of service *see* Air Canada; Airports; Banks, financial institutions; Canadian Armed Forces—Families; Government services; Minority language—Services; VIA Rail Canada Inc.

Language of workplace *see* Public Service

Language rights *see* Constitution; Canadian Armed Forces—Personnel living in second-language communities; Courts; Education—Minority language community rights; Minority language—Rights

Language training *see* Canadian Armed Forces; Education; National Defence Department; Public Service; Quebec

Languages, other *see* Canadian Armed Forces—Language capabilities

Leblanc, Bernard *see* Canadian Armed Forces—Francophone participation

Legal aid
Availability, both official languages, **2**:10

Linguistic duality *see* Bilingualism/linguistic duality

Linguistic plurality *see* Switzerland

Magny, Jacques (National Defence Department)
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **8**:8-13, 15, 17-20, 23-4, 27-8, 30-2

Manitoba
Language policy, **1**:34, 37

Masse, Hon. Marcel (PC—Frontenac; Minister of National Defence to January 4, 1993))
Canadian Armed Forces, **4**:6-7, 9-27, 31-2, 34-6, 38-9
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:4-28, 31-2, 34-42
Official Languages Act, **4**:6
Procedure and Committee business
Meetings, **4**:42
Ministers' opening statements, **4**:4-9, 28
References, **4**:36
Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, **4**:11-2

McKenna, Hon. Frank *see* Quebec—Language policy

Media *see* Press/media

Members of Parliament *see* Official Languages Commissioner—Annual Report, 1991

Military colleges *see* Canadian Armed Forces

Militia *see* Canadian Armed Forces

Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces *see* National Defence Department

Minorities *see* Official Languages Commissioner Office—Employees; Quebec—Anglophones

Minority language
Assimilation of francophones, **7**:19-21

Minority language—*Cont.*
Government funding, reduction, **6**:6
Language of instruction, **1**:25, 36, 38; **2**:9-10
Rights, protection, **1**:17-20, 23-4, 27
Secretary of State Department role, 10% expenditure cutback, etc., **9**:4, 7-8, 12
Services, **1**:27
Federal-provincial agreements, Quebec/English Canada, **9**:7-9
Studies, **6**:28
See also Committee—Membership; Education—Minority language community rights—Official Languages in Education Program; Francophones outside Quebec; Government services; Quebec—Anglophones

Nadon, Jean-Claude (Official languages Commissioner Office)
Official Languages Commissioner, Annual Report, 1992, Committee study, **10**:22
Official Languages Commissioner Offices estimates
1992-1993, main, **3**:26-7
1993-1994, main, **6**:28-9
Official languages policies and programs, Committee study, 7:6-7, 12, 19

National Capital Region *see* Immigrants

National Defence Department
Bilingual positions, percentage of occupants meeting bilingual requirements, **8**:20-2
Bilingualism, performance evaluation and promotion factors, **4**:22
Equality Rights section head, bilingualism requirement, not met, **8**:21-2
Francophone participation, **4**:7, 15, 40
Personnel Branch sectoral plan, **4**:13, 21-2
Language training and evaluation system, department/Canadian Armed Forces, differences, etc., **4**:6, 12, 15-6; **8**:6
Minister appearing before Committee, **5**:5-6
Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces
Establishment, **4**:7, 12-3
Membership, senior officers only, **4**:33-4
Report, **4**:7, 13, 31
Committee study, **4**:4-42; **8**:4-34
Committee studying, meetings, **4**:41-2; **7**:15, 17-8, 24-5
Departmental and Canadian Armed Forces response, action plan, **4**:7, 30, 33; **8**:4-9, 11-6, 27
Official languages policy, 7:15-6
Complaints to Official Languages Commissioner Office, 7:7-8; **8**:22-3; **10**:17-8
Official Languages Review Branch, establishment, staff cutbacks, etc., **8**:4, 30-1
Reports, semi-annual, etc., **8**:8-11, 28-30
Special working group, establishment, **8**:7
Strategic planning meeting, May 19-20/93, **8**:7
Vice-Chief of Defence Staff responsibility, **8**:6
See also Canadian Armed Forces; Organizations appearing

National unity *see* Bilingualism/linguistic duality

New Brunswick
Language policy, official bilingualism, etc., **1**:18, 37, 40
Public perception, tolerance, **10**:5-6, 8
See also Public Service—Anglophone/francophone participation; Quebec—Language policy

Northwest Territories *see* Aboriginal languages

O'Donnell, LGen Paddy (National Defence Department)
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **8**:4-8, 10-23, 25-6, 29-33

Official bilingualism *see* Bilingualism/linguistic duality; New Brunswick; Quebec—Bilingualism

Official Languages Act
Consolidation, 1992-1993, federal institutions compliance, **6**:8-9
Importance, **4**:6
Jurisdiction, provincial, **1**:23-6, 36; **2**:16
Objectives, **2**:7, 11
Power sharing, provisions, **1**:38
Public perception, **6**:5-6, 12, 20-1, 23; **10**:7-8
Regulations, enforcing, **2**:11
See also Canadian Armed Forces; Government departments, agencies, boards and commissions; Official languages policy—Public information program

Official Languages Branch *see* Treasury Board

Official Languages Commissioner
Annual Report, 1990, *A Partial Thaw*
Assessment, objectives, **1**:13
Committee study, **1**:12-43
See also Orders if Reference
Annual Report, 1991
Commended, 7:11
Committee studying, **5**:6; **6**:29
Cost, **3**:11; **6**:29
Distribution, **3**:29
Media access prior to tabling, Members of Parliament denied access, question of privilege in House, apology, **3**:7
Annual Report, 1992
Committee study, **10**:4-23
Committee studying, **6**:29; **7**:25; **8**:33-4
Cost, **6**:29
Government response, importance, **10**:23
Recommendations not included, **10**:11-2
Tabling, May 26/93, **5**:9; **6**:5; **7**:25; **8**:33
Appointment, **1**:35, 37
Committee meetings, attending, role, **5**:6-15, agreed to, 3; **7**:5
See also Official Languages Commissioner Office—Estimates
Fortier, D'Iberville, end of mandate, tributes, **1**:12-3, 22, 42-3
Goldbloom, Victor, travel across Canada, meeting with language communities, media appearances, etc., **6**:4, 6-7, 17; **7**:19-21; **10**:4-9
Role, **2**:11, 23-5; **3**:7-8, 19; **7**:19-20, 25
Promotion/ombudsman/auditor, priorities, **10**:13-4, 19
See also Constitution referendum; Official languages policy—Secretary of State Department role

Official Languages Commissioner Office
Budget, **3**:10, 25
Communications, 1-800 telephone line, **10**:22-3
Complaints, investigated, person-years handling, Complaints and Audit Branch budget, etc., **3**:9, 26-7; **6**:8-9, 22-4, 28-9; **7**:4-8
Complainants, anglophone/francophone, **7**:14-5
Departments/organizations complaints directed at, **7**:7-8, 14-5; **9**:8
Regional offices, role, **10**:16-7
Contracts, professional services, costs, **3**:25-6
Employees
Air travel, policy, **3**:25
Anglophone, **1**:21
Numbers, breakdown, **3**:25
Women, disabled, visible minorities, employment equity, representation, **1**:21
See also Official Languages Commissioner Office—Regional offices
Estimates
1992-1993, main, **3**:6-30
1993-1994, **6**:4-30
Committee studying, Official Languages Commissioner appearing, **5**:6, 16-7, agreed to, 3
Expenditures, salaries, etc., **1**:20; **6**:28-9
Liaison activities, **3**:26
Mandate, funding, **3**:19-21
Publications
Agenda, for Grade 11 students, distribution, etc., **10**:13, 19-20
Language and Society, distribution, costs, **3**:10-1
Regional offices
Employees
Anglophone/francophone, **7**:23
Appearing before Committee, **7**:22-3
Bilingualism, **3**:12-3, 27-8; **7**:23
Number, **10**:22
Expenditures, **10**:22
Role, **7**:22; **10**:16-7
See also Official Languages Commissioner Office—Complaints
See also Appendices; Confederation (1867); Court Challenges Program; Government departments, agencies, boards and commissions—Investigations; National Defence Department—Official languages policy; Organizations appearing; Public Service—Language of workplace; Secretary of State Department—Official languages policy; St-Onge case

Official Languages in Education Program *see* Education

Official languages policies and programs
Committee study, **2**:5-25; **7**:4-25; **9**:4-33

Official languages policy
Alberta position, **3**:24-5, 28-9; **10**:4, 8
Costs, **3**:27
Evaluation, **2**:14, 18; **3**:24
Expenditures, public questioning, **7**:11
Federal-provincial agreements, expenditures, etc., **9**:7-8
Federal role, **2**:16
Information, distribution, **2**:24

Official languages policy—*Cont.*
Programs
Implementation, **1**:14-5, 20
Treasury Board role, **2**:8
See also Promotion of Official Languages Program
Promoting, **3**:8-10
See also Promotion of Official Languages Program
Provinces, establishing, costs, **1**:18
Public information program *re* policy/Official Languages Act, need for, **6**:5, 27; **9**:30; **10**:12-3
Public opinion, **1**:34-5; **3**:22
Public perception, **2**:7; **3**:20-2
Reform Party of Canada position, implications, **3**:24-5
Secretary of State Department role, **2**:8; **9**:4-8
Communications, Official Languages Commissioner report criticism, **9**:29-31; **10**:7, 19-20
Expenditures, 10% cut, Committee studying, **5**:6; **9**:10-2
Success, **1**:15-6, 28-9
Task force studying, **2**:16
See also particular subjects

Official Languages Review Branch *see* National Defence Department—Official languages policy

Official Languages Standing Committee *see* Committee

Ombudsman role *see* Official Languages Commissioner—Role

Ontario
Language policy, **1**:34, 37
See also Constitution; Education, post-secondary

Open House Canada
Summer youth exchange program, expenditure reduction, **10**:20

Orders of Reference
Committee, membership, **1**:3
Official Languages Commissioner, Annual Report, 1990, *A Partial Thaw*, **1**:3

Organizations appearing
National Defence Department, **4**:4-42; **8**:4-33
Official Languages Commissioner Office, **1**:12-22, 24-31, 33-5, 37-41; **2**:5-9, 11-6, 18-25; **3**:7-15, 17-30; **6**:4-13, 15-30; **7**:4-25; **10**:4-23
Secretary of State Department, **9**:4-33
See also individual witnesses by surname

Ottawa, Ont. *see* Education, post-secondary

Packaging and labelling
Bilingual, **1**:26

Parliament *see* Government departments, agencies, boards and commissions—Investigations

Partial Thaw, A see Official Languages Commissioner—Annual Report, 1990

Performance evaluation *see* Canadian Armed Forces; National Defence Department—Bilingualism

Press/media *see* Air Canada; Official Languages Commissioner—Annual Report, 1991—Goldbloom

Privilege *see* Official Languages Commissioner—Annual Report, 1991

Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, establishing, **3**:6
Agenda, future meetings, **5**:5-8, 10, 15-8
Budget
Approval, agreed to, **2**:3
Hospitality, reception, expenses, **1**:5
Business meetings, **3**:5-6
In camera meeting, **2**:3
Scheduling, **3**:6
Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:4-18
Chairman, election, **5**:5
M. (Kempling), **1**:7, agreed to, 4
M. (Edwards), **3**:5, agreed to, 3
M. (Bjornson), **5**:4, agreed to, 3
Documents
Appending to minutes and evidence, **6**:6-7, agreed to, 3
Distribution
Both official languages, **5**:18
To Members as soon as possible, **5**:17-8
Witnesses distributing, 7:4
Witnesses tabling, Chair requesting, **4**:39
In camera meetings, **1**:4-5; **2**:3
Proceeding to, M. (Kempling), **1**:12, agreed to, 5
Reception, Committee hosting, **1**:12, agreed to, 5
Transcripts, destroying at end of session, M. (Bjornson), **1**:11, agreed to, 4
Meetings, scheduling, **4**:41-2; **6**:30
Members, absence, **9**:4
Ministers, inviting, agreed to, **2**:3
Ministers' opening statements
Appending to minutes and evidence rather than reading, **4**:4-6
M. (Gauthier), agreed that statement be not appended, **4**:3
One official language only, **4**:7-9, 27-8
Minutes of proceedings and evidence, "blues", distribution to members, agreed to, **2**:3
Motions, dealing with before other matters, **5**:10
Organization meeting, **1**:7-12
Proceedings, broadcasting, audio broadcasting on OASIS network, media access, etc., **5**:4-5
Questioning of witnesses
Questions, submitting in writing, appending responses, **3**:9, 20; **6**:6-7
Rotation by party, time limit, **6**:13-4
M. (Allmand), **1**:22, agreed to, 5
Quorum, meeting and receiving/printing evidence without, M. (Kempling), **1**:8-10, agreed to, 4
Amdt. (Feltham), **1**:9-10, negatived on division, 4
Staff, Library of Parliament researchers, services, retaining, **1**:11, agreed to, 4
Vice-Chairmen
Electing when opposition members, present, **1**:7-8
Election
M. (Bjornson), **1**:7, agreed to, 4
M. (D. Young), agreed to, **2**:3
M. (Van De Walle), **5**:5, agreed to, 3
Government and opposition, **5**:5
Visitors, Chairman welcoming, **3**:15

Procedure and Committee business—*Cont.*
Witnesses
Expenses, Committee paying, M. (Bernier), **1**:11, agreed to, 4
Inviting, agreed to, **2**:3
M., **1**:11-2, agreed to, 5
Opening statements, providing in both official languages, **6**:6
Workplan, preparing, **3**:5-6

Professional services *see* Official Languages Commissioner Office—Contracts

Program evaluation *see* Education—Official Languages in Education Program

Promotion of Official Languages Program
Role, expenditures, etc., **9**:7, 17

Provinces *see* Federal-provincial agreements; Official Languages Act—Jurisdiction; Official languages policy

Public information program *see* Official languages policy

Public opinion *see* Official languages policy; Quebec—Bilingualism

Public perception, tolerance *see* Bilingualism/linguistic duality; New Brunswick; Official Languages Act; Official languages policy

Public Service
Anglophone/francophone participation, **1**:14
New Brunswick, **2**:18-9
Anglophone representation in Quebec, **3**:29-30; **6**:14-6, 25
Bilingual positions
Designated, reducing, **1**:30-1
Designation, determining, **2**:19; **3**:23
Percentage of occupants meeting bilingual requirements, **6**:30; **7**:11-2
Quebec, **1**:30-1; **7**:16
See also Bilingual bonus; National Defence Department
Initiatives, implementing, **1**:21
Language of workplace, **1**:14
Complaints to Official Languages Commissioner Office, **3**:9; **6**:24; **10**:9-10
Hull, Que., english, complaints, **10**:17
Management/labour attitudes, **10**:10-1
Regulations/guidelines, **10**:8, 14-5
Service, Quebec, **1**:14; **2**:15-6
Language training, imperative staffing used to avoid training, **7**:12-3
Management category, **10**:20
Training programs, language availability, **10**:10
Treasury Board, role, **7**:13

Purves, Grant (Library of Parliament Researcher)
References, *in camera* meetings, **1**:4; **2**:3

Quebec
Anglophones
Language of instruction, **1**:39, 41; **6**:6, 11-2
Not minority, United Nations ruling, **6**:11-2
Status, **1**:25, 39
Bilingualism, **1**:17; **2**:22-3
Official bilingualism, **6**:13
Public opinion, **2**:13

Quebec—*Cont.*
Distinct society, recognition, **1**:15; **3**:19
Judges, bilingual training, **9**:7
Language policy, **1**:34, 40
Constitution (Sect. 133), application, **1**:32, 34
French language, preserving, promoting, **2**:15; **3**:19
New Brunswick Premier McKenna position, **6**:13
Review, discussions, **6**:6, 11
Signs, Bill 178, **1**:22, 25-6, 36, 39; **2**:22; **3**:17-8, 22; **6**:6, 11, 13, 23, 26-7
United Nations decision, Committee studying, **5**:7-8
Social services, **2**:16
Language training, english/french, availability, **9**:18-9
Tele-Direct, yellow pages telephone directory, advertising in French required if advertising in English, **6**:25-6; **7**:5
See also Constitution; Minority language—Services; Public Service—Anglophone representation in Quebec—Bilingual positions—Language of workplace

Question of Privilege *see* Official Languages Commissioner—Annual Report, 1991

RCMP *see* Royal Canadian Mounted Police

Referendum *see* Constitution referendum

Reform Party of Canada *see* Official languages policy

Regional offices *see* Official Languages Commissioner Office

Regulations *see* Government services—Language; Official Languages Act; Public Service—Language of workplace

Ricard, Guy (PC—Laval-Ouest)
Bilingual bonus, **6**:30
Confederation (1867), **6**:16-7
Court Challenges Program, **6**:17
Education, **6**:18; **9**:16-9, 26-7
Education, post-secondary, **9**:15-6
Official Languages Commissioner, **5**:10-4
Official Languages Commissioner Offices estimates, 1993-1994, main, **6**:6-7, 13-4, 16-8, 21, 25-7, 30
Official languages policies and programs, Committee study, **9**:15-9, 22, 26-7, 29
Procedure and Committee business
Agenda, **5**:16-7
Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:10-8
Documents, **5**:18; **6**:7
Questioning of witnesses, **6**:7, 13-4
Witnesses, **6**:6
Promotion of Official Languages Program, **9**:17
Quebec, **6**:26; **9**:18
Veterans hospitals, **5**:16

Robichaud, Michel (Official Languages Commissioner Office)
Official languages policies and programs, Committee study, 7:7-8, 10

Robitaille, Jean-Marc (PC—Terrebonne; Parliamentary Secretary to Minister of State (Finance and Privatization) from March 11, 1993 to September 1, 1993; Parliamentary Secretary to Minister of Finance from September 1, 1993 to August 31, 1994)
Bilingual bonus, **7**:16
Canadian Armed Forces, **7**:15-6

Robitaille, Jean-Marc—*Cont.*
National Defence Department, **7**:15-6, 18
Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:5-6, 8
Official Languages Commissioner Office, **7**:14-5
Official languages policies and programs, Committee study, 7:14-6, 18
Procedure and Committee business, Ministers' opening statements, **4**:5-6
Public Service, **7**:16

Royal Canadian Mounted Police
Bilingual bonus
Application, Federal Court of Canada decision, appeal, **1**:28-30; **3**:16-7; **6**:10-1
Committee studying, **5**:6, 8, 16

Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism
Findings *re* francophones, **4**:11-2

Rural communities *see* Government services

Saint-Julien, Guy (PC—Abitibi)
Canadian Armed Forces, **4**:36-8
Masse, references, **4**:36
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:5-6, 8, 36-8
Procedure and Committee business, Ministers' opening statements, **4**:5, 8

Sainte-Anne-de-Bellevue, Que. *see* Veterans hospitals—Ste. Anne's Hospital

Saskatchewan
Language policy, **1**:40

Schools *see* Education

Scott, Geoff (PC—Hamilton—Wentworth)
Bilingualism/linguistic duality, **6**:19-20, 27-8
Official Languages Commissioner Offices estimates, 1993-1994, main, **6**:18-20, 27-8
References, *in camera* meeting, **2**:3

Second language *see* Canadian Armed Forces—Personnel living in second language communities; Education—Language of instruction—Official Languages in Education Program

Secretary of State Department
Annual report on official languages
Committee studying, **7**:24
Tabled late, **9**:23-4
Official languages policy, complaints to Official Languages Commissioner Office, **9**:8
See also Aboriginal languages; Minority language; Official languages policy; Organizations appearing; Translation Bureau

"Significant demand" *see* Government services

Signs *see* Quebec—Language policy

Social services *see* Quebec—Language policy

Special operating agencies *see* Translation Bureau

St-Onge case
Federal Court of Canada ruling, Official Languages Commissioner Office response, **10**:15

Ste. Anne's Hospital *see* Veterans hospitals

Switzerland
Linguistic plurality, **2**:24-5, 32-3

Task forces *see* Official languages policy

Technical documents *see* Canadian Armed Forces—Translation

Tele-Direct *see* Quebec

Telephone directory *see* Quebec—Tele-Direct

Terreau, MGen Marc (National Defence Department)
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **8**:9-10

Thérien, Marc (Official Languages Commissioner Office)
Official languages policies and programs, Committee study, 7:12

Training *see* Canadian Armed Forces—Technical and trades training; Language training; Public Service

Translation *see* Canadian Armed Forces

Translation Bureau
Special operating agency, establishing as, removing from Secretary of State Department, etc., 7:24-5; **9**:8, 25-6

Treasury Board
Annual report on official languages, Committee studying, 7:24
Official Languages Branch, role, cutbacks, impact, **1**:19-20
See also Official languages policy—Programs

Turner, Hon. Garth (PC—Halton—Peel; Minister of National Revenue from June 25, 1993) (Chairman)
Official Languages Act, **2**:16
Official Languages Commissioner Office estimates, 1992-1993, main, **3**:24-5
Official languages policies and programs, Committee study, **2**:13, 15-6
Official languages policy, **2**:16; **3**:24
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, establishing, **3**:6
Business meetings, **3**:5-6
Scheduling, **3**:6
Documents, witnesses tabling, **4**:39
Meetings, scheduling, **4**:42
Ministers' opening statements, appending to minutes and evidence, **4**:5
Visitors, welcoming, **3**:15
Public Service, **2**:15
Quebec, **2**:13
References, *in camera* meeting, **2**:3

United Nations *see* Quebec—Anglophones—Language policy

Van De Walle, Walter (PC—St. Albert)
Procedure and Committee business
Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:5
Vice-Chairmen, M., **5**:5

Veterans hospitals
Ste. Anne's Hospital, Sainte-Anne-de-Bellevue, Que., official languages policy *re* treatment, Committee studying, etc., **5**:15-6; **6**:14-5

VIA Rail Canada Inc.
Language of service, court case, etc., **1**:19, 31-2; **6**:24; **7**:14

Vincent, Hon. Pierre H. (PC—Trois-Rivières; Parliamentary Secretary to Deputy Prime Minister and Minister of Finance from May 8, 1991 to January 4, 1993; Minister of Consumer and Corporate Affairs and Minister of State (Indian Affairs and Northern Development) from January 4, 1993 to June 25, 1993; Minister of the Environment from June 25, 1993)
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:8
Procedure and Committee business, Ministers' opening statements, **4**:8

Visible minorities *see* Official Languages Commissioner Office—Employees

Witnesses *see* Organizations appearing and *individual witnesses by surname*

Women *see* Official Languages Commissioner Office—Employees

Yellow pages *see* Quebec—Tele-Direct

Young, Douglas (L—Acadie—Bathurst)
Bilingualism/linguistic duality, **2**:17-8, 20-1; **10**:4-5
Canadian Armed Forces, **8**:28-9
Government services, **3**:20
National Defence Department, Ministerial Committee on Official Languages in the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, report, Committee study, **4**:33-4; **8**:8-10, 28-30
New Brunswick, **10**:5-6
Official Languages Commissioner, **5**:13-4
Annual Report, 1992, Committee study, **10**:4-7, 9
Official Languages Commissioner Office estimates, 1992-1993, main, **3**:20-3
Official languages policies and programs, Committee study, **2**:17-8, 20-1
Official languages policy, **2**:18; **3**:20-1; **10**:7
Procedure and Committee business
Agenda, **5**:17
Chairman and Vice-Chairman election meeting, **5**:13-4, 17
Public Service, **2**:18; **3**:23
Quebec, **3**:23
References, *in camera* meeting, **2**:3

Youth *see* Open House Canada

Yukon Territory *see* Aboriginal languages

VIA Rail
Services
Bilingues, **1**:19, 31-2; **7**:14
En français, **6**:24

Vice-président du Comité
Élection
Bernier, **1**:7
Bjornson, **5**:5
Gauthier, **2**:3

Vincent, l'hon. Pierre H. (PC—Trois-Rivières; secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances du 8 mai 1991 au 4 janvier 1993; ministre de la Consommation et des Affaires commerciales et ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien) à compter du 4 janvier 1993 jusqu'au 25 juin 1993; ministre de l'Environnement à compter du 25 juin 1993)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:8

Visiteurs au Comité
Bulgarie, parlementaires, **3**:15

Young, Douglas (L—Acadie—Bathurst)
Bilinguisme, **2**:18; **3**:20-1
Comité
Séance à huis clos, présence, **2**:3
Travaux futurs, **5**:13-4, 17
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1992, étude, **10**:4-7
Conseil privé, budget principal 1992-1993, **3**:20-3
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:33-4; **8**:8-10, 28-30
Dualité linguistique, **3**:21
Emploi, **3**:22-3
Forces canadiennes, **4**:33
Langues officielles, **3**:21; **10**:7
Politiques et programmes, étude, **2**:17-8, 20-1
Langues officielles, Loi, **10**:7
Nouveau-Brunswick, **3**:21; **10**:5-6
Québec, **3**:22

Québec—*Suite*
Minorités linguistiques, droits, **1**:36, 38-9
Pages jaunes, rédactions bilingues, politique, **6**:25-6; **7**:5
Société distincte, **1**:15, 39
Unilingue, **1**:17
Voir aussi Commissariat aux langues officielles—Bureaux régionaux; Emploi—Postes bilingues; Langues officielles; Loi constitutionnelle de 1867—Obligations linguistiques, art. 133, application

Ricard, Guy (PC—Laval-Ouest)
Comité, travaux futurs, **5**:10-8
Commissariat aux langues officielles, **6**:16-7
Conseil privé, budget principal 1993-1994, **6**:6-7, 13-4, 16-8, 21, 25-7, 30
Conseils scolaires, **9**:15-7, 26-7
Langues officielles, **6**:17
Politiques et programmes, étude, **9**:15-9, 22, 27, 29
Langues officielles dans l'enseignement, programme, **9**:18
Québec, **9**:18

Robichaud, Michel (Commissariat aux langues officielles)
Langues officielles, politiques et programmes, étude, **7**:7-8, 10

Robitaille, Jean-Marc (PC—Terrebonne; secrétaire parlementaire du ministre d'État (Finances et Privatisation) du 11 mars 1993 au 1er septembre 1993; secrétaire parlementaire du ministre des Finances du 1er septembre 1993 au 31 août 1994)
Bilinguisme, **7**:16
Commissariat aux langues officielles, **7**:14-5
Défense nationale, ministère, **7**:15
Langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:5-6
Langues officielles, politiques et programmes, étude, **7**:14-6, 18
Québec, **7**:16

Saint-Julien, Guy (PC—Abitibi)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:5-6, 8, 36-8
Forces canadiennes, **4**:36-7

Saskatchewan
Francophones, services, Secrétariat d'État, entente, **1**:40

Scott, Geoff (PC—Hamilton—Wentworth)
Comité, séance à huis clos, présence, **2**:3
Commissariat aux langues officielles, **6**:20
Conseil privé, budget principal 1993-1994, **6**:18-20, 27-8
Langues officielles, **6**:19
Langues officielles, Loi, **6**:27

Séance d'organisation. *Voir* Comité

Secrétaire d'État. *Voir* Comité—Ministre, comparution

Secrétariat d'État
Budget, réduction, Comité, étude, **5**:6
Initiatives et efficacité, **1**:20
Mandat, **2**:8; **9**:4, 8
Plaintes, **9**:8
Rapport annuel 1992
Comité, étude, **7**:24-5
Dépôt, délai, **9**:23
Traduction, bureau, réorientation, **7**:24; **9**:8, 25-6

Secrétariat d'État—*Suite*
Voir aussi Langues officielles—Promotion; Saskatchewan; Témoins

Société distincte. *Voir* Québec

Sondages. *Voir* Commissariat aux langues officielles

Spicer, Commission. *Voir plutôt* Commission Spicer

St-Onge, cas. *Voir* Commissariat aux langues officielles—Plaintes

Suisse. *Voir* Langues officielles

Téléphone. *Voir* Commissariat aux langues officielles

Témoins
Commissaire aux langues officielles, **2**:5-9, 11-5, 17-25; **6**:4-13, 15-30; **10**:4-23
Commissariat aux langues officielles, **1**:12-22, 24-31, 33-5, 37-41; **3**:7-15, 17-30; **6**:28-9; **7**:4-25; **10**:20
Défense nationale, ministère, **4**:25-30, 32-41; **8**:4-33
Défense nationale, ministre, **4**:4-28, 31-2, 34-42
Secrétaire d'État, **9**:4-33
Secrétariat d'État, **9**:9-10, 23-5, 28-9, 31

Terreau, Marc (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **8**:9-10

Thérien, Marc (Commissariat aux langues officielles)
Langues officielles, politiques et programmes, étude, **7**:12

Traduction. *Voir* Bases militaires; Défense nationale, ministère *et* Employés—Appréciation; Fonction publique; Secrétariat d'État

Travaux du Comité
Commissaire aux langues officielles, rapports annuels
1990, **1**:12-34
1992, **10**:4-23
Conseil privé, budget principal
1992-1993, **3**:5-30
1993-1994, **6**:4-30
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, **4**:4-42; **8**:4-34
Langues officielles, politiques et programmes, **2**:5-25; **7**:4-25; **9**:4-33
Travaux futurs, **2**:3; **3**:5-6; **5**:4-18

Tribunaux
Accès, financement, **3**:11-2

Turner, l'hon. Garth (PC—Halton—Peel; ministre du Revenu national à compter du 25 juin 1993) (président)
Bilinguisme, **2**:15-6; **3**:24
Comité, séance à huis clos, présence, **2**:3
Commission Spicer, **2**:14
Conseil privé, budget principal 1992-1993, **3**:24-5
Langues officielles, politiques et programmes, étude, **2**:13, 15-6
Voir aussi Président du Comité—Élection

Unité nationale. *Voir* Langues officielles

Van De Walle, Walter (PC—St-Albert)
Comité, travaux futurs, **5**:5

Langues officielles, Loi—*Suite*
But, **2**:7; **3**:8
Canadiens, perception, **6**:5, 21-2, 27-8; **10**:4-5, 7-8
Fonction publique, application, **3**:5

Langues officielles, promotion, programme
Description, **9**:7-8

Leblanc, cas. *Voir* Commissariat aux langues officielles—Plaintes—Forces

***Les langues officielles: des fait et des chiffres*, document.** *Voir* Commissariat aux langues officielles

Liberté d'expression. *Voir* Québec—Loi 178

Loi 178. *Voir* Québec

Loi constitutionnelle de 1867
Obligations linguistiques, art. 133, application
Ontario, application, **1**:18
Québec, soumission, **1**:32, 34

Loi sur les langues officielles. *Voir plutôt* Langues officielles, Loi

Magny, Jacques (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **8**:8-13, 15, 17-20, 23-4, 27-8, 30-2

Masse, l'hon. Marcel (PC—Frontenac; ministre de la Défense nationale jusqu'au 4 janvier 1993)
Bases militaires, traduction, services, **4**:26-7
Défense nationale, ministère
Bilinguisme, **4**:15
Employés, **4**:15, 22
Langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:4-28, 31-2, 34-42
Traduction, services, **4**:20-1, 23-6
Fonction publique, francophones, représentation, Commission Glassco, rapport, **4**:10
Forces canadiennes
Anglophones, **4**:12, 14, 16, 19, 32, 38
Bilinguisme, **4**:12, 21-2, 31-2
Formation **4**:17-8
Francophones, **4**:10-1, 13-6
Personnel, **4**:22
Soutien familial, centres, **4**:19

Médias. *Voir* Commissaire aux langues officielles—Rapports divers; Commissariat aux langues officielles

Minorités linguistiques
Droits
Code, **1**:36, 39
Défense, mesures, **7**:20-1
Voir aussi Enseignement; Québec

Nadon, Jean-Claude (Commissariat aux langues officielles)
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1992, étude, **10**:20
Conseil privé, budget principal
1992-1993, **3**:26-7
1993-1994, **6**:28-9
Langues officielles, politiques et programmes, étude, **7**:6-7, 12, 19

Nouveau-Brunswick
Bilinguisme, situation, **3**:21, 24; **10**:5-6, 8
Loi 88, constitutionnalisation, **1**:18

OASIS. *Voir* Comités parlementaires—Permanents

O'Donnell, Paddy (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **8**:4-8, 10-23, 25-6, 29-33

Ontario. *Voir* Loi constitutionnelle de 1867—Obligations linguistiques, art. 133, application

ONU (Organisation des Nations unies). *Voir* Québec—Loi 178

Ordres de renvoi
Comité, composition, **1**:3
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1990, dépôt, **1**:3

Organisation des Nations unies. *Voir plutôt* ONU

Organismes d'État
Langues officielles, évaluation, **2**:8-9

Pages jaunes. *Voir* Québec

Papier. *Voir* Bilinguisme—Documents

Président de la Chambre. *Voir* Commissaire aux langues officielles—Rapports divers—Médias

Président du Comité
Élection
Bernier, **5**:4
Edwards, **1**:7
Turner, G., **3**:5

Prime. *Voir* Bilinguisme; Fonction publique—Postes bilingues; GRC—Bilinguisme

Procès-verbaux et témoignages
Impression, **1**:11

Purves, Grant (recherchiste pour le Comité)
Comité, séance à huis clos, présence, **2**:3

Québec
Affichage commercial, politique, **1**:39; **6**:26-7
Anglophones
Minorité, **6**:11-2
Services sociaux et de santé, accès, **9**:7
Voir aussi sous le titre susmentionné Fonction publique
Communautés extérieures, disparition, **1**:16
Fonction publique
Anglophones, représentation, **6**:14-6
Postes bilingues, nombre, **7**:16
Francophones, anglais, cours, accès, **9**:18
Français, langue de travail, **1**:14
Immigrants, écoles, choix, **6**:11
Juges, formation linguistique, **9**:7
Loi 178
Assouplissement, **6**:11
Comité, étude, **5**:7
Liberté d'expression, atteinte, **3**:18; **6**:27
Modifications, **3**:18
ONU, jugement, **5**:7; **6**:11-2
Répercussions, **3**:17-8, 22; **6**:13
Retrait demandé, **1**:36

Institutions fédérales—*Suite*
Voir aussi Langues officielles

Jean, Michèle S. (Secrétariat d'État)
Langues officielles, politiques et programmes, étude, **9**:9-10, 23-4, 28-9, 31

Juges. *Voir* Québec

Justice
Procès, langues officielles, choix, **2**:10, 12

Justice, ministère
Budget, **3**:11

Kempling, William James (PC—Burlington; secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances) du 8 mai 1991 au 1er septembre 1993)
Comité, séance d'organisation, **1**:7-12
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:8, 34-6
Forces canadiennes, **4**:34-6

Kinsman, D.N. (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:35

Landry, l'hon. Monique (PC—Blainville—Deux-Montagnes; ministre des Relations extérieures et ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien) jusqu'au 4 janvier 1993; secrétaire d'État du Canada à compter du 4 janvier 1993 jusqu'au 25 juin 1993; (ministre désigné du Patrimoine canadien) secrétaire d'État du Canada et ministre des Communications à compter du 25 juin 1993)
Bilinguisme, taux, **9**:6
Conseils scolaires, provinces, minorités francophones, gestion, financement, etc., **9**:5, 10-7, 20-3, 26-7, 30
Contestation judiciaire, programme, rétablissement, **9**:32
Enseignement, minorités linguistiques, droits, accès, etc., **9**:5
Enseignement postsecondaire, provinces, systèmes, amélioration, **9**:5
Langues autochtones, préservation, programmes, financement, etc., **9**:28-9
Langues officielles
Politiques et programmes, étude, **9**:4-33
Promotion, **9**:7, 29-31
Provinces, **9**:6-7, 24
Langues officielles dans l'enseignement, programme
Évaluation, **9**:23
Financement, **9**:9, 18-9
Réalisations, **9**:5-6
Renouvellement, **9**:6, 9-10
Langues officielles, promotion, programme, description, **9**:7-8
Québec
Anglophones, **9**:7
Francophones, anglais, cours, accès, **9**:18-9
Juges, formation linguistique, **9**:7
Secrétariat d'État
Mandat, **9**:4, 8
Plaintes, **9**:8
Rapport annuel 1992, **9**:23
Traduction, bureau, réorientation, **9**:6, 25-6

***Langue et Société*, publication**
Coût, **3**:10-1

Langue et Société*—*Suite
Format, modification, **3**:10-1
Tirage, **3**:10

Langues autochtones
Préservation, programmes, financement, etc., **9**:28-9

Langues étrangères. *Voir* Forces canadiennes—Employés

Langues officielles
Commission Spicer, recommandations, **2**:13-4
Contestations judiciaires, financement, **6**:17-8
«Demande importante», notion, **3**:13-4
Économie, lien, étude, **10**:14
Équité, **6**:19-20
Études et documents divers demandés par le Comité, **6**:28
Formation linguistique, **3**:27; **7**:12; **10**:10
Gouvernement, responsabilité, **1**:38
Historique, **2**:13-4
Immersion
Française, financement, **3**:14
Programmes, **1**:15
Institutions fédérales, application, **6**:6, 8
Intolérance, **3**:16
Langues
Choix, **3**:8
De service, **2**:10-1, 15-6
De travail, **2**:10, 15; **7**:13; **10**:9-10, 14-5, 17
Ministères, rapports, Comité, étude, **5**:6
Politiques et programmes
Application, Comité, étude, **3**:5
Coût et objectifs, **2**:24
Étude, **2**:5-25; **7**:4-25; **9**:4-33
Remise en question, **7**:11
Promotion
Commissaire aux langues officielles, rôle, **3**:21; **10**:12-3, 19-20
Secrétariat d'État, rôle, **9**:29-31; **10**:7, 14
Provinces
Juridiction, **1**:23-5, 36-8; **2**:16
Protocole d'entente, **9**:6-7, 24-5
Québec
Position, **2**:14-5, 20, 22
Situation, **6**:6, 13
Réalisations, progrès, **1**:13-4
Suisse, modèle, **1**:16, 32-3
Unité nationale, lien, **1**:16, 21; **3**:8, 21-2
Voir aussi Aide juridique; Banques; Capitale nationale, région; Comité—Documents—Dans; Défense nationale, ministère; Enseignement; Fonction publique; Hôpital Sainte-Anne; Justice—Procès; Organismes d'État

Langues officielles dans l'enseignement, programme
Évaluation, **9**:23
Financement, **9**:9, 18-9, 24
Réalisations, **9**:5-6
Renouvellement, **9**:6, 9-10

Langues officielles, Direction
Personnel, réduction, **1**:19

Langues officielles, Loi
Application, **1**:15
Voir aussi sous le titre susmentionné Fonction publique

Forces canadiennes—*Suite*
Officiers, bilinguisme
Promotion, **8**:5, 13-4
Sous-officiers supérieurs, inclusion, **8**:12
Taux, **4**:12
Soutien familial, centres, **4**:19, 40-1
Voir aussi Commissariat aux langues officielles—Plaintes

Formation linguistique. *Voir* Défense nationale, ministère—Employés; Forces canadiennes; Langues officielles; Québec—Juges

Fortier, D'Iberville (Commissariat aux langues officielles)
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1990, **1**:12-22, 24-31, 33-5, 37-41
Voir aussi Commissaire aux langues officielles

Fowler, Robert (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:25-6, 34, 37-8, 40-1

Francophones. *Voir* Commissariat aux langues officielles—Employés—Anglophones *et* Plaintes—Forces; Conseils scolaires—Provinces; Défense nationale, ministère—Employés—Civils; Fonction publique; Forces canadiennes; Québec; Saskatchewan

Gauthier, Jean-Robert (L—Ottawa—Vanier) (vice-président du Comité)
Aide juridique, **2**:10; **7**:18-9
Air Canada, **6**:24; **10**:20-1
Banques, **2**:11
Bases militaires, **4**:26; **8**:32-3
Bilinguisme, **3**:22; **6**:10; **7**:16-7
Capitale nationale, région, **6**:25
Comité, **3**:20; **7**:24
Séance à huis clos, présence, **2**:3
Travaux futurs, **3**:5-6; **5**:4-14, 16-8
Commissaire aux langues officielles, **2**:10-2, 23-4; **3**:11, 25, 29; **6**:29; **7**:19-20, 24
Rapport annuel 1992, étude, **10**:9, 11-23
Commissariat aux langues officielles, **3**:9-10, 25-7; **5**:6, 16; **6**:6-9, 22-4, 28-9; **7**:5-10, 17, 22-3; **8**:16-8, 22; **10**:12, 15-9, 22-3
Conseil privé, budget principal
1992-1993, **3**:7-11, 16, 20, 22, 25-7, 29
1993-1994, **6**:6-10, 21-5, 28-30
Conseils scolaires, **6**:21; **7**:21; **9**:10-6, 20-3, 27
Contestation judiciaire, programme, **3**:11; **9**:31-2
Défense nationale, ministère, **5**:6; **7**:17-8
Langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:4-6, 8-9, 23-7, 39-42; **8**:10-2, 16-24, 27, 29-34
Dualité linguistique, **3**:9-10
Enseignement, **2**:10, 12; **5**:6
Fonction publique, **3**:5, 9; **7**:11-2
Forces canadiennes, **4**:39-41
GRC, **3**:10; **5**:6
Hôpital Sainte-Anne, **5**:6, 16
Institutions fédérales, **10**:15-6
Justice, **2**:10, 12
Justice, ministère, **3**:11
Langue et Société, publication, **3**:10-1
Langues autochtones, **9**:28-9

Gauthier, Jean-Robert—*Suite*
Langues officielles, **3**:5; **5**:6; **6**:8, 28; **9**:24-5, 29-31; **10**:12-5, 17
Politiques et programmes, étude, **2**:5-25; **7**:4-15, 16-25; **9**:9-16, 19-33
Langues officielles dans l'enseignement, programme, **9**:9-10, 19, 23-4
Langues officielles, Loi, **3**:5; **6**:21-2
Minorités linguistiques, **7**:20
Secrétariat d'État, **5**:6; **7**:24; **9**:23, 25-6
Tribunaux, **3**:11
VIA Rail, **6**:24
Voir aussi Appendice; Comité; Vice-président du Comité—Élection

Gendarmerie royale du Canada. *Voir* GRC

Goldbloom, Victor (Commissaire aux langues officielles)
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1992, étude, **10**:4-23
Conseil privé, budget principal
1992-1993, **3**:7-15, 17-30
1993-1994, **6**:4-13, 15-30
Langues officielles, politiques et programmes, étude, **2**:5-9, 11-5, 17-25; **7**:4-25

GRC (Gendarmerie royale du Canada)
Bilinguisme, prime, **1**:28-30; **3**:16-7; **6**:10
Comité, étude, **5**:6, 8

Greffier du Comité
Comité, **1**:10-1; **3**:6
Président du Comité, **3**:5; **5**:4-5

Harvey, André (PC—Chicoutimi; secrétaire parlementaire du premier ministre du 11 mars 1993 au 1er septembre 1993; secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien du 1er septembre 1993 au 31 août 1994)
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1992, étude, **10**:19-20, 23
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **8**:14-5, 26-7
Langues officielles, **10**:19-20

Hôpital Sainte-Anne
Langues officielles, politique, **6**:14-6
Comité, étude, **5**:6, 15-6

Hospitalité-Canada
Budget, réduction, **10**:20

Hudon, Jean-Guy (PC—Beauharnois—Salaberry; secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles du 8 mai 1991 au 1er septembre 1993)
Bilinguisme, **1**:31
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1990, **1**:31-3, 42
Langues officielles, **1**:32
VIA Rail, **1**:31

Immersion. *Voir* Langues officielles

Immigrants. *Voir* Capitale nationale, région; Québec

Institutions fédérales
Rendement linguistique, évaluations, **10**:15-6

Edmonston, Phillip (NPD—Chambly)
Bilinguisme, **1**:30-1
Comité, **1**:22; **3**:20
Travaux futurs, **5**:5, 7-9, 11-8
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1990, étude, **1**:22, 28, 30-1, 33, 42-3
Conseil privé, budget principal
1992-1993, **3**:15-8, 20, 25, 29-30
1993-1994, **6**:11-3, 18
Conseils scolaires, **5**:7; **6**:12
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:4-9, 27-30, 38-9; **8**:11-4, 24-7, 30
Emploi, **1**:30-1
Fonction publique, **3**:29-30
Forces canadiennes, **4**:28-30, 38-9; **8**:13-4, 25-6
GRC, **1**:28; **3**:16-7; **5**:8
Hôpital Sainte-Anne, **5**:16
Langues officielles, **3**:16
Québec, **3**:17-8; **5**:7; **6**:11-3

Edwards, l'hon. James Stewart (PC—Edmonton-Sud-Ouest; secrétaire parlementaire du ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture) du 8 octobre 1991 au 28 février 1992; secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Affaires commerciales et ministre d'État (Agriculture) du 28 février 1992 au 30 avril 1992; secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes du 1er mai 1992 au 7 mai 1993; président du Conseil du Trésor à compter du 25 juin 1993) (président)
Comité
Séance à huis clos, présence, **2**:3
Travaux futurs, **3**:5
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:9
Voir aussi Président du Comité—Élection

Emploi
Postes bilingues
Ou unilingues, détermination, système, **3**:22-3
Québec, réduction, **1**:30-1

Enseignement
Langues officielles, Comité, étude, **5**:6
Minorités linguistiques, droit, accès, etc., **2**:10, 12; **9**:5

Enseignement, langues officielles, programme. *Voir plutôt* Langues officielles dans l'enseignement, programme

Enseignement postsecondaire
Provinces, systèmes, amélioration, **9**:5

Feltham, Louise (PC—Wild Rose)
Bilinguisme, **3**:28
Comité
Séance d'organisation, **1**:7-10
Travaux futurs, **3**:6; **5**:5, 9, 12-4
Commissariat aux langues officielles, **3**:12-3, 27-8
Conseil privé, budget principal 1992-1993, **3**:12-5, 27-8
Langues officielles, **3**:13-4, 27

Femmes. *Voir* Commissariat aux langues officielles

Ferland, Marc (PC—Portneuf)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:30-2
Forces canadiennes, **4**:31-2

Finestone, Sheila (L—Mont Royal)
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1990, étude, **1**:35-7, 39-41, 43
Éducation, **1**:36, 41
Langues officielles, **1**:36
Minorités linguistiques, **1**:36
Québec, **1**:36

Fonction publique
Francophones, représentation
Activités fédérales, reflet, **3**:30
Commission Glassco, rapport, **4**:10
Équité, **3**:29-30
Langue de travail, plaintes, **3**:9
Langues officielles, syndicat et patronat, position, **10**:10-1
Postes bilingues
Exigences, **7**:11-2
Gestion, secteur, augmentation, **10**:20
Prime, pourcentage, **6**:30; **7**:12
Tests, **7**:12-3
Traduction, services, décentralisation, **3**:5
Voir aussi Bilinguisme—Prime; Québec

Forces canadiennes
Anglophones
Attrition, taux, **4**:14
Bilingues, carence, **4**:12, 16, 19, 32, 38-9
Bilinguisme
Allard, Jean Victor, directives, **4**:12
Commandement aérien, plan sectoriel, révision, **4**:36-7
Évaluation, rapport, cote, **4**:22
Métiers, catégories, difficultés, **4**:34-5
Objectifs, réduction, **4**:37-8
Plan directeur et protocole d'entente de 1991, résultats, gestion, etc., **4**:12-3, 21-2, 33, 37
Politique, militaires, consultation, **4**:33
Promotion, Défense nationale, ministère et Comité, rôle, **4**:31-3
Voir aussi sous le titre susmentionné Officiers
Discrimination linguistique, **8**:25-6
Employés
Gestion, **4**:22
Langues étrangères, connaissance, **4**:35-6
Recrutement, **4**:32
Formation
Linguistique, **4**:17, 36; **8**:6, 11-2, 14
Technique, **4**:17-8, 35; **8**:6
Francophones
Attrition, taux, **4**:14
Bilingues, taux, **4**:16, 38
Collège militaire royal de Saint-Jean, rôle, **4**:10-1
Colonels, **4**:13, 15
Échelons supérieurs, sous-représentation, **4**:14-5
Marine, membres, **4**:13, 28-9
Officiers subalternes, **4**:13
Pilotes, **4**:13, 29-30
Situation, historique, Commission Glassco, rapport, **4**:10-1

Commissariat aux langues officielles—*Suite*
Employés—*Suite*
Nombre
Réduction, **6**:22; **7**:5-6
Renseignement demandé par le Comité, **3**:25
Voir aussi sous le titre susmentionné Bureaux régionaux—Alberta
Enquêtes, **7**:10
Femmes, représentation, **1**:21
Les langues officielles: des faits et des chiffres, document, **2**:24
Mandat, objectifs, ressources nécessaires, **3**:19-20
Médias et hauts fonctionnaires, relations, **3**:26
Plaintes
Forces canadiennes, langage discriminatoire à l'endroit des francophones, Leblanc, cas, **6**:9-10; **7**:8-9, 17-8; **8**:16-7; **10**:17-9
Nature, traitement, etc., **3**:9, 26-7; **6**:22-4; **7**:6-9, 14-5; **8**:22; **10**:9-10, 12, 16-7
St-Onge, cas, **10**:15
Voir aussi sous le titre susmentionné Direction
Services professionnels et spéciaux, **3**:25-6
Dépenses, renseignement demandé par le Comité, **3**:26
Sondages, **10**:5, 7
Téléphone, ligne 1-800, **10**:22-3
Voir aussi Témoins

Commission Glassco. *Voir* Fonction publique—Francophones; Forces canadiennes—Francophones—Représentation

Commission Spicer. *Voir* Langues officielles

Conseil du Trésor
Rapports annuels, **2**:8
Voir aussi Comité—Ministre, comparution

Conseil privé
Budget principal
1992-1993, **3**:5-30
1993-1994, **6**:4-30

Conseils scolaires
Provinces, minorités francophones, gestion, financement, etc., **6**:5, 12, 18-9, 21; **7**:20-1; **9**:5, 10-6, 20-3
Comité, étude, **5**:7

Contestation judiciaire, programme
Annulation, **3**:11-2
Rétablissement, **9**:31-2

Coulombe, Françoise (recherchiste pour le Comité)
Comité, séance à huis clos, présence, **2**:3

De Chastelain, Guy (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:28-30, 32-3, 35-7, 39

Défense nationale, ministère
Bilinguisme
Évaluation, rapport, cote, **4**:22
Politique ministérielle, absence, **8**:21
Postes désignés
Exigences, **8**:21
Nombre, renseignement demandé par le Comité, **8**:20
Promotion, système, **4**:15-6; **8**:5
Taux, **4**:40

Défense nationale, ministère—*Suite*
Collèges militaires
Comité ministériel, création, **8**:6-7
Fusionnement, **8**:15
Direction générale, langues officielles
Employés, nombre, **8**:30-1
Rapport de 1992, document demandé par le Comité, **8**:10-1
Transfert sous la direction du vice-chef d'état-major, **8**:6
Droit à l'égalité, chef de section, poste bilingue, désignation, **8**:21-2
Employés
Appréciation, rapport, traduction, **8**:5
Civils, francophones, taux, **4**:15
Formation linguistique, **8**:6, 31; **10**:18
Gestion, **4**:22
Voir aussi sous le titre susmentionné Direction générale, langues officielles
Langues officielles
Application, **7**:15
Étude, direction, création, chef, rôle, **8**:4
Groupe de travail spécial, création, **8**:7
Plaintes, **8**:22-3
Planification stratégique, **8**:7
Surveillance, rapports, **8**:8-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Direction
Langues officielles, comité ministériel, rapport
Comité, étude, **4**:42; **5**:6; **7**:17-8
Étude, **4**:4-42; **8**:4-34
Ministre, présentation, **4**:5-6, 10
Plan d'action, **8**:5, 8-9
Recommandations, **4**:13-22, 30, 34, 36-7; **8**:5-6, 12-3, 15, 26-8
Version anglaise, **4**:7-9
Traduction, services
Coût, **4**:20, 25-6; **8**:24-5
Documents importants, **5**:6
Groupe d'étude, création, mandat, etc., **8**:23-4
Manuels techniques, **4**:20, 23-5, 28; **8**:28-9
Octroi, comité décisionnel, **4**:20-1, 23-4
Système, **8**:15
Types, **4**:26; **7**:18; **8**:14, 24, 30
Urgence, **4**:28
Voir aussi Forces canadiennes—Bilinguisme—Promotion; Témoins

Demers, Marc (Commissariat aux langues officielles)
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1992, étude, **10**:20

Députés. *Voir* Comité; Commissaire aux langues officielles—Rapports divers—Médias

Direction des langues officielles. *Voir plutôt* Langues officielles, Direction

Documents bilingues. *Voir* Bilinguisme

Dualité linguistique
Aspect positif, population, sensibilisation, **3**:9-10, 21, 26

Économie. *Voir* Langues officielles

***Économie-écologie*, rapport.** *Voir* Commissariat aux langues officielles

Comité
Bleus, distribution, **2**:3
Budget, **2**:3
Comité directeur. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Sous-comité du programme et de la procédure
Députés, temps de parole, attribution, alternance, **1**:22
Documents
Annexion au compte-rendu, **4**:4-5; **6**:7
Dans les deux langues officielles, **5**:18
Documents et renseignements demandés
Commissaire aux langues officielles, rapports divers, médias et députés, obtention, lettre du Commissaire au Président de la Chambre, **3**:7, 29
Commissariat aux langues officielles
Budget, ventilation, **10**:22
Dépenses, ventilation, **6**:8
Employés, nombre, **3**:25
Services professionnels et spéciaux, dépenses, **3**:26
Défense nationale, ministère
Bilinguisme, postes désignés, nombre, **8**:20
Direction générale, langues officielles, rapport de 1992, **8**:10-1
Langues officielles, études et documents divers, **6**:28
Gauthier, questions et réponses écrites, **3**:9
Distribution, **3**:20
Horaire, **5**:17
Ministre, comparution
Conseil du Trésor, **2**:3
Secrétaire d'État, **7**:24
Minorités linguistiques, participation, **1**:24
Président. *Voir plutôt* Président du Comité
Questions à l'étude
Liste, **5**:6-8, 10
Priorités, **5**:7, 16
Recherchistes, services, **1**:11
Séance d'organisation, **1**:7-12
Séances
À huis clos, **1**:5; **2**:3
Transcription, **1**:11
Tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, **1**:8-10
M. (Kempling), **1**:8, adoptée, 10
Am. (Feltham), **1**:9, rejeté, 10
Sous-comité du programme et de la procédure
Création, **1**:10
Réunion, **3**:6
Témoins
Comparution, convocation
Commissaire aux langues officielles, **1**:11; **2**:3
M. (Gauthier), **5**:6-15, adoptée, 15
Dépenses, remboursement, **1**:11
Travaux futurs, **2**:3; **3**:5-6; **5**:4-18
Vice-président. *Voir plutôt* Vice-président du Comité
Voir aussi Commissaire aux langues officielles—Fortier, d'Iberville *et* Rapports—1991; Commissariat aux langues officielles—Budget; Défense nationale, ministère—Langues officielles, comité ministériel, rapport; Enseignement—Langues; Forces canadiennes—Bilinguisme—Promotion; GRC—Bilinguisme, prime;

Comité—*Suite*
Voir aussi Commissaire aux langues...—*Suite*
Greffier du Comité; Hôpital Sainte-Anne—Langues officielles, politique; Langues officielles—Ministères, rapports *et* Politiques et programmes; Québec—Loi 178; Secrétariat d'État—Budget *et* Rapport annuel 1992; Travaux; Visiteurs

Comités parlementaires
Autochtones, participation, **1**:24
Permanents, spéciaux et législatifs, diffusion sur les ondes du réseau OASIS, **5**:4-5

Commissaire aux langues officielles
Activités, **6**:4
Associations diverses, rencontres, **2**:23-4
Courrier, volume, **6**:20-1
Déplacements, classe économique, **3**:25
Études, sujets, **11**:24-5
Fortier, D'Iberville
Hommage, Comité, réception, **1**:5, 12
Successeur, **1**:35, 37
Pouvoirs, décentralisation, **10**:16
Rapport annuel
1990, étude, **1**:12-43
1991, Comité, étude, **5**:6
1992
Coût, **3**:11; **6**:29
Étude, **10**:4-23
Recommandations, **10**:11-2
Rapports divers
Contenu, **2**:11-2, 24
Médias et députés, obtention, lettre du Commissaire au Président de la Chambre, **3**:7, 29
Copie demandée par le Comité, **3**:29
Réalisations, **10**:4-5
Rôle, **2**:10-1; **3**:7; 7:19-20, 24-5; **10**:12-3
Voir aussi Bilinguisme; Comité—Témoins—Comparution, convocation; Langues officielles—Promotion; Témoins

Commissariat aux langues officielles
Agenda, publication, **2**:24; **3**:19
Anglophones
Représentation, **1**:21
Voir aussi sous le titre susmentionné Bureaux régionaux—Alberta; Employés
Budget, **1**:20; **3**:10; **6**:7-8, 16, 28-9
Comité, étude, **5**:6, 16-7
Ventilation, renseignement demandé par le Comité, **6**:8; **10**:22
Voir aussi sous le titre susmentionné Direction
Bureaux régionaux
Alberta, employés anglophones, **3**:12-3, 28
Québec, **3**:27
Relations, **3**:13, 26
Rôle, nombre, etc., **3**:28; **7**:22-3; **10**:16-7
Communication, stratégie, **2**:22
Direction des plaintes et vérifications, budget, réduction, **7**:4-5
Économie-écologie, rapport, **1**:21
Employés
Anglophones et francophones, équilibre, **3**:28
Déplacements, classe économique, **3**:25

Addy, Paul (ministère de la Défense nationale)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **8**:15-6, 22, 24, 26-8, 31, 33

Affichage commercial. *Voir* Québec

***Agenda*, publication.** *Voir* Commissariat aux langues officielles

Aide juridique
Langues officielles, utilisation, **2**:10; **7**:18-9

Air Canada
Services
Bilingues, **7**:14; **10**:20-2
Français, **6**:24

Alberta. *Voir* Bilinguisme; Commissariat aux langues officielles—Bureaux régionaux

Allard, Jean Victor. *Voir* Forces canadiennes—Bilinguisme

Allmand, l'hon. Warren (L—Notre-Dame-de-Grâce)
Comité, **1**:22, 24
Travaux futurs, **5**:10, 15-7
Comités parlementaires, **1**:24
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1990, étude, **1**:22-4
Commissariat aux langues officielles, **5**:17
Conseil privé, budget principal 1993-1994, **6**:13-6, 22, 25-6, 29-30
Hôpital Sainte-Anne, **5**:15-6; **6**:4-6
Langues officielles, **1**:23-4
Québec, **6**:14, 25-6

Anglophones. *Voir* Commissariat aux langues officielles; Forces canadiennes; Québec

Appendice
Gauthier, réponses aux questions posées à la séance du 7 mai 1992, **6A**:34-69

Autochtones. *Voir* Comités parlementaires

Banques
Langues officielles, utilisation, **2**:11

Bases militaires
Familles, services bilingues, **8**:32-3
Traduction, services, **4**:26-7

Bernier, Gilles (PC—Beauce) (vice-président) (président)
Comité, **3**:20
Séance à huis clos, présence, **2**:3
Séance d'organisation, **1**:7, 9-10
Travaux futurs, **3**:6; **5**:4-5, 7-9, 11, 14, 16-7
Commissariat aux langues officielles, **3**:19-20; **7**:9
Conseil privé, budget principal
1992-1993, **3**:19-20
1993-1994, **6**:7
Fonction publique, **7**:13
Langues officielles, politiques et programmes, étude, **7**:5, 9, 17, 23-4
Voir aussi Président du Comité—Élection; Vice-président du Comité—Élection

Bilinguisme
Abolition, **3**:24
Alberta, position, **3**:24-5, 28
Bien-fondé, **3**:20

Bilinguisme—*Suite*
Commissaire aux langues officielles
Position, **3**:24
Voir aussi sous le titre susmentionné Recherches
Discorde, élément, **2**:15, 17-8
Documents bilingues, impression distincte, papier, consommation, etc., **3**:14-5
Groupe de travail, création, **2**:16
Population, position, sondages, **3**:22
Prime
Fonction publique, extérieur, **6**:11
Obtention, exigences, **7**:12
Raison d'être, **1**:31; **7**:17
Réduction sélective, **7**:11
Rétroactivité, **6**:11
Salaire, intégration, **7**:17
Suppression, **1**:30; **3**:27; **6**:10; **7**:16
Recherches, Commissaire aux langues officielles, utilisation, **3**:21
Taux, **9**:6
Voir aussi Défense nationale, ministère; Forces canadiennes; GRC; Nouveau-Brunswick

Bjornson, David (PC—Selkirk—Red River) (vice-président)
Comité
Séance à huis clos, présence, **2**:3
Séance d'organisation, **1**:7, 9-10
Travaux futurs, **5**:4, 10-1, 13, 17
Commissaire aux langues officielles, rapport annuel 1992, étude, **10**:9-11
Commissariat aux langues officielles, **10**:9
Fonction publique, **10**:10-1
Langues officielles, **10**:9
Voir aussi Vice-président du Comité—Élection

Boyer, Patrick (PC—Etobicoke—Lakeshore; secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale du 8 mai 1991 au 23 mars 1993; secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du 23 mars 1993 au 1er septembre 1993; secrétaire parlementaire du vice-premier ministre, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre de la Consommation et des Affaires commerciales du 1er septembre 1993 au 31 août 1994)
Défense nationale, ministère, langues officielles, comité ministériel, rapport, étude, **4**:8

Bulgarie. *Voir* Visiteurs au Comité

Bureau du Commissaire aux langues officielles. *Voir plutôt* Commissariat aux langues officielles

Capitale nationale, région
Immigrants, français, enseignement, **6**:25
Langues officielles, utilisation, **1**:20

Collège militaire royal de Saint-Jean. *Voir* Forces canadiennes—Francophones

Collèges militaires. *Voir* Défense nationale, ministère

Collet, Roger (Secrétariat d'État)
Langues officielles, politiques et programmes, étude, **9**:23, 25, 28

INDEX

COMITÉ PERMANENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

TROISIÈME SESSION—TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

DATES ET FASCICULES

—1991—

Mai: le 30, f.1.

Juin: le 11, f.1.

Octobre: les 1er et 22, f.2.

—1992—

Février: le 20, f.3.

Mai: le 7, f.3.

Décembre: le 3, f.4.

—1993—

Avril: le 20, f.5; le 27, f.6.

Mai: le 4, f.7; le 11, f.8; le 27; f.9.

Juin: le 1er, f.10.

GUIDE DE L'USAGER

Cet index est un index croisé couvrant des sujets variés. Chaque fascicule est enregistré selon la date et cette référence se trouve à la page suivante.

L'index contient l'analyse des sujets et les noms des participants. Chaque référence apparaît sous les deux rubriques afin de faciliter l'accès par le nom de l'intervenant ou par le sujet. Les chiffres qui suivent les titres ou sous–titres correspondent aux pages indexées. Certains sujets d'importance font aussi l'objet de descripteurs spéciaux.

Les noms des intervenants et les descripteurs sont inscrits dans un ordre alphabétique. Certaines entrées relatives à la législation sont indexées chronologiquement.

Une entrée d'index peut se composer d'un descripteur en caractères gras et d'un ou de plusieurs sous–titres tels que:

Impôt sur le revenu
Agriculteurs
Gains en capital

Les renvois à un premier sous–titre sont indiqués par un long trait.

Gains en capital. *Voir* Impôt sur le revenu—Agriculteurs

Les abréviations et symboles que l'on peut retrouver dans l'index sont les suivants:

1re, 2e, 3e l.=première, deuxième, troisième lecture. A. = appendice. Am.=amendement. Art.=article. Chap.=chapitre. Dd.=ordre de dépôt de documents. Déc.=déclaration. M.=motion. Q.F.=question au *Feuilleton*. Q.o.=question orale. R.g. = réponse du gouvernement. Rés.=résolution. S.C.=Statuts du Canada. S.r.=sanction royale.

Affiliations politiques:

BQ	Bloc Québécois
Cons. Ind.	Conservateur indépendant
Ind.	Indépendant
L	Libéral
NPD	Nouveau parti démocratique
PC	Progressiste conservateur
Réf.	Parti réformiste du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au Service de l'index et des références (613) 992–7645. Télécopieur (613) 992–9417

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

37390000 1

CANADA

INDEX

DU

COMITÉ PERMANENT DES

Langues officielles

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1-10 • 1991-1993 • 3e Session • 34e Législature

JUN 8 1994